BnF Gallica

# Le récit de ma vie, avec la description d'un voyage et d'un séjour dans l'Amérique du Sud / autobiographie par le Dr [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Fort, Joseph-Auguste (1835-1920). Auteur du texte. Le récit de ma vie, avec la description d'un voyage et d'un séjour dans l'Amérique du Sud / autobiographie par le Dr J.-A. Fort,.... 1893.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

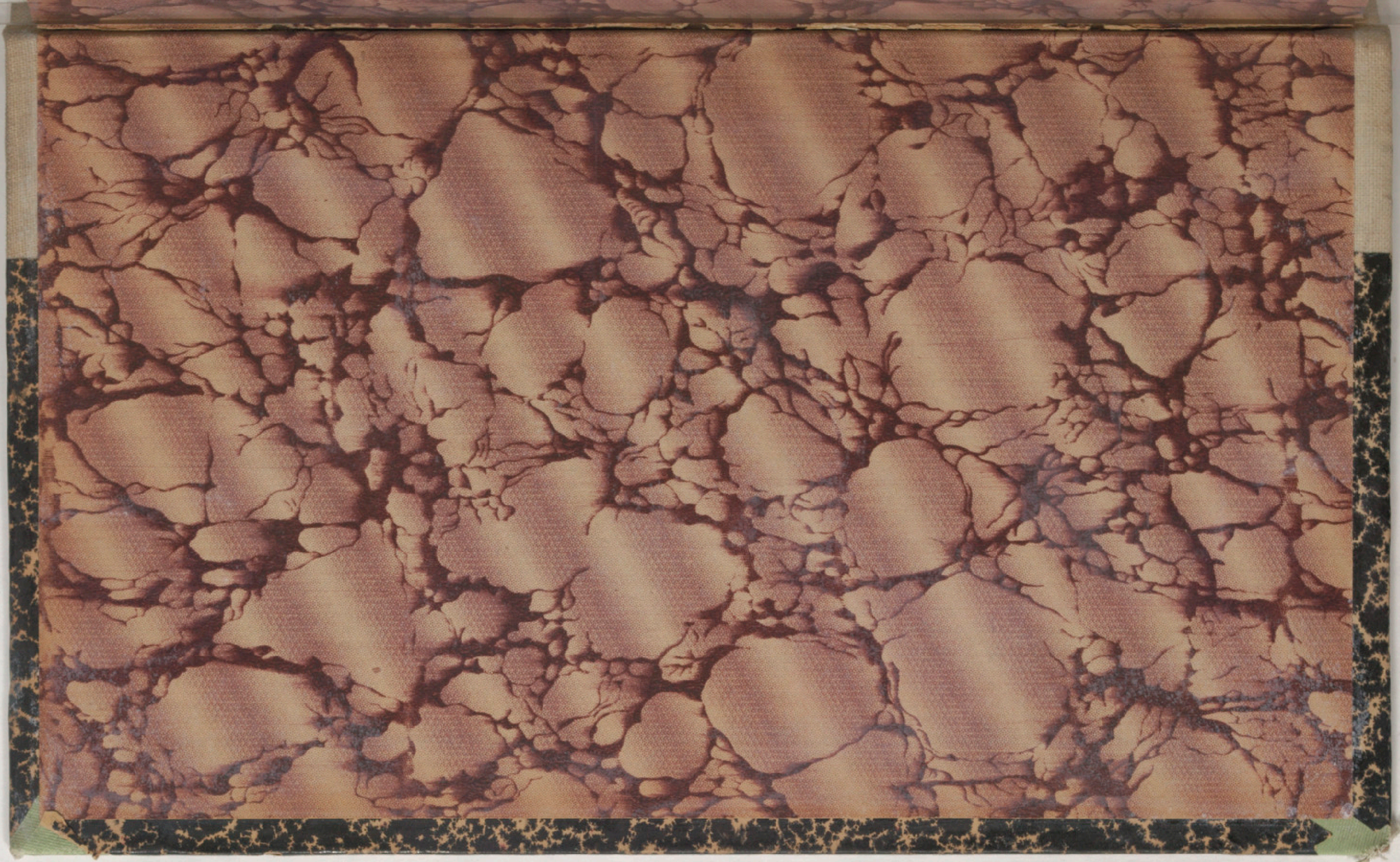

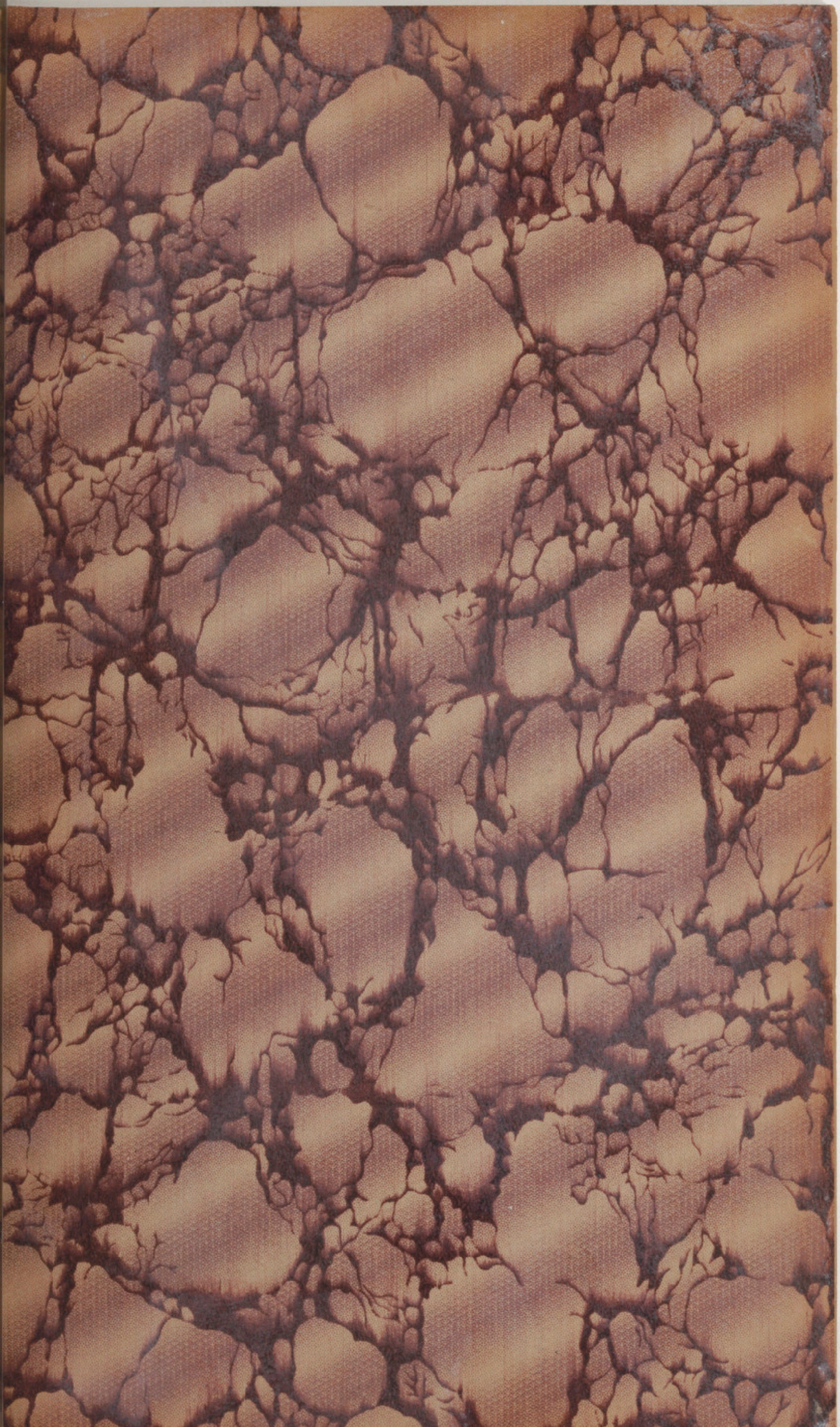

B. MARTIN REL.

J.A. Fort

# LE RÉCIT
# DE MA VIE

(Joseph Auguste Fort
v.p. 3.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

*PREMIÈRE LETTRE*

Saint-Jean-de-Luz, 6 août 1888 (1).

MON CHER AMI,

Je me rends.

Je consens enfin à vous raconter mon voyage dans l'Amérique du Sud. C'est long, très long, je vous en avertis et ne vous prends pas en traître.

Quelles péripéties, mon ami! quelles luttes !

Ma vie en Amérique est tellement liée à ma vie de France, dont elle est la seconde période, que je ne puis parler de la première sans faire connaître l'autre. Et celle-ci, si accidentée, je ne saurais la décrire sans la prendre à son origine.

Je ne sais pas si vous serez d'accord avec moi sur le point que je vais vous exposer. J'ai toujours pensé, c'est chez moi une conviction, qu'on peut juger un homme d'après son enfance. Il faut, pour le bien connaître, le prendre à son origine. Suivez mon idée.

Un atome du père pénètre dans un atome de la mère, au sein même de celle-ci.

Voilà pour l'origine de la molécule humaine.

Une fois née, cette molécule organisée devra croître, se développer. Le développement se fera sous l'influence du milieu dans lequel la molécule organisée sera placée.

(1) Ce récit sera publié dans chaque numéro de la Revue, sous forme de lettres adressées à un ami, et de telle façon que les pages de chaque numéro pourront être détachées pour être réunies ensuite sous forme de volume.

3884
8° Ln.27
42.122

L'air, l'eau, l'aliment contribueront, chacun en ce qui le concerne, au développement physique de l'individu, qui croîtra comme grandit un arbre, sous l'influence des mêmes éléments, comme grandit l'animal le plus brut.

Le système nerveux, en tant que matière, se développe de la même manière et sous les mêmes influences. Mais le système nerveux fonctionnel, mais le système nerveux moral, ce qui est en un mot l'âme, comment cela se formera-t-il?

Tout homme a de la sensibilité et peut exécuter des mouvements. Ce sont là des propriétés de tissus inhérentes à la substance nerveuse elle-même.

Il est admis qu'entre l'histoire naturelle et l'histoire humaine il y a une grande analogie. Comme en histoire naturelle, la forme *originelle*, dans l'histoire humaine, est héréditaire.

Nous apportons, en venant au monde, des organes qui tiennent de nos parents les propriétés les plus essentielles.

Si on laisse croître l'enfant dans un milieu convenable, sans que rien vienne modifier l'impulsion originelle, héréditaire, il est très probable, à moins d'anomalie, que cet être sera semblable aux êtres d'où il procède. On retrouvera en lui les grands traits des parents, leurs prédispositions morales et morbides, c'est-à-dire une grande similitude dans la manière d'être, dans les instincts, dans les passions, etc., etc.

Mais la pensée de cet enfant qui deviendra un homme, qui la dirigera? Qui développera certains sentiments qui ne naîtraient jamais spontanément si cet homme était livré aux uniques soins de la nature? Comment apprendra-t-il à distinguer le bien du mal? En un mot, comment seront dirigés ses désirs et ses instincts, et comment apprendra-t-il à mettre un frein à ses passions?

Uniquement par l'influence du milieu moral.

Ce milieu moral comprend les exemples de l'entourage, les avis, les conseils et les observations, etc. Les objets qui frapperont les sens dans son enfance auront aussi une grande influence sur le développement moral de l'être.

N'est-ce pas là l'origine du proverbe : « tel père, tel fils? »

Je veux que vous connaissiez bien celui que vous allez livrer à un public spécial, et parfois difficile. Vous le suivrez pas à pas depuis sa naissance. Vous retrouverez l'adolescent livré à lui-

même, luttant, je puis le dire, avec un grand courage et une rare énergie, contre les difficultés de la vie; vous le suivrez encore jusqu'à ce qu'il ait acquis ce qu'on est convenu dans le monde d'appeler *une situation*.

Sa vie n'est plus ensuite une lutte pour l'existence (*struggle for life*), mais une vraie lutte défensive contre des adversaires envieux et jaloux.

Je veux que mon récit porte avec lui sa preuve. A défaut de style et d'éloquence, j'aurai de l'ordre dans les idées. Je grouperai les événements autour de mon idée dominante, je rattacherai chaque fait à l'ensemble par des liens visibles et solides. J'espère me laisser guider partout par la raison, la logique et le bon sens. Je serai prudent, je ne me laisserai jamais emporter par la passion. Enfin je veux atteindre mon but, qui est de persuader le lecteur.

Je voudrais n'avoir que des sujets intéressants à présenter, de ces types d'exception offrant un véritable intérêt. Malheureusement, la plupart de ceux dont j'ai à parler sont des types assez vulgaires; ce ne sont que des médecins ordinaires fort prosaïques, sans éducation et sans esprit. Si je pouvais en avoir pour eux!

Vous me connaissez assez, cher ami, pour savoir que j'aime l'ordre et que j'ai toujours été méthodique. C'est à cela que j'ai dû le succès de mes ouvrages et de mon enseignement, brusquement enrayé par un ministre trop faible. Je terminerai donc cette première lettre, toujours pour rester méthodique, en m'ouvrant complètement à vous en quelques lignes, qui seront comme le prologue des lettres suivantes.

*Mon nom et mes titres.* — FORT (Joseph-Auguste), tel est mon nom.

J'ai été successivement *élève en pharmacie*, *bachelier, interne en pharmacie* des hôpitaux de Paris, *externe en médecine*, *interne en médecine*, *docteur en médecine* et *professeur libre* d'anatomie et de médecine opératoire à l'Ecole pratique de la Faculté. J'ai produit:

1° Une thèse de doctorat: *Névralgie lombo-abdominale*, 1863;

2° Une thèse d'agrégation: *Des difformités congénitales et acquises des doigts et des moyens d'y remédier*, 1868;

3° Un mémoire sur l'*Anatomie et la physiologie des poumons*, 1868 ;

4° Un mémoire sur l'*Anus contre nature*, 1882 ;

5° Un mémoire sur les *Effets physiologiques du café*, 1882 ;

6° Deux mémoires sur un *Nouveau procédé de guérison des rétrécissements de l'urèthre, rapide et inoffensif*, 1888-89 ;

7° Un ouvrage intitulé *Anatomie descriptive et dissection* (1863), arrivé à la quatrième édition en 1887 ;

8° Un ouvrage intitulé : *Pathologie et clinique chirurgicales*, 2e édition, 1873 ;

9° Un *Abrégé d'anatomie*, 4e édition, 1889 ;

10° Un *Résumé de pathologie et clinique chirurgicales ;*

11° Un volume en collaboration avec le docteur Poncy, *Leçons sur les centres nerveux*, 1878 ;

12° Un *Traité élémentaire d'histologie* ;

13° Un volume en collaboration avec le docteur Guichet, *Manuel de pathologie interne ;*

14° Un *Cours de médecine opératoire ;*

15° Un *Manuel de physiologie ;*

16° *Le Traitement du spina-bifida* par la méthode du docteur Morton, traduit de l'anglais, en collaboration avec le docteur Guichet ;

17° Une série d'annuaires connus sous le nom de : *Guide de l'étudiant ;*

18° Enfin un *Atlas d'anatomie chirurgicale.*

Vous voyez, cher ami, par cette simple énumération, que je ne suis pas resté inactif. Voulant déprécier mes ouvrages, Le Fort, qui fut toujours mon adversaire, disait que j'émiettais la science. Mais « la critique est aisée », etc.

En 1870, j'étais chirurgien traitant aux ambulances du Luxembourg, annexes du Val-de-Grâce ; j'avais pour collègues Bérenger-Féraud, Giraldès et Péan.

En 1874, je fondais un journal médical pratique, *Paris médical*, que je cédai en 1880 à mon confrère, le docteur Bouchut.

De 1863 à 1881, je me suis consacré presque exclusivement à l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire, à l'Ecole pratique de la Faculté.

Pendant cette même période, j'ai publié un grand nombre

d'articles scientifiques et d'enseignement dans la *Gazette des hôpitaux*.

Tout le monde connaît les services que j'ai rendus à des milliers d'élèves *abandonnés* par la Faculté de médecine.

La Faculté seule a méconnu ces services, et m'en a récompensé en détruisant mon enseignement. Exigerait-elle de la reconnaissance ?

Mon enseignement et mes publications m'ont fait remarquer à l'Etranger, mais non en France, vous saurez plus tard pourquoi. Je suis chevalier de la Rose du Brésil, Commandeur du Christ du Portugal, Commandeur du Lion et du Soleil de Perse, et officier du Medjidié.

Comme situation officielle et distinctions honorifiques en France, mon bilan est nul. On ne m'a jamais proposé le plus petit poste officiel, et je n'ai pas reçu la plus légère récompense pour mes travaux. De sorte que je ne dois aucune reconnaissance à la Nation, à moins qu'on ne doive quelque chose à son pays pour y être né et pour y avoir vécu.

Je suis libre et indépendant, je n'appartiens à aucune coterie. Je ne suis ni de la Faculté de médecine ni de l'Académie, et je dirais volontiers ce que le spirituel auteur de l'*Immortel* et M. Auguste Vacquerie disent de l'Académie française : *Je n'en voudrais pas être*.

Personne ne me connaît mieux que vous, mon cher ami. Si je voulais faire une apologie, je vous dirais que je ne suis ni débauché, ni buveur, ni fumeur, ni joueur; que je suis ni envieux, ni jaloux, ni médisant, ni calomniateur, et que, de plus, je ne dois rien à personne.

Et pourtant, vous ne me trouveriez pas deux douzaines d'amis parmi les deux mille cinq cents confrères qui habitent Paris. Je puis vous assurer cependant qu'ils me connaissent presque tous, soit personnellement, soit par mes cours, soit par mes ouvrages.

Cela vous paraît étrange, n'est-ce pas ? inexplicable même ?

Questionnez, mon cher ami. On vous dira que j'ai un mauvais caractère : cela est faux. On vous dira que je suis insociable: n'en croyez rien. On vous dira que je suis mauvais coucheur, ils mentent.

Voici, mon cher, le pourquoi de cette malveillance générale ; c'est la pure vérité, vous en verrez les preuves.

Un moraliste y trouverait à méditer !

En 1859, j'eus le malheur d'avoir pour camarade d'internat, à la Salpétrière, un drôle qui s'avisa un jour de m'accuser de délation.

C'était pure calomnie.

Je lui administrai *illicò* une correction dont il doit encore se souvenir.

Irrité d'avoir été fustigé, mon calomniateur, de concert avec un autre drôle de ses amis, trama toute une machination, et, à mon insu, il écrivit à nos collègues des autres hôpitaux, hypocritement et dans l'ombre, propageant ainsi la calomnie.

Le bruit calomnieux se répandit dans le personnel médical de tous les hôpitaux ; de là il passa en ville, dans les cabinets de consultation, d'où il fut colporté en province. Il franchit les frontières, et plus tard, traversant obliquement l'Atlantique, il se répandit, plus vivace peut-être, dans la partie méridionale du Nouveau-Monde,

Vous souvenez-vous de la description de la calomnie par Beaumarchais dans le *Barbier de Séville* (acte II, scène VIII) ?

Quelle peinture admirable ! Comme elle s'applique bien au cas dont il s'agit !

« La calomnie, Monsieur, vous ne savez guère ce que vous dédaignez. J'ai vu les plus honnêtes gens en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreur, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien.... D'abord un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, *pianissimo*, murmure et file, et lance en *courant* le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et *piano*, *piano*, vous le glisse adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe ; il chemine ; et, *rinforzando*, de bouche en bouche, il va le diable, puis tout à coup, je ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil.

« Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général, un *crescendo* public, un chorus universel de haine et de proscription. »

Qui aurait pu s'imaginer qu'une gaminerie dût avoir les conséquences graves que je ferai connaître ?

---

*Le Gérant :* J.-A. Fort. POITIERS. — IMPR. OUDIN

Si j'avais alors arraché la langue du calomniateur, ou logé une balle dans sa tête, je ne me trouverais pas aujourd'hui dans la nécessité de vous dévoiler mes ennemis.

Mes adversaires militants, vous les trouverez en chair et en os dans ce récit. Ceux qui ne m'ont pas combattu ouvertement, qui ont été inconscients ou indifférents, se raviseront peut-être, et, faisant appel à leurs bons sentiments, ils verront qu'ils ont été entretenus, en véritables dupes, dans une déplorable erreur pendant de longues années.

La vérité ne peut manquer d'éclater lorsque les preuves de la culpabilité des uns et de l'innocence de l'autre sont là, palpables et évidentes.

Mes principaux adversaires, notamment Le Fort et Farabeuf, assurent que je suis atteint du délire de persécution. Ils croient voir la *paille* du voisin, et n'aperçoivent pas leur *poutre*. Vous vous rendrez compte, mon cher ami, preuves en mains, vous direz que je juge les choses sainement, et que les méchants ont toujours cherché à égarer l'opinion pour donner le change.

Les honnêtes gens ne s'y laissent pas prendre.

Je dois vous dire, avant de terminer, que ma biographie, publiée dans le *Supplément* du *Grand Dictionnaire de Larousse*, est écourtée et bien incomplète.

Vous rappelez-vous cet excellent Gascon Paul Labarthe ? Il publia aussi ma biographie en 1868, dans son ouvrage intitulé : *Nos médecins contemporains*. En 1868, déjà, Labarthe disait : « Le *quanta tulit fecitque puer* d'Horace peut très bien s'appliquer à M. Fort..... »

Mais n'anticipons pas, et, pour rester fidèle à la méthode, fermons ici cette première lettre.

## *DEUXIÈME LETTRE*

Saint-Jean-de-Luz, 8 août 1888.

Je sais, mon bon ami, que votre intention bien arrêtée est de publier ces lettres. Je ne m'y oppose pas, parce que j'avais déjà conçu le plan de cette publication. Au moment où j'ai pris cette résolution, j'aurais peut-être désiré que ma biographie fût publiée après ma mort; mais, réflexion faite, autant vaut que ce soit de mon vivant.

Vous avez, comme moi, une fille, mon cher ami, et vous comprenez la profondeur de mon affection pour elle. C'est surtout pour cette chère enfant que je veux étaler ma vie aux yeux des autres ; je veux qu'elle sache ce que j'ai été, ce que j'ai souffert. Elle saura me défendre, si c'est nécessaire ; c'est entre ses mains que je déposerai les documents authentiques dont il sera question dans le *Récit de ma vie.*

Pour tout dire, je dois ajouter que j'ai été conseillé récemment encore par l'un des hommes de science les plus éminents, à la suite d'une conversation intime. « N'hésitez pas, m'a-t-il dit, profitez de votre retour d'Amérique pour faire connaitre votre vie entière ; ne ménagez pas ceux qui vous ont calomnié, mais allez doucement et sûrement. »

Vous connaissez ma ville natale, mon cher ami : c'est Mirande, jolie sous-préfecture du département du Gers.

C'est là que je naquis, le 19 octobre 1835. Mon père, qui avait été chirurgien de l'armée sous le premier Empire, se retira, après la guerre d'Espagne, à Mirande, où il établit une fabrique de liqueurs.

*Mon enfance.* — Je fus élevé avec le lait des montagnes ; ma mère est née dans les Hautes-Pyrénées. Elle m'allaita, m'emmaillotta et me dorlota si bien que je poussai comme un champignon. D'un saut j'arrivai à trois ans. Mes cheveux blonds et bouclés me faisaient chérir des dames. Madame Sainte-Croix, bonne vieille vêtue de noir et portant une coiffe blanche, char-

gée de m'enseigner les lettres de l'alphabet, m'accorda des préférences et des privilèges que n'avaient pas les autres enfants. Je m'en souviens comme si j'y étais encore.

A cet âge, les enfants sont naturellement insubordonnés, et nous méritions sans cesse d'être punis. Elle corrigeait les bruyants, les paresseux et les récidivistes avec de petits coups de baguette sur les doigts, tandis qu'elle infligeait une punition plus douce à deux ou trois préférés. Elle nous faisait asseoir sur une grande boîte percée de trous, qu'elle appelait son chauffe-pieds, d'où une chaleur douce vous pénétrait de bas en haut ; puis elle se déchaussait et nous livrait ses pieds revêtus d'un bas noir bien tiré. La malheureuse avait des engelures, et nous, les préférés entre tous les bambins, nous étions condamnés à les lui gratter. Je me souviens encore de sa voix. « Gratte le derrière », disait-elle ; elle voulait dire le talon, le derrière de son pied.

Je grandis, et lorsque je sus dire *ba-be-bi-bo-bu*, j'avais cinq ans ; ma mère me mit alors dans une école où les enfants étaient plus grands. Les jours et les mois passaient rapidement, et nous menions, mon frère Gustave et moi, une existence fort douce, étant tous les deux très gourmands et très joueurs.

Lorsque mon père me fit baptiser, on me donna les noms de Joseph-Auguste ; mais ma mère, je ne sais pourquoi, m'appela toujours Aristide, et le nom de cet Athénien si juste m'est resté, quoiqu'il ne m'appartienne pas.

J'avais sept ans lorsqu'on m'annonça que ma mère avait découvert un petit frère sous un chou du potager. Je fus ravi à la pensée d'avoir un frère plus petit que moi, à qui je pourrais donner des ordres, que je pourrais gouverner. Ce qui me combla de surprise, ce fut d'apprendre que ma mère avait éprouvé une telle joie qu'elle en était tombée malade. La maladie dura neuf jours. Tous les matins, Madame Mariette venait de l'extrémité de la ville à la maison de mon père pour voir l'enfant. Elle administrait des remèdes à maman pour lui donner du lait. Je la croyais sur parole.

Quand mon père rentra, je lui demandai si j'étais né aussi sous un chou. « Non, me répondit mon père, tu es né à l'*Ormière*, dans un arbre que je te montrerai », et je ne lui laissai plus de repos jusqu'à ce qu'il m'eût montré un gros ormeau dont le

tronc creux était percé d'un gros trou. Mon père m'expliqua comment j'avais mis ma tête à ce trou et lui avais tendu les bras en l'appelant *papa !!*

Mon oncle de Lourdes, ville fort connue alors par le chocolat Pailhasson et depuis par la Grotte, vint à Mirande pour être parrain du nouveau-venu et lui donner son nom, qui était Prosper, c'est-à-dire heureux. Mon gros oncle, fort ventru, arriva en soufflant et nous apporta une grosse boule de beurre de la montagne, qui exhalait une odeur délicieuse, et une aune de boudin fait dans sa propre maison.

L'heureux jour arriva. On porta mon jeune frère sur les fonts baptismaux pour lui mettre sur la langue le sel, emblème de la sagesse. La maison se vida, et je restai seul avec Jeanneton, la vieille cuisinière. Etant très gourmand, j'étais toujours fourré sous ses jupons, c'était son expression, et je profitais à chaque instant de quelque bonne aubaine ; je léchais un plat, je trempais un morceau de pain dans une sauce, etc., etc. Lorsqu'on rentra de l'église où mon frère avait hurlé lorsqu'on lui avait mis le sel sur la langue, il fut question de dîner. On dit à la cuisinière d'apporter le beurre de l'oncle. Elle ne l'avait pas vu. On l'avait pourtant mis sur la table! Ma mère, en rentrant, m'avait bien dit : « Es-tu malade, Aristide ? Tu as le ventre bien gros ? — Non, maman. »

Enfin, à force de recherches, d'investigations, de questions habilement dirigées, on finit par savoir que la boule de beurre entière se trouvait dans mon estomac avec près d'un demi-mètre de boudin. J'étais rond comme un petit tonneau.

Les années passèrent rapidement, sans incidents particuliers, excepté toutefois nos écarts de gourmandise.

Vous êtes un grand observateur, vous, mon cher ami, et vous m'en avez donné plus d'une preuve. Vous devez avoir été frappé de ce fait que chaque âge a sa passion dominante. Presque tous les enfants sont gourmands ; quelques-uns poussent la gourmandise jusqu'à la gloutonnerie, et ils ont presque tous la passion des jeux. Dans quels cœurs l'amour va-t-il de préférence se nicher ? chez les adolescents. L'adulte devient gourmet, tout en restant souvent amoureux, s'il n'est pas joueur. Le vieillard est avare.

Certes, je reconnais qu'il y a beaucoup d'exceptions à ces

règles. Il en est de l'homme psychologique comme de l'homme physiologique ou pathologique. Il n'y a pas deux nez qui se ressemblent, il n'y a pas deux caractères identiques, et il est impossible de trouver deux cerveaux, deux âmes, qui pensent, jugent et raisonnent de la même manière. Pour les mêmes raisons, deux hommes, psychologiquement parlant, ne pourront être identiques. Voilà pourquoi, — mais ceci mériterait un grand développement, — vous rencontrerez des vieillards amoureux, des adolescents avares et des adultes gloutons.

Plus nous avançons dans la vie, plus nous sommes frappés du peu de ressemblance des hommes entre eux !!

Eh bien ! mon cher ami, je vous l'avouerai sans détour, j'ai été horriblement gourmand pendant mon enfance. Jugez-en plutôt.

Un lundi, jour de marché à Mirande, ma mère fit entrer une paysanne et lui acheta un panier de figues. Comme elle connaissait notre gourmandise, elle fit mettre par la servante le panier en sûreté. Il fut suspendu à un clou du plafond de la cuisine au moyen d'un long bâton pourvu d'un crochet. Mon frère et moi n'avions que deux pensées et deux regards : une pensée et un regard de crainte pour notre mère ; une pensée et un regard de convoitise pour le panier de figues.

Lorsque nous crûmes le moment favorable, nous montâmes sur un échafaudage. Un fauteuil fut hissé sur une table et une chaise sur ce fauteuil. Je grimpai, et j'ôtai le panier dont le poids, presque aussi lourd que celui de mon corps, faillit me faire dégringoler. Les pièces de l'échafaudage furent remises à leur place, et nous courûmes, mon frère et moi, chercher une cachette. Nous pénétrâmes dans l'endroit le plus réservé de la maison, où nous nous enfermâmes au verrou. Toutes les figues furent dévorées avec leur peau, pour engloutir la preuve du délit.

Le soir, à table, nos parents furent surpris de notre manque d'appétit, et ce fut ensuite un étonnement général de constater la disparition complète des figues. Une formidable indigestion nous accusa pendant la nuit.

## TROISIÈME LETTRE.

Saint-Jean-de-Luz, 9 août 1888.

Passons rapidement, si vous le voulez bien, mon cher ami, sur ces premières années.

A dix ans, je fus placé au collège de Mirande, dirigé par M. Abadie, que les élèves appelaient Pancrace, le professeur le plus brutal que j'aie jamais connu.

Pancrace était un homme grand et maigre, se rasant seulement le dimanche, portant constamment une vieille casquette graisseuse, un bas de laine grise autour de la gorge, jusqu'au menton, et des pantoufles fourrées. Il grignotait sans cesse des pastilles de gomme dont il prenait un huitième environ, tous les quarts d'heure, pendant la classe. Il était toujours armé de petites baguettes de bois tendre et flexible, dont il aimait à frapper les doigts des élèves avec une vigueur telle qu'il fendit un jour la peau du dos de la main à un de mes camarades, François Maumus, devenu depuis un capitaine de marine aussi actif qu'intrépide. Nous nous amusions beaucoup d'une goutte de sirop de gomme qui perlait en hiver au bout du nez de Pancrace, et qu'il essuyait avec son doigt ou avec la manche de son habit toujours d'une propreté douteuse.

Presque cruel envers nous, il éprouvait un grand plaisir à nous appeler auprès de lui pour un méfait quelconque, vrai ou supposé, et il nous écrasait la pointe de nos petits pieds avec ses grosses pattes, de tout le poids de son corps. Ou bien, il nous saisissait l'extrémité d'un doigt et le pressait fortement en le tordant, ce qui nous arrachait des cris de douleur. L'un de ses moyens de correction favori était de nous tirer avec force les cheveux de la tempe et de nous soulever, malgré nos hurlements. Ce qui lui plaisait aussi, c'était de nous appuyer sur la tête l'extrémité pointue d'un manche du canif en corne qui ne le quittait jamais.

Ce que ses mauvais traitements lui attiraient de haine de la part des élèves est facile à comprend re ! Pour un rien il nous

*Le Gérant :* J.-A. FORT. POITIERS. — IMPR. OUDIN

faisait manger plusieurs heures de cachot, cachot creusé dans l'épaisseur d'un mur, sans autre ouverture qu'une fente entre le haut de la porte et le mur.

Mais, en revanche, tous les élèves avaient une vraie affection pour les deux professeurs, l'abbé Lafargue et M. Léandre Abadie, le frère du directeur.

*Mon apprentissage en pharmacie.* — Je quittai le collège de Mirande en 1849 pour étudier la pharmacie. J'avais quatorze ans. J'entrai comme élève chez M. Ducos pour y faire un apprentissage de trois ans. Mon maître m'enseignait la pharmacie et la chimie. Je recevais tous les jours une leçon de l'abbé Ducasse pour préparer mon baccalauréat. Le reste de mon temps se passait à rouler des pilules, à piler de la moutarde, à pêcher des sangsues, à balayer la pharmacie et à nettoyer les flacons des étagères. J'étais nourri, chauffé et éclairé chez le pharmacien, mais je ne recevais pas un radis. Madame Ducos m'entourait des soins les plus maternels. J'ai conservé pour elle et pour sa fille, Madame Lenclud, une affection de fils et de frère.

Pendant les trois ans que dura mon apprentissage, je fis quelques progrès ; mais j'eus à supporter quelques réprimandes, surtout pour ma gourmandise. Je faisais une consommation prodigieuse de sirops, ayant une prédilection particulière pour ceux de gomme et de coings. Les flacons de pastilles, celles de calabre principalement, disparaissaient à vue d'œil. Je dois dire pourtant que j'étais aidé dans cette consommation, et qu'il m'arrivait quelquefois d'offrir quelques pastilles à des amies d'enfance, notamment aux filles du docteur B... qui s'arrêtaient souvent à la pharmacie en allant à leur pension.

Ma passion pour le sucre désolait mon père, qui avait l'esprit ingénieux. Il me le prouva un jour que j'avais une dent à faire extraire. Me promettant de la faire tomber sans douleur, il y plaça un fil solide et le fixa à un clou, puis il prit, sans que je m'en aperçusse, un fer rougi au feu et me l'approcha du visage.

Naturellement je me retirai brusquement et je pleurai amèrement, de confusion plutôt que de douleur, en voyant ma dent suspendue au fil.

Voici ce qu'il imagina pour me guérir de ma passion pour le sucre.

Mon père, possédant une fabrique de liqueurs, avait chez lui u sucre et des sirops en profusion. Un jour, il fit placer dans le magasin une immense bassine pleine de belle cassonade, et il nous dit, à mon frère et à moi, que nous pouvions en manger à discrétion. Il nous enferma à clef dans le magasin où il nous laissa pendant plusieurs heures. Profitant de la permission, nous fîmes une vraie bombance. Nous en fûmes malades ; mais la guérison était opérée.

Vous ne sauriez vous imaginer, mon cher ami, à quelle ruse peuvent recourir les enfants poussés par la gourmandise, et ceci m'amène à vous raconter l'histoire de la *nèfle de chat*. Dans le Midi de la France, on a l'habitude de cueillir les nèfles encore vertes, pour les soustraire aux maraudeurs, et de les faire mûrir en les plaçant, non sur de la paille, qui leur communique un mauvais goût, mais sur des tas de blé. Je passais tous les jours devant les nèfles du patron avec un regard de convoitise, et je me demandais comment je pourrais faire passer ces fruits délicieux, sans être aperçu, du tas de blé dans mon estomac. Je ne tardai pas à trouver un moyen. Le soir, après dîner, pendant que le pharmacien et sa femme causaient au coin du feu, un neveu du pharmacien et moi nous ôtions nos chaussures et nous grimpions au grenier où nous trouvions dans les nèfles un dessert supplémentaire qui ne nous déplaisait pas. Le larcin s'opérait en pleine obscurité, et nous faisions notre récolte à tâtons, croquant à belles dents les nèfles mûres que nous reconnaissions à leur mollesse. Ce manège durait depuis plusieurs jours, lorsqu'un soir, après avoir ingurgité plusieurs nèfles molles, mon compagnon se mit à courir comme un voleur qu'on aurait surpris ; il dégringola bruyamment les escaliers en criant de toutes ses forces : Au secours ! au secours ! je suis empoisonné !

Il alla, tout effaré et les cheveux en désordre, gesticulant et criant, échouer aux pieds de son oncle qui s'écria : Mais qu'a cet enfant ? Qu'as-tu donc ? — Je suis empoisonné.

On vit alors que sa bouche était toute empâtée d'une matière noire et poisseuse dont l'odeur fit reculer le pharmacien lui-même de plusieurs pas !

M. Emile Zola n'était pas encore connu, et on n'appelait pas cette chose par son nom.

Le pharmacien se contenta de dire : Il a la bouche pleine de *chose de chat* ; c'est une odeur horrible.

Le gamin avait, en effet, mangé tous les fruits mous qui étaient tombés sous sa main, et parmi eux il se trouvait une *nèfle de chat*. Cette circonstance contribua beaucoup à ma guérison, car si je n'avais pas mangé moi-même cette nèfle étrange, c'est par pur effet du hasard.

Quoique que je fusse gourmand à cette époque de ma vie, j'étais un enfant très sage et je n'avais aucune des mauvaises habitudes des enfants de mon âge. Je dois dire aussi que l'injustice m'indignait. Mes lèvres commençaient à s'ombrager du duvet tant désiré par les jeunes gens, et j'étais d'une conduite irréprochable. Un jour, mon père m'apostropha avec vivacité ; il m'accusa d'être sorti pendant la nuit. Un de ses amis disait m'avoir rencontré : j'étais innocent. Malgré mes protestations, mon père ne me crut pas. Je pris alors une résolution énergique et soudaine. « C'est intolérable, dis-je à ma mère, d'être ainsi accusé injustement. Comment supporter d'être traité ainsi ? Je partirai aujourd'hui même pour Paris. » — Une heure après, je casse ma tirelire. J'en retire le contenu, 18 fr. 50 ; je prends par écrit l'adresse de mon oncle à Paris, M. Laporte, 4, rue des Fossés-Saint Bernard, et je pars sans tambour ni trompette. Je savais qu'un homme meurt bien rarement de faim et je calculai qu'en dépensant un franc par jour, j'arriverais à Paris en quinze jours.

Il était dix heures du matin quand je me mis en route, à pied. A un quart d'heure de la ville, je vis arriver le courrier, la malle-poste ; il n'y avait pas encore des chemins de fer dans mon pays. Je demandai avec aplomb au conducteur, M. Justrabau, s'il voulait me prendre avec lui ; il y consentit ; et comme il paraissait s'ennuyer seul, il fut enchanté de m'avoir pour compagnon de route. Nous brûlions le pavé. Nous arrivâmes rapidement à Auch, puis à Montastruc, troisième relai.

Jusque-là j'avais habilement esquivé les questions indiscrètes du conducteur, qui me dit alors sévèrement : « Mon ami, je

veux enfin savoir où vous désirez aller. Je consens à vous garder avec moi, mais dites-moi au moins où vous allez ».

J'espérai un moment qu'il me protègerait, et je lui dis sans hésitation : « Je vais chez mon oncle, à Paris. »

Il fut stupéfait. « Comment ! sans bagages ? Avez-vous de l'argent, au moins? — J'ai 18 fr. 50 centimes. »

Et, pressé par ses questions, je lui racontai mon histoire. Il me pria de descendre, ne voulant pas prendre sur lui une telle responsabilité.

La voiture partit. Je m'assis sur le bord de la route, et je réfléchis.

« Bah! me dis-je, je suis parti, j'ai de l'argent, je ne manque pas d'énergie, j'irai à Paris à pied. Et je me dirigeai vers Fleurance, où j'arrivai vers une ou deux heures. C'était le quatrième relai du courrier.

Je n'avais pas encore déjeuné, et je mourais de faim. Ayant calculé ce que je pouvais dépenser journellement, et ne me faisant aucune illusion sur la modicité de mon pécule, je résolus de fortement économiser.

J'entrai chez un boulanger, j'achetai un pain de deux sous, et je cherchai ensuite une épicerie où l'on me donna pour un sou de fromage. Je déjeunai.

En arrivant sur la place de la ville de Fleurance, j'aperçus deux gendarmes. Je crus qu'ils me regardaient obstinément. La peur me prit. Je songeai alors que le conducteur du courrier leur avait peut-être conté mon cas, et qu'ils étaient déjà à ma recherche. Comme ils venaient de mon côté en me regardant, je ne conservai plus aucun doute, et, en un instant, je vis passer devant mes yeux des gendarmes, des chaînes, des juges, la prison, que sais-je encore ? J'avais l'esprit vif, et je prenais vite une résolution. Je pensais que mon père avertirait la police, que je rencontrerais dans toutes villes des gendarmes à mes trousses, et que je ne pourrais pas leur échapper. En un instant, je ne pensai plus à Paris, je voulus retourner à Mirande, et je me repentis de mon coup de tête.

Je rétrogradai. Les gendarmes ne paraissaient plus. Je n'eus plus qu'une idée fixe : rentrer le soir même. Pour rien au monde, je n'aurais voulu passer une nuit hors de la maison paternelle.

*Le Gérant :* J.-A. FORT. POITIERS. — IMPR. OUDIN.

Je calculai qu'en marchant bien, et je croyais avoir de bonnes jambes, je pourrais arriver chez mon père avant minuit. Je hâtai le pas.

Je marchais en plein soleil, je transpirais abondamment, et mon maigre déjeuner m'avait donné une soif mortelle, que je ressentis surtout en pleine route entre Fleurance et Montastruc. Que faire ? Il n'y avait, au fond des fossés, qu'une eau sale et boueuse. J'aperçus une ferme ; j'allai demander un verre d'eau. Je ne doute pas aujourd'hui d'avoir été pris par la brave fermière pour un jeune malfaiteur.

Pressé par l'heure, je me remis en route ; je passai devant Montastruc sans m'arrêter.

Mes chaussures me gênaient, et mes jambes étaient déjà toutes raides.

Je voulais être et j'étais énergique. Je continuai à marcher, mais ma marche se ralentissait. Je sentais que mes pauvres jambes n'en pouvaient déjà plus.

La nuit venait, je marchais toujours.

Enfin, j'aperçois la cathédrale d'Auch, je me hâte et j'arrive dans un hôtel où on louait des voitures. « Il me faut une voiture », dis-je à un garçon, « je suis pressé, il faut que je parle au patron. » Voici le patron. « Monsieur, il faut qu'on me conduise tout de suite à Mirande. — Il est bien tard, dit-il; on ne voyage pas à cette heure. — Mais, Monsieur, il le faut, c'est urgent. » Je le suppliai tellement qu'il accepta. « Cela vous coûtera 16 francs », me dit-il.

Seize francs ! J'avais 18 fr. 35 centimes ! et j'allais donner toute ma fortune à ce conducteur, mes économies d'une année entière. « Partons », lui dis-je.

Il fit atteler, et pendant ce temps il me mena dans l'hôtel, où on me servit à manger.

Pendant que je soignais l'estomac, mes pieds, meurtris par la marche, étaient devenus si douloureux et si enflés qu'on fut obligé de me déchausser. On me porta sur le cabriolet, on entoura mes pieds avec une couverture et de la paille, et je parcourus la même route que j'avais franchie le matin avec le courrier.

Je pressais le conducteur, il n'allait pas aussi vite que je le désirais. Enfin nous arrivâmes à une heure de la nuit.

Je me suis toujours souvenu de l'entrevue que j'eus avec mon père le lendemain ; je n'eus pas envie de recommencer.

J'avais dix-sept ans, j'étais un jeune homme. Mon père fondait sur moi de très belles espérances ; il prétendait que je serais un bon pharmacien. « Ne sois pas paresseux, mon fils, me disait-il; tu iras plus tard à Paris. Il faudra beaucoup travailler. Tu trouveras des pharmaciens qui te feront piler des bouchons dans leur pharmacie pour faire croire qu'on est très occupé chez eux, et le matin, dans une mansarde, tu te laveras bien des fois le visage avec de l'eau dont il faudra rompre la glace. » Malgré ces menaces, je n'avais qu'une idée, voir Paris.

*Stage dans la pharmacie Pailhasson, à Lourdes.* — Voulant me fortifier dans l'art pharmaceutique, et me trouvant plus enfant qu'on ne doit l'être à mon âge, mon père jugea qu'il serait prudent de ne pas me livrer encore à moi-même, et, sous l'œil du parrain de mon frère, dont j'avais autrefois dévoré le boudin et le beurre, il me plaça comme élève chez Monsieur Pailhasson, pharmacien et chocolatier à Lourdes.

Ce n'est pas en quelques jours qu'un enfant peut se corriger, lorsqu'il est extrêmement gourmand. Aussi pourrais-je donner d'excellents renseignements sur toutes les qualités du chocolat Pailhasson, que je dégustais souvent.

Comme les habitants de Lourdes jouissent habituellement d'une bonne santé, le pharmacien Pailhasson occupait ses élèves à la fabrique de chocolat. Nous *cassions* avec une petite pierre les amandes de cacao tenues entre le pouce et l'index de la main gauche ; puis il fallait les *monder* avec de larges tamis. Après cela, les ouvriers les écrasaient, les mêlaient à parties égales de sucre, et faisaient sur une pierre chaude, au moyen d'un rouleau d'acier, une pâte qu'on coulait ensuite dans des moules ou qu'on roulait en pastilles. C'est ainsi qu'on fait le chocolat à la main.

Le soir, il arrivait fréquemment que Madame Pailhasson, la belle Rosella, la plus belle femme du département des Hautes-Pyrénées, m'invitait à lire avec elle.

C'était une belle brune ! Elle était ravissante dans son lit

avec un ruban rouge autour de sa tête ! Ma mère m'avait élvée de telle façon que je n'eus jamais une pensée offensante pour cette jeune et jolie femme pendant les longues soirées où je lui faisais la lecture tout près de son lit. Elle me traitait comme un enfant, et moi je l'aimais comme j'aurais aimé une jolie tante.

Elle devint maussade, impatiente ; ma lecture ne lui plaisait plus ; elle eut parfois pour moi quelques paroles aigres.

Un jour, je lui ripostai vigoureusement. J'écrivis à mon père, qui vint me chercher, et je retournai à Mirande.

La belle Madame Pailhasson, à qui des mauvaises langues ont fait jouer un rôle ridicule et invraisemblable à propos de la Grotte de Lourdes, mourut en 1887, à la suite d'une douloureuse maladie.

J'étais très maigre, et je toussais beaucoup ; on me crut phtisique, on m'envoya aux eaux de Cauterets. La toux cessa et la santé revint.

## *QUATRIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 10 août 1888.

Ai-je eu raison de vous raconter ces enfantillages? Je le crois. Mon père, qui était sévère, m'administrait de rudes corrections. J'avais pour lui cependant une profonde affection. Mais il se préoccupait vivement de mon avenir, et il avait confiance en mes aptitudes.

*Stage en pharmacie à Bordeaux.* — Il résolut de m'envoyer à Bordeaux pour y continuer mes études de pharmacie. J'y passai près d'un an, et pendant ce temps je travaillai avec ardeur. Pendant que je faisais mon stage en pharmacie, je suivis le cours de botanique au Jardin des Plantes, où j'obtins un prix, comme le prouve le certificat suivant du directeur du Jardin des Plantes.

MAIRIE DE BORDEAUX. Bordeaux, le 7 octobre 1854.
*Jardin des Plantes.*

Le professeur, directeur du jardin, certifie que M. Aristide Fort, natif de Mirande, département du Gers, a suivi avec exactitude, zèle et succès le cours public de botanique du jardin, où il a obtenu au concours des élèves le premier prix des éléments, le second avec les élèves de première année, et aussi pour l'étude des plantes officinales. De plus, M. Fort a suivi avec succès les excursions. En foi de quoi le présent certificat lui est délivré pour lui servir au besoin.

J.-F. LATERRADE.

Malgré sa sévérité, mon père m'aimait tendrement. Il m'écrivait fréquemment pendant mon stage à Bordeaux. Voici une de ses lettres :

Mirande, le 5 février 1854.

MON CHER FILS,

Je réponds à ton aimable lettre par laquelle tu me souhaites une bonne fête, et dans laquelle tu me dépeins de si bons sentiments.

Tu ne dois pas douter du plaisir qu'elle m'a causé.

Il est bien doux pour un père de posséder un fils qui pense comme tu nous écris. Je me flatte d'avance que ta conduite sera conforme à ta lettre, et que je n'aurai jamais qu'à me louer de toi.

Ma santé est toujours chancelante, etc.

Ton dévoué père,

F. FORT.

Après une longue maladie, mon père mourut. C'était le 13 mai 1854.

Cet événement eut une grande influence sur ma destinée. Je dois vous dire, mon cher ami, que mon père avait des idées arrêtées, et que pour rien au monde il n'aurait consenti à me voir abandonner les études de pharmacie.

C'était cependant mon secret désir. Mais je ne m'attendais pas à trouver une opposition systématique chez ma mère. Elle me déclara nettement qu'elle ne consentirait pas à me voir abandonner la pharmacie, parce que telle était la volonté de mon père.

Je voulais être médecin. Mais que de difficultés à l'horizon ! C'est ici, mon ami, que vous pourrez juger de mon caractère. Je voulais aller à Paris pour y étudier la médecine. Je savais que ma mère ne voulait pas et ne pouvait pas m'entretenir dans la capitale pour y faire mes études. Mon projet était de chercher une place d'élève en pharmacie, afin de subvenir à mes frais d'instruction médicale. Mais, pour être médecin, il fallait passer par le baccalauréat! Que de difficultés amoncelées !

Ce qui faisait mon désespoir, c'était de voir ma mère ne rien comprendre au culte subit que je professais pour la science d'Esculape.

Une vraie fièvre de travail s'empara de moi. Je pris une résolution énergique, et je finis par obtenir de ma mère l'argent nécessaire à mon voyage.

*Mon arrivée à Paris.* — Au commencement de l'année 1855, j'arrivai chez mon oncle Laporte, négociant en gros à l'entrepôt des vins à Paris. Je reçus l'accueil le plus bienveillant et le plus affectueux, non seulement dans la famille de mon oncle, mais aussi dans celle de M. Labadie-Sinoquet.

Une place très lucrative d'élève en pharmacie se présenta, je la refusai après réflexion.

Ne croyez pas, mon cher ami, que je refusai cette situation par

paresse ou par le désir d'un plus grand lucre. C'est que je poursuivais toujours la même idée. Je voulais quand même être médecin, et par conséquent bachelier. Rien ne m'aurait coûté pour obtenir mon baccalauréat.

*Mon baccalauréat.* — Que faire? Il ne fallait pas compter sur ma mère. La situation était un peu embarrassante.

Pendant que je songeais aux moyens de sortir honorablement de cette situation, j'appris qu'un de mes compatriotes, M. Dupuy-Cestac, d'Auch, aujourd'hui bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts, dirigeait, rue d'Enfer, une institution, où il formait assez rapidement des bacheliers. Je n'étais pas précisément dépourvu d'intelligence, j'avais de la bonne volonté, et depuis mon départ du collège de Mirande, j'avais reçu maintes leçons de mes maîtres ou de professeurs particuliers. J'entrai donc, le 13 janvier 1855, chez M. Dupuy, qui me fit la promesse de me préparer en six mois.

En effet, le 13 juillet 1855, six mois après, jour pour jour, singulier effet du hasard, j'étais en possession de mon diplôme.

Ma joie n'avait pas de bornes; je rentrai à l'institution comme un fou, embrassant tout le monde, depuis le concierge jusqu'au directeur, pour qui j'ai conservé une affection sincère. Je me trouvai alors avec un diplôme dans ma poche, et quelques sous dans l'autre.

Je réfléchis sérieusement, et je compris qu'il me faudrait une grande énergie pour poursuivre mon but.

Mais, tout d'abord, il fallait vivre, et je ne voulais pas être à charge à mon oncle.

*Stage chez Cadet-Gassicourt.* — Je fus accepté comme deuxième élève, au prix de vingt-cinq francs par mois, par M. Cadet-Gassicourt, pharmacien de l'Empereur, père de notre confrère de l'hôpital des Enfants. Les conditions étaient un peu rudes chez ce pharmacien austère. On se levait à 5 heures en hiver pour faire la toilette de la pharmacie; on avait, à déjeuner, un morceau de pain et quinze centimes pour faire ses provisions. A dîner, on était admis à la table du pharmacien; mais au dessert on nous faisait comprendre poliment qu'il fallait nous retirer, et que nous n'y avions pas droit. Il était interdit de s'asseoir avant dix heures du soir; les jambes nous rentraient dans le corps.

Au bout de trois mois, poursuivant toujours mon idée fixe d'étudier la médecine, et trouvant un pharmacien qui m'accordait du temps pour mes études, je pris congé du célèbre apothicaire qui me remit le certificat suivant :

Je soussigné, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, pharmacien de l'Empereur, demeurant rue Saint-Honoré, n° 108, certifie que M. Fort (Aristide), natif de Mirande, département du Gers, entré chez moi en qualité d'élève en pharmacie, le dix-sept août mil huit cent cinquante-cinq, en est sorti à la fin du mois d'octobre de la même année. Je ne puis que rendre bon témoignage de l'instruction pratique, du travail et de la probité de ce jeune élève.

Paris, le 20 novembre 1855.

C. CADET-GASSICOURT.

*Stage rue du Temple.* — J'entrai alors chez un autre pharmacien, rue du Temple, 51. Les conditions de notre arrangement me plaisaient infiniment, en ce sens qu'elles me laissaient du loisir pour suivre les cours de l'École de médecine et pour travailler. Le pharmacien m'allouait vingt francs par mois, le dîner, et quatre heures de liberté toutes les après-midi. C'était tout ce que je désirais. Il est vrai que mon lit, humide comme la paille d'un cachot, était dans un mur ; on l'abaissait tous les soirs, et on le réappliquait le matin. Dès le point du jour, je travaillais à la pharmacie, je déjeunais à la crèmerie voisine (30 centimes), et je suivais assidûment les cours de l'École de médecine.

Je rédigeais mes cours le soir jusqu'à une heure avancée de la nuit, ne pensant pas que je faisais ce travail à un éclairage qui ne m'appartenait pas. La note du gaz fut assez élevée à la fin du mois, et le gros pharmacien M. Giraud me signifia que cela ne pouvait pas durer ainsi. Nous étions en plein hiver.

*Ma première inscription à la Faculté.* — Pendant mon stage chez ce pharmacien, j'avais pu prendre, avec l'argent que je gagnais, ma première inscription à la Faculté de médecine et à l'École de pharmacie, faisant marcher de pair mon travail à l'officine et mes études médicales et pharmaceutiques. Nous étions en 1855.

*Premières difficultés.* — Vous voyez, mon cher ami, qu'il me fallait de l'énergie. Je me creusais la tête peur trouver le moyen d'étudier la médecine et de me procurer en même temps l'argent

nécessaire pour y parvenir, sans avoir recours à un emprunt

Où aurais-je trouvé un autre pharmacien me donnant tous les jours quatre heures de liberté?

Après beaucoup de recherches, je finis par découvrir qu'il existait dans les hôpitaux des internes en pharmacie auxiliaires, qu'on acceptait sans concours. Je me hâtai de courir chez M. Soubeyran, à la pharmacie centrale des hôpitaux. Il me regarda et me questionna; je ne lui déplus pas; il m'inscrivit sur ses registres.

*Internat provisoire en pharmacie.* — Je fus envoyé à l'hôpital Saint-Louis, dans le service du docteur Cazenave. J'étais ravi.

*Mon premier maître.* — Je fus empoigné à première vue. Bon, affable, spirituel, M. Cazenave fut toujours pour moi un maître aimable, et, de plus, un véritable ami. Il me prit en étroite amitié après m'avoir étudié, et il m'ouvrit toutes grandes les portes de sa maison hospitalière. Sa famille devint ma famille.

Sous la direction de cet excellent maître, mon amour pour la médecine s'accrut singulièrement. J'avais un culte pour le cher professeur ; j'aurais voulu m'incarner en lui ; il était pour moi le modèle du médecin tel que je le rêvais : affectueux pour les siens, bon et bienveillant pour ses malades, excellent pour ses élèves. Je ne l'ai jamais entendu médire d'un confrère, et il trouvait toujours un mot bienveillant pour excuser ceux qu'on accusait devant lui.

*Concours de l'internat en pharmacie.* — En mars 1856, je pris part au concours de l'internat en pharmacie. Je fus admis. Je demandai à faire ma première année chez mon maître aimé Cazenave, que j'eus le bonheur de suivre, jusqu'à la fin de l'année. Son enseignement était charmant et des plus instructifs.

*Mes collègues.* — J'eus d'excellents collègues pour internes en pharmacie à Saint-Louis : MM. Berger, Bonnejourné, Bouzom, Candelon, Dufournier, Grignon, Moreau, Pillard, Poulain, Thomas.

*Un franc neuf centimes par jour.* — Quand on est jeune, travailleur, pauvre et énergique, on a de bonnes jambes. Je n'étais

POITIERS. — IMPR. OUDIN.

*Le Gérant :* J.-A. FORT.

pas effrayé d'aller deux fois par jour à pied de l'hôpital Saint-Louis à la Faculté de médecine ou à l'Ecole de pharmacie, et de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. Nourri à la salle de garde les jours de garde, logé à l'hôpital, mes appointements, quoique maigres, suffisaient à mon entretien. Je recevais 400 fr. par an, soit 1 fr. 09 par jour. Avec de pareilles sommes, il était difficile d'aller en voiture à la Faculté de médecine. Mais aussi, mon cher ami, je travaillais avec une ardeur inouïe. La nuit, le jour, je travaillais toujours. Je travaillais même pendant les repas. C'était dur, et pourtant je regrette ce temps-là !

Pendant l'année 1856, je piochai l'anatomie. En avril 1857, je passai à l'Hôtel-Dieu sous la direction de mon cher maître, le docteur Grassi, et je fis mon service d'interne en pharmacie dans le service du docteur Legroux.

*Concours de l'externat.* — Vers la fin de l'année 1857, on annonça le concours pour l'externat des hôpitaux. Je me présentai, je fus reçu. A la fin de 1857, j'étais donc en même temps *interne en pharmacie* et *externe en médecine* dans les hôpitaux.

*Dédoublement de ma personne.* — L'administration de l'assistance publique, par erreur, dédoubla ma personne, en sorte qu'elle laissa un Fort *interne en pharmacie* à l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. Grassi, pharmacien en chef, et un Fort *externe en médecine* à la Salpétrière, dans le service du docteur Baillarger.

Nous étions au commencement de 1858. Je crois utile de préciser. Vous verrez, mon cher ami, combien je luttai pour l'existence pendant cette année, et vous comprendrez l'invraisemblance de ce qui se passa l'année suivante.

Mon maître, M. Baillarger, me prit aussi en amitié ; il resta toujours pour moi un ami et un maître bienveillant.

Je me serais fait un scrupule, ma mère ayant peu de fortune, de lui demander un sacrifice quelconque en ma faveur. Je voulais me suffire à moi-même, et je sentais en moi l'énergie nécessaire pour cela.

Acceptant donc en silence et avec reconnaissance le dédou-

blement de ma personne par l'administration de l'Assistance publique, j'épuisais mes forces tous les matins en me partageant entre l'Hôtel-Dieu et la Salpétrière. La chose était possible, le docteur Legroux venant de fort bonne heure à l'Hôtel-Dieu, et le docteur Baillarger arrivant très tard à la Salpétrière.

Mon service de pharmacie scrupuleusement fait à l'Hôtel-Dieu, je me rendais en courant à la Salpétrière, de sorte que mes deux services étaient faits ponctuellement.

J'émargeais, par conséquent, à deux caisses; je touchais 500 fr. par an à celle de l'Hôtel-Dieu comme interne en pharmacie de deuxième année, et 300 fr. à celle de la Salpétrière comme externe, ce qui faisait une somme quotidienne de deux francs vingt centimes environ. C'était pour moi une véritable fortune.

Ajoutez à cela, pour vous donner une idée de mon travail, que j'assistais aux cours de la Faculté de médecine, et que je préparais mes examens de pharmacie.

Il m'était facile d'étudier l'anatomie. Moyennant de petites gratifications au garçon d'amphithéâtre, je me procurais des cadavres, et il m'était même facile d'emporter des pièces anatomiques dans ma chambre de l'ancien Hôtel-Dieu ; la fenêtre prenait jour du côté de la Seine.

Un jour, un des élèves qui venaient étudier chez moi me fit la plaisanterie de jeter dans la Seine une portion de cadavre. Quelque temps après, la police, trouvant ces débris, se croyait sur les traces d'un crime, d'un drame quelconque. J'eus bien garde de dévoiler le secret.

## *CINQUIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 11 août 1888.

MON CHER AMI,

L'année 1858 me souriait, comme je vous l'ai déjà dit. Vous avez vu que l'année 1857 avait été bien remplie. J'avais concouru avec succès pour l'internat en pharmacie et pour l'externat en médecine ; je suivais les cours de la Faculté de médecine et ceux de l'Ecole de pharmacie.

Ma bourse, suffisamment garnie, me permettait de faire face à toutes les exigences de la vie ; je n'en demandais pas davantage et j'étais heureux.

*Ma démission d'interne en pharmacie.* — Mais vous savez bien, mon cher, que tout a une fin en ce monde. Ce bonheur relatif ne devait pas durer.

Vers le mois de mars, en effet, l'administration des hôpitaux apprit que l'externe et le pharmacien étaient une seule et même personne. M. Dubost, alors secrétaire général, l'un des hommes les plus dignes et les plus intègres qu'ait eus l'Assistance publique, m'écrivit une lettre des plus élogieuses. « Tout en louant votre zèle et votre amour de travail, me disait-il, je vous ferai remarquer que l'administration ne peut tolérer cette irrégularité. Je vous prie donc de vouloir bien opter et nous dire si vous désirez conserver votre place d'interne en pharmacie ou celle d'externe en médecine. »

*Problème difficile.* — Il fallait prendre une détermination. Je n'étais pas riche, mais cette option allait me rendre très pauvre, surtout si j'optais pour l'externat, avec 25 fr. par mois. Quelle réduction !

Comment organiser mes dépenses avec une pareille somme ? J'avais beau prendre mon front et le comprimer de mes deux mains, je ne pouvais en faire jaillir la solution de ce problème

presque insoluble. Je me souviens de ces moments pénibles comme s'ils étaient d'hier. Je pris une résolution inébranlable, et je m'endormis profondément. Le lendemain, de bonne heure, j'écrivis à l'administration des hôpitaux et lui adressai ma démission d'interne en pharmacie.

J'étais pauvre, presque misérable, et je sentais qu'il faudrait lutter avec force. Mon énergie y succomberait peut-être ; mais aussi n'étais-je pas certain, en travaillant beaucoup, d'arriver à l'internat en médecine, mon rêve du moment?

— A la grâce de Dieu! me dis-je ; n'étais-je pas sur le chemin de l'avenir ?

*Comment on peut vivre avec 25 francs par mois.* — Mais comment me loger, me nourrir, et pourvoir à tous mes besoins avec 25 francs par mois ?

C'est alors, mon cher ami, que je me mis à travailler avec rage. Je piochais l'anatomie avec fureur.

N'est-ce pas que cela paraît invraisemblable ? Et pourtant, rien de plus tristement vrai. Il faut avoir une forte dose d'énergie, je vous assure, pour envisager l'avenir en face dans des circonstances aussi navrantes.

Mon camarade Sicard et moi, nous avons vécu de la même manière pendant plus de six mois. Voulez-vous savoir comment je m'y prenais ? A cette époque, les externes avaient droit à un petit déjeuner dans les hôpitaux excentriques ; ce repas ne me coûtait donc rien. Je dînais très maigrement avec Sicard au bouillon Bonvalet, rue Soufflot. Notre menu était invariable : bouillon, 0.15; bœuf bouilli, 0. 15; pain, 0.15. Cela faisait donc 13.50 par mois. Il restait suffisamment pour payer la petite chambre. Quant aux distractions, aux divertissements des jeunes gens de mon âge, je ne les connaissais pas. Ma seule distraction, je la devais à mon premier maître dans les hôpitaux, à ce bon Cazenave, qui m'emmenait en voiture, le samedi soir, dans sa propriété de Châtenay, et qui me ramenait le lundi matin.

Comme je respirais avec bonheur la vie de famille dans cet intérieur si uni, si modeste ! J'étais comme l'enfant de la maison.

On supporte vaillamment, et au jour le jour, une telle existence, lorsqu'on est jeune et qu'on a de la volonté ; mais quand on jette un regard en arrière, on se demande comment on a eu le courage nécessaire pour résister à tant de misères.

Ah! certes, ce n'étaient pas les excès, ce n'étaient pas les indigestions qui m'empêchaient de travailler. On travaille si bien quand on a l'estomac vide ! Je pâlissais sur mes livres, on pouvait le dire !...

Je me partageais entre mon service d'hôpital, l'amphithéâtre d'anatomie et les bibliothèques publiques.

Cependant, je dois l'avouer, je n'aurais pas pu résister longtemps à ce train de vie. C'était vraiment trop de misère. On a beau avoir l'esprit d'ordre et d'économie, il y a des exigences qu'on ne peut plus satisfaire.

Quoique pauvre, j'ai toujours reculé devant la pensée d'emprunter de l'argent. Jamais, dans mes plus mauvais jours, je n'ai emprunté un franc à un camarade. J'avais aussi une horreur du *clou*, et je dois déclarer que je n'ai jamais mis ma montre chez *ma tante*.

*Comment je devins teneur de livres d'un tapissier.* — Mais il fallait payer mon loyer, et avec 25 francs par mois on ne va pas loin. Mon oncle m'offrit de l'argent ; je n'en acceptai jamais. Tout ce que j'acceptai de lui, ce fut d'aller dîner dans sa famille une fois par semaine. Ils étaient délicieux, ces dîners ! Et mon oncle etait chaque fois plus stupéfait de voir la quantité d'aliments que j'engloutissais ! Je dois vous dire que j'ai toujours eu un estomac parfait ; je crois que j'aurais digéré des pierres.

J priai mon oncle de me chercher une occupation qui me permît de joindre les deux bouts. Tout ce qu'il put me trouver, ce fut une place de teneur de livres chez M. Midoux, tapissier, rue Saint-Antoine. J'y allais, je crois, trois fois par semaine, deux heures chaque fois ; mes appointements étaient de 20 francs par mois !

Je n'avais jamais tenu aucune comptabilité, j'étais maladroit. Combien je préférais causer avec mon palatin ou mon sphénoïde !

Cela dura plusieurs mois.

Si je n'étais pas très heureux, j'avais au moins la satisfaction de faire des progrès rapides. J'apprenais avec facilité l'anatomie pour laquelle j'avais un goût particulier.

*Internat en pharmacie chez Legroux.* — L'un des hommes qui m'avaient le mieux jugé à cette époque était le docteur Legroux, médecin de l'Hôtel-Dieu. Étant attaché à son service comme in-

terne en pharmacie, au commencement de l'année 1858, j'écoutais religieusement les leçons si pratiques qu'il donnait à ses élèves, parmi lesquels se trouvait mon ami Loys Bodin, alors externe, plus tard interne, aujourd'hui médecin à Tours.

Legroux me remarqua. Il causa souvent avec moi, il me prit en amitié. Je n'oublierai jamais son étonnement lorsqu'un jour il apprit que j'étudiais l'anatomie. Il sut alors que j'étais externe en médecine, et il fut si frappé de mes connaissances et de ma méthode en anatomie qu'il me proposa de l'enseigner à son fils, aujourd'hui médecin des hôpitaux de Paris. Le docteur Legroux fils fut mon premier élève, j'en suis flatté. J'en eus d'autres ensuite.

Je veux, avant de quitter ce sujet, rendre un pieux hommage à Legroux en disant que je n'ai pas connu de médecin plus consciencieux et plus honnête. Sa mort m'a causé un véritable chagrin.

*Mes premiers élèves.* — Parvenant à peine à vivre avec mes maigres appointements, et voyant que j'étais capable d'enseigner l'anatomie que j'étudiais avec rage, j'attirai quelques élèves, et avec leur petite rétribution j'augmentai mes ressources. J'eus parmi mes premiers élèves le docteur Verrier, aujourd'hui accoucheur distingué; le docteur Latteux, auteur d'un excellent ouvrage sur la technique microscopique ; les docteurs Maitre et Petit, partis pour la province. J'eus plus tard pour élèves Dieulafoy, Labadie-Lagrave, et parmi les jeunes, Chantreuil, Josias, Juhel-Rénoy, Baratoux et tant d'autres encore.

Mes premiers cours avaient lieu dans ma chambre du troisième étage, rue Monsieur-le-Prince, 58. C'est là que j'ai fait de nombreuses leçons aux élèves que je viens de nommer et dont quelques-uns sont devenus des maîtres. Plus tard, mes cours avaient lieu rue de l'Ecole-de-Médecine, 62. Enfin, une fois reçu docteur, je les continuai à l'Ecole pratique et dans l'amphithéâtre de M. Auzoux, rue Antoine-Dubois, n° 2.

Un journal publiait en 1888 l'article suivant, que je reproduis parce que j'avais fait souvent le même rêve que Claude Vignon, longtemps irréalisé également :

13 avril 1888. — « Les obsèques de M^me^ Maurice Rouvier auront « lieu demain samedi, à onze heures très précises, en l'église « Saint-Honoré d'Eylau.

« On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Tour, à Passy.
« Madame Maurice Rouvier, qui fut incontestablement une
« personnalité du monde artistique et littéraire, avait toujours eu
« une ardeur singulière pour le travail. Elle savait, entre autres
« choses, du latin « autant qu'homme de France ». A l'âge de
« vingt ans, elle traduisait, à raison de cinq centimes la ligne,
« les Pères de l'Église pour le compte d'un savant Bénédictin qui
« en avait entrepris la collection. Elle racontait elle-même ses
« commencements difficiles, qui l'avaient laissée cependant es-
« sentiellement bonne et serviable avec acharnement, avec une
« gaîté communicative.

« Mon rêve, longtemps irréalisé, disait-elle, « *était de gagner*
« *deux cents francs par mois.* »

Le croiriez-vous, mon cher ami ? ces souvenirs me donnent encore une violente émotion. Je clos ici cette lettre. A demain.

## *SIXIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 12 août 1888.

CHER AMI,

Je vous ai fait assister à l'un des moments les plus pénibles de mon existence. Vous avez vu de quelle manière j'ai traversé cette série d'angoisses. Si l'année 1859 fut pour moi une année terrible, elle fut aussi une année des plus profitables au point de vue du travail.

*Mes premiers cours d'anatomie.* — J'aimais l'anatomie avec passion, je faisais de grands progrès. J'étais fortement encouragé par mes premiers élèves qui, je vous le dis avec un certain orgueil, trouvaient mes leçons toujours trop courtes. Ils voulurent absolument que je me fisse connaître, et ils m'obligèrent, pour ainsi dire, à faire un cours.

Ce cours fut annoncé par les journaux médicaux ; il fut affiché comme les autres cours libres, et il eut lieu au milieu d'un auditoire sympathique, dans l'amphithéâtre du Dr Langlabert, ancienne rue Larrey.

Ce fut un succès.

Nous étions en novembre 1858. J'étais externe à la Salpétrière ; j'avais alors dix inscriptions à la Faculté, si ma mémoire me sert bien.

*Conférence Martin-Magron.* — Il me parait très utile de vous dire, mon cher ami, que je faisais partie de la conférence Martin-Magron. Avez-vous connu cet excellent homme ? Il aimait la jeunesse, et il éprouvait une véritable joie à présider des conférences préparatoires au concours de l'internat en médecine.

J'étais dans ma 23e année. Arrivé à Paris depuis quatre ans, *je ne connaissais rien de Paris*, en dehors des hôpitaux où j'avais été attaché, de la Faculté de médecine, et de l'Ecole de pharmacie.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant :* J.-A. FORT.

Travaillant sans cesse, nuit et jour, je n'avais pas même pris le temps de me faire quelques amis, et je ne fréquentais que les élèves à qui je donnais des leçons.

Les amusements ordinaires de la jeunesse étaient lettre morte pour moi (1).

Devant pourvoir à mon entretien, je songeais uniquement à gagner ma vie.

Cependant, l'époque du concours de l'internat approchait. N'étant pas classé parmi les plus forts de la conférence, je n'espérais pas un succès, mais je comptais bien faire de mon mieux dans le concours.

*Comment je connus M. Verneuil.* — Toutes les fois que mon service de la Salpétrière me le permettait, j'assistais à la visite de M. Verneuil, qui remplaçait Philippe Royer à l'Hôtel-Dieu ; j'aimais la physionomie aussi bien que la parole de ce maître.

Un jour,M. Verneuil demanda si quelqu'un voulait lui remettre l'observation d'une malade de la salle Saint-Charles affectée d'un kyste de l'ovaire. Personne ne répondant, je m'offris. Je pris l'observation, mon chef se montra satisfait de la méthode suivie dans la rédaction de mon travail, et ne manqua, depuis, aucune occasion de m'être utile. J'appris beaucoup sous la direction de cet habile chirurgien, pour lequel j'éprouvais une véritable et respectueuse affection.

Le jour du concours de l'internat fut désigné. M. Verneuil en faisait partie. Vous jugez de ma joie.

(1) Je vous ai déjà dit, mon cher ami, que je ne connaissais pas les plaisirs de la jeunesse. Il y avait eu cependant de ma part quelques tentatives infructueuses. Ainsi, j'allai deux fois au bal de Bullier. Un dimanche soir, j'y fus conduit par un de mes cousins qui me dit : Invite cette jeune fille à danser. D'un air timide et probablement assez gauche je m'avance vers la nymphe, le chapeau à la main. J'avais à peine ouvert la bouche pour l'inviter à la valse qu'elle partit d'un formidable éclat de rire en me lançant à la figure le mot de Cambronne. Je cours encore. On n'était pas habitué à la politesse dans ce lieu de folie.

Quelques mois plus tard, nouvelle tentative. Je m'avançai résolument vers l'une de celles qui me paraissaient le moins effrontées et, le chapeau sur la tête, je l'invitai à une polka. Il est probable que je sentais encore le provincial à une lieue et que je n'avais pas l'allure chère à ces filles. Elle me fixa un instant, puis s'adressant à sa camarade assise à côté d'elle, elle dit : Regarde donc cette tête de muffle !

Je n'eus pas envie de recommencer, et depuis je ne mis plus les pieds dans aucun lieu de plaisir.

Avant de vous parler de ce concours, il est utile, mon cher ami, de vous montrer dans quels termes j'étais avec mes camarades.

Je vous l'ai déjà dit, je n'étais connu que du petit nombre d'élèves que j'avais et de mes camarades de conférence.

Ceux-ci ne me jugeaient que d'après les courts instants que nous passions ensemble chez le Dr Martin-Magron. En dehors de ces conférences, je n'allais dans aucun lieu public où j'aurais pu rencontrer mes camarades.

*Mes rapports avec mes camarades.* — Ceux-ci ne me regardaient pas comme un concurrent sérieux. Ils étaient déjà un peu tièdes, parce qu'ils avaient deux dents contre moi.

1° N'avais-je pas eu l'audace, externe des hôpitaux, de faire un cours d'anatomie ? Cela ne s'était jamais vu, et ils étaient convaincus que je n'étais pas à la hauteur. C'était *du toupet* de ma part ! Première dent.

Ce n'est pas là un simple appréciation de ma part. Les quolibets, les épigrammes ne me furent pas épargnés lorsque j'eus l'audace de faire mon premier cours d'anatomie. J'avais alors vingt-deux ans!

2° Et puis, j'étais un *transfuge* du corps des pharmaciens. Seconde dent.

Vous n'ignorez pas le peu de sympathie de quelques médecins pour les pharmaciens. Il en est de même dans les hôpitaux ; les internes en médecine considèrent trop souvent les internes en pharmacie comme leurs inférieurs. Je n'ai pas à examiner ici s'ils ont tort ou raison.

N'ayant aucune idée de mes connaissances en anatomie, les camarades ignoraient mes luttes contre les difficultés de la vie, ils me traitaient de vaniteux, et ils disaient que j'avais la prétention d'enseigner ce que je ne savais pas. Comme je fréquentais peu les hôpitaux où ne m'appelait pas mon service, ils me connaissaient à peine et ils me regardaient toujours comme le petit pharmacien de Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu. C'est ainsi qu'ils m'appelaient, parce que je n'étais guère connu que comme pharmacien. J'étais toujours pour eux le petit Potard. Vous voyez qu'il y avait une sourde animosité contre moi.

Il est difficile de sortir de la voie commune sans soulever des

tempêtes, sans faire des envieux et des jaloux. Suivez la route tracée, suivez la ligne, tout ira bien ; mais si vous sortez des rangs, si vous voulez sortir de l'ornière commune, vous serez le point de mire des envieux.

*Concours de l'internat.* — Le concours eut lieu. Le hasard voulut que la question écrite du concours fût l'un des sujets favoris de M. Verneuil : *des bourses séreuses sous-cutanées et de leur inflammation aiguë.*

En suivant le service de M. Verneuil, j'avais appris peu à peu ce qu'il enseignait ; il dissertait volontiers sur les bourses séreuses. Comme je savais déjà passablement mon anatomie, je fis une bonne composition, et je sortis victorieux du concours.

J'avais eu de la chance, j'en conviens. Tout concurrent peut avoir la même.

*Animosité de mes camarades.* — C'est alors que je pus juger du degré d'animosité si peu justifiée de mes concurrents.

Le soir de la proclamation des internes, à la fin de décembre, à l'Hôtel-Dieu, mon nom fut accueilli par un torrent d'injures ; on me montra le poing, on accusa M. Verneuil de m'avoir favorisé outre mesure, et comme on ne put pas se venger sur ma personne, on s'en prit à l'affiche de mon cours qui se trouvait à l'Hôtel-Dieu. Elle fut couverte d'inscriptions malveillantes, calomnieuses, et finalement tachées d'ordures.

Parmi les manifestants les plus enragés contre ma nomination se trouvaient deux concurrents, Nicoccus et Canard, d'Avignon, reçus dans un rang inférieur au mien, et un troisième, Chécoccus, qui avait échoué à ce même concours. Je pourrais en citer plusieurs autres; mais ceux-ci suffisent, parce qu'ils sont appelés à jouer un rôle important dans les pages suivantes. Ils étaient envieux.

Ces jeunes gens pouvant être, à juste titre, considérés comme des microbes malfaisants, j'en fais deux nouvelles espèces de la classe des *coccus*.

*L'envie.* — Ce n'est pas vous, mon bon ami, qui auriez eu des sentiments aussi vils, vous si bon et si généreux. Mais tout le monde ne vous ressemble pas. L'homme est une bête dans laquelle les bons sentiments sont souvent étouffés par les mauvais. Il y

a tant d'envieux ! Et l'envie est une passion dont l'homme se défend si difficilement devant le succès du voisin ! N'est-ce pas un manque de dignité personnelle que d'en vouloir à un homme de sa chance et de sa fortune ? Et même quand ces chances sont imméritées, n'est-ce pas diminuer sa propre valeur que de leur faire l'honneur de les envier ?

Telle était ma situation au moment de ma nomination d'interne des hôpitaux.

N'ayant pas subi de contact étranger, je dois avouer, est-ce à ma honte ? que j'avais encore conservé la naïveté et la timidité que j'avais apportées de ma province.

Je ne connaissais personne à l'administration de l'Assistance publique, ni le directeur ni le secrétaire général. Personne ne m'aidait, personne ne m'avait protégé.

Je ne connaissais que mes maîtres : Baillarger, Cazenave, Grassi, Legroux et Verneuil qui me soutint, sans me protéger, dans mon concours de l'internat.

*Première année d'internat.* — Voilà dans quelles conditions j'entrai à la Salpétrière pour y faire ma première année d'internat.

*Trélat.* — Mon maitre fut Trélat, père de notre chirurgien regretté, aliéniste distingué. — Ce service n'était pas une sinécure. Je le faisais régulièrement, avec l'aide de mon cher externe, Léon Marchand, aujourd'hui professeur à l'Ecole de pharmacie, à Paris. Les notes que M. Trélat donna sur mon compte à l'administration des hôpitaux en sont une preuve. Nous nous réunissions pour le déjeuner à la salle de garde, où se trouvaient quelques collègues de ma promotion, et de plus anciens. Chécoccus entra au mois de mars en qualité de provisoire.

J'avais alors quelques élèves que je dirigeais dans leurs dissections à l'amphithéâtre de Clamart. Je déjeunais précipitamment et je me rendais tous les jours à l'amphithéâtre. Puis je rentrais à mon domicile, où je donnais des leçons. Je ne retournais pas à l'hôpital pour dîner, en dehors de mes jours de garde.

*Mes rapports avec mes collègues de la Salpétrière.* — Mes collègues, je vous l'ai déjà dit, étaient mal disposés à mon égard, on n'avait pas oublié le trop jeune professeur d'anatomie et le transfuge de la pharmacie.

Etant surchargé de travail comme je l'étais, il m'était difficile de vivre complètement avec mes collègues. Ma seule distraction, je la prenais le dimanche chez mon oncle, dans la famille de mon ancien maître Cazenave, qui était devenue ma véritable famille.

La salle de garde de la Salpétrière était, de notre temps, une salle de garde assez bruyante. Le travail assidu auquel je me livrais ne me permettait pas de partager la manière de vivre de mes collègues, qui passaient régulièrement plusieurs heures à jouer et à fumer après le déjeuner. Etant donnée cette animosité, cette sorte d'hostilité qui régnait contre moi depuis le concours, on ne sera pas étonné si je dis que mes rapports avec mes collègues étaient tièdes, je dirai même un peu froids. Ils m'attaquaient volontiers à propos de mes cours d'anatomie que je continuais.

L'animosité de Nicoccus était peut-être plus accentuée que celle de mes autres collègues. Pour quelle raison? On me pardonnera mon silence à ce sujet, ne désirant pas compromettre des personnes étrangères à ce débat. Il en courtisait une fort jolie qui me préféra. C'est là un accident de la vie qui peut arriver à chacun de nous.

Pour vous donner une idée du genre d'amusement auquel se livraient parfois les internes qui avaient du temps à perdre, je vous raconterai le tour qu'ils jouèrent à un de leurs collègues, à l'hôpital de Bicêtre. Ce collègue était, si je ne me trompe, le père Duchêne.

Duchêne était ce qu'on est convenu d'appeler un bon garçon. Quoique un peu hautain en apparence, il n'avait pas l'ombre de méchanceté. Il était très crédule et on lui aurait facilement persuadé que les fleuves ont leurs sources à la mer. Bon enfant et très serviable, sa crédulité était devenue proverbiale dans le corps de l'internat; on disait partout : *B. comme Duchêne*, ce qui voulait dire sans doute : *Bon comme Duchêne*.

Il fut reçu le trente-deuxième sur trente-deux. Toujours par bonté, sans doute, il laissa passer avant lui ses trente et un collègues. (Promotion de 1859.)

Un jour, après un dîner fortement arrosé, les têtes étant un peu échauffées, une surveillante vint chercher le bon Duchêne pour frictionner le ventre d'un vieillard qui se mourait d'indigestion. L'opération fut assez laborieuse pour que ses camarades aient

eu le temps de poser les bases de toute un petite machination.

Le bon Duchêne rentra. On fit de point en point ce qui avait été convenu. On lui persuada qu'il devait se donner des forces après le travail auquel il venait de se livrer, et on lui versa si bien à boire qu'il roula bientôt sous la table.

Rien de plus comique que ce bon Duchêne quand sa langue fourchait. Le timbre de sa voix à l'état normal avait déjà un cachet particulier et l'articulation des sons était quelque peu difficile. J'imagine que c'est ainsi que parlait Démosthène lorsqu'il avait des cailloux dans la bouche.

On le transporta dans sa chambre d'interne. Il était ivre-mort. On le mit au lit. On lui appliqua un appareil à fracture, appareil inamovible, sur l'un des membres inférieurs ; on alluma une veilleuse, on ferma les volets pour éviter la trop grande lumière du jour suivant, et l'un de ses collègues s'installa sur un fauteuil pour veiller le blessé.

Quelque intense que soit le sommeil alcoolique, il a toujours une fin. Notre ami finit donc par se réveiller.

Le mot d'ordre était donné. Tous ses collègues entrèrent silencieusement dans la chambre, l'air consterné.

Le plus âgé s'approcha de lui et lui prit la main. Le bon Duchêne voulut se lever. « Malheureux, lui dit l'autre, réprimant ce mouvement, que vas-tu faire ? Tu ne sais donc rien de ton malheur ? Regarde tes collègues, le désespoir est peint sur leur visage. Ah ! mon pauvre ami, toi si bon, tu n'as pas eu de chance. Qui pourrait prévoir les conséquences d'un tel malheur ? Il faudrait faire avertir ton père et l'entreprise des déménagements pour te transporter au domicile paternel. »

Et la plupart de ses camarades pleuraient. L'un d'eux, penché sur la table de nuit du bon Duchêne, sanglotait à se rompre la poitrine.

Pendant ce discours, la longue figure du bon Duchêne s'allongea davantage, il était dans un état piteux. Des larmes de bonté et d'attendrissement mouillaient l'oreiller sur lequel reposait sa tête déjà chauve.

Il questionnait en sanglotant, il interrogeait du regard tous ces jeunes Esculapes ; il avait l'air suppliant d'un malheureux qui implore le pardon.

Le même collègue reprit alors d'un ton solennel et lugubre : « Mon bon ami, je ne te cacherai rien, nous te devons toute la

vérité. Hier au soir tu t'es pochardé d'une façon scandaleuse. Tu as voulu montrer ton agilité et, malgré nos avis, tu as grimpé sur des chaises superposées. Tu étais superbe dans tes poses, je te rends cette justice, Léotard n'est rien auprès de toi. Patatras, voilà que tout à coup l'échafaudage s'effondre. Nous nous précipitons à ton secours, nous te relevons, et nous avons la douleur de constater que tu t'es fracturé le fémur. Nous t'avons transporté dans ton lit, et nous t'avons appliqué un appareil à fracture. Notre ami X... veille sur toi, nous amènerons demain le chef de service. Mais, de grâce, ne bouge pas. »

Tu seras à la diète pendant trois jours. Ensuite nous verrons si tu peux être transporté.

Pendant trois jours et trois nuits consécutives, les collègues du bon Duchêne le veillèrent à tour de rôle. On ne lui permit qu'un peu de bouillon, de la camomille et de l'infusion de feuille d'oranger. Au moindre mouvement du malade, l'interne veilleur se précipitait sur lui : « Prends garde, mon ami, tu vas déranger l'appareil et entraver la consolidation ».

Enfin, après quelques jours de cette fantastique fumisterie, on lui apprit la vérité. Tout autre que lui aurait eu un accès de fureur. Mais lui, si bon, si doux, si caressant avec ses collègues, les remercia d'avoir bien voulu ne pas prolonger son supplice. Il versa d'abondantes larmes d'attendrissement, il embrassa ses collègues sur les joues, et depuis on n'a jamais manqué de dire : *B. comme Duchéne.*

Quel bon père nourricier il eût fait!

Qu'est devenu ce beau garçon-là ? Les internes, une fois docteurs, se dispersent. Les uns restent à Paris, les autres vont en province ou à l'étranger. Il y a Léon Duchesne à la Société de médecine pratique, il est l'auteur d'un tout petit livre auquel ont collaboré plusieurs de ses camarades et portant pour titre: *Conseils à une jeune mère.* Je ne crois pas que ce soit le même Duchêne ; celui de la médecine pratique est déjà un vieillard. Très recherché dans sa mise, très bon également et très sensible, il s'est dévoué à l'étude de l'allaitement maternel. Un bon point à notre cher confrère. Je reviens à mon sujet.

J'ai à raconter ici un fait inouï, qui a eu sur ma vie la plus grande influence.

Un collègue ne recula pas devant une odieuse accusation dont

les effets m'ont poursuivi partout, en France comme à l'Etranger.

C'est Nicoccus, l'un des microbes malfaisants dont j'ai déjà parlé plus haut.

*Accusation formulée par Nicoccus.* — Dans le courant d'avril, je ne saurais préciser le jour, le bruit courut, dans la salle de garde que l'Assistance publique était mécontente de la conduite des internes en médecine, lesquels, disait-on, menaient la vie un peu trop joyeuse et bruyante à l'hospice de la Salpétrière. On ajouta t que le directeur de l'hospice allait suspendre les internes de leurs fonctions pendant quelques mois.

Il n'est pas sans intérêt de faire savoir que cette punition n'a jamais été infligée. Il n'en avait même pas été question ; c'était un faux bruit.

Pendant le déjeuner, on s'entretient naturellement de cette rumeur. Nicoccus, aujourd'hui médecin à Paris, qui ne pouvait me pardonner d'avoir été reçu interne dans un rang supérieur au sien, eut l'audace de dire en me montrant du doigt à l'extrémité opposée de la table : « *Je suis convaincu que c'est lui qui nous a dénoncés à l'administration* ».

J'ai du sang méridional dans les veines. En un clin d'œil, je fus près de mon accusateur et je lui dis : « *Je n'ai pas fait ce dont vous m'accusez, rétractez ce que vous venez de dire.* » — « *Jamais*, répondit-il, *jamais ;* et il ajouta : « *Si vous ne retournez à votre place immédiatement, je vous fais passer par la fenêtre.* »

Devant une telle arrogance, je ne me contins plus. Mon sang bouillait, j'étais hors de moi-même, la colère m'aveuglait.

Quoique la colère soit un délire souvent condamnable, il me paraît que la mienne, fort légitime dans ce cas, était au service d'un noble sentiment. Ma dignité personnelle n'était-elle pas outragée ?

*Correction infligée à Nicoccus.* — Prompt comme l'éclair, j'entraînai de force le gros collègue hors de la salle de garde, dans le jardin de l'infirmerie. Je lui fis une nouvelle sommation d'avoir à rétracter ce qu'il venait de dire et, sur son refus, je fis pleuvoir sur lui une grêle de coups de poing comme cela ne m'est jamais arrivé et ne m'arrivera jamais, je l'espère. Mon lourd adversaire en aurait bien broyé trois de ma taille, il pesait bien trois fois mon poids ; mais j'étais vif et alerte, et les

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. Le Gérant : J.-A. FORT.

coups qu'il me portait tombaient dans le vide. Je me dérobais lestement à ses ripostes. Je le traitai de polisson. C'était pour moi une petite victoire au pugilat. La plupart de nos collègues, qui assistaient à ce combat, semblaient, je dois le dire, regretter que je fusse le vainqueur.

A peine étions-nous rentrés à la salle de garde que M. Chécoccus retroussa ses manches pour se ruer sur moi. Mais il en fut empêché par deux collègues plus anciens. J'ai toujours pensé à ce médecin gros et court, au cou de taureau, en lisant le portrait du cardinal d'Amboise par Michelet : « Vous diriez la forte encolure d'un paysan normand ; sous cette large face et ces gros sourcils épais, vous jureriez que c'est un de ces parvenus qui, par une épaisse finesse, un grand travail et de grosses pattes, ont monté comme une brute. »

J'éprouve un sentiment d'horreur en racontant ces faits, et je ne puis m'empêcher de reconnaître combien il est peu noble de se colleter comme des charretiers ; on serait inexcusable si l'on ne se laissait emporter par la violence des impressions.

Fallait-il laver l'insulte dans le sang de celui qui osa ainsi m'apostropher ?

Qui aurait pu prévoir que cette stupide gaminerie pourrait avoir les conséquences qu'elle eut réellement ? On a dit souvent avec raison : la jeunesse est impitoyable, en voici une preuve.

Depuis le jour de ce combat, nos rapports, déjà peu intimes, se refroidirent considérablement.

Je quittai la salle de garde, annonçant que je n'irais qu'à mes jours de service.

C'est alors que mes deux adversaires, Nicoccus et Chécoccus, se laissant aller à leur emportement, se donnèrent, en ma présence, une chaleureuse poignée de mains, je les vois encore, *en me jurant une haine éternelle et en se faisant mutuellement la promesse de me nuire autant qu'ils le pourraient*. Vous verrez qu'ils tinrent leur serment.

J'étais accusé de délation envers mes collègues, moi qui ne les connaissais pas !

Cette accusation était-elle vraisemblable ?

Dites-moi, mon cher Robert, ma manière de vivre à elle seule ne devait-elle pas faire exclure toute idée de délation ?

Mais, au point de vue moral, la chose était-elle vraisemblable ?

La *délation* est un vice qui abaisse l'âme et la corrompt. Elle ne naît pas spontanément dans le cœur de l'homme, elle est une inspiration, une conséquence directe de sentiments vils tels que la haine, l'envie, la convoitise et la rancune.

Voyons, franchement, est-il admissible que je pusse éprouver de la haine, de l'envie, de la convoitise et de la rancune contre mes collègues que je connaissais à peine et que je ne fréquentais pas ? Je ne vois aucun motif qui aurait pu faire naître en moi ces sentiments que je n'ai jamais connus.

Et ils le savent bien, tous ceux qui me connaissent !

J'étais tellement innocent de l'accusation lancée contre moi, que je jugeai la question vidée, et je ne m'en préoccupai plus. Cependant je fus peiné, par la suite, de voir que, sur le conseil de mes deux adversaires, aucun de mes collègues de la Salpétrière ne venait déjeuner à la salle de garde les jours où j'étais de service. Ils n'étaient pas fâchés d'avoir un prétexte pour montrer ouvertement l'animosité qu'ils avaient déjà contre moi.

L'année 1858 se passa ainsi. Je ne m'occupais plus de mes collègues de l'hôpital, je travaillais avec énergie, et je donnais tous mes soins à mes cours d'anatomie qui prospéraient. Pendant que je devenais populaire parmi la jeunesse studieuse, mes deux collègues, comme Basile, me déchiraient, me calomniaient dans l'ombre.

La calomnie est réputée lâche et criminelle, mon cher ami. Il est plus facile d'accuser d'une mauvaise action qu'il n'est facile de s'en défendre, et il est même quelquefois impossible de prouver qu'on n'a pas commis telle action, qu'on n'a pas prononcé telle parole. C'est surtout la difficulté de combattre et de réfuter la calomnie qui en fait la lâcheté. Souvent, pendant longtemps, comme dans mon cas, on ne la connaît pas, et au moment où l'on en est averti, elle a pris des racines qu'on ne peut détruire.

Comme mon travail excessif m'empêchait de fréquenter les salles de garde des autres hôpitaux, je ne sus que très tard, vers la fin de l'année, que les deux drôles en question, sachant qu'ils ne disaient pas la vérité, et donnant une apparence de vraisemblance à leur accusation, écrivirent dans toutes les salles de garde de Paris, disant à nos camarades que j'avais dénoncé mes

collègues de la Salpêtrière, et les priant de m'interdire la porte de chaque salle de garde.

C'était me mettre à dos tout le corps de l'internat.

Suprême lâcheté !

*Canard.* — Canard, d'Avignon, venu de Bicêtre à la Salpêtrière en 1858, après ma bataille avec Nicoccus, avait été reçu le dernier de la promotion. Il était l'un de ceux qui avaient le plus vociféré lors de ma nomination. A son arrivée à la Salpêtrière, il prit fait et cause contre moi, quoiqu'il n'eût pas été présent à la discussion, et il se mit à me taquiner sournoisement et dans l'ombre, avec un acharnement dont je ne saurais donner une idée. C'est à l'époque à laquelle je fais allusion que les affiches de mes cours étaient déchirées, ou couvertes d'ordures, dès qu'elles paraissaient sur les murs de l'hospice de la Salpêtrière.

Vous l'avez connu, ce Canard. C'était un garçon gros, court et joufflu, avec de grosses joues roses. C'était un gars sans grande capacité, mais il était jovial, un peu farceur. Ses camarades l'appréciaient surtout comme bouffon.

Pendant que je m'occupais uniquement de mon service et que je gagnais ma vie en continuant mes leçons d'anatomie, ces collègues poursuivaient leur œuvre. Ils finirent, en continuant leur rôle odieux, infâme, par m'aliéner l'esprit de leurs maîtres à la Salpêtrière, notamment de MM. Cazalis, Cusco et Lasègue. J'en eus la certitude plus tard.

En somme, dira-t-on, voilà un fait assez simple en lui-même, une gaminerie de collégiens. Eh bien ! non. L'hostilité de mes collègues, ne connaissant plus de bornes, a transformé cette gaminerie en un véritable événement, ainsi que vous pourrez en juger dans la prochaine lettre.

## *SEPTIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 13 août 1888.

MON CHER AMI,

Nous étions à la fin de 1859. Vous voyez d'ici la situation. J'avais fait une année d'internat, et je me préparais à changer d'hôpital pour faire ma deuxième année.

*Ma deuxième année d'internat.* — Vous savez que les internes qui doivent entrer dans un hôpital ont coutume de se réunir vers la fin de l'année pour choisir leur chambre et discuter ce qui est relatif à la salle de garde (jours de garde, nourriture, etc.). Devant faire ma deuxième année dans le service de mon maître et ami Cazenave, je me réunis à mes futurs collègues le 29 décembre.

Je ne suis pas rancunier, vous le savez ; j'avais presque oublié l'inqualifiable conduite de mes collègues envers moi, et je ne me doutais pas assurément qu'il en serait encore question. Lorsqu'on est innocent, on dédaigne souvent de se défendre : c'est quelquefois à tort, comme vous allez le voir.

Parmi mes collègues à l'hôpital Saint-Louis, se trouvait M. Maugin, interne de 4e année, qui devait rester encore à l'hôpital, pendant quelques mois, en attendant l'époque où il pourrait soutenir sa thèse et rentrer à Douai où il occupe aujourd'hui une brillante situation.

Etant tous réunis, nous agitons la question des repas.

L'un de mes collègues, Canard, qui connaissait parfaitement l'injustice de l'accusation portée par Nicoccus l'année précédente, s'exprima ainsi avec une intention que le lecteur devinera : « Messieurs, *on* accuse l'un de nos collègues d'avoir « dénoncé ses camarades de la Salpêtrière à l'administration de « l'assistance publique. Si le fait est vrai, je refuse de venir à la « salle de garde tant que le collègue en fera partie ».

Il dit cela avec un air innocent, et personne, à l'entendre, n'aurait pu supposer qu'il s'était conduit auparavant vis-à-vis de moi comme un polisson. L'accusation était dirigée vaguement de telle sorte qu'il m'était difficile de le prendre à partie. Il ne s'adressait pas directement à moi, mais à ses collègues ; il disait *on*. Il s'était mis d'accord d'avance avec plusieurs internes que je ne connaissais que de vue.

Aussitôt qu'il eut parlé, ces derniers déclarèrent qu'ils partageaient la manière de voir de Canard.

Je n'avais qu'une chose à faire, protester de mon innocence. Comme Canard déclara que j'avais dénoncé mes collègues à M. Dubost, secrétaire général de l'assistance publique, je pensai qu'il était plus sage de ne pas l'attaquer, et je m'engageai à apporter à mes collègues une lettre de M. Dubost pour prouver que cette accusation était une calomnie.

*Le gros Normand.* -- Parmi mes collègues, il s'en trouvait deux plus sérieux que les autres : c'était Maugin et le Normand, qui se chargèrent de mettre l'accord entre nous. Ticoccus, c'est son nom, dit en pleine salle de garde : « *Messieurs, si notre « collègue nous apporte une lettre, une preuve quelconque « émanant de M. Dubost, ce serait mal à nous de ne point vivre « avec lui comme avec un bon collègue* ».

*Lettre probante de M. Dubost.* — Je continuai à avoir de bonnes relations avec Ticoccus et M. Maugin pendant que je réclamais de M. Dubost une lettre déclarant si j'avais, oui ou non, dénoncé mes collègues. Il ne fallut rien moins que l'intervention de M. Cazenave et de M. Vincent, directeur de l'hôpital Saint-Louis, pour obtenir la lettre qu'on va lire. Elle était adressée au directeur de l'hôpital.

31 janvier 1859,

MON CHER DIRECTEUR,

M. Fort, interne en médecine à l'hôpital Saint-Louis, est, à ce qu'il paraît, dans une position fort désagréable avec ses collègues qui lui attribuent les reproches dont, soit eux-mêmes, soit d'autres élèves, auraient été l'objet de la part de l'administration, à laquelle, disent-ils, il les aurait dénoncés. ***Rien de semblable n'a jamais, à ma connaissance, été fait par M. Fort.***

Ce qui me paraît probable, c'est que M. Fort, qui s'est toujours fait

remarquer par sa bonne tenue, aura refusé de s'associer aux camarades qui se sont plaints de lui, à l'occasion de quelque infraction au règlement et à la discipline ; ils auront reçu quelque avertissement tandis que lui aura été félicité peut-être de s'être abstenu : *indè iræ*.

Que, dans le premier moment, ils aient cherché sur qui se venger, cela peut se comprendre à la rigueur ; mais on n'a que 24 heures pour maudire ses juges ; et persister à poursuivre d'imputations calomnieuses un camarade *innocent* et risquer de compromettre son avenir, c'est là un procédé que rien ne saurait justifier, ni même excuser. Je ne reconnaîtrais pas là cette bienveillance si naturelle à la jeunesse et cette loyauté que je me suis toujours plu à constater chez Messieurs nos internes.

Je viens donc vous prier de m'aider à rendre le repos à M. Fort en donnant l'assurance à ses camarades qu'il n'a jamais rien fait, à ma connaissance, qui pût lui enlever leur estime

MM. les élèves savent bien que j'ai toujours été bon juge en ce qui touche à l'honneur ; ils me croiront sur parole.

Je vous remercie à l'avance et vous renouvelle l'assurance de mes sentiments d'estime et d'attachement.

Signé : DUBOST.
Secrétaire général de l'assistance publique.

— Les soussignés, secrétaire général et inspecteurs de l'administration générale de l'assistance publique, certifient que l'écriture et la signature ci-dessus, sont bien celles de M. Dubost, secrétaire général de cette administration en 1859.

Paris, 28 mars 1873.
Signé : BAILLY, VARNIER, IMARD.

— Je déclare que cette lettre m'a été adressée par M. Dubost, secrétaire général de l'assistance publique alors que j'étais Directeur de l'hôpital Saint-Louis, et que j'ai remis cette lettre à M. Fort qui était attaché audit hôpital en qualité d'interne, pour qu'il en fasse l'usage qui lui conviendrait.

Signé : VINCENT,
Ancien Directeur de Saint-Louis, en retraite, 73, rue d'Enfer.

Il va sans dire que je tiens cette lettre à la disposition de tous ceux qui voudraient en prendre connaissance.

Pouvais-je trouver des preuves plus évidentes de la fausseté de l'accusation dirigée contre moi ?

Vous voyez bien, mon cher ami, que cette accusation de délation devait tomber d'elle-même, puisque M. Dubost déclarait qu'il n'avait jamais reçu aucune dénonciation, et que la menace de suspension des internes dont il avait été parlé n'avait jamais eu lieu. C'était un faux bruit.

Je dirai plus. Etait-il vraisemblable qu'un interne comme moi,

aussi travailleur et aussi occupé que je l'étais, ayant le caractère que je vous ai dépeint suffisamment, allât perdre un temps précieux à dénoncer ses collègues ? Jamais ma conduite, soit avant, soit après, ne donna lieu à la moindre prise.

Je livre simplement ces réflexions aux honnêtes gens.

Lorsque j'eus cette lettre en ma possession, je la communiquai à Ticoccus, qui s'entretint plusieurs fois à ce sujet avec le Directeur de l'hôpital. Au dire de Ticoccus, tout allait s'arranger.

Il montra donc cette lettre à nos collègues à la salle de garde ; on discuta, et voici la conclusion à laquelle on s'arrêta : *un mois s'est passé depuis que nous sommes installés à Saint Louis, nous nous trouvons bien, nous désirons ne rien changer à notre manière de vivre, nous ne reviendrons pas sur ce sujet.*

Voilà tout ce que trouvèrent dans leur cœur généreux mes collègues de l'hôpital Saint-Louis.

Quelle suprême lâcheté !

M. Maugin conserva de bonnes relations avec moi jusqu'à son départ. Quant à Ticoccus, il fit preuve, en cette circonstance, d'une grande faiblesse de caractère, d'un manque absolu de tact, et, je dirai plus, il se fit complice de ses camarades. C'est inouï, n'est-ce pas ? La lettre suivante prouve que Ticoccus n'a pas changé depuis, et qu'il se comporte fort mal à l'Académie envers ses confrères.

Paris, 1er mars 1882,

MON CHER FORT,

Vos deux observations importantes de chirurgie ont été adressées hier directement à l'Académie de médecine, qui a désigné M. Ticoccus pour en rendre compte.

Je n'en ai pas eu connaissance autrement, malgré l'avis que vous m'en donniez dans votre lettre du 25 décembre. Mais vous en aurez peut-être décidé ensuite autrement ; c'est ce que j'ignore aussi.

Voilà pourquoi je n'ai pas été mis à même de prendre connaissance de vos observations pour les présenter à l'Académie, comme vous m'en aviez exprimé le désir.

. . . . . .

Votre affectionné confrère,

Dr X.
Membre de l'Académie de médecine.

Naturellement, Ticoccus n'a jamais rendu compte de mes deux observations.

Ce collègue ne rompit pas brusquement avec moi ; nos relations devinrent de plus en plus rares, et à la fin de février tous les internes de Saint-Louis, Ticoccus compris, étaient déjà pour moi non pas des indifférents, mais presque des ennemis cruels.

Un volume ne suffirait pas si je voulais raconter toutes les petitesses, toutes les vexations que ces collègues me firent endurer jusqu'à la fin de l'année. Je vécus pendant dix mois dans le même corps de bâtiment que mes collègues ; jamais un seul ne m'adressa la parole ; nous nous rencontrions dans les cours de l'hôpital, ils ne me regardaient pas. Un fournisseur ou un parent venait-il me demander à la salle de garde : ils répondaient qu'ils ne me connaissaient pas. Comme l'année précédente, plusieurs d'entre eux me maltraitèrent dans l'esprit de leur chef de service.

On a peine à croire de tels excès.

Il y a encore des gens assez simples pour dire que je suis aggressif, que j'attaque mes collègues ! Voyons franchement, n'ai-je pas le droit de blaguer un peu ceux qui se sont conduits aussi indignement envers moi.

Aujourd hui je me demande comment j'ai bien pu supporter toutes ces misères.

Je ferai remarquer que je n'ai jamais reçu une injure directe ; je ne pouvais jamais savoir au juste quel était celui qui m'attaquait.

Cependant mes leçons prospéraient et mes élèves étaient plus nombreux.

Dans le courant de cette année, je trouvai une véritable consolation dans l'affection, dans l'amitié de M. Cazenave, mon chef de service. Que de fois, par la véritable tendresse, par l'affectueuse sollicitude dont il m'entourait, il a dissipé les idées noires qui m'obsédaient !

*Le Dr Latteux.* — Pour vous donner une idée du travail excessif auquel je me livrais, je vous dirai quelques mots du Dr Paul Latteux.

M. Latteux, fils d'un inspecteur de la Banque de France,

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant* : J.-A. FORT.

devint mon élève en novembre 1858. C'était un travailleur. Quoiqu'il eût un emploi important à la Banque, il trouvait moyen de ne pas manquer une seule de mes leçons. Il était l'un de mes meilleurs élèves.

Il me resta fidèle pendant les années 1859, 1860 et 1861.

Lorsque j'étais interne à Saint-Louis, il partait de la Banque tous les jours, en plein hiver, à quatre heures du matin. Il traversait Paris à pied, une lanterne à la main, et il venait me réveiller à cinq heures à l'hôpital Saint-Louis.

Il devait être à son poste à huit heures du matin. Il n'y manqua pas une seule fois.

Nous allions, à cette heure matinale, recueillir les observations des malades dans les salles jusqu'à huit heures ou huit heures et demie, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée du chef de service.

Moyennant une gratification au garçon d'amphithéâtre, nous faisions les autopsies avant le jour, pendant que tout l'hôpital était plongé dans le sommeil. Nous continuâmes le même travail à l'Hôtel-Dieu en 1861.

Latteux a fait son chemin ; il est aujourd'hui médecin de la Banque de France. Il a conservé l'ardeur qu'il avait autrefois pour le travail.

Depuis de longues années, il s'est consacré à l'enseignement particulier de l'histologie, et il est devenu le directeur laborieux et assidu du laboratoire de l'hôpital de la Charité. Il est l'auteur d'un ouvrage sur la Technique microscopique, qui a un grand succès. Latteux est le médecin le plus modeste et le plus honnête que je connaisse. C'est un homme de cœur.

## *HUITIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 14 août 1888.

Vous ne pouvez vous imaginer, mon cher ami, combien j'ai eu à souffrir de cette abominable calomnie.

Vous ne serez pas étonné si je vous dis que j'ai eu souvent la pensée de protester contre la situation intolérable qui m'était faite depuis l'affaire de la Salpêtrière.

Pendant mon internat, j'ai voulu à plusieurs reprises provoquer une réunion, un meeting de tous les internes. Mes amis m'en ont dissuadé en me montrant les difficultés qne je rencontrerais pour y arriver. Je crois qu'ils ont eu tort.

En 1873, fort ennuyé de cette situation, et voyant que j'étais constamment l'objet de l'attaque de quelque confrère envieux, je voulus en finir et faire une publication. A cette époque, j'écrivis les lettres suivantes aux deux calomniateurs :

*A M. le Dr Nicoccus.*

MONSIEUR,

Il y aura dans quelques jours 14 ans que vous m'avez accusé en pleine salle de garde de la Salpêtrière d'avoir dénoncé mes collègues à l'administration.

Après l'issue que vous savez de notre pugilat, je ne me doutais pas du mal que pouvait me faire cette calomnie.

Aujourd'hui encore j'en ressens les fâcheux effets et je suis décidé à en finir une bonne fois.

J'ai en main les preuves les plus certaines de mon innocence et par conséquent de la calomnie. Il vous reste un moyen d'atténuer la gravité de votre situation, c'est de m'écrire une lettre dans laquelle vous reconnaîtrez vos torts et dans laquelle vous manifesterez le désir d'être réhabilité, car personne mieux que vous ne connaît mon innocence.

Je comprends qu'un mouvement de colère pousse à porter une accusation, mais résister après 14 ans serait indigne d'un homme d'honneur.

29 mars 1873.

Dr FORT.

Cette lettre, *chargée*, est restee sans réponse. Cependant elle a été reçue par le destinataire le 30 mars 1873.

Je laisse à mes lecteurs le soin de faire leurs commentaires.

29 mars 1873.

*A M. le Dr Chécoccus.*

MONSIEUR,

Il y aura dans peu de jours 14 ans que, de concert avec Nicoccus, vous m'avez dénoncé à toutes les salles de garde des hôpitaux de Paris comme ayant fait un rapport contre mes collègues de la Salpêtrière. Je supposais que cette calomnie n'aurait pas pour moi de fâcheux effets ; je me suis trompé. Je veux bien croire que vous n'avez pas compris vous-même l'étendue du mal que vous pouviez me faire, puisque vous me disiez en 1870, devant l'hôtel de France, que je devrais oublier cette histoire de jeunesse (ce sont vos expressions).

Le mal que vous m'avez fait est considérable, à tel point que je suis résolu à traiter la question à fond, le petit procès sera imprimé par mes soins et tiré à un nombre d'exemplaires suffisant pour être distribué à tous les médecins et à tous les étudiants de France. J'ai en main les preuves les plus certaines de mon innocence et par conséquent de la calomnie. Je veux tenter cependant une démarche auprès de vous; je vous demande une lettre dans laquelle vous me ferez une réparation, laissant ainsi à celui qui a articulé l'accusation le soin de la prouver.

Je vous salue,

Dr FORT.

Le 8 avril 1873, je reçus la réponse suivante.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre dont l'idée m'a étonné. Est-ce une demande en réhabilitation que vous formez? Elle ne pourrait être accueillie ou repoussée que par la salle de garde de la Salpêtrière de 1859 qui vous a condamné. Il faudrait donc vous adresser à tous les collègues qui la composaient.

Est-ce une menace?

Vous me connaissez assez pour savoir le cas que je fais des menaces ; je n'ai pas changé, je suis seulement devenu plus indulgent. Que nous importe d'ailleurs que vous veniez, volontairement ou non, apprendre au public médical, qu'à la suite d'une discussion avec M. X. vous avez été exclu du lieu de nos réunions par l'unanimité de nos collègues? Quel recours avez-vous contre ce jugement, et de quelque façon que vous le prétentiez, ne subsisterait-il pas quand même?

Vous dites que nous ne nous doutons pas du tort que cet acte vous a fait.

Je ne suis pas, en effet, suffisamment au courant de ce qui se passe à Paris depuis 10 ans pour le savoir, mais vous me paraissez très disposé à l'augmenter s'il est réel, car je me demande si vous voyez bien la cause exactement où elle est.

Mes loisirs ne me permettant pas d'entrer par lettre dans de plus grands développements,

Je vous salue,

CHÉCOCCUS***.

Mensonge et impudence !

L'auteur de la lettre parle de l'exclusion prononcée à l'unanimité par mes collègues ! Il ne dit pas la vérité.

D'abord je dirai que l'un d'eux n'était pas mon collègue à cette époque, il n'entra à la Salpêtrière que le 15 mai 1859 ; il ne pouvait donc se prononcer sur cette prétendue exclusion. Le deuxième, M. Danjoy, avait quitté l'hôpital depuis le 1er avril 1859 ; il ne pouvait pas se prononcer davantage.

M. Despagnet m'a écrit (19 avril 1873) qu'il est resté complètement étranger à cette affaire.

J'affirme également que M. Campana n'a jamais fait chorus avec ces gamins.

Je n'ai pu connaître la pensée de l'un d'eux, attendu que j'ignore le lieu de sa résidence.

En somme, il ne reste que Nicocus et Chécoccus ; seuls ils sont coupables.

On me permettra de faire remarquer que si l'accusation avait eu le moindre fondement, mes confrères se seraient empressés, l'un de répondre à ma lettre, ce qu'il s'est bien gardé de faire, l'autre de persister dans l'affirmation. Au contraire ; l'un a répondu par le silence, l'autre s'est placé à côté de la question (1).

*Ma troisième année d'internat.* — Je fis en 1860 ma troisième année d'Internat, dans le service de Jobert de Lamballe, à l'Hôtel-Dieu.

MM. Bouglé, Charpentier, d'Heilly, Dubuc, Horteloup, Lamarque, Lefeuvre, Moricourt, Mousteu, Périer, Pierreson, Santiard, furent mes collègues dans cet hôpital.

(1) Je désire que ceux que cette lecture intéresse lisent attentivement et se rendent compte des faits, pour ne pas s'exposer à dire ce que me disait hier encore un jeune chirurgien : « *Si ce que vous dites est exact, c'est abominable !* » Comment ce récit pourrait-il ne pas être exact ? N'est-il pas chargé de preuves ? Ah ! je le sais bien, ces révélations gênent certains confrères qui se sont conduits envers eux comme des gredins.

Nous nous réunîmes à la fin de décembre; les chambres et les jours de garde furent choisis, il ne se produisit aucun incident.

Il ne faudrait pas croire cependant que les effets de la calomnie fussent apaisés. J'ai dit plus haut comment le mal germe, s'enfle, se répand. La plupart de mes collègues furent pour moi indifférents, jamais hostiles. L'un d'eux, dont j'ai conservé le meilleur souvenir, eut pour moi une véritable amitié. Ce fut le seul ami que j'eus dans tout le cours de mon internat. Sautiard, c'est son nom, occupe aujourd'hui un poste médical à Nolay (Côte-d'Or).

*Jobert de Lamballe.* — Je n'eus pas à me louer de mon chef de service, dont je n'approuvais la manière de procéder ni envers les élèves ni envers les malades. J'eus plusieurs discussions avec lui, étant par nature moins souple, et ayant l'échine moins flexible que quelques-uns de mes collègues, ce dont celle de M. Charpentier pourrait témoigner.

Qui n'a pas vu Jobert de Lamballe de près, ne l'a jamais connu. Quoiqu'il fût professeur de clinique de la Faculté, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et chirurgien de l'Empereur, il lui arriva, pendant que j'étais son interne, de commettre des erreurs énormes sur lesquelles je ne veux pas insister longuement.

Pour ne citer en quelques mots que celles dont j'ai été témoin, je rappellerai : 1° une ponction dans un kyste qui n'était qu'une grossesse de cinq mois; avortement après la ponction, mort après l'avortement; 2° un homme mort de péritonite après l'opération d'une hernie crurale étranglée, et le professeur déclarant en plein amphithéâtre qu'il était *mort de choléra ;* 3° une femme morte de péritonite à la suite d'une opération de fistule vésico-vaginale, et le professeur intimant à l'interne qui avait fait l'autopsie l'ordre d'inscrire sur la pancarte : *morte de choléra ;* 4° une leçon clinique sur un lipome du pli de l'aine publiée le 28 mai 1860 dans la *Gazette des Hôpitaux*, par M. ***, interne. Or, après l'opération, nous, internes de Jobert, nous avions parfaitement constaté avec M. *** que le lipome n'était qu'une hernie épiploïque.

On rencontre pourtant, de temps en temps, des hommes de cette force dans une Faculté !

*Mon premier examen de doctorat.* — Il y avait trois ans que je faisais des cours d'anatomie, que j'enseignais la dissection à des

élèves. Plus de deux mille avaient déjà passé par mes mains. Et mes aimables adversaires, par habitude, continuaient à proclamer partout que j'enseignais ce que je ne savais pas. Or il survint une circonstance inévitable où je pus donner publiquement une preuve de l'ignorance dont m'accusaient mes collègues.

Je devais subir mon premier examen de doctorat (anatomie et physiologie) avec les professeurs Velpeau, Gosselin et Barth, celui-ci faisant partie de l'examen à titre d'agrégé. Par précaution, et comme par pur instinct, je gardai le silence sur mon examen, désirant arriver comme un inconnu devant les professeurs. Je savais que je pouvais subir mon examen sans rougir.

Ce fut peine inutile ; le bruit de mon futur examen se répandit, et M. D., interne de Velpeau, amusa son chef à mes dépens. « Maître, lui dit-il, vous avez la bonne fortune d'examiner aujour-« d'hui un professeur d'anatomie qui ne la sait pas. C'est un « Fort qui n'est pas fort. C'est un de nos collègues, insociable, etc., « etc. » Celui qui a connu Velpeau se fait une idée du malin plaisir qu'il éprouva en me voyant. Il avait la figure la plus ironique qu'on puisse imaginer.

Je venais de présenter à Gosselin une bonne préparation de la *région plantaire*. Il fut très satisfait.

Velpeau fit l'appel des candidats pour l'examen oral.

Il ne m'avait jamais vu. Lorsque je fus appelé et que je m'avançai, il m'examina à plusieurs reprises des pieds à la tête avec son regard scrutateur, et il dit assez haut pour être entendu : « Il n'a pourtant pas l'air bien méchant. »

Quand mon tour d'être interrogé arriva, Velpeau me dit : « Vous devez être bien fort, Monsieur Fort. » Il me posa les questions suivantes : artère iliaque interne, nerf pneumogastrique, corps restiforme, nerf phrénique. Après avoir décrit le nerf phrénique, j'en commençai l'historique, et, craignant qu'on crût à de la vanité de ma part, je m'arrêtai court. « Non, dit l'éminent chi-« rurgien, ne vous arrêtez pas, et je vous prie de continuer, vous « m'apprenez des choses que je ne savais pas. Je ne vous pous-« serai pas plus loin, vous finiriez par me faire croire que je ne « sais pas mon anatomie. »

M. Barth m'examina aussi et me fit plusieurs questions sur la muqueuse intestinale. Il fut si satisfait qu'il me dit cette parole flatteuse : « On est heureux d'assister à de pareils exa-« mens, on y trouve toujours quelque chose à apprendre. »

L'examen terminé, Velpeau se leva et fit publiquement mon éloge devant les élèves présents, dans les termes les plus flatteurs. Il ajouta, à l'adresse de M. D., son interne, qu'il avait été prévenu le matin même contre moi avec animosité, et qu'il le regrettait. J'eus la note la plus élevée, *extrêmement satisfait*.

Pour qui a connu l'esprit de justice de Velpeau, ce résultat n'a rien de surprenant.

Le lendemain, Barth, qui était médecin à l'Hôtel-Dieu, prit la peine de monter jusqu'à la salle Saint-Maurice où je faisais mon service. Il vint vers moi et me dit : « Cher Monsieur, c'est un « véritable plaisir pour moi de vous serrer la main; je suis venu « tout exprès pour vous féliciter sur votre brillant examen « d'hier. » Puis il voulut parler de mon examen à Jobert, qui aurait dû être fier de son élève; mais comme ce bourru était jaloux de tout et de tous, il ne l'écouta même pas.

Je reconnais que je ne fais pas preuve de modestie en parlant de cet examen. Mais n'y suis-je pas autorisé par l'attitude de mes adversaires ?

*Ma quatrième année d'internat.* — A la fin de l'année, je quittai l'Hôtel-Dieu pour l'hôpital de la Charité, où je fus l'interne de Beau. J'eus pour collègues MM. Anger (Benjamin), Bodin, Baillet, Chécoccus, Gouraud, Lamarque, Robert et Soudry.

Chécoccus, qui m'a toujours poursuivi de sa haine, ne put réussir à entraîner nos collègues dans la voie qu'avaient tracée les internes de la Salpêtrière et de l'hôpital Saint-Louis.

Je n'ai rien à noter de saillant dans les relations avec mes collègues à l'hôpital de la Charité, sauf quelques petites vexations comme dans les autres hôpitaux.

A la fin de 1862, je quittai l'hôpital de la Charité pour continuer mes cours dans mon domicile, 62, rue de l'Ecole-de-Médecine.

J'ai donc passé quatre années au milieu de mes collègues d'internat, sans avoir rencontré un homme courageux qui prît ma défense. Ticoccus, qui parut un jour animé d'un bon sentiment, se vanta de vaincre la résistance des internes de Saint-Louis, mais il manqua d'énergie, et il aima mieux se tourner contre moi.

Comment se fait-il que mes collègues seuls aient été aussi cruels à mon égard, lorsque tous les directeurs et tous les em-

ployés des hôpitaux par lesquels j'ai passé n'ont jamais eu un mot à dire contre moi ? Le moindre employé me trouvait prêt à lui rendre service ; j'en ai soigné un bien grand nombre. Mes chefs de service étaient satisfaits, je m'acquittais bien de mon devoir.

Malgré le parti pris et la guerre ouverte de mes collègues, je n'ai jamais recherché les protections et n'en ai jamais eu. Je suis sorti seul des premiers embarras. Si j'excepte MM. Auzoux, Cazenave et Larrey, qui se sont toujours montrés bons et bienveillants envers moi, je crois qu'il me serait difficile de citer le nom d'un autre médecin qui m'ait aidé à me dégager des pas difficiles que j'ai eu à traverser (1).

*Mon diplôme de docteur.* — Je fus reçu docteur en médecine en août 1863, après avoir soutenu une thèse dont les idées m'avaient été inspirées par mon bien-aimé et regretté maître, le Dr Beau : *De la névralgie lombo-abdominale.*

(1) J'ai entre les mains une lettre que j'écrivais en 1857 à une cousine lorsque j'étais externe chez M. Baillarger à la Salpétrière. J'en extrais un seul passage ; on verra si j'avais autre chose en tête que mon travail. Je demande pardon pour mon style de cette époque de ma vie. Il faut savoir, pour comprendre ce passage, que j'avais commencé mes études médicales sans avertir ma mère, et que je payais mes inscriptions avec le produit de mes leçons. Je n'ai rien coûté à mes parents..... « Il est arrivé un moment où il n'y eut plus moyen de nier (il était question de mes études médicales). Lorsque j'ai donné ma démission d'interne en pharmacie à l'Hôtel-Dieu, on m'a vu très souvent à la Faculté de médecine. Il paraît même qu'un des condisciples a dit à maman, pendant les vacances, que j'avais passé un brillant examen à la Faculté, ce qui l'a étonnée. »

« On est bien malheureux d'un côté et bien heureux de l'autre quand l'esprit est complètement absorbé. C'est ce qui a lieu pour moi. Depuis assez longtemps je me suis mis une idée dans la tête... Il faut que je marche, que j'avance dans l'étude ; il faut que je parvienne, sinon à me faire une fortune, du moins à me faire un nom. Le travail ne m'épouvante pas ; je crois même que j'abuse de mes facultés intellectuelles et que je pourrais payer cela très cher plus tard. J'en suis arrivé au point que j'oublie souvent de manger, que je me prive de sommeil un peu trop souvent ; en un mot, que je ne pense plus à moi-même ; bien plus, j'oublie souvent jusqu'à..... »

Qui croira qu'avec cette passion du travail j'ai pu avoir eu un seul instant la tête ailleurs ?

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant* : J. A. FORT.

## *NEUVIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 15 août 1888.

MON CHER AMI,

A l'époque où je fus reçu docteur en médecine, j'avais 28 ans. Ma situation n'était pas à mépriser.

Pendant mes quatre années d'internat, mes élèves avaient augmenté dans une grande proportion; le produit de mes cours particuliers suffisait largement à mes goûts, qui ont toujours été modestes.

*Publication de mon Traité élémentaire d'Histologie* (1863). — Vers la fin de mon internat, j'avais recueilli avec soin les matériaux d'un volume, d'après les cours du professeur Robin. Nous ne possédions à cette époque aucun ouvrage français sur l'histologie, et les travaux de M. Robin étaient épars dans divers recueils scientifiques. Robin m'encourageait, du reste, à publier mes notes. De sorte que, l'année même de mon doctorat, je publiai un *Traité élémentaire d'Histologie*.

*Publication de mon anatomie descriptive* (1863). — C'est la même année que je publiai mon *Anatomie descriptive et dissection*. Ce dernier ouvrage, remanié plusieurs fois, est à sa quatrième édition.

*La voie que j'allais suivre.* — Il fallait maintenant songer à l'avenir.

En quittant l'internat, le jeune docteur suit ordinairement la voie des concours ou celle de la clientèle. Si je m'étais attaché uniquement à faire de la clientèle, doucement, sans faire parler de moi, à Paris ou en province, il est probable que j'aurais eu une existence tranquille, et que tous les polissons qui avaient été des adversaires impitoyables pendant mon internat n'auraient plus pensé à moi.

Les circonstances me portaient plutôt vers les concours, vers l'enseignement.

Au sortir des bancs de la Faculté de médecine, j'étais auteur et professeur. La voie me semblait tracée, je résolus de concourir. En même temps, je fis des cours publics à l'Ecole pratique, et je demandai au Ministre de l'Instruction publique l'autorisation de faire des Cours d'Anatomie à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine et de diriger des élèves dans leurs travaux de dissection.

Je n'étais pas assez expérimenté pour comprendre que je suivais une voie dangereuse. *J'ignorais que les succès de l'enseignement libre provoquent un ressentiment plus ou moins profond parmi les membres de l'enseignement officiel, c'est-à-dire parmi les membres de la Faculté de médecine.*

Je ne savais pas alors ce que peuvent l'intrigue, la bassesse, la vile flatterie. J'étais persuadé que tous nos maîtres étaient des hommes honnêtes, et je croyais sincèrement que les plus méritants obtenaient les prix et les places au concours. Déplorable erreur!

*Je ne connaissais aucun de mes adversaires.* — Il me paraît nécessaire d'établir dès à présent que je n'avais connu pendant mon internat ni Farabœuf, ni Labbé, ni Le Fort, qui devinrent plus tard des ennemis implacables. Je n'avais jamais eu avec eux la plus petite relation personnelle.

Louis-Hubert Farabœuf fut reçu interne en 1864. Quant à Léon Clément Lefort (son nom s'écrivait ainsi en ce temps-là), il était prosecteur, ainsi que Léon Labbé, lorsque je quittai l'internat.

*Mes concours pour les hôpitaux.* — Dans mes concours pour les hôpitaux, il n'est pas douteux que j'ai été poursuivi par l'animosité de mes anciens collègues.

J'ai rencontré fréquemment parmi mes juges de jeunes chirurgiens, quelquefois mes anciens camarades, qui n'ont pas été à mon égard ce qu'un juge doit être vis-à-vis d'un candidat. J'ai eu fort à me plaindre de Labbé, Lefort et Tillaux, de Lefort principalement, qui eut un jour à mon sujet une altercation avec un des plus honorables professeurs de la Faculté dans la salle des délibérations du concours. Il doit s'en souvenir.

Dans tous mes concours, sans exception, j'ai eu contre moi

plus de la moitié du Jury: voilà pourquoi j'ai renoncé à me présenter de nouveau.

J'ai concouru cinq fois pour une place de *chirurgien des hôpitaux*, cinq fois j'ai été admissible. Mais je n'ai jamais décroché la timbale; il s'est toujours trouvé quelque ancien collègue de l'internat pour empêcher ma nomination.

*La mort de Velpeau fut un malheur pour moi.* — A mon cinquième concours, Velpeau, qui me connaissait bien depuis mon premier examen de doctorat, et qui était le juge influent, me fit venir chez lui. « Mon cher Fort, me dit-il, je reconnais que vous « méritez d'être nommé, et je vous ferais arriver certainement « cette fois si je n'avais une obligation à remplir. M. de Saint-« Germain est mon élève, il est plus âgé que vous, je le ferai « nommer, mais je vous donne la promesse formelle que je vous « ferai arriver au prochain concours. » Le candidat fut nommé. Velpeau mourut peu de temps après. C'est le seul chirurgien-professeur qui se soit intéressé à moi. Je vénère sa mémoire.

*Tous mes chefs de service avaient disparu.* — Tous mes maîtres dans les hôpitaux étaient morts ou déjà bien malades. Trélat Cazenave, Jobert, Beau, Legroux ; je n'avais aucun appui, bien au contraire.

Or on sait aujourd'hui que le mérite et le savoir comptent pour peu de chose dans les concours. Ce qu'il faut avoir, ce sont des amis parmi les juges.

*Les concours.* — Avec des amis dans le jury, et un très petit savoir, on peut arriver ; avec un grand savoir, on ne peut pas arriver sans amis!

Dernièrement, je disais à un concurrent : « Quel est celui des candidats qui aura de la chance à ce concours ? » Il me répondit : « On ne pourra savoir cela qu'après la nomination du jury. » N'est-ce point déplorable, et ne serait-il pas préférable de supprimer les concours ?

Pour qu'un concours eût lieu d'une manière équitable, il faudrait que les juges ne connussent pas les candidats. Il faudrait des juges qui ne fussent pas en rapport quotidiens avec eux ; des chirurgiens et médecins reconnus capables, pris parmi ceux des hôpitaux ou de la ville, et même hors de Paris. Les copies

ne devraient pas être lues par leurs auteurs, et au lieu de signature on devrait exiger une devise répétée dans un pli cacheté.

On devrait faire prêter serment aux juges de ne recevoir aucune recommandation et de soumettre au jury celles qu'ils n'auraient pas pu éviter.

On devrait enfin discuter publiquement, et non à huis-clos, les épreuves de chaque concurrent. On éviterait ainsi beaucoup d'injustices.

Ce concours d'un nouveau genre révélerait le niveau moral du corps médical.

N'est-il pas honteux de voir les jeunes gens, depuis le simple *roupiou* jusqu'au chef de clinique et au candidat au bureau central, s'abaisser jusqu'à être les fidèles serviteurs, les esclaves de leur chef de service ? Et pourquoi ces complaisances serviles ? Parce que le chef de service protégera plus tard ces jeunes gens dans les concours de l'externat, de l'internat, du clinicat, et des hôpitaux.

Les chefs de service tiennent les élèves dans leurs mains ; ils ne leur disent pas : « Si tu ne fais pas cela, tu ne seras pas nommé » ; mais ils le leur font comprendre, et les pauvres élèves le savent par l'exemple de leurs anciens collègues. Les coupables sont les maîtres, et non les élèves.

Allez dans le service d'un médecin ou chirurgien professeur, par exemple. *Il dit blanc*, tout le monde *répète blanc*, quoique ce soit *noir*. Le chef est sourd, il ausculte le cœur qui n'a rien et il dit : voici un bruit de souffle au 2e temps ; tous les élèves auscultent, et tous, depuis le chef de clinique jusqu'au roupiou, constatent à l'unanimité qu'il y a bien un bruit de souffle au 2e temps, quoiqu'ils soient intimement convaincus qu'il n'y a aucun bruit de souffle. Mais ils ont peur de contredire le maître ; ils veulent arriver et ils ont besoin de sa protection. Qui oserait les blâmer?

N'est-ce point ainsi qu'on voit un interne publier une leçon sur un lipôme de l'aine, lorsqu'il sait pertinemment qu'il s'agissait d'une hernie épiploïque ?

On ne s'étonnera plus maintenant de voir, dans les hôpitaux de Paris, des jeunes gens, appartenant aux meilleures familles, s'empresser auprès du maître, dont ils brossent le paletot avec leurs mains, dont ils s'empressent d'ouvrir la portière de la voiture ; et s'ils ne lui lèchent pas les mains, ce n'est que par peur du ridicule. C'est vraiment scandaleux.

Il faut reconnaitre que quelques jeunes flatteurs possèdent à un haut degré le don de plaire au maître. Lorsqu'on apercevait Léon Labbé à la portière de la voiture de Jobert de Lamballe, on disait: « En voilà un qui fera son chemin, quoiqu'il soit incapable de faire une leçon. »

En parlant des concours, je n'exprime pas une opinion personnelle. Voici ce qu'écrivait dans son journal, le 4 mai 1890, le directeur du *Journal de médecine de Paris* avec son indépendance bien connue :

« Le dernier concours vient de se terminer par la nomination de MM. Babinsky, Charrin et Armand Siredey. Ce résultat n'a surpris personne : pour les deux premiers, en effet, la nomination était faite d'avance ; c'était réglé avant le concours, si bien qu'on se demande si on n'aurait pas pu leur éviter la fatigue et l'énervement de ces deux mois d'attente.

« Dans ce steeple-chase d'un genre particulier ils étaient classés d'avance hors pair par le jury, et c'eût été bien difficile de lutter contre la volonté de leurs puissants patrons. En pareil cas, ce que la galerie peut exiger, c'est que ces derniers ne fassent arriver que des *favoris ;* on a vu ailleurs des abus se produire, et de mauvais chevaux dépasser le poteau avant ceux que la voix publique désignait d'avance comme le vainqueur. Peut-être, à ce point de vue, le ministre de l'intérieur, de qui relève l'Assistance publique, aura-t-il à intervenir pour modifier le règlement qui régit l'hippodrome du Bureau Central, comme il pourrait avoir à se mêler de ce qui se passe sur les autres hippodromes. Toutefois, ce ne sera pas à l'occasion du dernier steeple-chase, car d'une part les deux premiers élus étaient à peu près unanimement acceptés par l'opinion, et le troisième est arrivé à la force du poignet, après un bon et loyal concours. Néanmoins, nous n'en appelons pas moins l'attention compétente sur l'urgence qu'il y aurait à modifier la nature des épreuves du concours pour le Bureau Central, de manière à laisser le moins de prise possible au *pistonnage* ; non pas qu'il y ait moyen de le supprimer radicalement — c'est un mal inévitable — mais on peut du moins en atténuer l'efficacité ».

*Concours d'agrégation* (1869). — En 1869, je concourus pour *l'agrégation de chirurgie*. Il y avait quatre places. Les concur-

rents étaient : MM. Th. Anger Horteloup, Lannelongue, Coceau, Fort, et trois ou quatre autres dont j'ai oublié les noms.

Les juges du concours étaient : MM. Guyon, Denonvilliers, Depaul, Pajot et Larrey, de l'Institut.

Mes épreuves furent bonnes ; mais comment aurais-je pu arriver avec des éléments comme ceux qui se trouvaient dans le jury ?

Le langage que me tint Velpeau à l'époque de mon concours de chirurgien des hôpitaux ne ressemblait pas à celui de Denonvilliers qui me dit, lorsque je lui fis ma visite de candidat : « Il y a quatre places, vous comprenez que nous ne pouvons nous dispenser de pousser nos protecteurs pour les trois premières ; il en reste une pour les autres concurrents. Je ne voterai pas pour vous, mais si vous concourez plus tard pour l'anatomie, vous êtes sûr du succès et je vous donnerai ma voix ».

L. Labbé et Lefort avaient réussi insensiblement à me mettre en mauvais termes avec les professeurs de la Faculté de médecine, surtout à l'occasion de ce concours. Nous aurons à le constater plus tard.

*Ma thèse d'agrégation.* — Le sujet de ma thèse d'agrégation fut : *Des difformités congénitales et acquises des doigts, et des moyens d'y remédier.*

Je publie ici une lettre écrite par l'un de mes juges à M. Lebrun, avoué, qui demandait des renseignements sur mon compte au nom du tribunal civil, à propos d'un procès de plagiat intenté par moi au Docteur Moynac qui avait publié un ouvrage d'anatomie qui n'était qu'un résumé mal fait de mon *Anatomie et dissection*. Cette lettre est un jugement sur mon concours :

Paris, 26 janvier 1881.

MONSIEUR L'AVOUÉ,

Je m'empresse de répondre à la demande que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, au nom du Tribunal Civil, relativement à M. le Docteur Fort, votre client.

Je connais M. Fort, depuis bien des années déjà ; je me suis intéressé à lui et j'ai pu lui être utile dans diverses circonstances.

J'apprécie beaucoup son mérite, comme travailleur infatigable, ayant su se créer une position indépendante, par l'enseignement libre de l'anatomie descriptive et de la chirurgie opératoire à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine et par la publication d'ouvrages en rapport avec ce double ensei-

gnement. Je l'ai vu enfin concourir pour l'agrégation en chirurgie avec distinction quoiqu'il n'ait pas été nommé: mais le jury dont j'étais membre n'en a pas moins apprécié son savoir scientifique et son talent professoral.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : ***

*Je renonce aux concours.* — Après ce concours, je renonçai pour toujours à concourir pour aucune place. J'avais à lutter contre mes adversaires de l'internat qui s'étaient réveillés, et contre les membres de la Faculté de médecine, qui entraient toujours pour une bonne partie dans la formation du jury des hôpitaux.

A cette époque, j'avais déjà publié, en outre du *Traité élémentaire d'Histologie*, de l'*Anatomie descriptive et dissection* et de ma *thèse d'agrégation* : 1° un mémoire sur l'*Anatomie et la physiologie du poumon* ; 2° un Manuel de *pathologie et clinique chirurgicales*; 3° un *Guide-Annuaire de l'étudiant en médecine.*

*Manuel de pathologie et clinique chirurgicales* (1868). — Lorsque je publiai mon Manuel de pathologie chirurgicale, le baron H. Larrey, de l'Institut, m'adressa la lettre suivante :

Paris, 5 octobre 1869.

MON CHER FORT.

J'ai parcouru votre *Manuel de Pathologie et de Clinique chirurgicale* avec assez de soin pour en apprécier la valeur et vous en adresser mes félicitations.

Ce livre offre toutes les qualités de votre enseignement, la clarté, la méthode et la précision.

Les critiques admissibles dépendent de la nature même de l'ouvrage ; un manuel ne peut être un traité, malgré son volume compact et son texte si serré qu'il puisse être. Ces défauts disparaîtront, comme vous me le dites vous-même, dans une seconde édition.

. . . . . .

Je vous remercie de nouveau, mon cher Fort, de la dédicace de votre livre. Le sentiment que vous m'exprimez est aussi celui de mon affection pour vous.

BARON LARREY.

Il n'est pas toujours facile dans la vie de suivre sans dévier une ligne qu'on s'est tracée. Une circonstance, ou un concours de circonstances, vous pousse dans telle ou telle direction, de

sorte qu'il est impossible de se laisser guider uniquement par sa propre initiative, par sa volonté.

Si j'avais connu toutes les difficultés que j'ai rencontrées plus tard dans l'exercice de l'enseignement libre, si j'avais soupçonné la dixième partie des luttes que j'ai eues à soutenir, je crois que j'aurais renoncé à l'enseignement.

J'ai eu le malheur d'arriver trop jeune à Paris, plein d'illusions. C'était plus que de l'ignorance, c'était de la simplicité, de la naïveté. Je ne croyais pas au mal, et j'ai toujours appris la vie à mes dépens.

*Début de mon professorat à l'École pratique.* (1863.) — Mes cours avait commencé en 1858 ; ils firent des progrès rapides, et lorsque, reçu docteur, j'arrivai comme professeur à l'Ecole pratique et que je dirigeai les élèves dans les dissections, je me trouvai en concurrence avec plusieurs autres professeurs de l'enseignement libre.

Mon enseignement avait, paraît-il, quelques qualités, car en peu d'années je restai seul maître de la situation. Presque tous les élèves étaient venus à moi, malgré tous mes détracteurs, et avaient déserté les cours de mes collègues. L'un d'entre eux résista un peu plus longtemps ; il partit ensuite pour la Faculté de Genève, où il occupe honorablement la place de professeur d'anatomie. Je veux parler du docteur Laskowski.

Le produit de mes cours était à cette époque des plus enviables. Mes élèves augmentaient dans de telles proportions que leur nombre a dépassé trois cents pendant les dernières années. *Inde iræ.*

## *DIXIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 16 août 1888.

MON CHER AMI,

De 1863 à 1868, étant très fatigué par mes cours d'hiver, j'allai passer la bonne saison à Cauterets, où je donnais des consultations quand mes concours ne m'en empêchaient pas.

En 1864, je communiquai un fait des plus intéressants, un vrai triomphe pour un jeune médecin, à *la Société de médecine de Bordeaux*, qui me donna le titre de *Membre correspondant*, le 20 mai 1865.

Le titre de l'observation était : *Des bons effets des lavements excitants et nutritifs*, et *des avantages de la respiration artificielle dans certains cas d'affections thoraciques aiguës chez les enfants*. On aurait pu l'intituler : *Un cas de résurrection*.

Il s'agissait d'une petite fille, ensevelie depuis plusieurs heures. Je l'ai rappelée à la vie au moyen de la respiration artificielle et d'un lavement excitant et nutritif. C'était une véritable résurrection. Je ne reproduis pas cette observation qui me prendrait une place trop importante.

*Cours de botanique à Tarbes* (1865). — Vous avez connu mon activité d'alors, et je ne vous étonnerai pas si je vous dis que je voulais utiliser mes loisirs du dimanche. Pour cela, je résolus, à la demande de quelques dames de Tarbes, d'aller une fois par semaine faire un cours de botanique dans cette ville. Cela devait être en même temps une agréable distraction pour moi, attendu que je possédais deux jolis petits chevaux et que j'aimais beaucoup à les conduire.

Je demandai donc l'autorisation de faire ce cours, ce qui me fut accordé.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Paris, le 31 mars 1865.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que par décision en date de ce jour, je vous ai autorisé à faire à Tarbes, pendant les mois de juin, juillet et août 1865, un cours public de botanique.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique*,
DURUY.

*Académie de Toulouse*.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Toulouse, le 3 avril 1865.

Monsieur,

Je m'empresse de vous informer que par décision en date du 31 mars dernier, Monsieur le Ministre de l'Instruction publique vous a autorisé a faire à Tarbes, pendant les mois de juin, juillet et août, un cours public de botanique.

En vous donnant avis de cette décision conformément aux prescriptions de son Excellence, j'ai l'honneur de vous informer que je la porte également à la connaissance de M. l'inspecteur d'Académie des Hautes-Pyrénées qui est chargé d'en assurer l'exécution.

*Le Recteur*,
ROUSTAN.

M. le docteur FORT, boulevard Sébastopol, n° 46, à Paris.

Ce cours eut un grand succès.

A peu près à la même époque, j'étais nommé membre correspondant de la *Société impériale de médecine de Marseille*, de la *Société de médecine de Poitiers* et de l'*Académie des sciences de Montpellier*.

Il faut, mon cher ami, que je vous raconte un fait curieux qui prouve que mes adversaires veillaient toujours, et que les effets de l'histoire de la Salpétrière n'étaient pas encore effacés.

Dans le courant de la belle saison de 1864, la femme d'un éminent magistrat de Paris alla faire une cure aux eaux de Cauterets. Madame A. était accompagnée de sa sœur, de sa fille et de son père, un respectable vieillard fort connu dans le monde des lettres. Pendant un mois, cette honorable famille occupa un appartement dans la maison Danos, que j'habitais moi-même. Je

ne connaissais Mme A. que pour l'avoir saluée quand le hasard me la faisait rencontrer.

Le père fut atteint d'une maladie mortelle.

Malgré les soins les plus tendres et les plus empressés, le malade mourut. Ces dames me prièrent de les accompagner à Paris, où elles voulaient rapporter la dépouille chérie du père de famille. Le trajet devait être long, et il y avait beaucoup de formalités à remplir au départ, à l'arrivée, et au changement de train à Bordeaux. Le voyage fut pénible, car, dans ces tristes circonstances, la Compagnie du chemin de fer du Midi n'accordait alors que le train omnibus. Je passai deux jours à Paris.

Je ne saurais exprimer l'affabilité avec laquelle on m'accueillit dans la famille. Le magistrat me témoigna toute sa reconnaissance ; il était touché jusqu'aux larmes du service que j'avais rendu à sa famille. Tout le monde me combla d'attentions.

A mon départ, M. A. me fit promettre de venir le voir à mon retour des Pyrénées. « Ma famille est la vôtre, docteur, me dit-il, revenez-nous bien vite. »

Je partis donc enchanté de l'accueil que j'avais reçu dans cette maison.

A mon retour à Paris, je me présentai chez M. A. ; le domestique me dit qu'il était sorti. Quelques jours après, je renouvelai ma visite, et je ne pus me tromper au ton avec lequel le domestique me répondit : « M. A. n'y est pas ». Plus tard je rencontrai Mme A. et sa fille à la promenade; elles ne me regardèrent même pas.

Que s'était-il passé ? Le changement était pour moi un mystère impénétrable. J'ai toujours eu le tort d'être trop occupé et de ne pas donner assez de temps à certains événements de ma vie, en dehors de mes travaux. Je crus avoir affaire à des personnes étranges, originales et d'humeur changeante. Puis je n'y pensai plus.

Il m'était bien venu à la pensée que quelque ennemi inconnu avait passé par là, mais je ne m'arrêtai pas longtemps à cette idée.

Quatre années se passèrent. Un jour, je concourais pour une place de chirurgien des hôpitaux. L'un des témoins de mon duel en 1868, le Dr Ménière, vint me trouver et me dit qu'il venait de voir un des juges du concours, Dolbeau, et qu'il l'avait prié de s'intéresser à moi. Dolbeau lui répondit que M. Moutard-

Martin lui avait raconté sur moi un fait tellement scandaleux qu'il était peu disposé en ma faveur.

J'allai aussitôt chez Dolbeau que je connaissais, et qui me témoignait quelque sympathie. Il me reçut fort bien, et me dit : « Éclairez-moi donc sur cette aventure que vous avez eue à Cauterets avec la femme et la fille du magistrat M. A. » Je restai ébahi. Je lui racontai mot pour mot ce que j'ai écrit plus haut. Dolbeau ajoute : « C'est Moutard-Martin qui m'a parlé de cette histoire, mais il l'a racontée différemment. Il paraîtrait qu'avant de vous admettre dans sa maison, où il voulait vous introduire d'une manière tout à fait intime, le père de M^lle^ A. est allé demander des renseignements sur votre compte. Il s'est adressé à Moutard-Martin, qui, ne vous connaissant pas suffisamment, l'a renvoyé à de jeunes chirurgiens. Les renseignements qu'il a eus sur vous ont été si déplorables *qu'il a renoncé à tous les projets d'amitié qu'il avait conçus et qu'il ne vous a plus reçu à votre retour de Cauterets.* »

Voilà un fait bien simple ; j'ai voulu rendre un service, on me montre de l'amitié, mais on veut savoir quel est le nouvel ami : on prend des renseignements auprès d'anciens collègues ; ceux-ci me dénigrent au point que la famille A. renonce à tous ses projets. Je ne puis pas être plus explicite, mais j'espère que le lecteur saura lire entre les lignes.

La calomnie est bien puissante ! Dans plusieurs concours, mes juges m'ont reproché cette même affaire si scandaleuse !

A qui aurais-je pu m'en prendre ? Je soupçonne bien deux de mes adversaires, et le lecteur, après avoir lu ce livre, les soupçonnera aussi ; mais les preuves, où aurais-je pu les trouver ? M. Moutard-Martin seul pouvait me nommer les deux adversaires ; je regrette qu'il n'ait pas voulu le faire.

*L'affaire de la Salpétrière revient sur le tapis* (1873). — Pendant mon séjour à Cauterets, j'eus la bonne fortune de faire connaissance et de me lier d'amitié avec l'une des femmes les plus intelligentes et les plus charitables du Poitou, la comtesse de Briey, morte malheureusement le lundi 19 mars 1888, près de Toulon, à Tamaris, villa de Seine-sur-Mer, propriété de M. Michel, son gendre.

Nous extrayons les lignes suivantes de la *Semaine religieuse* de Poitiers de mars 1888 :

« Samedi dernier ont eu lieu,à Magné-en-Gençay, les obsèques de Mme la comtesse DE BRIEY, née DE LA FARE, âgée de 52 ans, surnommée, à juste titre, la bienfaitrice de tous les malheureux du pays.

« Le corps de la comtesse, ramené du Midi par son beau-frère, Mgr Albert de Briey, évêque de Saint-Dié, qui était en route pour Rome et dont un pieux devoir fraternel a différé ainsi le voyage vers la Ville éternelle, était arrivé à Gençay dès le mercredi 21 mars, et avait été exposé dans la chapelle du château de la Roche, où une foule énorme est venue pieusement le visiter.

« C'est dans l'église de Magné que les obsèques ont eu lieu samedi 24 mars, devant une affluence extraordinaire, attestant, mieux qu'on ne saurait le dire, quels regrets provoquait la fin d'une vie toute consacrée au bien et que M. le curé doyen de Gençay a retracée avec son talent habituel.

« La foule qui se pressait autour de ce cercueil montrait par son recueillement et sa tristesse combien Mme la comtesse de Briey avait su se gagner de sympathie. Tous les rangs de la société y étaient représentés, car tous avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure les restes de celle que l'on considérait à juste titre comme la bienfaitrice des paroisses de Magné, de Gençay, de Saint-Maurice et des environs.

« Jamais personne ne poussa si loin la bienveillance et la charité.

« Mme la comtesse de Briey, modèle de toutes les vertus qui distinguent l'épouse, la mère et la femme chrétienne, faisait l'ornement comme la joie de sa noble et nombreuse famille; elle était également, par sa bonté, la providence de la population tout entière du pays de Magné pour laquelle son nom restera synonime de charité et de dévouement. »

Vous voyez de quelle considération jouissait la comtesse qui devint plus tard ma cousine par alliance.

La comtesse, mère de deux charmantes jeunes femmes, fort connues du monde élégant de Paris, la comtesse Jean de Montebello, Madame Michel de Pierredon, et d'une jeune fille cloîtrée en 1889, au couvent des Carmélites de Poitiers, désira m'allier à sa famille. J'épousai une de ses cousines germaines en 1873.

Encore une fois, mon bon ami, je vais vous prouver que mes adversaires de l'internat ne dormaient pas.

Le mariage que je devais contracter ne plaisait pas à M. Félix Lucas, ingénieur des ponts et chaussées, qui avait épousé l'une des sœurs de ma fiancée et qui, paraît-il, ne se souciait pas de devenir mon beau-frère.

Il ne négligea rien pour l'empêcher, et il y mit tant d'animosité et de mauvais procédés que plusieurs personnes durent intervenir le jour du mariage pour nous obliger à nous donner la main, bien à contre-cœur de part et d'autre. M. Lucas avait fait ce qu'il avait pu pour me nuire aux yeux de son beau-père.

Vous comprenez, cher ami, que la morale réprouve de tels actes.

A moins qu'il ne s'agisse de vices notoires, contraires à l'honneur, il vaut mieux s'abstenir, en cas semblable, de dire du mal des autres.

S'il s'agit de personnes que l'on connaît peu, comme c'était ici le cas, on risque de se tromper, et souvent, ne jugeant que sur le témoignage d'autrui, on juge mal.

Mon futur beau-frère y mit tant d'acharnement qu'il fit écrire la lettre suivante par sa femme à sa sœur.

J'espère qu'elle l'a fait inconsciemment: sinon elle aurait commis, en écrivant cette lettre, une bien mauvaise action.

Octobre 1873.

MA CHÈRE CHRISTINE,

Je suis obligée (et toi même m'en avais priée) de revenir sur les mauvaises impressions qu'on m'avait envoyées sur M. X. Dès mon arrivée à Paris, j'ai voulu approfondir et éclaircir tout ce qui pouvait sembler louche dans cette affaire. Voici ce que je tiens de *source certaine et de personnes complètement désintéressées, appartenant au monde le plus honorable.*

M. F. a été interne dans les hôpitaux de Paris, et à la suite d'un fait qu'on n'a jamais voulu ou pu me révéler, il a été chassé par tous ses collègues.

De plus, il s'est présenté à l'agrégation 4 fois ; 4 fois il a été refusé.

De plus, l'on assure qu'il échouera toujours, pas tant à cause de son défaut de science que parce qu'il n'est considéré par aucun membre du corps médical de Paris. On affirme aussi par A + B que son revenu s'élève au maximum à...

Je te répète que ces renseignements m'ont été donnés de vive voix de plusieurs côtés; quelques-uns même sont venus sans que je les demande. A mon plus profond regret, je sais des gens qui, sans me consulter, ont pris l'initiative de les envoyer à grand'mère.

Toi qui sais mes scrupules et tout ce que je t'ai dit, je te confie cette lettre ; tu en feras l'usage que tu jugeras nécessaire d'en faire, persuadée que je n'ai à cœur que l'intérêt de notre sœur. Malheureusement Berthe a entravé toutes mes démarches, toute mon influence sur ma sœur.

Félix a été si malmené quand il a essayé de prendre des renseignements qu'il respire plus à l'aise aujourd'hui, et désire avant tout n'être mêlé à rien. Quoi qu'il arrive, je tâcherai d'oublier tout à un moment donné, mais tu dois croire que je n'envoie cette lettre que parce que je puis affirmer qu'elle contient la vérité. Je ne puis te dire dans quel état tout ceci me met. Tu éprouveras certainement ce que j'éprouve. Je te demande la discrétion la plus absolue ; tu dois comprendre la portée de certaines choses. Je ne t'écris cette lettre que par devoir et avec répugnance.

Pour dire toute la vérité, on m'a confirmé qu'il avait la vogue pour les cours élémentaires.

BÉRENGÈRE.

J'avoue que je n'ai jamais pardonné à mon beau-frère cette conduite inqualifiable.

De nombreuses lettres anonymes parvinrent aussi à la famille. Peut-être y a-t-il été étranger.

Vous voyez que mes collègues n'avaient pour moi aucun ménagement. Je pourrais multiplier les preuves de l'acharnement avec lequel j'ai été poursuivi, et toujours sous le prétexte de la fameuse histoire de la Salpêtrière.

Si mon beau-frère avait tenu à avoir des renseignements sincères et dépourvus d'animosité, il se serait adressé à des sources plus honnêtes. Je regrette pour lui qu'il ne l'ait pas fait. Fort heureusement, le comte de la Fare, mon futur beau-père, prit des informations avec plus de discernement. Voici les réponses qu'il reçut de M. Bartherote, de M. Maisonneuve, de M. Bouchardat, de M. Bonnefoy et de M. de Briey.

Mirande, le 17 septembre 1873.

MADAME LA COMTESSE,

Je réponds sans hésiter aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser au sujet de la famille Fort. Le père du jeune docteur était déjà mort quand j'arrivai à Mirande, il y a dix-neuf ans. Il a laissé une mémoire honorée. J'ai connu Mme Fort ; elle nous quitta il y a une douzaine d'années, et je regrettai vivement cette excellente paroissienne. Quant au jeune docteur, puisque vous le connaissez, Madame la comtesse, vous savez qu'il est intelligent, laborieux et d'un bon caractère plein d'aménité. Il rendra une femme heureuse, ou je ne m'y connais pas.

BARTHEROTE, *archiprêtre de Mirande.*

Paris, 27 août 1873.

MADAME,

Je m'empresse de satisfaire à votre désir au sujet du jeune docteur dont vous me parlez. Je le connais depuis longtemps, et je l'ai toujours considéré comme un homme d'avenir, par son caractère, sa conduite, son intelligence et son honorabilité.

Ses travaux et ses publications lui assignent déjà un rang des plus honorables parmi les hommes destinés à devenir les maîtres de la science médicale.

D'autre part, je ne fais aucun doute que la personne qui partagera son existence ne trouve en lui tous les éléments d'une vie heureuse et honorable.

Veuillez agréer, etc.

Dr J.-B. MAISONNEUVE.

*Faculté de Médecine de Paris.*

Paris, le 2 septembre 1873.

MADAME,

M. le docteur Fort est un des plus distingués parmi les professeurs de l'Enseignement libre qui se fait à côté de la Faculté et sous sa protection. Jamais, que je sache, sa vie n'a donné lieu à la moindre prise ; il a, sans doute, rencontré, comme nous tous, des adversaires ; mais je ne crois pas que jamais son honorabilité ait été mise en doute. Auteur d'ouvrages nombreux et estimés, faisant des cours très suivis, il doit avoir acquis une véritable indépendance, et présenter ainsi à une famille l'une des plus précieuses garanties du bonheur domestique.

Veuillez agréer, etc.

*Pour M. le doyen absent,*

BOUCHARDAT, *professeur d'hygiène.*

Paris, 27 octobre 1873.

MONSIEUR LE COMTE,

Je suis prié de vous donner quelques renseignements sur M. le docteur Fort ; je n'ai aucune raison pour refuser de le faire, et je viens vous dire simplement ce que je sais. Le docteur Fort, que je connais depuis plusieurs années, occupe aujourd'hui la première position peut-être de professeur libre en fait d'enseignement chirurgico-médical. Il a publié plusieurs ouvrages de chimie et d'anatomie, lesquels ont été traduits en italien et en espagnol, et lui assurent pour l'avenir, outre ce qu'ils ont rapporté déjà, un revenu vraiment considérable. C'est là une question de chiffres au sujet desquels il vous est facile d'être fixé par des pièces authentiques. Quant à l'honorabilité de son caractère, ce que j'ai vu personnellement m'a donné la conviction qu'il avait une honnête et digne nature, et qu'à la distinction incontestable de l'intelligence, il joignait des qualités de cœur sérieuses et foncières.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie.

*Le Gérant* : J.-A. FORT.

Voilà, Monsieur, simplement, sans partialité d'aucun genre, ce que je crois être la vérité exacte sur M. le docteur Fort. Je désire que ces renseignements soient de nature à vous éclairer dans la grave affaire qui fait l'objet de vos présentes sollicitudes, et j'ai l'honneur de vous offrir l'expression de mes plus respectueux sentiments.

C. BONNEFOY, *doyen de Sainte-Geneviève.*

Poitiers, 24 août 1873.

MONSIEUR,

J'ai voulu recueillir tous les renseignements possibles avant de répondre à votre lettre du 20 de ce mois. Ils concordent tous parfaitement avec mon appréciation personnelle.

M. F. vient à Poitiers depuis sept ans. Il y passe chaque année deux ou trois mois. Il s'est peu répandu ici ; mais il s'est fait connaîtee et estimer de quelques familles avec lesquelles il a des rapports très fréquents. Il est d'un caractère à la fois doux et timide. D'un jugement très droit, il saura toujours se montrer très énergique, et l'ou ne réussirait pas facilement à le faire dévier de la ligne qui lui aura paru la meilleure à suivre.

Il est laborieux et ne sait pas perdre de temps. Sa tête travaille toujours, et il profite de toutes les occasions qui se présentent pour s'instruire, même des matières qui ne rentrent pas dans son enseignement. Professeur intéressant, il réunit autour de lui beaucoup d'élèves; ses ouvrages sont très estimés et très répandus.

Une mère de famille modèle, qui le connaît depuis sept ans, me disait ce matin : « Si j'avais une fille à marier, je serais heureuse de la lui donner ».

Recevez, monsieur, l'hommage de mon profond respect, et veuillez être assez bon pour me rappeler au souvenir de Madame de la Fare.

Signé : Em. DE BRIEY.

## *ONZIÈME LETTRE.*

Saint-Jean de Luz, 17 août 1888.

MON CHER AMI,

Je vous fais constater à chaque pas, preuves en main, que je ne suis pas atteint du délire de persécution, et que de temps en temps l'affaire de la Salpêtrière reparaît à l'horizon.

L'odieuse conduite de M. Lucas date de 1873. Il y avait pourtant 14 ans que j'avais quitté cet hospice.

*Labbé et Le Fort*, 1863 *à* 1868. — Pendant les quelques années que je consacrai aux concours, de 1863 à 1868, l'inimitié de deux de mes confrères, L. Labbé et Le Fort, se manifesta ouvertement. Je ne les connaissais nullement, si ce n'est de vue. Je connaissais Labbé pour l'avoir aperçu souvent dans le service de Jobert de Lamballe, qu'il courtisait de son mieux, disputant au concierge de l'hôpital, chaque fois qu'il y venait, l'honneur d'ouvrir la portière de la voiture de l'éminentissime chirurgien.

Quant à Le Fort, je le voyais, comme tous ceux qui assistaient au cours de Malgaigne, drapé dans sa dignité et dans sa longue redingote, ses cheveux *aile de corbeau* rejetés en arrière, et son fameux faux-col montant qui était devenu légendaire parmi les étudiants. Il m'était antipathique, et jamais je n'avais eu l'occasion d'échanger deux mots avec lui.

Labbé et Le Fort s'occupaient beaucoup de moi, me critiquant, toujours par derrière, et me déchirant à belles dents. Ils étaient envieux de mes succès, et Le Fort, le grand homme, ne pouvait me pardonner de posséder une partie de son nom. Si Adrien Delahaye, mon ancien éditeur, vivait encore, il pourrait raconter les injures que plusieurs de mes anciens collègues lui avaient adressées à mon sujet.

Un jour, c'est Delahaye qui me l'a raconté, Léon Labbé entra dans la librairie, et prenant mon ouvrage d'anatomie, il lui dit: « Comment pouvez-vous éditer les livres d'un tel homme ? »

Delahaye lui ayant répondu qu'il ne m'estimait pas moins que lui, il jeta le livre à terre avec colère et lui dit: « Je ne viendrai plus chez vous ». Il se passa plusieurs années, en effet, sans qu'il remît les pieds chez le libraire. Le Fort fit une sottise analogue chez le même éditeur.

*Chantreuil.* — Cette coalition de mes collègues contre moi, basée sur une fausse accusation, sur la plus lâche des infâmies, se perpétua dans la suite. L'opposition était générale. Je pourrais en donner mille preuves; mais celle-ci suffira. J'avais pour élève Chantreuil, devenu depuis interne, puis agrégé. Après avoir suivi mon cours d'anatomie pendant un an, il me quitta dans les meilleurs termes. Lorsqu'il fut interne, il se montre de plus en plus froid envers moi, et un jour je lui demandai raison de cette attitude. Voici textuellement ce qu'il me répondait avec la naïveté qui le caractérisait: « Je n'ai absolument rien contre « vous, me dit-il; mais j'appartiens au corps de l'internat, et « comme mes collègues ont à se plaindre de vous, je suis obligé « de faire comme eux. » Il est probable qu'il avait agi sous l'impulsion de quelque conseil.

*Les prosecteurs.* — J'étais mis à l'index également par les membres des corporations qui émanent de l'internat. Je veux parler des prosecteurs et des aides d'anatomie. Aucun ne me saluait dans les cours de l'Ecole pratique où nous nous rencontrions à chaque instant La vraie raison, c'est qu'ils étaient jaloux et envieux, car mes cours et mes livres avaient un grand succès; de plus, ils savaient être agréables à Le Fort et à d'autres professeurs de la Faculté en agissant ainsi; mais ils prenaient toujours pour prétexte la vieille affaire de la Salpêtrière.

Le prosecteur Lannelongue est né, comme moi, dans le Gers. Il me rencontrait tous les jours à l'École pratique, et jamais il ne me salua. Si un prosecteur avait salué Fort, il eût été conspué. Quel fut mon étonnement, l'année dernière, quand Lannelongue, ayant oublié son erreur de jeunesse, me rencontra dans un banquet, et me prit dans ses bras avec force démonstrations d'amitié ! Sur mon observation qu'il ne m'avait pas salué depuis trente ans, il me répondit : « Mais, mon cher, je ne savais pas que vous étiez mon compatriote ! » — « A d'autres, mon cher ! » lui répondis-je !

*D*r *** (1872). — La lettre suivante d'un membre de la Faculté, que je ne nommerai pas, donnera une idée de l'attitude que prenaient ces jeunes gens vis-à-vis de moi. Cette lettre fait allusion à un travail pour un de mes ouvrages, travail qui fut payé en espèces sonnantes.

17 octobre 1872.

CHER MONSIEUR,

L'année dernière, au moment où je commençais à travailler pour vous, vous me demandiez si je désirerais être cité dans la préface de votre ouvrage, et je vous répondis *négativement*. Je suis persuadé que vous ne l'avez pas oublié, aussi je vous prie de ne pas m'en vouloir, si, par excès de prudence, je prends la liberté de vous le rappeler. Dans une de vos lettres, vous me disiez en plaisantant qu'une fois aide d'anatomie, je n'aurais peut-être plus l'air de vous voir à l'École pratique. Vous savez aussi bien que moi que je ne suis pas des gens qui agissent ainsi ; de même aujourd'hui, je n'aurais aucun sujet de trouver mauvais que mon nom figurât dans un de vos ouvrages, si je n'avais des raisons majeures que je vous ai dites et que je vous redirai encore pour éviter en ce moment *toute espèce de publicité*. Ne voyez donc dans cette lettre, fort inutile, j'en suis sûr, rien de désobligeant, et croyez-moi toujours votre tout dévoué.

D*r* ***

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il fit comme les autres lorsqu'il fut aide d'anatomie et prosecteur. « Fort? Qu'est-ce que c'est que ça ? Connais pas ça, moi ».

*Mon duel* (1868). — Voici, mon cher ami, une nouvelle preuve de l'attitude hostile que je viens de vous signaler. En 1868, à mon retour de Cauterets, quoique je n'eusse aucune relation en dehors de mes amis intimes, il arriva que j'eus une rencontre avec un homme que je n'avais jamais connu, et que le duel devint absolument inévitable.

Un interne très bruyant, très parleur et qui aimait à faire parler de lui, M. X., me prit pour point de mire. Il lui fallait sans doute une victime. Voici ce qu'il publia un jour, dans le courant de novembre 1868, dans le *Journal d'agriculture* de M. Barral:

« La *France médicale* aime parfois à plaisanter ; elle accomplit aujourd'hui la publication à jet continu d'un cours de physiologie fait par M. Fort à l'Ecole pratique. Si notre confrère a cherché à donner au public le spectacle d'une série de leçons

sans vigueur, sans originalité, sans idées générales, sans style, sans nouveauté et sans relief, j'ose dire qu'il a parfaitement réussi. La tâche était difficile en effet, on ne tombe pas toujours aussi bien.

« Mais à quoi cela peut-il servir?..... »

C'est ainsi, mon cher ami, que j'entendis parler pour la première fois de ce jeune homme qui fut plus tard mon adversaire. Que lui avais-je fait ?

Connaissez-vous cette pensée, qu'on dit venue de la Chine : *La raillerie est l'éclair de la haine, elle la présage ordinairement, ou du moins elle la fait craindre..*

Je ne connaissais nullement le signataire de l'article, et j'appris alors son nom.

Au commencement de l'année scolaire 1868-69, il fut convenu entre Amédée Latour, de l'*Union médicale*, et moi, que je lui apporterais toutes les semaines une *leçon clinique chirurgicale*. Je suivais avec assez d'assiduité la clinique du professeur Richet, et je publiai quelques-unes de ses leçons, ce qui ne fut pas du goût de M. X., alors interne de M. Richet. Des amis me dirent qu'il voulait s'opposer à la publication de ces leçons. De quel droit l'aurait-il fait? On me dit aussi qu'il me forcerait à me battre si je continuais à les publier. Je n'eus nul souci de ces bavardages.

C'est alors qu'il inventa toutes sortes de vexations puériles dirigées contre moi, jusqu'à se placer derrière le professeur pendant la leçon et me faire des pieds de nez. J'avais l'air de ne pas remarquer ces gamineries.

Le 29 novembre, avant l'arrivée du professeur Richet dans les salles, il passa grossièrement devant moi pendant que j'examinais une malade, et je ne sais vraiment ce qui me retint de lui donner immédiatement une leçon. Je dis mal, parce que je sais fort bien ce qui me retint. On me faisait la réputation de querelleur, de mauvais caractère, de mauvais coucheur, à moi qui suis le moins querelleur, le meilleur caractère, le meilleur coucheur. Je me dis : Si je le soufflette, on ne manquera pas de crier au querelleur, on dira que je ne puis vivre avec personne, et que je cherche dispute à tout le monde.

Cependant j'étais à bout de patience, et j'allai attendre M. Ri-

chet à la porte de l'hôpital. Je lui fis part de ce qui se passait, et je lui dis aussi que je ne supporterais pas de telles grossièretés, ce qu'il approuva. On va voir que je comptais sans le caractère par trop vif de M. X.

En effet, dans la salle des hommes, à l'hôpital des cliniques, et en présence de M. Richet, M. X. ne put s'empêcher de me faire une nouvelle grossièreté. Il me repoussa du bord du lit d'un malade pour se mettre à ma place. Le professeur, ayant vu sa manœuvre, lui donna une verte semonce, ce qui le mit en fureur.

Aussitôt que M. Richet se fut éloigné, il se rapprocha de moi en marchant, de telle façon que nos coudes se touchèrent légèrement. Il fallait qu'il eût une furieuse envie de se battre! Aussitôt que nos coudes se furent heurtés, M. X., en proie à la plus violente colère, fit mine de me saisir à la gorge et me dit : « Vous m'avez donné un coup de coude, vous me ferez des excuses ou vous vous battrez avec moi. » Tout cela en présence des malades. Je le repoussai et lui dis : *Je sais que vous cherchez un prétexte pour vous battre, ceci me suffit, je vous enverrai mes témoins.*

Pendant que je cherchais mes témoins, il m'envoya les siens : MM. Albert Hénocque et Penières. Je récusai ce dernier, de la conduite duquel j'avais eu à me plaindre. Il fut remplacé par un officier de cavalerie, M. Piot.

Mes témoins furent le Dr Emile Ménière et M. Auger, homme de lettres.

Ils se réunirent : M. X., qui m'avait insulté, avait donné les instructions suivantes à ses témoins : « Il m'a donné un coup de coude, leur dit-il, je suis l'insulté, exigez des excuses écrites ou une réparation par les armes. »

Mes témoins me firent connaître les exigences de M. X. Ma réponse fut celle-ci : « Je n'ai pas donné de coup de coude à M. X. ; je refuse toute excuse, je me battrai, s'il le faut ; je vous donne carte blanche. »

Le combat fut décidé pour le lendemain, premier décembre 1868, à 1 heure, au bois de Satory, butte de l'infanterie. Mes témoins avaient accepté le combat, moi passant pour l'insulteur et mon adversaire ayant le choix des armes! On devait se rendre à Versailles, l'adversaire et ses témoins par la rive droite, moi par la rive gauche avec les miens.

M. X. choisit l'épée. Il avait une réputation de bon tireur dans les salles d'armes (douze ans de salle, disait-on).

On me plaignait. On portait déjà mon deuil, car on connaissait mon inexpérience absolue dans ce genre d'exercice. J'avais pris quelques leçons bien rares, et je ne connaissais pas même le nom des coups que l'on répète à satiété dans les salles d'armes, Néanmoins, j'allai trouver Mérignac qui m'avait donné quelques leçons, et qui me dit : « Je connais votre adversaire, il est très fort et vous ne l'êtes pas. Mais vous êtes plus agile que lui, et vous pouvez être victorieux, si vous suivez mes conseils : pointe en avant, les yeux dans les yeux de votre adversaire ; n'attaquez pas, rompez sous ses attaques, et s'il se découvre, fendez-vous. Si vous suivez mes conseils, je réponds de vous. »

Voilà ce que me dit le père Mérignac. Je n'eus pas un moment de crainte.

J'allai sur le terrain courageusement, sans hésiter un instant. Il fallait enfin faire un exemple. J'en avais assez. J'aurais préféré mourir que de reculer.

Voici un extrait du procès-verbal rédigé par nos quatre témoins :

« Nous soussignés, réunis chez M*** le 30 novembre 1868, avons reconnu, « après les explications échangées entre nous au sujet du différend qui « existe entre MM. X. et Y., qu'une rencontre était nécessaire et avons « arrêté les termes de cette rencontre : »

Signé

A. Hénocque
Piot
pour M. X.

Dr E. Ménière
Auger
pour M. Fort.

Le docteur Ledentu, désigné comme chirurgien, assista au combat.

Le 1er décembre 1868, à une heure de l'après-midi, on pouvait voir, sur un carré boueux entouré d'arbres sans feuilles et couverts de givre, habit bas et l'épée à la main, deux hommes, deux médecins, hélas ! qui allaient se ruer l'un sur l'autre.

Si M. Bataille avait connu notre duel ridicule, il n'aurait pas écrit ces mots à propos du duel où le journaliste Habert tua le peintre Dupuis, en 1888 : « Jamais on ne s'est battu dans des conditions aussi stupides » ; car en réalité M. Dupuis avait été

traité de *cherdepoul*, de *poule mouillée* par Habert. Mais, dans notre duel, il n'y avait pas la plus petite femme, pas la moindre insulte, un simple contact de coudes, et les adversaires ne se connaissaient pas; ils ne s'étaient jamais parlé! Et, chose singulière, ils ne se sont jamais adressé la parole depuis! Y a-t-il rien de plus ridiculement stupide?

Le rôle des témoins est d'empêcher le duel lorsque c'est possible. Je sais que les miens ont fait ce qu'ils ont pu pour cela; mais ceux de mon adversaire furent intraitables. M. X. voulait absolument se battre, car il ne pouvait raisonnablement supposer que j'écrirais des excuses pour un coup de coude que je n'avais pas donné. J'étais harassé des taquineries sans nombre auxquelles j'étais en butte depuis mon internat à la Salpêtrière, je voulais qu'elles eussent une fin, et montrer à mes adversaires que si j'étais patient, doux de caractère, je n'étais pas lâche. J'ai toujours redouté les actions basses, jamais le péril.

Quoi qu'il en soit, on nous remit deux épées d'officier, assez courtes et bien aiguisées.

— Allez, Messieurs! nous dit-on.

Mon adversaire avait-il tout son sang-froid? Ce que je puis affirmer, c'est que je possédais le mien.

Nous tombons en garde.

Il m'attaque vigoureusement; je pare sans riposter, je romps et je le fixe dans les yeux, me rappelant les recommandations de Mérignac.

Je vois encore son œil haineux. *Une*, *deux*. Je pare. Il fait plusieurs *feintes*. Je pare et je romps de plusieurs mètres en quelques secondes. Furieux de voir que je parais bien ses coups, déçu dans ses espérances, il prend une résolution subite et veut me pourfendre par un *coupé*. Il lève le bras avec fureur pour me transpercer plus sûrement; mais dans ce mouvement de rage assez mal calculé pour un homme si habile, il se découvre légèrement. Profitant de cette petite maladresse, prompt comme l'éclair, je me fends et d'un *coup droit* je lui enfonce mon épée dans le poumon droit, juste au point d'honneur, au mamelon droit. Il n'avait rien senti. Quant à moi, j'avais eu l'étrange sensation d'un instrument piquant pénétrant dans les parties molles.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant* : J.-A. FORT.

La chemise de mon adversaire se tacha immédiatement et la plaque rouge s'agrandissait à vue d'œil.

Je ne suis pas d'une nature bien féroce. La vue du sang me produisit une certaine émotion et je dus pâlir affreusement, car il s'en aperçut avant de se sentir blessé. Il s'écria alors : Ah! vous êtes blessé? — Moi, lui répondis-je, pas du tout ; regardez donc votre chemise. Il penche alors la tête et cet homme vraiment robuste, qui ne s'était pas senti blessé, tomba instantanément en syncope à la vue de son sang.

A ce moment, Ledentu et Hénocque se précipitèrent sur lui. Il ne fut transportable qu'à l'entrée de la nuit.

Le combat n'avait pas duré une minute, si ma mémoire me sert bien.

Je crois que peu d'hommes ont autant que moi de l'empire sur eux-mêmes. Je règle mes instincts, mes penchants, mes passions à volonté. Tous mes organes m'obéissent aveuglément. Je fais ce que je veux de mon estomac et de tous les autres organes soumis à la volonté. Je n'ai jamais compris la faiblesse des hommes qui vous disent : « Je ne puis pas me passer de fumer, de boire, de jouer : je ne peux pas me lever avant dix heures ; telle fonction doit avoir lieu tous les jours, ou j'en serais malade. » Tout cela n'est que faiblesse et défaut d'empire sur soi-même. *De tels hommes manquent de force morale.*

C'est à cet empire que j'ai toujours eu sur moi-même que je rapporte cette forme si difficile de courage, la *patience,* que j'ai eue avec mes adversaires. C'est encore à lui que je rapporte ma supériorité dans le combat.

Un de mes fidèles élèves et amis, le Dr Bureaud Riofrey, qui assistait de loin et incognito au combat, accourut et m'embrassa. Nous rentrâmes à Versailles et nous gagnâmes Paris par le chemin de fer de la rive gauche.

J'avais eu si peu de crainte, et j'étais tellement persuadé que je ne serais pas blessé, que je n'avais pas suspendu mon cours d'anatomie ce jour-là. Mes élèves me firent une telle ovation que je ne pus pas faire ma leçon.

Mon adversaire fut soigné par plusieurs chirurgiens, Nélaton entre autres. Sa maladie dura trois mois. J'ai frémi plus d'une fois à la pensée que si mon épée avait pénétré quelques centimètres plus à droite, mon adversaire était un homme mort!

Si nous ne fûmes pas poursuivis, c'est, j'en ai la conviction, grâce aux bonnes relations que j'avais avec M. Cressent, juge au tribunal civil. Mes préparatifs étaient faits pour passer en Belgique; mais ce voyage ne fut pas nécessaire.

Il n'y eut pas de procès-verbal du combat, je n'ai jamais su pour quelles raisons.

On lisait ensuite dans le feuilleton de la *France médicale* du 19 décembre 1868 :

« Tel qui compte dix ans, quinze ans, vingt ans de salle, peut « être vaincu par une main novice qui ne tremble pas, et qui « saura profiter d'une émotion ou d'une imprudence.

« Ainsi est-il advenu le 1cr décembre, au bois de Satory, dans « une rencontre entre M. le docteur Fort, professeur à l'Ecole « pratique et auteur du *Traité d'anatomie* que j'analysais na- « guère, et M. X., interne des hôpitaux de Paris. Celui-ci, qui a « été à bonne école, a été bel et bien pourfendu par M. Fort, « dont l'inexpérience est absolue. Dès le premier engagement « l'épée de ce dernier pénétrait dans la mamelon droit de son « adversaire, et passait de le plèvre dans le poumon. Ajoutons « bien vite que, malgré sa gravité, cette blessure n'aura pas les « suites qu'on avait redoutées..... »

## *DOUZIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 18 août 1888.

MON CHER AMI.

Pas plus que moi, vous n'oublierez sans doute cette année fatale de 1870. Dès que Paris fut assiégé, je me mis à la disposition du Ministre de la guerre, et je fus désigné, en même temps que Béranger-Ferrand, Giraldès et Péan, comme chirurgien traitant de l'un des baraquements du Luxembourg, annexes du Val-de-Grâce. L'endroit était assez périlleux, mes baraques entourant la poudrière du Luxembourg.

*Siège de Paris* (1870). — Je m'étais lié d'amitié avec M. Cressent, juge au tribunal de la Seine, qui habitait boulevard Saint-Michel. Son appartement faisait face au mien. Ayant envoyé sa famille dans sa propriété d'Avesnes (Nord), il me proposa de vivre avec lui pendant le siège. Nous prenions nos repas dont mon appartement; ma cuisinière suffisait largement à la besogne. Selon nos calculs, peu exacts comme vous le savez, le siège de Paris ne devait pas durer plus de trois semaines, et dans cette prévision, moins avisés que la fourmi, nous dévorâmes en une vingtaine de jours les provisions que nous avions faites.

Mais ensuite, il fallut se serrer le ventre, étant réduits à la ration de viande de cheval et de pain noir.

En ce temps-là, les hommes se faisaient remarquer par un superbe égoïsme, et plus d'un souffrait de la faim parce que sa bourse était dégarnie. C'était mon cas. Les affaires n'allaient pas, il n'y avait aucun mouvement commercial, et mon éditeur me refusa bel et bien un argent auquel j'aurais eu droit en temps ordinaire. Beaucoup de personnes ayant de la fortune se trouvèrent aussi sans argent, vu la difficulté de s'en procurer.

Vous me direz qu'ayant un service de blessés j'aurais pu me pourvoir d'aliments. C'est vrai, mais je me suis fait un cas de conscience de ne pas distraire une seule miette de l'ambulance.

Car nos soldats blessés mouraient comme des mouches, emportés par la faim, le froid et surtout la septicémie. Nous ne connaissions pas, comme aujourd'hui, les antiseptiques !

Oui, mon cher ami, c'était désastreux. Nous ne pouvions pas chauffer nos malades faute de combustible, et les aliments faisaient défaut la moitié du temps. Un froid glacial régnait dans ces baraques dont les parois, simples, étaient faites de planches minces mal jointes. Nous faisions la visite avec nos manteaux de fourrure, et les malades réchauffaient leur tisane entre leurs jambes à demi-gelées. Il y avait aussi insuffisance de couvertures, et la plupart de ces pauvres blessés grelottaient dans leur lit.

Nous ne pouvions même pas chauffer la chambre d'opérations. Voyez-vous d'ici ce tableau navrant ? Un malade à demi-nu sur un lit ; près de lui le chirurgien et les aides procédant à l'opération sans ôter leur pardessus, le sang tombant en glaçons sur leurs mains, et cela par un froid de —18°.

Il n'a jamais été publié aucune statistique sur les blessés des baraquements du Luxembourg, et pour cause. Une épidémie effroyable de septicémie les emportait. Je tiendrais le pari qu'on n'a pas sauvé cinquante opérés dans les quatre ambulances, et pourtant le nombre de blessés et d'opérés a été considérable. Quant à moi, je frémissais de crainte chaque fois que je touchais un bistouri.

Les hôpitaux et les ambulances regorgeaient de blessés, au point qu'ayant reçu l'ordre de me rendre à Champigny pour ramener à Paris les victimes des projectiles ennemis, je fus obligé de diriger vers l'hôpital Beaujon un bateau littéralement plein de pauvres soldats ayant les membres à demi-broyés.

Je n'oublierai jamais cette soirée. Les blessés furent chargés sur le bateau. Il y en avait trois rangées. Ils étaient couchés sur le pont sans matelas ni couvertures, côte à côte, d'un bout à l'autre du bateau. Il y avait entre les rangées un étroit sentier plein de sang où le chirurgien pouvait à peine passer. Ce spectacle, mon cher ami, vous aurait ému de pitié, malgré votre grande pratique chirurgicale et votre connaissance parfaite des champs de bataille. C'était comme un abattoir où l'on vient d'égorger. De tous les côtés, on entendait les mêmes plaintes. « A moi, docteur ! »... « Docteur, je souffre horriblement... » « Docteur, une seconde s'il vous plaît ! » C'était navrant ; je ne savais

où donner de la tête, et nous manquions de tout. Je n'avais que mes mains et de bonnes paroles à la disposition de ces pauvres malheureux. Je faisais de mon mieux pour placer leurs membres blessés de façon à diminuer leurs douleurs. Et dire que quatre-vingt-dix pour cent de ces pauvres mutilés étaient voués à la terrible septicémie. Quand on a vu cela de près, je vous assure qu'on ne désire pas la revanche si elle ne doit être victorieuse.

Les Prussiens bombardèrent Paris du haut de Châtillon. Une nuit, leurs obus incendièrent mon ambulance, et les blessés furent évacués pêle-mêle, pendant la nuit, sur le Val-de-Grâce. Ce fut un sauve-qui-peut indescriptible.

A ce moment, j'étais quelquefois réquisitionné et je recevais des lettres dans le genre de celle-ci :

Paris, 5 heures du matin.

MON CHER FORT,

Veuillez vous rendre au fort de Bitche ce matin même, pour vous rendre utile à nos blessés.

*Le médecin inspecteur général,*
Baron H. LARREY.

Je vous étonnerais peut-être, mon cher ami, si je vous disais que je fus malade de faim et aussi du régime que j'avais suivi. Pendant plusieurs jours après le siège, j'avais perdu la mémoire.

Lorsque les portes de la capitale furent ouvertes, n'ayant plus de service, je quittai Paris pour aller voir ma mère. Je crus que nous n'arriverions jamais à Orléans, et je n'ai pas oublié que je dus protéger plusieurs dames pendant ce voyage, Mme de Kératry entre autres, qui fuyait avec un petit baby. Obligé de séjourner un certain temps à Orléans, je fis une promenade en ville, et j'éprouvai sur la place du Martroi une de ces émotions que l'on n'oublie pas.

A la vue d'un étalage de beurre frais et de pain blanc, mes yeux se mouillèrent de véritables larmes. Je n'en avais pas vu depuis plus de six mois !

J'obtins du médecin en chef un certificat des plus élogieux, et le 10 décembre 1871, je fus proposé pour la décoration en même temps que plusieurs de mes confrères qui ont reçu cette récompense.

La proposition et le rapport qui l'accompagnait, après avoir été

mis sous mes yeux, ont été envoyés au ministère de la guerre, avec le visa de l'intendant militaire qui a bien voulu me montrer mon nom sur la liste de proposition. Tout paraissait en bonne voie, lorsque j'appris, par une personne influente, dont je dois taire le nom, qu'il était arrivé une lettre au ministère de la guerre, et que cette lettre, apostillée de plusieurs signatures, empêcherait probablement ma nomination. Je n'ai jamais pu connaître ni le contenu ni les auteurs de cette lettre.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE, PLACE DE PARIS

*Hôpital militaire du Val-de-Grâce.*

Le médecin en chef du Val-de-Grâce, soussigné, certifie que M. Fort Joseph, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux, professeur libre d'anatomie et de chirurgie à l'Ecole pratique, a été chargé d'une division de blessés dans les baraques de l'ambulance de Luxembourg, annexes du Val-de-Grâce depuis le 1er décembre 1870, jusqu'au 1er mars 1871, jour de son licenciement, et qu'il s'est acquitté de ses pénibles fonctions avec un zèle, un dévouement et un courage dignes des plus grands éloges.

Paris, le 6 novembre 1871.

Signé : MOUNIER,
médecin principal du Val-de-Grâce.

Je reçus aussi le témoignage de satisfaction suivant :

ŒUVRE INTERNATIONALE

*Secours volontaires sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux.*

Le Conseil de la Société française de secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer offre à M. le docteur Fort une croix de bronze, signe de l'œuvre, ainsi que le présent diplôme, en souvenir des services qu'il a rendus pendant la guerre aux ambulances annexes de Val-de-Grâce.

Paris, le 2 juillet 1871.

Vous vous souvenez, mon cher ami, de la liste colossale de médecins décorés que les journaux publièrent après la guerre. Je fus oublié, et cependant mes aides reçurent la décoration.

J'avais craint un instant qu'ils ne fussent oubliés, et qu'on ne voulût leur faire payer cher d'avoir consenti à être mes aides.

N'est-ce pas, mon cher ami, que cela paraît presque invraisemblable ? C'est pourtant l'exacte vérité.

## *TREIZIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 19 août 1888.

MON CHER AMI,

Vous avez été témoin de mes luttes avec la Faculté de médecine, qui ne sont, du reste, un mystère pour aucun étudiant, pour aucun médecin ayant fréquenté l'Ecole pratique.

J'ai enseigné à l'Ecole pratique pendant dix-huit ans ; mais comme je professais l'anatomie depuis déjà six ans, je puis dire que j'ai été pendant vingt-trois ans professeur d'anatomie (de 1858 à 1881).

*Hostilité de la Faculté.* — Dans le principe, j'ai été favorisé par la Faculté, sous le décanat de Tardieu, principalement ; mais plus tard, surtout sous le décanat de Wurtz, et sous celui de Vulpian, des querelles sont survenues à plusieurs reprises entre la Faculté et moi, toujours pour des questions relatives à l'enseignement et provoquées par mes adversaires, notamment par Le Fort.

Ces querelles ont été de plus en plus importantes, et ce qu'il y a de fort curieux, c'est qu'elles coïncidaient presque toujours avec quelque nouvelle phase du développement de mon enseignement.

*Le doyen excité par Le Fort.* — Il n'est pas douteux pour moi que Le Fort a beaucoup excité le doyen Wurtz, et, dans quelques circonstances, Wurtz me l'a avoué lui-même. Le Fort a excité ses amis de la Faculté contre moi en leur persuadant que les publications que je faisais dans l'intérêt de mes cours et dans l'intérêt des étudiants étaient dirigées contre la Faculté. Il a persuadé à plusieurs membres de la Faculté que je les injuriais, et que je voulais prospérer aux dépens de la Faculté, ce qui était absolument faux.

*Je protégeais les étudiants.* — La vérité est que, contrairement

à la Faculté, je donnais des conseils aux élèves, leur servant de guide, et que je leur enseignais la partie essentielle au médecin et au chirurgien, l'anatomie.

Voici ce que je publiais dans mon Guide-Annuaire (1876, page 54), extrait du *Courrier médical* :

« D'après l'organisation des Facultés et le nombre des élèves qui s'y présentent chaque année, il y a pour ces derniers une perte considérable de temps, d'argent. Jeté seul à Paris au milieu d'un monde nouveau, entouré de séductions de toute espèce, privé de conseils pour sa conduite et de direction pour ses études, quel est l'étudiant qui n'ait perdu presque toute sa première année ? Heureux encore s'il n'a perdu que son temps, et s'il n'a pas reçu de plus funestes atteintes sous le rapport de la santé et de la moralité ! De là les études incomplètes, puis les veilles pour réparer le temps perdu, le jeûne et les autres privations pour dissimuler les folles dépenses, et, au bout de tout cela, l'ignorance, la maladie et quelquefois le déshonneur, sans parler encore des dangers d'un autre genre que font courir aux jeunes gens les perturbateurs, qui les poussent en avant et qui, exploitant à leur profit l'inexpérience et l'enthousiasme de leur âge, les engagent dans de funestes voies.

« A Dieu ne plaise que nous exagérions volontairement le mal, que nous méconnaissions les excellentes intentions de la Faculté Sans doute, plus qu'autrefois, des avis sur les cours à suivre sont affichés à l'école, et les élèves y sont avertis qu'ils doivent à la fin de leur première année passer un examen. Mais de ces avis en profite qui veut, et personne n'est responsable du résultat.

« *Aucun lien n'existe entre les professeurs et ses élèves : celui-là vient chaque jour faire ses leçons ; mais sait-il quels sont ceux qui l'écoutent ? prend-il à eux quelque intérêt d'affection ou d'amour-propre ? Non ; sa leçon est faite, son auditoire était nombreux, son devoir est rempli, et sa réputation est assurée.*

« *Mais les parents ont-ils quelque garantie ?* Leurs enfants suivent-ils assidûment les cours, ou n'y vont-ils que d'une manière irrégulière ; et, s'ils sont présents aux leçons, en tirent-ils quelque profit, ou font-ils seulement un acte de présence matérielle, comme cela n'arrive que trop souvent ?

« Hors des cours, *les élèves auraient besoin d'être guidés* dans

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant* J.-A. FORT.

le choix de leurs lectures, de recevoir des répétitions, d'être exercés par des conférences, des compositions, des manipulations et autres moyens d'enseignement dont le plus grand nombre ne peut disposer ; car, il ne faut pas se le dissimuler, *l'homme a besoin d'être excité au travail*, surtout dans un âge où il n'en voit pas encore parfaitement et immédiatement l'application utile et l'indispensable nécessité.

« Or, est-il à présent quelqu'un qui, par obligation ou par bienveillance, demande aux élèves ce qu'ils ont étudié, ce qu'ils ont appris ? qui stimule la paresse, encourage et soutienne le zèle, aide la faiblesse et la sauve du dégoût ? N'est-il même pas surprenant qu'il n'y ait pas un plus grand nombre d'élèves qui perdent complètement leur temps ?

« Mais ce nombre est énorme encore, et l'on doit en être effrayé. Combien de pères de famille ont payé deux ou trois fois les frais d'examen et de réception de leurs enfants, qui, après avoir subi ou fait subir tant bien que mal les examens nécessaires, ont été grossir le nombre de ces médicastres qui déciment les populations et que l'expérience même n'instruit pas ! »

Il est bien manifeste que je voulais le bien des élèves et que j'avais, non seulement le droit, mais le devoir de signaler les lacunes.

Lorsque j'ai eu contre moi un groupe de professeurs, celui-ci n'a pas eu de peine à grossir, et depuis lors j'ai été en butte à des taquineries incessantes de la part de la Faculté de médecine.

Sous le décanat de Vulpian, ce fut encore pire. Vulpian, comme professeur, était un des plus acharnés contre moi. Comme doyen, il devint presque venimeux. Vulpian excita contre moi Farabœuf, et toutes les grossièretés que j'ai eues à subir de ce dernier m'étaient adressées sous la protection de Vulpian.

Ma réputation grandissait en même temps que mes cours progressaient. Les parents m'adressaient les élèves, ma maison était un véritable collège.

Mes ouvrages se ressentaient de cette situation et les éditions s'épuisaient rapidement.

Il y eut un moment où le pavillon nº 7, que la Faculté de médecine mettait à la disposition de l'Enseignement libre, devint trop petit pour contenir mes élèves. On était les uns sur les autres. Mes leçons avaient un grand succès ; l'amphithéâtre où

je faisais un cours public était complètement envahi une demi-heure avant le cours. C'était une cause d'insomnie pour Farabeuf et Le Fort.

Mon succès ne tenait pas seulement à la clarté de mes descriptions, que personne ne niait. J'avais un moyen bien simple pour attirer les élèves et les retenir.

Tous les médecins savent combien l'anatomie est aride, et combien il est ennuyeux de lire un livre d'anatomie.

Or, convaincu qu'on retient plus par les yeux que par les oreilles, j'avais acquis peu à peu un petit talent de *peintre en anatomie*. Je peignais sur des toiles ou sur des tableaux de bois, au moyen de pinceaux et de couleurs, insensiblement, à mesure de la description, de sorte qu'à la fin de la leçon il y avait sur les tableaux une région bien complète ou la structure d'un organe, qui ne manquait pas, je vous assure, d'un certain cachet.

Eh bien ! Voilà ce qui attirait mes élèves ; c'était la clarté de mes descr ptions et de mes dessins. J'ai vu des élèves si bien doués qu'ils ont appris toute l'anatomie sans regarder un livre, uniquement en suivant mes dessins au tableau.

J'ai été le premier à employer les couleurs dans mes cours. Avant moi, personne ne l'avait fait. Mais les professeurs de la Faculté, entendant vanter mes dessins, ont voulu les imiter. Il paraît que cette aptitude n'est pas universelle. Les professeurs Le Fort, Farabeuf et Sappey ont voulu m'imiter ; les médecins de mon âge doivent se rappeler les dessins ridicules au pastel préparés d'avance pour les cours de Le Fort et de Sappey.

Les professeurs n'ont jamais su exécuter ces dessins, pendant la description, avec des couleurs et des pinceaux. Ils étaient obligés de préparer leurs figures d'avance, et avec quelles couleurs ? Du pastel ! Ce n'est pas ce qu'il faut pour l'élève ; son attention est captivée par un dessin que l'on exécute peu à peu, organe par organe, en suivant une description.

Enfin, ma méthode fut tellement pillée, il y eut tant de geais pour se parer des plumes du paon, que je fis à *l'Académie de Médecine* la communication suivante, dans la séance du 27 avril 1880.

Voici comment la *Gazette des hôpitaux* rendit compte de ma communication.

« *L'iconographie extemporanée appliquée à l'enseignement de l'anatomie normale et pathologique.* — M. Fort, professeur libre d'anatomie, fait une lecture dans laquelle il appelle l'attention de l'Académie sur un mode d'enseignement qu'il met en pratique depuis un grand nombre d'années, et qui lui a donné d'excellents résultats au point de vue de l'instruction des élèves.

« Il y a à peine un demi-siècle, dit-il, les livres d'anatomie étaient absolument dépourvus de gravures, et l'enseignement se faisait par la parole, soutenue d'un morceau de craie.

« Peu à peu, on a illustré les ouvrages d'anatomie, et les ouvrages se sont de plus en plus perfectionnés.

« Si on reconnaît les avantages de l'iconographie dans les livres, à plus forte raison devra-t-on les apprécier dans l'enseignement oral de l'anatomie.

« En 1859, j'inaugurais la méthode d'enseignement de l'anatomie par l'iconographie coloriée ; cette méthode, alors très primitive, se bornait à des dessins faits avec des crayons de couleurs variées.

« En 1861, je commençai à employer les crayons de pastel : c'était déjà un perfectionnement. Depuis une douzaine d'années, j'ai renoncé à ces moyens pour me servir du pinceau et des couleurs, en simplifiant les dessins.

« Ma méthode d'enseignement de l'anatomie normale et pathologique est aujourd'hui définitivement constituée et adoptée même en dehors de mon enseignement particulier.

« J'insiste cependant sur un point qui me paraît important. Les dessins faits d'avance au tableau ont l'inconvénient des figures des livres, dans lesquelles le lecteur est obligé de faire des recherches souvent laborieuses et quelquefois infructueuses. Dans ma méthode, telle que je l'emploie aujourd'hui, l'image simplifiée est faite, au fur et à mesure de la description, avec des couleurs variées et appropriées à la nature de l'organe décrit. L'œil de l'élève suit avec intérêt la reproduction d'une région qu'il voit se développer insensiblement.

« Je réclame pendant quelques secondes la bienveillante attention de l'Académie pour soumettre à son appréciation la manière dont je procède dans mes démonstrations.

« Depuis vingt ans que je professe l'anatomie, j'ai toujours été surpris de la rapidité avec laquelle les élèves s'assimilent les connaissances anatomiques par cette méthode. Je la recom-

mande vivement à tous les professeurs d'anatomie. (Ici M. Fort reproduit sur le tableau, à l'aide de pinceaux trempés dans diverses couleurs, la région inguinale.) »

(*Académie de Médecine. Séance du 27 avril* 1880.)

Pour montrer de quelle manière j'enseignais, je place ici le programme de mes Cours, tel que je le publiais dans mon *Guide-Annuaire* de l'Étudiant en Médecine (année 1876, page 60) :

*Mon cours d'anatomie.* — Mon cours se composait de deux séries de leçons et de la dissection. La dissection faite par mes élèves particuliers avait lieu, de 1 heure et demie à 4 heures, dans le pavillon 7, où se trouvaient réunis les élèves des professeurs particuliers.

Une première série de leçons avait lieu à midi 1/2, dans l'amphithéâtre n° 3 de l'Ecole pratique ; la seconde série à 4 heures, rue Antoine-Dubois, 2, en face de la Faculté de médecine, dans mon amphithéâtre particulier.

Mes cours duraient en moyenne cinq mois.

Les pavillons de dissection restaient ouverts pendant tout cet espace de temps, c'est-à-dire pendant cinq mois. Ordinairement l'ouverture de l'Ecole pratique avait lieu le premier lundi qui suit le 15 octobre. Le 15 mars, les cours d'été commençant à la Faculté, on ne distribuait plus de sujets, mais on autorisait les élèves à terminer les préparations qu'ils avaient commencées.

Mon cours, complet, comprenait toute l'anatomie descriptive, une grande partie de l'anatomie topographique et de l'histologie, enfin les principales questions de physiologie. Les descriptions de la première série de leçons se composaient des diverses parties qui nécessitent la présence du sujet ; elle avaient lieu à l'Ecole pratique : ostéologie, myologie, arthrologie, angéiologie, névrologie. La seconde série comprenait la description des organes qui ne peuvent être montrés sur le sujet; c'étaient surtout des leçons de structure : splanchnologie, organes des sens ; ces leçons avaient lieu dans mon amphithéâtre particulier, 2, rue Antoine-Dubois.

La leçon de midi et demi avait lieu tous les jours, excepté le dimanche ; celle de 4 heures, trois fois par semaine.

*Abandon des étudiants par la Faculté.* — J'avoue que je ne ménageais pas la Faculté de médecine dans mes écrits. J'étais navré

Amphithéâtre de dissection de l'enseignement libre à l'ancienne Ecole pratique avant le décret de 1881, par lequel l'enseignement libre de l'anatomie fut tué à la Faculté de Médecine de Paris.

de l'abandon dans lequel elle laissait les malheureux étudiants à leur arrivée à Paris. Je lui signalais ses errements chaque année dans mon *Guide-Annuaire*, dans mon journal *Paris Médicat*, et dans la *Gazette des Hôpitaux*.

Cependant tout ce qui sortait de ma plume lui portait ombrage, tout était prétexte à des récriminations. N'était-ce pas mon devoir de donner des conseils toujours très paternels aux étudiants dont la Faculté ne s'occupait pas ? Voici ce que je disais au commencement de mon chapitre sur l'enseignement officiel (année 1876) :

« *Enseignement officiel.* — Cet enseignement se fait dans les amphithéâtres de la Faculté de médecine, aux cliniques des hôpitaux, et à l'Ecole pratique. Chaque élève reçoit, au moment où il prend la première inscription, une feuille dite *feuille d'inscriptions*, qui lui indique approximativement la division des études pendant les quatre premières années.

« Ce sont là tous les conseils que reçoit le jeune étudiant. Il a sa feuille, il doit se tirer d'affaire s'il le peut. Il semblerait qu'un membre quelconque de la Faculté dût être chargé de la direction des élèves. Il n'en est rien.

« L'élève alors s'adresse à ses amis ; il reçoit de celui-ci un conseil, de celui-là un avis opposé; l'un lui conseille d'acheter un livre, l'autre s'est mieux trouvé d'un ouvrage différent. Il résulte de ce désordre que le jeune élève, à la fin de sa première année, s'est monté une petite bibliothèque composée de livres pour la plupart inutiles, et qu'en somme il n'a rien appris. Il n'est pas plus avancé que le premier jour.

« Les élèves en médecine qui ont la chance de trouver, en arrivant à Paris, un guide pour les aider à se reconnaître dans ce dédale, pour leur donner des conseils, font une grande économie de temps et d'argent. On ne peut s'empêcher de plaindre ceux qui sont livrés à eux-mêmes. Il n'est pas douteux pour moi que beaucoup de jeunes gens dévient de la ligne droite parce qu'ils sont rebutés par les premières difficultés des études et par le manque de conseils. »

Ces phrases et d'autres encore relatives à l'abandon des élèves par la Faculté, Farabeuf me les a prises, se les est appropriées, et les a répétées dans ses divers mémoires sur l'organisation de l'Ecole pratique.

Mais si j'ai cherché à ouvrir les yeux de cette marâtre, je puis

dire que jamais je ne l'ai fait avec une violence suffisante pour expliquer les taquineries, les vexations sans nombre dont j'ai été l'objet de sa part.

Voici, par exemple, ce que je me permettais de dire :

« Il suffit de s'adresser à un médecin ayant son diplôme en poche depuis une trentaine d'années seulement ; s'il est de bonne foi, il vous dira franchement que les études de son temps ne ressemblaient pas à celles d'aujourd'hui, et qu'on ne lui parla, pendant ses études, ni de physiologie expérimentale ni d'histologie ; à peine lui enseignait-on un peu d'anatomie de structure. Assurément, ce n'était ni la faute des professeurs ni celle des élèves, c'était celle de la science qui avait fait des progrès relatifs, mais bien médiocres, si on les compare à ceux qui se sont opérés dans ces dernières années.

« Nous pourrions nous étendre longuement sur ce sujet, mais sans utilité, pour montrer que l'enseignement officiel du siècle dernier était parfaitement suffisant, et que les élèves, en suivant les cours, et en étudiant les ouvrages de leurs maîtres, arrivaient au diplôme sans trop de difficultés.

« Depuis cette époque, la science a marché, les branches de la médecine ont poussé, il s'est developpé des ramifications sur ces branches, de telle sorte que le programme des examens de médecine est devenu immense, colossal. On pourrait croire que les règlements de la Faculté ont été modifiés à mesure que la science s'étendait ; on pourrait croire que les professeurs sont devenus plus nombreux, ou que leurs leçons sont plus fréquentes. Non, les règlements sont sensiblement ce qu'ils ont été de tout temps, et l'enseignement n'a été nullement modifié. On comprend ce qui est résulté d'un tel état de choses, *l'insuffisance de plus en plus marquée de l'enseignement de la Faculté de médecine.* »

« Nous nous abstiendrons de réflexions sur les cours de la Faculté de médecine en particulier ; mais nous nous bornerons à quelques courtes observations.

« 1° Il est fort regrettable qu'on autorise à la Faculté la permutation de chaire. Avec ce système, on court risque de voir un chimiste professer la clinique, et un physicien devenir professeur d'accouchements. On a vu des choses équivalentes dans cette Faculté, et cela pour faire place à un ami qui n'aurait pu décemment être proposé pour la place vacante. Alors on se dévoue, un

professeur plus ou moins apte à occuper la chaire vacante demande cette chaire, et l'ami pénètre par la nouvelle brèche.

« 2° Les étudiants en médecine sont trop nombreux à Paris pour qu'on puisse exiger leur présence aux cours : aussi usent-ils largement de ce droit. Beaucoup de docteurs en médecine, et parmi les plus instruits, n'ont jamais suivi les cours de la Faculté ; ils ont trouvé avantage à suivre des cours particuliers.

« 3° Si les cours de la Faculté sont peu fréquentés par les élèves, cela ne tient pas seulement au droit qu'ils ont de n'y point assister, mais aussi et surtout à la manière dont ces cours sont faits. Nous ne faisons pas allusion ici au talent incontestable des professeurs, mais au trop petit nombre de leçons faites par chaque professeur dans chaque branche de l'enseignement de médecine.

« Chaque professeur emploie plusieurs années (quelquefois cinq et six, pour l'anatomie, par exemple) pour traiter les matières de son cours. Or, l'examinateur ne demande pas à l'élève ce qu'il a entendu au cours de l'année ; il exige une connaissance complète des matières. Ainsi cette année, au cours de *pathologie médicale*, on a décrit les *maladies des poumons*, et l'examinateur interrogera les élèves sur les maladies du cerveau, des reins, etc. Il en est de même pour toutes les autres parties.

« Le nombre des professeurs étant trop restreint, les élèves ne trouvent pas à la Faculté une instruction suffisante. Une revision générale de l'enseignement est nécessaire. Espérons qu'elle ne se fera pas longtemps attendre. »

Si mes cours d'anatomie n'avaient pas eu quelque attrait, pourquoi les élèves y seraient-ils venus ? Je n'allais pas les chercher ; c'étaient eux-mêmes, quelquefois leurs parents, qui venaient me trouver. Personne ne m'aidait, au contraire. J'avais contre moi tout le personnel enseignant de la Faculté de médecine, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, professeurs, agrégés, chefs des travaux anatomiques, prosecteurs et aides d'anatomie. Plusieurs de mes anciens collègues d'internat, restés mes adversaires, cherchaient à m'enlever mes élèves par la médisance et la calomnie.

Malgré tout, mes cours et mes livres étaient en prospérité.

*Le docteur Auzoux.* — J'ai eu beaucoup à me louer du docteur Auzoux, que j'ai profondément regretté. Pendant de longues

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant* J.-A. FORT.

années, Auzoux m'a prêté son amphithéâtre dans lequel j'enseignais l'anatomie. Savant et modeste, homme de bien, Auzoux avait consacré sa vie entière à créer et à perfectionner une variété d'anatomie artificielle, qu'il appela *anatomie clastique*. On ne peut s'imaginer à quel degré de perfection il était parvenu. La fabrication des sujets clastiques est une véritable industrie.

La Faculté de médecine lui était manifestement hostile, par une sorte d'aberration du sens commun, et mon bon ami Auzoux souffrait beaucoup de cette hostilité.

Quant à moi, j'étais d'un avis complètement opposé à celui de la Faculté, et cette dissidence n'a pas peu contribué à son inimitié contre moi. Je conseillais aux élèves d'étudier l'homme *clastique* d'Auzoux avant de faire les dissections, et de le revoir encore après les dissections. On dissèque avec plus de fruit lorsqu'on a quelque idée de la région à étudier, et rien n'est plus propre à vous donner cette idée que les pièces clastiques d'Auzoux.

En outre de l'homme clastique, Auzoux a préparé ainsi des régions considérablement grossies, et plusieurs modèles de l'homme, du cheval, du gorille, et de presque toutes les espèces d'animaux. Les végétaux eux-mêmes ont été imités par Auzoux avec une rare perfection.

Les élèves trouvaient toujours chez ce travailleur infatigable un accueil bienveillant, et un grand empressement à leur être agréable.

*Prix Fort.* — La Faculté de médecine n'ayant rien à dire contre moi, prenait des prétextes puérils. L'un de ces prétextes, invoqué souvent aussi par ce malheureux Farabeuf, était le suivant : mon enseignement était pour moi un commerce, un but de lucre. Je répondrai à cet argument par ces mots : Si j'avais fait de mon enseignement un commerce, et si je n'avais pas porté un vif intérêt aux élèves, je n'aurais pas fondé le *Prix de l'enseignement libre*.

J'extrais ce qui suit du *Guide-Annuaire de l'Etudiant*, de 1870 :

« *Prix de l'enseignement libre.* — Prix Fort (500 fr.) — Dans le but de stimuler l'ardeur des élèves dans l'étude de l'anatomie, nous avons institué depuis plusieurs années le *prix Fort*, qui consiste en une médaille de vermeil de 100 francs et en une somme de 400 francs.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

« Ce prix est accordé à la suite d'un concours d'anatomie et de physiologie.

« Le concours a lieu tous les ans vers le 1er mars. On s'inscrit pour ce concours rue Antoine-Dubois, nº 2, à partir du 20 février, à midi précis, où une personne spéciale reçoit les élèves.

« Les élèves admis à concourir sont :

« 1º Tous les élèves de notre cours particulier n'ayant pas encore subi leur premier examen de doctorat ;

« 2º Un nombre égal d'élèves ne faisant pas partie de nos cours, se trouvant, du reste, dans les mêmes conditions et ayant disséqué pendant l'hiver dans l'un des pavillons de l'Ecole pratique ou dans l'amphithéâtre de Clamart. (Les premiers élèves inscrits sont seuls admis.)

« Ne sont pas admis au concours les élèves qui ont déjà suivi pendant plus de deux ans notre cours particulier, ceux qui ont obtenu un prix quelconque, ainsi que les internes des hôpitaux.

« Les questions, traitées en une seule composition écrite, sont au nombre de deux, choisies parmi 50 questions, ainsi réparties : 10 de structure, 15 d'anatomie descriptive, 10 de régions, 5 d'anatomie générale, 5 de physiologie, 3 d'embryologie, 2 de préparations anatomiques, consistant en injections diverses, dissections et autres modes de préparations.

« Les copies ne sont pas signées. Le candidat mettra son nom sous enveloppe, avec un signe particulier répété sur la copie et sur l'enveloppe.

« Aucune enveloppe n'est ouverte avant que les compositions ne soient jugées.

« Les copies sont examinées par trois ou cinq juges choisis parmi les internes des hôpitaux.

« Si l'on hésite entre deux candidats, le jury pourra leur faire subir une épreuve supplémentaire.

« Au moment où ils se font inscrire, les élèves doivent remettre leur adresse, leur feuille d'inscription, et une petite note qui indique qu'ils se trouvent dans les conditions du programme.

« En 1874, le prix a été remporté par M. *Berlin*, d'Avignon. En 1876, par M. *Champeil*, de St-Cirgues (Corrèze). En 1877, *ex-æquo*, par MM. Julio *Restrepo*, et Thomas *Bernal*, tous deux de Medellin (Colombie). »

Quels reproches avait à m'adress er la Faculté ? Mon succès. Je

gagnais trop d'argent, disons le mot, et c'est là ce qui la blessait. Il semblait à quelques professeurs que l'argent que je gagnais par mon travail leur appartenait.

J'ai toujours veillé de toutes les manières aux intérêts des étudiants en médecine.

Trois mois avant la grossière conduite de Farabeuf à l'Ecole pratique, je m'étais mis d'accord avec M. Pinet, secrétaire de la Faculté, pour composer avec lui un *Vade mecum* de l'étudiant en médecine, comme le prouvent les deux lettres ci-jointes. Nous étions animés des meilleures intentions.

Soit dit en passant, le *Vade mecum*, inspiré par le Doyen, avait été fait pour tenir en échec mon annuaire *Guide de l'Etudiant* ; mais les renseignements qu'il contenait étaient de si peu d'importance, qu'il ne lui a porté aucune atteinte.

*Faculté de médecine de Paris.*

Paris, 30 août 1879.

CHER MONSIEUR,

Je trouve en rentrant à Paris les deux lettres que vous m'avez adressées, et j'y réponds un peu tardivement.

1° La translation à Rollin de l'Ecole pratique est chose décidée. Les travaux seront poussés activement ; mais quand seront-ils terminés ? ou n'en sait rien. Il faut donc attendre. Soyez tranquille, les intérêts de l'Enseignement libre seront sauvegardés, M. le Doyen y tiendra la main.

2° Le *Vade Mecum* est prêt. Je ne sais ce que vous voulez y ajouter. Je vais le faire imprimer ; je vous enverrai les épreuves, et on laissera à la fin une place pour vous.

Croyez à mes sentiments dévoués.

PINET.

*Faculté de médecine de Paris.*

Paris, le 2 septembre 1879.

CHER MONSIEUR,

Je n'ai pas changé d'avis le moins du monde.

Le *Vade Mecum* doit comprendre le caractère qu'il a en ce moment, c'est-à-dire, présenter la législation commentée, comme nous l'avons fait et les documents officiels se rapportant à la Faculté. Je pense que tel est également votre avis.

Un chapitre *spécial placé à la fin avec une préface* présenterait tous les renseignements spéciaux que vous jugeriez utiles. N'est-ce pas ainsi que vous l'avez entendu ?

J'ai donné hier à l'imprimeur toute la partie officielle, réservant, comme je vous l'ai écrit, toute la place dont vous pourrez avoir besoin.

Voyez, examinez et écrivez-moi. Du reste, à votre retour je serai ici ; nous mettrons la dernière main à l'œuvre.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments très dévoués.

A. PINET.

Si je me mettais d'accord avec M. Pinet pour la rédaction d'un guide patronné par la Faculté, ce ne pouvait être que dans l'intérêt des étudiants.

Mon cours d'Anatomie avait lieu en face de la Faculté de médecine, à la même heure que celui de la Faculté, professé par Sappey. Mon cours était payant, celui de Sappey était gratuit. Comment se fait-il que j'avais trois cents élèves à mon cours et que Sappey en avait seulement de huit à dix ? Il faudrait supposer à Sappey une âme bien charitable et une grande dose de philosophie pour croire qu'il ne sentait pas le ridicule de cette situation.

*Le pavillon de l'enseignement libre existait depuis* 1813. La Faculté de médecine murmurait de mon succès ; mais que faire? Elle aurait voulu me supprimer, elle ne le pouvait pas. Voici comment l'enseignement libre de l'Anatomie avait été créé à l'Ecole pratique.

On lit avec étonnement, dans le règlement de l'École pratique de 1879, à l'article 10 :

« Un pavillon *peut* être attribué aux docteurs autorisés qui y réunissent leurs élèves. »

Cette rédaction semble indiquer une faveur, une tolérance. Quelques mots sur le régime de nos amphithéâtres ne seront donc peut-être pas inutiles.

L'arrêté du 3 vendémiaire an VII, qui règle la police des salles de dissection et laboratoires d'anatomie, permettait l'ouverture de salles publiques ou particulières de dissection, de laboratoires d'anatomie, sous certaines conditions. Grâce à cette facilité, les salles de dissection ou les laboratoires d'anatomie se multiplièrent considérablement ; on en comptait avant 1813 plus de 40, suivant Trébuchet.

L'arrêté du 3 vendémiaire an VII n'est pas abrogé en droit, mais bien en fait, car la préfecture de police, devant les graves inconvénients que fit naître cette profusion d'amphithéâtres,

rejeta bientôt toutes les demandes en autorisation. Des pourparlers s'engagèrent avec la Faculté de médecine, et, vu « l'offre « faite par la Faculté de médecine de fournir un local commode « et des cadavres nécessaires à tous les docteurs qui sont autorisés à faire des cours d'anatomie et de chirurgie... » le préfet de police supprima tous les amphithéâtres particuliers par son ordonnance en date du 15 octobre 1813.

De là l'origine du pavillon de l'enseignement libre. Depuis 1813, la Faculté a religieusement exécuté ses engagements, et depuis nul n'a pu disséquer ou faire de la médecine opératoire hors de ses bâtiments. Refuser une autorisation aux docteurs qui voudraient faire un cours d'anatomie ou de médecine opératoire, ce serait s'opposer au progrès de la science anatomique qui ne peut, depuis l'engagement de 1813, s'étudier que dans les bâtiments mêmes de la Faculté. Ce n'est donc pas une *tolérance*, mais un *droit* acquis à l'enseignement libre de l'anatomie. Ce droit ne disparaîtra que lorsque de nouvelles ordonnances auront réglé l'étude de l'anatomie et de la médecine opératoire en dehors des bâtiments de la Faculté. (*Gaz. des hôpitaux,* 16 *décembre* 1879.)

Vous verrez que la Faculté a manqué à ses engagements, car elle ne met plus de pavillon à la disposition des professeurs libres.

*Réclamation contre la Faculté* (1875). — Les taquineries de la Faculté se manifestaient à tout propos. Furieuse de voir les élèves déserter ses pavillons de dissection pour se porter en masse dans le pavillon de l'enseignement libre, elle usait de tous les moyens pour empêcher cette désertion.

Au commencement de l'année scolaire 1875, notamment, elle affecta de ne pas ouvrir le pavillon de l'enseignement libre à la même époque que les autres, de sorte que les élèves, quoique régulièrement inscrits, ne pouvaient y pénétrer. J'adressai la lettre suivante au directeur de l'Enseignement supérieur :

Paris, 29 octobre 1875.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le Conseil de la Faculté ne s'est pas prononcé dans la séance d'hier, comme on l'en avait prié, sur les demandes en autorisation des cours libres. Il a mieux aimé nommer une commission composée de six membres, com-

mission qui se réunira seulement le mardi 3 novembre ; puis un rapport sera fait.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de réclamer l'intervention du Ministère, *l'intérêt de mes élèves se trouvant sérieusement compromis*, attendu que ces jeunes gens ont versé à la Faculté de médecine la somme fixée pour les dissections. La Faculté nous avait promis une solution pour le jeudi 28 octobre, et nous avait autorisé à annoncer à nos élèves qu'ils pourraient disséquer le 3 novembre. Malgré cette promesse, nous avons maintenu difficilement ces jeunes gens qui ne peuvent pas comprendre pourquoi les autres dissèquent tandis qu'eux ne peuvent point encore entrer à l'Ecole pratique.

Aujourd'hui, ces élèves, au nombre de 60 environ, se proposent d'adresser une pétition à M. le Ministre de l'Instruction publique pour se plaindre de cet état de choses.

Le pavillon de dissection dans lequel nous dirigeons habituellement nos élèves est entièrement libre. Nous avons l'honneur, Monsieur le Directeur, de réclamer de votre esprit de justice l'ouverture de ce pavillon pour nos élèves, en attendant que la Faculté ait donné son avis. Nous ne demandons pas à faire nos cours dans les amphithéâtres de l'Ecole pratique, mais seulement, pour nos élèves, la possibilé de disséquer.

Agréez, etc.

Dr FORT.

La rédaction de cette lettre suffit à elle seule pour démontrer que la Faculté me devenait ouvertement hostile.

*Deux camps à la Faculté.* — Il ne faudrait pas croire que j'eusse toute la Faculté de médecine contre moi ; il y avait une majorité, et cela suffisait, dans les décisions du Conseil contre l'enseignement libre.

Mes adversaires les plus décidés étaient MM. Le Fort, Trélat, Wurtz, Verneuil et Vulpian. Des indifférents les accompagnaient par amitié, par indifférence, comme Sappey, Sée, Hardy, Lasègue, Guyon, etc. Quelques-uns ne trempaient jamais dans les tripotages de la Faculté, et je dirai même, sans crainte d'être démenti, qu'ils avaient le plus profond mépris pour toutes ces vilenies. Je citerai parmi ces derniers, en leur rendant hommage, les noms des professeurs Béclard, Bouchard, Lorain et Regnauld.

Si tous les professeurs avaient été des hommes aussi consciencieux que MM. Béclard, Bouchard, Lorain et Regnauld, la Faculté de médecine de Paris serait autrement respectée et honorée, et j'ajouterai que le niveau moral du corps médical serait différent de ce qu'il est réellement aujourd'hui.

*Verneuil.* — Vous pourrez vous étonner, cher ami, de rencontrer Verneuil parmi mes adversaires, après avoir lu, dans les premières pages de ces lettres. qu'il s'occupait de moi au début de mes études. Vous pourrez même supposer que j'ai quelques reproches à m'adresser à son endroit. Mon cher ami, c'est le contraire.

Lorsque j'administrai à Nivert la correction que vous savez, je racontai le fait à Verneuil, qui n'avait pas encore l'infaillibilité papale dont il a voulu s'affubler depuis. Verneuil me conseilla carrément d'envoyer mes témoins à Nivert.

Imaginez-vous, mon cher, que je n'avais jamais vu un fleuret, et que j'aurais regretté une heure enlevée à mon travail d'arrache-pied. Enfin, c'eût été du réchauffé, et je me considérais comme suffisamment vengé. Eh bien ! voilà pourquoi ce cher Aristide me garde rancune ; et pour que je ne puisse en douter, il me le dit lui-même.

Il se refroidit insensiblement avec moi, jusqu'à voter toujours contre moi avec Le Fort.

J'eus peu de rapports avec Verneuil. En 1882 il remit une consultation écrite à un de mes adversaises de Rio-de-Janeiro, à propos d'un cas chirurgical au sujet duquel nous étions en désaccord. J'écrivis, à ce sujet, au pape de la chirurgie, au père Tubercule, qui me répondit une lettre, où il ajouta ces lignes à mon adresse.

« ..... Personnellement, vous ne m'avez jamais attaqué, pas
« plus que je ne l'ai fait moi-même à votre égard ; mais vous
« avez souvent fait une guerre acharnée à d'autres élèves à moi,
« que j'aime et que j'estime infiniment. C'est une malheureuse
« destinée qui vous poursuit, et qui fait que vous trouvez tou-
« jours des ennemis sur votre chemin, même en pays étranger ».

« VERNEUIL. »

« Paris, 15 août 1882.

Pour un infaillible, c'est assez louche. Verneuil oublie ses attaques contre moi à la Faculté. Je nie avoir fait une guerre acharnée à ses amis. Je n'ai fait que me défendre. Si j'ai rencontré des ennemis en pays étranger, il est regrettable qu'un si grand chirurgien ne comprenne pas pourquoi.

— Je puis vous prouver par quelques lettres que tous les professeurs de la Faculté ne m'étaient pas aussi hostiles que Le Fort,

En voici, entre autres, quelques-unes de Sappey; elles répondent victorieusement à ceux qui affirment que Sappey m'aurait accusé de lui avoir pris des figures d'anatomie. Si j'en ai pris, c'est qu'elles m'ont été vendues et que je les ai payées.

Paris, 29 juillet 1866.

MON CHER MONSIEUR FORT,

....Aujourd'hui je veux seulement aborder une question qui était résolue entre nous ; il s'agit des cent francs que vous me devez pour les quatre gravures que vous m'avez prises. Vous me dites : « Ces petits larcins se commettent et sont tolérés ; et vous-même vous avez pris des figures dans les ouvrages d'Arnold, de Tiedmann, de Hirschfeld, etc. » A cette objection je réponds : que vous êtes parfaitement libre de prendre des figures dans les ouvrages d'Arnold et de Tiedmann, si cela vous convient, vous ne leur ferez aucun tort. Quant à Hirschfeld, je ne lui ai emprunté des figures *qu'avec son autorisation et celle de son éditeur*. S'ils vous l'accordent, vous pourrez faire comme moi. Je persiste, donc, à vous réclamer cette modeste somme.

Veuillez agréer l'assurance des meilleurs sentiments de votre dévoué,

Ct SAPPEY.

Paris, 3 août 1866.

MON CHER MONSIEUR FORT.

J'ai reçu ce matin les cent francs que vous m'avez adressés. Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à terminer cette petite affaire et à me donner satisfaction.

A votre retour venez me voir afin que nous puissions terminer au sujet des gravures. En attendant votre visite, je vous souhaite santé et prospérité.

Votre tout dévoué,

Ct SAPPEY.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu de M. le Dr Fort une somme de 700 francs, pour le paiement de 35 cuivres gravés dont je lui abandonne la propriété pleine et entière.

Ct SAPPEY.

Paris, le 10 novembre 1866.

MON CHER MONSIEUR FORT,

Je vous remercie des trois volumes que vous avez eu la bonté de m'adresser ; je les ai reçus avec beaucoup de plaisir.

Agréez aussi tous mes remerciements pour l'extrême bienveillance avec laquelle vous avez parlé de mon ouvrage. — Soyez assez bon pour me dire si vous le possédez ; dans le cas contraire, je me ferais un devoir de vous l'offrir.

Votre tout dévoué,

Ct. SAPPEY.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie.

*Le Gérant* J. A. FORT.

*Bouchard.* —Voici une lettre écrite par le professeur Bouchard à un avoué du tribunal civil de la Seine au sujet d'un procès de plagiat que je fis au Dr Moynac :

Paris, 28 janvier 1887.

MONSIEUR,

Il m'est fort agréable de vous dire ce que je pense de mon confrère, M. le Dr Fort, et de ses ouvrages.

Depuis bien des années, M. Fort a pris dans l'enseignement libre de l'anatomie une place éminente. A une époque où les travaux pratiques n'avaient pas, dans l'enseignement officiel de la Faculté de médecine de Paris, la place qu'ils occupent aujourd'hui, M. Fort, comme professeur libre d'anatomie, a su grouper autour de lui de nombreux élèves. Il les instruisait par la parole, et ne négligeait point d'appuyer ses descriptions par la démonstration des pièces anatomiques et par les dessins qu'il exécutait devant eux. De plus, il les guidait dans leurs dissections. Beaucoup de docteurs de la Faculté de Paris, nationaux ou étrangers, lui doivent de connaître l'anatomie autrement que par un effort de mémoire.

M. Fort a donc été, dans l'enseignement libre, un des auxiliaires de l'enseignement officiel et son concours, qui n'a pas été, toujours ou par tous, apprécié à sa valeur, ne saurait être méconnu sans injustice.

Les services que M. Fort a rendus à ses élèves particuliers, il les a généralisés par la publication de ses livres qui sont entre les mains d'un très grand nombre d'étudiants. On loue la clarté et la simplicité de son *Anatomie descriptive* et ces qualités se retrouvent dans ses *Leçons sur les centres nerveux.*

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

BOUCHARD,

professeur à la Faculté de médecine de Paris.

## *QUATORZIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 20 août 1888.

MON BON AMI,

Toutes les taquineries de la Faculté avaient lieu dans l'ombre, dans le silence ; si elles avaient été connues du public, elles ne se seraient pas renouvelées aussi fréquemment.

Ainsi, le 25 mars 1880, j'ai dû écrire une lettre au doyen pour l'irrégularité suivante : les élèves, forcés de s'inscrire à la Faculté pour suivre mon cours de médecine opératoire, n'avaient le droit de le faire que jusqu'au 14 mars. Or, comme j'étais obligé d'adresser à chaque semestre une nouvelle demande en autorisation de ce cours, le doyen me fit attendre volontairement cette autorisation jusqu'au 23 mars. La Faculté mettait ainsi obstacle, comme il est facile de s'en rendre compte par les dates, à l'inscription régulière des élèves qui désiraient suivre mon cours. Voyant que je n'avais pas l'autorisation, les pavillons de l'enseignement officiel étant déjà ouverts, les plus timides, craignant de se mettre en hostilité avec la Faculté, s'inscrivaient dans les pavillons où se faisait l'enseignement officiel. L'argent une fois versé, il n'était pas facile de changer de professeur et d'aller s'inscrire aux cours libres.

Le doyen était poussé, excité contre moi, par les chirurgiens et les anatomistes de la Faculté, notamment par Le Fort.

J'avais foi dans la loi, et je croyais que la Faculté était impuissante à me détruire. Elle me prouva le contraire en faisant plus tard violer la loi par Jules Ferry : l'animosité de la Faculté s'exerça contre moi par une foule de vexations ; on ne me donnait pas les cadavres auxquels mes élèves avaient droit, on me créait toutes sortes de difficultés pour empêcher les élèves de venir à mes cours et de travailler, comme le prouvent les lettres que je cite plus loin à propos du scandale causé à l'Ecole pratique par Farabeuf.

*Achat des cadavres.* — J'étais obligé, pour obtenir les cadavres qui étaient extorqués à mes élèves, de les *acheter en cachette* à des employés.

Ce fut même là un des motifs qui provoquèrent l'animosité du doyen Wurtz.

Un jour, Wurtz me fit appeler. « Mon cher ami, me dit-il, je sais que M. B. vous vend des cadavres; mais j'ai besoin de votre déclaration formelle pour le faire destituer. »

Je refusai net. Wurtz m'en garda rancune.

*Querelles incessantes de la Faculté.* — Sous le décanat de Wurtz, la Faculté s'occupa souvent de ma personnalité ; elle me cherchait, à tout propos, des querelles d'Allemand, et je nesais vraiment comment je pus supporter toutes ses taquineries.

Telle était la situation avant 1879. L'objectif de l'aimable Faculté était la destruction de mon enseignement. Son émissaire était Farabeuf. Ce que Le Fort n'avait pu obtenir en 1875, ce que la Faculté n'avait eu ni le courage ni le pouvoir de faire, depuis que cette guerre durait, Farabeuf le tenta ouvertement, en s'aidant de plusieurs leviers réunis, Le Fort, Paul Bert et Vulpian, qui agirent à leur tour sur un ministre complaisant et sans consistance, jugé depuis, fort heureusement, à sa juste valeur.

*Charlatan.* — Puisque je vous raconte mes luttes avec la Faculté, permettez, cher ami, que je vous dise quelques mots des rapports de la Faculté avec le public.

La routine dit: Quand on a vraiment du talent, on finit par arriver.

Quelle erreur !

On peut répondre à cette vieille radoteuse : Il serait aisé de démontrer que, si vous connaissez le triomphe final de quelques-uns, vous ignorez la misère, la désolation et le désespoir des autres, qui sont morts ou oubliés, sans qu'un encouragement quelconque les ait seulement soutenus pendant un jour dans les années de lutte.

Quel moyen un jeune médecin a-t-il de se faire connaître? Aucun en dehors de ses relations, ni plus ni moins. S'il n'en a pas, il reste inconnu pendant toute sa vie. Si un journal prononce son nom, ses collègues de la Faculté, jaloux, le traitent de *charlatan*.

Si on parle d'un médicament ou d'un appareil invenlé par lui: *charlatan*. Si l'on parle d'une brillante opération : *charlatan*.

Les jeunes médecins qui sont sous la domination de la Faculté sont ses humbles serviteurs, ses esclaves. Ils passent sous ses fourches caudines.

Si le jeune médecin fait un cours libre à l'Ecole pratique, et qu'il annonce ce cours par une affiche comme les professeurs annoncent le leur : *charlatan*, et on le chasse. C'est la Faculté qui se charge d'annoncer les cours des *professeurs libres* de l'Ecole pratique ; mais elle le fait avec une parcimonie ridicule ; elle donne à ces cours le moins de publicité possible afin de mieux comprimer les jeunes médecins qui pourraient émerger. La Faculté fait placer les affiches des cours libres dans les endroits les moins visibles, et elle ne fait placarder que trois ou quatre exemplaires, tandis qu'elle répand à profusion les affiches des professeurs officiels. Elle pousse le cynisme jusqu'à faire payer le chauffage et l'éclairage aux professeurs libres qui ont des cours, 50 francs par semestre !

Voyez les professeurs de clinique de la Faculté, je parle de ceux qui n'ont jamais assez de clientèle. Leur unique préoccupation est de faire parler d'eux, de faire de la réclame.

Suivez tel professeur de clinique. Il entre dans son service. « Un tel, dit-il, avez-vous remis l'observation à la *Gazette?* Et vous, prenez cette observation, nous la publierons ; vous en direz quelques mots au *Figaro*, le cas est intéressant. » Puis il fait la visite et s'arrête devant un lit. Il faudra, dit-il, amener ce malade chez le photographe, on en tirera douze exemplaires. » A la fin de la visite, il signe les cahiers et il appelle son interne. « Un tel, dit-il, votre thèse est-elle faite ? Avez-vous parlé de tel et tel malade ? N'oubliez pas de dire qu'il était dans mon service et que je l'ai opéré. »

Lorsque le professeur de clinique va commencer son cours, il l'annonce partout. Les affiches de la Faculté sont répandues à profusion et jusqu'à la porte du professeur. Son cours est annoncé à son de trompe jusque dans les journaux politiques. S'il fait une communication à l'Académie, il rend visite aux journalistes ou il leur écrit, afin qu'ils en fassent une réclame pompeuse, et finalement, il donne un dîner où il a soin d'inviter quelque journaliste politique qui parlera de ses exploits.

Quand cela changera-t-il ? N'est-ce pas, mon cher ami, que c'est lamentable ?

*Je ne serai pas membre de l'Académie.* — Je vous avouerai, mon cher ami, que j'ai eu un jour la faiblesse de vouloir présenter ma candidature à l'Académie de médecine. Mais je n'ai pas donné suite à mon projet. J'ai pensé que la Faculté de médecine avait la prépondérance à l'Académie, et qu'il n'était pas convenable de me soumettre au suffrage des membres d'une compagnie qui m'avait si injustement traité. Pouvais-je me soumettre aux plus rudes humiliations, et m'en aller, la corde au cou, pieds et poings liés, quémander d'une voix repentie la bienveillance de Le Fort qui m'outrage, de Verneuil qui me renie, et de tant d'autres ? Non. Ce serait faire l'apostasie de moi-même.

Croyez-vous que je serais bien flatté de pouvoir dire au professeur Bichet « cher collègue » ? Je n'ai pas encore de ces petitesses d'esprit. J'ai pu souffrir de l'injustice de mes confrères de la Faculté, mais ils ne me forceront jamais à abdiquer ma dignité.

J'ai frappé la Faculté à coups de massue, je lui ai reproché sur tous les tons d'abandonner les étudiants en médecine, sans conseil, sans direction, d'être cause de bien des malheurs et de leur voler leur argent. N'avais-je pas raison ?

Les professeurs n'ont pas été ménagés par moi lorsque j'ai cru nécessaire d'ouvrir les yeux du jeune public confié aux soins de la Faculté.

Vous comprenez, mon cher ami, que je ne puis pas, que je ne dois pas me présenter à l'Académie. Ce serait cracher sur toute mon existence qui a été consacrée à la liberté de l'enseignement qu'on a étouffée en partie en ma propre personne ; ce serait renier mon œuvre qui m'a coûté tant de peines, tant d'efforts, tant de labeur. Je ne veux pas que mon indépendance aille se vautrer dans la boue des intrigues de l'Académie de médecine. Je veux dire ce que je pense et comme je le pense, et je ne veux pas que le premier professeur venu puisse m'imposer sa volonté.

Est-ce me vanter, mon cher ami, que de dire que j'ai été un vulgarisateur apprécié, que j'ai montré une méthode d'enseignement nouvelle dont la Faculté elle-même a voulu me dépouiller? Non, n'est-ce pas ? Ma présentation à l'Académie, mon alliance avec la Faculté de médecine serait de ma part un désaveu, un

ravalement de mon œuvre, un abaissement de ma dignité d'auteur, et enfin, pourquoi ne pas le dire ? une trahison envers ceux qui, délaissant la Faculté, m'ont suivi avec constance et affection.

Maintenant, mon cher ami, je vais vous donner une preuve des rancunes et des haines de certains professeurs. Prenez le *Traité des signes de la mort* de E. Bouchut, 3e édition, 1883; vous y lirez ces lignes à propos d'un prix proposé par l'Académie de médecine sur *les signes de la mort*. « Je concourus, dit M. Bouchut, sous le nom de P. Durand, dans la crainte que des confrères trop bienveillants ou résolument hostiles n'accordassent à mon travail une faveur ou un déni de justice que je voulais éviter. J'avais deviné juste, et j'ai eu la satisfaction de voir que ce que le rapporteur Roger n'eût jamais consenti à louer sous le nom de Bouchut, était acclamé sous son pseudonyme et récompensé de la somme de mille francs. -- Lorsqu'on s'aperçut de la méprise, il était trop tard; l'Académie avait prononcé en faveur de P. Durand, et ne pouvait revenir sur sa décision. — On se demanda bien s'il fallait payer à Bouchut ce qui était voté à Durand; mais, pour ne pas trop faire rire le public, le trésorier eut ordre de me payer, ce qui fut fait régulièrement. Voilà comment il faut se conduire vis-à-vis des Sociétés où les coteries dirigeantes donnent aux nullités les places qui appartiennent au talent. »

Lorsque Jobert se présenta pour la première fois à l'Académie, il eut une voix ou deux. Les professeurs le détestaient, et on ne lui cacha pas que la savante compagnie ne voulait pas de lui, « C'est bien ! dit Jobert, je les connais et j'arriverai dans un an. » Rentré chez lui, il colle les académiciens contre le mur de son cabinet de travail, et les coupe en douze parties avec un couteau à amputation. Il y mêla quelques membres tirés de l'Institut.

Chaque lundi, il réunit une part dans les salons de la *Maison dorée*, où il fit servir un dîner de gala à la Lucullus.

Lorsque les nerfs pharyngiens de ces Messieurs eurent porté à leur puissant cerveau l'impression des plats fins offerts par Jobert, une réaction s'opéra dans leurs cellules cérébrales, et, par une sorte d'action réflexe inexplicable, le chirurgien détesté fut nommé l'année suivante, à une grande majorité.

Il fut plus tard membre de l'Institut.

Péan a été le chirurgien le plus envié et le plus outragé de Paris. Son succès tenait du prodige. Il fallait entendre les chirurgiens de la Faculté parler de lui. A les croire, il n'y avait pas eu de charlatans aussi audacieux depuis Mangin. La vérité est que Péan procède un peu différemment de ses collègues, et il a raison. Le grand chirurgien s'identifie avec son siècle, avec son époque. L'avez-vous jamais vu opérer à l'hôpital Saint-Louis? Il est étonnant ; c'est vertigineux. En une heure, il pratique sept ou huit opérations. Il y a toujours trois opérés en train dans la salle d'opérations; pendant qu'il opère un malade, les aides en chloroforment un autre et le mettent à point pour le faire passer sous le couteau, tandis que d'autres aides font les sutures et le pansement de celui qni vient d'être opéré. Voilà le roulement. C'est plus rapide que la vapeur.

Pour moi, qui ai suivi Péan et qui le connais bien, je puis vous assurer qu'il est un chirurgien de premier ordre, bien supérieur aux chirurgiens de la Faculté.

Lorsque Péan a voulu franchir le seuil de l'Académie, il a trouvé une grande opposition. Alors, il a fait quelques communications pour se rendre favorable l'élément non chirurgical de l'Académie, et il a gracieusement engagé les grands hommes scientifiques à aller chasser dans sa belle propriété, au château des Boullays. On a pu y voir Paul Bert, le protecteur de ce pauvre Farabeuf, vêtu de la fameuse veste qu'il se fit confectionner avec son gaz et ses cloches à opérations.

Il y a déjà plusieurs années que Péan est membre de l'Académie.

Péan gagne beaucoup d'argent! Il n'est pas étonnant qu'il ait des envieux. Mais si nous savons approximativement ce qu'il reçut, nous ne nous faisons pas une idée de ce qu'il donne. — Péan est un homme charitable ; il serait difficile de dire le nombre de malades pauvres qu'il opère et auxquelles il remet des sommes d'argent assez considérables. Les Sœurs de l'infirmerie de la rue de la Santé pourraient donner des renseignement positifs sur la générosité du grand chirurgien.

## *QUINZIÈME LETTRE.*

Saint-Jean de Luz, 21 août 1888.

*Le Fort.* — Avez-vous connu notre confrère Le Fort, mon cher ami, le beau Le Fort, le grand écrivain, le grand chirurgien ? Je vais vous raconter les attentions délicates qu'il a toujours eues pour moi.

Il y a bientôt trente ans que cet homme, que je méprise profondément, me poursuit, sans motif, de sa rancune et de sa haine.

J'ai déjà dit que je ne l'avais jamais connu avant mon professorat. Il était prosecteur de la Faculté de médecine lorsque je fus reçu docteur. Nous n'avons jamais eu ensemble la plus petite relation. Cependant, je l'ai constamment rencontré sur mon chemin avec un esprit des plus hostiles. Le Fort a fait tous ses efforts pour m'aliéner la Faculté de médecine et il y a réussi. De 1863 à 1875, il n'a pas cessé un instant de s'occuper de moi.

Le prétexte de son inimitié était, on le devine, la fameuse histoire de la Salpêtrière ; mais le vrai motif, quel était-il ? Pour le comprendre, il faut connaître l'homme. Je ne crois pas qu'il y ait sous la calotte des cieux un homme aussi vaniteux, aussi suffisant et aussi envieux que Le Fort.

Tous ses actes le prouvent. Ses collègues savent s'il est jaloux et envieux. Ils n'ont pas sans doute oublié l'accès de rage qu'il eut en 1871 lorsque le professeur Panat fit afficher son cours d'ophthalmologie à l'hôpital Lariboisière. Pris d'un accès de fureur subite, Le Fort déchira lui-même l'affiche de Panat, ce qui fit un scandale.

Le Fort était le plus beau des prosecteurs. Trente ans, un mètre quatre-vingts centimètres, des yeux superbes, une chevelure auprès de laquelle l'aile du corbeau paraîtrait rousse, un nez d'une ligne irréprochable, une effluve printanière répandue sur toute sa personne qui faisait tressaillir les femmes sur son passage.

Mais la nature, si prodigue d'un côté, n'a pas fait les choses jusqu'au bout.

Ce beau jeune homme avait un cou trop long et une voix désagréable. Il se faisait, comme on dit, une tête. Déjà, à cette époque, il n'aimait pas à être pris pour un autre.

On le reconnaissait à sa démarche et à sa mise assez ridicules ; mais ce qui le distinguait par-dessus tout, c'était une longue redingote, dite *redingote à sous-pieds*, un chapeau à larges ailes, un grand faux-col pour bien cacher son cou, enfin des cheveux très longs, qu'il rejetait en arrière pour imiter les artistes de ce temps-là.

Il possédait le plus bas degré de la vanité, la fatuité. C'était *un beau*. Mais pour lui ce n'était pas de la fatuité, c'était du *décorum*.

Le Fort se croyait un phénix. Personne ne faisait aussi bien que lui. Là où il avait passé il n'y avait rien à glaner. Personne n'écrivait comme lui. Lui ! toujours lui ! Vous savez aussi bien que moi que son style est inextricable : il faudrait parfois un peigne d'acier pour le démêler.

Ebloui par le prestige de son maître, Malgaigne, Le Fort s'imagina que s'il pouvait devenir son gendre, il hériterait d'une partie de ce prestige. C'est alors qu'il se fit appeler et qu'il signa Le Fort-Malgaigne.

Mais ses collègues se moquèrent si bien de sa nouvelle signature qu'il y renonça pour s'appeler encore Le Fort, mais en deux mots et non en un seul mot comme autrefois : Lefort.

Et savez-vous pourquoi il avait voulu changer de nom ? Je vous le donne en mille. C'était parce que je m'appelais Fort. Prononcer mon nom, c'était provoquer chez lui un accès de rage. C'est de cette similitude de noms qu'est née sa grande animosité et, je puis le dire, sa haine implacable contre moi. Je vais vous en donner plusieurs preuves.

N'oublions pas que je ne le connaissais pas, et que je ne lui ai jamais rien fait qui puisse expliquer cette haine, connue de tous nos confrères.

On nous a pris quelquefois l'un pour l'autre. Des élèves sont allés dans son service à l'hôpital et le prenaient pour moi. Je vous assure qu'ils étaient bien reçus. On nous a confondus dans bien d'autres circonstances, et cette confusion exaspérait Le Fort.

Voici ce que disait récemment (20 septembre 1890) le Dr Sim-

plissime dans l'*Union médicale* à propos d'une erreur de nom commise au Congrès de Berlin où l'on a attribué à Le Fort ma communication sur le *traitement des rétrécissements par l'électrolyse*.

« S'il y a quelqu'un qui ne sera pas content, c'est M. Fort, qui a fait une communication sur le sujet que vous savez bien, et qui est aussi une spécialité. Comme le nom du professeur Le Fort est beaucoup plus connu à l'étranger que celui du docteur Fort, quelques journaux n'ont pas hésité à attribuer cette communication à M. Léon Le Fort ; après tout, M. Le Fort ne sera-t-il pas non plus très flatté de l'erreur commise à son profit, si profit il y a ? »

Que M. Le Fort tire quelque bénéfice de la similitude des noms, peu m'importe.

Si quelqu'un devait perdre au change, c'était bien moi. Est-ce parce que Le Fort est professeur officiel à la Faculté qu'il se croit supérieur ? Je crois avoir travaillé autant et plus que lui, et je crois que mes titres scientifiques ne sont pas inférieurs aux siens.

Vanité et suffisance !

Un de mes clients alla le trouver un jour ; il le mit à la porte.

Quelques mois avant la guerre, je fis un voyage à Londres, où j'étais déjà connu comme anatomiste. J'appris à mon retour que Le Fort m'accusait de m'être fait passer pour lui ! C'était par trop fort !

Voici une lettre que le baron Larrey m'adressa à Londres à cette époque. Qu'on juge si j'avais besoin de me faire passer pour l'autre !

Paris, 6 juillet 1870.

Je regrette bien, mon cher Fort, d'avoir eu aussi tardivement de vos nouvelles, car j'ai à peine le loisir d'y répondre, au milieu des préparatifs de mon voyage d'inspection.

Vous en avez fait un si beau, si rapide, et si entraînant à travers l'Italie, que vous avez laissé croire à vos amis qu'ils étaient oubliés de vous. Ce n'est pas bien.

Je bornerai là mes reproches, pour vous adresser mes félicitations sur votre voyage à Londres. Vous y trouveriez matière à un livre, comme celui qui a fondé, en partie, la réputation du professeur Roux, en étudiant et comparant la pratique de la chirurgie anglaise avec la nôtre.

Si vous avez le temps d'aller visiter l'École de médecine militaire de Victoria Hospital, à Netley, vous pourrez vous présenter, de ma part, au professeur Longmore qui vous accueillera bien, j'en suis sûr.

Vous devriez faire traduire à Londres votre *Manuel de pathologie et de clinique chirugicale* comme votre ouvrage *d'Anatomie descriptive*.

Si vous trouviez quelque monographie sur les *plaies des articulations*, obligez-moi d'en faire l'acquisition pour des recherches dont je m'occupe sur ce sujet.

Voilà, mon cher ami, toutes mes commissions anglaises.

J'y joins tous mes vœux pour vous, avec l'espoir de vous serrer la main, au retour de ma première tournée d'inspection.

Je pars demain pour Strasbourg.

Votre affectionné,

B. LARREY.

Comment aurais-je pu me faire passer pour un autre avec les lettres de recommandation que je devais présenter ?

Vers la même époque, il eut, à la Société de chirurgie, une conversation avec un membre de l'Institut, et il lui dit franchement qu'il était contrarié que mon nom eût une certaine analogie avec le sien ; et le membre de l'Institut qui me répéta cette conversation ajouta : « *Je crois que l'un de vous deux devrait modifier son nom.* »

— « Que Le Fort modifie le sien si cela lui convient, répondis-je ce sera la quatrième fois ; quant à moi, je reste ce que je suis. »

Il fit plusieurs fois partie de mon jury pour le concours des hôpitaux. Constamment il se montra d'une hostilité évidente. Il proposa un jour pour une bonne composition écrite et lue par moi un point tellement dérisoire que le président, indigné, fut obligé de le rappeler à l'ordre.

Dans un autre concours, il manifesta une si grande animosité contre moi, que Demarquay en fut étonné. Je fis à ce moment un nouveau voyage à Londres. C'est là que Demarquay m'adressa la lettre suivante. A son retour, il me raconta combien il avait été indigné, étant juge de mon concours, de l'attitude hostile et inexplicable que Lefort avait eue à mon égard.

MON CHER CONFRÈRE,

J'ai été en effet tout étonné de ne vous avoir point revu depuis le concours. Profitez de votre séjour à Londres pour étudier la pratique chirurgicale anglaise : au point de vue : 1° de l'ovariotomie et surtout au point de vue de l'ablation des tumeurs dites cystiques sur lesquelles je dois faire un rapport à l'Académie; 2° au point de vue des résections articulaires ; 3° et surtout au point de vue des maladies des organes génito-urinaires ?

Etudiez bien leur pratique au point de vue des maladies vésicales et

*péniennes*, qui m'occupent plus particulièrement. Je serais très heureux de pouvoir profiter des notes que vous aurez recueillies à ce sujet. J'aurai beaucoup de plaisir à vous voir à votre retour et je profiterai devotre moisson.

Tout à vous,

DEMARQUAY.

Le Fort ne me ménageait pas dans son service, et il répétait à satiété que j'infusais l'anatomie à mes élèves comme on leur infuse les sciences dans un *moule à bacho*. Il lui était bien facile de s'en assurer en assistant à mes cours.

On ne se fait pas idée d'une telle inimitié. J'aurai l'occasion de revenir plus tard sur ce sujet.

Le Fort a dit que je lui ai voué de la haine parce qu'il ne m'avait pas été favorable dans un concours !

Cette assertion est fausse et invraisemblable. Je n'ai jamais eu de haine contre Le Fort ; mais je savais qu'il en avait une solide contre moi, et je n'en donnerai pour preuve que celle-ci. Dans tous mes concours, j'ai fait une visite à tous mes juges, je n'ai jamais visité Le Fort.

Est-ce assez clair? Si j'avais dû garder rancune à tous les juges qui ont été injustes envers moi, j'aurais eu fort à faire.

J'ai dit précédemment la sortie grossière qu'il avait faite chez l'éditeur Delahaye, au sujet de mes livres.

Il ne cessa d'exciter la Faculté de médecine, et surtout le Doyen, contre moi. Il voulait détruire mon enseignement, il le disait ouvertement.

En 1872, Le Fort crut avoir trouvé une occasion favorable pour fulminer.

Je publiai la deuxième édition de ma *Pathologie et clinique chirurgicales*. La figure 35 du tome II représentait une figure quelconque avec des ganglions scrofuleux du cou.

Le Fort affirma que cette tête lui ressemblait ! Il crut aussi qu'une autre figure ressemblait à Léon Labbé, et, dans sa monomanie des ressemblances, il alla jusqu'à s'imaginer qu'une autre figure de mon ouvrage représentant une femme était la photographie de la fille d'un employé de la Faculté. Il en trouva beaucoup d'autres.

Il fit ce qu'il put pour entraîner avec lui, dans un procès contre moi, Léon Labbé et le père de la jeune fille ; mais Léon Labbé, ayant déjà assez de clients, l'abandonna à sa rage. Quant au père

de la jeune fille, il ne reconnut aucune ressemblance, et envoya promener l'irascible Le Fort.

Alors celui-ci, dans sa fureur, porta mon ouvrage au procureur de la République avec sa photographie. Ce magistrat me fit appeler, et me demanda, pour éviter un procès désagréable, de changer cette figure. Mais il ne pouvait s'empêcher de rire Je dis à l'homme de loi : « Si M. Le Fort m'avait dit qu'il se trouvait caricaturé dans le dessin qui représente cette tête, et que cela lui était désagréable, je me serais empressé de le faire retirer. » Je promis néanmoins au magistrat de le faire. Je crois qu'il rit encore.

Comment Le Fort se trouvait-il injurié ? Il y aurait eu injure et matière à poursuites contre un auteur, si cet auteur avait publié ou dit que la ressemblance était intentionnelle ; or, je ne l'ai jamais dit. Il y avait plus de cent têtes dans mon ouvrage, et ces têtes étaient dessinées par des dessinateurs habitant le quartier de l'Ecole de médecine. Est-il étrange qu'un dessinateur ait voulu représenter une chevelure extraordinaire, artistement arrangée comme l'était celle de Le Fort ? Et, après tout, puis-je empêcher un dessinateur de copier une tête qui lui semble extravagante ?

Il paraîtrait, d'après ce que j'ai entendu dire à cette époque, que Le Fort avait été moins choqué de la ressemblance que de la présence de la tumeur.

Le procureur de la République fit sans doute comprendre à Le Fort le ridicule de la situation, car l'affaire en resta là.

C'est ce même ouvrage qui fut traduit à Madrid et à Constantinople. Je livre à Le Fort le nom du traducteur, afin qu'il s'informe si par hasard sa charmante personne n'aurait pas été caricaturée dans les pays lointains.

Constantinople, le 5 août 1878.

MONSIEUR LE PROFESSEUR,

Votre inestimable livre de *Pathologie et clinique chirurgicales* que j'ai traduit me présente à vous comme un des amateurs de vos travaux et des professeurs de la Faculté de médecine à Constantinople. Je suis doublement obligé à votre ouvrage, d'un côté pour l'honneur de sa traduction, de l'autre pour avoir porté ma main à serrer la vôtre à travers la grande distance qui nous sépare. Je vous offre un exemplaire de ma traduction pour qu'il complète la collection des autres traductions de vos intéressants travaux.

Très honorable Monsieur, professeurs et étudiants, nous vous sommes redevables, soyez-en convaincu, et éternellement reconnaissants pour la clarté, la précision et l'ordre remarquables avec lesquels vous écrivez vos livres, si indispensables pour les commençants ; aussi attendons-nous avec impatience votre ouvrage de physiologie, encore sous presse.

Je suis, de votre savantissime personnage,
le très dévoué confrère.

Dr MEHEMET NOURY-BEY, lieutenant-colonel,
professeur de pathologie externe à l'École de médecine militaire,
à Gul-hané.

Après cette lettre d'un de mes traducteurs, que j'oppose à une appréciation malveillante que Le Fort fit de cet ouvrage dans la *Gazette hebdomadaire*, je pourrais encore invoquer d'autres témoignages.

Voici la lettre que m'adressait le Dr Langlebert, que j'avais prié de vérifier les deux chapitres *chancre* et *blennorrhagie* avant de les livrer à l'impression :

Neuilly, le 23 juillet 1873.

MON CHER AMI,

J'ai lu et relu vos deux chapitres *chancre* et *blennorrhagie*. Je les trouve parfaitement faits, et, comme tout le reste de l'ouvrage, d'une clarté irréprochable. Ce serait dommage d'y changer quoi que ce soit.

. . . . . .

A vous,

Dr LANGLEBERT.

Il m'est agréable de faire connaître l'opinion d'un maître autorisé en la matière.

Je fis faire une nouvelle figure pour remplacer le soi-disant portrait de Le Fort, et je recommandai au brocheur de ne plus livrer de volume avec cette figure.

En 1875, une circonstance se présenta qui mit encore une fois Le Fort en rage. Le fait mérite d'être raconté avec soin : il montre bien l'aimable caractère de l'homme.

En février 1875, M. Pinet, secrétaire de la Faculté, toujours animé des meilleures intentions envers les élèves, me demanda s'il ne me serait pas possible de faire, à mon cours particulier, une quête dont le produit serait destiné à venir en aide à quel-

ques élèves en médecine sans fortune qui ne pouvaient prendre leurs inscriptions.

On me trouve toujours disponible dans des circonstances semblables.

Je fis donc ce qu'on me demandait, et, quelques jours après, je remis entre les mains du secrétaire de la Faculté une petite somme *dont il me donna quiltance au nom du doyen.*

Je lus, à ce moment même, dans le cabinet de M. Pinet, les lignes suivantes dans la liste des Prix que la Faculté de médecine publie tous les ans :

« Parmi nos 4,000 étudiants, il y en a malheureusement un « grand nombre qui se trouvent dans les conditions énoncées par « le legs de M. le baron de Trémont. Il serait bien désirable « que le donateur généreux pût trouver des imitateurs. » (Le baron de Trémont a légué à la Faculté de médecine de Paris une somme annuelle de 1,000 francs, en faveur d'un étudiant distingué et sans fortune.)

En lisant ces lignes, je me fis cette réflexion : je pourrais faire un cours particulier d'anatomie ou de médecine opératoire ; si restreint que soit mon auditoire, j'aurai toujours une certaine somme à offrir au doyen de la Faculté pour venir en aide aux étudiants sans fortune.

Je fis part de mon idée au doyen, M. Wurtz, qui l'approuva et m'en remercia. Aussitôt, je me mis en campagne, et, après en avoir conféré avec M. Marc Sée, chef des travaux anatomiques, je me préparai à ouvrir un cours privé de médecine, le 4 mars.

Je priai M. le Dr Le Sourd, directeur de la *Gazette des hôpitaux*, d'annoncer ce cours. Aucun de ceux qui connaissent le bon cœur, les sentiments élevés et l'esprit charitable de notre généreux ami, ne sera étonné d'apprendre que M. Le Sourd mit beaucoup d'empressement à faire connaître mon intention.

Voici comment fut libellée l'annonce de ce cours dans la *Gazette des Hôpitaux* du 27 février 1875.

*A M. le docteur Le Sourd, directeur de la* GAZETTE DES HOPITAUX.

Paris, 25 février 1875.

MON CHER DIRECTEUR,

Une somme annuelle de mille francs a été léguée à la Faculté de médecine par le baron de Trémont en faveur d'un étudiant distingué et sans fortune.

Les élèves qui se trouvent dans ces conditions sont malheureusement trop nombreux, ainsi que le dit M. le doyen de la Faculté dans le compte rendu des prix de l'année scolaire 1873-1874.

J'ai pensé pouvoir être utile à ces jeunes gens, et je me mets de grand cœur à leur disposition dans la mesure de mes moyens.

Voici mon projet, je l'ai soumis à M. Wurtz ; voulez-vous avoir l'obligeance de le faire connaître à vos lecteurs ?

*Cours de médecine opératoire* (prix, 30 francs). — Ce cours serait fait en faveur des étudiants en médecine sans fortune, qui se trouvent dans les conditions du legs de Trémont.

L'argent sera remis entre les mains de M. le doyen de la Faculté de médecine.

M. Fort commencera ce cours le jeudi 4 mars, à deux heures précises, dans l'amphithéâtre n° 3 de l'École pratique, et le continuera tous les jours, à la même heure, jusqu'aux vacances de Pâques. Les ligatures et les amputations feront l'objet du cours. Toutes les opérations seront faites sur le sujet.

S'inscrire 21, rue Jacob, ou au pavillon n° 7 de l'École pratique.

Agréez, etc.

Dr Fort,
Professeur libre d'anatomie.

« Cette lettre n'a besoin d'aucun commentaire. Nous nous bornerons à la signaler à la bienveillante attention de nos confrères de la presse médicale. Il importe, en effet, de donner toute publicité à une aussi heureuse initiative. — *La Rédaction.* »

On voit, par les quelques mots ajoutés par l'honorable directeur de la *Gazette des hôpitaux,* qu'il était absolument de mon avis, et qu'on ne pouvait rien obtenir sans un peu de publicité, puisqu'il recommandait ma lettre à ses confrères de la presse médicale.

Le 4 mars, *deux heures avant l'ouverture de ce cours,* M. Wurtz me fit prier de passer à la Faculté. Je me trouvai en face d'un homme véhément, ne voulant entendre aucune explication, agitant en même temps la tête, les bras, les jambes :

« Non, monsieur, disait-il, le cours ne peut pas avoir lieu ;
« *une œuvre de charité demande à être faite discrètement*, et vous
« faites annoncer ce cours dans les journaux. Du reste, l'annonce
« de ce cours a provoqué des réclamations de la part de *quelques*
« *professeurs ;* on ne pourra pas vous donner des sujets pour le
« cours, attendu qu'on ne fait pas d'opérations en hiver. Enfin,
« faites la chose à vous seul si vous le voulez ; faites un cours
« d'opérations sans sujets, je ne veux pas que mon nom paraisse
« dans cette affaire. »

Naturellement je ne fis point ce cours, car on ne peut faire des

opérations chirurgicales sans sujets à opérer. Je fis observer au doyen qu'aucune œuvre de charité n'aurait aucun succès si l'on n'en parlait pas ; du moment qu'on ne désigne pas le nom des malheureux qui sont secourus, il n'y a pas d'indiscrétion ; du reste, tout se faisait en famille, rien ne transpirait en dehors du corps médical. En faisant annoncer ce cours dans le plus répandu des journaux médicaux, la *Gazette des hôpitaux*, je n'avais d'autre intention que d'attirer plus de monde à mon cours et d'apporter une offrande plus considérable. C'était de la mauvaise volonté ; le doyen, poussé par Le Fort, fut intraitable.

Je ne devais retirer de ce cours aucun avantage matériel ; et je vous le demande, n'avais-je pas le mérite de la pensée d'une bonne action ? Quant à la question des sujets, elle n'était pas sérieuse, attendu qu'à partir du 14 mars on ne donne plus de sujets pour la dissection, et que, du reste, le chef des travaux anatomiques avait promis de donner un certain nombre de sujets pour ce cours spécial.

Le lecteur peut voir par là quel appui les professeurs libres pouvaient attendre de la Faculté de médecine. Que s'était-il donc passé ? Il y a toujours des indiscrets pour vous mettre au courant.

Lorsque je résolus de faire le cours dont je viens de parler, j'ignorais que *Le Fort, professeur de médecine opératoire à la Faculté de médecine, avait l'intention de commencer, dès le mois de mars, des exercices pratiques d'opérations chirurgicales à l'Ecole pratique.*

M. Houel me dit aussi que *c'était ce même professeur qui avait réclamé auprès du doyen* en sa propre présence.

Tout s'expliquait ; c'était la crainte d'une confusion entre les deux noms propres qui avait fait agir Le Fort.

En effet, le 27 février 1875, dans une soirée donnée par M. Marc Sée, Le Fort parla de moi en termes très violents à l'occasion de ce cours de médecine opératoire, et il annonça hautement qu'il me ferait retirer l'autorisation de faire des cours à l'Ecole pratique, et qu'il allait porter une plainte contre moi. Ces paroles ont été entendues par MM. Laskowski, Frédault et un ami de M. Frédault, qui me les ont répétées, le lendemain, à mon cours.

Le Fort n'a jamais compris que c'est un devoir pour chaque homme de respecter chez les autres ce qu'il veut qu'on respecte chez lui, son *honneur* et sa *considération*.

Les sages recommandent, dans la crainte de commettre une injustice, de s'abstenir de juger, plutôt que de juger mal.

Mon collègue a porté atteinte à mon honneur par la *médisance* née de sa légèreté et de sa malveillance ; mais il a fait pis, car il savait que le mal qu'il disait de moi n'était pas mérité. Mais que pouvait-on attendre de lui ?

Le jeudi 11 mars 1875, Le Fort déposa une plainte contre moi au Conseil de la Faculté de médecine. Il déclara que j'avais voulu injurier la Faculté de médecine et le ridiculiser lui-même, en le caricaturant dans mon ouvrage, que c'était une récidive (il avait mis la main sur un exemplaire échappé à la surveillance du brocheur).

Il exprima le vœu que la Faculté demandât au Ministère de me *retirer l'autorisation de faire des cours* à l'Ecole pratique.

Il prétendit que je faisais de mauvais livres pour les élèves, que j'émiettais la science, et une foule d'autres balivernes.

Le ridicule dont Le Fort se plaignait ne pouvait atteindre que lui seul, et non la Faculté, attendu qu'il ne faisait pas partie de la Faculté quand l'ouvrage fut publié. En effet, la publication date d'octobre 1872, et Le Fort fut nommé professeur en janvier 1873.

Le Fort remporta une belle veste. Cependant le doyen, qui avait conservé une dent contre moi depuis le jour où j'avais refusé de dénoncer un employé de la Faculté, profita de cette occasion pour me taquiner un peu. Il me fit une observation, à laquelle je répondis par la lettre suivante :

Paris, le 3 avril 1875.

MONSIEUR LE DOYEN,

En présence du grave incident qui a été soulevé contre moi au sein de la Faculté de Médecine, et que je déplore infiniment, je viens m'adresser à votre haute impartialité en même temps qu'à votre bienveillance ; le simple exposé des faits suffira, je l'espère, pour me justifier. Veuillez me permettre, Monsieur le Doyen, de vous rappeler, en peu de mots, l'origine de cet incident.

Ma *Pathologie chirurgicale* parut en octobre 1872. A cette époque, mon éditeur et moi nous fûmes avertis par le substitut du Procureur de la République d'une plainte que M. Le Fort avait l'intention de déposer entre les mains de la justice, relativement à la figure de la page 35 du Tome II, laquelle figure aurait été faite d'après une photographie de M. Le Fort. Dans un but de

conciliation, mais spontanément, et sans y avoir été forcé par un acte judiciaire quelconque, je promis de faire remplacer la figure incriminée, et non sans faire observer que nous aurions fait droit à une simple réclamation de M. Le Fort.

A cette époque, je fis faire une nouvelle figure et un carton, et je donnai à mon éditeur l'ordre formel de remplacer l'ancienne figure sur tous les exemplaires.

Lorsqu'un ouvrage est tiré à un grand nombre d'exemplaires et que les volumes assemblés sont mis en ballots au fond d'un magasin, il est extrêmement difficile de changer une feuille dans chaque exemplaire. Je m'en rapportai alors à la promesse qui me fut faite, et, depuis, j'ai toujours pensé que l'ancienne figure avait disparu.

Il paraît que, dans ces derniers temps, quelques exemplaires non corrigés ont échappé à la surveillance. Le fait de la mise en vente de ces livres a motivé la plainte de M. le professeur Le Fort. Je déclare que cet oubli du brocheur s'est produit à mon insu ; je déclare aussi que je le regrette sincèrement.

Pour qu'un fait de cette nature, et que je déplore amèrement, ne se reproduise pas à l'avenir, j'ai pris une mesure radicale : après avoir fait changer sous mes yeux la feuille en question dans tous les volumes qui se trouvaient chez le libraire, je me suis rendu dans le magasin où les volumes sont déposés, et, malgré la longueur de ce travail, j'ai fait enlever sur tous les exemplaires la page qui devait disparaître.

Après les explications que je viens de donner et qui sont l'expression de la vérité, j'ai l'espérance que la Faculté voudra bien mettre un terme à cet incident. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour donner à l'honorable Assemblée, dont plusieurs membres ont été mes maîtres, l'assurance de tout mon respect. Loin de me croire un ennemi de la Faculté, je me considère comme son auxiliaire officieux, et, à ce titre, je fais tous mes efforts pour concourir à l'instruction des élèves qui me sont confiés.

En vous priant, Monsieur le Doyen, de vouloir bien donner connaissance de ma lettre à vos collègues, je vous prie d'agréer pour vous, et pour toute la Faculté, l'assurance de mon profond respect.

Dr Fort.

Je ne sais vraiment pas en quoi j'ai pu ridiculiser Le Fort. Je n'ai pas dit de lui ce qu'on disait de Louis XIV, que son règne se partageait en deux : *Avant la fistule, après la fistule*, ni ce qu'on disait de François Ier : *Avant l'abcès, après l'abcès.*

L'affaire traînait en longueur, parce qu'on ne pouvait s'en occuper que dans le Conseil de la Faculté. C'est ce qui m'explique pourquoi le doyen ne m'écrivit que le 21 avril.

Paris, 21 avril 1875.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

Votre lettre n'est point satisfaisante. Vous rejetez de nouveau la faute sur le brocheur, au lieu d'exprimer purement et simplement le regret d'avoir inséré dans votre ouvrage la figure qui est justement incriminée. Vous devez des excuses à M. Le Fort pour ce fait et vous pouvez les adresser à lui-même ou à moi. Cela fait, l'affaire n'aura pas d'autre suite, mais il faut vous exécuter franchement.

Veuillez agréer, Monsieur le docteur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. WURTZ.

*Réponse.*

Paris, le 21 avril 1875.

MONSIEUR LE DOYEN,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Si j'ai fait intervenir le brocheur dans mes explications, c'était uniquement pour faire connaître tous les détails de ce regrettable incident. Je reconnais que j'aurais dû exercer une surveillance personnelle en dehors de celle de mon éditeur : aussi ai-je écrit à M. Le Fort une lettre dans laquelle je lui exprime les regrets les plus sincères en lui donnant l'assurance que la figure en question est entièrement détruite.

Vous savez, Monsieur le Doyen, que j'ai toujours été plein de déférence envers vous qui vous êtes montré bienveillant à mon égard. Eh bien, je fais encore appel à votre bienveillance et je vous prie de considérer que, selon votre expression, je m'exécute franchement. Je vous charge donc, si vous le voulez bien, d'exprimer mes sincères regrets à M. Le Fort comme je l'ai fait dans la lettre que je lui ai écrite.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Dr FORT.

Le doyen me dit alors que si je ne m'exécutais pas, la Faculté était décidée à porter l'affaire devant le Ministre. Plusieurs professeurs riaient de cette histoire et me racontaient tout ce qui se disait dans le Conseil de la Faculté. La rage de Le Fort prenait des proportions qui donnaient le fou rire à quelques-uns d'entre eux.

Devant cette nouvelle menace du doyen, excité par Le Fort, j'allai, comme j'en avais l'habitude, prendre conseil auprès du professeur Paul Lorain, dont la loyauté m'inspirait confiance.

Quel excellent homme ! Aucun de ses collègues n'avait autant d'esprit ni autant de finesse.

Il me rédigea lui-même la lettre suivante, qui, au fond, est semblable à la précédente ; je la copiai, et la Grrrande Faculté s'en contenta. C'était bien heureux !

MONSIEUR LE DOYEN,

Vous avez bien voulu me faire connaître les dispositions sévères manifestées par MM. les professeurs de la Faculté de médecine à mon égard, à l'occasion de la plainte formulée par M. le Dr Le Fort. J'ai eu l'honneur, Monsieur le Doyen, de vous faire parvenir, ainsi qu'à MM. les professeurs, une lettre par laquelle j'exprime mon respect pour la Faculté de médecine et pour tous ses représentants, avec les regrets que j'éprouve d'une déplorable négligence qui a fait revivre récemment un grief que je croyais étouffé de puis plusieurs années. J'ai l'honneur, Monsieur le Doyen, de vous affirmer que jen'ai point jadis entendu nuire à la considération de M. le Dr Le Fort ni livrer son portrait à la risée des médecins, que j'ai retiré tous les exemplaires portant cette planche, et je me suis assuré qu'il n'en existait plus un seul chez le libraire. Veuillez, Monsieur le Doyen, faire connaître à M. le Dr Le Fort cette déclaration formelle.

Agréez, avec mes regrets les plus francs, l'assurance des sentiments respectueux, etc., etc.

Dr FORT.

L'affaire de Le Fort-Malgaigne et de la Faculté finit ainsi, et peu à peu elle fut oubliée.

Peut-on imaginer une telle persévérance à poursuivre *un confrère ?* Est-il possible que toutes ces méchancetés aient eu pour cause une simple similitude de noms ? C'est à ne pas le croire. Et cependant les faits sont là, évidents et palpables.

J'attends le jour du repentir, le jour du remords, et je ne serais pas étonné de voir un jour Le Fort entrer chez moi et me demander pardon.

Après avoir lu ces pages, qui vous inspirent un vrai dégoût, se trouvera-t-il encore quelque esprit malin, comme Farabeuf, pour dire que je suis atteint de folie et que j'ai la manie des persécutions ?

Combien de fois n'est-il pas arrivé à de mes amis de demander à quelque confrère mal disposé en ma faveur : « Que vous a-t-il fait pour parler mal de lui ? » Il ne m'a rien fait personnellement, répondait-on presque invariablement ; mais ses collègues

sont ligués contre lui pour une vilaine affaire qu'il a eue avec ses camarades à la Salpêtrière, pendant son internat. »

Et cette histoire de la Salpêtrière, je la retrouve à chaque pas.

Tout cela est vieux aujourd'hui, et beaucoup de nos confrères comme MM. Rafinesque et Ory, qui ignorent le commencement de toutes ces histoires, croient naïvement que la haine de Le Fort date de la figure à la tumeur. Non, cette haine est de date bien plus ancienne, comme le démontrent les pages précédentes.

## *SEIZIÈME LETTRE.*

Saint-Jean de Luz, 20 août 1888.

*Farabeuf.* — Il me reste, mon cher ami, à vous parler d'un type différent de Le Fort. Celui-ci, je vous assure, n'est pas poseur, bien au contraire. Il sent le cadavre à vingt pas, et vous le prendriez non pour un médecin, mais pour un garçon d'amphithéâtre.

Comment en aurait-il été autrement ? Fils d'un cultivateur de Villiers Saint-Georges (Seine-et-Marne), il eut pour correspondant à Paris un charcutier.

« Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. »

Mes deux ennemis les plus violents ont été Le Fort et Farabeuf ; mais je préfère encore le premier, qui n'a pas la vulgarité de l'autre.

Lorsque M. Marc Sée quitta la place de chef des travaux anatomiques, Farabeuf fut nommé (1877). Homme de taille moyenne, mal vêtu, mal tourné et mal élevé, Farabeuf est le type du paysan devenu citadin. Les cheveux mal taillés, le visage et les mains mal débarbouillés, les vêtements mal coupés, sales et râpés, la démarche incertaine, tel est Farabeuf dans l'exercice de ses fonctions et en ville, car il ne change pas de vêtements. Ajoutez à cela un air étonné que lui donne une surdité ancienne, et vous aurez le portrait d'un chef des travaux anatomiques à peine ébauché.

Il arriva à l'internat en 1864 ; j'étais déjà docteur, et je déclare que je ne l'ai pas plus connu que je n'avais connu Le Fort. Jamais je n'ai eu avec lui la plus petite relation.

Farabeuf fut un de mes adversaires les plus acharnés.

Lorsqu'il fut nommé chef de travaux anatomiques, il ne cacha à personne qu'il poursuivrait sans relâche la destruction de mon enseignement, et il ne le cacha pas à moi-même un jour qu'il vint me visiter dans mon pavillon de dissection.

Lorsque, au début de nos relations, j'ai supposé qu'il y avait

de l'émulation chez cet homme, je me réjouissais de constater en lui ce sentiment. Mais lorsque j'ai constaté que ce sentiment se pervertissait et dégénérait en *envie*, lorsque j'ai vu qu'il souffrait réellement de mes succès de plusieurs genres, lorsque j'ai compris qu'il se serait réjoui du mal qui aurait pu m'arriver, alors j'ai mieux connu mon adversaire.

Nous ne nous connaissions pas, il ne pouvait donc avoir aucun ressentiment contre moi. Mais, à l'instar des autres, il avait un prétexte à sa disposition, et, s'appuyant sur cette vieille et éternelle histoire de la Salpêtrière, ainsi qu'il le dit lui-même à M. Poncy, mon préparateur, il en profitait pour me tenir à l'écart et entretenir sa rancune.

Je le vois encore, il était debout devant le poêle de l'amphithéâtre, ses petits yeux promenaient sur mes élèves un regard plein d'envie. « Vous savez, dit-il, que *nous* avons résolu, la Faculté et moi, de vous démolir, de vous enlever insensiblement tous vos élèves. Nous organisons un enseignement qui n'a jamais existé à la Faculté. Les élèves aiment vos dessins, nous le savons ; nous allons obliger nos aides et prosecteurs à faire des dessins et à multiplier leurs leçons afin d'attirer les élèves. Vous voyez que ce sera une guerre loyale. » Si vous employez des armes loyales, lui répondis-je, je ne vous crains pas.

Au moment où il venait fraterniser avec moi, il me déchirait à belles dents auprès du docteur Poncy, mon aide particulier, et même auprès de plusieurs de mes élèves en cherchant à les détourner de mes cours.

Du reste, la lettre que le docteur Poncy m'écrivit à ce sujet, sur ma demande, en 1879, prouve les sentiments de M. Farabeuf à mon égard. Je ne la publie pas ; mais je la tiens à la disposition de ceux qui voudront en prendre connaissance. Elle n'est pas à l'avantage de mon adversaire. Il répondait à M. Poncy qui lui parlait de l'amitié de mes élèves pour moi : « Je le hais. » Cela se passait en 1877.

Vous le confesserai-je, mon cher ami? Je regardais souvent en silence la figure atroce de cet anatomiste. Je n'avais jamais rien vu qui caractérisât si parfaitement l'emportement des passions brutales et l'audace la plus étonnante, sous l'apparence affectée de la franchise et de la bonhomie.

Avant comme après le *Scandale de l'Ecole pratique,* qui eut lieu le 24 novembre 1879, Farabeuf détournait des élèves de mes

cours. Je n'en citerai qu'un exemple parce que je possède les lettres accusatrices. Mais je ne nommerai pas le confrère dont il s'agit : il m'a demandé de ne pas prononcer son nom.

Le 13 novembre 1879, ce confrère m'écrit pour me demander à disséquer dans le pavillon de dissection que j'occupais. « J'ai l'espoir, me disait-il en terminant, que vous voudrez bien prendre en considération les réflexions que j'ai cru devoir vous faire, et que dans cette circonstance vous voudrez bien être pour moi, cher maître, un précieux conseiller. J'attends votre réponse. »

Le 17 novembre, il m'écrit après avoir reçu ma réponse. « Je serai à Paris à la fin du mois. J'ai adressé ma demande au doyen. »

Notre confrère arrive à Paris. Quel est mon étonnement d'apprendre qu'il travaille dans le cabinet de Farabeuf ! Je vais aux renseignements, et j'apprends qu'il a été *intercepté*. Naturellement je lui écris quelques reproches qu'il avait bien mérités.

Il me répond le 19 décembre, après être rentré chez lui. « Ayant entendu parler à Paris de l'affaire de l'Ecole pratique, j'ai cru, à tort ou à raison, que ma position ne me permettait pas de suivre ma première idée. J'aurais dû, il est vrai, aller vous remercier des bons procédés dont vous avez usé à mon égard. »

Enfin, le 23 décembre, il me dit : « Je crois avoir été correct dans les relations que j'ai eues tant avec vous qu'avec M. Farabeuf. J'ai trouvé de votre côté comme du sien une grande bienveillance et une parfaite courtoisie. Seul j'ai apprécié ma situation et n'ai pris conseil que de moi. Aujourd'hui encore, l'appréciant de la même façon, je ne verrais pas sans un grand déplaisir mon nom prononcé dans une discussion quelconque. Complètement étranger à ce que j'appellerai volontiers vos luttes, je ne dois y être immiscé sous aucun prétexte.

« Je dois vous avouer, en terminant, que je suis profondément chagrin de voir deux confrères auxquels je dois de la reconnaissance, tous deux possédant une notoriété méritée, se quereller d'une façon aussi prolongée, et chercher dans les plus petits incidents un prétexte à récriminations. »

Il fallait bien que le confrère se disculpât; il le fait avec politesse ; mais il est clair, d'après sa correspondance, que Farabeuf m'avait enlevé le confrère pour l'emmener dans son cabinet.

Mes rapports avec Farabeuf étaient presque constants à l'E-

cole. Nous étions toujours comme deux chiens hargneux prêts à se mordre. Il me taquinait de mille manières, cela lui était facile, étant chargé de distribuer les cadavres à mes élèves.

A chaque instant, c'étaient des querelles à propos des cadavres à faire apporter à mon cours. Pour la moindre apparence d'irrégularité, c'était un rapport au doyen. Et quel doyen ! Vulpian ! plus acharné peut-être contre moi que Farabeuf. Mais Vulpian se contenait, lui ; il faisait les choses froidement, il n'oubliait pas et il avait la rancune durable.

Ce que Farabeuf ne pouvait pas supporter, c'était l'idée que mes cours étaient très suivis. Il ne savait pas dissimuler un sentiment d'envie qu'on entrevoyait dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles, et dont il ne se cachait pas.

Lui, homme éminent, issu des dernières couches, ayant sauté du milieu des champs en pleine Faculté, sans s'être jamais dégrossi, lui, l'homme important, se plaignait du sort qui le reléguait dans les bâtiments de l'Ecole pratique, avec ses maigres appointements de huit à dix mille francs, tandis que le professeur libre d'anatomie du pavillon n° 7 gagnait des sommes d'argent bien supérieures. Il poussait l'envie jusqu'à me reprocher l'argent que je gagnais ! Il avait mal à ma bourse, comme Madame de Sévigné avait mal à la poitrine de Madame de Grignan.

Il y a des hommes ainsi faits : ils apportent, en naissant, des dispositions, des aptitudes organiques, dues à la nature de leur organisation ; c'est héréditaire. Puis ils croissent comme des arbres ou des animaux sauvages, sans qu'une éducation salutaire, sans que de bons exemples viennent corriger les mauvais instincts qu'ils ont apportés en naissant. Tel était cet homme.

En 1879 je fus autorisé par le Ministre de l'Instruction publique à faire à la Sorbonne un cours de physiologie du système nerveux. Ce cours eut du succès, et il empêchait Farabeuf de dormir. Un jour j'apportai à mon cours de la Sorbonne une moelle épinière qui aurait tenu dans la poche de mon gilet. Farabeuf en fut averti. Il écrivit une lettre au doyen, affirmant que *j'enlevais les cadavres de l'Ecole pratique !*

ACADÉMIE DE PARIS — *Université de France.*

Paris, le 24 octobre 1879.

MONSIEUR,

Je m'empresse de vous informer que, sur mon rapport et par décision du 20 octobre courant, M. le Ministre vous a autorisé, à titre tout à fait exceptionnel, a faire à la salle Gerson, pendant le semestre d'hiver, un cours libre de Physiologie.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Vice-Recteur,

*L'inspecteur d'Académie honoraire, secrétaire de l'Académie,*

BOULU.

J'étais fatigué de ces luttes que j'aurais voulu voir cesser un jour ; j'eus la mauvaise idée d'aller chez cet homme sans éducation. J'aurais voulu l'apaiser par de bonnes paroles ! C'était peine perdue avec cette nature sauvage et inculte.

Quoi qu'il en soit, voici de quelle lettre je me fis précéder chez lui.

19 novembre 1879.

MON CHER FARABEUF,

J'ai d'abord voulu répondre à l'attaque insérée dans le *Progrès.*
Je préfère vous écrire, les procédés de conciliation valant mieux que ceux de la discorde. Vous croyez toujours que je vous *vilipende ;* c'est une erreur, je ne parle jamais mal de vous, et s'il m'est arrivé par hasard de laisser échapper un mot de mauvaise humeur, je l'ai aussitôt regretté. Vous pouvez demander à mes élèves si j'ai jamais mal parlé de vous ; ils savent que vous êtes mal disposé pour moi; mais aucun ne pourra dire que j'aie dit un mot désagréable sur votre compte. Quant au premier article de la *Gazette des Hôpitaux* d'hier, je ne pense pas être désagréable à mon ami M. Lesourd en vous disant qu'il est de lui, et qu'il a voulu défendre son journal en me laissant la liberté de répondre.

Dans nos conversations, vous semblez réclamer la concurrence, vous la recherchez, et dans votre article vous paraissez la redouter.

Vous avez été injuste envers moi, et vous avez mal apprécié l'écrit auquel vous faites allusion dans votre article.

Vous dites que je vous vilipende : c'est une erreur dont je serais heureux de vous voir revenir. C'est vous au contraire qui vous occupez beaucoup de moi, et cela ne me fâche nullement. N'avez-vous pas dit à un de mes élèves qu'il avait eu tort de me prendre pour maître ? N'avez-vous pas dit à un autre que vous me haïssez, et qu'on n'arrive pas à l'internat quand on a été mon préparateur ? N'êtes-vous pas gêné par les affiches de mes cours ?

Faut-il donc que je n'annonce pas mes leçons ? Mes adversaires font tout ce qu'ils peuvent pour m'enlever mes élèves ; il faut bien que, de mon côté, je fasse tout pour me faire connaître. Le nombre de mes détracteurs (vous savez s'il est grand) comparé au nombre de mes élèves devrait vous faire comprendre si mon enseignement vaut quelque chose ou ne vaut rien. Vous-même, vous m'avez dit autrefois que vous supposiez que je fabriquais des candidats à l'examen d'anatomie comme on fabrique des bacheliers dans les boîtes. Je vous invite à assister à mes cours : vous verrez si je les fais ou non sérieusement. Mais vous aimez mieux *vilipender* mon livre d'anatomie et faire d'avance l'éloge d'un autre livre dont on annonce la prochaine apparition. Je me demande pourquoi ce qui vient de moi vous offense. Si mes élèves apprécient mon enseignement, est-ce qu'ils ne représentent pas en petit le suffrage universel que vous estimez si haut à votre Conseil général ? Tous les confrères de votre département approuvant vos idées libérales, ils ne savent pas comment vous êtes envers moi.

Je finis en vous disant que je regrette de vous voir prendre l'attitude d'un ennemi, tandis que rien ne vous autorise à dire la même chose de moi. Remarquez que vous représentez la Faculté, et que, lorsque l'article 7 sera discuté, on pourra dire au ministre que s'il veut empêcher les prêtres d'enseigner, il ne faut pas au moins persécuter l'enseignement libre laïque dont nous faisons partie. Il serait préférable que nous fussions d'accord, que nous ayons une explication verbale d'où vous sortiez convaincu que je suis moins noir que vous ne pensez. Il n'est pas utile de rendre tout le monde témoin de ces petites querelles intimes.

J'espère que vous terminerez votre terrible guerre en me donnant enfin votre pavillon, et en donnant un coup de balai à tout ce passé qui vous ennuie, vous agace, et ne me contrarie pas moins. Je soutiens la lutte quand il le faut, mais je préfère vivre en bonne intelligence.

Bien à vous,

Dr Fort.

Dites-moi, cher ami, quand un homme écrit une telle lettre à un ennemi, est-il juste de dire qu'il est insociable ?

L'entrevue eut lieu. Ce fut une dispute violente ; cet homme fut intraitable. Savez-vous ce qu'il me dit ? Il m'accusa d'avoir *pillé ses livres* pour publier mon *Cours de médecine opératoire.* Pillé ses livres ! Il n'en a fait qu'un depuis qu'il est né. Il ne disait pas la vérité, mais la haine l'étranglait.

Je vous laisse à penser si cet homme pouvait être bien disposé pour moi.

En 1879, l'Ecole pratique devient inhabitable. En attendant que la nouvelle Ecole pratique soit construite auprès de la Faculté, on transporte les travaux pratiques à l'ancien collège Rollin. Là Farabeuf se pose en maître. Il est tout. Personne n'est rien. C'est alors qu'il disait : « L'Ecole pratique, c'est moi. »

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie.

*Le Gérant* J. A. Fort.

Pour de la modestie ! il n'en a jamais eu.

Il se mit à me harceler.

Ce qui l'irritait le plus, c'était le titre de *professeur libre* donné à ceux qui professaient librement. Selon lui, le titre de *professeur* ne devait appartenir qu'aux professeurs de la Faculté, et ce singulier cerveau, avec des cases si bien garnies et d'autres absolument vides, s'entêtait à donner aux professeurs libres le nom de *docteurs autorisés*. Que signifient ces mots « docteurs autorisés » ? Autorisés à quoi ? Bref, c'était là une des manies de cet esprit si faux.

Il écrivit brochures sur brochures, articles sur articles pour perfectionner l'enseignement à l'École pratique (1). En même temps qu'il voulait organiser l'enseignement de l'anatomie, il voulait me rendre impossible, il lui fallait l'anéantissement de mes cours.

Ma correspondance à bâtons rompus avec le Doyen prouve qu'il n'était pas facile de vivre en contact avec Farabeuf. Il avait une façon à lui d'envisager le monde et sa morale. Il ne savait, il ne fréquentait que le cadavre. Il n'avait d'attrait, il n'avait de tendresse que pour les charniers.

(1) *A*. Projet d'organisation de l'enseignement de l'anatomie à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris. (Brochure autographiée par Barrousse, cour du Commerce, Paris.)

*B*. Réformes à apporter dans l'enseignement pratique de l'anatomie. Paris, A. Delahaye, 1876.

## *DIX-SEPTIÈME LETTRE.*

Saint-Jean de Luz, 23 août 1888.

MON CHER AMI,

L'exaspération, de plus en plus grande, n'eut plus de limites. Le 8 novembre 1879, l'ancien paysan de Seine-et-Marne publia dans le *Progrès médical* un article qui faisait pressentir quelque orage. Cet article était une diatribe contre l'enseignement libre de l'anatomie à l'École pratique. Je n'y étais pas nommé, mais si clairement désigné que personne ne s'y trompa.

Voici quelques passages de cet article :

« *École pratique provisoire de la Faculté de médecine de Paris.* — Le *service des cadavres*, installé, *comme les magasins*, dans les anciens bâtiments du collège, sera bien mieux qu'il n'était rue de l'École-de-Médecine. J'avais dû, pour avoir toujours des sujets en réserve, faire adosser aux parois d'une espèce de couloir vitré, deux longues banquettes clayonnées, sur lesquelles, faute de place, *les morts des deux sexes* se tenaient assis.

« *La vue de ce tramway de voyageurs endormis a failli faire tomber en syncope un haut fonctionnaire*, qui un jour visitait l'ancienne école pratique. Nous n'aurons rien de pareil à craindre avec notre installation nouvelle. »

Où donc Farabeuf a-t-il appris le français? Quel langage trivial ! Ce sont cependant les paroles prononcées par un professeur de la Faculté de médecine de Paris.

« La salle d'injection, avec ses tables, ses cuves à immersion, etc., est assez grande. Les salles de réserve peuvent contenir 80 sujets. Je n'essaierai pas, pour le moment du moins, d'établir une glacière, à l'instar de ce qui s'est fait à l'étranger. Je ne crois pas *que la chair humaine gelée*, puis dégelée pour l'usage, se conserve ensuite mieux que la viande de boucherie soumise au même traitement. »

. . . . . .

« Si le chef des travaux fait son devoir, s'il tient la main à ce

que son personnel rétribué par l'État assiste et instruise comme il le doit, gratuitement et sérieusement les élèves, il se trouve ordinairement *quelque docteur autorisé dont la maison n'est pas au coin du quai, pour se comparer à Napoléon persécuté par Hudson Lowe*. Pour les chefs des travaux comme pour le rigide officier anglais, la vérité historique est plutôt dans le titre de la comédie : *Hudson Lowe... vilipendé par Napoléon*.

« A qui fera-t-on croire qu'après un pareil noviciat, après avoir triomphé dans le plus difficile des concours, les prosecteurs sont et demeurent plus incapables d'enseigner que tel docteur autorisé ? (Voir la *Gazette des hôpitaux* du 21 octobre 1879.)

« Si l'article auquel je fais allusion était signé, il perdrait de son importance. Mais il ne l'est pas, et comme on peut supposer qu'il exprime l'opinion de nos estimables confrères Brochin, Revillout, Lesourd, etc., etc., qui ont l'habitude d'écrire dans ce journal, il me fait de la peine et me fâche. J'y suis touché avec toutes sortes de ménagements commerciaux, dans mon endroit sensible, mon personnel savant, vaillant et désintéressé. »

« Quoi ! MM. les prosecteurs Paul Recluset Peyrot, chirurgiens des hôpitaux, Campenon, Duret, Kirmisson, Segond et Nélaton, et vous aussi, Reynier et Jalaguier, qui entrez en fonction, vous tous qui allez faire les brillantes lecons du prochain concours d'agrégation, vous n'avez que du savoir et de la bonne volonté? Pauvres élèves, quelles leçons vous allez recevoir ! » (Article cité, page 975, colonne 2, ligne 3.)

On voit que j'étais directement visé dans cet article.

Je ne veux prouver qu'une chose, c'est que Farabeuf s'acharnait avec plaisir contre moi.

Je ne répondis pas à cet article malveillant et indigne d'un homme qui se respecte.

Le style, c'est l'homme, n'est-ce pas ? Et dire qu'il m'accusait de lui voler son style ! C'était un comble !

Un confrère, père de l'un de mes élèves, fut indigné à la lecture de l'article de Farabeuf, et il écrivit la réponse suivante destinée à la *Gazette des Hôpitaux*.

Je ne publiai pas cette réponse, pour ne pas mettre le feu aux poudres, et aussi parce qu'elle était trop élogieuse pour moi. Aujourd'hui, je n'ai plus les mêmes scrupules et je vous la livre.

ATTAQUE DIRIGÉE PAR UN AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE CONTRE L'ENSEIGNEMENT LIBRE.

« Sous ce titre : « *École pratique provisoire de la Faculté de Médecine de Paris* », M. Farabeuf, agrégé de la Faculté, chef des travaux anatomiques, vient de commettre un acte que nous ne qualifierons pas et qui nous semble, jusqu'à un certain point, engager la Faculté, qui se montre ordinairement d'une extrême sensibilité aux attaques dirigées contre elle. Si la Faculté veut être respectée, elle doit respecter ceux qui sont ou qu'elle croit être ses ennemis.

« Le chef des travaux anatomiques, après avoir parlé de l'installation de l'École pratique et des cadavres qu'il compare, avec un goût douteux, à un *tramway de voyageurs endormis*, établit, dans un style peu élevé, un parallèle entre l'enseignement de M. Fort, *professeur libre* de l'École pratique, et celui du personnel enseignant placé sous ses ordres. Dans ce parallèle, M. Farabeuf fait des insinuations malveillantes sur les professeurs libres, puis il cherche à démontrer l'infériorité de leur enseignement sur celui de son personnel.

« A l'École pratique qui est dirigée actuellement *par moi*, dit l'auteur de l'article, il existe des docteurs autorisés à instruire des élèves payant un prix, *variable sans doute*, que je ne connais pas, n'ayant reçu que des *prospectus muets* sous ce rapport. C'est aux élèves qui les paient à *apprécier leur mérite*.... Le chef des travaux n'a *aucune responsabilité* dans leur enseignement... Si le chef des travaux fait son devoir, s'il tient la main à ce que son personnel *instruise gratuitement et sérieusement* les élèves, il se trouve quelque docteur autorisé *dont la maison n'est pas au coin du quai*, pour se comparer à *Napoléon persécuté* par Hudson Lowe. Pour les *chefs des travaux*, comme le rigide officier anglais, la vérité historique est plutôt dans le titre de la comédie : Hudson Lowe *vilipendé par Napoléon*. »

« Nous soulignons volontairement, pour les faire ressortir, quelques mots qui ne sont pas soulignés dans l'article. Il est regrettable de voir un homme de la valeur de M. Farabeuf se laisser aller à de telles appréciations. Est-ce à lui à présenter aux étudiants en médecine l'enseignement libre comme il vient de le faire ? Redouterait-il par hasard la concurrence ? N'est-ce pas au

POITIERS, — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant* J. A. FORT.

suffrage universel, tant apprécié par M. Farabeuf, que M. Fort doit sa situation ? Le docteur autorisé que le chef compare si gracieusement à Napoléon, et que tous nos lecteurs reconnaîtront sans peine, reçoit le prix de son travail et de son enseignement comme les professeurs de certaines villes de l'étranger, comme le médecin accepte le prix de ses visites, le chirurgien celui de ses opérations, le professeur officiel les honoraires qui lui sont alloués ; il est payé par ses élèves, comme le chef des travaux est payé par l'État. Certainement, c'est aux élèves à *apprécier le mérite du professeur libre*. Est-ce que le médecin et le chirurgien ne reçoivent pas des honoraires en rapport avec leur talent et avec leur mérite ? Que M. Farabeuf se rassure, le chiffre des honoraires est invariable pour les élèves dirigés par M. Fort.

« C'est après avoir tiré à boulet rouge sur le professeur libre que le chef voudrait faire croire que son idéal est *l'enseignement payé par les élèves*. Cette affirmation est en contradiction formelle avec les assertions précédentes. Passant ensuite aux éloges qu'en bon maître il devait à son personnel (pour le tracasser ensuite, et le faire marcher militairement), le chef des travaux nous montre ses *aides* professant pour 50 francs par mois. Ils font six leçons par semaine, et pour ces six leçons ils sont quatre professeurs. Comment ces leçons peuvent-elles se suivre et s'enchaîner ? M. Fort en fait douze par semaine et il en fait faire en outre par quatre *aides* qui ne sont pas payés, mais qui acquittent comme les autres le prix invariable des leçons (car ces aides ont l'avantage, non seulement d'être dirigés et instruits par le professeur, mais de s'habituer à professer).

« Dans son article, M. Farabeuf parle de l'honorabilité et du talent de *ceux qui arrivent par les concours ;* il raconte que ses aides se sont déjà exercés dans les conférences d'internat, qu'ils ont disséqué, et qu'ils ont tous été nommés par le concours, et il semble vouloir mettre tous ces avantages à l'avoir de son personnel. Eh quoi ! le chef des travaux voudrait-il insinuer que ceux qui ne sont pas arrivés par le concours ne sont pas honorables et n'ont pas de talent ? Que M. Farabeuf s'explique, et on lui prouvera par $a+b$ qu'il est aveuglé par un esprit malveillant. On ne parle pas ainsi à la légère et d'une manière équivoque, on doit s'exprimer franchement.

« Si M. Fort n'est pas arrivé par le concours aux hôpitaux, c'est

qu'il a rencontré un mauvais vouloir manifeste de la part du plus grand nombre des chirurgiens des hôpitaux, surtout de ceux qui étaient professeurs à la Faculté. N'a-t-il pas, en 1869, soutenu un brillant concours pour l'agrégation en chirurgie ? Il est notoire que la majorité des membres du Jury lui était hostile. Cependant M. Fort parlait et écrivait le français assez correctement, lui.

« Est-ce que le professeur libre, dont l'enseignemont paraît tant désobliger Farabeuf, n'a pas été interne des hôpitaux? Est-ce qu'il n'a pas été sans cesse sur la brèche depuis près de vingt ans, professant sans cesse devant un auditoire intelligent, nombreux et choisi, faisant des cours publics et des cours particuliers, produisant des ouvrages dont l'*Anatomie descriptive* est arrivée à la 4e édition ? Ce n'est pas une telle réputation et un tel talent, acquis à force de labeur, qu'on peut détruire en cherchant à faire de l'esprit aux dépens des maisons qui sont au coin du quai.

« Nous regrettons de voir ainsi attaquer un professeur libre qui rend, depuis si longtemps, tant de services à la Faculté. Si la Faculté était habile, elle l'attirerait à elle, au lieu de l'éloigner.

« Loin de nous la pensée de vouloir diminuer en rien les mérites du personnel enseignant de l'École pratique; nous reconnaissons qu'il est plein de soins et de bonne volonté, et nous répétons encore : *Fiant professores.* Mais soyons de bonne foi, et disons qu'il est impossible que l'enseignement de jeunes internes puisse être mis en parallèle avec celui d'un professeur qui a vingt ans d'expérience. Voici ce que nous proposerions à M. Farabeuf. Établissez une sorte de rivalité entre votre enseignement et celui de M. Fort. Vos aides feront des leçons aux élèves de ce dernier, et M. Fort en fera dans vos pavillons. Les élèves, qui sont les meilleurs juges, apprécieront.

« Nous voyons avec peine le sans-façon avec lequel le chef traite les *docteurs étrangers qui n'ont*, dit-il, *de docteur que le nom.* C'est une petite injure à ces nombreux docteurs qui nous viennent des pays voisins et d'outre-mer ; la plupart sont instruits, et ne méritent pas qu'on parle d'eux avec une telle désinvolture. Que dirait M. Farabeuf, si un de ces docteurs étrangers lui demandait raison de cette parole injurieuse?

« Nous sommes heureux d'avoir eu à prendre ici le parti d'un des représentants le plus militant, le plus actif, et, disons-le, le plus couru et le plus aimé de l'enseignement libre tant critiqué, tant calomnié, tant *vilipendé*.

« Je ne me laisse guider que par le droit et par les sentiments de justice.

« Dr X.
18 nov. 1879. »

## *XVIII^e LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 23 août 1888.

*Le scandale de l'École pratique* (*4 nov.* 1879). — Les nuages s'amoncelaient, mon cher ami. On entendait de temps en temps quelques coups de tonnerre. Enfin il y eut un éclat.

D'après un nouveau règlement, les étudiants, pour être admis à disséquer, devaient faire preuve de connaissances d'ostéologie, et subir un examen devant le chef des travaux anatomiques ou les prosecteurs.

Les élèves de la Faculté et ceux des professeurs libres étaient également soumis à cet examen. Ordinairement Farabeuf me disait avec une bonhomie affectée : « Si vous avez des élèves prêts à subir l'examen, envoyez-les-moi. » Je les lui envoyais, ou je le priais d'attendre quelques jours. Souvent je les conduisais moi-même dans une salle où se passait l'examen.

Mais, un jour, le 24 novembre 1879, les choses ne se passèrent pas aussi simplement. M. Farabeuf, plus quinteux ce jour-là que de coutume, convoqua mes élèves par écrit sans m'avertir. Comme ils n'étaient pas encore préparés, je les accompagnai vers le chef des travaux, pour demander un délai.

J'étais absolument dans mon rôle en assistant à l'examen de mes élèves. M. Farabeuf m'avertissait lui-même, ou me faisait avertir, chaque fois qu'il convoquait mes élèves pour l'examen d'ostéologie. Il les interrogeait en ma présence, et il lui est quelquefois arrivé de me dire : « Si vous ne trouvez pas cet élève suffisamment préparé, vous le présenterez une autre fois. »

Qui pouvait, en effet, savoir mieux que moi si mes élèves étaient préparés ? Ne leur donnais-je pas, chaque jour, des leçons ?

Je maintiens donc que, en accompagnant mes élèves le 24 novembre, soit pour obtenir un sursis, soit pour assister à leur examen, j'étais dans mon droit ; je soutiens même que je faisais mon devoir.

Je priai poliment M. Farabeuf d'accorder un sursis à mes élèves, qui n'étaient pas suffisamment prêts pour cet examen.

Que se passa-t-il dans la tête de Farabeuf? Obéit-il à une de ces excitations cérébrales auxquelles il était sujet? Il entra dans une colère épouvantable, qui le fit descendre aux derniers échelons de l'échelle sociale, car il se conduisit comme un portefaix.

Il se passa alors une scène déplorable de violence que je renonce à décrire, parce qu'on pourrait m'accuser de partialité. Je préfère en publier le procès-verbal, ci-joint, rédigé immédiatement après par six des élèves présents.

« *Procès-verbal du scandale de l'Ecole pratique.* — Au moment où M. Farabeuf a prévenu M. Duflo, 4e inscrit, qu'il aurait à passer son examen dans quelques instants, M. Fort s'est avancé et a dit à M. Farabeuf, le chapeau à la main : Monsieur, je désire vous présenter une requête. Mes élèves ne sont pas prêts à passer leur examen ; je vous serai très obligé de vouloir bien attendre. Monsieur Farabeuf lui a répondu qu'ils avaient déclaré être prêts. M. Fort a alors dit qu'il était chargé de leur enseigner l'ostéologie et qu'il pensait que ses élèves ne pouvaient pas subir cet examen. Et il a ajouté qu'il avait demandé à M. le Doyen son avis sur cette question, et qu'il attendait sa réponse. M. Farabeuf lui a répondu avec colère : « Je suis seul maître ici, et du reste cela ne vous regarde pas. Avez-vous une carte qui vous autorise à entrer ici? » M. Fort lui a répliqué qu'il n'en avait pas et qu'il était toujours entré à l'École pratique sans carte. M. Farabeuf s'est retourné vers un domestique et lui a dit : « Garçon, faites sortir M. Fort. » M. Fort a fait signe au garçon qui s'avançait vers lui de ne pas approcher, et il est sorti.

Signé : Louis Trilhe, — Duflot, — A. Favardin, — Roulland, — H. Gros, — L. Baranger.

Paris, 24 novembre 1879.

*Lettre au Doyen.* — Voici la lettre à laquelle je faisais allusion dans ma requête au chef des travaux anatomiques :

Monsieur le Doyen,

J'ai l'honneur de vous informer que plusieurs des élèves qui sont confiés à moi pour être dirigés dans leurs études anatomiques dans le pavillon de l'enseignement libre, ont été convoqués pour aujourd'hui midi 1/2 par une lettre signée « Farabeuf, chef des travaux anatomiques ».

Je vous demande, Monsieur le Doyen, si vous approuvez que mes propres élève soient convoqués à l'École pratique avant que le pavillon de dissection de l'enseignement libre soit désigné à leur professeur particulier.

Je vous demande également si vous ne voyez pas, comme moi, un empiétement sur mes attributions, de la part du chef des travaux anatomiques.

C'est moi qui enseigne l'ostéologie à mes élèves, c'est moi qui les organise autour des tables, selon mon enseignement.

Je déclare vouloir me conformer à tous les règlements de l'École pratique ; mais il me semble que je puis réclamer la liberté de faire travailler mes élèves sous ma seule direction dans le pavillon de dissection de l'enseignement libre, et de la manière que je juge convenable pour arriver à un bon résultat.

J'ai donc l'honneur de vous demander :

1° De vouloir bien me faire désigner le pavillon de l'enseignement libre avant la convocation de mes élèves ;

2° De ne pas permettre que mes élèves soient convoqués sans que leur professeur en soit instruit ;

3° De me dire si je puis enseigner suivant ma méthode à l'intérieur du pavillon de l'enseignement libre.

Ces questions, Monsieur le Doyen, je les soulève devant vous avec tout le respect que je vous dois ; mais il est de mon devoir de m'adresser à vous, puisque le règlement de l'École pratique dit : « L'École pratique est dirigée par le chef des travaux anatomiques sous l'autorité du Doyen. »

J'aurai l'honneur de me présenter à la Faculté de médecine vers midi pour prendre la réponse que vous voudrez bien me faire.

Agréez, etc.

Dr Fort.

Cette lettre prouve les taquineries incessantes de Farabeuf ; elle prouve aussi, ainsi que l'article du journal du 8 novembre, du même Farabeuf, qu'il méditait quelque coup de Jarnac.

Le Doyen de la Faculté ne put pas prendre connaissance de cette lettre à temps, d'après ce qu'il me dit plus tard.

Cette lettre, écrite avant la scène, ne prouve-t-elle pas que j'étais dans mon droit, et que la colère de Farabeuf éclata en voyant qu'il était dans son tort ?

Cette provocation grossière de Farabeuf prit les proportions d'un scandale.

Il ne fut plus question, dans le quartier latin, dans la presse scientifique et extrà-scientifique, que du scandale de l'École pratique.

Quatre journaux médicaux, amis de Farabeuf, soutinrent le chef des travaux anatomiques à l'instigation de Vulpian, Le Fort

et Paul Bert : ce furent la *Gazette hebdomadaire*, l'*Union médicale*, le *Progrès médical*, et la *Gazette médicale*.

Tous les autres, et presque tous les journaux politiques, qui s'occupèrent aussi de ce scandale, me protégèrent en soutenant le droit et la justice.

Indignée de l'attitude molle du Doyen en face de la grossièreté flagrante de Farabeuf, la *Gazette des Hôpitaux* publia à la première colonne le violent article suivant, dû à la plume généreuse de l'honnête directeur de ce journal.

« Paris, le 8 décembre 1879.

« Est-il vrai que, le 24 novembre 1879, sous le décanat de M. Vulpian, le chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecine de Paris convoqua un certain nombre d'élèves pour passer un examen d'ostéologie ?

« Est-il vrai que, parmi ces élèves, plusieurs se trouvaient confiés par leur famille à la direction scientifique d'un professeur libre d'anatomie ?

« Est-il vrai que ce professeur libre avait coutume d'assister aux examens de ses élèves ?

« Est-il vrai que le chef des travaux anatomiques — en homme bien élevé — avertissait ou faisait avertir le professeur libre, chaque fois qu'il convoquait ses élèves pour un examen d'ostéologie ?

« Est-il vrai que, le 24 novembre dernier, ce professeur libre, ne jugeant pas ses élèves suffisamment préparés, crut devoir en prévenir le chef des travaux anatomiques ?

« Est-il vrai qu'au lieu d'écouter une requête présentée très poliment et très respectueusement, le chef des travaux anatomiques s'abandonna à un violent accès de colère ?

« Est-il vrai que, dans cet accès de colère, le chef des travaux anatomiques, élevant vivement la voix, s'écria : « Cela ne vous regarde pas. Du reste, comment êtes-vous ici ? Avez-vous une carte qui vous autorise à entrer à l'École pratique ? »

« Est-il vrai que le professeur libre ayant répondu : « Je n'ai pas de carte, et jamais on ne m'en a demandé depuis quinze ans que je dirige des élèves à l'École pratique, » le chef des travaux anatomiques appela un garçon d'amphithéâtre et lui

dit, en montrant du doigt le professeur libre : « Garçon, faites sortir M. F... » ?

« Est-il vrai que le professeur ainsi traité eut assez d'empire sur lui-même pour ne pas se faire immédiatement justice, — ce dont nous le félicitons hautement, — et, arrêtant d'un geste le garçon qui s'apprêtait à mettre la main sur lui, se retira très dignement ?

« Est-il vrai que le Doyen fut avisé immédiatement de cet événement ?

« Est-il vrai que quinze jours se sont passés sans que le Doyen ait su prendre une mesure qui donnât satisfaction à l'enseignement libre outragé publiquement par un fonctionnaire de la Faculté ?

« Si ces faits ne peuvent être contestés, le chef des travaux anatomiques a, dans l'exercice de ses fonctions et protégé par son caractère officiel, insulté de la manière la plus grave un membre de l'enseignement libre qui ne pouvait pas relever l'insulte.

« Le décanat n'est pas seulement un suprême honneur ; il impose de grands devoirs. Devant une aventure aussi pénible que celle du 24 novembre dernier, le Doyen a gardé le silence. Ce silence couvre et approuve la conduite de son subordonné.

« Que devient alors l'enseignement libre autorisé par le ministre de l'instruction publique dans l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris ?

« C'est ce qu'il nous reste à examiner. »

Nouvel article de la *Gazette des hôpitaux* le surlendemain 10 décembre.

« Une note semi-officielle a paru mardi dans un journal de médecine. Cette note falsifie très sciemment les faits qui se sont passés le 24 novembre dernier à l'École pratique. Nos lecteurs ont lu dans notre dernier numéro les détails précis, circonstanciés, rigoureusement exacts, de cette scène scandaleuse.

« La note semi-officielle voudrait glisser sur ce qu'elle appelle un *incident*. Elle voudrait enterrer administrativement l'affaire. Mais l'opinion publique est faite.

« Le scande de l'École pratique reste tout entier ; il reste sans réparation, mais il reste flétri par tous les gens d'honneur. Devant une insulte publique qu'une réparation publique pouvait seule faire oublier, la voix de la camaraderie a été forcée de garder le silence. Il y a quelque chose qu'on ne brave jamais en vain, c'est la pudeur publique.

« Après son équipée du 24 novembre dernier, le chef des travaux anatomiques peut fabriquer à son aise tous les règlements qu'il voudra, protester de son dévouement aux élèves, blâmer tout ce qui a été fait avant lui, mépriser ses anciens maîtres et déclarer que l'École pratique c'est LUI.

« Nos lecteurs savent maintenant quel chef des travaux anatomiques on maintient à la tête de l'École pratique. Il est jugé.

« Quant à nous, nous ne faillirons pas à la tâche que nous nous sommes imposée. Nous combattrons le bon combat, et nous lutterons jusqu'au bout pour la liberté contre le bon plaisir et l'autocratisme. »

Le 1er décembre 1879, le *Praticien* s'exprimait ainsi par la plume de M. le Dr Gorecki :

« Nous ne sommes pas de ceux qui aiment à jeter de l'huile sur le feu et envenimer les questions : espérons que cet incident n'aura pas de conséquences déplorables, aussi fâcheuses pour les uns que pour les autres. Il y a eu de la part du chef des travaux anatomiques un mouvement de colère que la réflexion lui fera regretter. On ne renie pas impunément tout un passé d'opinions libérales, et parce que l'on est arrivé à une situation même méritée, on n'écrase pas ceux qui, avec autant de talent peut-être, n'ont pu y parvenir.

« La Faculté n'oubliera pas non plus que plus d'un de ses illustres membres a débuté par faire des cours à l'École pratique, nous avons assisté à ceux de M. Sappey, et nos prédécesseurs nous rappellent ceux de Robert, de Dupré, toléré par l'Empire lui-même, plus libéral en cette circonstance qu'on ne l'est de nos jours; de Dumay, qui avait de si nombreux élèves ; du professeur Pajot, de Chassaignac, de Martin-Magron, de Rambaud, Batailhé, Robin, Gosselin, Denonvilliers, Jarjavay, et de tant d'autres qu'il est inutile de nommer. Espérons qu'une décision libérale qui permettra aux élèves de garder le profes-

seur de leur choix et de n'avoir à en subir les conséquences qu'à l'examen d'anatomie, viendra mettre fin à un incident regrettable et qui serait de nature à décourager les plus chauds partisans de l'organisation actuelle de l'enseignement.

Le 4 décembre 1879, le *Journal des connaissances médicales* de M. le Dr Cornil publia un excellent article contre l'autoritaire chef des travaux anatomiques.

. . . . . .

« Nous ne voulons pas passionner un débat déjà très irritant, et nous aurions négligé de nous en occuper, si ses conséquences, passant au-dessus des personnalités engagées, ne nous paraissaient graves et importantes. Il résulte logiquement de ce qui précède que le nouveau règlement rend presque impossible l'enseignement libre de l'anatomie à l'École pratique. Tel est le but qu'on nous paraît poursuivre obliquement. Si, en effet, un professeur libre n'a même pas le droit de placer ses élèves dans son pavillon, suivant sa convenance, s'il est exposé à chaque instant aux visites inquisitoriales du chef des travaux pratiques, autant vaudrait, puisqu'on le prive de toute autorité morale sur ses élèves, lui retirer sa carte et son tablier.

« Nous appliquons strictement le règlement, dira-t-on. Cela est vrai ; mais si ce règlement étrangle l'enseignement libre, écrivez sur le fronton de l'École pratique : « Nul n'enseignera ici que nous et nos amis ! »

« Aujourd'hui, c'est l'enseignement libre de l'anatomie qui est compromis, demain ce sera le tour des autres *docteurs autorisés*.

« Voilà, pour nous, ce qui fait la gravité de l'incident.

« M. Farabeuf n'a que des amis dévoués dans ce journal. L'amitié n'est pas aveugle comme l'amour, et, entre autres privilèges elle donne celui de dire la vérité, sans acrimonie.

« Nous nous permettrons de faire observer à M. Farabeuf que, dans l'entreprise si louable à laquelle il s'est voué avec une véritable passion, entreprise qui, à défaut de ses qualités personnelles, suffirait à elle seule à lui concilier les sympathies de tous, il devrait se bien garder de ce travers des novateurs, qui apportent dans l'exécution de leur programme une rigidité quelquefois excessive.

« Il est des missionnaires qui convertissent les infidèles malgré eux ; d'autres qui, en vertu du précepte « *compelle intrare*, »

vous fourrent au paradis sanscrier gare! Il ne faut point les imiter.

« Si c'est une chose excellente que de guider l'inexpérience des élèves et de ne point les laisser abandonnés à eux-mêmes, il ne faut cependant pas les protéger d'une façon trop exclusive, et ne pas changer la sollicitude toujours en éveil du maître en inquiète tyrannie.

« On a vu des maris rendre leur femme malheureuse à force de les choyer !

« Tout entier à son œuvre de réorganisation, M. Farabeuf a fini par considérer, non sans quelque raison, l'École pratique comme sa chose, et par une pente bien naturelle, il incline vers un *autoritarisme* parfois un peu trop accentué.

Dans un article très humoristique publié dans le *Progrès médical*, M. Farabeuf comparait à Napoléon Ier un professeur libre, contre lequel il a des griefs. Qu'il prenne garde : on serait tenté de le comparer lui, au Roi Soleil, car demain peut-être se laissera-t-il aller à dire : « L'École pratique, c'est moi ! »

Voici deux alinéas publiés dans le feuilleton du *Mouvement médical* du 29 novembre 1879 :

« Qui n'a connu, alors qu'il était étudiant, de 1864 à 1872, M. le Dr Farabeuf ? Qui n'a entendu parler de ses libertés, liberté de la presse, liberté d'enseignement, liberté de conscience, cognoscible et incognoscible (1871) ? Qui ne connait les idées républicaines de M. Farabeuf ? Farabeuf est un travailleur qui, pour « arriver », a eu besoin d'une somme d'études triple et quadruple de plusieurs de ses collègues. A l'École pratique, il enseignait *librement* en 1871-72-73 la médecine opératoire et avait dans son enseignement un talent d'exposition et de concision remarquable. Farabeuf reprochait à quelques journalistes de prêcher des convertis. Que dirait-il aujourd'hui si on lui parlait d'enseignement libre ? Nul doute qu'il n'apporte à cet enseignement, qui lui a donné certaines satisfactions, la même voix qu'en 1871. Aussi, je ne puis croire aux faits suivants :

« M. Farabeuf, en sa qualité de chef des travaux anatomiques de l'École pratique, entre dans le pavillon affecté à M. Fort, un des piliers de l'enseignement libre, et veut interroger les élèves du professeur. Rebiffade de Fort. « Qui êtes-vous ? demande Farabeuf. Avez-vous votre carte? » Sur la réponse négative de Fort,

Farabeuf charge un larbin de pavillon d'expulser l'intrus.

« Ces faits, je le répète, ne sont pas possibles. Aussi attends-je de M. Farabeuf lui-même le démenti le plus formel. »

*Le Globe* du 8 décembre 1879, fort bien informé, publie l'article suivant :

*Le scandale de l'École de médecine.* — Il n'est pas inutile peut-être, avant d'aborder l'examen des faits qui se sont produits à l'École de médecine, d'entrer dans quelques détails sur l'enseignement de la médecine à Paris.

Depuis soixante-cinq ans, il existe un enseignement libre de la médecine à côté de l'enseignement officiel de la Faculté de médecine de Paris. Cet enseignement libre est fait par des docteurs s'appelant « professeurs libres » et ayant obtenu de M. le ministre de l'instruction publique, avec approbation de la Faculté, l'autorisation de faire des cours libres dans les locaux de l'École pratique et de diriger, dans leurs études anatomiques, les étudiants en médecine qui désirent se placer sous la direction d'un professeur libre.

L'enseignement libre compte des partisans parmi les étudiants et aussi dans la Faculté de médecine ; il en compte même parmi les professeurs de la Faculté. Comme en toutes choses, tous les professeurs ne partagent pas la même manière de voir. Aussi quelques-uns ne seraient-ils pas fâchés de voir disparaître l'enseignement libre de la Faculté.

Cependant on ne saurait, sans injustice, méconnaitre les services qu'il a rendus et qu'il rend encore. C'est l'enseignement libre qui a fait le succès de M. Pajot, aujourd'hui professeur d'accouchements. C'est de là que sortent d'excellents professeurs. Chassaignac, Robert, Reliquet, Fano, Bouchut, Galezowki, Chéron, Mallez, etc., etc., sont sortis de l'enseignement libre. Les cours de l'enseignement libre sont fort suivis et goûtés des élèves.

Ceci dit, entrons dans la question elle-même.

M. le docteur Cornil, député de la gauche, dit dans son journal, *Journal des connaissances médicales*, n° 49, 4 décembre 1879, à propos d'un fait grave qui vient de se produire à la Faculté de médecine et que nous rapportons plus loin : «... Le nouveau règlement de l'École pratique rend presque impossible l'enseignement libre de l'anatomie à l'École pratique. Tel est le but qu'on paraît poursuivre « obliquement ». Si, en effet, un professeur libre

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant* J. A. FORT.

n'a pas le droit de placer ses élèves dans son pavillon, suivant sa convenance, s'il est exposé à chaque instant aux visites inquisitoriales du chef des travaux anatomiques, autant vaudrait, puisqu'on le prive de toute autorité morale sur ses élèves, lui retirer son tablier. Si le règlement étrangle l'enseignement libre, écrivez sur le fronton de l'Ecole pratique : « Nul n'enseignera ici que nous et nos amis ! »

Voici le fait grave qui vient de se produire et qui a été l'origine de l'émotion légitime qui vient de s'emparer de la presse médicale. Le chef des travaux anatomiques de la Faculté, M. le docteur Farabeuf, ayant appelé à un examen les élèves d'un professeur libre, M. le docteur Fort, sans en informer celui-ci, comme cela se pratiquait autrefois, M. Fort fit observer que ses élèves, n'étant pas suffisamment préparés, seraient prêts dans quelques jours (ces examens préparatoires aux études anatomiques peuvent être subis chaque jour, et l'élève se présente d'ordinaire quand il est prêt, sans autre formalité). M. Farabeuf lui répondit que cela ne le regardait pas, et, lui ayant demandé s'il avait une carte d'entrée à l'École pratique, il le fit mettre à la porte de cette école par un garçon d'amphithéâtre.

Cette injure était-elle préméditée ? Il serait difficile de l'affirmer. Elle n'en est pas moins grave, car le fait se résume en ces quelques mots : un professeur libre, professant depuis quinze ans à l'École pratique, a été expulsé par le chef des travaux anatomiques, fonctionnaire de l'État, fonctionnaire du ministère de l'instruction publique. On nous fait remarquer que, de mémoire de professeur, on n'a jamais vu se produire un tel acte autoritaire. Ferons-nous observer aussi que le fonctionnaire de M. Ferry ne devait pas demander une carte au professeur libre, attendu qu'il le connaissait personnellement, qu'il savait fort bien qu'il était professeur libre à l'Ecole pratique depuis quinze ans, et qu'il n'ignorait pas que les professeurs libres n'ont pas besoin de cartes d'entrée ?

C'est dans la personne d'un de ses représentants les plus autorisés que M. Farabeuf a donné un soufflet à l'enseignement libre.

M. Farabeuf, qui a été nommé « chef des travaux anatomiques » dans un concours où il n'avait qu'un concurrent, M. Farabeuf, plus jeune que M. Fort, a usé de violence envers M. Fort, qui professe honorablement depuis plus de vingt ans

dans des cours particuliers et depuis quinze ans dans les cours publics à l'École pratique. Mais M. Farabeuf est un fonctionnaire de M. Jules Ferry, et peut-être a-t-il cru que lui aussi pouvait user d' « autoritarisme ».

Chacun sait que les nombreux ouvrages de M. Fort sont très appréciés dans le monde des médecins ; que ses cours libres ont un grand succès et qu'il fait les meilleurs élèves de la Faculté. Parmi les agrégés, plusieurs ont été formés par l'enseignement de M. Fort. Ce professeur libre d'anatomie compte aussi parmi ses élèves un certain nombre de professeurs dans les Facultés et dans les Ecoles préparatoires de la province.

Les modifications introduites actuellement dans le fonctionnement de l'enseignement médical à la Faculté de médecine ont été indiquées depuis longtemps par M. Fort, dans ses publications : c'est lui qui a le mieux fait ressortir le trop petit nombre de cours faits à la Faculté, c'est encore lui qui a demandé depuis longtemps l'augmentation du nombre des professeurs. C'est après avoir suivi ses conseils qu'on lui fait une telle avanie !

L'affaire en question ne manque pas de gravité, car le doyen de la Faculté n'a pas cru devoir intervenir. L'autorité supérieure, vu l'indifférence du doyen, a été saisie de l'affaire. Que fera M. le ministre ? Il n'est pas possible qu'il ne se prononce pas. Supprimera-t-il ou demandera-t-il la suppression de l'enseignement libre ? Admonestera-t-il son fonctionnaire ? Ou bien, ce qui nous paraît logique et parfaitement juste, lui demandera-t-il de reconnaître ses torts ? lui imposera-t-il de faire des excuses au professeur libre, devant les personnes qui ont été témoins de ce fâcheux incident ? Cette dernière hypothèse nous paraît la plus conforme à l'esprit de justice. C'est bien la moindre réparation qu'on doive à un honorable professeur.

Cet incident, petit par lui-même est gros d'orages. Au-dessus de la question de personnes, se place la question de principe. Comment un fonctionnaire de l'État se laisse-t-il aller à des actes aussi regrettables et se fait-il spontanément l'oppresseur de l'enseignement libre de la Faculté de médecine ? Qu'il dise, à la manière de Louis XIV : « L'École pratique, c'est moi, » ainsi que le fait observer M. le docteur Cornil dans son journal ; mais qu'il ne dise pas : La Faculté, c'est moi ; le ministère, c'est

moi ; l'État c'est moi. Au-dessus de lui, il y a le doyen, le recteur, le ministre et l'État.

Voudrait-on, véritablement, supprimer l'enseignement libre de la Faculté de médecine? Nous ne pouvons croire qu'une idée semblable germe dans le cerveau d'un homme raisonnable. Des hommes indépendants et libéraux, comme le sont MM. Gavarret, Béclard, Pajot, ne laisseront pas étrangler un enseignement qui rend de grands services. On n'aura pas le prétexte de dire que les professeurs libres font partie de congrégations religieuses non autorisées. »

Tous les journaux publièrent des articles analogues, dont la reproduction est inutile.

Tous se sont élevés contre l'autoritarisme et la prétention de la Faculté, et ils ont défendu l'Enseignement libre.

En présence de ce tolle général et de la réprobation unanime qu'il produisit, Farabeuf était dans ses petits souliers ; mais Paul Bert le protégeait. Ce dernier, ainsi que Le Fort, manœuvra si bien qu'il empêcha le Doyen d'agir comme il aurait dû le faire.

Néanmoins Farabeuf, peu rassuré sur l'issue de cette affaire, provoqua une protestation des prosecteurs en activité de service. Mais nous savons tous ce que vaut un pareil document émané de personnes placées directement sous les ordres de Farabeuf. Prière de lire entre les lignes.

*Paris, le 9 décembre* 1879.

« Les prosecteurs soussignés, à M. Farabeuf, agrégé, chef des travaux anatomiques :

« Plusieurs journaux viennent de vous attaquer à propos d'un incident d'administration intérieure, dans lequel vous avez voulu faire respecter l'autorité légitime que vous tenez de la Faculté.

« La presse a pu se laisser égarer et vous prêter nous ne savons quelles intentions mesquines. Ces imputations nous indigneraient, si elles ne nous paraissaient pas tout simplement ridicules. Il suffit de vous avoir vu à l'œuvre, dans la réorganisation de l'Ecole pratique, pour savoir que vous n'avez jamais eu qu'une passion, celle de l'intérêt général des élèves.

« Nous, vos collaborateurs de tous les jours, qui vous avons secondé de notre mieux, nous osons le dire, et au prix de sacrifices personnels, nous ne pouvons sans protester laisser méconnaître votre caractère.

« De semblables attaques ne peuvent que resserrer les liens qui nous unis-

sent et, plus que jamais, vous pourrez compter sur notre concours dans l'œuvre que vous poursuivez pour le bien de la science et des élèves.

Paul RECLUS, chirurgien des hôpitaux, PEYROT, chirurgien des hôpitaux, H. DURET, Paul SEGOND, Ch. NÉLATON, P. REYNIER, Ad. JALAGUIER, V. CAMPENON.

A la suite de cette protestation, si on peut donner le nom de protestation à un tel document, les étudiants en médecine qui avaient été témoins de la scène m'écrivirent la lettre suivante :

Paris, 10 décembre 1879.

MONSIEUR,

Depuis quelques jours certains journaux dénaturent tellement l'incident qui s'est produit devant nous à l'École pratique, le 24 novembre dernier, que nous venons vous prier, d'un commun accord, de vous servir, publiquement s'il le faut, du procès-verbal que nous avons rédigé au moment même où la scène venait de se produire.

Nous sommes indignés de voir la vérité ainsi altérée, et nous ne doutons pas que tout honnête homme partage notre indignation après la lettre que nous vous livrons.

Recevez l'assurance de nos sentiments respectueux.

Signé : LOUIS TRILLE, DUFLOT, L. BARANGER, H. GROS, ROULLAND, A. FAVARDIN.

N'est-il pas beau de voir cette jeunesee indignée se sacrifier dans un élan de générosité ? Je dis se sacrifier, car si j'avais publié leur lettre à cette époque, le Doyen ne les aurait pas épargnés.

Cela offense le bon sens et révolte l'esprit de voir les belles qualités françaises tomber dans la haine qui aveugle et fait d'un homme qui devrait être bien élevé quelque chose qui ressemble bien plus à une bête dangereuse qu'à un directeur.

Après cet esclandre, la vie devenait plus difficile à l'École pratique ; c'étaient des tracasseries incessantes qui mettaient tous les jours ma patience à l'épreuve. Que faire avec un homme qui envoyait la lettre suivante aux journaux le 6 décembre 1888 ? Quel langage trivial !

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

La *Gazette des Hôpitaux*, pas plus que son client, ne paraît se douter des droits et des devoirs actuels du chef des travaux anatomiques. Viennent

des loisirs et je vous édifierai. Pour aujourd'hui, sachez que je ne serai pas le valet là où le règlement, l'équité et, j'ose le croire, l'intérêt de la généralité des étudiants, me commandent d'être le maître.

Agréez, etc.

FARABEUF.

Quel parti prendre avec cette nature agreste? Si je l'avais provoqué, j'aurais eu toute la Faculté contre moi et toute la série des adulateurs. J'aurais été infailliblement cassé.

Les tracasseries devinrent incessantes. Ce furent des collisions presque continuelles. La lettre que j'écrivis au Doyen le 30 novembre 1879 en est une preuve. Cette lettre, fort longue, se terminait ainsi :

Je vous prie instamment, M. le Doyen, de vouloir bien intervenir entre M. Farabeuf et moi, pour que l'intérêt de mes élèves ne soit pas compromis. Je vous déclare de nouveau que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour que mes élèves, *en dehors de mon enseignement*, se conforment au règlement de l'École pratique.

En présence de toutes ces preuves, je vous demande si un esprit impartial peut mettre en doute la malveillance de M. Farabeuf, qui sacrifie l'intérêt des élèves confiés à mes soins à son propre ressentiment.

Il suffit de lire ce qui précède pour être convaincu que M. Farabeuf est gêné par mon enseignement et les nombreux élèves qu'il attire.

Veuillez agréer, etc. etc.

Dr FORT.

Voulez-vous savoir, cher ami, comment Farabeuf désignait les élèves qui avaient passé leur examen préalable d'ostéologie? Je vous le donne en mille. On n'a jamais vu un tel style. Il les appelait *débutants myologues*. Cela voulait dire débutants pour la myologie ! N'est-ce pas que c'est à mourir de rire !

*Farabeuf détesté.* — Ne croyez pas que je sois seul à me plaindre des mauvais procédés de Farabeuf. Ses maîtres, ses amis et ses élèves l'ont abandonné à cause de sa trivialité. Sappey lui-même, qui l'a protégé, le renie, et je connais une personne à qui il n'a pas caché qu'il regrettait de ne m'avoir pas fait nommer aux lieu et place de Farabeuf. Mais s'il l'avait fait, ce n'eût pas été, je pense, sans me consulter, et jamais je n'aurais accepté de succéder à un tel original.

M. Poirier, aujourd'hui chef des travaux anatomiques et chirurgien des hôpitaux et agrégé de la Faculté, ne peut supporter

Farabeuf, quoiqu'il ait signé autrefois la protestation à propos du *scandale de l'Ecole pratique*. M. Campenon, son ancien protecteur, lui a reproché publiquement et en termes violents tout le mal qu'il a fait à l'enseignement et aux élèves, et il lui a montré l'inanité de ses prétentions. Il est de fait que l'enseignement de l'École pratique n'est pas ce que l'éminent Farabeuf avait promis.

Farabeuf, s'il avait eu de l'esprit et du style, aurait fort bien écrit un livre de « gueule ».

Malheureusement, il éprouve beaucoup de difficultés à pondre, ayant mis quatorze ans à faire un livre sur les ligatures et les amputations.

On comprend comment toutes ses imperfections le rendaient jaloux de tout, la jalousie étant un *mauvais sentiment qu'on éprouve quand on n'obtient pas ou qu'on ne possède pas les avantages obtenus ou possédés par un autre.*

## *DIX-NEUVIÈME LETTRE.*

Saint-Jean-de-Luz, 25 août. —

MON CHER AMI,

La position n'était plus tenable à l'Ecole pratique. En avril 1880, j'adressai le rapport suivant au Recteur de l'Académie.

*Rapport à M. le Recteur sur l'exercice de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris* (avril 1880.)

MONSIEUR LE RECTEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport contenant l'exposé des travaux pratiques d'anatomie et de médecine opératoire qui ont été exécutés cette année dans le pavillon n° 8 de l'École pratique, que la Faculté de médecine met à la disposition des Docteurs autorisés par M. le Ministre de l'Instruction publique à faire des cours d'anatomie et de médecine opératoire à l'École pratique.

Il m'a paru utile, au moment où un nouveau règlement doit être élaboré, de placer sous vos yeux compétents l'exercice de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'Ecole pratique de la Faculté.

*Coup d'œil rétrospectif.* — Avant l'année 1878, l'ancienne École pratique se composait de sept pavillons de dissection dont un n'était pas utilisé pour ce genre de travail. Il y avait donc en réalité six pavillons. Celui qui portait le n° 7 était affecté à l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire.

Pendant seize ou dix-sept ans que j'ai enseigné dans ce pa-

villon, voici ce que j'ai pu constater et ce qui est connu de tous ceux qui ont fréquenté l'École pratique :

1° Tout élève en médecine, tout docteur français ou étranger, pouvait s'adresser à un professeur libre pour recevoir des leçons d'anatomie ou de médecine opératoire.

2° L'inscription pouvait avoir lieu pendant toute la durée du semestre d'hiver.

3° Quelque nombreux que fussent les professeurs libres, ils s'entendaient de manière à ne pas se gêner mutuellement ; jamais l'autorité ne dut intervenir.

4° Le professeur libre, docteur en médecine autorisé à faire des cours, remplaçait les élèves auprès du chef des travaux anatomiques, réclamait pour eux les sujets, et il était l'intermédiaire obligé entre ses propres élèves et le chef des travaux anatomiques chargé de distribuer les sujets.

5° Le professeur libre recevait des sujets pour ses séries d'élèves proportionnellement aux séries des autres pavillons de dissection ; ces sujets étaient désignés par le sort.

6° Le professeur libre enseignait comme il voulait et selon sa méthode. Il distribuait les sujets à ses élèves, selon leurs besoins et leurs aptitudes.

7° Ces sujets étant répartis en connaissance de cause, les élèves faisaient des progrès. La meilleure preuve que j'en puisse donner c'est que les élèves dirigés par moi dans le pavillon de l Enseignement libre ont eu les meilleures notes aux examens, et ont été admis dans de bien plus fortes proportions que les élèves des autres pavillons. On peut s'en convaincre en consultant les registres de la Faculté.

8° Les divers chefs des travaux anatomiques qui se sont succédé n'ont jamais eu l'occasion d'adresser des plaintes à l'autorité sur la manière dont se pratiquait l'enseignement libre.

9° Il en était pour la *médecine opératoire* comme pour l'*anatomie*. Les élèves, libres de s'inscrire sous la direction des chefs de pavillon ou des professeurs libres, étaient classés en séries, et le professeur libre recevait pour eux une quantité de sujets proportionnels. Il répartissait ensuite ses élèves comme il l'entendait, de manière à leur enseigner la médecine opératoire à sa manière. C'est à leur examen qu'on constatait s'ils avaient appris.

C'est ainsi que se pratiquait l'enseignement libre à la Faculté

de médecine de Paris depuis plus de cinquante ans. Cet enseignement, analogue à celui des *privat docenten* des Allemands, était rétribué par les élèves. Plusieurs docteurs en médecine y ont consacré leur existence et ont vécu du produit de leur enseignement. Quelques-uns de nos professeurs les plus éminents de la Faculté ont fait autrefois à l'Ecole pratique des leçons payées, soit comme prosecteurs, soit comme professeurs libres (MM. Pajot, Gosselin, Trélat, Broca, Verneuil, Panas, Richet, etc., etc.) C'était là la vraie liberté, liberté de l'élève de choisir son maître, liberté du professeur de professer comme il le désirait.

*L'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire depuis la nouvelle organisation de l'Ecole pratique.* — En 1813, un arrêté du préfet de police supprima les amphithéâtres particuliers d'anatomie, et la Faculté de médecine s'engagea à fournir *un local commode et des sujets en quantité suffisante* aux docteurs autorisés à faire des cours d'anatomie et de médecine opératoire (ordonnance de police du 15 octobre 1813).

On a maintes fois répété les paroles suivantes même à la tribune de la Chambre des députés et à celle du Sénat : *Peu importe quand et comment on a préparé les examens, pourvu qu'on réponde aux questions posées par les professeurs de l'Etat.* » Convaincue de cette vérité, la Faculté a toujours accordé, au point de vue de l'enseignement, la plus grande liberté aux docteurs autorisés à faire un cours à l'Ecole pratique.

Aujourd'hui les choses sont changées. Les travaux anatomiques sont organisés sur un plan nouveau, et il est bien certain que l'enseignement de l'anatomie s'est amélioré.

Quelque parfait que puisse être ce plan, un esprit libéral n'admettra jamais qu'on entrave l'exercice de l'enseignement libre qui fonctionne depuis longtemps à côté de l'enseignement officiel. Or, par suite d'un concours regrettable de circonstances, cet enseignement a rencontré cette année de nombreuses et sérieuses difficultés que j'ai cru devoir vous faire connaître.

J'attire tout spécialement votre attention, Monsieur le Recteur, sur la manière dont a été pratiqué l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire en 1879-1880, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris ; j'espère que vous serez convaincu de la nécessité, de l'urgence qu'il y a à améliorer la situation de cet enseignement.

Je laisserai de côté l'enseignement libre oral qui se fait dans les amphithéâtres de l'ancienne École pratique, non sans faire remarquer que les docteurs en médecine qui y enseignent n'ont aucun moyen d'attirer les élèves à leurs cours La Faculté de médecine leur interdit d'afficher individuellement leurs cours, et ne leur permet qu'une petite affiche manuscrite à la porte d'entrée de l'ancienne École pratique, où aucun élève ne peut en prendre connaissance parce que cette école n'est plus fréquentée. Il est vrai que la Faculté fait afficher tous les cours libres sur une affiche commune. Malheureusement cette affiche est toujours placardée trop tard ; elle l'a été cette année le 15 avril, tandis que les cours de l'École avaient été affichés au commencement de mars et commencés vers le milieu du même mois.

1° *Local de l'enseignement libre.* — La nouvelle Ecole pratique se compose de 8 pavillons de dissection. La Faculté a placé l'enseignement libre dans le plus petit. Ce pavillon contient des tables de métal qui étaient depuis longtemps hors d'état de service et abandonnées. L'installation des deux pièces annexées au pavillon laisse beaucoup à désirer. La plupart des autres pavillons sont pourvus de belles tables de marbre fort commodes et plus hygiéniques en raison de la facilité avec laquelle elles laissent écouler les liquides.

2° *Rapports entre les professeurs libres et la Faculté.* — Le 29 novembre 1879, une affiche était posée sur la porte du pavillon de l'Enseignement libre. On y pouvait lire ces mots : *Soit pour la distribution des sujets, soit pour tout autre motif, le règlement ne reconnaît aucun intermédiaire entre les élèves et lui.*

Cette affiche, placée sur le passage des élèves de l'École pratique, a été maintenue pendant plusieurs mois. C'est là une atteinte à la dignité des professeurs libres qui enseignent l'anatomie à l'École pratique et qui, depuis plus d'un demi-siècle, étaient les intermédiaires obligés entre le chef des travaux anatomiques distribuant les sujets et les élèves les recevant.

3° *Répartition des sujets.* — L'article 17 du règlement de l'École pratique, disant que *les élèves en s'inscrivant doivent déclarer s'ils désirent être placés sous la direction du chef de pavillon ou des docteurs autorisés à enseigner*, il est évident que les chefs des travaux ont observé l'esprit du règlement en distri-

buant des sujets aux élèves de l'enseignement libre, proportionnellement au nombre de séries que ces élèves formaient.

Or, en 1879, les choses ne se sont pas passées ainsi, si je m'en rapporte à mes notes.

Le pavillon 8 contient 14 tables correspondant à 14 séries d'élèves et à 5 élèves par séries; total 70 élèves. Sur les 14 séries, 11 étaient dirigées par nous.

Les tables 12, 13 et 14, comprenant les 3 séries d'un de mes collègues, ont reçu 9 sujets pour les dissections, soit 3 sujets par série ; les tables 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 comprenant les 11 séries formées par mes élèves, ont reçu 24 sujets, soit un peu plus de 2 par série. Il en résulte que les sujets ont été inégalement répartis même entre les membres enseignant dans le pavillon n° 8. Le chiffre de 24 indiqué par nous a été contesté, mais je déclare avoir pris note de chacun des sujets qui a été déposé sur les tables du pavillon.

Dans les autres pavillons, les élèves ont reçu un plus grand nombre de sujets, ce dont on peut s'assurer en consultant le registre de distribution. De plus, toutes les fois que les chefs de pavillon avaient une démonstration à faire, ils obtenaient du chef des travaux un sujet ou une portion de sujet, ce qui augmentait d'autant la quantité des sujets à disséquer. Quant aux professeurs libres, ils n'ont jamais reçu aucun sujet ni aucun fragment de sujet pour faire leurs leçons.

4° *Intervention de la Faculté dans l'enseignement libre.* — Dès l'ouverture de la nouvelle École pratique, l'enseignement de l'anatomie a cessé d'être libre dans le pavillon 8. En effet, je n'ai eu le droit ni de répartir mes élèves selon leurs aptitudes et les nécessités de la dissection, ni de les diriger, ni de les instruire selon ma méthode. Je conçois qu'on ait une préférence pour une méthode ; mais il me semble qu'on porte une atteinte à la liberté de l'enseignement en mettant un professeur libre dans l'impossibilité de continuer à enseigner comme il le faisait autrefois.

Ainsi, le chef des travaux anatomiques, sans même prendre mon avis, s'est mis en mon lieu et place dès le mois de novembre 1879 ; il a placé mes élèves en série, cinq par sujet, en disant à chacun : « *Vous, vous disséquerez ce membre et vous resterez à cette place ; il vous est défendu de changer de place et de sujet sans mon autorisation.* Il n'y a qu'un maître ici, c'est *moi.* »

Qu'est-il arrivé ? C'est que les élèves du pavillon 8 ont fait une année détestable. Si l'on oblige cinq élèves à travailler sur le même sujet et sans changer de place, tout va bien pendant deux ou trois jours ; mais comment un étudiant peut-il disséquer la face postérieure d'un membre après en avoir disséqué la face antérieure ? Il devra attendre que ses camarades aient terminé pour que tous puissent en même temps retourner leur préparation. Mais celui qui dissèque la tête et le cou ne sera pas de cet avis, parce que tous les organes importants du cou et de la tête sont en avant et ne peuvent pas être disséqués par derrière.

Avec ce système, qu'est-il arrivé ? C'est qu'aucun des élèves du pavillon 8 n'a pu disséquer des régions importantes, comme celle du périnée, parce qu'il faut immobiliser les deux membres inférieurs pour faire cette dissection, et que deux élèves auraient été privés de dissection comme autrefois. Si on donnait au professeur libre les sujets qui reviennent à ses élèves, il les distribuerait à sa guise, et il ferait travailler tous les élèves, comme autrefois.

Ce n'est pas tout. Le chef des travaux a répété fréquemment à mes élèves : « *Je viendrai demain m'assurer non seulement de votre présence, mais de votre travail quantitatif.* » Comment ! Est-ce qu'il n'est pas permis à un élève d'écouter une leçon de son professeur particulier ? Ne lui est-il pas permis d'étudier un organe de l'abdomen, le foie, par exemple ? Et s'il ne montre pas le lendemain un travail quantitatif de dissection, il sera puni comme un collégien ?

J'ai porté ces faits à la connaissance du doyen et du professeur d'anatomie de la Faculté. Voici un extrait d'une lettre que j'adressais fin novembre 1879 à M. le professeur Sappey, membre de la Commission de l'Ecole pratique :

« *Si mes élèves pourvus de cartes n'entrent pas dans le pavillon, il n'y a plus d'enseignement libre* (1). *Le chef des travaux anatomiques met lui-même mes élèves en série, et il appelle d'abord ceux de deuxième et troisième année. Une de mes séries*

(1) On ne permettait pas aux élèves n'ayant pas encore de sujets de pénétrer à l'Ecole pratique. La conséquence logique à déduire de cette interdiction, était que tout élève n'ayant plus rien à disséquer, devait partir et ne devait rentrer qu'après avoir été servi de nouveau. Ce système est absolument impraticable.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

*est composée de cinq débutants qui n'ont jamais disséqué. Si le chef des travaux met ainsi mes élèves en série, et s'il leur interdit de changer de table sans son autorisation, il se met en mon lieu et place, il fait mon enseignement.*

*« Ma méthode est de placer les jeunes gens deux par deux sur le même membre, un fort et un faible. En même temps, je fais étudier le cerveau par deux élèves, de sorte que j'occupe au moins 10 élèves sur le même sujet* (1). *En ne laissant entrer que 15 élèves lorsque je dispose de trois sujets, le chef des travaux prive 15 autres élèves du bénéfice de la dissection. Ma méthode est de faire disséquer lentement, non seulement pour faire une économie de sujets, mais parceque je suis, convaincu que les élèves apprennent mieux l'anatomie. J'aurais donc raison de dire que les sujets ne sont pas utilisés comme ils devraient l'être.*

*« Sous votre direction, mon cher maître, j'ai toujours eu suffisamment de sujets, parce que vous me laissiez faire mon enseignement comme je l'entendais... »*

*« Vous voyez que le système du chef des travaux anatomiques est impraticable et contraire à l'intérêt des élèves, de qui vous exigez, aux examens, des connaissances anatomiques qu'ils ne peuvent puiser que dans les dissections... Un esprit juste et libéral ne peut pas admettre qu'on fasse ainsi une guerre acharnée à l'enseignement libre et qu'on l'empêche de s'exercer. Ce serait aller, je crois, contre l'esprit du Gouvernement et de la Faculté elle-même. »*

Dans une note que j'avais adressée, sur sa demande, à M. le professeur Sappey, je disais à ce maître : *« Je me plains d'être empêché, entravé, annihilé, dans le pavillon de l'enseignement libre, et je demande seulement d'être libre de diriger et d'enseigner comme je l'entends à l'intérieur du pavillon* 7.

*Le chef des travaux met lui-même mes élèves en séries, je demande qu'il me donne des sujets proportionnellement au nombre de mes élèves me laissant le soin de placer ensemble et de*

(1) Selon moi on peut, lorsqu'on a l'habitude des dissections, et en cas de disette des sujets, faire travailler jusqu'à 14 élèves sur un seul sujet. Deux sur chaque membre, deux sur le cou et la tête. Pendant ce temps, deux autres étudient les centres nerveux et deux autres enfin l'abdomen. En opérant ainsi, on éviterait de jeter des corps qui ne sont pas disséqués au quart et dont la tête et l'abdomen n'ont pas été ouverts.

*mêler les débutants et les anciens, comme je l'ai toujours fait.*

Le chef des travaux, en ne laissant entrer que les élèves pourvus de sujets, nuit à mon enseignement. Je demande *qu'on laisse entrer dans le pavillon de l'enseignement libre les élèves inscrits et possesseurs de leur carte d'entrée régulière.*

Si ces élèves n'entrent pas, on me prive :

1° Du secours de mes aides ;

2° De la possibilité d'enseigner l'ostéologie à ceux de mes élèves qui doivent subir l'examen ;

3° De la majorité des élèves inscrits pour disséquer sous ma direction, élèves qui pourraient étudier les os et profiter des leçons en attendant qu'ils soient servis.

On me met donc dans l'impossibilité de faire mon enseignement, la moitié des élèves étant à l'École pratique et l'autre moitié étant ailleurs.

Je déclare ne vouloir me soustraire nullement au règlement en dehors de mon enseignement, ne pas m'opposer aux visites du chef des travaux, que je recevrai poliment lorsqu'il viendra s'assurer que les élèves sont présents et que l'ordre n'est pas troublé. »

Dans une lettre que j'adressai au doyen de la Faculté, le 30 novembre 1877, je commençais ainsi :

« MONSIEUR LE DOYEN,

« L'exercice de l'enseignement libre à l'Ecole de médecine devient absolument impraticable. Mercredi dernier, 26 novembre 1877, vous me disiez : *Pourvu que vos élèves se soumettent comme ceux de la Faculté aux exigences du règlement, vous êtes absolument libre d'enseigner comme vous l'entendrez dans votre pavillon.*

« J'ai toujours veillé à ce que le règlement de l'École pratique fût observé par les élèves qui sont confiés à mes soins, ou qui m'ont été recommandés par leurs parents ; je m'y conforme également moi-même.

« Aujourd'hui ma mission de professeur libre est rendue fort difficile, souvent impossible. »

Je n'ai rien obtenu.

5° *Des élèves obligés et non obligés.* — Les études anatomiques sont obligatoires pour certains élèves, elles sont facultatives pour d'autres : de là la division des élèves en *obligés* et *non obligés*. Cette distinction entre élèves rend obligatoire la pré-

sence des premiers. Le chef des travaux anatomiques ne pourrait-il pas considérer les professeurs libres comme chefs de pavillon et s'en rapporter à eux sur la question de présence et d'absence des élèves, comme cela se pratique pour les autres pavillons ? Pourquoi un professeur libre serait-il moins digne de foi qu'un chef de pavillon ? Est-ce parce qu'il reçoit une rétribution de ses élèves ? Je ne suppose pas qu'on lui fasse une telle injure, et je me demande pourquoi les professeurs libres ne sont pas chargés, comme les chefs de pavillon, de lui signaler les absences des élèves ?

Qu'on sévisse contre les professeurs libres qui ne tiendraient pas compte des absences, mais il ne faudrait pas donner à penser qu'ils sont moins aptes à remplir ces fonctions qu'un chef de pavillon.

6° *Un dessinateur collaborateur ne peut pas se présenter à l'Ecole pratique.* — Le règlement dit que nul n'entrera s'il n'a acquitté les droits des travaux pratiques. Ce règlement a existé de tout temps, mais de tout temps le chef des travaux anatomiques a permis l'entrée de l'École pratique à un dessinateur qui est pour ainsi dire le collaborateur indispensable de l'auteur d'un ouvrage d'anatomie. Cette année il est entré maintes fois dans les pavillons de l'École pratique des personnes qui n'avaient aucune qualité pour y pénétrer ; mais il y a eu un ordre formel pour le pavillon de l'enseignement libre, et *mon dessinateur* n'a jamais pu pénétrer jusqu'à moi. Or ce refus a retardé d'un an la publication d'un ouvrage important d'anatomie que j'ai commencé l'année dernière et pour lequel j'avais un engagement signé.

Vous voyez, Monsieur le Recteur, qu'il y a urgence à remédier à cet état de choses.

7° *Inscription des élèves.* — Une difficulté se présente fréquemment à l'École pratique. L'élève qui se fait inscrire croit qu'il suffit de donner son nom, son adresse et de présenter la quittance prouvant qu'il a acquitté les droits. Il arrive fréquemment que cet élève ne dit pas qu'il s'inscrit chez tel ou tel professeur libre. Comme l'employé, souvent aussi, oublie de le lui demander, il en résulte qu'on est obligé ensuite de déplacer l'élève de la série qu'il occupait pour le mettre dans une autre, ce qui est l'objet de réclamations et de contestations qu'on pourrait facilement éviter, en faisant savoir à l'élève, par des moyens faciles

qu'il doit faire cette déclaration en s'inscrivant. On pourrait en donner l'indication sur la carte de l'élève, ou bien on pourrait afficher le règlement à la porte même de l'École pratique et sur le mur, près du guichet où les élèves s'inscrivent.

8° *Des pièces à emporter.* — Il est à désirer que dans le nouveau règlement on prévoie le cas où une pièce anatomique sera sortie des pavillons de l'École pratique. Tous les cours, toutes les études ne peuvent pas être faits à l'École pratique même, de 12 heures à 4 heures. Si l'on peut conclure de la grenouille, du lapin, du chien à l'homme (ce dont on abuse, du reste), pour quelques études physiologiques, et se livrer à l'observation sur les animaux, on ne peut pousser l'assimilation trop loin. Il est donc des parties délicates de l'anatomie humaine qui demandent à être étudiées chez soi dans le silence du cabinet. Ne vous paraîtrait-il pas équitable, Monsieur le Recteur, qu'on autorisât un professeur libre à emporter de l'École pratique une pièce anatomique, pourvu qu'elle ne dépassât pas un certain volume, que ce ne fût pas une pièce pouvant servir aux dissections, comme un bras, une jambe, ou une tête entière ? Le professeur libre serait astreint à en faire la déclaration au chef des travaux anatomiques. On éviterait ainsi des réclamations regrettables, comme il s'en est produit cette année.

Ayant eu à montrer l'origine des racines des nerfs sur la moelle dans un cours public que M. le Ministre avait bien voulu m'autoriser à faire à la salle Gerson, quelques susceptibilités se sont éveillées, et on a prétendu que j'avais emporté des cadavres de l'École pratique.

*Semestre d'été.* — *Cours de médecine opératoire.* — Ce qui s'est produit à propos du cours de médecine opératoire se passe de commentaires ; il suffit d'énumérer les faits Je ferai. ressortir seulement combien il est fâcheux que les circonstances viennent se grouper de la sorte pour donner raison aux personnes qui, frappées des conflits incessants entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre des pavillons de l'École pratique, ont réclamé la séparation absolue et l'indépendance réciproque des deux espèces d'enseignement.

La médecine opératoire se fait dans le semestre d'été. Cette année elle a été annoncée pour le 17 mars.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET C^ie^.

*Le Gérant*, J. A. FORT.

Une affiche de la Faculté portait que les élèves ne pourraient s'inscrire à l'Ecole pratique que du 1er au 14 mars 1880.

Voici le texte de l'affiche :

— *Faculté de médecine de Paris.* — Les exercices pratiques de médecine opératoire commenceront le mardi 16 mars. Ils auront lieu dans les pavillons de l'École pratique (ancien collège Rollin), tous les jours, de une heure à quatre heures.

Ces exercices sont obligatoires pour les étudiants de quatrième année ; ils sont facultatifs pour les étudiants qui ont seize inscriptions.

Les élèves de quatrième année seront admis en présentant : 1° la carte de travaux pratiques qui leur a été délivrée lors de la prise de l'inscription de janvier 1880 ; 2° la quittance détachée du registre à souche attestant le paiement des droits.

Les élèves, justifiant de seize inscriptions et qui désireraient prendre part aux exercices de médecine opératoire, devront obtenir préalablement l'autorisation du Doyen. A cet effet, ils déposeront leur demande au secrétariat de la Faculté, où il leur sera donné connaissance des conditions qu'ils auront à remplir.

Les élèves indiqués dans les deux paragraphes qui précèdent devront se faire inscrire à l'École pratique (rue Vauquelin) du 1er au 14 mars. Ils seront mis en série, dans l'ordre de leur inscription à l'École pratique, par les soins de M. le chef des travaux anatomiques.

Cette manière de procéder enlevait aux élèves la possibilité de s'adresser aux professeurs libres, car ceux-ci, devant renouveler leur demande d'autorisation de cours à chaque semestre, n'avaient pas encore reçu cette autorisation.

Pourquoi ne l'avaient-ils pas reçue ? Voilà ce qu'il est difficile de dire. Les demandes en autorisation de cours ont été expédiées à M. le Recteur par le doyen de la Faculté en date du 12 mars. De la Sorbonne, elles sont allées au ministère où l'autorisation a été signée par M. le Ministre, le 18 mars. Cette autorisation a été notifiée le 22 mars aux professeurs libres. En voici le texte :

Paris, le 22 mars 1880.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté ministériel en date du 18 mars 1880, vous êtes autorisé à faire un cours libre de *Médecine opératoire* à

l'Ecole pratique de la Faculté, pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 1879-1880.

Je vous prie de vouloir bien vous rendre à la Faculté le jeudi 25 mars, à midi précis, pour déterminer l'heure et le jour que votre cours aura lieu.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Doyen,*

A. VULPIAN.

Il est étonnant qu'on accorde aux docteurs en médecine l'autorisation de faire un cours le 22 mars, lorsqu'on n'accepte plus d'inscription que jusqu'au 14 mars.

Qu'est-il arrivé ? C'est qu'un certain nombre d'élèves qui se seraient adressés aux professeurs libres n'ont pu le faire, et que les intérêts des professeurs libres ont été lésés par ce fait.

Huit élèves, qui espéraient que les cours libres auraient lieu, s'étaient fait inscrire avant le 14 mars ; mais ceux qui ont désiré être inscrits plus tard aux cours libres ont rencontré les plus grandes difficultés. Neuf d'entre eux m'ont prié d'intervenir personnellement pour eux. Parmi ceux-ci, je citerai sept docteurs étrangers, un de Londres, un de Calcutta, deux de Boston, deux du Canada et un de Prague (Bohême).

J'ai présenté le cas au Doyen, qui a consulté le chef des travaux anatomiques.

On a d'abord refusé d'admettre ces nouveaux venus, malgré mon observation que le registre d'inscription avait été fermé avant que l'autorisation de faire le cours m'eût été accordée.

Devant mon insistance (j'étais décidé à soumettre le cas à l'autorité supérieure), on a bien voulu consentir à inscrire ces élèves, à accepter le versement des droits des travaux pratiques (40 fr.), mais à condition qu'ils n'auraient droit à aucun sujet et qu'ils opéreraient, par conséquent, sur le sujet des huit premiers inscrits. D'où il résulte que dix-sept élèves régulièrement inscrits ont opéré avec les sujets de huit ou de dix. Les droits de travaux pratiques n'ont-ils pas été, en ce cas spécial, indûment perçus ? Ce n'est pas de la liberté, c'est de l'oppression.

Je vous demande, Monsieur le Recteur, s'il est possible qu'une telle situation soit faite à l'enseignement libre de l'École pratique, qui est l'objet de tracasseries permanentes.

Je passe sur le reste : difficultés de rapports avec le personnel de l'École pratique, distribution de sujets infiltrés ou à moitié

putréfiés aux professeurs libres, répartition inégale entre les divers professeurs libres, etc., etc.

Cette oppression de l'enseignement libre, Monsieur le Recteur, est faite pour amener des conflits permanents qui nuisent à la considération des uns et des autres. Un nouveau règlement les empêchera-t-il? Pour ma part je déclare, ainsi que je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, que je les éviterai, tout en demandant qu'on me laisse exercer mon enseignement. Je souhaite qu'on trouve de tous les côtés le même esprit de concorde et de conciliation.

On a indiqué plusieurs moyens de remédier à cet état de choses :

1° Supprimer l'enseignement de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'École pratique ;

2° Le maintenir, mais rendre cet enseignement gratuit, et ne pas tolérer le paiement des cours particuliers ;

3° Maintenir le *statu quo* en modifiant le règlement et en armant la Faculté de médecine contre l'enseignement libre ;

4° Laisser l'enseignement libre sous la dépendance de la Faculté, se faisant dans un pavillon dépendant de la Faculté et avec les cadavres de la Faculté ; mais les professeurs libres seraient absolument indépendants et n'auraient à supporter aucune ingérence ;

5° Séparer l'enseignement libre de l'anatomie de l'enseignement officiel et lui attribuer un nombre déterminé de sujets, proportionnellement au nombre des élèves.

a. — *Supprimer l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire.* — Je ne prendrai pas la peine de discuter cette proposition, qui ne me paraît pas soutenable.

b. — *Empêcher la rémunération de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire dans l'École pratique de la Faculté.* — Sans doute, si on interdisait aux professeurs libres de faire payer leurs cours, on porterait une profonde perturbation dans l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire. Je me permets de vous dire cependant qu'il serait difficile d'arriver à ce but. Le professeur libre pourrait déclarer, par exemple, que ses démonstrations sont gratuites, mais que son cours particulier est payant. Aucun élève ne voudrait se soustraire à cet impôt.

Pourquoi vouloir supprimer ce qui est consacré par l'usage ?

Depuis plus d'un demi-siècle, des docteurs en médecine s'occupent exclusivement de l'enseignement libre de l'anatomie. J'en connais qui n'ont aucune clientèle et pour lesquels les cours d'anatomie sont l'unique ressource. Si on les prive brusquement de leurs moyens d'existence, on a donc une compensation à leur offrir ?

Pourquoi le professeur libre ferait-il son enseignement gratuitement ? Est-ce parce qu'il se sert de sujets fournis par la Faculté ? Est-ce parce qu'il use les tables et les sièges de bois qui appartiennent à la Faculté ? Si c'est là la raison, il est bien plus simple de faire payer un droit de location aux professeurs libres. Qu'on leur fasse payer les cadavres et l'usure du matériel qu'on met à leur disposition. Mais ne serait-il pas antilibéral de vouloir empêcher le payement du cours, lorsque cet usage est consacré depuis plus d'un demi-siècle ? N'est-il pas honorable pour un médecin de vivre du produit de ses leçons ? Quelle différence y a-t-il entre le professeur d'anatomie qui perçoit les honoraires de son cours et le médecin qui reçoit le prix de sa consultation?

J'ose espérer, Monsieur le Recteur, que vous ne donnerez pas votre approbation à une proposition aussi peu conforme au courant des idées actuelles. Il est reconnu qu'il est préférable d'apprendre l'anatomie sur le cadavre ; or, la suppression de l'enseignement libre ou de la rémunération des cours libres, ce qui revient au même, est le triomphe de l'anatomie artificielle. Des cours libres se formeront en grand nombre et l'on enseignera l'anatomie avec les pièces artificielles les plus variées.

c. — *Armer la Faculté de médecine contre l'enseignement libre et maintenir le statu quo.* — Le *statu quo* est déplorable, le tolérer paraît impossible, ainsi que le démontre le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser. Les professeurs libres sont les amis de la Faculté; ils en sont les auxiliaires actifs et soucieux de faire respecter ses droits. Or, si on a besoin d'être armé, c'est contre ses ennemis et non contre ses amis.

d. — *Déterminer un local spécial à l'enseignement libre, local dépendant de celui de l'enseignement officiel de l'École pratique. La Faculté fournirait des sujets aux professeurs libres qui seraient sous sa dépendance.* — L'enseignement libre continuerait à être pratiqué dans l'un des pavillons de l'École pratique, tous les élèves entreraient par la même porte.

Des sujets seraient fournis proportionnellement au nombre d'élèves. La Faculté aurait la haute main sur le pavillon des professeurs libres; mais ses fonctionnaires n'auraient rien à voir dans l'enseignement qui serait libre dans toute l'acception du mot. Mais, selon nous, cette séparation factice n'empêcherait pas le contact incessant entre le professeur libre et les fonctionnaires de la Faculté de médecine. Ce serait le déplorable *statu quo*.

e. — *Rendre l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire absolument indépendant de la Faculté de médecine et lui fournir proportionnellement des cadavres.* — Séparer complètement l'enseignement libre de l'enseignement officiel serait un acte très libéral. Nous aurons alors, mais seulement alors, une véritable liberté. Il serait facile de construire un local à côté de la nouvelle Ecole pratique, le terrain n'y manque pas ; les élèves de l'enseignement libre auraient une porte distincte. Les cadavres que le ministère de l'intérieur, par l'intermédiaire de l'Assistance publique, divise en deux parts, pour l'École pratique et pour l'amphithéâtre des hôpitaux, seraient divisés en trois parties : 1° pour la Faculté de médecine ; 2° pour l'amphithéâtre des hôpitaux ; 3° pour l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire. Il resterait à proportionner le nombre des cadavres au nombre des élèves.

Je me permets de vous faire remarquer, Monsieur le Recteur, que cette solution serait la plus favorable aux intérêts des élèves. Il n'est pas douteux, en effet, que les succès de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire ont déterminé la nouvelle réorganisation de l'École pratique. N'est-il pas logique de penser que la concurrence de l'enseignement libre stimulera le zèle de ceux qui sont chargés de l'enseignement officiel ? Je demanderais, par conséquent, si j'étais appelé à formuler un désir, la séparation absolue de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre à l'École pratique, le droit de liberté absolu pour les professeurs de faire des cours et de les faire rétribuer, et le droit absolu de tous les élèves et de tous les docteurs étrangers indistinctement de s'adresser à l'enseignement officiel ou à l'enseignement libre (1).

(1) Il est à désirer que les professeurs libres reçoivent pour leurs séries d'élèves un nombre de sujets proportionnel à ceux des autres séries. Les

Le dernier règlement de l'École pratique ne me paraissait ni assez complet, ni assez explicite. Ce qui concerne l'enseignement libre y était, je ne dirai pas dissimulé, mais un peu restreint. Il eût été désirable de mettre en parallèle dans chaque article les élèves de l'enseignement officiel et ceux de l'enseignement libre.

La lecture des pages qui précèdent convaincra tout esprit non prévenu de l'insuffisance absolue de l'ancien règlement de l'École pratique.

Au moment où le Conseil supérieur de l'Instruction publique va être appelé à statuer snr le sort de l'enseignement libre, et dans le cas où les membres de cet enseignement ne seraient pas consultés, j'ai cru qu'il était de mon devoir, Monsieur le Recteur, de vous transmettre ce rapport, de porter à votre connaissance des faits, ignorés peut-être, et de vous mettre à même de juger de l'état actuel de l'enseignement libre en toute connaissance de cause.

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, l'assurance de tout mon respect.

Dr FORT,

Professeur libre d'anatomie à l'École pratique.

professeurs libres devraient pouvoir admettre des élèves et des docteurs étrangers en nombre indéterminé. C'est au professeur à savoir s'il peut admettre un élève ; c'est à l'élève d'accepter ou de refuser le cours du professeur. La manière dont l'enseignement libre est traité, est, selon moi, une des causes de la diminution du nombre des docteurs étrangers qui viennent étudier en France.

## *VINGTIÈME LETTRE.*

Saint-Jean de Luz, 26 août 1888.

Est-il utile, mon cher ami, de vous dire que c'était le combat du pot de terre contre le pot de fer? Quoique le recteur fût animé envers moi des meilleures intentions, il n'y avait pas à lutter. J'avais pour adversaires Farabeuf et Vulpian, soutenus par des amis très puissants.

Ma résolution était prise, je voulais abandonner mon enseignement. J'avais fait, quelques mois auparavant, la connaissance de M. Pertence, professeur de médecine opératoire à la Faculté de Rio de Janeiro. Ce professeur m'avait fortement engagé à aller au Brésil, m'affirmant que j'avais tout à gagner à m'installer dans ce pays.

Voulant, avant tout, y faire un voyage d'exploration, je pensai à me pourvoir d'un document officiel pour avoir mes coudées plus franches dans ce pays inconnu.

Le ministre de l'instruction publique n'ignorait pas toutes les inimitiés dont j'étais l'objet. Il ne pouvait donner ouvertement raison à un professeur libre contre des professeurs officiels, quels que fussent leurs torts ; il était obligé, pour complaire à ses collègues de la Chambre des députés, de faire la volonté de la Faculté de médecine. Mais, usant de son droit indiscutable, il m'accorda une mission scientifique dans l'Amérique du Sud.

La manière dont fut llibelée cette mission prouve les bonnes intentions du Ministère à mon égard.

« *Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts.*

« MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que, par arrêté dont vous trouverez ci-joint ampliation, je vous ai chargé d'une mission gratuite dans l'Amérique du Sud.

« Vous aurez à étudier à Buenos-Ayres, à Montevideo et à io

de-Janeiro l'enseignement des sciences anatomique, physiologique et chirurgicale.

« Je suis heureux d'avoir pu vous faciliter ainsi des recherches auxquelles vous êtes si particulièrement attaché.

« Dès votre retour, vous voudrez bien m'adresser un rapport sur les résultats de votre mission.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

« Signé : JULES FERRY. »

« Monsieur le docteur Fort, 21 rue Jacob, à Paris.

*Ampliation de l'arrêté.*

« M. le Dr Fort, professeur libre d'anatomie à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris, est chargé d'une mission dans l'Amérique du Sud à l'effet d'étudier à Buenos-Ayres, Montevideo et Rio-de-Janeiro, l'enseignement des sciences anatomique, physiologique et chirurgicale.

« Fait à Paris, le 22 avril 1880.

« Signé : JULES FERRY.

« Pour ampliation :

« Le chef du bureau des Archives,

« VALMORE. »

Je partis quelques jours après. J'étais à peine embarqué que le bruit de ma mission scientifique se répandit. On se fait une idée de la colère de Farabeuf et de Vulpian, qui considérèrent cet acte du Ministre de l'Instruction publique comme un soufflet donné par l'enseignement libre à la Faculté de médecine, représentée par le doyen Vulpian et le chef du laboratoire d'anatomie, Farabeuf.

Ils se réunirent pour protester contre ma mission et pour demander des explications au Ministre, Aux deux adversaires cités plus haut s'adjoignirent Paul Bert et Le Fort. Ils envahirent ensemble le cabinet du Ministre, le tourmentèrent et le tiraillèrent à tel point qu'ils finirent par exiger de lui le retrait de ma mission. « Ce n'est pas possible, disaient-ils : on ne peut pas en-

voyer en mission scientifique un professeur libre après le scandale de l'École pratique. C'est un soufflet que vous donnez à la Faculté de Médecine. » Le pauvre Ministre protestait, et je voguais déjà sur l'Atlantique.

En fin de compte, il ne céda pas à tous ces tiraillements; je gardai ma mission, et celle-ci fut inscrite dans les bulletins. On peut la retrouver au Ministère de l'Instruction publique, dans le *Bulletin administratif*, année 1880, Tome XXIII, page 440.

On verra bientôt qu'après avoir passé six mois dans l'Amérique du Sud je revins à Paris, où je repris mon cours d'anatomie. La situation fut plus pénible encore que les années précédentes, et je me décidai à quitter définitivement l'enseignement libre de l'École pratique à la fin de l'hiver de l'année 1881. J'adressai au Ministre une lettre dans laquelle je lui faisais part de ma détermination de renoncer à l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris.

# DEUXIÈME PARTIE

## VOYAGES ET SÉJOUR DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

### *VINGT-UNIÈME LETTRE*

Pau, 27 août 1888.

MON CHER AMI,

Lorsque je partis en 1880 pour l'Amérique du Sud, chargé de la mission scientifique que m'avait donnée le Ministre de l'Instruction publique, je m'adjoignis mon aide et préparateur le docteur Poncy.

Mes voyages dans l'Amérique du Sud eurent lieu à trois reprises différentes. Le premier, qui dura environ six mois, eut pour objet unique ma mission scientifique. Dans mon deuxième voyage je pratiquai ma profession au Brésil et dans l'Uruguay. Mon troisième, qui eut lieu par suite de circonstances qu'il est inutile de consigner ici, se rapporte à un séjour de deux ans au Chili.

On verra par la suite la différence dans l'attitude du corps médical de l'Amérique du Sud selon le but de chacun des voyages. Dans le premier, qui flattait un peu leur amour-propre national, les médecins brésiliens ont rivalisé de courtoisie et d'affabilité.

Lorsque j'y suis revenu comme concurrent, la scène a com-

plètement changé, et les amis de la veille sont devenus d'effroyables ennemis le lendemain. Mais n'anticipons pas, et laissons les faits se dérouler au fur et à mesure qu'ils vont se produire.

*Départ.* — Le 5 mai 1880, nous prîmes passage sur le *Congo*, des Messageries maritimes, en rade de Bordeaux. Le 31 mai, nous arrivâmes à Buenos-Ayres, après avoir touché aux ports de Lisbonne, Dakar, Rio-de-Janeiro et Montevideo.

C'était mon premier voyage important sur mer. Poncy et moi, nous éprouvions les émotions qu'on éprouve toutes les fois qu'on entreprend un premier voyage dans un pays lointain; mais elles furent de courte durée. Aujourd'hui, que j'ai fait six fois cette traversée, je puis vous assurer que je m'embarque avec autant d'indifférence que si je prenais le rapide de Bordeaux.

Nous avions pour commandant l'homme le plus poli, le plus aimable, et, ce qui ne gâte rien à la chose, l'un des plus habiles marins de la Compagnie. C'est M. Grou, le frère du chef de bureau bien connu du personnel à l'administration de l'Assistance publique de Paris.

*La traversée.* — Voulez-vous me permettre de vous raconter cette traversée? Cela peut être intéressant pour ceux qui n'ont pas beaucoup voyagé.

Vous ne vous imaginez pas le confortable des bateaux de cette compagnie. Excellents repas, bonne cuisine, parfait pâtissier. A part les couchettes qui sont un peu étroites et incommodes, la vie à bord est supportable, et malgré tous les ennuis dont je vous parlerai, le temps passe, en somme, assez vite.

*Distance de Buenos-Ayres.* — La distance qui sépare Bordeaux de Buenos-Ayres est de 6194 milles marins (de 1852 mètres chacun), c'est-à-dire de 11471 kilomètres, soit 2867 lieues de 4 kilomètres.

Nous avons franchi cette distance en 26 jours, ou, mieux, en 22 jours, parce qu'on peut compter 4 jours perdus dans les divers ports où l'on fait escale; autrement dit, nous avons eu une marche moyenne de 281 milles par vingt-quatre heures, soit 130 lieues ordinaires, ou près de 5 lieues 1/2 par heure. Remarquez qu'un bon trotteur parcourt un kilomètre en trois minutes, une lieue de quatre kilomètres en douze minutes, et par conséquent cinq lieues en une heure. La course des bateaux à vapeur des Mes-

*Le Gérant* J. A. FORT.

IERS. — IMPR. OUDIN ET Cie.

sageries maritimes, filant douze nœuds à l'heure en moyenne, peut donc être comparée à celle d'un cheval marchant nuit et jour au grand trot sans s'arrêter.

*L'Atlantique.* — Les voyages sur cette partie de l'Atlantique se font ordinairement sans secousse, excepté toutefois dans le golfe de Gascogne. Vers le nord et vers le sud de l'Océan, il n'en est pas de même, et la mer y est presque toujours houleuse et agitée par les vents.

Du danger, il n'y en a guère, car depuis la fondation de la ligne de l'Atlantique, il n'y a pas d'exemple qu'un navire de cette compagnie se soit perdu corps et biens. Elle a perdu seulement deux bateaux, mais les passagers ont toujours été sauvés.

Brise légère, pas d'écueils sur lesquels on puisse échouer, marins connaissant parfaitement la ligne ; que peut-on demander de mieux ? Les tempêtes y sont tout à fait exceptionnelles.

*La brume.* — La seule chose à redouter, comme du reste sur toutes les lignes, c'est la *brume*, qui oblige quelquefois les bateaux à *stopper*, par crainte d'aborder un navire ou d'échouer sur la côte. Quelque courageux qu'on soit, on n'aime pas à entendre le sifflet aigu, strident, de la machine à vapeur, qui se répète de vingt en vingt secondes, au milieu de la demi-obscurité qui règne dans ce silence sépulcral. Comme un *abordage* est uniquement l'effet du hasard, on pense malgré soi aux catastrophes épouvantables, aux drames lugubres dont l'océan est quelquefois le théâtre. Puis le brouillard se dissipe, et la gaîté revient avec le soleil.

*Monotonie du voyage.* — J'ai dit qu'un tel voyage est supportable ; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il soit précisément amusant. Le temps paraît long, très long, car la traversée est assez monotone et parfois même abrutissante.

En dehors des repas, qui font passer un moment agréable par les temps calmes, et dehors des jours où l'on touche à un port, ce qui cause naturellement un peu de distraction, on a toujours la même perspective, le ciel et l'eau. C'est un isolement à peu près complet des choses de ce monde. On tourne toujours dans le même cercle, et les heures s'écoulent comme se sont écoulées celles de la veille, et comme s'écouleront celles du lendemain. Ce sont tous les jours les mêmes visages, le même monsieur au nez bourgeonné, le même gamin qui se jette dans vos jambes,

la même femme qui pose, le même roman qu'on se passe de mains en mains. Je crois qu'on ne bâille nulle part autant qu'à bord.

A bord, le ciel produit l'effet d'une immense cloche à fromage dont les bords circulaires s'appuient sur la mer à l'horizon, horizon limité, car la vue sur mer ne s'étend pas au delà de six milles marins.

*Quantité de passagers.* — On ne se fait pas une idée, mon cher ami, de la quantité de bateaux à vapeur qui transportent des passagers de tous les ports de l'Europe en Amérique. A elle seule la compagnie des Messageries maritimes y débarque annuellement plus de vingt mille voyageurs. On compte plus de deux cent mille émigrants allant chaque année dans l'Amérique du Sud.

Il est assez curieux d'étudier la composition de ces bateaux chargés de passagers.

*Composition des passagers.* — Je commencerai par vous rappeler que l'Amérique est seulement dans son cinquième siècle. Elle a été peuplée d'abord par des Espagnols, plus tard par des Portugais, des Hollandais et des Anglais. Tout le monde n'aime pas à s'expatrier, et, pour un honnête homme qui va en Amérique, vous rencontrerez peut-être une douzaine de fripons. Il n'est donc pas étonnant qu'on se méfie en Europe de tout individu qui revient d'Amérique.

Il y a, sur les bateaux qui se rendent dans l'Amérique du Sud, pas mal d'Européens qui *lèvent le pied.* Je ne voudrais pas, mon cher ami, vous paraître exagéré en parlant ainsi ; mais après avoir fait plusieurs traversées et avoir observé, je crois franchement qu'on pourrait classer de la manière suivante les passagers d'un bateau que je supposerai chargé de mille passagers de première classe, cinq cents hommes et cinq cents femmes.

Etablissons d'abord trois catégories.

1re *catégorie*. — Dans toutes les traversées, on remarque à bord une douzaine de personnes, tout au plus, qui forment ce qu'on appelle à bord les *aristos.* Ce sont des membres du corps diplomatique, des médecins connus, des ingénieurs importants, ou de gros négociants enrichis qui viennent de faire leurs emplètes en Europe. Ces voyageurs sont des hommes en général

bien élevés, que le commandant désigne pour être à sa table, pour son propre agrément et pour être agréable à la compagnie. C'est la *première catégorie* de passagers.

2me *Catégorie.* — La *deuxième catégorie* se trouve à la table du commissaire. Ce sont des négociants, des gens du monde, et souvent quelques passagers de première catégorie qui n'ont pu trouver place à la table du commandant. Ces places sont, comme celles du commandant, des places d'honneur.

*Le commissaire.* — Le commissaire, dans les bateaux français, est un homme important : il remplit les fonctions de comptable et de surveillant général. Il est le second du commandant au point de vue administratif. Les commissaires sont en relation constante avec les passagers et souvent pleins de prévenance. Il y en a, comme MM. Carrigue et Rochefort, qui ont une réputation bien méritée, et je connais des passagers qui retardent ou avancent leur voyage pour faire la traversée avec l'un de ces aimables commissaires.

*Le commandant.* — Le commandant, lui, ne s'occupe, ou est censé ne s'occuper que de la navigation. Il est toujours fort aimable avec les passagers, qu'il fréquente le moins possible. Dans le service il est le *maître absolu.* En cas de danger il a le droit de vie et de mort sur tout le monde. Cela me rappelle un drame récent, bien émouvant, que vous devez connaître.

Le *Nelson*, un des meilleurs navires du *Royal Steam Navigation Company*, venant d'Amérique avec un chargement de coton, se trouvait le 10 janvier, vers quatre heures du soir, à l'entrée de la Manche. Le jour était presque tombé, des nuages lourds et bas fuyaient, poussés par un fort coup de vent d'ouest ; la mer était très dure.

Le commandant, sur la passerelle, donnait des ordres auxquels les officiers et les hommes de l'équipage ne comprenaient rien. Sous l'influence d'un coup de gouvernail ordonné par le commandant, le navire abattit un peu sur *bâbord*, et à partir de ce moment le commandant gouverna droit sur la côte qui était pleine de récifs. Le navire courait à une perte certaine. Tout le monde était consterné, et le capitaine, homme très bourru, ne parlait pas.

Aucun des officiers n'osait risquer une observation. Cependant, voyant que cette imprudente manœuvre ne cessait pas, le second, très ému, aborda le commandant et lui dit : « Doit-on continuer à naviguer ainsi ? Vous assumez là une terrible responsabilité. » Le commandant lui répondit d'un ton très sec :

« Je n'ai rien à changer à mes ordres, Monsieur. Je vais prendre le commandement. Rentrez dans votre cabine. »

Tout à coup, la vigie cria : « Feu fixe par devant, à nous. »

L'équipage entier était sur le pont, les yeux fixés sur le point lumineux qui apparaissait dans la brume.

« C'est un des phares d'Irlande, dit tout bas un officier. Si le commandant ne change pas de route, tout est perdu, nous allons nous briser sur les récifs. »

Tout à coup les nuages se déchirèrent, et la lune éclaira le pont du navire. Encore quelques minutes, la perte du bateau et la mort de tout l'équipage étaient certaines.

Tous les yeux étaient fixés sur le commandant ; un cri partit de toutes les poitrines !

Tête nue, les cheveux hérissés, les yeux hagards, le commandant fixait d'un regard hypnotisé le phare brillant dans la nuit !

Le second bondit sur la passerelle :

— Capitaine !...

— Arrière, tous ! cria le maître, et il maintint le gouvernail.

— Mais, capitaine, vous nous perdez, cria le lieutenant; avant cinq minutes nous serons sur les brisants !

— Arrière, vous aussi ! Et tirant un revolver, le capitaine fit feu presque à bout portant. Il l'avait manqué.

— A moi ! cria le second.

Les matelots se précipitèrent vers la passerelle : une lutte épouvantable s'engagea. Un coup de feu partit encore ; la lutte se prolongeait. Enfin on parvint à passer un grelin autour du corps du commandant, qui, les bras entravés, put être descendu sur le pont.

Il était temps ! On entendait déjà le bruit infernal des vagues que le vent lançait à l'assaut des rochers. Quelques instants encore, et le *Nelson* serait venu s'éventrer sur les récifs.

D'un coup de barre le second fit reprendre la direction première. Sous l'action du vent et de son gouvernail, le navire

abattit sans difficulté et put fuir la côte inhospitalière qui avait failli devenir son tombeau.

Le lendemain, à marée haute, le *Nelson* entrait dans le port de Kolrush, en Irlande. Le malheureux commandant, en proie à un accès de délire furieux, hurlait dans sa cabine. *Pendant toute une nuit, le* Nelson *avait été commandé par un fou.*

Voilà pourtant, mon cher ami, à quoi l'on s'expose quand on voyage.

Mais aussi quelle responsabilité pour un commandant! Songez à une révolte en cas de péril! Dans un naufrage, le revolver au poing, il fait embarquer d'abord les enfants, les femmes, les vieillards, les autres passagers, puis l'équipage. Quand tout le monde est sauvé, il lui est permis de penser à lui!

Je me suis laissé distraire; les récits de drames maritimes me passionnent.

J'ai hâte de revenir à mes passagers. Il faut bien que je vous parle des plus intéressants, ceux de *troisième catégorie.*

3e *Catégorie.* — Ce sont ceux qui grouillent, se rencontrent partout, et se réunissent en groupe sur le pont, fumant, criant, gesticulant et jouant au palet ou aux cartes. C'est dans cette catégorie qu'il faut comprendre ces gens toujours affamés, qui boivent sans mesure aux repas parce que le vin est gratis, qui emportent du dessert dans leurs poches pour donner aux animaux du bord, aux poissons, ou le jeter à la tête de quelque passager pour lui *faire une niche,* qui remplissent leurs malles de fruits secs lorsqu'ils n'y mettent pas la vaisselle et le linge de la Compagnie, qui se tiennent à table comme si le bateau était leur propriété personnelle, qui passent la journée à exprimer des citrons et à se faire une limonade très sucrée, parce qu'ils n'ont à payer ni les citrons ni le sucre, et qui ennuient tout le monde par l'importance qu'ils n'ont pas et qu'ils veulent se donner.

Rien de plus amusant que l'étude de ces types.

Voulez-vous savoir quels sont les éléments de cet assemblage? Croyez que je ne m'éloigne pas beaucoup de la vérité en les décomposant ainsi :

1° *Côté des hommes.* — Sur 500, vous trouverez en moyenne : explorateurs, employés de gouvernements, 6; soldats pour le

Sénégal, 99 ; médecins, 2 ; ingénieurs, 4 ; prisonniers en rupture de ban, 22 ; assassins, 5 ; déserteurs, 5 ; maris ayant abandonné leur femme, 56 ; caissiers ayant mangé la grenouille, faussaires ou faillis, 75 ; don Juan partant avec la femme d'un ami, 25 ; jeunes gens allant se faire une position, 25 ; commerçants revenant de faire des achats en Europe, 142 ; imbéciles, riches et avares, croyant qu'ils vont faire fortune en Amérique, 25 ; flibustiers, escrocs, 18. Total 500.

2° *Côté des femmes.* — Sur 500, il y a certainement : femmes honnêtes accompagnant leur mari 125, femmes fuyant avec leur amant, 56 ; négociantes, 15 ; domestiques, 18 ; cocottes, 244, dont 2 du *high-life*, 40 ordinaires et 202 rouleuses ; actrices de toutes sortes, 42. Total : 500.

Et voilà, cher ami, sauf quelques exceptions, bien entendu, ce qui forme le noyau de l'Amérique du Sud. Loin de moi la pensée de dire qu'il n'y a pas d'honnêtes gens ! J'en connais, et des plus honorables. Il n'en est pas moins vrai que l'Amérique du Sud reçoit en général la *lie* de l'Europe. C'est le point de mire des gens qui filent. C'est le lieu chéri des voleurs.

Quel *tohu-bohu* à bord ! quel pêle-mêle ! Et dire que cela dure vingt-six jours pour les passagers qui se rendent dans la République Argentine !

Si vous vouliez bien ne pas oublier qu'il y a toujours une cinquantaine d'enfants qui vocifèrent et se ruent partout comme de petits animaux déchaînés, vous pourrez vous faire approximativement une idée du vacarme qui règne dans ces bateaux.

## *VINGT-DEUXIÈME LETTRE.*

Pau, 27 août 1888.

Vous me permettrez bien, mon cher ami, de vous dire ce que je pense du mal de mer ! J'en ai une assez grande expérience.

*Mal de mer. Vertige marin.* — Quel horrible malaise ! Le passager atteint du mal de mer, *sea sickness*, est dans un état d'accablement presque indescriptible.

Permettez-moi de vous en faire une description d'après mes observations.

Dès le premier jour, au sortir de Bordeaux, on n'y tient plus.

Fort heureusement le vent souffle un peu fort, ordinairement, dans le golfe de Gascogne; alors ce peuple grouillant rentre dans sa tanière, très heureux de trouver une cuvette pleine de compassion pour son estomac. Le pont est balayé en un instant, on peut respirer.

Qu'est-ce que le mal de mer ?

C'est un état de malaise profond, indéfinissable, extrêmement accablant, avec symptômes variés, d'ordre nerveux, produits par un balancement anormal du corps.

*Symptômes.* — Le mal de mer se manifeste de deux manières principales : par la *nausée* seule ou par la nausée accompagnée de *vomissements;* ces deux symptômes principaux s'accompagnent de phénomènes accessoires.

On peut dire qu'il y a trois formes ou même *trois degrés du mal de mer*. Tantôt on est pris presque subitement de vomissements ; tantôt ceux-ci sont précédés, pendant un temps plus ou moins long, de nausées et d'angoisse. Le plus souvent la tête devient lourde, les traits se tirent, et la face, pâle d'abord, finit par prendre une teinte verdâtre. Au bout d'un temps, souvent très court, mais dont la durée dépend de l'intensité des mouvements du bateau, la nausée et les vomissements surviennent.

*Premier degré. Constriction de la bouche et du pharynx.* — Le premier degré se manifeste aussitôt qu'on entre en mer, et même en rivière pour quelques personnes. Le visage pâlit, jusqu'à devenir jaune et même verdâtre. Malgré les efforts que l'on fait pour causer et pour dissiper le malaise, on se sent porté au recueillement, on est silencieux. On éprouve une constriction dans la bouche, produite par un peu de raideur des muscles masticateurs. Avec cela on a quelques avant-coureurs de nausées qui produisent une sorte de dégoût dont on ne peut se faire une idée sans l'avoir éprouvé.

*Deuxième degré. Nausée.* — Dans le deuxième degré, on observe les symptômes précédents, mais la constriction buccale augmente. Le sujet ressent une constriction à la gorge, et des mouvements répétés de déglutition qui s'accompagnent d'un peu de salivation.

On crache cette salive avec dégoût. Enfin des nausées extrêmement désagréables se montrent également. C'est une sensation indéfinissable de dégoût dont le siège peut être localisé à l'isthme du gosier. Le malade est exactement dans la situation d'une personne qui vient de prendre un gramme d'ipécacuanha.

Cette sensation de dégoût est telle qu'on a horreur des aliments, et que la seule idée de déglutir une matière alimentaire quelconque, augmente momentanément la nausée. Elle s'accompagne d'une sorte de constriction presque douloureuse de la gorge, due peut-être à la contraction des muscles du pharynx.

A cette constriction se joint un certain degré de resserrement des mâchoires.

La physionomie est un peu altérée, et la plupart des muscles animés par le facial inférieur sont légèrement contractés, ce qui contribue à donner à l'individu un cachet particulier tout à fait caractéristique.

La nausée est presque permanente pendant les premiers jours d'un voyage sur mer chez les personnes qui ne sont pas accoutumées aux mouvements produits par les vagues, et elle ne cesse qu'à de rares intervalles, à moins que le vaisseau ne devienne immobile, comme cela arrive lorsqu'on s'arrête dans un port.

Chez quelques personnes le mal de mer se borne là. Le plus souvent on voit survenir le troisième degré.

*Troisième degré. Vomissement.*— Le vomissement accompagne, complique presque toujours la nausée, mais il n'existe presque jamais sans cette dernière, de sorte qu'il constitue un degré plus avancé du mal de mer.

On peut diviser les malades en deux catégories : ceux qui ont la nausée seule et ceux qui vomissent en même temps. Ces derniers sont ordinairement plus nombreux lorsque la mer est houleuse, au moment du départ du vaisseau. Lorsqu'une tempête se déclare pendant le voyage, presque tous les passagers vomissent.

Quand le vomissement se produit, il est ordinairement précédé d'une nausée intense. Le malade est averti par une constriction plus forte des muscles masticateurs et des muscles du pharynx. Immédiatement après, un petit flot de liquide, de salive probablement, fait irruption dans la bouche, et les muscles qui compriment l'estomac et les viscères abdominaux (diaphragme et muscles de la paroi abdominale) se contractent violemment. Lorsque l'estomac est débarrassé de son contenu, les nausées et les vomissements continuent, les parois de l'abdomen se contractent de nouveau sur un organe vide, et le cardia ne laisse passer que quelques gouttes d'un liquide muqueux, souvent remplacé par de la bile.

Tous ces phénomènes physiologiques se produisent dans tous les cas où il y a des vomissements.

Il est rare que les efforts cessent dès que l'estomac est vide. Le plus souvent ils continuent, et le malade reste en proie à ces horribles contractions pendant un temps variable.

*Symptômes accessoires.* — Ceux-ci contribuent, avec les nausées et les vomissements, à donner à cette maladie un cachet si caractéristique.

Le plus frappant de ces symptômes est l'état d'abattement, l'état d'indifférence dans lequel se trouve le malade. Son intensité est, en général, proportionnée à l'intensité du vomissement ; il peut être porté à un degré tel, qu'on voit souvent les femmes les plus prudes perdre tout sentiment de pudeur. Tout voyageur en connaît de nombreux exemples : telle femme élégante se roule à terre, vomissant sur ses vêtements en désordre, le corsage ouvert, les jupons relevés ; telle autre vomit sur son voisin sans même songer à changer de place, tant

est pénible et nauséeux le moindre mouvement. J'ai encore présent à la mémoire l'image d'une jeune Anglaise, fort élégante, qui recevait sur ses bras les matières vomies par sa domestique et qui ne paraissait pas s'en apercevoir, tant était grand son malaise. Lorsque le médecin d'un bateau entre dans la cabine d'une femme qui a un mal de mer tant soit peu intense, elle ne songe même pas à ramener les vêtements sur elle.

Ce ne sont pas seulement l'instinct de la pudeur et l'instinct de la conservation qui subissent des atteintes ; on voit quelquefois la mère perdre l'instinct de la maternité et refuser d'allaiter son enfant.

Il y a de la lourdeur, de l'embarras de la tête, ce qui tient probablement à l'état de congestion du cerveau, entretenu et augmenté par les efforts de vomissements. Cette lourdeur peut devenir horrible ; il semble parfois que la tête est près d'éclater.

Quelques malades, par suite des efforts de vomissements, ressentent des douleurs très vives dans la région de l'épigastre et parfois dans tout l'abdomen.

L'appétit est nul pendant le mal de mer. On voit des personnes qui parviennent à vaincre le dégoût des aliments, et à ingérer dans l'estomac des substances dont le vomissements les débarrasse rapidement.

Il n'est pas rare de voir des malades présenter une légère teinte jaunâtre de la sclérotique, ce qui dénote, soit une congestion du foie, soit, ce qui est plus probable, un refoulement de la bile des canaux biliaires vers les cellules hépatiques et sa résorption pendant les efforts de vomissements.

On ne trouve rien à noter du côté des urines ni du gros intestin. On peut constater l'émission involontaire de l'urine ou des matières fécales ; mais cet accident tient uniquement aux efforts faits par le malade.

Il est à remarquer que tous ces symptômes disparaissent pendant le sommeil. Quand le malade parvient à dormir, la nausée cesse, il n'y a plus de vomissements. On comprend l'indication qui ressort de ce symptôme au point de vue du traitement.

*Causes et nature du vertige marin.* — Chacun a dit son mot sur les causes du mal de mer ; chaque médecin et chaque malade a sa théorie. De cette théorie découle naturellement un traite-

ment spécial, traitement, j'ai le regret de le dire, persque toujours inefficace.

Les uns, attribuant cet état maladif au déplacement des viscères abdominaux, conseillent la compression du ventre par une ceinture ; la plupart, n'ayant en vue que l'estomac, émettent des théories plus ou moins fantaisistes sur l'état de plénitude ou de déplétion de cet organe. Nous aurons plus tard à revenir sur ce point.

J'ai cru que le moment le plus favorable pour étudier ce malaise est précisément celui où on est soi-même le plus violemment éprouvé.

Le 5 mai, le *Congo* lève l'ancre à Pauillac à 3 h. 1/2 du soir par un temps magnifique et une température de 20° cent. environ. Nous descendons la Gironde, et nous prenons la pleine mer vers sept heures. Tout le monde est présent au dîner.

Après le dîner, les vagues, quoique très petites, réveillent quelques susceptibilités isolées ; puis elles grossissent de plus en plus, et de huit à neuf heures on aperçoit, par ci par là, quelques personnes atteintes de mal de mer.

Pendant la nuit, le temps se couvre, les vagues grossissent, et le bruit de quelques efforts caractéristiques nous indique que tous les passagers des cabines ne sont pas dans leur état normal.

Le mal de mer est produit par les mouvements du navire. Dès que celui-ci stoppe, le malaise cesse comme par enchantement. Il y a des personnes chez lesquelles l'intensité du mal de mer est en raison directe de l'intensité du *roulis*, mouvement d'inclinaison alternative à droite (tribord) et à gauche (bâbord). Chez d'autres, c'est surtout le *tangage*, mouvement alternatif d'élévation et d'abaissement des deux extrémités du bateau, qui provoque le malaise.

Le 6 au déjeuner, quarante-cinq passagers, retenus dans leur chambre par le mal de mer, manquent à l'appel. J'ai le privilège, fort désagréable, de me trouver parmi eux.

La mer, sans être absolument houleuse, est un peu grosse.

Notons que pas un homme du service n'est atteint.

Un peu de statistique nous sera ici d'un intérêt capital pour arriver à la conclusion de ce travail. Je dois à l'obligeance de M. le docteur Poncy, qui a bien voulu m'assister avec un désintéressement au-dessus de tout éloge dans l'accomplissement de la mission dont j'ai été chargé par le gouvernement français,

les chiffres ci-après, qui ont été recueillis scrupuleusement.

Nous avons interrogé les hommes de l'équipage, et nous avons appris qu'ils avaient l'habitude de la mer, et qu'ils appartenaient au *Congo* depuis plusieurs années. Cependant trois d'entre eux, absolument nouveaux, ont été atteints du mal de mer, comme la plupart des passagers.

Parmi les passagers, nous en avons rencontré qui n'ont jamais souffert la moindre atteinte du mal de mer, quoique ayant fait plusieurs voyages. Quelques-uns ont déclaré avoir été souffrants à chaque voyage. Parmi ceux qui allaient sur mer pour la première fois, nous en avons rencontré quelques-uns absolument réfractaires au mal de mer.

Enfin, il est utile de faire ressortir ce fait, la plupart des marins, que la mer n'influence plus, ont été malades dans leurs premiers voyages, et les passagers eux-mêmes finissent par s'habituer à la mer, comme les marins.

Il est à remarquer que les malades, même parmi les passagers nouveaux, s'habituent au mouvement de tangage et de roulis du bateau, et que, au bout d'un temps qui peut varier de un à quatre jours, les symptômes disparaissent et l'accoutumance se produit. Ce n'est qu'exceptionnellemeut que quelques-uns souffrent du mal de mer pendant quinze et vingt jours.

Lorsque les mouvements de tangage et de roulis se font violemment sentir, sous l'influence d'une tempête par exemple, le malaise surprend la plupart des passagers et quelquefois aussi les marins eux-mêmes.

Voici les observations que nous avons faites sur 128 passagers.

Dans ce nombre. 28 avaient fait plusieurs voyages, et 100 s'étaient embarqués pour la première fois.

Parmi ces derniers, il y avait : 28 hommes, 39 femmes, et 33 enfants.

Les passagers ayant fait plusieurs voyages comprenaient 19 hommes et 9 femmes.

*Passagers hommes ayant fait plusieurs voyages* (19). — 4 ont toujours été absolument réfractaires au mal de mer ; l'un, marin, avait dix-huit ans de mer ; un passager avait fait quinze voyages, un autre passager en avait fait plus de quarante.

15 passagers ayant fait plusieurs voyages, avaient eu ou avaient le vertige marin.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET C^ie^. *Le Gérant*, J. A. FORT.

Parmi ces derniers, cinq ont été malades seulement le premier jour du premier voyage avec vomissements.

Un officier de spahis, ayant fait neuf voyages, était malade au commencement de chaque traversée ; il avait vomi au premier voyage et n'avait eu que la nausée aux suivants.

Un médecin, ayant fait cinq voyages, était malade chaque fois avec vomissements les deux premiers jours, et avec douleurs de tête pendant le reste de la traversée.

Un ministre de Montevideo, ayant fait seize voyages, avait été malade dans les onze premiers avec vomissements pendant les premiers jours.

Un jeune voyageur, ayant fait quinze voyages, avait été malade avec vomissements pendant les deux premiers jours des dix premières traversées.

Un frère du précédent, ayant fait douze voyages, avait été malade avec vomissements pendant les premiers jours des trois premières traversées.

Un négociant de Buenos-Ayres, ayant fait onze voyages, avait été malade, avec vomissements, pendant les trois premiers jours des quatre premières traversées.

Un autre, ayant fait deux voyages, avait été malade avec vomissements au début de chacun d'eux.

Un passager, ayant fait onze voyages, avait été malade avec vomissements pendant les deux premiers jours de chaque voyage.

Deux autres ayant fait, l'un quarante voyages, et l'autre onze, étaient malades à chaque voyage et pendant toute la durée de la traversée.

*Passagers femmes ayant fait plusieurs voyages* (9).

2 ont toujours été réfractaires.

1 autre, Madame Van-Der-Luis, était réfractaire aussi ; elle avait fait quarante voyages ; mais, depuis quelques années, chaque traversée lui produisait de l'urticaire.

2 autres, ayant fait trois voyages, sont malades au commencement de chaque voyage pendant trois jours, avec vomissements.

1 autre, ayant fait dix voyages, est malade à chaque traversée, avec vomissements, pendant plusieurs jours.

13 autres ayant fait, l'une six voyages, les deux autres sept, étaient sans cesse malades avec vomissements.

*Passagers hommes à leur premier voyage* (28).

5 sont absolument réfractaires.
7 ont été malades le premier jour seulement avec vomissements.
7 ont été malades pendant deux à trois jours avec vomissements.
6 ont été malades de 4 à 6 jours avec vomissements.
1 a été malade pendant 8 jours avec vomissements.
2 ont été malades avec vomissements pendant toute la durée de la traversée.

*Passagers femmes à leur premier voyage* (39).

1 était absolument réfractaire.
6 ont été malades pendant un seul jour avec vomissements.
20 ont été malades de 3 à 6 jours avec vomissements.
7 ont été malades de 8 à 15 jours avec vomissements.
5 ont été malades pendant toute la durée de la traversée avec vomissements.

*Passagers enfants à leur premier voyage* (33).

15 ont été absolument réfractaires.
6 ont été malades avec vomissements seulement le premier jour.
12 ont été malades de deux à quatre jours avec vomissements.

En résumé, les enfants sont moins sujets au mal de mer que les hommes, et ceux-ci moins que les femmes (d'après les observations prises sur les nouveaux embarqués).

On voit que près de 50 % des enfants sont absolument réfractaires, et qu'il est rare qu'un enfant soit malade au delà des trois ou quatre premiers jours.

Les hommes, d'après nos observations, seraient réfractaires dans la proportion de 19 0|0, tandis que les femmes ne le sont que dans la proportion de 2 1|2 0|0.

Sept hommes sur cent sont malades pendant toute la durée de la traversée, tandis qu'on trouve treize femmes dans les mêmes conditions.

Cette statistique prouve combien est difficile la vérification de l'action d'un médicament administré contre le vertige marin. Aucun de nos malades n'avait pris de médicament préventif ni curatif. Si les passagers réfractaires dès leur premier voyage ( 5 hommes, 1 femme et 15 enfants) avaient pris un préservatif, on n'aurait pas manqué de lui attribuer une action merveilleuse. Si les passagers ayant été malades pendant un ou deux jours avaient pris le médicament, on aurait dit également que le mal de mer avait été dissipé chez eux par son action.

Je suis donc autorisé à répéter qu'il n'y a aucun moyen efficace contre le mal de mer.

Je crois être en mesure de me prononcer sur la nature de ce mal qui n'est pas une véritable maladie, mais une *aberration* excessivement désagréable d'un *état physiologique*.

Si le mal de mer tenait au déplacement de l'estomac et des autres viscères de l'abdomen, on parviendrait à le vaincre en comprimant fortement la paroi abdominale au moyen d'une ceinture ; or, cette compression, conseillée par quelques personnes, n'a aucune efficacité.

On ne saurait, du reste, accuser l'estomac, à cause de la part très faible qu'il prend dans l'acte du vomissement, si faible, qu'on peut faire vomir un animal auquel on a remplacé l'estomac par une vessie de porc (Magendie). Du reste, on peut avoir le mal de mer sans vomissements, et l'on ne saurait alors accuser l'estomac.

Aucun auteur n'a donné une bonne raison pour faire penser qu'on puisse attribuer ce malaise au grand sympathique.

Le mal de mer est pour moi un état nerveux spécial, une sorte de *vertige* qu'on a appelé avec raison *vertige marin*, dû à un *ébranlement anormal imprimé à l'individu et par conséquent à l'encéphale*. On peut voir le même vertige se produire dans les circonstances les plus variées, pendant le balancement de l'escarpolette, pendant la valse, et toutes les fois qu'on tourne sur son axe debout ou couché.

On peut dire que tout ébranlement anormal de l'individu, se continuant suffisamment longtemps, peut produire le vertige. M. Védrenne, agent des postes du Congo, m'a donné à ce sujet un renseignement curieux. Lorsqu'il faisait le service ambulant

de la poste sur le chemin de fer de Paris à Bordeaux, il avait un vertige analogue au mal de mer, vertige qu'augmentait surtout l'odeur des paperasses. Il faut observer que les employés de la poste ambulante se tiennent debout dans les wagons ; il est probable qu'un grand nombre ne seraient pas malades s'ils étaient assis, parce que le corps serait plus fixe.

Je pourrais multiplier à l'infini les exemples d'état vertigineux produit par un ébranlement anormal du corps. — Il y a, par exemple, des personnes qui ne peuvent, sans être malades, aller en voiture, à reculons. — Quelques personnes ne peuvent aller en voiture quelque position qu'elles y occupent. — D'autres vont impunément en voiture ; mais elles ne peuvent, sans être malades, se placer de côté dans un break, dans un omnibus ou dans un tramway. Je connais une dame qui supporte assez facilement le tramway, mais qui ne peut pas tolérer les voyages en omnibus, la trépidation, les oscillations de cette dernière voiture étant beaucoup plus fortes que celles du tramway.

On a quelquefois voulu expliquer cet état vertigineux par un déplacement du liquide céphalo-rachidien ; mais je ne comprends pas que ce déplacement puisse se produire autrement que d'une manière physiologique. Qu'on soit couché, qu'on soit debout, ce liquide oscille de haut en bas, et de bas en haut, chassé par la réplétion, au moment de l'expiration, des nombreuses veines en contact avec lui.

Ce qui me paraît prouver l'état vertigineux du mal de mer, c'est qu'il cesse aussitôt que le mouvement s'arrête, comme du reste toutes les variétés de vertige dont je viens de parler.

Le système nerveux finit par s'habituer à cet ébranlement anormal qui devient tellement habituel chez les marins que ceux-ci sont pris, pour ainsi dire, d'une sorte de vertige lorsqu'ils sont à terre. C'est pour eux un *vertige terrestre*.

Quelle est la nature de la constriction bucco-pharyngienne et de la nausée ? C'est, sans nul doute, un phénomène réflexe dont le point de départ est dans l'encéphale et dont les voies centrifuges sont le nerf facial, septième paire (muscles de la face) et le nerf masticateur, portion motrice de la cinquième paire (muscles masticateurs), et peut-être la branche interne duspinal, et les filets moteurs du glosso-pharyngien, neuvième paire (muscles du pharynx).

La nausée du mal de mer est le même phénomène que le réflexe produit par la titillation de la muqueuse de l'isthme du gosier animée par les filets sensitifs du glosso-pharyngien.

Dans ce dernier acte, la sensation est transmise au bulbe archidien par le glosso-pharyngien; le centre qui transforme cette sensation en mouvement, est formé par le groupe de cellules nerveuses auquel aboutit la neuvième paire, groupe contigu à celui qui forme le *nœud vital*. De ce centre, l'influx nerveux se porte vers plusieurs nerfs moteurs auxquels il aboutit par les réseaux de cellules nerveuses, et il passe dans le facial inférieur, dans la portion motrice de la cinquième paire, dans les filets moteurs du glosso-pharyngien et dans la branche interne du spinal.

Les phénomènes réflexes, dans lesquels la voie centripète fait défaut, considérés d'une manière générale, ne sont pas rares. Le *vomissement* réflexe, par exemple, pouvant être produit par un souvenir ou par une conception cérébrale, est un réflexe central dont le point de départ est dans le cerveau. Il en est de même dans le vertige marin : les oscillations communiquées à l'individu produisent dans les éléments du bulbe une excitation qui se transforme en courant moteur vers les nerfs ci-dessus nommés, et de plus vers le phrénique et les nerfs de la paroi abdominale, pour produire le vomissement.

Cette explication du réflexe est toute théorique ; mais mon hypothèse est basée sur la physiologie, et je ne vois pas quel argument sérieux on pourrait lui opposer.

Ce qui lui donne, à mon avis, de la valeur, c'est que le réflexe peut, dans certaines circonstances, offrir toutes les conditions de l'acte réflexe complet : nerf centripète, centre de réflexion, nerf centrifuge. Tous les nerfs sensitifs et sensoriels peuvent servir, en effet, de voie centripète.

Les odeurs, que l'on trouve des plus agréables dans les conditions ordinaires de la vie, paraissent détestables pendant la nausée ; elles augmentent l'état nauséeux, ainsi que le démontrent de nombreux exemples. Qu'une personne ayant la nausée passe devant la cuisine du bateau à vapeur en marche, aussitôt la nausée augmente, et le vomissement peut survenir. Le second jour de mon embarquement, il m'est arrivé de briser accidentellement un flacon d'essence dans ma cabine ; toutes les fois que

j'y entrais, cette odeur augmentait la nausée ou en amenait le retour. J'ai pu constater qu'il en est ainsi d'une foule d'odeurs bonnes ou mauvaises, et en particulier de la fumée de tabac. Je fais observer en passant qu'il est rare que les fumeurs ne soient pas dégoûtés de l'usage du tabac lorsqu'ils ont la nausée.

Les causes qui produisent ou augmentent la nausée par la voie (centripète) du nerf optique, sont nombreuses. En général, la nausée est moins forte si on a les yeux fermés. Si, les yeux ouverts, on suit les mouvements de l'un des bords ou de l'une des extrémités du bateau, la nausée augmente ainsi que le vertige ; si, au contraire, on porte le regard dans le lointain et qu'on fixe la mer ou le ciel, le malaise diminue d'intensité.

L'excitation des nerfs du goût, glosso-pharyngien et lingual, produit quelquefois aussi ce réflexe. La fumée de tabac qui agit sur l'olfactif, agit probablement aussi sur les nerfs du goût. La présence dans la bouche d'un aliment quelconque augmente l'intensité de la nausée, surtout s'il n'est pas pour la personne affectée un mets de prédilection, et, même dans ce dernier cas, la nausée augmente quelquefois.

Voici une preuve frappante de la possibilité de la production du réflexe par les nerfs de la sensibilité générale. Lorsqu'une personne est atteinte d'un mal de mer intense, elle garde la plus complète immobilité, à moins qu'elle ne soit douée d'une grande énergie et qu'elle ne s'imagine que la marche dissipe le malaise. Tout le monde connaît l'histoire d'un nouveau marin malade du mal de mer et ayant encouru une peine sévère : « Tuez-moi si vous voulez, disait-il, mais de grâce ne me remuez pas. » On comprend cette situation horrible lorsqu'on a éprouvé soi-même les effets de ce malaise indéfinissable. Rien n'est plus pénible que le mouvement pour une personne malade, lorsqu'elle est assise ou couchée. Lorsqu'un individu atteint de nausée est couché, il a la plus grande peine à sortir de son lit.

*Durée.* — La durée du mal de mer est variable : on peut l'évaluer à deux ou trois jours en moyenne. Généralement, il cesse pour ne plus se montrer pendant le cours du voyage ; mais si les vagues deviennent beaucoup plus fortes, si le roulis et le tangage se font sentir avec violence, on voit alors reparaître les symptômes du vertige marin avec plus ou moins d'intensité.

*Variétés.* — J'ai parlé de la forme générale du vertige marin ;

mais je me hâte d'ajouter que chaque individu peut offrir quelque particularité qui le distingue de la généralité des cas.

J'ai déjà dit que les uns n'ont que la nausée, et que d'autres vomissent en même temps.

Ainsi que le montre le tableau ci-dessus, il y a des personnes qui n'ont jamais eu le mal de mer, même dans leur premier voyage ; elles résistent même aux tempêtes les plus violentes.

Quelques-uns n'ont jamais été malades sur mer, excepté pendant la tempête.

Chez certains sujets, la mer produit des effets singuliers. Ainsi, chez notre honorable confrère, le docteur Verguin, du *Congo*, elle produit non seulement un accroissemeqt d'appétit, mais aussi une activité plus grande de la digestion. Si la mer devient houleuse pendant un voyage, si une tempête se déclare, la digestion est précipitée, il se déclare une véritable *boulimie*, et notre confrère est, pour ainsi dire, forcé de prendre des aliments. Il désigne assez justement cet effet en disant qu'il a le *mal de mer absorbant*.

Si certains sujets ne sont jamais malades, on en rencontre aussi qui le sont toujours, ce qui est peut-être plus exceptionnel. Les exemples de marins qui ont été malades à tous leurs voyages, et même pendant tout le temps qu'ils sont en mer, ne sont pas rares.

Quelques personnes sont si susceptibles que le moindre mouvement provoque immédiatement la nausée.

*Terminaison. Complications.* — Le mal de mer peut-il causer la mort? Certainement; mais la mort survient le plus souvent par une complication ou par l'aggravation d'une maladie déjà existante. J'ai questionné un grand nombre de médecins de marine ; je reste convaincu que le mal de mer peut tuer par lui-même, dans des cas exceptionnels, il est vrai, un sujet qui s'embarque en bon état de santé.

Les efforts de vomissements peuvent causer des troubles de la circulation. Une rupture peut avoir lieu, comme on peut l'observer pendant l'éternuement. On comprend donc qu'un individu, dont les vaisseaux sont athéromateux, puisse se rompre un vaisseau dans le thorax ou dans le cerveau par les efforts de vomissements.

Des troubles d'un autre genre peuvent se manifester ; j'en ai

été moi-même un exemple frappant. Traversant, un jour, la Manche, en 1870 (j'avais déjà fait deux fois le même voyage sans éprouver le même accident), je fus pris d'efforts de vomissements d'une intensité et d'une opiniâtreté telles, qu'à l'arrivée du bateau à Douvres, je présentais des symptômes évidents de congestion encéphalique. Je me traînais à peine. On me hissa en wagon dans un train qui partait pour Londres; j'avais le visage couvert de petites taches rouges noirâtres analogues à des taches de purpura et produites par des petites ruptures vasculaires, plus accusées autour des yeux et sur les joues; mes conjonctives étaient complètement rougies par une suffusion sanguine sous-conjonctivale. Je dus garder la chambre pendant deux jours à Charing-Cross Hôtel. Il est probable que l'état du visage reflétait celui du cerveau, et je ne vois pas pourquoi des vomissements plus fréquents et plus violents ne pourraient pas produire la mort en dehors de tout état pathologique antérieur. L'on voit quelquefois des vomissements incoercibles, assez violents pour provoquer des hématémèses.

*Traitement.* — Que n'a-t-on pas conseillé contre le vertige marin ? Comprimer la région de l'estomac avec une large ceinture fortement serrée ; le presser avec une serviette roulée en bouchon ; s'étendre de tout son long avant le départ du bateau et rester couché ; boire du bouillon froid par gorgées fréquemment répétées ; faire un bon repas avant le départ ; manger et boire sans cesse pendant les premiers jours de la traversée ; rester sur le pont le visage au vent ; boire fréquemment du champagne frappé ; boire de l'eau-de-vie mélangée du suc de citron ; croquer sans cesse des pastilles de menthe.

J'ai le regret de le dire, tous ces moyens sont inefficaces. J'ai constaté l'emploi de chacun d'eux, j'en ai essayé sur moi-même : je les ai vus échouer dans tous les cas. La statistique qui accompagne ce travail ne montre-t-elle pas qu'il existe un certain nombre de sujets réfractaires au vertige marin, et n'autorise-t-elle pas à dire que les personnes qui paraissent avoir été préservées par ces moyens étaient tout simplement des individus réfractaires au vertige marin ?

Du reste, je me hâte d'ajouter que l'emploi de ces moyens est anti-physiologique, puisque l'estomac n'est pas directement en jeu dans le mal de mer.

Admettons qu'il s'agisse d'un vertige, ainsi que je crois l'avoir prouvé. Que ferons-nous pour le prévenir ou pour le combattre?

*Moyens préventifs.* — Il existe réellement des moyens préventifs, mais ce n'est pas dans les médicaments qu'il faut les chercher. Des faits nombreux m'ont démontré que ces moyens sont *tous ceux qui diminuent ou suppriment l'ébranlement de la tête.*

Je conseille donc aux malades :

1° De choisir dans le bateau une place où les mouvements de roulis et de tangage seront moins sensibles. Ce point est le centre du bateau, le milieu du pont. Chacun peut se convaincre de la différence d'intensité du vertige marin en se plaçant alternativement au centre ou aux extrémités du bateau ;

2° De s'étendre sur un fauteuil la tête appuyée dans une position fixe. Lorsqu'on se trouve sur un point quelconque du bateau, il suffit d'appuyer sa tête contre un point fixe quelconque pour constater la diminution ou la disparition momentanée du mal de mer.

3° Je conseille aux personnes qui font une première traversée, ou à celles qui sont sujettes au mal de mer, de se coucher au moment du départ du bateau. La tête est beaucoup moins ébranlée dans cette position ; elle fait, pour ainsi dire, corps avec le lit dont elle suit les oscillations. Il est certain, tous les médecins de marine en ont fait la remarque, que le lit diminue l'intensité du mal de mer, qu'il peut le supprimer, et qu'en tout cas il en retarde le début.

Il est possible qu'on parvienne à trouver un agent qui agisse directement sur le bulbe et qui supprime ce réflexe si atroce. Nous devons avouer que, dans l'état actuel de la science, on ne connaît aucun remède efficace. Je nie donc formellement qu'il existe un médicament ayant la propriété de prévenir le mal de mer. Cependant ceux que l'on vante sont très nombreux.

*Moyens palliatifs.* — S'il n'y a pas de moyens préventifs absolus dans le sens propre du mot, si nous manquons de moyens curatifs, nous devons reconnaître qu'on peut diminuer, calmer, et quelquefois suspendre ce malaise.

Tous les médecins recommandent, avec raison, d'ingérer des aliments, c'est-à-dire de remplir l'estomac de manière à rendre le vomissement moins pénible. Il est certain que les efforts, lors-

que l'estomac est vide, sont plus violents et les douleurs plus aiguës. On doit donc recommander aux malades de prendre des aliments et de surmonter le dégoût qu'ils leur inspirent.

Un excellent moyen, auquel ont recours les médecins de marine, est le suivant : dans les cas intenses, on tient le malade au lit, et on lui donne fréquemment du bouillon froid par cuillerées. Il semble qu'au bout d'un certain temps le calme se produit, que les mouvements sont moins fréquents ; puis, les aliments sont supportés, et l'état de malaise diminue notablement. J'avoue ne pas avoir une confiance absolue dans ce moyen, et rien ne prouve que le vertige n'aurait pas cédé sans ce moyen, et uniquement par l'accoutumance du malade dans le même laps de temps.

Je dois, enfin, parler d'un médicament auquel on attribue une vertu curative particulière : il s'agit du *chloral*. Dans les cas où ce médicament agit, il opère en procurant le sommeil, comme le chloroforme ou la morphine, chez certains sujets. On sait, en effet, que le chloral, introduit dans le tube digestif et absorbé, se transforme dans le sang en chloroforme et produit l'anesthésie, à la manière du chloroforme en inhalations. La dose est la même que celle qui est employée pour produire l'anesthésie : trois à quatre grammes pour l'adulte, un gramme à un gramme cinquante pour l'enfant. C'est généralement sous forme de sirop que le chloral est administré ; une cuillérée de sirop en contient ordinairement un gramme.

J'ai tenu à apprécier les effets de ce médicament dont on a fait beaucoup de bruit. J'en avais fait une provision au moment de mon départ. Je puis affirmer qu'il a une action réelle et je n'en connais aucun qui puisse rendre de pareils services.

Je ne crois pas qu'on doive l'employer comme moyen préventif dans un premier voyage, puisque certaines personnes sont réfractaires au vertige marin. D'autres ont un mal de mer si léger que chez elles le remède serait plus mauvais que le mal. Le chloral me paraît indiqué dans un cas unique, lorsqu'une personne est affectée d'un mal de mer fatigant, avec vomissements fréquents et douloureux. Dans ce cas, il faut ne pas hésiter à administrer en une seule fois la dose ci-dessus indiquée.

Le chloral agit insensiblement, et au bout d'une heure ou d'une heure et demie, bien plus rapidement chez l'enfant. Le malade s'endort et il jouit d'un calme relatif pendant quelques

heures, ou pendant une nuit entière. Il se réveille avec un peu de lourdeur de tête, mais cet inconvénient est largement compensé par le calme que le sommeil a procuré au malade. On peut renouveler une demi-dose si le mal de mer est persistant.

Il convient maintenant d'envisager le vertige marin à un autre point de vue, et il me paraît logique, étant admis que ce vertige est dû à l'ébranlement des centres nerveux, d'examiner s'il ne serait pas possible de supprimer les effets du roulis et du tangage. On se souvient de l'essai qui fut fait en 1879 sur la Manche, de deux grands bateaux fixés latéralement l'un à l'autre, pour diminuer les effets du vertige marin. Le succès fut des plus médiocres.

On a cherché à suspendre les lits du bateau comme on suspend les lampes ; mais ce moyen n'a pas donné les résultats qu'on en attendait.

J'ai cru aussi que c'était de ce côté qu'il fallait diriger les efforts, et qu'un mode de suspension bien compris des lits des cabines supprimerait le mal de mer. J'en ai fait construire un à Rio de Janeiro; le seul point d'appui était ce qu'on appelle en mécanique une noix ; selon mes prévisions, ce lit ne devait point se ressentir de l'oscillation que les vagues impriment au navire. L'aimable commandant Le Grou consentit à faire installer ce lit dans une cabine, et j'ai le regret de dire que mon essai n'a pas été plus heureux que les autres.

## *VINGT-TROISIÈME LETTRE.*

Pau, 29 avril 1888.

MON CHER AMI,

Laissons là les malades et passons aux distractions du voyage.

*Distractions du voyage.* — Le ciel et l'eau, l'eau et le ciel, c'est toujours la même chose. De loin en loin, on aperçoit un jet d'eau: c'est un cachalot ou une baleine qui passe au large.

*Poissons volants.* — Ce sont ensuite des poissons volants que

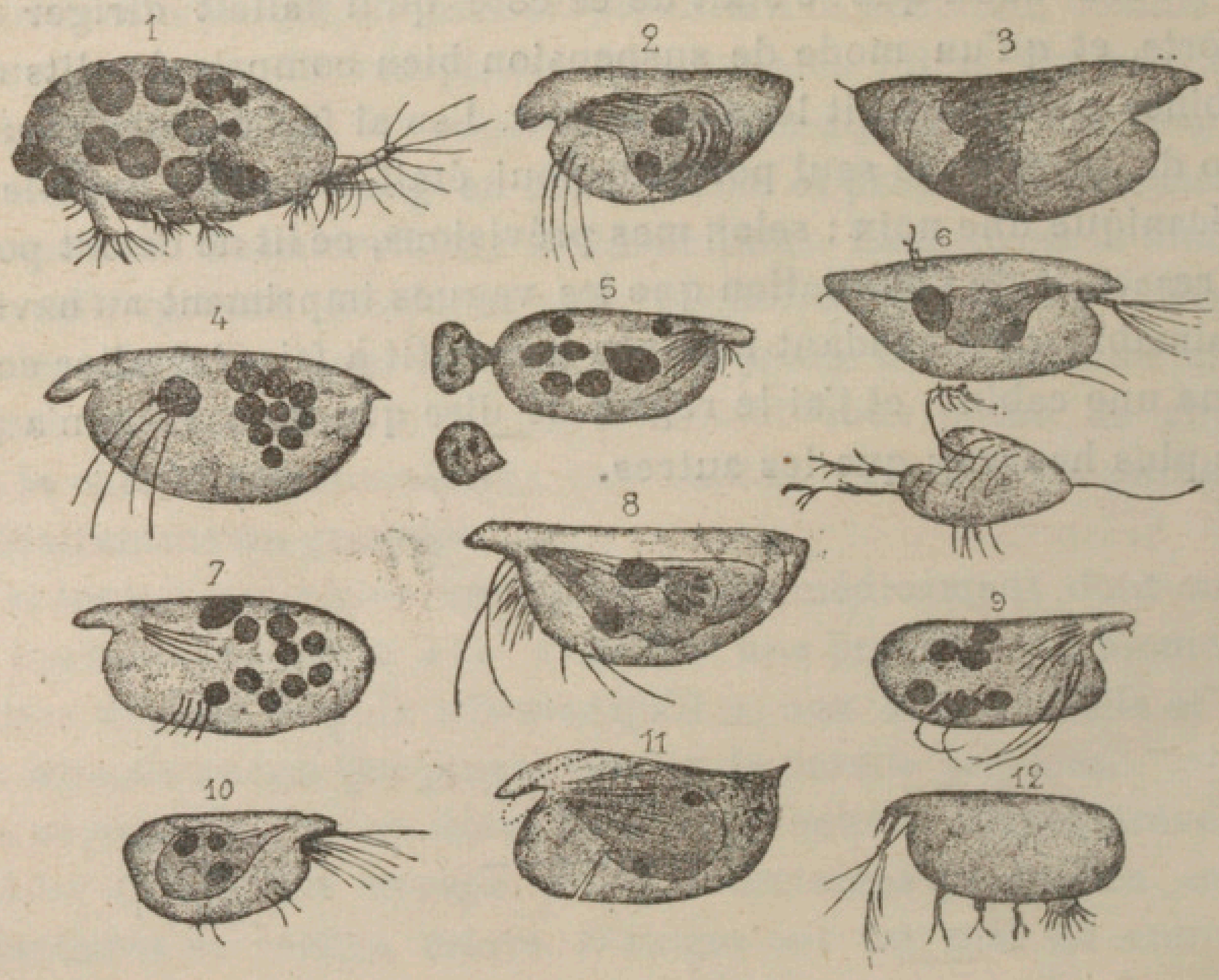


FIG. 2. — Divers dessins d'animaux phosphorescents, examinés à un grossisement de 100 à 150 diamètres dans l'Océan Atlantique près de la côte brésilienne.

l'on aperçoit pendant cinq à six jours dans les régions équatoriales. Ces animaux, vous le comprenez, ne sont pas accoutumés à rencontrer galopant sur la mer une énorme masse de cent vingt mètres de long et douze mètres de large, qui déplace un

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant.* J.-A. FORT.

volume d'eau pesant près de dix millions de kilogrammes. Ils s'effraient, sortent brusquement de l'eau et fuient devant eux, droits comme des flèches, en rasant l'eau et y replongeant à une distance qui dépasse rarement cent mètres. Quelques-uns par hasard volent plus haut, et il n'est pas très rare d'en voir tomber sur le pont du bateau. Leurs nageoires sont des ailes. Elles agitent l'air si rapidement qu'elles paraissent immobiles. Lorsque le temps est clair, les poissons volants paraissent gris. Par un temps sombre, on dirait des hirondelles rasant l'eau.

La nuit venue, si l'on a du goût pour l'astronomie, on peut se distraire avec les constellations et la fameuse *Croix du Sud*, la scie des marins, inconnue dans notre hémisphère. Quand on n'est pas astronome de profession, cela vous intéresse pendant cinq minutes, et vous ennuie profondément ensuite.

*Phosphorescence de la mer.* — Ce qui est bien plus intéressant, c'est la phosphorescence de la mer, qu'on observe plus sou-

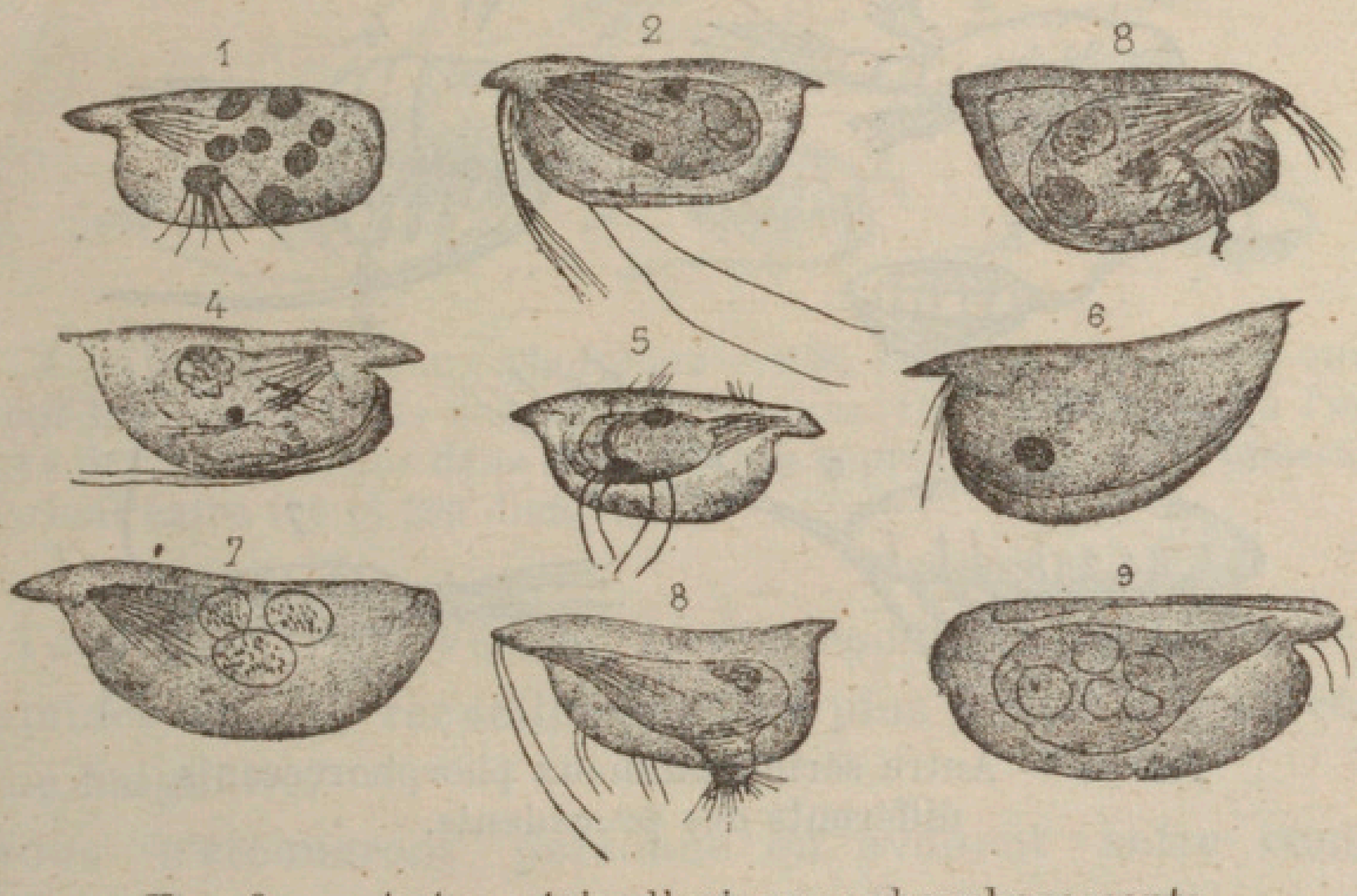


FIG. 3. — Autre série d'animaux phosphorescents.

vent dans les parages où la température est très élevée. Parfois, le soir, la mer représente une grande surface lumineuse phosphorescente; d'autres fois, la phosphorescence n'existe que dans les parties de l'eau où règne une grande agitation, comme au sommet écumant des vagues *white horse* des Anglais, en un mot lorsque la mer, agitée par le vent, devient *moutonneuse*.

On voit la phosphorescence principalement dans le sillage du bateau; elle est due aux battements de l'eau par les

ailes de l'hélice. Si on regarde attentivement le sillage phosphorescent, on y aperçoit comme des myriades d'étincelles, et, de distance en distance, de vrais globes de feu de la grosseur du poing ou de la tête.

Les étincelles sont de petits animaux phosphorescents, les globes de feu sont de gros mollusques, comme des méduses, etc.

Remarque importante: on ne distingue les animaux phosphorescents que dans l'obscurité complète.

Si, lorsque la mer est phosphorescente, on tourne le robinet du bain, l'eau de mer qui tombe dans la baignoire est remplie de petits objets lumineux qui cessent d'être brillants dès que l'agitation de l'eau cesse. On pense, malgré soi, aux vers luisants de

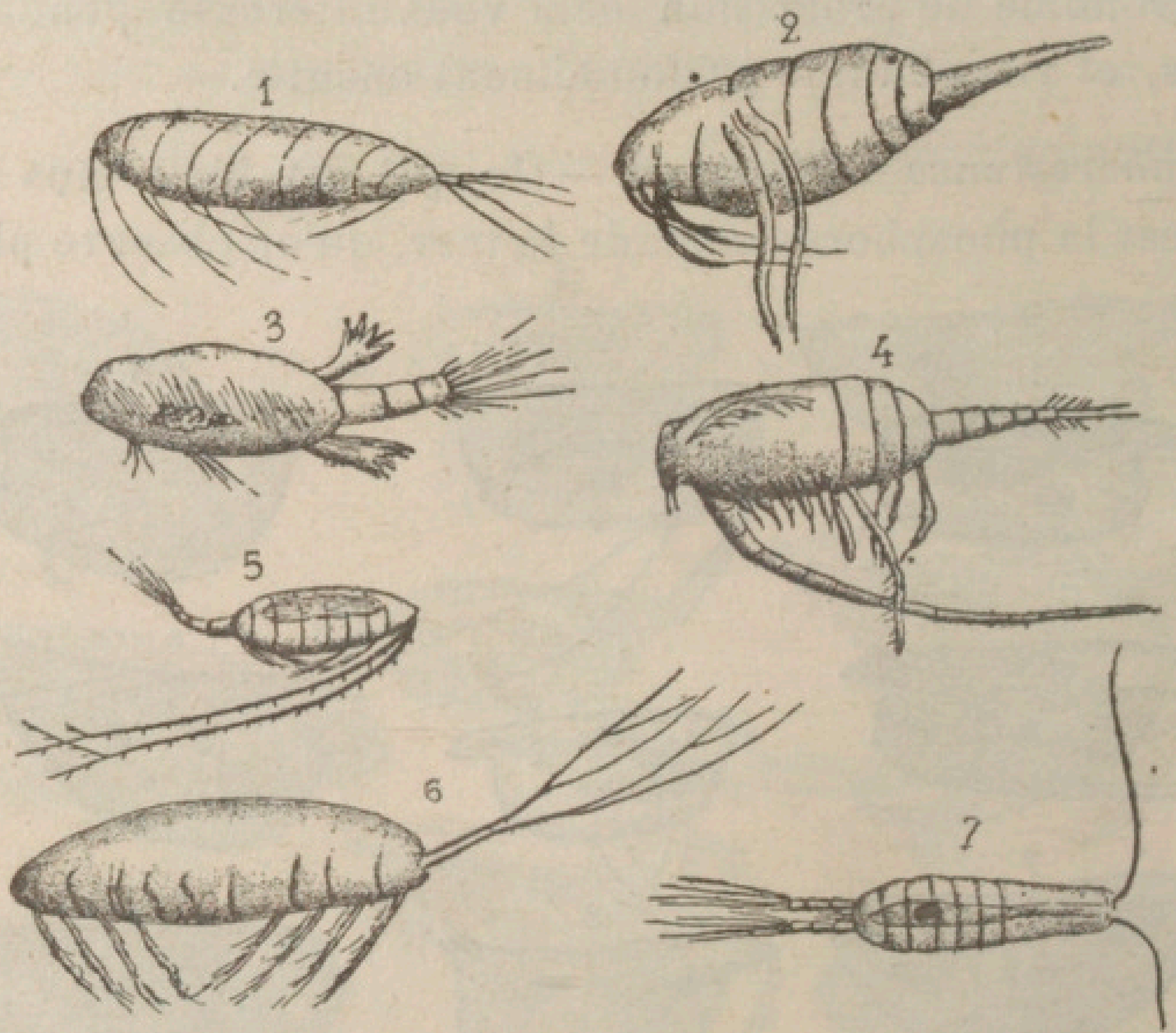


Fig. 4. — Autre série d'animaux phosphorescents différents des précédents.

nos campagnes, à ces lucioles si brillantes par les belles soirées d'été.

Plusieurs auteurs ont publié des travaux très intéressants sur les animaux phosphorescents. N'écrivant pas ici une œuvre scientifique, mais simplement un récit de voyage, je n'analyserai pas ces travaux, et je me contenterai d'exposer le résumé des constatations que j'ai faites personnellement pendant ma traversée sur l'Atlantique.

Avec l'aide du docteur Poncy, nous avons examiné à la

loupe et au microscope d'innombrables petits animaux phosphorescents dont nous reproduisons ici quelques spécimens.

Nos observations ont eu lieu en mai 1880, le long de la côte Est de l'Amérique du Sud, entre Rio-de-Janeiro et Montevideo, et spécialement dans le golfe de Santa Catarina, par une température moyenne de 25°. Nous nous sommes servis de l'objectif 1 et

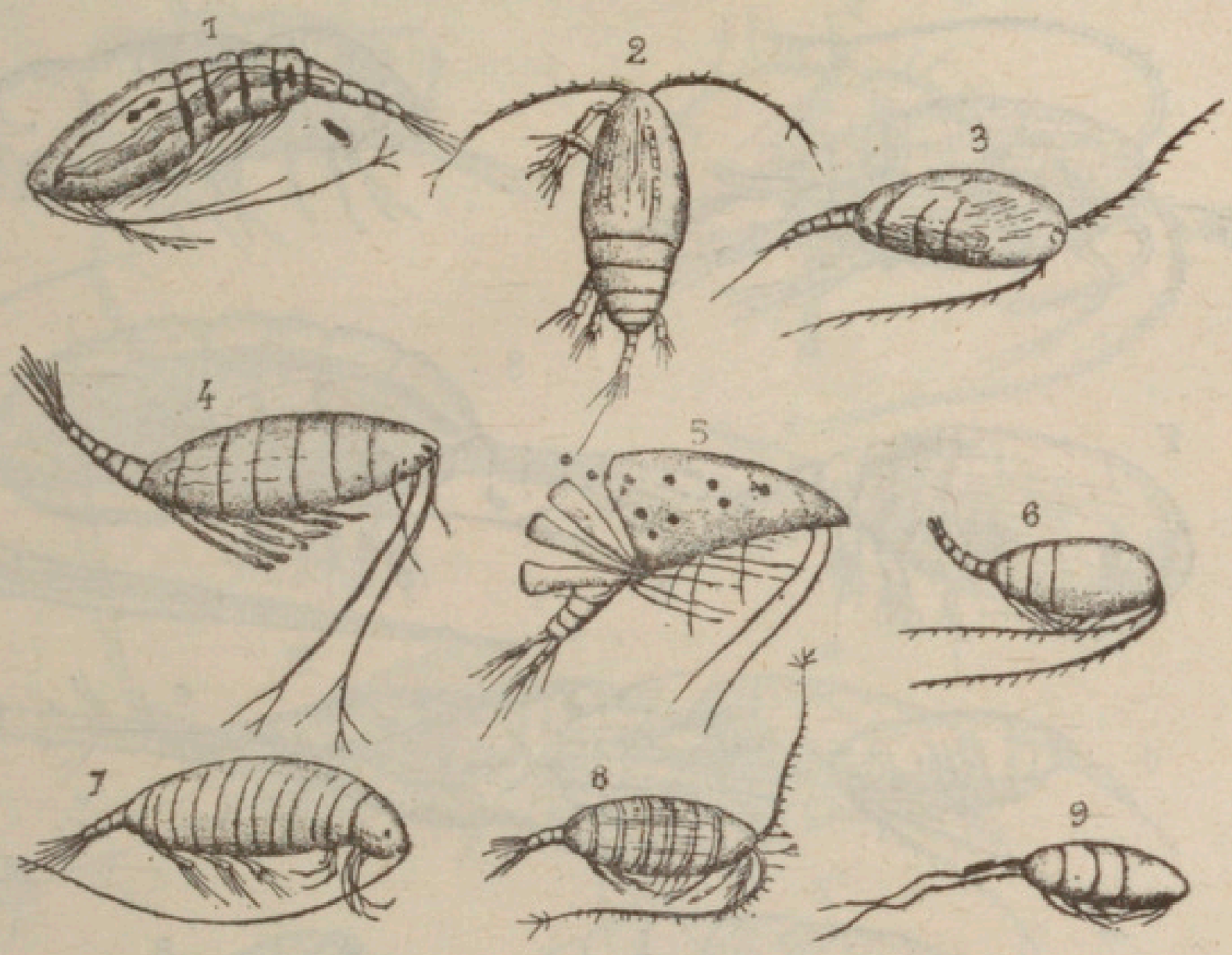


FIG. 5. — Divers animaux phosphorescents, copépodes, etc. Ces animaux sont très petits, mais non microscopiques. On les distingue à l'œil nu. Les dessins contenus dans ces planches représentent des grossissements variant entre 100 et 200 diamètres.

de l'oculaire 2 de Vérich. Les corpuscules phosphorescents examinés ont été recueillis avec le plus grand soin au robinet d'une baignoire.

Nous n'étonnerons personne en avouant notre complète incompétence pour la partie de zoologie dont il est question ici. Après avoir dessiné ces animaux sous le microscope tels que nous les avons vus, nous avons soumis les dessins à l'examen de savants compétents tels que M. Joannès Chatin, professeur suppléant à la Faculté des sciences de Paris, et M. L. Joubin, maître de conférences de zoologie à la Faculté des sciences de Rennes.

Il paraît que ces dessins n'ont pas toute la précision désirable. C'est pour cela que nous n'avons obtenu de M. le docteur Joubin que des déterminations extrêmement vagues. Quoi qu'il en soit,

ces figures n'en sont pas moins curieuses, et il est intéressant de voir combien sont variés les animaux phosphorescents qui peuplent la mer. Parmi les corpuscules représentés, on verra que la plupart appartiennent à des crustacés de très petit volume.

Ces corpuscules, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la fi-

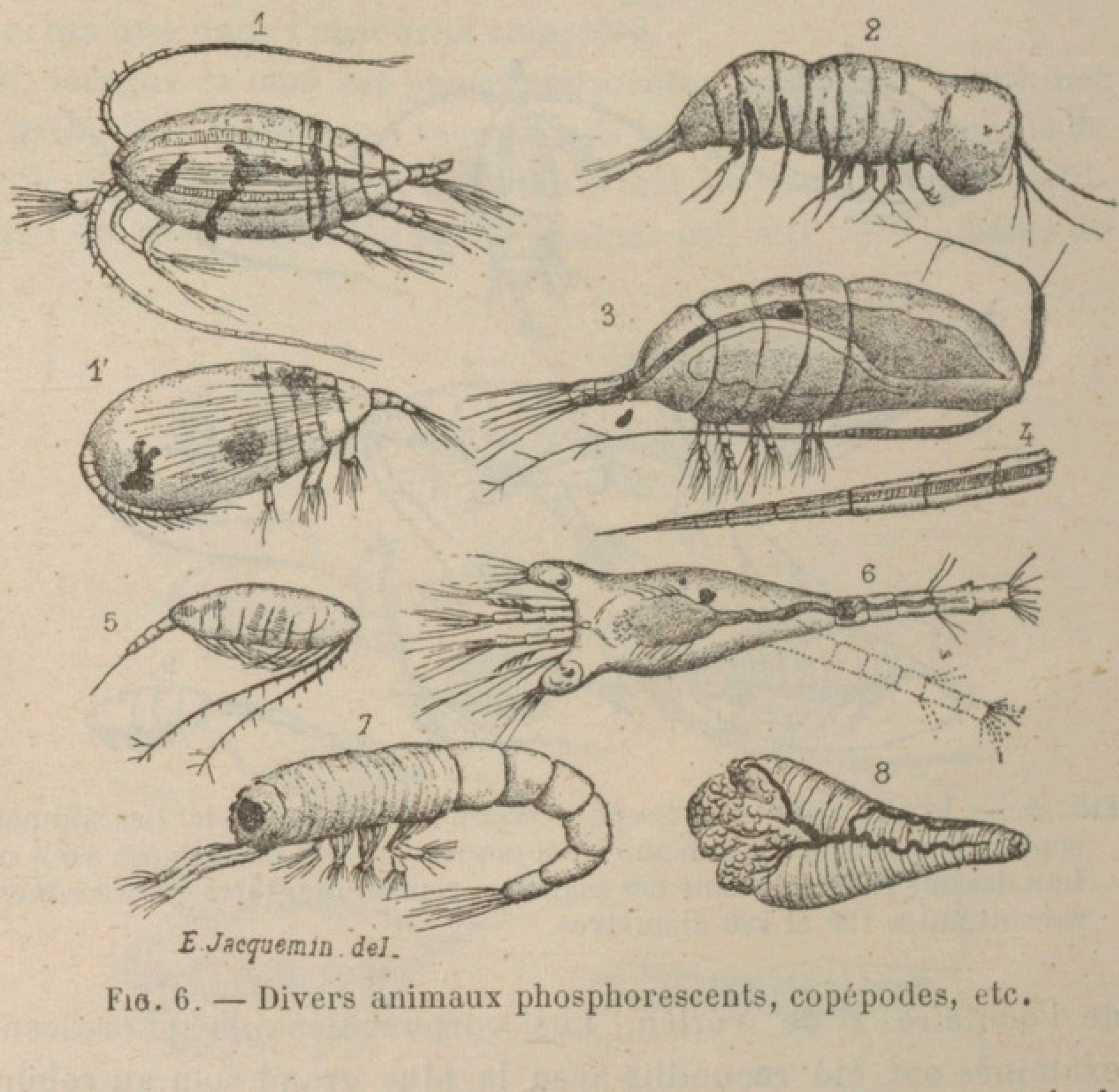


Fig. 6. — Divers animaux phosphorescents, copépodes, etc.

gure 8, ne sont pas tous animés. Nous y avons rencontré des *diatomées* en certaine quantité, et d'autres petits corps ressemblant à des grains de pollen.

Nous avons trouvé un grand nombre d'*amibes* et de *noctiluques*, nous le supposons du moins. Nous laissons à de plus expérimentés le soin d'examiner la figure 8 et de corriger nos observations, s'il y a lieu.

Parmi les animaux phosphorescents que nous avons examinés, il s'est trouvé de nombreux *copépodes*, comme on peut le voir dans les figures 6, 2 et 7, et 7, 5, et nous signalons spécialement l'animal représenté en 6; c'est une sorte de copépode indéterminable, remarquable par des mouvements de renverse-

ment du corps en arrière. Il en est de même du copépode représenté en 7, fig. 6, ayant la forme d'une crevette microscopique.

Nous avons également rencontré sous le champ du microscope des *branchiopodes*, et notamment une espèce voisine du genre *Estheria*.

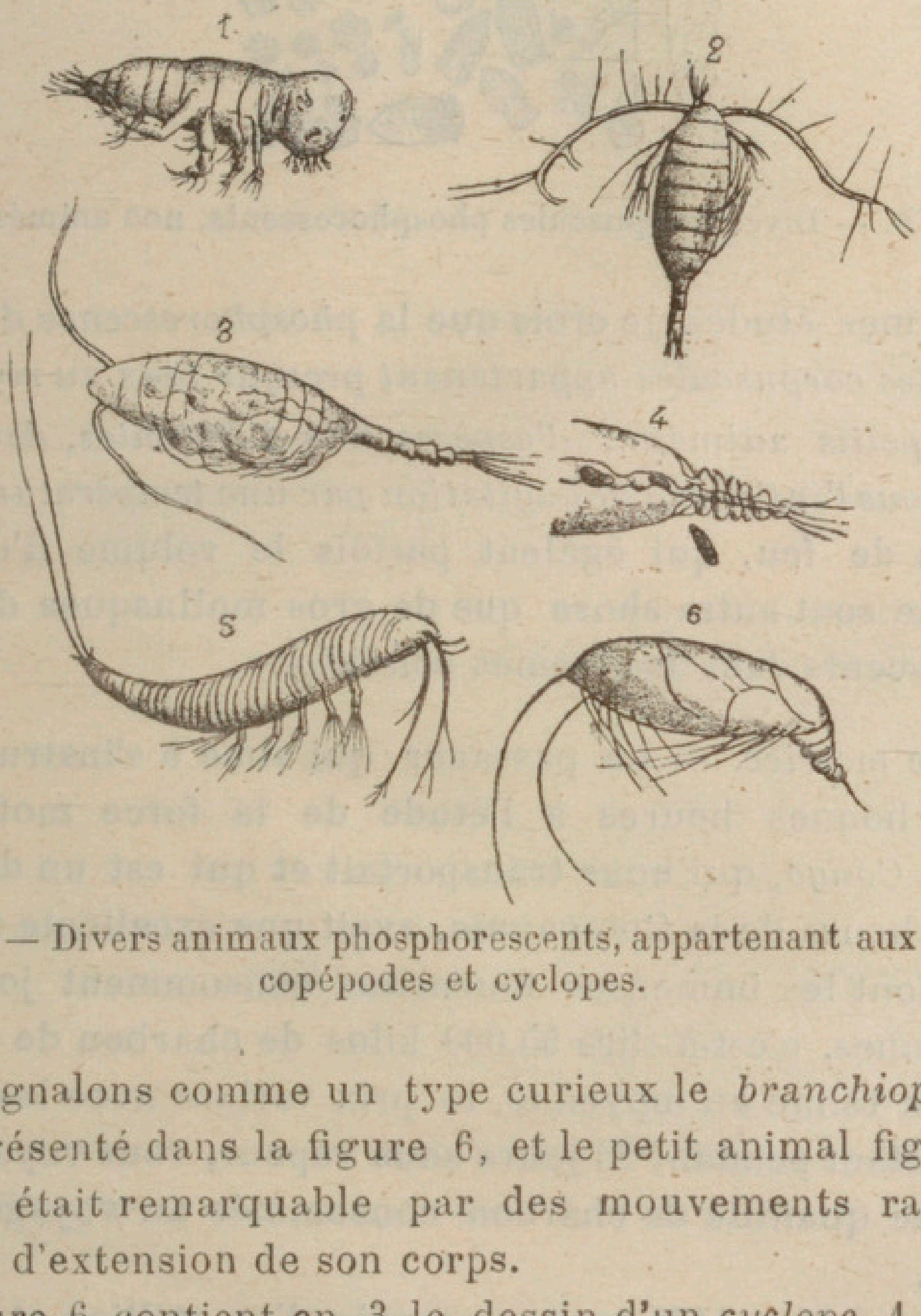


FIG. 7. — Divers animaux phosphorescents, appartenant aux genres copépodes et cyclopes.

Nous signalons comme un type curieux le *branchiopode claddière* représenté dans la figure 6, et le petit animal figuré en 1, fig. 5; il était remarquable par des mouvements rapides de flexion et d'extension de son corps.

La figure 6 contient en 3 le dessin d'un *cyclope*. 1 (figure 5) représente un copépode voisin des cyclopes. Il était facile de distinguer l'intestin de cet animal, dans lequel nous avons pu suivre les mouvements des matières intestinales jusqu'à leur expulsion par l'anus.

Dans les figures 2 et 3, on rencontre des *crustacés* infiniment petits. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est de constater que la phosphorescence n'appartient pas seulement à la substance même de l'animal. Nous avons déjà dit, en effet, que des corpuscules, appartenant au règne végétal, nous étaient apparus avec le caractère phosphorescent. Parmi ces corpuscules, nous avons

trouvé quelques coquilles isolées d'*atlante*, ou peut-être de *gastéropode*.

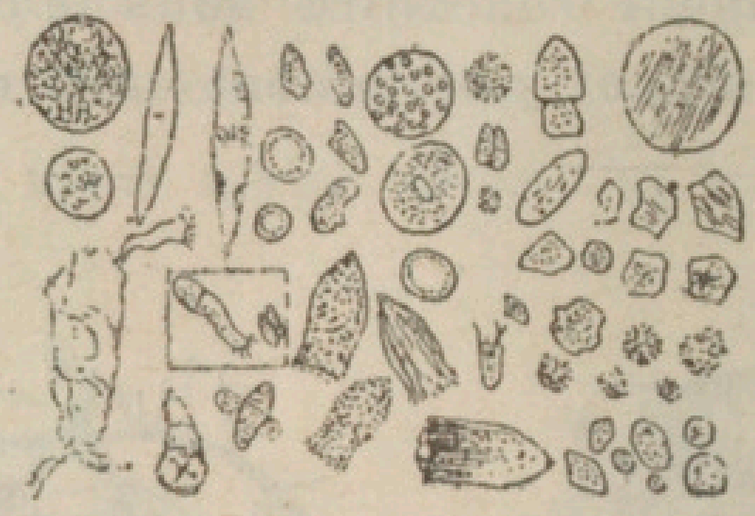

Fig. 8. — Divers corpuscules phosphorescents, non animés.

D'après mes études, je crois que la *phosphorescence de la mer est due à des corpuscules appartenant presque tous au règne animal. Ces petits animaux, d'espèces très différentes, deviennent lumineux sous l'influence de l'agitation par une température élevée.* Les globes de feu, qui égalent parfois le volume d'une tête d'adulte, ne sont autre chose que de gros mollusques devenant phosphorescents dans les mêmes conditions.

*La force motrice.* — Le passager qui aime à s'instruire peut passer de bonnes heures à l'étude de la force motrice du bateau. Le *Congo*, qui nous transportait et qui est un des meilleurs marcheurs de la Compagnie, avait une excellente machine à vapeur dont les immenses fourneaux consomment journellement 55 tonnes, c'est-à-dire 55,000 kilos de charbon de terre. A 40 francs la tonne en moyenne, le prix variant avec les pays et le bateau étant pendant 26 jours sous vapeur, vous voyez quelle est l'énorme quantité de charbon consommée au voyage d'aller seulement.

55 tonnes × 26 = 1430 tonnes ou près d'un million et demi de kilogrammes.

Plus on brûle de charbon, plus on chauffe. La vapeur augmentant sa pression, l'hélice augmente sa vitesse. Par conséquent, la vitesse du navire est augmentée. Il y a quelques années, le bateau à vapeur *Nord-America* fit en treize jours la traversée de Gênes à Montevideo. Mais ce voyage coûta cent mille francs de charbon. Avec ce système les compagnies se ruinent.

Les frais de charbon ne sont pas les seuls qu'aient à supporter les compagnies de navigation. On croit que celle des Messageries Maritimes aurait peine à se soutenir sans la subvention

que le gouvernement français a votée récemment pour le service postal.

*Les battements de cœur du bateau.* — L'hélice du *Congo* tournait soixante-dix fois par minute, et chaque tour d'hélice produisait une secousse intermittente, comme un battement de cœur, qui se communique à toutes les parties du navire J'ai fait une remarque curieuse à propos de ces secousses. Je connaissais à bord une dame très souffrante qui s'était embarquée avec des palpitations violentes de cœur. Comme les secousses de l'hélice étaient de 70 minutes, isochrones par conséquent avec les battements de son cœur, comme son corps recevait également 70 secousses, elle ne sut plus distinguer la part qui revenait à son hypertrophie et celle qui revenait à l'hélice, de sorte qu'elle finit par croire que ses palpitations de cœur avaient cessé. Mais elle s'aperçut de son illusion en débarquant.

Je ne connais rien de plus désagréable et de plus abrutissant il faut le dire, que ces secousses du bateau par l'hélice. Elles produisent chez quelques personnes, chez moi en particulier, un certain état congestif permanent de la tête qui fait qu'on ne se trouve jamais dans un état complètement normal. Les personnes qui conservent un peu de malaise pendant toute la traversée, et qui ressentent cette congestion permanente, ne peuvent se livrer à aucun travail sérieux de lecture ou d'écriture ; elles souffrent autant au moral qu'au physique.

*Les temps d'arrêt.* — C'est une distraction pour le passager que l'arrivée à un port. Tous les malaises cessent dès que le bateau entre dans une eau plus calme. Souvent il est permis de descendre à terre, et je vous assure qu'on se hâte de profiter de la permission.

Le troisième jour de la traversée, nous étions en vue de Lisbonne, après avoir parcouru 740 milles.

*Lisbonne.* — Vue du bateau, *Lisbonne* est une ville tout à fait charmante. Quand on pénètre dans la ville, on éprouve un peu de désillusion ; mais si l'on a, comme moi, le plaisir de connaître quelques Portugais appartenant à la haute société, c'est toute autre chose, le Portugais étant très hospitalier et de fort bonne compagnie. Je ne crois pas qu'il soit possible d'être mieux

accueilli qu'on ne l'est à Lisbonne par un gentilhomme portugais ou une famille portugaise.

J'ai eu l'honneur d'y être reçu par la gracieuse comtesse de Penalva d'Alva et le plaisir d'y faire la connaissance d'un des confrères les plus distingués de Lisbonne, le Dr Antonio Maria Barboza, médecin du Roi.

Au départ de Lisbonne, la physionomie du bateau est légèrement transformée. Vous savez que le Portugais s'expatrie volontiers pour aller chercher fortune au Brésil, naguère le seul pays monarchique de l'Amérique du Sud, le seul où l'on parle la langue portugaise. Aussi chaque bateau prend-il à Lisbonne un grand nombre de Portugais à destination de Rio-de-Janeiro.

Si le Portugais distingué, homme du monde, est plein de tact et des mieux élevés, si la Portugaise est jolie, aimable, élégante et spirituelle, j'ai le regret de dire que les gens ordinaires, le peuple, le petit commerce, sont les moins propres de tous les peuples.

Dès que le Portugais vulgaire a envahi le bateau, c'est comme un changement à vue. On le reconnaît partout à sa mauvaise éducation. Il mange, les coudes sur la table, il met ses mains dans les plats, et il pousse parfois la familiarité jusqu'à mettre les doigts dans l'assiette de son voisin et même jusqu'à boire dans son verre.

Il semble croire que la partie supérieure du tube digestif sert autant à la sortie des gaz qu'à l'ingestion des aliments; il se déchausse sous la table et, pour ce motif, il est toujours le dernier à sortir de la salle à manger. Hors de la salle à manger, il se met à son aise, il est en pantoufles et il serait toujours en manches de chemise sans la vigilance du commissaire. Il mange et il fume salement, et on trouve de ses traces partout où il a passé.

Après avoir séjourné une demi-journée ou une journée à Lisbonne, on lève l'ancre ; c'est le quatrième jour de la traversée. On navigue ensuite le long de la côte ouest de l'Afrique, et l'on arrive cinq jours après au port de Dakar, où l'on stoppe pendant une demi-journée seulement. De Lisbonne à Dakar, on compte 1543 milles.

*Dakar*. — Dakar, habité autrefois par une poignée de nègres, a acquis un peu d'importance depuis que nos compatriotes y ont

construit quelques jolies habitations. Le port, le chemin de fer, le gouvernement y ont attiré des Français de distinction.

Gorée, qui se trouve en face, est une petite île, dont on peut faire le tour en fumant une cigarette ; elle est entourée de requins et pleine de microbes. Je ne peux m'empêcher de songer à ces pauvres martyrs, médecins de la marine et religieuses, qui y trouvèrent une mort glorieuse, il y a quelques années, dans une terrible épidémie de fièvre jaune. Si mes souvenirs sont exacts, il y mourut 23 médecins sur 24 qui y furent envoyés successivement.

Je crois, mon cher ami, que le Sénégal coûte cher à la France. On est pris de pitié quand on voit nos jeunes soldats débarquer joyeusement à Dakar avec cette figure blanche et rose, spéciale à la jeunesse pleine de santé. Oui, on est pris de pitié, parce qu'on sait que les Européens supportent rarement pendant plus de deux ans le climat meurtrier du Sénégal. Ceux qui résistent plus longtemps sont rares, je vous assure. Deux ans après, ceux qui ne sont pas morts sont rapatriés par les bateaux de la même Compagnie. Ils font peine à voir, ces soldats et ces employés, maigres, jaunes, hâves, épuisés par les fièvres et par la diarrhée. Il n'est pas rare qu'il en meure quelques-uns pendant la traversée.

De jeunes indigènes vauriens, noirs, sales et paresseux, accourent vers le bateau, dans de petites yoles, mendier des pièces de monnaie qu'ils vont chercher au fond de la mer en plongeant. Ils n'ont pour tout vêtement qu'un petit linge en guise de feuille de vigne, et une amulette suspendue au cou par une ficelle.

De Dakar, on traverse obliquement l'Atlantique et l'on se dirige vers Rio-de-Janeiro. Ce trajet est de onze jours. La Compagnie des Messageries Maritimes est si attentive au bien-être des passagers, elle a si bien organisé sa chambre de provisions et sa glacière, que la table, à la fin de ce trajet, est aussi bien servie que le premier jour.

L'organisation des bateaux est admirable ; il y a à bord tout ce qui est nécessaire dans un établissement confortable : boucher, cuisinier, boulanger, pâtissier, menuisier, charpentier, forgeron, etc., etc.

De Dakar à l'Équateur, nous avons parcouru 1034 milles. De l'Équateur à Rio-de-Janeiro il y a plus de 1700 milles.

La chaleur est accablante à l'Équateur. Il y pleut sans cesse, et les orages y sont d'une grande fréquence.

Onze jours après avoir quitté Dakar, on entre dans la baie de Rio-de-Janeiro.

*Rio-de-Janeiro.* — Rio-de-Janeiro est bâtie sur les bords d'une immense baie dans laquelle on pénètre par une toute petite entrée, entre deux forteresses. On assure que cette baie renferme plus de trois cents îles, dont l'une, l'île du Gouverneur, a sept lieues de tour. On dit que les trois plus jolies rades sont celles de Constantinople, de Naples et de Rio-de-Janeiro. Je ne connais pas la première ; mais j'avoue que je préfère à la rade de Rio celle de Naples, où l'on voit de charmants villages fort pittoresques.

On met un peu plus de trois jours pour se rendre de Rio-de-Janeiro à Montevideo, et vingt-quatre heures de plus pour arriver à Buenos-Ayres. Comme on reste un ou deux jours dans la baie de Rio et vingt-quatre heures dans le port de Montevideo, on voit que nous arrivons à notre chiffre de 26 jours pour la traversée de Bordeaux à Buenos-Ayres.

Les bateaux qui partent de Bordeaux le 20 de chaque mois, s'arrêtent, en outre, dans les ports de Pernambuco et de Bahia ; ceux qui partent le 5 vont directement de Dakar à Rio-de-Janeiro.

Depuis que ces lignes sont écrites, les bateaux des Messageries ont plus de vitesse, et ils font le voyage de Bordeaux à la Plata en 21 jours.

*Ile de Fernando Noronha.* — Si, au lieu de prendre les bateaux des Messageries Maritimes, on s'embarque à Bordeaux à bord d'un des bateaux de la Compagnie anglaise *Pacific Steam Navigation Company*, on touche à Saint-Vincent (îles du Cap Vert) pour y faire du charbon.

A quatre degrés environ au-dessous de l'Équateur, on aperçoit sur la droite une île remarquable par un pic en forme de colonne, de 330 mètres de hauteur, qui s'élève hardiment du milieu des flots. C'est l'île de Fernando Noronha, du nom du navigateur qui la découvrit. Une île plantée au milieu de l'océan, près de l'Equateur, est un phénomène tellement rare qu'il est l'unique en son genre. Deux cent milles marins la séparent de la partie la plus rapprochée de la côte brésilienne (environ quatre-vingt-dix

mille lieues communes de terre); cette île, qui appartient au Brésil, est un dépôt de condamnés. Les Brésiliens déportent leurs criminels à Fernando Noronha, comme nous les transportons en Nouvelle-Calédonie.

Voir en pleine mer un rocher ayant la hauteur et l'aspect de la tour Eiffel, n'est-ce point un rêve?

L'île de Fernando Noronha est toute petite et peut passer inaperçue pour un navigateur peu expérimenté. Les mauvaises langues racontent que le gouvernement brésilien envoya un jour un officier de marine avec un bateau chargé de prisonniers et de vivres. Après avoir longtemps cherché l'île, qu'il ne trouva pas, il retourna au Brésil en annonçant que l'île n'existait plus et qu'elle avait été engloutie. Cette histoire est probablement le produit de l'imagination de quelque marin jaloux, appartenant à une nation voisine.

Les ordres les plus sévères sont donnés aux gardiens de l'île relativement aux visiteurs, qui sont, du reste, fort rares. Nul ne peut y aborder. Lorsque le *Challenger,* capitaine G. Nares, fut envoyé pour pratiquer des sondages dans l'Océan, des officiers abordèrent à l'île. On leur permit de la visiter ; mais, quelques instants après, le gouverneur, ayant été averti, envoya l'ordre de les faire immédiatement partir.

*Buenos-Ayres*. — Le 31 mai, nous avons débarqué à Buenos-Ayres.

La ville de Buenos-Ayres, capitale de la République Argentine et port de mer, est située sur la rive droite du Rio de la Plata, près de son embouchure.

Qu'on se figure un immense quadrilatère plat, divisé en petits carrés rectangulaires et exactement égaux, par des lignes se coupant à angle droit et allant, les unes du nord au sud, les autres de l'est à l'ouest : on a ainsi l'image de Buenos-Ayres. En effet, une cinquantaine de rues rectilignes et débouchant sur le port se dirigent parallèlement jusqu'à l'autre extrémité de la ville. Ces rues sont coupées perpendiculairement par une cinquantaine d'autres rues, de sorte que la ville est divisée en carrés (cuadras) ayant chacun 150 vares de côté (la vare équivaut à 83 centimètres). Cette division en carrés parfaitement semblables, *en damier*, donne à la ville une monotonie qui contribue à augmenter l'absence presque complète de monuments.

Tout dans cette ville, comme dans la plupart des villes de l'Amérique du Sud, sciences, lettres, arts, tout est sacrifié au commerce.

Le séjour de Buenos-Ayres ne manque pas d'agrément. Buenos-Ayres, comme Paris, a son bois de Boulogne, Palermo, où les belles Argentines se montrent avant dîner. Il y a une société charmante, des réceptions, des dîners.

Buenos-Ayres est en progrès rapide ; on y comptait 200,000 habitants, il y a quelques années ; il y en a 500,000 aujourd'hui. C'est la ville la plus européenne de l'Amérique du Sud.

Le climat y est excellent. Depuis dix-huit ans, on n'y a vu aucune épidémie, si ce n'est une très légère invasion de choléra en 1886. Il y fait moins froid qu'en France en hiver, de juin à septembre, et un peu plus chaud en été, de décembre à mars.

Il y a des tramways dans presque toutes les rues. Celles-ci sont assez étroites, de sorte que les tramways opèrent leur retour par les rues parallèles les plus voisines. Les voitures y sont si nombreuses qu'elles ne peuvent aller que dans une seule direction. De cette manière, il leur est facile de suivre les rails des lignes de tramways.

C'est une manière assez commode de circuler dans les rues de Buenos-Ayres, les fabricants de voitures donnant justement à leurs roues un écartement égal à celui des rails. Lorsqu'on passe par hasard dans une rue dépourvue de tramways, on est atrocement secoué, le pavage de cette ville laissant beaucoup à désirer.

Le territoire de la République Argentine est de 515,700 milles carrés ; il contient 3 habitants par mille carré. — Le Brésil possède 3 habitants par mille carré, le Pérou 6, le Chili 7, la France 176 ; l'Angleterre et la Belgique 440. (Rapport de M. Ford, 1867.)

Les quatorze provinces composant la République Argentine sont : la province de Buenos-Ayres, chef-lieu Buenos-Ayres ; celle de Cordova, chef-lieu Cordova ; de Santa-Fé, chef-lieu Santa-Fé ; de San-Luis, chef-lieu San-Luis ; de Mendoza, chef-lieu Mendoza ; de San-Juan, chef-lieu San-Juan ; de la Rioja, chef-lieu Rioja ; de Catamarca, chef-lieu Catamarca ; de Tucuman, chef-lieu Tucuman ; de Salta, chef-lieu Salta ; de Jujuy, chef-lieu Jujuy ; de Corrientes, chef-lieu Corrientes ; de Santiago de l'Estero, chef-lieu Santiago ; d'Entre-Rios, chef-lieu Parana.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant.* J.-A. FORT.

*Facultés de médecine.* — Il y a deux Facultés de médecine dans la République, celle de Buenos-Ayres et celle de Cordova.

Il ne m'a pas été possible de séjourner pendant plus de trois semaines à Buenos-Ayres. J'y suis arrivé en pleine guerre civile, et on bombardait déjà la ville lorsque j'en suis sorti. J'ai pu partir sur une chaloupe, malgré l'ordre des assiégeants de ne laisser sortir personne. J'ai échappé comme par miracle à la grêle de projectiles qu'ils ont lancés, et j'ai pu gagner la canonnière française *La Tactique.*

Le corps médical était tout entier à la politique et à l'organisation des ambulances. J'ai visité cependant plusieurs fois la Faculté de médecine et les hôpitaux ; j'ai pu même y faire une leçon d'anatomie, sur la prière du Dr Gonzalez Catan, professeur d'anatomie.

L'état des sciences médicales se ressent un peu du milieu commercial où se trouvent les professeurs. On sait que le gain est la principale préoccupation des hommes de ce pays. Aussi se livre-t-on peu à l'étude. L'enseignement souffre, naturellement, de cet état de choses, non seulement à Buenos-Ayres, mais dans toutes les grandes villes de l'Amérique du Sud.

Du reste, je n'ai eu qu'à me louer de mes rapports avec un certain nombre de confrères, les docteurs Herrera, Gonzalez Catan, Pirovano, Novaro, Murphy, Juan Gil, Norberto Maglioni, Tamini, Roberts, Quinche, etc., etc. J'eus l'occasion de pratiquer une opération importante suivie de succès à l'hôpital français, la résection d'une grande partie du fémur, avec l'aide des docteurs Quinche et Poncy ; l'observation fut publiée par la *Gazette des Hôpitaux*, le 22 janvier 1881.

## *VINGT-QUATRIÈME LETTRE.*

Biarritz, 30 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Je vous prie, pour l'intelligence de ce qui doit suivre, de bien distinguer. Je ne vous parle ici que de mon premier voyage, d'un voyage qui ne dura que quelques mois, et je ne fais nullement allusion aux faits étranges, inouïs, qui se produisirent à mon second voyage.

*Montevideo.* — Si vous allez un jour dans ces pays lointains, vous serez étonné de voir une Faculté de médecine dans une République qui ne possède pas plus de 430,000 habitants, dont 100,000 environ habitent la capitale. Il s'agit de l'Uruguay, ou République orientale, capitale Montevideo.

Montevideo est située en face de Buenos-Ayres, sur la rive gauche du Rio de la Plata, à l'embouchure de ce fleuve. Mais ce fleuve est tellement large que les deux villes sont séparées par une distance de plus de 40 lieues.

La Faculté de médecine de Montevideo fut fondée en 1877. Les élèves y sont moins nombreux que les professeurs. On y manque de moyens d'instruction, et le niveau des études est très inférieur.

J'arrivai le 19 juin à Montevideo, où je fus reçu avec les témoignages de la plus grande sympathie par la plupart des professeurs de la Faculté et par le président de la République, le Dr Vidal.

*Ma conférence.* — Je visitai la Faculté, et il ne me fallut pas beaucoup de temps pour me rendre compte de l'enseignement insuffisant qu'on y donnait. A la prière des professeurs, je fis une conférence dans l'une des salles de la Faculté, prenant pour sujet : *les circonvolutions cérébrales et les localisations.*

*Le banquet.* — Le lendemain, les professeurs de l'Ecole, avec les principaux médecins de la ville, m'offrirent un banquet, qui fut organisé par un de mes anciens élèves, le Dr Visca.

Mon compagnon de voyage, le Dr Poncy, était de toutes les fêtes. Je fus gâté ; on but à ma santé, à celle de l'enseignement libre, de la République, etc.

Le Président de la République, qui avait assisté à ma conférence, mit une voiture à ma disposition et me fit plusieurs présents.

Pendant la semaine que je passai à Montevideo, les médecins me comblèrent des attentions les plus délicates.

*Maximo Santos.* — Le Président de la République orientale, le Dr Vidal, me présenta ses ministres, parmi lesquels se trouvait Maximo Santos, ministre de la guerre, qui succéda plus tard au Dr Vidal.

On me fit tout visiter, on ne me fit grâce de rien. Le ministre Santos m'accompagna dans toutes les casernes, que je trouvai fort bien tenues, et il me fit faire connaissance avec les tigres qu'il entretenait dans la caserne du cinquième bataillon de chasseurs, caserne remarquable par les crimes qui s'y sont commis et qu'il y a commis lui-même.

Cet homme cruel, ce n'est un mystère pour personne, a fait emprisonner dans les cachots de cette caserne plusieurs de ses ennemis personnels. Il paraît que l'un de ses raffinements, en fait de cruauté, consistait à faire nourrir certains prisonniers avec des sardines salées et à leur montrer, à travers la grille du cachot, de l'eau qu'on leur refusait. Plusieurs prisonniers ont disparu pour ne plus reparaître ; on parlait de noyades dans des sacs de cuir contenant des morceaux de plomb. Le Dr Angel Flora Costa a eu à subir dans ces cachots des outrages abominables.

*Asado con cuero.* — On régale généralement l'étranger à Montevideo avec un plat favori des Orientaux, l'*Asado con cuero.* C'est un rôti de bœuf, qu'on prépare en plein air, au moyen d'une broche plantée dans la terre et maintenant une immense pièce de bœuf, avec son cuir, au-devant d'un feu ardent. Chacun en prend ensuite sur un morceau de pain et le mange sans fourchette, à la manière des *gauchos* (dernière classe des gens de campagne), avec un coutelas spécial que chaque Oriental porte à la ceinture ou accroche à l'emmanchure de son gilet, pour s'en servir au besoin.

Le Président de la République m'offrit ce déjeuner champêtre, en compagnie des membres du gouvernement et du Dr Visca.

*Un saladero.* — Nous fîmes d'autres promenades, parmi lesquelles je citerai la plus intéressante, celle du saladero Cibils, riche propriétaire de Montevideo. M. Cibils, étant averti, fit préparer un déjeuner splendide dans les bâtiments de son saladero. Le voyage eut lieu dans un bateau à vapeur pavoisé. Après déjeuner, nous montâmes à cheval, le Président de la République en tête, pour aller visiter les travaux de l'établissement ; c'est une curiosité du pays.

Quelle curiosité, en effet, de voir comme on transforme, comme on fait disparaître un bœuf dans ces sortes d'abattoir ! Il est à remarquer que plusieurs centaines de bœufs sont égorgés journellement dans chaque saladero. Il y en a où l'on tue plusieurs centaines de mille bœufs par an.

Vous savez sans doute que le grand territoire de la Plata, qui comprend la République Argentine et celle de l'Uruguay, renferme une étendue immense de pâturages. C'est par millions qu'il faut compter les animaux à cornes qui paissent paisiblement dans les immenses prairies de l'Amérique du Sud !

Lorsque les animaux paraissent à point, des hommes à cheval, des *peons*, chassent les bœufs devant eux et les conduisent dans une enceinte spéciale appelée *corral*, où on les compte. Ils partent ensuite en énormes troupeaux sous la conduite d'hommes à cheval, ou *troperos*, qui les amènent dans un lieu de vente publique, *tablada*, ou au saladero même, lorsque le marché a été conclu à l'avance.

Les bœufs viennent quelquefois de fort loin, et souvent ils marchent pendant quinze jours et plus. Lorsque le trajet est long, on les fait ferrer, ce qui est une dépense considérable. Le ferrage est indispensable pour les longs trajets, par exemple lorsqu'on conduit un troupeau de la République Argentine au Chili à travers la Cordillère des Andes.

De temps en temps, on fait une halte pour faire paître les animaux, mais cette nourriture étant insuffisante et l'animal se fatiguant, il en résulte que chaque bœuf perd, en poids, de deux à trois livres par jour.

Arrivé au saladero, le *tropero* fait sa livraison, touche l'argent et se retire bien armé pour se défendre en route.

Chacun de ces établissements est entouré de prairies où les animaux se reposent pendant quelques jours. Le matin du *jour où l'on tue*, les peons, à cheval, ramènent les bœufs et les entassent dans un *corral* où ils sont pressés les uns contre les autres. A une extrémité du corral, qui se rétrécit insensiblement en forme de boyau, se trouve une ouverture qui ne peut donner passage qu'à un seul animal.

Du mur du corral où il se tient debout, un peon, *enlazador*, jette un nœud coulant autour des cornes de l'animal le plus rapproché de l'ouverture (cela s'appelle *jeter le lazo*). Au moyen de cette corde qui se réfléchit sur une poulie, deux bœufs, attelés au dehors, tirent l'animal, qui résiste toujours, jusqu'à une sorte de lucarne où la tête vient se placer de telle façon que la nuque regarde en haut.

De chaque côté de cette lucarne se tient un peon armé d'un couteau, c'est le *matador*. Aussitôt que la tête de l'animal se présente, il lui enfonce un couteau aigu dans le bulbe rachidien, entre l'atlas et l'occipital, dont l'intervalle s'entr'ouvre par le mouvement de flexion de la tête sur le cou, mouvement résultant de la position même de la tête de l'animal.

L'animal s'affaisse subitement et se trouve placé sur un petit charriot qui l'emporte à quelques mètres.

Le *desollador* (écorcheur) s'en empare et lui fait au-dessous du corps une incision longitudinale étendue de la bouche à l'anus. Il plonge un grand coutelas dans le cœur, d'où sort en bouillonnant une grande quantité de *sang* vermeil qui coule dans de larges gouttières creusées au milieu des dalles. Il est recueilli pour être séché et vendu comme engrais. Rien ne se perd dans un saladero.

Lorsque le bœuf est bien vide de sang, des hommes le dépouillent de son *cuir* qui est mis à sécher au soleil pour être exporté plus tard. Le boucher sépare les *pieds* et les met à part pour être vendus. Puis il vide l'animal des *entrailles*, qui sont lavées par des personnes spéciales et utilisées.

L'animal est ensuite découpé par le *desmantelador* en larges morceaux dépourvus d'os. Ces *morceaux de viande* sont jetés dans une grande piscine pleine de saumure d'où la retirent plus tard les *saladores*, qui s'occupent de la *salaison*. Puis ils les livrent aux *apiladores* qui les mettent en couches superposées et en font de grandes piles.

On met une couche de sel entre les couches de viande et on laisse le tout s'égoutter pendant quelques jours. On étend ensuite la viande salée sur des morceaux de bois au soleil.

Une fois sèche, cette viande forme la *carne seca*, viande sèche, dont on faisait jadis une si grande consommation au Brésil.

Pendant que les hommes salent la viande, le boucher continue son œuvre. Les os sont dépouillés soigneusement et les *raclures* servent à préparer le *bouillon concentré* qu'on vend en conserves. Telle est l'origine du bouillon Cibils qui se vend en si grande quantité en Europe.

Quant aux *os* eux-mêmes, on les plonge dans des cuves immenses pour en extraire les parties grasses qu'on livre ensuite au commerce.

La tête est divisée d'un coup de hache ; on en retire la *cervelle*. La *langue* est prise et portée dans la partie du saladero qui s'occupe des conserves ; elle est mise dans une boîte de fer-blanc avec du bouillon. On la fait cuire au bain-marie dans d'immenses marmites, puis la boîte est soudée et expédiée. Quant aux *cornes*, on les met en tas et on les expédie ensuite sur des navires.

Quand on a assisté pendant trois heures à ce travail, on est tout étonné de ne plus voir trace des cinq cents ou six cents bœufs qui étaient le matin dans la prairie !

Ce court exposé suffit à montrer l'importance d'un saladero. Rien ne s'y perd, tout y est utilisé, et, malgré l'économie qui préside à cet immense travail, on voit quelquefois des saladeristes faire de mauvaises affaires. Cela tient au bon marché excessif, conséquence forcée de la concurrence.

Il fallut enfin nous séparer. Après quelques jours fort agréables passés à Montevideo, nous prîmes congé de nos aimables hôtes et nous partîmes pour Rio-de-Janeiro.

Après trois jours d'une traversée des plus accidentées, le *Niger*, à bord duquel nous avions pris passage, entrait, le 29 juin, dans la magnifique rade de Rio-de-Janeiro.

. . . . . .

Je ne voudrais pas anticiper, et, suivant l'ordre chronologique, je dois réserver pour plus tard les faits qui se sont produits à Montevideo, lorsque j'y séjournai deux ans plus tard.

Cependant, il ne me paraît pas inopportun, pour faire comprendre l'esprit du corps médical de ce pays, de signaler dès à présent le contraste frappant entre la chaleureuse réception que me firent les médecins de Montevideo lorsque je représentais un missionnaire envoyé par le gouvernement français, et la guerre furieuse, épouvantable, que me déclarèrent, lorsque je devins plus tard leur concurrent, les mêmes collègues qui m'avaient couvert de fleurs et de présents.

On verra plus tard qu'ils ne reculèrent devant aucun moyen pour me faire quitter le pays : menaces de mort, tentative de submersion, articles furibonds de journaux, dénonciations, procès, duel, menaces d'emprisonnement, et jusqu'à des tentatives d'assassinat (voir plus loin).

Aujourd'hui, plusieurs années après que ces faits se sont produits, écrivant ces lignes de sang-froid, nous avons peine à nous persuader que tant de haine et de méchanceté puissent s'amonceler dans des cerveaux humains !

Je reprends le récit de mon voyage.

## *Rio-de-Janeiro.*

Le panorama de la ville de Rio est splendide. Construite sur le bord de la mer, la ville se continue en amphithéâtre du côté des montagnes.

Tout ce que l'œil de l'artiste peut désirer, on le trouve à Rio-de-Janeiro : dans la rade, îles nombreuses et variées, arides ou couvertes de végétation, habitées ou désertes ; sur la terre ferme, constructions originales, anciennes et modernes, de tout style ; végétation des plus riches, aux couleurs riantes les plus variées ; arbres colossaux et inconnus aux Européens ; montagnes des plus pittoresques, le Pain-de-Sucre, le Bossu, etc. Si le regard plonge au milieu de la ville, il constate que la plupart des habitations, sauf celles de la vieille ville, sont semées au milieu des jardins.

Je débarquai à Rio-de-Janeiro avec mon compagnon de voyage. Quoique nous fussions en plein hiver, nous n'étions pas complètement rassurés au point de vue de la santé publique (cette ville est si mal famée !). Nous marchions avec précautions, de crainte de soulever des essaims de microbes ; mais nous pûmes constater

*de visu* qu'on exagère beaucoup les dangers du séjour dans cette ville, surtout en hiver où il n'existe jamais de fièvre jaune.

J'ai à vous parler longuement du Brésil. Pour éviter d'être diffus, je procéderai par ordre et je vous parlerai successivement : 1° de la réception qui me fut faite à Rio-de-Janeiro par S. M. l'Empereur du Brésil, par les médecins et par le public ; 2° des conférences publiques et des cours que je fis à Rio-de-Janeiro ; 3° de la mission dont j'étais chargé ; 4° du Brésil, des Brésiliens et de l'Empereur.

*Visite à l'Empereur.* — Deux jours après mon arrivée à Rio-de-Janeiro, j'eus l'honneur d'être reçu par l'Empereur du Brésil.

Dom Pedro II a la réputation d'un savant. Il est certain que Sa Majesté s'intéresse à toutes les choses intellectuelles ; il étudie volontiers lettres, sciences et arts. L'empereur est très studieux, et il reçoit avec une grande bienveillance les hommes de science qui visitent son pays.

Je n'eus qu'à me louer de la réception que me fit Sa Majesté pendant mon premier séjour à Rio-de-Janeiro.

Je n'insisterai pas davantage sur l'empereur, ayant à en parler un peu plus loin.

*Visite à la Faculté.* — Dès le lendemain de mon arrivée, je me rendis à la Faculté de médecine, où le professeur Pertence faisait un cours de *médecine opératoire.* Après compliments et présentation, le professeur eut l'amabilité de faire sa leçon en français (tous les étudiants brésiliens parlent ou comprennent notre langue, ils étudient dans des livres français).

Arrivé au moment où le professeur devait exécuter l'opération sur le cadavre (il s'agissait de la *résection de l'extrémité supérieure de l'humérus*), il m'offrit le couteau et insista d'une manière si aimable que je pratiquai immédiatement l'opération devant un nombreux auditoire composé d'intelligences vives, promptes à la critique ou à l'enthousiasme, selon l'effet produit.

Le lendemain matin (c'était le 1er juillet), je retournai à la Faculté porteur d'une lettre que mon confrère le baron de Thérésopolis m'avait remise à Paris pour son ami le Dr Teixeira da Rocha, baron de Maceio, professeur d'histologie et d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Rio-de-Janeiro.

Le professeur commençait à peine sa leçon. Il me fit un accueil des plus aimables, et il m'offrit de prendre la parole devant son auditoire.

Je déclinai cet honneur, mais devant l'insistance du professeur, je dus m'exécuter. Il s'agissait d'expliquer la *structure de la substance grise de la moelle épinière*, ce que je fis séance tenante, et sans prendre le temps de me recueillir.

Le professeur d'anatomie, le Dr Pientznauer, ayant eu connaissance de la communication que j'avais faite récemment à l'Académie de médecine de Paris sur ma *nouvelle méthode d'iconographie extemporanée pour l'enseignement de l'anatomie*, me pria de lui montrer ma manière de procéder ; de sorte qu'en quittant l'amphithéâtre où je venais de faire une partie de la leçon d'histologie, je fis une leçon descriptive sur les *muscles de la jambe*. C'était comme une épidémie de leçons.

*Visite à l'hôpital.* — Le 4 juillet, M. Saboia, savant professeur de clinique chirurgicale, me reçut fort amicalement dans le splendide hôpital de la Miséricorde, et me souhaita la bienvenue en termes flatteurs, reproduits le 17 août 1880 par la *Gazette des hôpitaux*, qui publia sa leçon. Quelques jours après, notre illustre confrère me pria de pratiquer une amputation de cuisse sur un malade atteint de tumeur blanche du genou droit, devant son auditoire, suivant la méthode sous-périostée de mon savant confrère et compatriote Houzé de l'Aulnoit, professeur de médecine opératoire à la Faculté de médecine de Lille.

Dans cette opération, je montrai la supériorité de la *bande hémostatique* d'Houzé de l'Aulnoit, trop peu connue en France, sur l'appareil d'Esmarch.

J'ai eu recours au pansement antiseptique, et j'ai rigoureusement employé la méthode de Lister. Au bout de vingt-cinq jours mon malade, complètement guéri, quittait son lit.

Voici en quels termes fut rédigé le commencement de cette leçon clinique par le Dr Lima Castro, aujourd'hui professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Rio-Janeiro :

*Hopital Santa Casa da Misericordia* (de Rio-de-Janeiro).
Clinique de M. le professeur SABOIA.

---

*Blessure par arme à feu, plaie pénétrante de la poitrine, lésion pulmonaire.*
(Leçon recueillie par M. le Docteur LIMA CASTRO.)

« Mon cours est honoré aujourd'hui par la présence d'un savant étranger, M. le docteur Fort (de Paris), que vous connaissez tous par les ouvrages qu'il a publiés et qui servent de compendium à la plupart des élèves de notre Faculté. C'est pour moi un grand honneur de vous faire connaître personnellement l'un des professeurs d'anatomie les plus distingués. Je serais bien heureux de pouvoir parler en français sur le malade qui fait le sujet de cette leçon, afin d'être mieux compris par notre distingué confrère; mais le règlement de la Faculté ne le permet pas.

« Le malade que je vous présente est entré hier 8 juillet 1880. C'est un homme d'une trentaine d'années, de bonne constitution, et de tempérament bilioso-sanguin très accusé..... » (*Extrait de la Gazette des Hôpitaux*, *n°* 95, *page* 756, *mardi* 17 *août* 1880.)

A l'instigation de quelques professeurs de la Faculté, MM. Pertence, Torres, Homen, etc., je demandai à la Faculté l'autorisation de faire un cours libre. Cette autorisation me fut accordée aussitôt (1).

*Autorisation d'exercer*. — Dans la même séance, le conseil de la Faculté me donna le *droit d'exercer la médecine sans subir d'examen* en vertu d'un règlement qui dit que ce droit sera accordé sans examen préalable à tout docteur en médecine *auteur d'un ouvrage adopté par l'une des Facultés de médecine de l'em-*

(1) L'enseignement libre est bien accueilli au Brésil, et le décret n° 7274 du 19 avril 1879 sur l'enseignement supérieur de l'Empire du Brésil lui fait une large part. Il serait à désirer qu'il en fût de même en France où l'enseignement libre est comprimé, écrasé. Tout récemment, le 9 février 1881, M. Jules Ferry vient de publier un arrêté qui rend presque impossible la pratique de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à la Faculté de médecine de Paris. Ce n'est ni M. Wallon, ni M. J. Simon, ni M. Batbie, prédécesseurs de M. J. Ferry, qui auraient signé un semblable décret. (Extrait de mon *Rapport au Ministre sur ma mission dans l'Amérique du Sud*.)

*pire du Brésil*.Elle sollicita de l'empereur la sanction de cette autorisation qui fut ainsi libellée :

*Sa Majesté l'Empereur, vu la demande de J.-A. Fort, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur libre d'anatomie à l'École pratique de la même Faculté et auteur d'ouvrages scientifiques de mérite, et la Faculté de médecine de cette ville ayant été consultée, lui accorde la licence d'exercer sa profession dans l'Empire du Brésil, sans autre formalité, aux termes de l'art. 27 du règlement annexé au décret n° 828 du 29 septembre 1851.*

*Palais de San-Christovaô de Rio-de-Janeiro, le 17 juillet* 1880.

*Signé* : *baron* HOMEN DE MELLO.

*Enregistré dans le registre feuille* 12, T. 1, *du secrétaire d'Etat des affaires de l'Empire, le* 17 *juillet* 1880.

*Signé* : PIRES DE FIGUEIREDO.

Cette dispense d'examen demandée par la Faculté de médecine et accordée par l'empereur était un grand honneur pour moi. Il existe une grande sévérité à cet égard au Brésil, et on exige de tout docteur étranger qu'il subisse les examens devant la Faculté de médecine.

*A l'Académie.* — L'Académie de médecine de Rio-de-Janeiro a voulu aussi me souhaiter la bienvenue Quelques jours après, elle me bombarda du titre de *membre de l'Académie de Médecine* de Rio-de-Janeiro.

Le lendemain on lisait dans le *Messager du Brésil* : « Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que l'Académie de Rio-de-Janeiro avait, dans sa séance du 6 courant, reçu M. Fort au nombre de ses membres.

« Voici les paroles que le professeur parisien a prononcées à l'occasion de sa réception :

« MESSIEURS,

« En m'invitant à cette réunion de savants éminents, vous me prépariez une de ces douces surprises qui font époque dans la vie d'un homme et dont je suis profondément touché.

« En me faisant l'insigne honneur de m'admettre dans vos

rangs, permettez-moi, Messieurs, de penser que vous voulez saluer en moi, non pas l'auteur d'ouvrages que j'ai la satisfaction de voir entre les mains des médecins et des élèves, mais le professeur libre chargé de mission par M. Jules Ferry, l'éminent ministre de l'instruction publique en France. Permettez-moi donc, Messieurs, de reporter cet honneur à notre ministre, grand maître de l'Université, au nom de qui je vous adresse mes sincères remerciements. »

Les relations que j'eus avec le corps médical de Rio-de-Janeiro furent d'un commerce très agréable. Parmi les médecins avec lesquels j'eus les rapports les plus suivis, je citerai particulièrement mes savants confrères et amis les docteurs Andrade, baron de Canindé, Bulhoes, Camera, Cunha Pinto, Eiras, Feijo, Gonzaga Filho, Hilario de Gouvea, Joao Baptista dos Santos, José Pereira, Rego Filho, Lima Castro, baron de Lavradio, Lopo Diniz, Marques de Sâ, Monat, Monteiro de Azevedo, Motta Maia, Pereira Guimaraes, Peçanha da Silva, Pires Fereira, Samico, de Souza Fontes, vicomte de Santa Izabel, vicomte de Silva, Dr Louza Lima, etc.

*Manifestation en mon honneur.* — Le corps médical me fêta ; on me fit voir tout ce que je voulus, et plus encore. Toutes les portes s'ouvraient devant moi ; c'était vraiment fort agréable.

Le professeur Saboia, doyen de la Faculté, donna en mon honneur un dîner splendide, où le Dr Motta Maia, professeur de médecine opératoire, se montra tout à fait affectueux. Chaque Brésilien présent à ce dîner prononça deux *speechs* en mon honneur, et, pour sceller l'amitié, on but le champagne et on brisa les verres, selon la coutume de ce pays.

Officiellement recommandé, pourvu d'une mission, je représentais, aux yeux de mes collègues, le voyageur, le visiteur, qui devait bientôt s'éloigner pour chanter à Paris les louanges du Brésil. Ce qui advint plus tard m'autorise à penser ainsi.

Dans leur enthousiasme, ne sachant comment me montrer leur amitié, les professeurs de la Faculté eurent l'idée de *m'offrir un banquet*.

La proposition en fut faite par le Doyen en plein conseil de la Faculté ; mais un membre qui me fut hostile dès mon arrivée au Brésil, M. Nuno de Andrade, fit avorter ce projet.

Un médecin de la ville, qui devint mon ami, M. Andrade, me

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant.* J.-A. FORT.

fit la gracieuseté de m'offrir son cabinet de consultation largo Santa Rita 14, pour y recevoir les malades.

Je ne reçus pas seulement les hommages des médecins, mais du public et de la presse entière. Je ne savais où donner de la tête ; on me désirait de tous côtés.

On lisait dans la *Gazetta de noticias* : « L'illustre professeur Fort « et le Dr Poncy, présentés par le Dr Pertence, ont visité hier le « cabinet de botanique de l'École polytechnique, où ils ont été « reçus par le professeur Dr José Saldanha da Gama, avec qui « ils se sont entretenus pendant environ deux heures, exami- « nant avec une grande attention les riches collections du « Musée. »

« L'hôpital du *Terceira ordem da Penitencia* fut visité avant- « hier par l'illustre professeur Fort, qui a parcouru les infirmeries « et examiné plusieurs malades. Il s'est montré très satisfait, ce « qu'il a inscrit dans le livre des visiteurs, en présence du Dr Bus- « tamente, chirurgien, et des docteurs Medeiros et Cunha, « médecins. »

« Le célèbre professeur français a visité hier l'hôpital de *Nossa* « *Senhora da Saude*, hôpital spécial pour la fièvre jaune, et en « présence des docteurs Domingo Freire, Carmo Netto et Gon- « zaga fils, médecins de cet hôpital, il a procédé à des observa- « tions microscopiques sur le sang d'un malade gravement « atteint de fièvre jaune. Il pense continuer ces recherches afin « d'étudier la nature de cette maladie. » (*Jornal do Commercio.*)

« L'important établissement hydrothérapique du Dr Eiras, « à Botafogo, a été visité hier par l'illustre professeur de l'Ecole « pratique de la Faculté de Paris. Le Dr Fort, ce maître éminent, « après avoir parcouru toutes les dépendances de ce magnifique « édifice, en a fait les plus grands éloges au Dr Eiras. » (*Jornal do Commercio.*)

« L'illustre professeur de l'Ecole pratique de la Faculté de « Paris est retourné hier à l'hôpital de *Nossa Senhora da Saude*, « pour procéder à des observations microscopiques du sang des « malades atteints de fièvre jaune, en compagnie des médecins « de cet hôpital. » (*Jornal do Commercio.*)

On lisait dans le *Jornal do Commercio* du 5 juillet 1880 :

« *Les cours cliniques de la Faculté et la visite du Dr Fort.....*

« Pour nous, Brésiliens, qui sommes inconnus dans le vieux « monde, où l'on pense que nous sommes complètement étran- « gers aux progrès des sciences, où nous passons même pour « une horde de barbares, le résultat de la visite du Dr Fort à « nos salles de clinique est une gloire qui revient tout entière « à notre pays ; c'est un triomphe splendide qu'ont obtenu nos « éminents professeurs, et qu'avait déjà eu le professeur Per- « tence. »

Dans le même journal : « L'hôpital de *Beneficencia Portugueza* « fut visité hier par le Dr Fort, qui s'est montré satisfait du bon « ordre et des dispositions hygiéniques qui règnent dans cet « hôpital. Le célèbre professeur visita aussi le *necroterio* de « l'hôpital et en fit des compliments. Le Dr Fort était accompagné « par les docteurs Medeiros, Augusto Guimaraes et par l'admi- « nistrateur de l'hôpital. »

Vous voyez, mon cher ami, qu'il est impossible d'être mieux accueilli, d'être mieux traité en pays étranger.

Si j'ai cherché à faire ressortir les bons procédés de mes confrères brésiliens pendant mon premier voyage à Rio de Janeiro, c'est pour bien montrer que, s'ils m'ont témoigné une grande sympathie, s'ils se sont livrés à des démonstrations amicales, ils l'ont fait en toute connaissance de cause, sachant bien à qui ils s'adressaient. Et plus tard, quand il leur a fallu expliquer leur lâche conduite envers moi, ils n'ont pas craint de dire qu'il y aurait eu erreur, qu'ils s'étaient trompés, et qu'ils m'ont rendu des hommages qu'ils adressaient à un autre. Pur mensonge ! Ils savaient bien, puisqu'ils le proclamaient eux-mêmes, que leur hôte était le professeur d'anatomie dont ils avaient les ouvrages entre les mains.

## *VINGT-CINQUIÈME LETTRE.*

Biarritz, 31 août 1888.

MON CHER AMI,

Ainsi que vous l'avez déjà vu, je me suis beaucoup multiplié à Rio-de-Janeiro pendant mon premier voyage. Des circonstances particulières m'ayant mis en évidence, il m'est difficile de ne pas parler un peu longuement de ce beau pays.

Je vous ferai remarquer qu'à l'époque où ces lignes ont été écrites, l'empereur du Brésil était encore sur le trône. Je continuerai donc à parler de Dom Pedro comme s'il était toujours empereur.

On s'était beaucoup occupé de moi à Rio-de-Janeiro avant mon arrivée. J'étais connu dans ce pays par mes ouvrages, dont plusieurs étaient adoptés par la Faculté. Tous les élèves avaient mes livres entre les mains.

Voici, pour n'en citer qu'un exemple entre mille, comment j'étais annoncé avant mon arrivée.

On lisait dans le *Messager du Brésil* du 26 juin 1880 :

« On nous annonce la prochaine arrivée à Rio-de-Janeiro de M. Fort, professeur libre d'anatomie à l'Ecole pratique de Paris.

« L'éminent professeur, dont les nombreux ouvrages sont entre les mains de tous nos étudiants, vient en mission du gouvernement français ; il a été chargé par le ministre de l'instruction publique, M. Jules Ferry, de faire un rapport sur les Facultés de médecine de Buenos-Ayres, Montevideo et Rio-de-Janeiro.

« M. le Dr Fort, en ce moment à Buenos-Ayres, est attendu ici pour la fin du mois.

« Nous ne doutons pas qu'il ne reçoive du corps médical de cette ville le plus sympathique et cordial accueil. » (*Messager du Brésil*, 26 juin.)

L'enthousiasme avec lequel on m'avait accueilli me faisait un

devoir de payer un peu de ma personne. Sur la demande qui m'en fut faite, je consentis à faire quelques conférences publiques et des leçons d'anatomie et de physiologie.

Les conférences eurent lieu à l'Ecole de la Gloria, largo do Machado. L'empereur y assista avec les notabilités de Rio-de-Janeiro.

*Cours d'Anatomie à l'empereur du Brésil.* — L'empereur, sans doute très satisfait de mes conférences à l'école de *La Gloria,* et désirant depuis longtemps étudier les centres nerveux sur des pièces fraiches, me demanda si je consentirais à lui faire *un cours sur les centres nerveux.* Ces leçons furent rapidement organisées ; elles durèrent trois mois environ, et l'empereur ne manqua jamais à une séance. La plupart des professeurs de la

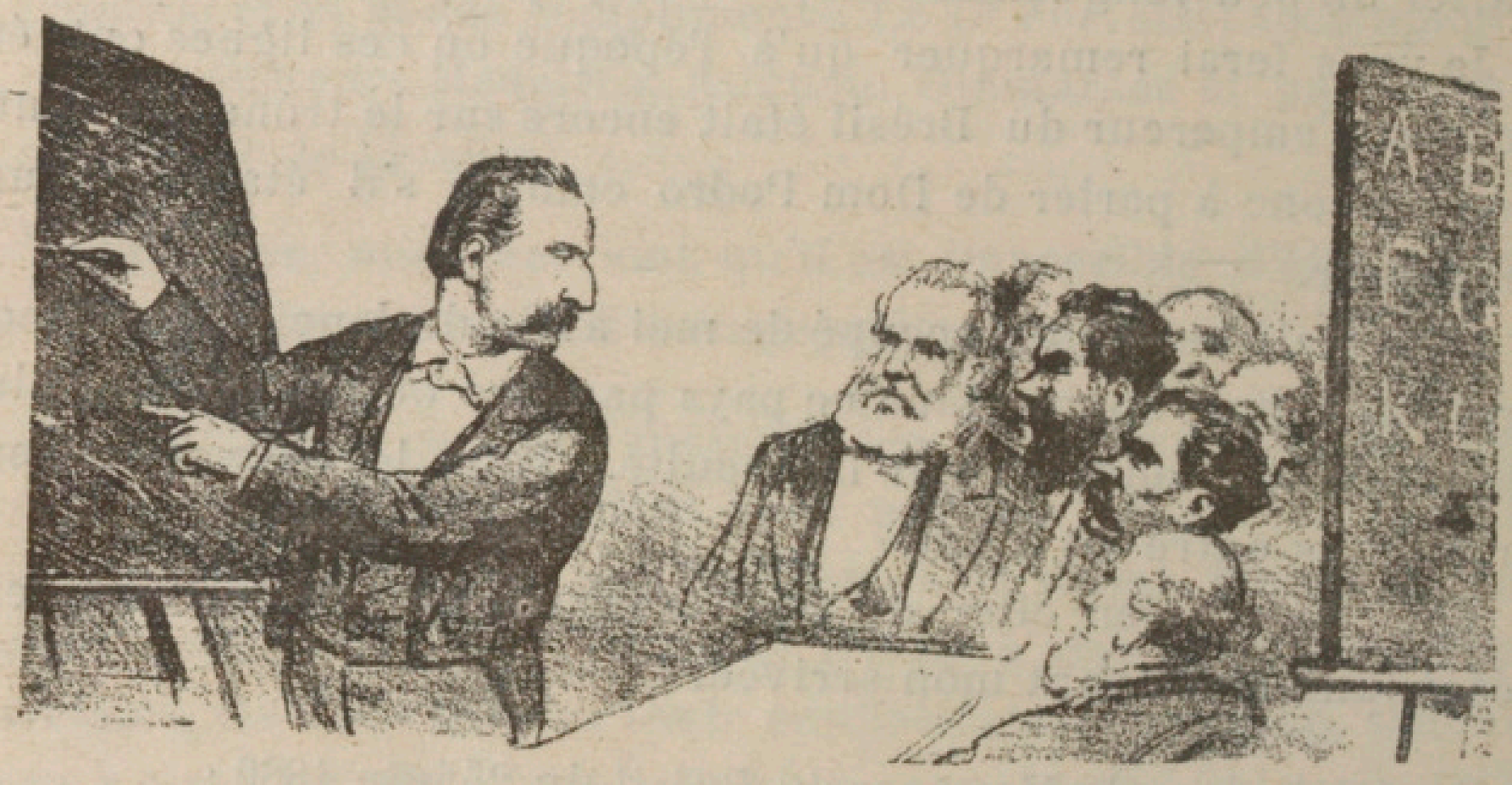

Fig. 9. — La fig. 9 est une reproduction d'un dessin publié par un journal humoristique de Rio-de-Janeiro, la *Revista illustrada.* La tête de l'empereur et celle de quelques Brésiliens sont frappantes de ressemblance.

Faculté, soit par intérêt pour le sujet, soit pour plaire à leur souverain, assistèrent régulièrement à ce cours. Sa Majesté occupant une place à mes côtés, il me fut facile de lui faire toucher, pour ainsi dire, du doigt, jusqu'aux parties les plus délicates des centres nerveux.

L'empereur avait le rare mérite de s'occuper toujours, de s'intéresser à tout, surtout aux sciences. Il connaissait certainement plus de médecine qu'aucun de ses nombreux médecins.

« Mercredi dernier, dit le *Messager du Brésil,* en présence de S. M. l'empereur, d'un grand nombre de professeurs de la Fa-

culté, de médecins et d'élèves en médecine, M. le Dr Fort a fait sa première leçon sur l'anatomie du système nerveux.

« Le célèbre professeur de l'Ecole pratique de Paris a bien vite captivé son auditoire par la clarté de sa démonstration et sa diction élégante et correcte.

« C'est à ces dons précieux, non moins qu'à un travail acharné et consciencieux, que le Dr Fort a dû ses succès comme vulgarisateur. »

*Conférences.* — Je pris pour sujet de mes conférences la *circulation du sang dans les poumons*, l'*absorption du poumon*, les *microbes*, spécialement ceux de la *fièvre jaune*, et je donnai le

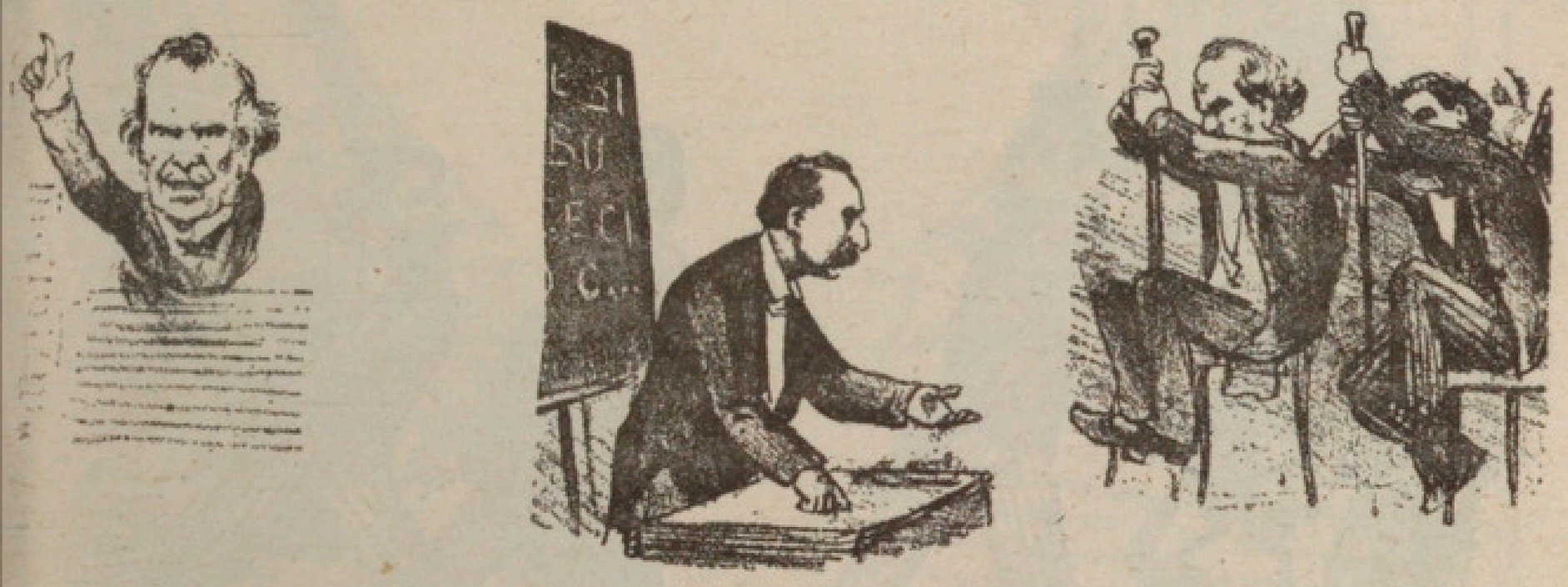

Fig. 10. — Dessin de la *Revista illustrada* faisant allusion aux applaudissements frénétiques de MM. Carvalho père et fils.

conseil d'employer contre cette maladie *un respiratoire* analogue à ceux qui ont déjà été proposés par Guéneau de Mussy et par d'autres médecins. (G. de Mussy. Soc. de thérapeutique, 28 février 1877.)

L'empereur assista à la conférence avec le vicomte de Santa-Izabel, et les professeurs Pertence, Torres Homen, baron de Maceio, Domingos Freire, Pientznauer, Motta Maia, Nuno de Andrade, Benicio de Abreu, etc. etc.

*Incident Carvalho.* — Lorsque la conférence avait été annoncée, un médecin homœopathe, Maximiano Marques de Carvalho, publia un article dans les journaux, affirmant que ce que je devais dire à la conférence était déjà connu et publié par lui. Lorsque la conférence eut lieu, je fis allusion à cette audacieuse publication, disant qu'elle venait d'un inconnu. Je voulais dire d'un personnage inconnu à moi. Alberto Carvalho, fils de l'homœopathe,

se leva aussitôt, disant que j'insultais son père. Je lui répondis simplement que mes paroles signifiaient que je ne connaissais pas son illustre père.

Plusieurs articles furent ensuite échangés dans les journaux, et cet incident passionna plusieurs de mes confrères pendant quelques jours, comme on va le voir :

« La deuxième conférence du docteur Fort s'est effectuée dimanche soir, dans le grand salon de l'école de la Gloria : S. M. l'empereur, ainsi qu'une foule de notabilités, étaient venus entendre le célèbre professeur parisien, qui a développé sa théorie de l'absorption pulmonaire relativement au mécanisme de l'introduction dans l'organisme des microbes qui produisent la fièvre jaune.

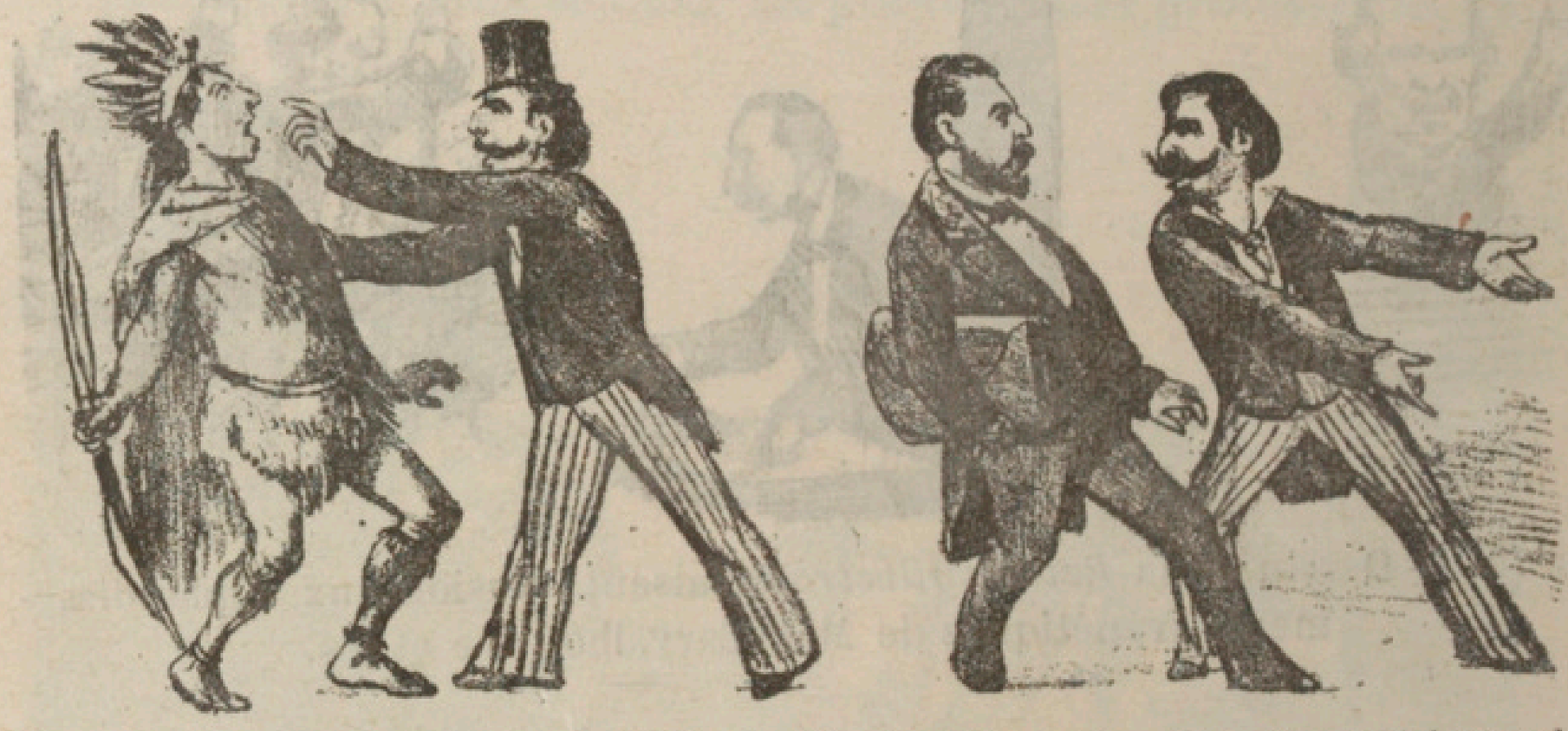

Fig. 11. — Dessin de la *Revista illustrada*, de Rio de Janeiro. On voit à gauche le docteur Alberho Carvalho excitant le Brésil, représenté par un sauvage, contre le docteur Fort. A droite, on voit M. Carvalho suppliant le gouvernement de prendre fait et cause pour lui.

« S'appuyant sur les remarquables expériences de Pasteur, et les méthodes de traitement de Lister et de Guérin, le docteur Fort a construit un appareil qu'il a montré au public. Cet appareil de préservation, que l'on doit porter en avant de la bouche et des narines, a pour but de filtrer l'air et d'arrêter les germes au passage. » (*Messager du Brésil.*)

Voici la lettre que j'écrivis au fils Carvalho, dans le *Journal do Commercio*. Je prouve ainsi que je n'ai jamais été agressif avec les Brésiliens :

« *A Monsieur Alberto Carvalho* : — Monsieur, il y a évidemment dans notre petite querelle un malentendu.

« Dans ma conférence, lorsque j'ai dit que Monsieur votre père était pour moi un inconnu, j'ai voulu dire que je ne le connaissais pas personnellement ; mais je n'ai jamais eu l'intention de dire qu'il fût un homme obscur. Si cette parole l'a blessé, je la retire d'autant plus volontiers que vous invoquez la politesse française.

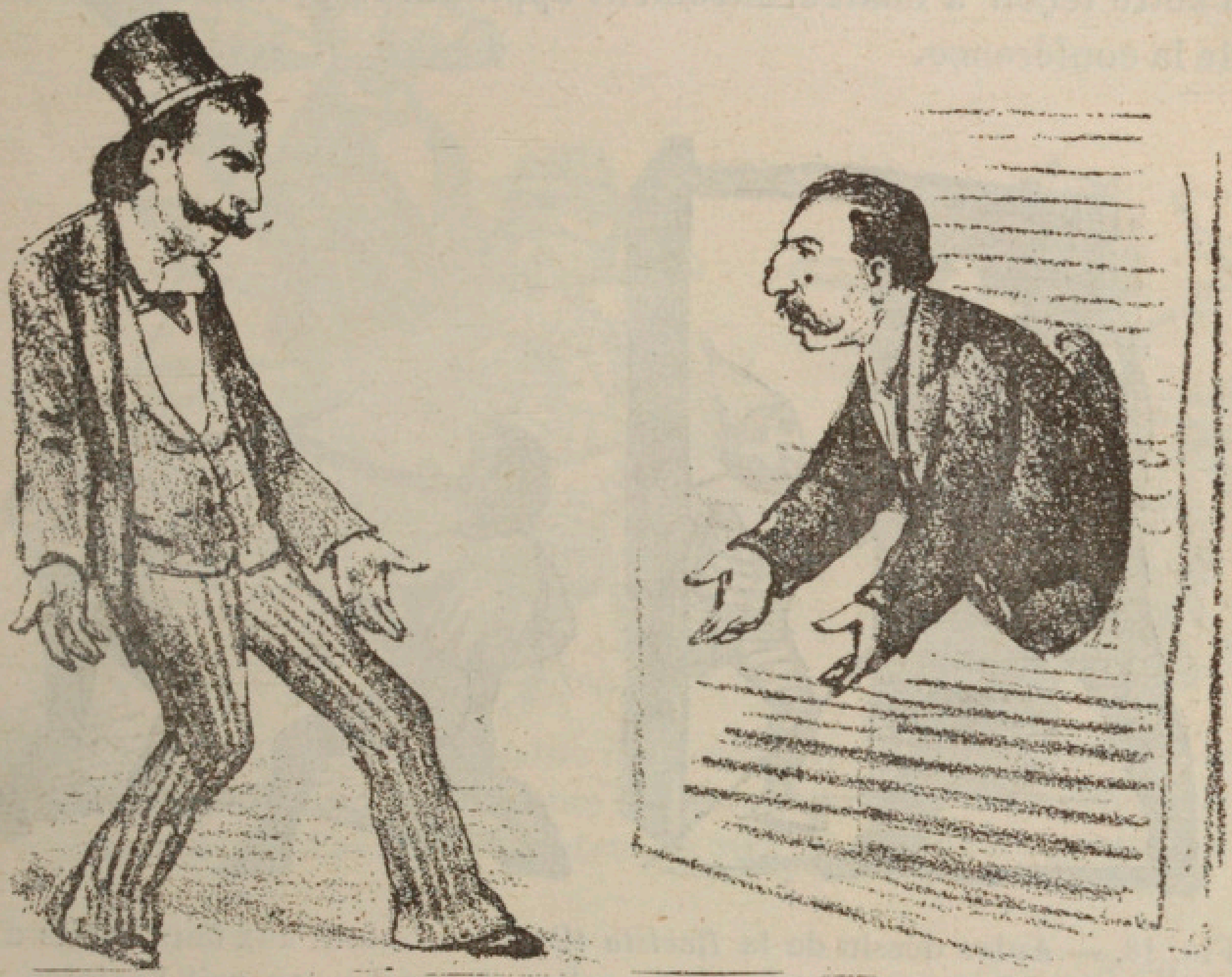

Fig. 12. — Dessin du même journal brésilien représentant MM. Fort et Carvalho après l'incident. Explication du premier, doléances du second. M. Carvalho est très ressemblant.

« Je désire ne blesser personne.

« Convenez cependant avec moi que Monsieur votre père s'est complètement soustrait aux usages de la confraternité médicale, en disant de moi, confrère étranger, que ma nouvelle méthode préventive de la fièvre jaune n'avait rien de nouveau, alors que je ne l'avais pas encore fait connaître.

« J'espère que vous voudrez bien considérer comme terminé ce malentendu ; que vous ne me présenterez plus au public comme un tigre, et que vous reconnaîtrez que je me suis conduit en gentilhomme avec les Brésiliens depuis que j'ai le plaisir d'être dans ce pays.

« Recevez l'assurance de ma parfaite considération.

« Dr Fort. »

A la suite de cet incident, le *Messager du Brésil* publia ce qui suit :

« Nous avons déjà eu l'occasion de parler des brillantes qualités qui ont conquis à M. Fort la juste notoriété dont il jouit dans la capitale de la France ; l'auditoire d'élite qui était venu assister à cette leçon a chaleureusement applaudi le professeur à l'issue de la conférence.

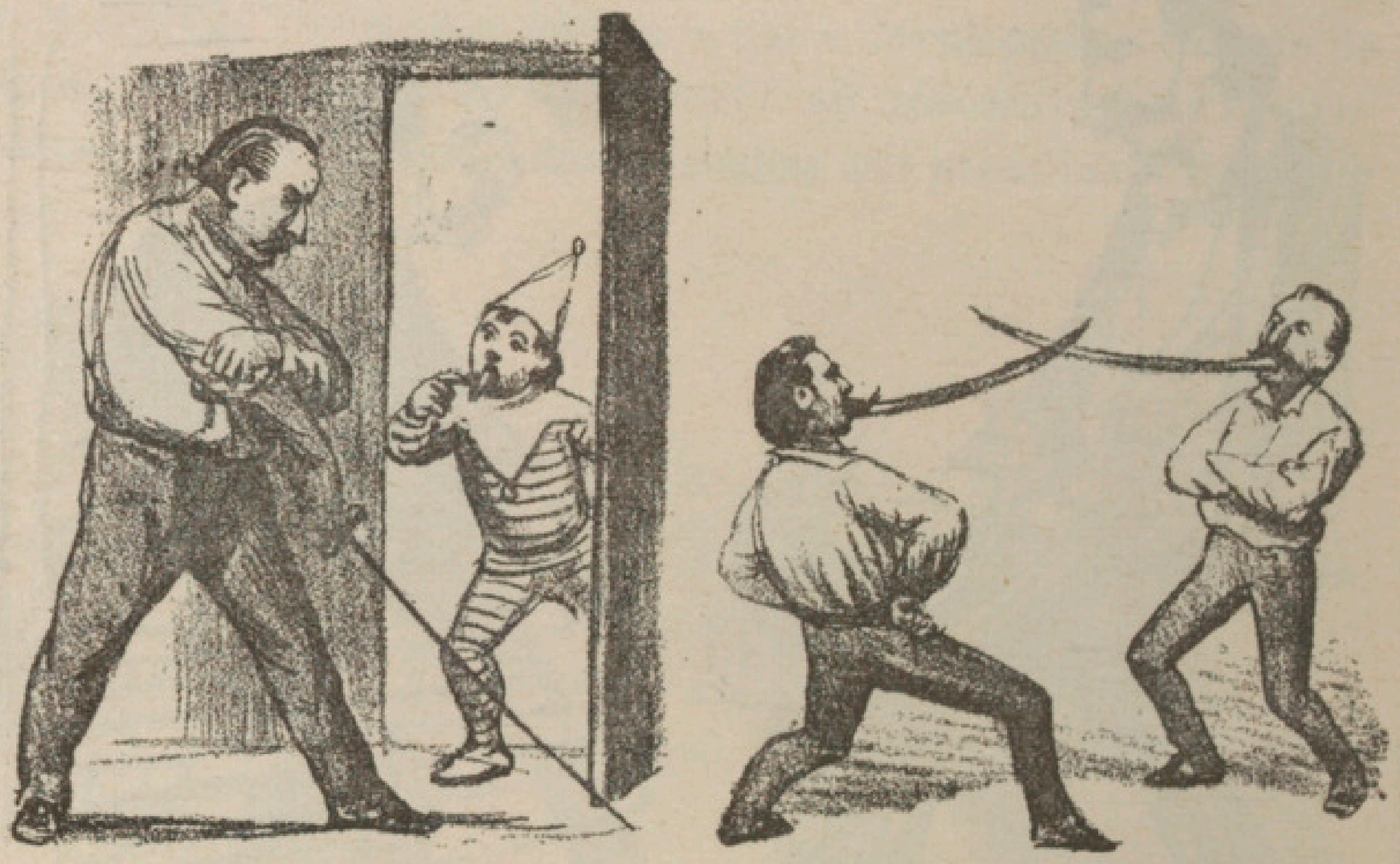

FIG. 13. — Autre dessin de la *Revista illustrada* relatif aux faux bruits d'un duel entre le Dr Fort et le Dr Carvalho. A gauche, on voit l'opinion publique, sous la forme d'un petit bonhomme, excitant le Dr Fort à la bataille. A droite, les deux adversaires croisent le fer, qui n'est autre chose qu'une langue en forme d'épée.

« Je ne veux pas, à ce sujet, m'occuper d'un regrettable malentendu qui s'est élevé entre M. Fort et un de ses collègues de Rio. La réponse que le professeur parisien a faite, dans le *Jornal do Commercio*, du 23 courant, à la lettre de M. Alberto de Carvalho, parue la veille dans le même journal, suffira à montrer, aux nationaux comme aux étrangers, de quel côté se trouvent, dans cette occasion, la courtoisie et la politesse. »

*Le respiratoire*. — Tout médecin ayant les notions les plus élémentaires de l'hygiène, connait les différentes espèces de *respiratoires* qui ont été imaginés pour tamiser l'air impur qui doit pénétrer dans les voies respiratoires; mais les médecins brésiliens, qui se tiennent fort peu au courant des progrès de la science

curopéenne, n'avaient probablement jamais entendu parler de ces appareils. Ils crurent que le respiratoire que je leur proposais était de mon invention. Aussi, plusieurs mécontents firent-

Fig. 14. — Dessin de la *Revista illustrada* exprimant l'opinion de quelques médecins ignorant l'existence des respiratoires, et les comparant à des muselières. Les chiens éclatent de rire en voyant les gens ainsi muselés.

ils tourner en ridicule mon appareil par un journal illustré, le changeant de forme et le comparant à une muselière.

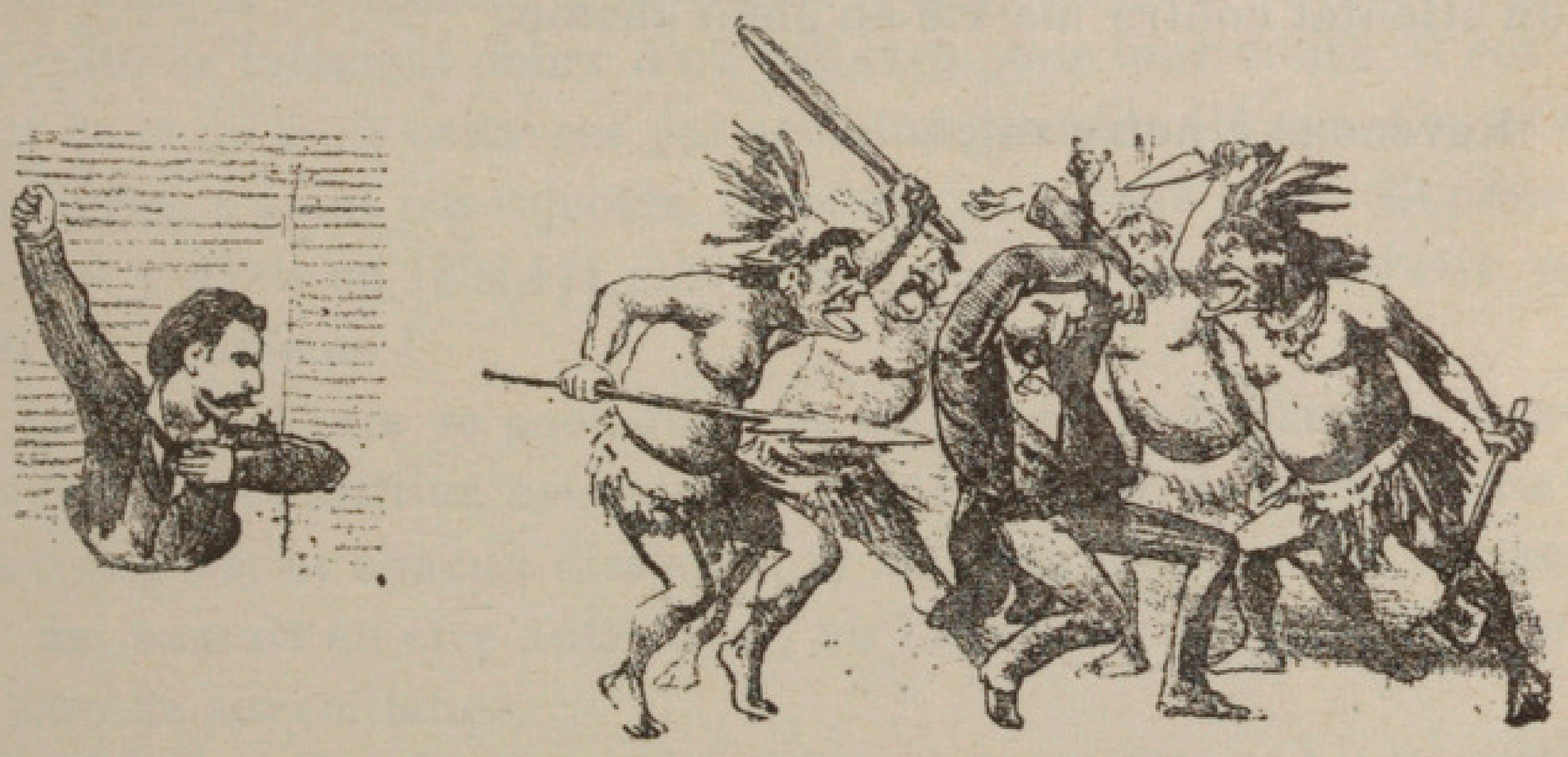

Fig. 15. — Dessin de la *Revista illustrada* représentant le Dr Carvalho cherchant à ameuter tous les Brésiliens contre le Dr Fort.

Ces dessins donnent une idée de la tempête furieuse soulevée

par un incident très futile. On voit par là combien sont parfois surexcitables les peuples de l'Amérique du Sud.

Plusieurs professeurs de la Faculté de médecine furent froissés de la préférence que l'empereur du Brésil accordait à un étranger. Il n'en est pas un qui ne se crût plus capable que tous les étrangers de donner des leçons d'anatomie.

*La jalousie est une mauvaise conseillère.* — On commença alors à me discuter, et, à partir de ce moment, je comptai des partisans et des adversaires.

Avant de parler de la mission scientifique dont j'avais été chargé par le Ministre de l'Instruction publique, je tiens à faire remarquer, ainsi que je l'ai fait précédemment pour les médecins de Montevideo, le contraste colossal entre les amabilités qui me furent prodiguées à mon premier voyage ayant pour but ma mission scientifique, et les injures, les insultes même, qui ne me furent pas épargnées plus tard.

Comme on le verra plus loin, ces mêmes confrères, qui chantaient mes louanges, qui me faisaient asseoir à leur chaire, qui me demandaient de leur montrer mes procédés opératoires, qui se disputaient pour m'avoir à dîner, et qui m'offraient des banquets, ces mêmes confrères se trouvèrent en majorité pour me retirer plus tard l'autorisation de faire un cours public à la Faculté, et pour m'en interdire les portes. J'ai eu à subir dans ce pays les mêmes injures qu'à Montevideo, en y ajoutant toutefois un attentat contre ma vie en plein champ.

Revenons à notre sujet.

## *VINGT-SIXIÈME LETTRE.*

Biarritz, 1er septembre 1888.

MON CHER AMI,

*Mission scientifique.* — Je ne perdais pas de vue l'objet de mon voyage, la mission scientifique dont j'étais chargé auprès de la Faculté de Rio-de-Janeiro.

J'allai fréquemment aux cours de la Faculté, je fréquentai les amphithéâtres; en un mot, je ne négligeai rien de ce qui pouvait m'être utile.

Je fus frappé de l'insuffisance de l'enseignement de la Faculté de médecine. Ce qui me surprit surtout, c'était la complète indifférence avec laquelle les élèves assistaient aux cours et suivaient les cliniques.

*Anatomie.* — L'anatomie y était mal étudiée. Les élèves étaient sans direction, et ils s'emparaient des cadavres, dès qu'on les apportait de l'hôpital.

Comme le professeur d'anatomie et le professeur de médecine opératoire faisaient choix d'un cadavre pour leur cours, il restait deux ou trois cadavres par semaine pour les élèves. Or, ces cadavres, n'étant pas injectés, duraient un à deux jours. Et pourtant il y avait en 1880 171 élèves de première année inscrits, et 104 de deuxième !

« Les étudiants se partagent ces cadavres, et la manière dont ils font la répartition est extrêmement fâcheuse: ils le découpent en tronçons, et chacun dissèque, je devrais dire coupe, hache. Il ne saurait en être autrement, vu l'absence de direction et même de surveillance.

« Comme les cadavres et les débris doivent être enlevés après cinq heures, six au plus; comme, d'un autre côté, il est absolument impossible d'étudier avec fruit une seule région du corps dans ce court espace de temps, il en résulte que l'élève dissèque

beaucoup trop rapidement et fait un travail incomplet à peu près inutile.

« J'évalue le nombre des étudiants qui disèquent ainsi, si on peut appeler cela disséquer, à six ou huit en moyenne par jour, en tenant compte des jours où il n'y a pas de sujets. Or, la Faculté possède 579 élèves. La conclusion fatale est que les étudiants en médecine utilisent peu ou point les cadavres qu'ils pourraient disséquer.

« C'est l'anatomie, cependant, qui fait le médecin aussi bien que le chirurgien : je veux parler de l'anatomie étudiée sérieusement avec des sujets conservés, pendant plusieurs jours, au moyen d'injections conservatrices. » (Extrait de mon *Rapport au ministre sur ma mission.*)

Je dois dire à la louange des professeurs, qu'ils avaient honte de me montrer leur Faculté dans un tel état de délabrement. Pendant que je faisais un cours pratique sur le système nerveux, montrant la différence entre un cours théorique et un cours pratique, les professeurs, profitant de ma présence, *organisèrent une série de conférences sur l'enseignement de la médecine,* auxquelles l'empereur assista.

« *Donnez-nous des laboratoires,* s'écriaient-ils ; *nous manquons d'enseignement pratique, et sans enseignement pratique on ne devient pas bon médecin.* (Conférence du Dr Pertence à la Gloria.)

Ce n'est pas moi qui le disais, c'étaient les professeurs eux-mêmes, et je ne pouvais que les approuver. Les médecins brésiliens sont peu instruits, en effet, ceci soit dit d'une manière générale.

Je montrai, à l'amphithéâtre d'anatomie, la manière d'injecter les sujets. La glycérine phéniquée, qui réussit si bien à Paris, ne me donna pas de bons résultats.

Je fis usage d'un autre liquide qui me donna le succès le plus complet, et à ce propos j'ai à vous raconter une opération cadavérique qui a eu une fin mystérieuse :

« Antâo, Africain noir, âgé de 55 ans, esclave, meurt le 11 juillet 1880, à 2 heures 1/2 du matin, d'un rétrécissement de l'œsophage, dans le service du baron de Macéio, professeur d'histologie et d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Rio de Janeiro. Le même jour je fais l'injection conservatrice de

POITIERS. — IMPR. CUDIN ET Cie. *Le Gérant.* J.-A. FORT.

ce sujet par l'artère crurale du côté droit. Le résultat fut parfait, et, plusieurs jours après, je montrai le sujet à quelques personnes. Dix-sept jours après l'injection, la conservation était complète, sauf dans le globe oculaire droit, où un caillot avait oblitéré l'artère ophthalmique. Il fut convenu avec M. le Dr Poncy qui m'accompagnait, que nous reviendrions le lendemain matin pour réparer ce petit dommage, et j'ajoutai tout haut, en présence de plusieurs personnes, que je ferais porter, le lendemain, ce sujet à la Faculté, dans la salle où je faisais un cours sur les centres nerveux, pour montrer l'état de conservation complète de ce sujet au bout de 17 jours. Je devais faire connaître publiquement la composition du liquide conservateur. » (Extrait de mon *Rapport*.)

Le lendemain, lorsque M. Poncy et moi arrivâmes dans la chambre où le sujet était déposé, celui-ci avait disparu. On devine que l'auteur de la disparition était un envieux, un intéressé, qui ne pouvait se faire à l'idée que ce cadavre serait présenté en séance publique, le lendemain, en présence de l'empereur.

On n'a jamais pu savoir ce qu'était devenu le cadavre. Quoi qu'il en soit, il était démontré qu'un cadavre peut se conserver pendant 17 jours à Rio de Janeiro, temps plus que suffisant pour les études anatomiques. Un sujet qui se conserve pendant 17 jours peut se conserver indéfiniment, et je suis intimement convaincu que, si j'avais fait tous les apprêts de l'embaumement sur ce sujet, il se serait conservé indéfiniment, et aurait formé une momie. J'insiste sur ce point parce que les anatomistes de l'Amérique du Sud, pour excuser leur peu d'empressement, prétendent que les cadavres ne se conservent pas dans les pays chauds.

J'ai eu occasion d'observer plusieurs fois à Paris les effets remarquables de cette injection conservatrice dans plusieurs embaumements, notamment sur Madame Hennecart, sur le prince Galitzin, dont le corps a été exposé pendant plusieurs jours à Saint-Pétersbourg, sur un Américain de New-York, M. Harris, que j'ai embaumé avec le Dr Churchill en 1873 ; sur la femme d'un député de Paris, sur le brigadier Lima, de Bagé (Rio grande do Sul), et sur d'autres encore.

*Physiologie.* — L'enseignement de la physiologie était nul à la Faculté de Rio, on peut l'affirmer sans crainte. Le professeur

récitait à son cours des leçons apprises dans les livres étrangers. Ne nous y arrêtons pas.

De l'*histologie*, on pouvait en dire autant. Le baron de Maceio, professeur, demandait en vain, depuis longtemps, qu'on lui accordât des aides et des instruments. Faire de l'histologie sans microscope était, il faut l'avouer, le comble de l'art! Enfin, les réclamations du professeur furent écoutées, on promit les microscopes pour les démonstrations, et on nomma mon compagnon de voyage, le Dr E. Poncy, *chef des travaux pratiques d'histologie*.

Ce choix, auquel je ne fus pas étranger, était excellent, je puis le dire en toute connaissance de cause, M. Poncy ayant préparé pendant trois ans mes cours d'anatomie à l'Ecole pratique de la Faculté de Paris. M. Poncy est habitué à la pratique du microscope, qu'il a professée à Paris, en qualité de professeur libre, pendant plusieurs années.

*Chirurgie.* — Passons à la chirurgie. Je ne l'ai jamais vu faire d'une manière aussi élémentaire. La clinique chirurgicale ne renfermait que des malades affectés de maladies générales. Les maladies des yeux, des oreilles, du larynx, n'étaient pas enseignées à la Faculté. Il n'y avait pas non plus de cours de clinique obstétricale.

La chirurgie antiseptique était presque inconnue à la clinique chirurgicale de Rio de Janeiro à cette époque. J'y ai apporté le premier pulvérisateur de Lister, que je cédai au professeur de clinique. Je fis usage du traitement de Lister dans une amputation de cuisse que je pratiquai ; le professeur, émerveillé du résultat, fit alors apporter les ingrédients du pansement de Lister et en fit usage.

Mais l'art est quelquefois difficile. Il n'obtint pas de bons résultats, et les chirurgiens de Rio, l'année suivante, dans une polémique violente, affirmèrent que le traitement de Lister était une puérilité. Mais comment aurait-il pu réussir entre leurs mains ? Connaissaient-ils les principes de la *réunion immédiate* ? Personne n'ignore que, pour obtenir la réunion après une amputation à lambeaux, il faut faire des pansements rares et laisser le lambeau immobile pour favoriser la réunion. Or que faisait-on ? Un matin, au moment où le chirurgien se plaignait à moi des mauvais résultats du pansement de Lister, je le vis prendre

une seringue pleine d'eau phéniquée et en pousser le contenu sous le lambeau qu'il décollait. Tous les matins, il renouvelait la même opération sur ses amputés. N'était-ce pas le meilleur moyen d'empêcher la réunion ?

Savez-vous combien il y avait de salles de chirurgie pour 579 élèves inscrits à la Faculté en 1880 ? Une seule! Une salle d'hommes de 34 lits ! pas un lit de femme !

Et malgré cette infériorité, dûment constatée, les médecins brésiliens sont persuadés qu'ils n'ont pas leurs égaux dans le monde entier.

Il ne faudrait pas s'étonner outre mesure de l'état déplorable dans lequel j'ai trouvé la Faculté de médecine de Rio. Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur cette Faculté, on est étonné des progrès qu'elle a réalisés depuis sa fondation, car elle est presqu'à ses débuts.

Lorsque le Brésil était tributaire du Portugal, tous les médecins venaient de l'Université de Coïmbra, en Portugal. Ce n'est qu'à partir de l'arrivée au Brésil de Jean VI, roi de Portugal, en 1807, qu'on put y faire quelques études. La fondation d'une Ecole médico-chirurgicale à Rio de Janeiro date de 1813. En 1832, elle prit le nom de Faculté de médecine, et *elle conféra pour la première fois le titre de docteur en médecine en* 1838, trois ans avant l'avènement de l'Empereur actuel qui règne depuis 49 ans.

Il n'y a donc pas encore soixante ans qu'on reçoit des docteurs en médecine au Brésil. Que peut-on attendre d'une Faculté aussi récente ?

M. A. da Costa donne des détails très précis sur l'origine de cette Faculté dans son mémoire (*Seize années de pratique chirurgicale civile au Brésil*, Paris, 1855).

Si j'ai été touché de l'accueil sympathique du corps médical brésilien à mon premier voyage à Rio de Janeiro, j'ai été profondément blessé des injures qu'il n'a cessé de me prodiguer à mon retour.

Laissant de côté les attaques personnelles dirigées contre moi, n'ayant d'autre pensée que celle du récit de mon voyage, je dois à la vérité de faire connaître le caractère du Brésilien, la manière dont il étudie, le but qu'il poursuit dans ses études, et je

déclare que je ne suis animé par aucun esprit de vengeance. Le lecteur, à mesure qu'il lira ces pages, se fera une idée juste du médecin brésilien.

Prenons-le à son origine, à ce qu'ils appellent l'examen préparatoire, et que je désignerai sous le nom de pseudo-baccalauréat, quoique cet examen n'ait que des rapports très éloignés avec notre baccalauréat français.

*Le pseudo-baccalauréat.* — J'ai montré, page 235, l'insuffisance des études à la Faculté de médecine de Rio de Janeiro. Les études premières, préparatoires, sont également très insuffisantes. Si j'ajoute que les étudiants travaillent peu, on se fera une idée de l'incapacité de la majorité des médecins reçus par cette Faculté.

Il n'existe donc pas de baccalauréat au Brésil. Les élèves peuvent s'immatriculer à la Faculté lorsqu'ils ont passé leur *examen préparatoire*, se composant de français, de portugais et de quelques éléments, le tout bien inférieur à notre examen de grammaire.

Lorsque les étudiants viennent du Brésil pour étudier la médecine en France, ils obtiennent, injustement, du ministre de l'instruction publique une *équivalence* qui assimile de fait les examens préparatoires au baccalauréat. Rien n'est pourtant si différent, et les examens préparatoires ne valent pas la dixième partie du baccalauréat. Il en résulte que les étudiants brésiliens sont généralement en retard sur les autres.

L'étudiant en médecine est absolument libre : il étudie comme il veut, sans être soumis à aucune surveillance. Aussi, sauf de rares exceptions, n'étudie-t-il généralement pas. A la fin de l'année, il apporte une lettre de recommandation (ces lettres sont très usitées au Brésil) du *compadre* ou de la *comadre* de l'examinateur, et il est admis. Le *compadre* et la *comadre*, parrain et marraine, jouent un grand rôle dans la société brésilienne. Ce sont des puissances. Si un ministre est votre *compadre*, votre succès est assuré et votre avenir certain.

L'étudiant en médecine se croit déjà une personnalité. Il appartient généralement à une famille aisée. Il s'habitue, dès son entrée à la Faculté, à imiter ses maîtres, à prendre leurs poses théâtrales. A l'hôpital, il n'ausculte pas, il ne percute pas, il ne

touche pas aux malades, cela pourrait salir ses mains ou déranger un pli de sa toilette.

Un élève studieux est le *rara avis*. Généralement, il ne désire qu'une chose, avoir son diplôme pour exercer, pour gagner de l'argent. Peu lui importe le reste. Dès sa première année d'études, le jeune étudiant se préoccupe déjà de chercher un sujet de thèse à sensation et la spécialité qui lui rapportera le plus.

*Tous les médecins sont spécialistes* à Rio de Janeiro.

Vous voyez, par ce qui précède, que l'exercice de la médecine dans toute l'Amérique du Sud est un véritable commerce.

Ces jeunes gens, ces médecins sont intelligents et parlent bien. Cependant, le peu de solidité de leurs études se fait sentir plus tard. Aussi, commettent-ils les erreurs de diagnostic les plus flagrantes.

J'entrai un jour, en 1882, dans une salle de l'hôpital de la Miséricorde à Rio, pour écouter M. J. P., jeune agrégé, au lit du malade. Correct dans sa mise, mesuré dans ses paroles, calculant l'effet produit par ses phrases qu'il laissait tomber précieusement de sa bouche, comme autant de perles fines, la main gauche sur l'épaule du malade, et la main droite accompagnant sa voix du geste, le jeune agrégé faisait une leçon fort intéressante sur la *pneumonie fibrineuse*.

Puis, avec un air magistral, inconnu à nous autres Français, il formula le traitement.

Pendant qu'il parlait, je me demandai, préoccupé que j'étais du mode d'enseignement, combien d'élèves iraient ausculter le malade pour confirmer le diagnostic du professeur.

Pas un n'ausculta.

Intrigué de voir un malade qu'on disait atteint de pneumonie aiguë rester assis sur son lit et n'avoir pas la peau chaude, j'eus la curiosité d'ausculter. Eh bien ! le jeune agrégé avait fait une leçon de *pneumonie* apprise par cœur, sur un malade atteint de *bronchite et d'emphysème* ! La chose peut paraître invraisemblable. J'affirme cependant que c'est la vérité.

Il est à remarquer que les élèves ne travaillent pas à l'hôpital. A part l'interne qui s'occupe un peu, les autres considèrent l'hôpital comme un but de promenade. Je n'ai jamais vu un élève y prendre une note.

Tous les étudiants, tous les médecins, qui ont fréquenté des

élèves en médecine ou des docteurs de l'Amérique du Sud savent que je dis la vérité. Ces jeunes gens sont nombreux à Paris ; cependant il est exceptionnel qu'ils arrivent à l'internat. Cela tient au manque d'instruction médicale première. S'ils n'avaient pas une mémoire prodigieuse et un talent incomparable dans l'art de l'imitation, ils ne parviendraient jamais à passer avec succès un examen à Paris.

*Pourquoi les écoles de médecine du Brésil sont-elles arriérées ?* — A mon avis, on n'exagère pas quand on dit que la médecine au Brésil est en retard d'un demi-siècle. Lorsque j'y suis venu pour la première fois, en 1880, apportant le premier appareil pulvérisateur de Lister qui ait paru à l'hôpital, les professeurs de clinique n'avaient jamais vu de catgut, et cependant le pansement de Lister était connu et pratiqué en Europe depuis plus de vingt ans. J'ai encore présentes à mon oreille les exclamations enfantines d'un chirurgien d'hôpital du Sud du Brésil, auquel je montrai des fils de catgut. Il y a des appareils dont on se sert en France depuis un grand nombre d'années, et que les médecins brésiliens ne connaissent pas.

La faiblesse des médecins tient à l'insuffisance des professeurs. Elle tient aussi à ce qu'il n'y a pas de livres de médecine portugais, et à ce que les médecins négligent d'acheter les nouveaux ouvrages français et de lire les journaux médicaux. On m'objectera qu'un certain nombre de médecins vont passer un an ou deux ans à Paris ou à Vienne. Nous savons ce qu'ils y font, et cela ne modifie en rien notre opinion.

Comment les professeurs ne seraient-ils pas insuffisants dans une école où il n'y a qu'un concurrent pour une chaire ? Dans les concours de 1883, il n'y a eu qu'un concurrent pour la chaire de maladies de la peau, pour la chaire de clinique chirurgicale, pour la chaire d'ophthalmologie, pour la chaire d'anatomie et de physiologie pathologique. Dans une course de chevaux, s'il n'est présenté qu'un cheval, il est certain qu'il arrivera toujours le premier, fût-il le pire des chevaux.

On dissèque peu aujourd'hui à Rio de Janeiro, et autrefois on ne disséquait pas du tout. Aussi comprend-on pourquoi, dans son cours en 1882, M. Motta-Maia, professeur de médecine opératoire de Rio de Janeiro, redoutant la présence d'un cadavre, a commencé son cours par ces paroles : « Messieurs, dans les cours

d'opérations sur le cadavre, il nous manque une chose, c'est la vue du sang. Pour vous habituer à voir couler le sang pendant les opérations, nous ferons cette année la médecine opératoire sur des *chiens* vivants. » Ces paroles, que j'ai entendues, se passent de commentaires.

Le professeur d'histologie actuel occupe la même chaire depuis un grand nombre d'années. Son insuffisance et son incapacité sont notoires. Aux examens de 1883, un élève, ayant à préparer les cellules cérébrales, se moqua du professeur en lui présentant sous le microscope un fragment de fromage écrasé. Qu'arriva-t-il ? Le professeur trouva la préparation magnifique et donna une bonne note à l'élève (1) !

Il n'y a pas, je le répète, de livres de médecine traduits en portugais dans les écoles de médecine du Brésil, et le portugais est la langue du Brésilien.

Qu'en résulte-t-il ? Les élèves et les professeurs étudient dans des livres français ou dans des livres traduits de l'allemand, ou de l'anglais, en français. On exige le français des élèves qui passent les examens préparatoires, et malgré cela j'affirme qu'il n'y a pas le quart des étudiants brésiliens qui peuvent soutenir une conversation en français. Un Français a quelquefois de la difficulté à comprendre à première lecture un livre écrit en sa propre langue, et je me rappelle encore combien était pénible pour moi la lecture de la traduction française de l'ouvrage de Kölliker. Quelles difficultés ne doit pas rencontrer un médecin brésilien! Il comprend souvent mal ce qu'il lit et son jugement se trouve faussé. Il peut en résulter des inconvénients graves pour la pratique médicale, dans le genre de celui-ci : un médecin instruit me montre un jour un malade atteint de kyste hydatique du foie qu'il voulait ouvrir après avoir formé des adhérences péritonéales avec les caustiques. Sur mon observation qu'il n'y avait pas traces de caustique, il m'affirma en avoir appliqué plus de dix. Après explication, je finis par comprendre qu'on avait appliqué dix vésicatoires au lieu de caustique. En Portugais, un vésicatoire, comme un caustique, s'appelle *caustico*. Le médecin avait lu dans un livre français qu'on appliquait un caustique,

(1) Le professeur était le baron de Maceio, mort depuis.

et il avait mis un vésicatoire. Une erreur semblable peut coûter la vie au malade.

J'insiste sur ce point qui, pour moi, est capital. L'absence de livres en langue portugaise est certainement la cause principale de la faiblesse des médecins brésiliens. J'y songeais encore aujourd'hui en lisant l'*Histoire de la création naturelle* de Hæckel. Je relisais quatre ou cinq fois une phrase de Hæckel pour la comprendre. Cependant, le français est ma langue naturelle. Eh bien! connaissant le caractère du médecin brésilien comme je le connais, je suis persuadé qu'il ne lirait pas une page deux fois ; il s'imaginerait comprendre ce qu'il ne comprend pas, il se ferait une fausse idée de ce qu'il lit. Cent fois je m'en suis assuré en causant avec des étudiants en médecine. Ils entendent une leçon, sans l'écouter, pour ainsi dire, ils lisent souvent sans comprendre.

On m'objectera que le programme des examens est étendu. C'est vrai, et si on exigeait des élèves qu'ils se conformassent aux programmes, ils ne pourraient passer leurs examens sans un travail considérable. Mais, voici ce qui arrive. Les professeurs de la Faculté, je l'ai déjà dit, ont tous une clientèle ; il n'est pas un médecin de Rio de Janeiro qui fasse de la médecine pour la science et qui ne soit pas un peu commerçant ; ils veulent tous augmenter leur clientèle, et ils mettent une sorte d'amour-propre à avoir plus de clients que le voisin. Or, le Brésil est le pays des recommandations, de ce qu'ils appellent l'*empenho*. Un jeune homme, si méritant qu'il soit, n'arrive jamais s'il est inconnu ; mais, s'il est appuyé, s'il est fils de professeur, de député, de ministre, il arrive, fût-il un crétin. Il y en a vingt exemples dans la Faculté de médecine de Rio. On comprend ce qui advient avec ce système, dans un pays où les étudiants, contrairement à ce qui se voit en Europe, appartiennent à des familles riches et haut placées. L'étudiant apporte une lettre d'un député, d'un ministre, etc ; il passe un examen satisfaisant, sans qu'il ait même besoin de répondre à l'examen. C'est pitoyable! Dans les concours, il en est de même, c'est une partialité révoltante.

Le lecteur, surtout s'il est brésilien, dira que je suis sévère. Non, je suis vrai.

On dit généralement que le médecin brésilien est un homme

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant.* J.-A. FORT.

intelligent. Il faut s'entendre. Il a une certaine intelligence, celle de la compréhension et de l'imitation. S'il voit faire une chose, si difficile qu'elle soit, il la répétera. C'est, du reste, dans la nature de l'individu pris isolément, et du peuple entier pris d'une manière générale. Le Brésilien est d'une adresse extraordinaire pour copier, pour imiter.

La nation brésilienne copie tout sur les nations européennes ; le Brésilien a la faculté d'imitation poussée à un degré extrême. Mais ce qui manque au médecin brésilien, par suite du peu de connaissances acquises, et aussi par suite du manque d'instruction première, c'est un bon jugement, c'est le sens commun. Vaniteux et plein d'amour-propre, n'ayant aucune idée de ce qu'il ignore et qu'il pourrait encore apprendre, le médecin brésilien, une fois docteur, croit tout savoir, et justifie ce proverbe : *l'orgueil est l'apanage des sots*. Mais, plus tard, quelques hommes sérieux, ils sont rares, s'aperçoivent du petit volume de leur bagage, ils se livrent à l'étude, ils peuvent mesurer l'étendue de ce qu'ils ignorent, et à mesure qu'ils font des progrès, ils prouvent que *le vrai savant est modeste*.

Lorsque l'étudiant arrive au doctorat, il jette les livres par la fenêtre. A bas l'étude ! Dès ce jour, le jeune docteur commence ses petites manœuvres pour arriver à la clientèle. Ayant rompu avec la science, il se rejette sur les banalités les plus vulgaires, et il en arrive à vous dire d'un ton doctoral, et sans raison : pas de lait à ce malade, pas de cuisine à l'huile pour celui-ci ; supprimez les légumes à celui-là, pas de viande sèche ni de haricots noirs à cet autre (la viande sèche et les haricots noirs sont fort en honneur au Brésil).

Il en est de la médecine comme des autres sciences, comme des arts. Tout est industrie et commerce dans l'Amérique du Sud ; il n'y a pas plus de médecine et de chirurgie américaine qu'il n'y a de peinture américaine. Tout leur vient d'Europe.

Le médecin brésilien n'étant pas travailleur et ne faisant pas de science, on comprend qu'il n'y ait pas une seule Société de médecine dans tout le Brésil ! L'Académie seulement, et quelle académie !

Les médecins n'ont pas en eux les éléments scientifiques suffisants pour former une société savante. Dans les discussions, on ne parle jamais de ce qu'on a observé soi-même, ni surtout de ce qu'a observé un collègue. On ne fait que citer des

ouvrages, et quelquefois malheureusement des ouvrages presque inconnus ou même discrédités en Europe. Quand un médecin brésilien, dans une discussion, peut montrer dans un livre quelconque ce qu'il a affirmé, on pense qu'il a raison. C'est à coups de citations et à coups de livres que se font les discussions scientifiques. On voit souvent un médecin apporter un livre à une consultation et y chercher un appui pour son opinion.

Dès que le médecin brésilien est formé, il se croit un grand praticien. Il discute, il tranche les questions les plus délicates, il a une opinion sur tout, et il entreprend, sans les avoir jamais faites, ni vu faire, les opérations chirurgicales les plus périlleuses.

Généralement, il se lève tard, sa toilette l'occupe particulièrement. Il aime la vie de l'intérieur, comme tous les Brésiliens. Après le déjeuner, il visite quelques malades. Il dîne, et après le dîner, il fait des visites de famille, ou il va au théâtre. Comment trouver quelques heures pour travailler? Là est le mystère. Et pourquoi travaillerait-il? Il n'a pas besoin de se tenir au courant de la science, puisqu'on n'a aucune occasion de montrer son érudition.

Ce qu'il faut, c'est avoir des malades et gagner de l'argent. L'argent est là-bas le nerf de la médecine.

Ce que je dis des médecins s'applique aux professeurs, qui ne prennent pas la peine de préparer leurs cours, parce qu'ils sont absorbés par la clientèle. Peu leur importe leur cours, les élèves y assistent avec indifférence. Pas un n'y prend une note.

Il y a certainement des exceptions à cette règle générale. J'ai connu des médecins très travailleurs, très savants et très modestes. Mais ils sont rares.

Avec cette indifférence pour le travail, on comprend que le médecin brésilien n'achète pas les ouvrages nouveaux qui se publient en Europe, et qu'il ne lise pas les journaux de médecine étrangers.

La plupart de ceux qui les reçoivent ne les lisent pas, et, si parfois ils lisent l'observation d'un cas un peu exceptionnel, ils n'y ajoutent pas foi. Cela tient à ce que dans ce pays il n'existe pas de loyauté scientifique.

Ils ne savent pas que les médecins européens se feraient un cas de conscience de publier une fausse observation, et que si cela arrivait, l'auteur de la fourberie serait conspué.

Où l'on peut constater combien sont arriérées les études médicales, c'est à l'hôpital de Bahia. Cet hôpital occupe le même bâtiment que la Faculté. Il est admirablement tenu par les Sœurs de charité. Le traitement des maladies y est fort arriéré. En chirurgie, par exemple, les plaies sont pansées avec la charpie et nos anciennes pommades ; les malades infectent, les salles sont malsaines, nauséabondes.

La septicémie y règne en maîtresse, car personne, à l'hôpital, ne se fait une idée du *pansement antiseptique de Lister*. Voici un tableau, dressé par la Sœur de charité Brassier, qui indique le roulement des malades à l'hôpital depuis le 30 juillet 1882 jusqu'au 30 juillet 1883.

Existaient le 30 juillet 1882 : 288 malades dont 166 hommes et 122 femmes.

Sont entrés dans l'année : 2643, dont 1941 hommes et 702 femmes.

Sont sortis dans l'année: 2153, dont 1642 hommes et 510 femmes.

Sont morts dans l'année : 554, dont 339 hommes et 215 femmes.

Restent à l'hôpital le 30 juillet 1883 : 224, dont 126 hommes et 98 femmes.

Les élèves travaillent aussi peu à Bahia qu'à Rio ; ils disèquent encore moins. Les cours des professeurs ne sont pas supérieurs à ceux de Rio. Je dois dire, cependant, que j'ai observé une chose excellente, c'est que les deux professeurs de clinique médicale font examiner les malades par les élèves en leur présence. Malheureusement, ils laissent les élèves discuter, de telle sorte qu'il s'établit souvent de fort longues discussions entre le maître et l'élève.

Il arrive souvent qu'un jeune docteur du Brésil va à Paris ou à Vienne. Au bout d'un an, il revient, et annonce dans tous les journaux qu'il a pratiqué dans les hôpitaux de Paris ou de Vienne, qu'il a rapporté les appareils les plus nouveaux et les plus perfectionnés et qu'il fera telle ou telle spécialité. Les malades se racontent que le docteur a beaucoup d'instruments bien luisants, bien modernes, *muitos ferramentos*, et la clientèle arrive généralement.

J'ai professé pendant vingt ans à Paris, j'ai été interne pendant quatre ans, et j'ai vu un grand nombre de médecins brésiliens. Eh bien ! je le déclare, ils ne travaillent pas plus en

Europe qu'au Brésil. Et cela se comprend. Tout est nouveau dans une grande ville d'Europe pour un jeune Brésilien. Comment voulez-vous qu'un jeune homme qui n'a vu qu'un théâtre ou deux à Rio-de-Janeiro résiste aux Folies-Bergères, à l'Opéra, et à tous les nouveaux plaisirs qu'il rencontre à chaque pas? Il n'était pas travailleur au Brésil ; ce n'est pas en Europe qu'il prendra le goût du travail. Il se lève tard, il jouit de la vie ; il va à peine de temps en temps à l'hôpital.

Certes, il y a aussi des exceptions à cette règle générale. Mais je vous assure que ces exceptions sont rares, et ce qui est rare surtout, c'est de voir un médecin brésilien, même travailleur, profiter de son séjour en Europe. Cela tient à l'orgueil national et à la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. J'en ai connu plusieurs à la clinique de mes amis Fauvel et Mallez, et dans les hôpitaux. Il semble qu'ils sont là, non pour apprendre, mais pour critiquer. Si le professeur a un côté faible, c'est cela qu'ils observent. Quant au côté scientifique, ils n'y prennent pas garde. Ce que je dis est prouvé par ceci : malgré la quantité de médecins brésiliens qui vont à Paris, les procédés, les instruments et les appareils nouveaux européens ne sont connus et employés au Brésil qu'après de longues années. Le lavage de l'estomac n'a encore été employé au Brésil qu'à titre de curiosité. J'ai sauvé la vie, pendant mon séjour à Rio-de-Janeiro, à une jeune femme mourant d'inanition à la suite de vomissements incoercibles (l'observation a été publiée à Paris, dans le *Bulletin de thérapeutique*, en 1881). Le cas était remarquable, il est passé inaperçu.

Les choses étant ainsi, vous devez penser que le médecin se donne un air grave auprès du malade, qu'il se fait une tête et qu'il soit plein de *décorum* pour lui en imposer. Faute de savoir, il faut du savoir-faire.

Lorsque le médecin brésilien fait une visite, il entre dans la chambre du malade à pas lents et cadencés. Il est d'une tenue irréprochable, et je dois avouer que l'*écorce* du médecin ne laisse pas grand'chose à désirer. Généralement vêtu de neuf, avec un linge d'une finesse et d'une blancheur parfaites, les cheveux bien lissés, il s'approche du lit du malade avec majesté.

Souvent, sa gravité est rehaussée par des lunettes d'or.

Il ne sourit jamais, ce n'est pas sérieux.

Il tâte le pouls et il regarde la langue, cela lui suffit en général; le reste pourrait le salir.

Si vous êtes anémique, il daigne vous abaisser la paupière inférieure d'un coup de pouce.

Si vous avez une affection utérine, il applique deux doigts sur le ventre, cela suffit aux princes de la science pour faire leur diagnostic.

Si vous vous plaignez de douleurs intolérables à l'anus, s'il y a un écoulement, etc. etc., il vous dit invariablement : ce *sont des hémorrhoïdes*. Quel que soit le symptôme que vous accusiez dans ces régions, il vous dira imperturbablement : *ce sont des hémorrhoïdes ;* mais il n'y regardera pas, c'est sale et indécent.

Pour tâter le pouls, il saisit le poignet de la main droite, tenant la montre de la gauche, et, cherchant à prendre une pose élégante, il compte les pulsations pendant une minute entière.

Alors tout est fini, il prend un air grave et dit au malade : Je vais écrire *une recette*, vous prendrez les remèdes exactement ; le cas est très sérieux, grave même; mais je vous guérirai.

— Quel est mon mal, docteur ? — Une faiblesse du poumon, une faiblesse de l'utérus; ce sont les nerfs, c'est le sang qui ne circule pas bien ; c'est une bronchite asthmatique; c'est un excès de bile, etc, etc.

— Docteur, vous me guérirez ?

— Soyez sans inquiétude ; vous savez que je guéris tous mes malades. Si vous aviez appelé ce petit étranger, il vous aurait certainement ouvert le ventre et enlevé l'utérus; ces Français ne valent rien, ce sont des charlatans, et puis, voyez-vous, ils ne connaissent pas notre climat. Les Européens disent que nous sommes arriérés; c'est le contraire; nous sommes bien plus forts qu'eux, parce que nous sommes plus intelligents et que nous n'avons pas besoin d'étudier comme eux. Quels ânes !

— Mais, docteur, vous les traitez bien mal, et ce qui semble prouver que vous n'êtes pas bien hospitaliers pour les médecins étrangers, c'est qu'il n'y a à Rio qu'un médecin anglais, un allemand, deux suisses et deux français.

— Laissons ce sujet, Madame, et revenons à votre cas.

Je vous guérirai, mais je dois vous faire une observation très importante. Il faut vous abstenir, pendant toute la durée de votre maladie d'utérus, de lait, de beurre, de thé, de poisson, de haricots noirs et de votre mari.

## *VINGT-SEPTIÈME LETTRE.*

Biarritz, le 2 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Vous devez comprendre maintenant, d'après les pages précédentes, pourquoi le médecin brésilien n'aime pas le médecin européen, qui n'affecte pas cet air grave de croque-mort et qui écrira une prescription debout, sur le coin de la commode, sur le moindre bout de papier, avec une mauvaise plume. Le médecin brésilien, jamais. Il attendra plutôt une heure ; mais il n'écrira pas son ordonnance sans s'asseoir gravement, bien droit, les deux pieds parallèles, sans avoir un beau papier tout neuf et une plume neuve.

Il s'assied commodément, prend la plume, en examine gravement la pointe, semble réfléchir, puis il trace quelques lignes d'une écriture régulière. Tout est fini jusqu'au lendemain. Toutes les visites sont suivies d'une prescription, et les gens du peuple ne paient pas la visite, mais le papier. Ils disent au médecin : combien vendez-vous cette feuille de papier que vous avez écrite ?

Il y a un autre genre de médecins. Quelques-uns, comme Pertence, se font une réputation par leur brusquerie ; c'est une manière comme une autre de cacher sa science.

Lorsqu'il était appelé près d'un malade, il s'arrêtait sur le seuil de la porte, et disait d'un ton autoritaire et brusque : « ce malade guérira, je le sauverai »; ou bien : « il est perdu, il n'y a rien à faire ». Cela impressionnait les profanes.

Que de gens, ainsi condamnés par lui il y a 10 ou 15 ans, se promènent dans la ville de Rio de Janeiro !

Un jour, on l'appelle auprès d'un homme frappé d'une attaque de congestion cérébrale. On n'était pas d'accord à la consultation. « Je me charge de le guérir, dit-il, mais qu'on mette tous ces médecins à la porte. » Le malade guérit ; c'est Pertence lui-même qui me l'a raconté !

Des cas analogues lui valurent une grande réputation. Du reste, c'est ainsi que s'établissent les réputations dans ce pays. On ne demande pas à un médecin s'il a fait des ouvrages, s'il a soutenu de brillants concours ; non, sa réputation dépend du public et du hasard : il suffit de dire qu'il a fait des cures merveilleuses.

L'Empereur lui-même, par habitude sans doute, subit cette influence. J'ai toujours été étonné que Sa Majesté, qui est un homme instruit et fort intelligent, se soit laissé prendre à ce genre de charlatanisme.

Le fait suivant m'a été raconté à Rio de Janeiro, je le crois vrai, et M. Jaccoud ne me démentira pas. Lorsque le professeur Jaccoud, de Paris, fit un voyage au Brésil, il fut appelé en consultation avec Pertence, et Jaccoud exposa le cas clairement, simplement, et complètement, comme il le fait toujours, en confrère instruit et en homme bien élevé. Pertence se leva, et de son ton autoritaire : « Cet enfant a une méningite, dit-il, rien de plus. — Pardon, mon cher confrère, lui dit M. Jaccoud, nous n'avons pas l'habitude de faire ainsi des consultations; ayez donc l'obligeance de me dire sur quelles données vous basez votre diagnostic, je ne demande qu'à m'éclairer. » Mais il ne put rien obtenir.

Vous ne serez pas étonné, mon cher ami, si je vous dis que les médecins de l'Amérique du Sud produisent peu ; ils ne travaillent pas, et aucun ouvrage sérieux de médecine ou de chirurgie n'a été publié chez eux. Comment feraient-ils de bonnes publications avec cette instruction tronquée ! S'ils pondent un ouvrage par hasard, on remarque le plus souvent que c'est un plagiat, comme me le faisait observer un jour Depaul, à propos d'un traité d'accouchements publié au Brésil.

Je ne voudrais pas être taxé d'exagération ni d'inexactitude, mon cher ami, et je comprends que mes appréciations puissent paraître invraisemblables ; comme elles sont l'expression de la vérité, je vais tâcher de me faire comprendre.

Le Brésilien n'aime pas à travailler, cela est certain. Cette horreur du travail est si générale, que vous ne trouverez pas un Brésilien, s'il n'est pas nègre, qui consente à vous servir de domestique. J'ajoute qu'il n'a pas l'adresse des mains. Il est, en effet, presque sans exemple de rencontrer dans les différentes

villes du Brésil, un horloger, un chapelier, un cordonnier, un tailleur, un coiffeur, un charpentier, un menuisier, etc., indigènes. Tous les hommes qui exercent une profession sont des étrangers.

Je demandais un jour à un fabricant pourquoi il n'avait pas d'ouvrier brésilien. « Cela tient à deux causes, me répondit-il: à son peu d'amour du travail et à son orgueil excessif. Lorsque nous prenons, ce qui arrive rarement, un apprenti brésilien, il ne fait pas un long séjour chez nous, parce qu'il est paresseux d'abord, et ensuite parce qu'il ne peut pas supporter une observation. Dès qu'il sait manier un marteau et planter un clou, il croit qu'il n'y a plus rien à apprendre, qu'il est plus savant que le patron, et il s'en va. »

Vous voyez le caractère, et vous pouvez comprendre comment il se fait que les jeunes gens qui se destinent à la médecine, n'y apportent pas tous les soins désirables.

Les médecins sont excessivement nombreux à Rio de Janeiro. Il est d'usage que le médecin fasse des annonces dans les journaux et qu'il donne son adresse et ses heures de consultation. Les professeurs de la Faculté eux-mêmes ne se soustraient pas à ces habitudes. Je n'ai jamais oublié l'annonce d'un médecin de Rio, qui disait guérir toutes les maladies par la *septipathie !*

Voici encore un mode de réclame fort en honneur parmi les médecins au Brésil : quand un malade entre en convalescence, il croirait manquer à un devoir s'il ne remerciait pas le médecin, en grande pompe, dans les journaux de la localité.

Parmi ces *agradecimientos*, il y en a de véritablement curieux, dont je donne ici deux spécimens. Il ne faut pas croire que cette manière de remercier son médecin soit rare. Chaque jour, les journaux de Rio de Janeiro contiennent un ou deux agradecimientos.

*Agradecimiento.* — « Mon frère Manoël, attaqué d'une maladie grave, dont le pronostic ne lui était pas favorable, avait peu de chances de guérison. On appela à son secours le Dr Laurenço Cabello, médecin distingué et intelligent, qui démontra, en le traitant, son grand talent dans l'application des moyens médicaux. Il obtint un succès digne des plus grands éloges. Grâce à son intelligence, il est aujourd'hui sain et sauf. Moi et les miens, nous venons à la presse avec un plaisir infini, pour témoigner

publiquement notre reconnaissance au Dr Cabello, non seulement pour son zèle, mais aussi pour son abnégation.

« Que ces lignes enseignent aux habitants de Quarahy que le Dr Cabello est un médecin consciencieux, apte, bon, sensé et compétent dans la science qu'il professe.

« Villa de Quarahy, 31 mai 1884.

« David Avila. »

(Extrait de *la Patria*, journal brésilien de Montevideo.

Autre *agradecimiento*. — « Le Dr Hilario de Gouvea n'a certes pas besoin d'un hommage de plus, d'estime et d'admiration, pour faire briller son nom, déjà très populaire dans le monde scientifique.

« Il a dans son talent, dans son désintéressement et dans ses manières agréables, la plus brillante des apothéoses.

« Cependant, quand quelque chose de plus expressif que la reconnaissance nous agite le cœur et en surgit naturellement, l'homme ne peut rester indifférent, et il donne un libre cours à ses sentiments.

« Mon fils Théodore souffrait depuis longtemps de strabisme ; « *il louchait* » et il avait été opéré sans résultat. Le Dr Hilario de Gouvea l'opéra de nouveau généreusement avec une habileté et une main de maitre que tout le monde lui reconnaît.

« Mon fils se trouve dans la jouissance parfaite de la faculté la plus chère à l'existence humaine, grâce à cette importante opération.

« Fils obscur de l'art, faisant de lui l'unique apanage avec lequel je puisse laisser un nom honorable à ceux qui m'affectionnent, je viens solennellement accomplir mon devoir, en rendant hommage à M. le Dr Hilario de Gouvea.

« Février 1884. Th. Garcia. »

(Extrait du *Correio Mercantil* de Pelotas (Brésil).

D'après ce que je viens de vous raconter, mon cher ami, vous ne serez pas étonné si les préjugés les plus extravagants sont en honneur parmi les Brésiliens. En voici quelques échantillons :

*Les préjugés en médecine au Brésil.* — Dans tous les pays, le monde est plein de préjugés. En France, il en existe beaucoup, mais seulement dans le vulgaire. Au Brésil, toutes les classes de

la société sont imbues des préjugés les plus ridicules, et les médecins n'en sont pas exempts.

*Promenade des pilules ferrugineuses.* — Un jour, à une heure très matinale, je rencontre madame Pinto Lima dans la rue, suivie d'une petite chienne. Naturellement, je suis fort étonné de voir la femme du conseiller, ancien ministre, se promener à cette heure inaccoutumée. Je promène ma pilule, me dit-elle, par ordre de mon docteur. Je crus que sa chienne s'appelait Pilule. Point du tout. Elle m'expliqua que les médecins brésiliens prescrivaient *une promenade aux malades qui prennent du fer*, et qu'on ne donnait jamais de ferrugineux à une personne qui gardait le lit : c'était l'exacte vérité.

*Malades qui prennent du sulfate de quinine.* — Au Brésil, il est commun de voir rester chez elle pendant deux jours, sans mettre les pieds dans la rue, une personne qui a pris de la quinine. On prétend que si l'on prend froid, ou si on se mouille, on risque de prendre une fièvre grave.

*Malades qui absorbent de l'iodure de potassium.* — Quoique l'iodure soit prescrit le matin à jeun, ou le soir avant de se coucher, beaucoup de médecins interdisent l'usage du sel aux malades qui prennent l'iodure de potassium. On leur interdit également l'usage des bains de mer. Pourquoi? c'est ce qu'on n'a jamais pu m'expliquer. Il est inutile d'insister pour montrer combien ce préjugé est contraire à toutes les règles physiologiques et thérapeutiques, surtout si on prend le médicament à jeun.

*Maladies de la peau.* — Dans toutes les maladies de la peau, *sans exception*, la plupart des médecins proscrivent le poisson, les crevettes, les viandes salées, et surtout la viande de cochon. Il est certain qu'on rencontre de temps en temps une personne, une femme surtout, qui se trouve couverte d'érythème ou d'urticaire après avoir mangé des crevettes ou du poisson. Mais c'est là un fait tout à fait exceptionnel d'idiosyncrasie, spécial à tel ou tel individu. Ce n'est pas une raison pour interdire ces aliments à tous les malades. Questionnez votre malade, informez-vous de ce qui lui est nuisible, et proscrivez, spécialement pour ce cas, les aliments nuisibles. Je suis forcé de reconnaître que nous avons en France la même exagération.

*Pas de poisson dans les maladies utérines.* — Il est de règle, au Brésil, de proscrire le poisson dans les maladies de l'utérus. Frappé de la fréquence de cette interdiction, j'ai voulu savoir quel en était le but. Le voici tel qu'un médecin brésilien me l'a raconté. Le poisson, dit-il, renferme du phosphore, le phosphore excite les organes génitaux et porte la femme au rapprochement ; or, comme le repos de l'utérus est nécessaire dans ces maladies, nous supprimons le poisson, pour ne pas exciter cet organe. L'absurdité de ce préjugé découle des faits suivants : il est démontré que la quantité de phosphore contenue dans la chair du poisson est inappréciable ; il n'est pas démontré que le phosphore excite la femme ; enfin, dans les rapports sexuels, l'utérus est absolument inactif.

*Le lait est un mauvais aliment.* — Ce préjugé est fortement combattu aujourd'hui, surtout à Rio de Janeiro où l'on apporte du lait de la campagne. Mais, dans le reste du Brésil, il est enraciné, et je connais des médecins qui l'interdisent absolument à tous les malades. Or, nous savons que le lait est un aliment par excellence, puisque les mammifères et l'homme se nourrissent de ce liquide pendant les premiers mois de la vie. Naturellement, il y a lait et lait. Un bon lait doit provenir de bonnes vaches, bien nourries, et on peut poser en règle générale qu'il faut connaître la vache qui vous fournit le lait.

*Les fruits.* — Sous le rapport des fruits, il existe des préjugés bizarres. Il y a quelques médecins et des pères de famille qui interdisent toutes sortes de fruits à leur table. Il y en a qui ne laissent pas prendre un fruit en même temps que du lait. D'autres laissent manger du *cambuca* à foison, prétendant que c'est un fruit innocent, et interdisent une *orange* ou une *bergamotte*. Beaucoup prétendent qu'il ne faut pas boire de vin après avoir mangé une *mangue*, et qu'il est salutaire de boire un verre d'eau après ce fruit. On affirme généralement qu'on risque de contracter la fièvre jaune si on mange une mangue sans avoir le soin de la tremper dans l'eau froide après l'avoir dépouillée de sa peau. Autant de préjugés.

J'ai fait beaucoup d'observations relativement aux fruits, sur moi et sur diverses personnes ; j'ai questionné aussi beaucoup de malades. Voici ce que je puis affirmer : règle générale, on peut manger impunément tous les fruits du Brésil, pourvu que ce ne

soit pas en trop grande quantité : abacaxi, manga, cambuca, arassa, caju, orange, bergamotte, banane, etc., etc. En général, mais cette règle souffre beaucoup d'exceptions, on éprouve un dérangement intestinal après avoir mangé des fruits en même temps que du lait. Il est certain que cette action n'est pas due à la coagulation du lait par l'acide du fruit, puisque l'acide naturel du suc gastrique de l'estomac produit la même coagulation. Il se produit une sorte d'excitation de l'intestin occasionnée par le mélange du lait et du fruit, excitation qui se traduit par une sécrétion liquide. Manger une orange le soir n'est pas une mauvaise chose, mais en prendre une certaine quantité peut donner une indigestion. Selon moi, on peut en user à volonté aux repas, mais non pendant la digestion.

Voici maintenant pourquoi il faut être assez sévère dans l'usage des fruits, surtout avec les enfants. Rio de Janeiro est une ville malsaine où existent des fièvres de mauvaise nature. La fièvre pernicieuse, les fièvres bilieuse et intermittente bilieuse y sont fréquentes ; la fièvre jaune se montre épidémiquement. Or, il est à remarquer que ces fièvres surprennent rarement une personne dans d'excellentes conditions de santé. Il semble que les microbes nocifs agissent sur l'organisme lorsque celui-ci éprouve quelques troubles. Ainsi, il est ordinaire de voir la fièvre jaune sévir sur des personnes qui se sont simplement refroidies, qui ont pris un mal de gorge, un rhume ou un simple enchifrènement. Plus souvent, la fièvre jaune frappe des personnes qui ont eu un trouble quelconque du côté des fonctions digestives. Voilà pourquoi il faut surveiller l'usage des fruits, en temps de fièvre jaune principalement. Il est très mauvais aussi de manger des fruits chauffés par le soleil et venant d'être cueillis ; ils donnent la diarrhée ; il vaut mieux leur laisser prendre la température de la chambre. Mais, je le répète, les fruits ne font de mal que par les dérangements intestinaux qu'ils occasionnent. Supprimez ceux qui troublent la digestion. Naturellement, on peut être moins sévère pour les autres parties du Brésil, où le climat est sain et où les fièvres n'existent pas.

*Régime des accouchées.* — Aujourd'hui, dans toute l'Europe, on nourrit les accouchées. Dès le premier jour, on leur permet, et au besoin on leur prescrit des aliments. Une accouchée a une plaie de l'utérus, elle est dans le même cas qu'une opérée ; elle doit

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant*. J.-A. FORT.

être traitée de la même manière. Or, aujourd'hui, on alimente les opérées et on leur permet l'usage de la viande le jour même de l'opération.

Au Brésil, c'est tout différent. Il est un préjugé tellement enraciné chez les femmes, que le médecin lui-même ne pourrait pas le vaincre, s'il ne le partageait pas. Pendant trois semaines, l'accouchée est nourrie avec du bouillon de poule, mais de poule seulement ; aucun animal, pas même un poulet, ne saurait remplacer *la poule*. Des femmes penseraient ne pas avoir de lait si elles ne mangeaient pas chaque matin *le filet d'un cochon de lait*. Inutile d'insister sur l'absurdité de ce préjugé.

*Il faut laisser couler la blennorrhagie.* — Un préjugé qui existe parmi beaucoup d'hommes, et que, malheureusement, quelques médecins entretiennent, est celui-ci : *il faut laisser couler la blennorrhagie;* cela purge et sert de dépuratif à l'organisme, comme un cautère ou tout autre exutoire. Absurde préjugé, cause de tant de vaginites et de rétrécissements, car la blennorrhagie, je l'ai dit ailleurs, est extrêmement fréquente au Brésil ! Au contraire, il faut guérir tous les écoulements de l'urèthre, le plus tôt possible ; sur ce point, tous les médecins instruits sont d'accord.

Maintenant, mon cher ami, je veux vous parler de quelques curiosités médico-chirurgicales que j'ai observées, de mes propres yeux, au Brésil.

Une dame de Bahia me consulte pour une conjonctivite, qu'elle traitait sans succès depuis deux mois. Je la lui guéris assez rapidement ; mais l'intérêt du cas n'est pas là. Cette dame me demande à quel genre d'alimentation elle doit se soumettre. Naturellement, je lui recommande d'éviter seulement les mets trop excitants. Elle me dit alors : que depuis le commencement de sa conjonctivite, son médecin lui avait surtout recommandé de ne manger *ni beurre ni poulet.* J'ai eu beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'elle pouvait impunément manger du beurre.

Le Dr B., de Pelotas, Brésil, me montra, en mars 1883, dans son cabinet, un homme paraissant souffrir d"essoufflement. Cet homme portait depuis huit ans un séton dans la région précordiale. Le docteur m'affirma qu'il obtenait les meilleurs résultats

du séton dans les maladies du cœur. Je regrette de n'avoir pas pu passer assez de temps à Pelotas pour constater ces résultats si heureux !

Appelé en consultation par un confrère d'une des villes de Rio-Grande-do-Sul, je porte le diagnostic de coxalgie. Le confrère se récrie en disant que la tuméfaction de la hanche ne permettait pas d'admettre une coxalgie, mais plutôt une altération des os. Après quelques mots échangés, il s'écrie : Vous ignorez donc que la *coxalgie est une névralgie* et qu'elle ne s'accompagne, par conséquent, d'aucune lésion.

— En visitant l'hôpital de Pelotas, je trouve parmi les malades un nègre dont le ventre ressemble à une pomme d'arrosoir. Il a dans la région hypogastrique une vingtaine de fistules urinaires dont voici l'histoire :

L'année précédente, il avait subi dans le même hôpital, pour un ulcère dont j'ignore la nature, l'amputation des deux tiers de la verge. L'opération fut pratiquée par un procédé des plus simples, sans l'emploi d'une sonde. L'opérateur ne put trouver l'orifice de l'urèthre divisé. Il renvoya au lendemain, pensant être plus heureux ; il ne le fut pas. Enfin, la plaie se cicatrisa avec oblitération complète du canal. Le malade fut abandonné à la nature prévoyante, qui favorisa la rupture de la vessie, probablement vers la région du pubis, car il se développa un immense phlegmon qui s'ouvrit en avant. Plusieurs orifices se formèrent dans la région hypogastrique ; c'est par eux que la vessie se vide sans cesse.

— Etant à Bagé, province de Rio-Grande-do-Sul, j'appris par les journaux et par la renommée une histoire assez singulière. Une dame a une fluxion ; son mari lui applique un cataplasme d'excréments de vache, lui assurant que c'est un bon maturatif. Non confiante, elle appelle le médecin, qui soutient l'opinion du mari. Il paraît que la résolution s'opéra rapidement. Toujours est-il que le docteur en question continue à prescrire des cataplasmes d'excréments de vache, dans les inflammations de la peau.

— On me consulte pour une jolie personne de quinze ans, en juin 1883, pour deux ulcérations des amygdales. Ces ulcérations datent de plus d'un an, et malgré les traitements locaux et gé-

néraux les plus énergiques, elles ne se sont pas modifiées.

Le médecin de la famille a supposé qu'il existait une syphilis héréditaire; plus tard il a pensé que ces ulcérations étaient scrofuleuses. Pilules au proto-iodure de mercure, pilules au bi-chlorure de mercure, gargarisme à la liqueur de Van-Smiëtem, cautérisations de toutes sortes, iodure de potassium, arsenicaux, on voit que les remèdes énergiques n'ont pas fait défaut.

Je me renseigne par moi-même sur tout ce qui peut me mettre sur la trace de quelque diathèse, je ne trouve absolument rien. Il est inutile de rechercher si la malade a une syphilis acquise, la chose est impossible, étant donné la famille à laquelle elle appartient. La peau est absolument saine, il n'y a aucune tuméfaction ganglionnaire, aucun symptôme indiquant la syphilis ou la scrofule. Il existe seulement un peu d'acné à la face.

J'examine alors les amygdales. La gorge a une couleur rosée naturelle, les amygdales ont un volume normal, seulement elles sont un peu apparentes à cause du peu de saillie des piliers antérieurs du voile du palais. Les ulcérations sont deux dépressions absolument symétriques situées à la partie supérieure des amygdales. Le fond est tapissé par la muqueuse, de même que les bords, qui se continuent insensiblement avec la muqueuse qui recouvre le reste de l'amygdale. Ce sont simplement deux cryptes, deux follicules, deux dépressions naturelles de l'amygdale, très développés en ce point.

Que faire? Rassurer la malade et sauver la réputation du confrère.

— A la fin de l'année 1882, un enfant d'une douzaine d'années entre à l'hôpital pour y être traité d'une tumeur dont le début remonte à trois mois. Cette tumeur, située au-dessous de la clavicule gauche, est arrondie et couverte de grosses veines bleuâtres. Elle est très dure, et en frappant sur la tumeur, on reconnaît la résonnance du poumon. Elle est complètement immobile, même lorsqu'on fait contracter les grands pectoraux. Il n'y a aucun signe de compression des vaisseaux axillaires et du plexus brachial.

Il s'agit évidemment d'une tumeur dure et adhérente aux os, et le diagnostic ne peut être discuté que pour une tumeur fibreuse du périoste, un ostéo-sarcoma ou un enchondrom. Le diagnostic positif n'est pas facile, attendu qu'aucun symptôme

ne peut mettre sur la voie. La tumeur est lisse, arrondie et régulièrement dure. Le malade est anémique, mais non cachectique.

Le professeur, car c'était un professeur de la Faculté, tranche la difficulté et diagnostique une *myosite du petit pectoral*, disant que, dans la myosite, les muscles acquièrent la dureté du bois. Causant avec lui, je lui objectai que la *psoitis*, la seule myosite que j'eusse observée de près, ne se montrait jamais avec une telle dureté, et que, au contraire, le muscle se ramollissait. Un médecin n'est jamais embarrassé dans ce pays ; aussi, celui-là me répondit : la psoitis n'est pas une myosite, c'est l'inflammation de la gaine du psoas. Après cela on peut tirer l'échelle !

— Un chirurgien d'hôpital, qui traite ses malades par l'homéopathie, me montra, en février 1883, un malade de l'hôpital, trente ans, à qui il avait récemment pratiqué l'amputation complète du membre viril pour un ulcère qu'il qualifia de cancéreux. En même temps, il me dit qu'il était désespéré de voir que la maladie se reproduisait sur les jambes. Le malade portait quatre ulcères énormes sur les jambes, de nature certainement syphilitique, ce qui me fit penser que l'amputation de la verge pouvait bien avoir été faite pour un chancre.

— Un médecin de province me demande mon opinion sur un malade atteint de scorbut, qu'il traita sans résultat depuis deux ans. Le seul symptôme de scorbut qu'il présente, consiste dans la rougeur, la tuméfaction, et un peu d'ulcération des gencives supérieures. L'état général est excellent. Cette gingivite était entretenue par le tartre dentaire. Du suc de citron, de légères cautérisations à l'acide chlorhydrique triomphèrent de la maladie en quelques jours.

— En 1882, j'opérai à la maison de santé Sainte-Thérèse, à Rio-de-Janeiro, un mécanicien du chemin de fer, Renaute, qui habitait l'intérieur de la province. Je lui fis la résection du premier métatarsien carié. Cet homme me supplia de lui changer son régime. Depuis le commencement de sa maladie, depuis plus de six mois, par ordre de son médecin, il *ne mangeait absolument que du poulet*. Son médecin lui avait persuadé que le pain et tous les autres aliments étaient très nuisibles à la carie des os. Le pauvre homme avait dévasté la campagne à plusieurs lieues à la ronde. On ne trouvait plus un seul poulet.

— *Aider l'accouchement, forcer la nature*, telle est l'idée dominante au Brésil, en matière d'accouchement. En France et dans toute l'Europe, on peut le dire, l'idée dominante est celle-ci : *laisser faire la nature, surveiller l'accouchement et intervenir en cas de danger imminent.* Vous vous souvenez sans doute, comme moi, de ce précepte d'un professeur d'accouchements :

Il faut trois choses pour un accouchement : 1° du beurre, 2° du beurre, 3° du beurre ; et de celui d'un autre professeur disant : il faut trois choses pour procéder à un accouchement : 1° de la patience, 2° de la patience, 3° de la patience.

Au Brésil, la majorité des accouchements sont faits par les sages-femmes. S'il y en a quelques-unes d'instruites, on peut affirmer que la plupart sont d'une ignorance absolue, comme malheureusement dans beaucoup d'autres pays.

Je ne vous parlerai pas de la pratique des accoucheuses de la campagne qui soulèvent la femme par les bras et par les jambes et la secouent vigoureusement pour expulser l'enfant. Non ; je parlerai seulement de la pratique de la plupart des sages-femmes qui exercent dans les villes principales du Brésil.

Il y a quelques jours, j'ai été appelé auprès de M^me^ C... pour faire un accouchement. On me prie d'apporter le forceps ; connaissant les habitudes de la sage-femme, et ayant interrogé le mari, je me rends auprès de la malade sans instruments ; or, cette femme accouchait pour la deuxième fois et ne souffrait que depuis sept heures. On ne saurait s'imaginer à quel point on abuse du forceps ici. Son usage, entre certaines mains, est la règle, et un accouchement sans forceps est l'exception.

A mon arrivée, la sage-femme, très agitée, me prie d'appliquer le forceps. « Patience, Madame. » Les douleurs étaient très régulières et revenaient de dix en dix minutes, et la tête était près de la vulve. « Docteur, l'enfant est mort : le forceps. — Patience, auscultons. » Les battements sont faciles à percevoir, les douleurs continuent. Enfin, la tête paraît à la vulve. Aussitôt la sage-femme accroche les deux grandes lèvres avec ses deux mains pour agrandir l'ouverture, et je ne puis lui faire lâcher prise qu'après avoir vigoureusement tapé sur ses doigts. Mais, lui dis-je, laissez donc faire : la femme accouche ordinairement seule, occupez-vous seulement de soutenir le périnée. La tête sort ; alors, la sage-femme, toute en sueur, saisit la tête et tire

dessus comme un bœuf. J'ai beaucoup de peine à lui faire lâcher prise, et à lui faire comprendre qu'une nouvelle douleur produira la rotation et l'expulsion de l'enfant. Ce qui eut lieu en effet. L'enfant, un magnifique enfant, fait entendre un *piaulement* qui ranime le courage de la mère. Je lave l'enfant avec un jaune d'œuf dans un bain tiède, au grand désespoir de la sage-femme qui veut que l'enfant soit lavé à la *cachaça*, eau-de-vie du pays ; puis, l'enfant est habillé et placé sur les genoux de la belle-mère. Alors, la sage-femme se précipite sur la malade et veut lui plonger la main dans l'utérus pour arracher le placenta avec les ongles. « Non, madame, c'est mon affaire, lui dis-je ; aidez la nature. » Et je tirai tout doucement sur le cordon, qui sortait dix minutes après l'enfant. Cinq minutes après, tout allait parfaitement ; mais la sage-femme, persuadée qu'il faut toujours opérer, et quand même, malaxe l'utérus à pleine main à travers la paroi abdominale, pour exprimer le sang qui y est contenu. « Mais, malheureuse, tenez-vous donc tranquille : vous produirez ce que vous voulez éviter : le sang coulera de lui-même ; l'utérus se débarrassera des caillots qui se formeront dans sa cavité, et s'il survient une hémorragie, nous la combattrons. »

J'avais affaire, fort heureusement, à des personnes intelligentes. Malgré cela, j'ai dû lutter contre les préjugés concernant l'alimentation des accouchées, l'aération de la chambre, et la sage-femme a été très malheureuse de la défense que je lui ai faite de mettre son doigt dans le vagin. Des lavages antiseptiques, voilà tout. Alimenter l'accouchée, mettre l'enfant au sein. Huit jours après, tout allait bien.

Voici, maintenant, un fait épouvantable que je signale aux auteurs de Traités d'accouchements. Le fait s'est passé à Bahia, où je me trouvais.

*Accouchement régulier, primipare, trente-cinq ans, application de forceps impossible, section du col utérin ; embryotomie.* — Madame L., âgée de 35 ans, habite le lieu désigné la Barre, à Bahia. Elle est prise des douleurs de l'enfantement le 24 août 1883, à dix heures du soir. La femme est bien conformée, elle est bien portante. Tout se passe régulièrement. Dans la matinée du 25, le médecin de la malade commence à trouver le temps long ; il est dix heures ; il craint des accidents graves, mais il

ne dit pas lesquels. Il propose une application de forceps. « Faites, dit le mari, si cela est nécessaire. » La dilatation du col se faisait lentement, mais régulièrement et sans accident. Le forceps ne peut pas pénétrer, ce qui était fort naturel. Jugeant le cas grave, on envoie chercher l'accoucheur réputé le plus habile de Bahia, accoucheur et baron. Le baron arrive, une consultation a lieu. On décide d'intervenir. Pourquoi ? Les docteurs ne le disent pas. Le forceps ne pénétrant pas, vu que le col n'est pas suffisamment dilaté, le baron incise le col ; après cette incision, le forceps ne peut être placé. Il est midi, mais il n'y a aucune hémorragie, aucun symptôme inquiétant. Néanmoins, le baron dit que le temps presse, il fait l'embryotomie, et à trois heures, l'opération est terminée. Fort heureusement, la femme ne mourut pas.

En se retirant, le baron a assuré au mari que sa femme n'aurait plus d'enfant. Voilà une intervention chirurgicale un peu cavalière ! Comment pouvait-on affirmer que cette femme n'aurait plus d'enfant ? Voilà la pratique de quelques professeurs. Que doit être celle des médecins de province ?

Je n'ai fait allusion, jusqu'à présent, qu'aux médecins et aux chirurgiens de la capitale. Si nous nous occupons de ceux de la province, c'est bien pis encore, c'est véritablement renversant ! A Bahia, qui possède la seconde Faculté de l'empire, la science est restée ce qu'elle était, et n'a fait aucun progrès depuis l'époque de la fondation de cette Faculté.

Voici quelques exemples :

La veuve d'un médecin français, âgée d'une soixantaine d'années, avait un magnifique squirrhe atrophique du sein ; je dis magnifique, parce que c'était une tumeur parfaitement opérable, sans crainte probable de récidive. Mais cette femme ne s'était pas fait opérer parce qu'un professeur de la Faculté lui avait dit, au début de la maladie : « Il faut vivre avec votre ennemi, mais ne le faites pas enlever parce que vous courriez le risque de mourir d'hémorragie ! »

Le 29 septembre 1883, un propriétaire de la campagne me montra un énorme cancroïde ulcéré, ayant rongé les deux tiers de la lèvre inférieure et une partie du menton. Il est inopérable. Le malade me raconte qu'au début de la maladie, lorsque la tumeur était grosse comme une petite noix, un professeur de la Faculté de médecine avait refusé de l'opérer, l'envoyait à son

collègue, le conseiller Souto, médecin très renommé, qui le guérirait sans opération.

M. Souto a l'aspect d'un mulâtre, mais sa teinte et les saillies osseuses de sa face indiquent qu'il est *cabocle*, c'est-à-dire fils croisé d'Indien sauvage et de blanc. L'homme ne manque pas d'une certaine intelligence. Il a une maison de santé. Il est parfois chirurgien, et chirurgien à sa façon. Il enlève les tumeurs sans instruments chirurgicaux. Il m'a affirmé avoir guéri plus de trois cents tumeurs ! Mais, comme la veuve du médecin et le paysan cités plus haut étaient de ses victimes, on conçoit que je n'aie ajouté qu'une foi médiocre à son récit que voici :

M. Souto me dit que, se promenant un jour dans le *mato* (forêt), il avait rencontré un Indien cueillant de l'herbe pour guérir une tumeur. A quelques jours de là, un riche colonel le priait de lui enlever une tumeur de la face à laquelle les chirurgiens de la ville n'osaient pas toucher. M. Souto eut peur aussi ; mais comme les nègres ne sont pas plus considérés que des chiens, il lui dit qu'il ferait bien une expérience sur un nègre, si on lui en procurait un avec une tumeur semblable. Le nègre fut trouvé, il servit à l'expérience qui réussit. Ensuite le Dr Souto guérit le colonel, puis trois cents autres, avec le suc d'une plante dont il garde le secret, secret qui ne sera connu, dit-il, qu'à sa mort. Il m'a dit pratiquer à la base de la tumeur des injections avec le suc d'une plante qui détermine, au bout de quelques mois, la chute de la tumeur : c'est merveilleux; mais j'ai vu tant de merveilles au Brésil !

## *VINGT-HUITIÈME LETTRE.*

Biarritz, 3 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Les médecins brésiliens sont étonnants avec leurs plantes ! Il est vrai que le maniement bien combiné de ces plantes en mène un bon nombre à la fortune. Comme on a l'habitude de dire que les Indiens et les nègres connaissent des plantes à vertus spécifiques pour telle ou telle maladie, le public gobe facilement la pilule. Chacun a son remède de nègre ou d'Indien.

Un jour, un professeur de pathologie de la Faculté de médecine de Rio-de-Janeiro faillit me faire perdre un malade affecté de fièvre pernicieuse, en voulant substituer au sulfate de quinine, la *péreirine*, substance extraite du *paô-pereira*, et n'ayant jamais été expérimentée sérieusement.

Une plante très petite végète sur l'écorce de certains grands arbres. Comme le Dr Silva l'a employée, on l'appelle *silvine*, et on l'emploie contre la diarrhée. Si on avait donné aux plantes astringentes le nom des médecins qui les ont employées, le chapitre des astringents serait colossal. Vanité locale !

Le nombre des plantes ayant servi à préparer des spécialités absolument inertes est incalculable. Citons : la caroba, la salsa, la nogueira, l'anacahuita, le juruboba, le pegapinto, etc. Des pharmaciens se sont enrichis avec quelques-uns de ces produits, absolument inconnus en Europe, et recommandés ici contre toutes les maladies. On ne se fait pas une idée de l'ignorance de ce peuple. Il ne comprend pas même la médecine, qui vient le mettre en garde contre les préjugés populaires.

D'après ce que je vous raconte, mon cher ami, vous ne serez pas étonné si les médecins brésiliens éprouvent un sentiment d'envie envers les médecins venus d'Europe. Ils tolèrent le

médecin étranger, mais *ils ne l'acceptent pas*. Ils ne l'appellent jamais en consultation. Si l'étranger s'établit chez eux, et ne cherche pas à être remarqué, je répète qu'il est toléré, mais s'il a la moindre velélité de se montrer, si la plus petite circonstance le met en évidence, ils se coalisent tous pour *le tomber*.

Cela tient à ce que nous avons un caractère différent, à ce que nous ne pensons nullement comme eux. Ils ont sur l'hygiène et le traitement des maladies en particulier, les idées les plus abracadabrantes, ainsi que je vous l'ai raconté.

Les médecins brésiliens ont fait une guerre acharnée à tous les médecins de quelque importance, qui ont pu diminuer d'une manière quelconque le prestige qu'ils voudraient se donner. Voyez Depaul. L'empereur l'appelle, il l'installe dans son palais pour donner ses soins à la princesse impériale. Depaul, appelé par un empereur tant aimé de ses sujets, aurait dû être sacré pour les médecins brésiliens. Eh bien ! jamais concurrent n'a été insulté autant que Depaul. Et par qui ? Par quelques professeurs de la Faculté, qui payaient un médecin nègre pour salir notre compatriote, le même qu'ils ont payé plus tard pour m'injurier.

Ont-ils mieux reçu M. Jaccoud ? Non. M. Jaccoud a eu l'esprit de ne rien dire ; mais je sais, moi, que les médecins de Rio-de-Janeiro ont pris peur lorsque notre éminent confrère est allé au Brésil.

*Chirurgie arriérée.* — On peut juger de l'état des connaissances chirurgicales au Brésil par ce qu'en disait M. da Costa (*loc. cit. page* 59).

« Nous n'avons pas connaissance, dit-il, qu'aucune résection des os ait été pratiquée à Rio-de-Janeiro avant 1839. Tous les cas qui réclament cette opération se terminaient, ou par l'amputation, ou par l'abandon du malade, qui succombait aux ravages du mal ; si par hasard il échappait, cette terminaison heureuse était due à la force régénératrice de la nature, et nullement à l'art. »

« L'emploi de la scie à chaînons et celui de la scie à molette n'était pas connu ou du moins mis en usage. On a eu même de la peine à convaincre les malades et certains médecins, qu'on pouvait réséquer la partie d'un os, sa moitié, sa totalité même, avec plein succès, sans avoir recours à l'amputation. »

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant.* J.-A. FORT.

Vous me ferez observer, peut-être, qu'en 50 ans on fait des progrès. Dans ce pays, les progrès sont plus lents. Voici, en effet, comment opérait, en 1882, un chirurgien de réputation :

Chico Moreau, loueur de voitures, 60 ans, a un cancroïde ulcéré des gencives, depuis la deuxième incisive droite jusqu'à la première petite molaire gauche. Le Dr Pereira Guimaraès n'ose pas chloroformer le malade, et lui fait respirer du chloroforme, seulement pendant quelques secondes ! Il opère le malade assis ! En réséquant une portion du maxillaire inférieur, il brise la lame d'une scie dans la bouche du malade ; les voisins sont terrifiés par les cris épouvantables que pousse le patient !

L'opération dure quatre heures ! On suture complètement les lambeaux faits au-dessous du menton pour enlever l'os, et on ne laisse aucune ouverture, ni aucun tube pour permettre l'écoulement des liquides ! Il se forme du pus dans ce cloaque buccal, et le malade meurt de septicémie le cinquième jour !

Voilà comment opérait l'un des meilleurs chirurgiens de Rio-de-Janeiro en 1882 !

*Climat du Brésil.* — Le Brésil, mon cher ami, est un pays splendide au point de vue de la végétation. Les naturalistes y éprouvent les plus grandes joies, les botanistes principalement ; il y a des plantes admirables et dont certaines m'ont paru n'être point classées.

J'ai souvent été étonné de voir au Brésil cette végétation extraordinaire. Il arrive fréquemment qu'on voit naître un arbre entre deux pierres sans qu'on puisse y constater la moindre parcelle de terre. A Bahia, il existe des arbres qui ont pris racine sur des murs où il n'y a que des pierres et de la chaux. J'ai vu dans la ville de Paranagua un arbre énorme sur le mur d'une vieille église démolie. A Rio-de-Janeiro, rue Haddock-Lobo, on peut voir un *cocotier* qui s'est développé au sommet d'un *manguier*. Je suis moins étonné de cette végétation depuis que j'ai vu les expériences de M. Ville.

— Voyez-vous, me dit-il, Lavoisier a commis une erreur lorsqu'il a dit que l'oxygène de l'air était seul utile et que l'azote était inutile et nuisible. A l'homme, aux animaux, soit. Mais non pas aux plantes. L'azote est leur oxygène à elles. Résorbé par les végétaux qui plus tard nourriront les animaux

et les hommes, il est une des forces indispensables de la nature, qui ne fait rien d'inutile.

Mon premier étonnement tint de la stupéfaction. M. Ville me fit voir des plantes de toute beauté et d'une hauteur considérable, dépassant même les proportions qu'elles atteignent en pleine terre, et qu'il fait venir dans du sable. Non pas même du sable ordinaire, mais du sable calciné, provenant des fours à porcelaine, lavé à l'eau distillée et recalciné. En sorte qu'aucun suc nutritif ne peut être donné au végétal et que ce sable lui sert simplement de support.

— Ceci, me dit-il, est pour les incrédules. C'est de la féerie scientifique, mais cela a un but : démontrer par l'absolu la force de ma théorie des engrais chimiques. La nature donne à la plante les neuf dixièmes de ce qui lui est utile, c'est-à-dire l'air et l'eau.

L'immense empire du Brésil, douze fois plus grand que la France, mesure 5500 kilomètres du nord au sud en suivant le littoral, et 4500 de l'est à l'ouest dans sa partie la plus large. Il s'étend depuis l'équateur jusqu'au 33° de latitude de l'hémisphère sud.

On y rencontre presque toutes les variétés de climat, dont les extrêmes sont celui du Para avec sa chaleur torride continue, et celui de la province de Rio-Grande-do-Sul, assez semblable à celui de l'Algérie et offrant, comme en France, les quatre saisons. Le thermomètre y atteint rarement 33° cent. en été, au mois de décembre et de janvier ; il descend à 1 ou 2 au-dessous de 0 en hiver, au mois de juin et de juillet. On a rarement vu des hivers assez froids pour y voir tomber de la neige.

Rio-de-Janeiro, point central du littoral, a une température moyenne de 28° à 35° cent. en été ; très rarement le thermomètre atteint 40°. En hiver, le thermomètre ne descend jamais au-dessous de 13°. Végétation permanente dans tout le Brésil, excepté dans la province de Rio-Grande-do-Sul, où la plupart des arbres perdent leurs feuilles en hiver, comme en France.

Si l'on excepte le Para où règnent les fièvres pernicieuses et l'hépatite, Rio-de-Janeiro, Bahia et Pernambuco, où la fièvre jaune règne épidémiquement pendant les mois chauds de l'année (à Rio surtout en même temps que les fièvres pernicieuses), on peut dire que le reste du Brésil, surtout à l'intérieur et au sud, possède un climat sain.

Pour se faire une idée de l'insalubrité des régions équatoriales du Brésil, on n'a qu'à consulter le 4e fascicule, année 1879, du *Bulletin consulaire français* au ministère de l'agriculture et du commerce. On y trouvera une communication de M. de Varieux, consul de France à Pernambuco.

Une compagnie américaine avait entrepris l'établissement d'une voie ferrée dans le but de tourner les obstacles qu'offre la navigation d'un des affluents de l'Amazone, le Rio Madeira. On trouve dans ce fleuve une série de dix-huit cascades.

« L'obstacle qui semble retarder l'accomplissement de cette œuvre, dit M. de Varieux, si impatiemment attendue, ne gît que dans l'insalubrité du voisinage des chutes d'eau. Les Américains seraient peut-être portés au découragement s'ils avaient à traverser les péripéties qui ont immortalisé *la voie ferrée de Panama*, dont la construction coûta, en moins de deux ans, la vie à 85,000 personnes. On transporta dans l'isthme 40,000 Chinois pour les faire travailler. Tous moururent sans exception. » (De Varieux.)

On sait que l'altitude d'un lieu influe sur la température : aussi est-il fréquent de voir certains points élevés du Brésil jouir d'une grande fraîcheur. Il existe, par exemple, à cinq ou six lieues de Rio-de-Janeiro, une jolie petite ville, Pétropolis, résidence habituelle de l'empereur pendant l'été, et une autre un peu plus éloignée, Thérésopolis. Ces villes, situées à 800 et 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer, jouissent d'une température fraîche et agréable, quoiqu'elles soient situées sous le même degré de latitude que Rio-de-Janeiro. Quelque intense que soit la chaleur du jour dans ces régions, les nuits y sont toujours fraîches. Dans le jour, la température est toujours inférieure de 8 à 10° à celle de Rio-de-Janeiro.

L'air de ces lieux élevés est salubre. Il l'est beaucoup aussi dans la province de Rio-Grande-do-Sul, où l'on n'a jamais observé de maladies épidémiques.

La ville de Rio-de-Janeiro est un séjour charmant en hiver. Les habitants qui peuvent avoir une résidence d'été vont passer la saison chaude à Pétropolis, au milieu des montagnes. En se partageant ainsi entre Rio-de-Janeiro et Pétropolis, on peut mener une existence des plus agréables.

Je compare Pétropolis à Cauterets (Hautes-Pyrénées). La situation géographique des deux pays a beaucoup d'analogie

la route qui conduit à Pétropolis semble avoir été copiée sur celle qui mène de Pierrefitte à Cauterets.

Toutes les villes du Brésil sont construites sur le même plan. Les maisons, excepté dans les plus grandes villes, sont posées directement sur le sol. Il n'existe ni caves, ni cheminées, et, le plus souvent, la maison se compose du rez-de-chaussée. Je ne connais rien de plus malsain que ces maisons, où l'air ne se renouvelle pas. En hiver, elles sont froides et humides.

Dans le sud du Brésil, où il fait très froid, puisqu'il y gèle, où il y a une humidité permanente pendant ces pluies hivernales, qui tombent souvent sans interruption dans les mois de juin, juillet et août, les affections produites par le froid et l'humidité sont très nombreuses.

Les névralgies sont très fréquentes, surtout chez les femmes. Il en est de même des douleurs rhumatismales. Les bronchites et les angines inflammatoires, connues sous le nom de *constipacion*, y sont très nombreuses ; la pneumonie et la pleurésie y font de nombreuses victimes. L'emphysémie n'y est pas rare, et les médecins ont l'habitude de le désigner sous le nom de bronchite asthmatique !

Les maladies du cœur sont extrêmement fréquentes au Brésil, notamment dans le Sud.

Je parle ici du Brésil, et non pas uniquement de Rio-de-Janeiro. Rio n'est pas plus le Brésil que Paris n'est la France. Celui qui n'a vu que Paris ne connaît pas la France ; il en est de même au Brésil. Beaucoup de voyageurs parlent de ce pays après avoir séjourné à peine quelques mois à Rio-de-Janeiro. Ces voyageurs ne rappellent-ils pas cet Anglais qui aperçut une femme blonde dans une ville qu'il traversait en chaise de poste et qui inscrivit sur son carnet : « Dans cette ville, toutes les femmes sont blondes » ?

*Mortalité à Rio-de-Janeiro.* — La mortalité à Rio-de-Janeiro est difficile à apprécier, parce que le recensement est très difficile dans cette ville. Cela se comprend si l'on songe que beaucoup de gens du peuple changent très fréquemment de domicile. Il suffit, en effet, d'avertir un propriétaire le jour même de son départ.

Même auprès du Gouvernement, il m'a toujours été impossible de connaître le chiffre de la population de Rio-de-Janeiro.

Les uns l'évaluent à 200,000 âmes, d'autres à 500,000. Je crois qu'on est plus près de la vérité en prenant le chiffre intermédiaire, 350,000.

Pendant mon séjour à Rio-de-Janeiro, j'ai pris le chiffre des décès à la *Junta Central de Hygiene Publica*. Voici le chiffre de la mortalité pendant six mois consécutifs, de juin à novembre 1880 (hiver), en dehors des épidémies :

Il y a eu 5,400 décès, c'est-à-dire 450 par mois en moyenne, soit 15 par jour.

Sur les 5,400 décès, il y en a eu 3,359 appartenant au sexe masculin et 2,041 au sexe féminin.

Dans ce nombre de décès, on en compte 1,600 au-dessous de 7 ans.

Si nous examinons les causes de mort en prenant la moyenne des décès, nous trouvons pour les six mois :

240 décès par fièvre pernicieuse,
557 — — variole,
3 — — fièvre jaune,
44 — — érysipèle,
50 — — lymphatitis,
193 — — apoplexie et congestion cérébrales,
46 — — congestion et apoplexie pulmonaires,
402 — — bronchite et pneumonie,
165 — — convulsions,
402 — — lésions organiques du cœur,
110 — — affections du foie,
431 — — — du tube digestif,
215 — — — cérébro-spinales,
15 — — diarrhée.
42 — — dysenterie,
280 — — mort-nés,
102 — — tetanos des nouveau-nés,
1200 — — tubercules pulmonaires,
93 — — — mésentériques,
60 — — mort violente,
750 — — causes indéterminées.

Pendant les six mois où se sont produits ces décès, la température de jour a varié entre 18° centigrades et 30°, la température de nuit ayant oscillé entre 13° et 22°.

Pendant les mois de chaleur, c'est-à-dire après novembre, le chiffre des décès de fièvre jaune vient s'ajouter aux précédents.

Ce qui est remarquable, c'est l'intensité avec laquelle sévit la *phtisie pulmonaire* à Rio-de-Janeiro. Cette affreuse maladie produit plus d'un quart des décès.

Les *lésions du cœur*, les *affections cérébrales* et les *inflammations du poumon* sont très fréquentes au Brésil, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par ce tableau.

La quantité de *mort-nés* n'est-elle pas effrayante ? 280 cas sur 5,400 décès !

On dit et on répète que les Brésiliens sont très sujets à l'*hépatite* et aux *abcès du foie*. C'est là une erreur, ainsi que j'ai pu m'en assurer pendant plusieurs années. Le tableau précédent en fait foi, du reste. La vérité est que les affections du foie ne se rencontrent guère que dans la partie du Brésil voisine de l'Equateur, au Para ; mais, dans les provinces du Sud, ces maladies ne sont pas fréquentes.

La *lymphatitis*, absolument inconnue dans nos climats tempérés, et assez fréquente au Brésil, est une inflammation générale de tous les vaisseaux lymphatiques d'un membre, ayant un aspect grave caractéristique.

Certaines maladies, comme l'*éléphantiasis des Arabes*, autrefois très fréquente au Brésil, semblent disparaître peu à peu.

Les *affections des voies urinaires* sont extrêmement fréquentes au Brésil ; mais, ce qui est très remarquable, c'est que les calculs vésicaux s'observent rarement dans une pratique de deux ans, je n'en ai rencontré qu'un cas. Cependant, la lithiase rénale s'observe quelquefois, et il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui rejettent de véritables graviers et qui sont atteints de coliques néphrétiques. Les principales affections des voies urinaires sont des inflammations de l'urèthre et leurs conséquences, propagation de l'inflammation dans les profondeurs des voies urinaires et rétrécissements.

La *cystite* est très fréquente, rebelle aux traitements, souvent purulente. La néphrite s'observe assez souvent comme complication d'uréthrite ou de cystite. En interrogeant les malades

porteurs de cystite chronique, l'étude des antécédents permet, dans presque tous les cas, de rapporter l'origine de la maladie à une extension de l'inflammation uréthrale.

La *blennorrhagie* est extrêmement fréquente, elle dure longtemps, pour des raisons que j'exposerai plus loin, et elle donne lieu à des rétrécissements de l'urèthre.

Les *rétrécissements* sont tellement fréquents au Brésil, qu'on peut affirmer qu'un urèthre rétréci est la règle, et un urèthre normal l'exception : à ce point que la plupart du temps la lithotritie est impraticable à cause de l'étroitesse du canal uréthral. La fréquence des rétrécissements est telle que du 15 mai 1881 au 15 avril 1883 (23 mois), j'ai eu 251 cas de rétrécissements à opérer.

Faut-il rapporter cette fréquence extrême des rétrécissements à une influence du climat, au genre d'alimentation, à un vice constitutionnel? Une telle recherche serait puérile. C'est aux mœurs du pays, aux préjugés relatifs à la cure de la blennhorragie, et à la législation de l'Empire du Brésil qu'il faut attribuer la fréquence des rétrécissements ; voici pourquoi. Et d'abord, je ferai remarquer que les rétrécissements m'ont paru également fréquents dans les diverses provinces du Brésil que j'ai eu occasion de visiter. Cependant, le genre d'alimentation est différent dans les différentes provinces ; le climat est complètement différent dans les diverses régions : très chaud dans les parties intertropicales du Brésil, comme le Para, tempéré comme le climat de France, dans la province de Rio-Grande-do-Sul.

Mais, ce qui est uniforme dans les diverses provinces du Brésil, ce sont les mœurs des habitants, les préjugés et les lois. Il existe un préjugé dans le peuple, préjugé malheureusement partagé par un grand nombre de médecins : c'est qu'une blennhorragie est une sorte de dépuration des humeurs qu'il faut respecter, sous peine de maladies graves. *Laissez couler, cela purge.* Avec ce raisonnement, les *blennorrhagies* aiguës deviennent chroniques, et on peut dire, en thèse générale, que la plupart des canaux brésiliens, si remarquables par leur longueur, sont toujours humides et glaireux, ils sont atteints de *blennorrhée.*

Nous savons tous ce qui se passe dans les blennhorragies

devenues chroniques : la sclérose des tissus qui entourent la muqueuse uréthrale et la production du rétrécissement.

Règle générale, le Brésilien a peur d'une opération quelconque, et pour cause. Il craint une terminaison fatale, parce qu'il se souvient des résultats de la chirurgie des générations précédentes. Il en résulte qu'il attend sans cesse, et que tant qu'il sort quelques gouttes d'urine de sa vessie, il ne consulte pas. Ce n'est que lorsqu'il est dominé, vaincu par les souffrances, qu'il réclame les secours du chirurgien. Celui-ci se trouve alors en présence de rétrécissements infranchissables, le plus souvent multiples et compliqués d'inflammation de la vessie, et de fistules urinaires.

Pourquoi les rétrécissements sont-ils moins fréquents en Europe ? Parce qu'on traite la blennhorragie à son début, et surtout parce qu'on surveille les prostituées, qu'on séquestre dès qu'elles sont atteintes de maladies contagieuses. Y a-t-il aussi là une question de fidélité au foyer conjugal ? C'est possible.

Quoi qu'il en soit, les femmes prostituées sont excessivement nombreuses au Brésil. Un grand nombre de négresses et de mulâtresses vivent du produit de leur prostitution ; beaucoup sont atteintes de vaginite, qu'elles communiquent à des hommes, qui vont ensuite contaminer des vagins non prostitués. On comprend ainsi comment, de proche en proche, et insensiblement, la blennhorragie et la vaginite prennent une extension considérable. Voilà l'effet de la non-surveillance des mœurs au Brésil. C'est pitoyable.

Les écoulements vaginaux sont extrêmement fréquents. La femme accuse des flueurs blanches. C'est souvent le mari, ignorant, et coupable sans le savoir, qui amène la malade au bureau de consultation du médecin, sous prétexte de maladie utérine. J'ai souvent examiné des femmes dans ces conditions. Qu'ai-je trouvé ? une vaginite granuleuse intense.

En voilà assez, je pense, pour démontrer les désastres que peut engendrer la non-surveillance des mœurs au Brésil. Il est donc clair que la fréquence des rétrécissements de l'urèthre, dans ce pays, tient, non au climat, mais à la fréquence de la blennhorragie, et à l'habitude qu'ont les hommes de ne point traiter avec soin les écoulements uréthraux.

Un mot du traitement des rétrécissements de l'urèthre.

Sur les 254 cas que j'ai traités pendant deux ans, je n'ai jamais

été forcé de pratiquer l'opération de la boutonnière, et, cependant, j'ai rencontré un grand nombre de cas de rétrécissements dits infranchissables. Je n'ai pas eu recours à la dilatation. J'ai rarement pratiqué l'uréthrotomie.

C'est à *l'électrolyse linéaire* que je me suis adressé. Quoique l'électrolyseur qui doit traverser le rétrécissement soit très mince, je me suis souvent trouvé dans la nécessité de dilater le rétrécissement avant l'opération. En général, voici comment je procédais dans les cas de rétrécissements très serrés :

1° Je cherchais à faire pénétrer une bougie fine, ce qui exige quelquefois un temps fort long. Le malade la conservait pendant 24 heures.

2° Après 24 heures, j'introduisais un n° supérieur, qui restait également 24 heures en place.

3° Je continuais ainsi jusqu'à ce que je pusse introduire une bougie n° 6 ou n° 7, de la filière Charrière.

En général, le malade supportait parfaitement la bougie, et je n'ai observé aucun inconvénient. L'urine, pendant la miction, passait entre la bougie et la paroi du canal. J'ai rencontré un malade de Pernambuco, qui avait un accès de fièvre toutes les fois qu'on lui laissait la bougie au delà d'une heure. J'ai procédé chez lui avec plus de lenteur, et, au lieu d'arriver à la dilatation en quatre ou cinq jours, comme c'était la règle, je ne suis parvenu au but qu'après un mois.

Dans mon dernier mémoire sur le traitement des rétrécissements de l'urèthre par l'électrolyse, j'ai rapporté un grand nombre d'observations concluantes. Dans son mémoire, M. da Costa s'exprime ainsi :

« Nous ne nous étions jamais figuré qu'il y eût au Brésil un nombre si prodigieux de maladies de ce genre, et nous nous sommes demandé souvent quelle en était la cause.

« La syphilis et la manière dont la plupart des malades s'en font soigner, sont, d'après nous, sans aucun doute, une des principales causes de ces affections, soit que la syphilis primitive, influencée par le climat, ne produise pas les effets consécutifs d'une manière aussi grave que dans les pays froids, soit que la plupart des malades aient l'habitude de se faire soigner par des pharmaciens et des charlatans lorsqu'ils ont contracté la vérole ; car ils n'ont guère recours aux médecins que lorsqu'ils ont essayé une foule de drogues, telles que des préparations mercu-

rielles empiriquement manipulées, des infusions de salsepareille à l'eau-de-vie et du rhum du pays. Ainsi, un individu qui a une gonorrhée ne consulte le médecin qu'après avoir fait usage de toutes ces drogues-là et d'un nombre infini d'injections stypti-ques au sulfate de cuivre, au sulfate d'alumine et de potasse, au vin de Porto chargé de sel de plomb, etc. En outre, les pré-jugés les portent à croire que, plus une suppuration uréthrale se prolonge, mieux on se guérit des effets consécutifs de la vérole ; ils traînent donc des mois et des années entières une blennor-rhagie.

« On voit que des malades ainsi traités doivent nécessairement être exposés plus tard aux rétrécissements organiques du canal de l'urèthre. »

J'ai le regret de le dire, M. da Costa ne voit pas la cause du mal où elle est véritablement. Et d'abord, la syphilis, on le sait, n'a rien de commun avec les rétrécissements, qui dépendent, au Brésil comme ailleurs, certainement, presque uniquement de la blennorrhagie.

*La syphilis au Brésil.* — Les affections vénériennes et syphili-tiques sont extrêmement fréquentes au Brésil ; cependant, il ne faut pas croire que tous les Brésiliens soient syphilitiques, comme ils ont eux-mêmes tendance à le croire.

Pour les gens du monde et pour un très grand nombre de médecins, les affections vénériennes et syphilitiques ne diffèrent pas. C'est là une erreur que les médecins instruits doivent com-battre. Une foule d'affections vénériennes sont locales, et ne donnent pas la syphilis ou vérole, qui est une maladie infectieuse et constitutionnelle. Les inflammations simples du gland, du prépuce et de la vulve ne donnent pas la syphilis.

Une blennorrhagie, si aiguë qu'elle soit, accompagnée ou non de bubons, pas plus qu'une uréthrite ou une vaginite chez la femme, ne donnent la syphilis. Ce sont des affections locales, qui réclament, comme traitement principal, un traitement local. On voit que déjà nous éliminons une foule de maladies que les gens du monde, au Brésil, croient syphilitiques.

La syphilis est une maladie générale qui s'inocule à la manière de la vaccine. Cette inoculation involontaire, qui se produit à la bouche ou aux parties génitales, a lieu pendant un contact (coït, baiser, attouchement) avec une personne affectée de chancre,

accident primitif de la syphilis, ou de plaques muqueuses, accident secondaire. Cette maladie réclame un traitement général, énergique et immédiat, si on veut éviter des conséquences presque fatales et souvent très graves.

Mais la syphilis guérit. Après quelques mois d'un traitement bien dirigé, le malade se trouve généralement guéri.

Si un sujet passe cinq à six ans sans manifestation syphilitique nouvelle, après une syphilis bien traitée, il peut se marier sans danger pour les enfants. Il n'y a pas de danger, évidemment, pour la femme, puisque le sujet en question ne possède aucun liquide inoculable, et la syphilis *ne se transmet pas autrement que par inoculation*.

Sous le rapport de la syphilis, il existe un préjugé au Brésil. On croit généralement que la syphilis ne guérit jamais. En second lieu, lorsqu'un enfant ou un adolescent présente une maladie à diagnostic obscur, on porte invariablement le diagnostic de *syphilis héréditaire*. Ceci est passé à l'état de monomanie, chez quelques médecins. J'en ai vu un traiter une pharyngite simple, sur une femme de 25 ans, pour une angine syphilitique héréditaire. En même temps, j'ai vu un autre médecin traiter pour une pharyngite syphilitique ulcéreuse, une jeune fille d'excellente famille, qui portait sur les deux amygdales deux dépressions, deux cryptes normaux des amygdales.

Avec ces idées dominantes, on comprend combien les dépuratifs sont en honneur au Brésil. En Europe, on ne croit pas à l'action dépurative de la salsepareille; au Brésil, on en consomme des milliers de kilogrammes. On emploie peut-être plus d'iodure de potassium dans le Brésil que dans le reste du monde entier. La plus petite indisposition est prise pour de la syphilis, et on prescrit l'iodure. L'idée de syphilis, passée dans le sang, est tellement répandue à Rio-de-Janeiro, qu'on voit des dames du monde dire au docteur, en public : « Docteur, est-ce que ma maladie est syphilitique? » Un médecin, un singe même, en rougiraient.

L'*hydrocèle* est une des affections les plus fréquentes au Brésil. On la diagnostique à distance, et tout médecin observateur est frappé de l'énorme saillie que forment les organes génitaux, à travers les vêtements, chez un grand nombre d'individus.

J'en ai observé des centaines, et jamais je n'ai vu de cristaux

de cholestérine, ni des globules de matière grasse, comme j'en ai observé en France. Dans tous les cas que j'ai traités, j'ai trouvé un liquide citrin et transparent.

Quelle est la cause de la fréquence de l'hydrocèle au Brésil? Question de climat, disent les uns; question de refroidissement, disent les autres. Mais, alors, comment se fait-il que les refroidissements n'affectent pas les autres séreuses plus souvent que dans les autres pays ? Moi, je dis : question de blennorrhagie. En effet, il est très fréquent de constater une tuméfaction du canal déférent chez les individus porteurs de blennorrhagie. Cette tuméfaction, évidemment inflammatoire, se propage à l'épididyme, de sorte que, pour moi, l'hydrocèle est due à une légère vaginalité de la portion de tunique vaginale en rapport avec l'épididyme enflammé. Du reste, j'ai noté une circonstance assez singulière, c'est la fréquence de l'induration peu douloureuse du canal déférent et de l'épididyme, comparée à la rareté de l'épididyme aiguë.

Un soldat, du quartier de Santa Anna do Livramento, m'est présenté par mon ami, le Dr Campos; il a une hydrocèle moyenne, très transparente à gauche. Je ponctionne, j'ôte la moitié du liquide, et j'injecte dans le reste 2 grammes d'alcool, le 9 juin 1883. Guérison rapide.

Le sommelier du bateau à vapeur Mirim, allant de Rio-Grande à Jaguarào, province de Rio-Grande-do-Sul, a une hydrocèle double et deux rétrécissements situés à un centimètre l'un de l'autre, dans la région bulbeuse de l'urèthre. Le malade a 25 ans. Je le dilate préalablement, et, trois jours après, je l'opère par l'électrolyse, le 10 avril 1883. Ni hémorrhagie, ni douleur vive. J'injecte un gramme d'alcool dans chaque hydrocèle, sans retirer du liquide. Il part pour Rio-Grande le lendemain. Le Dr Caldas m'écrit, le 8 juin, que le malade est bien guéri et qu'il est très satisfait.

Le Dr L... de Jaguaraô, province de Rio-Grande-do-Sul, 60 ans, a une hydrocèle droite, transparente, de volume moyen. Il a été déjà ponctionné une fois, sans succès. Je ponctionne une seconde fois, le 12 avril 1883 ; j'ôte la moitié du liquide, et j'introduis dans le liquide restant un gramme d'alcool pur. Il n'y a aucune douleur, aucune réaction, et, quinze jours après, la résorption du liquide est complète.

Le *béribéri* n'est pas une maladie spéciale au Brésil ; on le rencontre dans plusieurs autres pays. Au Brésil, le béribéri est absolument inconnu dans la plupart des provinces; on l'observe seulement dans les provinces de Bahia, de Pernambuco et de Maranhao, sur le littoral de l'Océan.

Le béribéri est endémique dans ces contrées ; mais il se montre quelquefois à l'état épidémique. C'est une maladie qui se développe à tout âge, chez les blancs comme chez les nègres. C'est une intoxication, de nature indéterminée, plus ou moins analogue à l'intoxication paludéenne, exerçant spécialement son action sur la moelle épinière; et se manifestant par une altération des fonctions motrice, sensitive et sympathique de cette partie des centres nerveux.

La cause du béribéri est absolument inconnue. Le riche et le pauvre sont également atteints, et je ne crois pas qu'il soit possible d'accuser l'alimentation. Consécutivement le sang s'altère, il y a diminution dans le nombre des globules. Quant au microbe qu'on y a décrit, je pense que les observations microscopiques demandent à être contrôlées.

Le béribéri se manifeste toujours par des troubles médullaires plus ou moins marqués, auxquels s'ajoutent souvent des troubles circulatoires.

La respiration n'offre rien de particulier.

L'appareil digestif fonctionne bien ; seulement, le malade est pris de constipation opiniâtre, la miction se fait parfaitement, il n'y a ni rétention, ni incontinence d'urine.

Dès le commencement de la maladie, le malade n'a plus d'érections.

Bruit de souffle léger au cœur, s'entendant au premier temps, à la base et à la pointe. Pouls à 92 régulier, un peu fort, sans augmentation de la température normale.

L'altération du sang se traduit par des hydropisies variées. Il y a un épanchement de sérosité dans l'abdomen. Cette ascite, de moyen volume, s'accompagne d'œdème des membres inférieurs ; mais cet œdème, qui occupe les jambes, au-dessous des genoux, n'est pas considérable.

Le malade ne dort pas, il se plaint de vertiges continus. La vue est affaiblie, et le malade dit avoir des nuages qui l'obscurcissent. Les membres inférieurs sont presque complètement para-

lysés. Les membres étant étendus sur le lit, le malade ne peut les soulever, ni les déplacer, soit en dedans, soit en dehors.

Tous les muscles du membre inférieur sont évidemment paralysés, mais non d'une manière complète.

Les muscles des membres supérieurs sont un peu affaiblis, mais non paralysés : le malade serre encore la main assez fortement.

Il y a une demi-contraction des muscles du mollet, les jumeaux forment une grosse boule, dure au toucher. La pression détermine des douleurs sur les divers groupes de la jambe.

La sensibilité est, non perdue, mais fortement émoussée dans les régions du pied, de la jambe et de la c uisse. Une région reste très sensible, c'est la région fessière et la région postérieure de la cuisse, dans tout le trajet de la distribution du nerf petit sciatique.

Le diagnostic du béribéri n'est pas difficile. Le pronostic est si grave, que le malade est sans traitement, et qu'on s'attend à le voir mourir dans un avenir peu éloigné. On prescrivit en ma présence, à un malade, 24 pilules contenant : extrait de gentiane 9 gr., arséniate de soude 5 centi gr., et strychnine 5 centigr., à prendre deux par jour.

Pendant mon séjour à Bahia, mon ami le Dr G... me fait appeler, en septembre 1883, pour une attaque non douteuse de béribéri. Il me raconte dans quelles circonstances malheureuses il vient de perdre sa femme, de béribéri, après son cinquième accouchement.

Madame G. est accouchée d'une belle fille le 22 juillet 1883, après six heures de travail. Tout s'est passé régulièrement, l'enfant est plein de vie.

Trois semaines avant l'accouchement, la malade s'était plainte d'un peu de faiblesse des membres inférieurs, elle était paresseuse pour marcher. En même temps, elle a été prise de vomissements incoercibles (elle n'avait pas vomi depuis le commencement de la grossesse).

Dans les derniers jours, la faiblesse des jambes a fait des progrès, et il est survenu deux symptômes nouveaux, de l'hyperesthésie et des douleurs fulgurantes dans les deux jambes ; la moindre pression des jambes lui arrachait des cris. Les jambes se sont œdématisées. La veille de l'accouchement, elle est tombée en descendant de son lit, et elle a eu une paralysie complète

de certains muscles des jambes, notamment des extenseurs des orteils et des péroniers ; le pied était enroulé sur lui-même, comme dans le pied-bot varus.

On a évité les vomissements pendant les trois derniers jours, et on a obtenu que l'estomac conservât la viande, au moyen de vin de Champagne.

Après l'accouchement, l'œdème diminue, mais la paralysie persiste et fait des progrès. La cuisse se prend bientôt ; la paralysie suit une marche ascendante, assez rapide, les bras se prennent vers le douzième jour après l'accouchement. Elle ne peut plus se servir de ses bras pour manger. La paralysie augmente, elle suit toujours une marche ascendante. Enfin, le cerveau se prend, elle délire, et elle finit par mourir d'asphyxie, le 20 août 1883, probablement paralysée du diaphragme.

Dans les derniers jours, la malade se plaignait d'angoisse précordiale, d'accès de suffocation. Son pouls était à 120, quoiqu'il n'y eût pas de réaction fébrile.

Dans la ville de Bahia, on croit, généralement, qu'il n'y a aucun moyen à opposer au béribéri, et qu'un déplacement est la seule chose à laquelle on doive avoir recours. Il est vrai que le départ du malade, un voyage en mer, par exemple, produit souvent la guérison.

La pauvre femme du médecin a été transportée le quinzième jour après l'accouchement, sur le bord de la mer. Trop tard ! elle y est morte.

Des cas isolés se montrent en ville et à la campagne, sans qu'on puisse leur attribuer une cause déterminante. On remarque, cependant, que la maladie affecte souvent les sujets à la suite d'une indisposition quelconque, dans la convalescence d'une maladie, ou pendant la grossesse. A l'hôpital des Enfants-Trouvés, de Bahia, il y eut, en 1882, une épidémie de rougeole. Pendant la convalescence, plus de la moitié des enfants succombèrent au béribéri.

Les lésions anatomiques du béribéri sont absolument inconnues ; les médecins qui ont écrit sur cette maladie ont décrit avec soin l'état anatomique du cœur ; mais cet état est consécutif et n'offre aucun intérêt. On ne saurait admettre que le béribéri soit une affection cardiaque, celle-ci ne se développant que consécutivement à l'affection médullaire.

L'examen microscopique de la moelle n'a jamais été fait d'une

manière sérieuse; mais il me paraît probable, d'après les symptômes observés, qu'on rencontrera une altération des cellules des cornes antérieures et postérieures de la substance grise. L'action du poison me paraît s'exercer sur les parties inférieures de la moelle, où il produit une lésion de la substance grise, à marche ascendante.

Le béribéri est une sorte de cachexie aiguë, tantôt œdémateuse, tantôt paralytique, tantôt mixte ; c'est une désorganisation rapide de l'individu, se produisant par suite de troubles médullaires et circulatoires, ceux-ci dépendant des premiers. Cette destruction de l'organisme qui a marché jusqu'à ce jour fatalement, est due, sans aucun doute, à un poison inconnu dans son essence. La porte d'entrée du poison est encore à trouver.

Est-ce par le poumon ou par l'intestin qu'il pénètre ? Il est difficile d'admettre que le poison soit contenu dans la boisson ou dans les aliments, parce que la maladie existe sur une grande étendue du territoire brésilien, dans toute la province de Bahia, dans celle de Pernambuco, dans celle de Maranhâo, et dans d'autres encore ? Est-ce un microbe contenu dans l'air ? On est dans la plus complète ignorance à ce sujet. Mais combien de maladies ne traite-t-on pas avec succès, sans en connaître la cause !

*Trem-trem.* Pendant que j'étais à Bahia, j'ai eu occasion d'observer une épidémie fort curieuse de convulsions spéciales, affectant uniquement les jeunes filles. Ces convulsions n'avaient rien de commun avec l'hystérie ni avec l'épilepsie. C'étaient des convulsions particulières, ou plutôt un balancement du corps à mouvements rapides, se manifestant presque uniquement pendant la marche.

Cette maladie faisait pour la première fois son apparition, et les médecins brésiliens ne l'avaient jamais observée. On lui donna le nom de trem-trem qui signifie tremblement. On ignore absolument la cause de ce mal, épidémique, fort contagieux, et le traitement est complètement nul.

## *VINGT-NEUVIÈME LETTRE*

Biarritz, 5 septembre 1888.

MON BON AMI,

Vous voilà suffisamment édifié sur le côté pathologique du Brésil. Je vais maintenant vous faire connaître l'Empereur, en vous rappelant que ces pages ont été écrites pendant son règne.

*L'empereur du Brésil.* — Grand, bien fait, un peu chauve, portant une longue barbe blanche, l'empereur est presque toujours en habit et vêtu de noir. Je ne l'ai vu en redingote noire qu'à sa résidence d'été. L'empereur est économe; il ne doit pas avoir de grandes notes chez son tailleur, si on en juge par les coutures de son habit. Ceci n'est pas une critique, c'est un éloge, car chacun sait, au Brésil, que le budget impérial n'est pas considérable, et que Sa Majesté elle-même a refusé qu'on en augmentât le chiffre.

En hiver, de juin en novembre, il habite le palais de Saô-Christovaô, à Rio-de-Janeiro ; en été, il habite son palais d'été, à Pétropolis. Il est né en 1825, il est monté sur le trône (1) en 1841.

La vie de cet homme étonnant est une énigme pour tous. Il est d'une activité extraordinaire : il met les gens de sa suite sur les dents. Lorsqu'il voyage, il fait de telles courses, à pied ou à cheval, que tous les barons et vicomtes de sa suite restent en arrière, efflanqués et tirant la langue. On dit même que l'empereur se distrait beaucoup de ce manège. On voit, par là, que c'est un homme robuste.

L'empereur se lève au point du jour, il se couche tard et sa journée est complètement occupée. Il vit sobrement, et consacre à la table le temps strictement nécessaire.

(1) Dont il a été dépossédé en 1890.

Le matin, il se promène et il travaille ; à neuf heures ou neuf heures un quart, il déjeune. Je ne suis pas seul à constater la simplicité dans laquelle vit l'empereur du Brésil. Je ne me rappelle pas de quel journal j'ai extrait les lignes suivantes, écrites à propos du voyage que Sa Majesté fit en Europe en 1888 :

« La famille impériale voyage fort modestement, et n'étaient ses libéralités envers l'équipage, celui-ci ne se douterait pas qu'un souverain est à bord. L'empereur et l'impératrice mangent à la table du commandant, à l'heure où les passagers prennent leurs repas. A voir ces longues tables uniformes, où les convives sont un peu pêle-mêle, rien ne distingue les membres de la famille impériale. L'empereur se place à la droite, l'impératrice à la gauche de l'aimable commandant Minié, qui s'évertue avec beaucoup d'esprit et de tact à distraire ses illustres passagers. La suite des souverains s'asseoit à la même table. Le menu n'est pas augmenté. Dom Pedro s'oppose à toute modification dont ne bénéficieraient pas les autres passagers. Rien n'est changé dans la vie ordinaire du bord.

« Le petit salon des dames est seulement réservé à l'impératrice, qui y a fait placer un lit. De même pour l'empereur, dans sa cabine, qu'une cloison enlevée permet d'agrandir, l'un et l'autre ne pouvant dormir dans ces affreuses couchettes que les compagnies de navigation imposent aux passagers, prenant plaisir à les entasser les uns sur les autres, reculant surtout devant l'espace que prendraient des lits, même fort étroits, dont les grands paquebots néanmoins seront sous peu dotés. Ceux-ci, devenant de jour en jour plus confortables, seront bientôt de véritables hôtels... flottants, avec tout le confort désirable.

« Le commandant mit à la disposition des illustres voyageurs la vaste cabine qu'il occupe sur le pont, transformée en petit salon. L'empereur n'en fit pas usage, et entendit que le capitaine ne s'en privât pas. Seule, la comtesse d'Eu l'habita ; elle y prenait ses repas et n'en sortait guère, à l'encontre de l'empereur et de l'impératrice, qui exigèrent de M. Rochefort, le roi des commissaires, que rien ne serait changé dans l'ordre et à la marche intérieure du bateau.

« Cette simplicité inspire à tous les passagers, sans distinction de nationalité, une véritable vénération pour les vieux souverains en voyage, et c'est avec empressement que chacun leur marque une profonde déférence. Il faut avoir vécu un grand

nombre de jours sur un espace restreint, se coudoyant sans cesse, avec le peu de place que se disputent trois cents passagers pour comprendre tout ce qu'il y a de méritoire à s'effacer devant qui que ce soit. Et quand l'empereur apparaît, chacun néanmoins lui cède respectueusement la partie du pont où il semble désireux de se promener, quand il ne se livre pas à des charades, son passe-temps favori. »

S'il accorde une audience le matin, il reçoit après son déjeuner ; mais il ne donne au visiteur que quelques minutes, parce que tout son temps est pris à partir de dix heures. Cependant, lorsqu'il désire voir en particulier une personne qu'il a rencontrée, dans la *visite générale* du mardi ou du samedi, il prie cette personne de venir causer avec lui, le matin du jour qu'il désigne.

La visite générale est la visite que lui font, tous les mardis et tous les samedis, les nationaux et les étrangers qui désirent le voir. A ce moment, il est accessible au plus pauvre comme au plus riche.

A dix heures du matin l'empereur s'occupe des choses publiques, de l'enseignement, de la marine, de l'Ecole militaire, etc. Il va tantôt à un cours de l'Ecole de médecine, tantôt à un cours de l'Ecole militaire, de l'Ecole de marine, etc. etc.

Rien ne se fait sans l'empereur. Toutes les distributions de prix, toutes les ouvertures d'établissements nouveaux, d'écoles, etc., toutes les conférences, les concours de l'École polytechnique, de la marine, de l'École militaire, de la Faculté de médecine et autres : tout cela se fait en présence de l'empereur, et je dirai *sous son autorité morale*. C'est l'empereur qui préside la séance annuelle de la petite Académie de médecine de Rio-de-Janeiro. On voit que la journée de ce souverain est suffisamment occupée.

Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il reste au palais dans la journée.

A cinq heures, l'empereur dîne, puis il se promène, et le soir, il va au théâtre, dont il ne manque une représentation qu'en cas de force majeure. Il ne se donne pas un bal à la salle du Casino sans que l'empereur y soit présent. Il va à toutes les soirées de la princesse impériale. En un mot, les soirées de l'empereur sont aussi bien remplies que ses journées. Il faut noter que Saô-Christovâo est éloigné de la ville de Rio. Le véhicule impérial fait la route en trois quarts d'heure, et cela se répète deux fois pour aller et deux fois pour revenir. Lorsque l'empereur va au

théâtre, il est presque impossible qu'il soit couché avant une heure du matin. Dans la journée, il est presque toujours seul, avecsa suite ; le soir, S. M. l'impératrice l'accompagne an théâtre, et souvent il invitel a princesse impériale et le comte d'Eu.

Il est rare qu'il reçoive à diner ; dans des cas exceptionnels, il donne des diners diplomatiques.

Tous les samedis, l'empereur préside le *conseil des ministres.* L'empereur est un monarque constitutionnel, les ministres font tout. Ceci est une position fort commode lorsque le souverain veut se débarrasser des importuns.

Mais, en réalité, l'empereur est tout ; c'est lui qui gouverne, c'est lui qui nomme les ministres, c'est lui qui fait les sénateurs et les députés, c'est lui qui nomme les présidents dans les provinces, c'est lui qui fait les nominations dans les concours, c'est lui qui donne tout , et, on ajoute même, jusqu'aux places de gardiens dans les établissements.

Le Brésil, c'est l'empereur, quoi qu'on en dise.

Il veut tout savoir, tout voir, tout apprendre.

Malheureusement, il ne sait pas tout, il ne voit pas tout, il n'apprend pas tout, parce qu'on lui cache bien des choses. Que de fois n'ai-je pas vu le directeur de la Faculté de médecine manœuvrer de façon à cacher à l'empereur des choses qu'il aurait certainement critiquées ?

On ne comprend pas comment l'empereur n'est pas fatigué de mener une vie aussi active. Il s'assied à un cours ou à une conférence, il ne dort qu'exceptionnellement. Du reste, il a tout un système de *trucs* pour ne pas s'endormir, ou pour se réveiller à propos. En premier lieu, il passe les ongles de la main droite dans ceux de la main gauche, et réciproquement. Il a ensuite une manière spéciale de se gratter l'oreille et le dessous du menton avec le bout du doigt, lorsqu'il veut se réveiller.

L'empereur parle un grand nombre de langues, c'est chez lui une spécialité surprenante. Il parle très purement le français. La voix est un peu aiguë, à timbre peu agréable. Lorsqu'il cause avec quelqu'un, il a une manière particulière de fléchir la tête et de fixer les yeu sur son interlocuteur qu'il écoute religieusement.

Dans la réception générale du mardi et du samedi, il cause avec tout le monde, et il a le talent de dire un mot agréable à *tous ceux qui lui plaisent.*

POITIERS. — IMPR. OUDIN

*Le Gérant.* J.-A. FORT.

L'empereur est un homme à sympathies et à antipathies subites. Il ne revient pas souvent d'une première impression. On le dit rancunier : malheur à qui lui déplaît ! Il a un grand empire sur lui-même, et rien n'est difficile comme de deviner sa pensée.

Il est Brésilien jusqu'au bout des ongles. Il est naturellement bon, il veut le bien de son peuple et il a sacrifié toute son existence à cette pensée, cela n'est pas douteux. S'il a les qualités du Brésilien, il en a aussi ce qu'on pourrait appeler les imperfections : de sorte qu'il a été souvent injuste sans le savoir.

L'empereur s'est montré quelquefois injuste en jugeant, par l'œil de son entourage, de choses dont il ne pouvait pas se rendre compte par lui-même. Son entourage a une grande influence sur lui, il se laisse facilement mettre une idée en tête.

Pourquoi des réticences ? J'ai été trop outragé à Rio-de-Janeiro, pour qu'il ne me soit pas permis de dire ma pensée tout entière. Oui, je le répète, l'empereur ne peut juger de tout par lui-même. J'ai su de la manière la plus certaine, par des témoins présents, que, en ce qui me concerne, l'empereur écoutait avec complaisance des hommes qui avaient intérêt à me nuire dans son esprit. Couty, Gorcex, plusieurs professeurs de la Faculté de médecine m'ont aliéné sa bienveillance. Il s'est produit une *monstruosité chirurgicale*, le kyste pileux. L'ignorance et le charlatanisme de plusieurs chirurgiens ont causé la mort d'une femme de la société de Rio. Eh bien ! les chirurgiens ont fait croire à l'empereur que j'avais pratiqué une opération dans les conditions telles que la mort de la malade était inévitable. Je décris plus loin cette observation avec tous les détails, pour l'instruction de mes confrères.

Je sais parfaitement que si j'avais expliqué les faits à l'empereur, comme je le fais dans ces lettres, les choses se seraient passées différemment ; mais chacun a sa dignité : je n'ai pas cru devoir m'humilier, alors que le droit et la justice étaient de mon côté. La bonne foi du souverain a été surprise par ses adulateurs. Je ne puis que le déplorer.

Toute vérité n'est pas bonne à dire. En 1880, lorsque je fus envoyé en mission par le gouvernement français, à Rio-de-Janeiro, à Buenos-Ayres et à Montevideo, pour y étudier l'état des sciences anatomique, physiologique et chirurgicale, l'empereur me demanda ce que je pensais de la Faculté de médecine de

Rio-de-Janeiro. « Sire, lui répondis-je en toute franchise, je la trouve très arriérée. » — « Que pensez-vous qu'on puisse faire, me dit l'empereur, pour remédier à cet état de choses ? » J'hésitais. — « Parlez, poursuivit Sa Majesté; je ne m'offense pas lorsqu'on me dit la vérité. Dites-moi franchement votre pensée. » — « Je pense, Sire, répliquai-je, que vos professeurs sont insuffisants pour un bon enseignement. Je pense que, à peu d'exceptions près, il serait bon de faire venir d'Europe des professeurs pour remplacer les professeurs actuels. Il y aurait ici un bon enseignement, comme celui qu'on donne en Europe : ces professeurs formeraient des élèves du pays, et à mesure qu'ils disparaîtraient, ils seraient remplacés par de jeunes médecins brésiliens, formés par eux. »

C'était là ma pensée: j'eus peut-être le tort de l'exprimer trop clairement à l'empereur, qui probablement ne connaît de la Faculté de médecine que ce qu'on veut lui laisser connaître, et qui a une confiance aveugle dans les professeurs, qui sont presque tous ses médecins ordinaires.

Je me réjouis aujourd'hui d'avoir dit la vérité. C'était la première fois que le gouvernement français envoyait un médecin au Brésil. L'empereur provoqua des conférences de la part des professeurs. Il en résulta une grande amélioration de la Faculté, à laquelle mon influence n'a pas été étrangère, et que les professeurs de l'Ecole ne me pardonnèrent pas.

L'empereur a douze médecins, qui passent tour à tour une semaine au palais de Saô Christovâo.

Il lit beaucoup, et il s'aperçoit qu'il manque beaucoup dans l'enseignement, en général. L'empereur est allé à Paris; il a visité la Faculté, la Sorbonne, et il a été tristement frappé de l'abîme immense qui sépare l'enseignement du Brésil de celui de Paris. C'est par l'intervention de l'empereur que quelques professeurs ont été nommés ; mais Sa Majesté n'a pas toujours eu la main heureuse. Il est vrai que tout le monde ne consent pas à aller à Rio-de-Janeiro, le foyer de la fièvre jaune.

Les moyens de locomotion et l'entourage de l'empereur laissent beaucoup à désirer, et il y a, dans tout cela, quelque chose de *rococo* qui choque. Les voitures sont vieilles et de forme antique ; à chaque instant, les ressorts se brisent.

Jamais l'empereur ne sort qu'accompagné de son chambellan et de son médecin.

Il lit en voiture, mais pas très attentivement, parce qu'il voit tout ce qui se passe et tout ce qui passe dans la rue. D'un naturel réellement curieux, il cherche à tout voir, et on dit de lui qu'il a des yeux par derrière.

C'est au théâtre, surtout, qu'on peut se rendre compte de la vivacité de son regard. L'empereur est immobile, en face de la scène ; mais on voit que le spectacle le captive peu ; ses yeux roulent dans leur orbite en tous sens, de manière à tout voir. Il connaît son peuple, et chaque personne assistant au spectacle peut être certaine d'avoir été remarquée par l'empereur. Il eût fait un excellent policier.

Les voitures du palais sont conduites par des mulets ; il y en a six par voiture, de telle sorte que l'équipage du soir, qui porte l'empereur, l'impératrice, les chambellans, le médecin et les dames d'honneur au théâtre, se compose de trois voitures et de dix huit mulets.

Deux postillons, montés sur les mulets, conduisent chaque voiture.

Chaque fois qu'il sort, l'empereur est accompagné par une escorte de deux douzaines de soldats qui attendent le souverain à la porte de la Faculté, de l'Ecole militaire, etc. Lorsqu'il suivit les leçons que je fis en son honneur à la Faculté de Rio-de-Janeiro, il se faisait accompagner par un piquet de cavalerie.

Le costume des postillons et des laquais est d'un vert foncé avec galons d'argent à profusion. Souliers communs, pantalons larges, redingotes longues, chapeau haut de forme avec galons ; le tout mal fabriqué, mal coupé, et beaucoup trop ample. C'est plus que laid, c'est ridicule.

Les domestiques du palais, vêtus comme les postillons, vont faire les commissions en ville sur de tout petits chevaux : on peut juger de leur triste figure.

Les chambellans et les médecins du palais, de service, sont habillés de drap vert avec broderies d'argent au collet. La coupe de ces vêtements, leur couleur, et jusqu'aux broderies, rappellent le costume des domestiques de Napoléon III.

La plupart des médecins de l'empereur sont des professeurs de la Faculté de médecine. Ils font des bassesses inouïes pour être nommés médecins du palais; ils en font encore plus lorsqu'ils

y ont pénétré, parce qu'ils sont très avides de places et de titres. Quelques-uns se distinguent par l'humilité avec laquelle ils baisent la main impériale ; il y en a qui excellent en cet art et qui se prosternent pour baiser l'auguste main. Coïncidence singulière : ces derniers parviennent toujours. Je dois reconnaître, cependant, que l'empereur paraît ne pas aimer ces bassesses. Et pourtant, ceux qui s'humilient ainsi réussissent. C'est pour moi une contradiction inexplicable.

Pendant l'été, l'empereur se repose à Pétropolis. Il fait tous les matins une promenade à pied, après avoir pris une douche. Il en fait une autre, le soir, en famille. Tous les samedis, il se rend à Rio-de-Janeiro (voyage de deux heures) pour assister au conseil des ministres. On voit que l'empereur est sans cesse en contact avec son peuple, en assistant à tout ce qui se fait publiquement, en présidant le conseil des ministres, en causant avec ses médecins et chambellans. Il est vrai que ces derniers faussent quelquefois l'esprit judicieux de l'empereur, sur certains points particuliers ; mais, ce qu'on peut affirmer d'une manière générale, c'est que l'empereur est le plus Brésilien de tous les Brésiliens, il est le plus fort et le plus malin. Il les domine tous ministres, médecins, chambellans et peuple.

Il faut le reconnaître, si l'empereur met une grande diplomatie à jouer de ses hommes, c'est toujours pour le bien du Brésil.

Il se sert des hommes quand il en a besoin, puis il les met de côté, pour les reprendre encore une fois, s'ils peuvent lui être utiles.

Il fait la même chose avec les étrangers.

Les os à ronger qu'il jette à son peuple sont très variés. Il décore ceux-ci, il donne des titres à ceux-là ; il donne des places. Quelqu'un fait-il la guerre à sa politique, une guerre sérieuse l'empereur trouve un moyen pour le faire venir au palais, et, s'il ne peut le voir personnellement, il ne manque pas de puissants intermédiaires.

Comme les mécontents sont souvent avides, et surtout vaniteux, il est facile de leur tendre un piège ; et la guerre cesse avec une place donnée, une décoration, etc.

Un jour, le vicomte d'Inhomérïm, mécontent, écrivit contre l'empereur et sa politique. Il fit un pamphlet spirituel. L'empereur jugea prudent de faire cesser la chose; il appela le vicomte, et en fit un ministre.

Si un homme important le gêne à Rio-de-Janeiro, il le fait consul ou ministre plénipotentiaire, et il lui donne l'ordre de rejoindre au plus vite.

L'empereur est instruit et aimable. Il est très galant avec les femmes. Il n'est pas une jolie femme à Rio-de-Janeiro qui ne soit connue de Sa Majesté. Aussi, les recommandations de ces dames sont-elles les meilleures. Elles ont une grande influence à Rio-de-Janiero et, si je l'osais, je dirais qu'il est fort probable qu'elles ont une grande influence politique.

On raconte tout bas que l'empereur faisait souvent, autrefois, des promenades nocturnes sentimentales. On va même jusqu'à dire qu'une nuit il se fit cueillir par un agent de police, au moment où il escaladait un balcon. Ce n'est peut-être là qu'un racontar.

Du reste, le souverain n'est pas ingrat, et il n'oublie pas les services rendus. La plupart des familles qui habitent le palais y sont par droit de reconnaissance. D'un côté, cela est très fâcheux, parce qu'on abuse souvent de la clémence de Sa Majesté, et qu'il est bien difficile de réprimer certains abus, chez des personnes qui ont droit à une certaine dose de reconnaissance.

Il se passe quelquefois des scènes comiques au palais, où il s'opère pas mal de soustractions.

Un jour, l'empereur va à une inauguration, et il souscrit pour offrir un beau porte-plume en or à un directeur quelconque. On apporte la boîte, elle était vide ! Tableau ! Il avait été soustrait à l'empereur et vendu à un marchand. L'empereur offrit un nouveau porte-plume au directeur, et tout fut fini.

Un autre jour, pendant mon séjour à Rio, on vola tous les bijoux de l'impératrice : pour plusieurs centaines de mille francs ! On finit par découvrir le voleur. Mais l'empereur, toujours reconnaissant, descendit de Pétropolis pour ouvrir la porte de la prison. Tout le monde se tut, par ordre.

Que d'hommes, à Rio-de-Janeiro, doivent leur haute situation à la reconnaissance impériale ! On les appelle les veinards.

*La fortune d'une famille pour un œil crevé.* Lorsque la princesse impériale était enfant, elle avait pour amie d'études Mademoiselle ***. Un jour, en travaillant, ou en jouant, la princesse creva l'œil de son amie avec une aiguille. Il en résulta la perte de l'œil et une difformité choquante, qui fit tort à la beauté de la jeune fille. Depuis ce jour, la famille *** a été protégée par la

princesse et par l'empereur. Des places sans nombre, des décorations, des titres, ont été donnés aux divers membres de cette famille. Le mari de la jeune femme blessée a été ministre de la guerre, il a des décorations et des places avantageuses. Le père a été nommé vicomte ; il a été appelé pour former un ministère, et il a été président du conseil pendant plusieurs mois. La sœur de la blessée a été bien casée, elle a épousé un riche Français protégé par l'empereur, et venu au Brésil tout exprès pour le mariage.

C'est encore là, d'après les Brésiliens, une famille de veinards, qui n'a pas à se préoccuper du lendemain.

Si je vous raconte cette petite histoire, c'est uniquement pour montrer les qualités de cœur de l'empereur et de la famille impériale. Tous les membres de la famille citée sont irréprochables. Le père est un homme droit et loyal, le gendre est un avocat fort distingué et très aimable, dont on loue le talent et l'honorabilité. Quant aux filles, ce sont de charmantes femmes, d'une éducation parfaite, et comptant parmi les premières dames de la société brésilienne.

C'est surtout avec les titres que l'empereur amuse son peuple. Le Brésilien est très friand de titres, et on ne peut pas dire ce qu'il ferait pour être *baraô*, *visconde*, *conde*, *conseilhero*, ou simplement *commendador*.

Autrefois, ces titres s'achetaient, souvent fort cher. Il suffisait à un homme riche de faire une grande dépense dans un établissement public, pour être nommé baron ou vicomte. Le vicomte d'Entre-Rios, à Saint-Paul, eut son titre après avoir fait un don de 80 centos de reis (200.000 francs) à l'hôpital de Saint-Paul. Ce que les titres ont rapporté d'argent au Brésil est incalculable !

Aujourd'hui, les titres ne sont plus vendus ; ce sont des récompenses, et quelquefois des faveurs. Cependant, il ne faudrait pas croire qu'ils ne coûtent rien. On dépense souvent beaucoup d'argent pour l'intermédiaire qui l'obtient, cet intermédiaire fût-il une femme. Le *pot-de-vin* est fort en honneur au Brésil.

Le nombre des personnes titrées, au Brésil, est très grand. S'il y a au Brésil beaucoup de barons et de vicomtes, il faut dire que le titre de conseiller est le plus répandu. Tout professeur de la Faculté qui a enseigné pendant vingt-cinq ans est *conseilhero*

de droit. Tout homme qui a été ministre est *conseilhero*. Beaucoup d'autres, encore, sont *conseilheros*.

Dès qu'un Brésilien est titré, il oublie son nom. Il s'appelait Dr Baptista dos Santos, il s'appelle aujourd'hui baraô d'Itabiruna. Le professeur da Rocha était le baraô de Maceio. Le Dr Fereira d'Abreu était baraô de Thérésopolis. Le Dr Araujo est le baraô de Cattete, et, de plus, visconde da Sylva, du Portugal.

Rien n'est amusant comme de voir une réunion de titrés ; ils ne savent plus comment ils s'appelaient autrefois. *Entaô senhor baraô, commo passou ? — Muito obrigado senhor visconde. — Vossa Excellencia tem notitias do nossa amigo o conseilhero ? — Sim senhor commendador*. On assiste quelquefois à des conversations entre gens titrés, qui vous font mourir de rire.

Le Dr Pertence était conseilhero, son fils était docteur en médecine. Un jour, une dame entre chez lui, et s'adressant à lui-même, elle demande le Dr Pertence. — Il est sorti, dit-il hautement ; revenez ce soir. — Mais, Monsieur, n'est-ce pas vous le Dr Pertence ? — Non, Madame, je suis le conseilhero Pertence ; le docteur, c'est mon fils !

Les os que le gouvernement donne à ronger en province sont souvent des titres militaires, titres attachés à une garde nationale factice, dont on n'a jamais aperçu la moindre organisation. Ce qu'il y a de généraux, *brigadeiro* ; de colonels, *coronel* ; de capitaines, *capitaô* ; de lieutenants, *tenentes*, de garde nationale, est extraordinaire ! L'homme du peuple considère beaucoup ces gens titrés qui tiennent absolument à être appelés *senhor brigadeiro, senhor coronel, senhor capitaô, senhor tenente*.

On est tellement habitué à donner un titre aux gens de la bonne société, que, dans la conversation, on vous donne le titre de *docteur*, si vous êtes assez bien mis ; on vous dit Votre Seigneurie, *Vossa Senhoria*.

Si vous êtes un homme important, ou ayant l'air de l'être, on vous appelle Excellence, *Vossa Excellencia*.

Dans la conversation, on appelle *Excellence* les ministres et presque tous les gens titrés.

En parlant à une dame, on dit toujours : *Votre Excellence*.

Les docteurs pullulent au Brésil. C'est le pays où il y a le plus de docteurs en médecine. De plus, on abuse du titre de docteur. Tous les avocats sont *docteurs*. Tous les ingénieurs sont *docteurs*. Il y a par conséquent le docteur en médecine, en droit, en

ingenheria, comme on dit au Brésil, en mathématiques, etc. Tous docteurs !

Cette titromanie se montre jusque dans les suscriptions de lettres. Si vous écrivez à votre cordonnier, vous mettez : *Illmo Sor tal Sapateiro.* Vous écrivez à un docteur : *Illmo Sor Dor tal Medico.* A un ministre : *Exmo Illmo Sor Dor tal ministro.* A une dame : *Exma Digma Sra tal.* L'une des folies principales au Brésil, c'est la *titromanie.*

L'impératrice du Brésil a une vie assez rudimentaire et monotone. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de réceptions au palais de l'empereur, et les visites que l'impératrice reçoit sont celles de certaines personnes qui vont à la visite générale du samedi et qui demandent à saluer l'impératrice. Sa Majesté reçoit la visite de quelques dames amies ; le soir, elle va au théâtre avec son auguste époux.

On voit que la vie en commun est très restreinte au palais de Saô-Christavâo. En été, l'impératrice accompagne l'empereur à Pétropolis.

La princesse impériale et le comte d'Eu, son mari, habitent le palais Isabel, rue de Guanabara, à Rio, dans le quartier de Larangeiras. La princesse reçoit tous les mardis, en hiver. Elle se tient dans un salon avec son mari, et les invités sont introduits par groupes, qui vont saluer la princesse et le comte. Lorsqu'on veut confier quelque chose d'important au comte d'Eu il faut lui demander une audience particulière, parce que, étant atteint d'une surdité assez prononcée, il ne peut recevoir aucune confidence au salon.

La princesse donne plusieurs soirées dansantes, en hiver. On rencontre chez elle l'élite de la société brésilienne. C'est là qu'on voit les plus jolies femmes. Les barons, les vicomtes et les conseilheros s'y coudoient.

## *TRENTIÈME LETTRE.*

Biarritz, le 6 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Laissons là l'empereur et la famille impériale, et pénétrons un peu dans les mœurs brésiliennes, sans perdre de vue que j'écris surtout pour des médecins.

*La vie au Brésil.* — Le voyageur nouveau est ébahi, lorsqu'il arrive au Brésil, en entendant parler de mille et de cent mille reis à propos de rien et à propos de tout. Il lui semble que sa bourse ne suffira jamais à payer tout ce qu'on lui demande : mille reis une course en voiture ! Et pourtant un billet de mille reis ne vaut aujourd'hui environ que deux francs cinquante centimes de notre monnaie française.

Cela n'empêche pas que la vie est chère à Rio-de-Janeiro. On y dépense beaucoup d'argent pour les choses les plus indispensables à l'existence.

Nous devons ajouter, pour être fidèle à notre principe de dire toujours la vérité, que la cuisine y est détestable. Le meilleur hôtel, l'hôtel des Etrangers, ne vaut pas, pour la cuisine, la plus ordinaire des auberges de France.

Dans toute l'Amérique du Sud, du reste, il en est de même : on ne rencontre pas un cuisinier passable. On est mal nourri à Rio-de-Janeiro, à Montevideo, à Valparaiso et à Santiago. On se trouve mieux à Buenos-Ayres.

La viande dans l'Amérique du Sud est moins nutritive et moins savoureuse que celle d'Europe. En voici la cause. Les pâturages de ces pays, immenses prairies, *pampas*, sont exploités pour l'élevage des bestiaux qu'on abandonne à eux-mêmes dans le même enclos jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être vendus (trois ou quatre ans).

Or qu'arrive-t-il dans ce pays de prairies naturelles où le

faucheur n'a jamais passé, où l'on ne sait pas ce qu'est la fenaison ? Il arrive que l'herbe est toujours courte, parce que les animaux la saisissent dès que leurs lèvres peuvent l'atteindre, et qu'ils se nourrissent toujours d'herbe courte, tout à fait jeune, aqueuse, ce qui ne vaut presque rien pour l'alimentation.

En Europe, où on ne se livre pas à l'exploitation du bétail, les bêtes à corne paissent dans des espaces relativement grands, où l'herbe croît en liberté. L'herbe qui croît produit des fleurs et des graines.

C'est précisement dans les graines et dans les fleurs que sont les huiles essentielles qui donnent de la saveur à la viande et qui lui transmettent des propriétés nutritives.

Est-ce que la viande du bétail qui vient de nos montagnes n'est pas plus succulente que celle du bétail des plaines ? Et le lait des montagnes, et le beurre, ne sont-ils pas meilleurs ? Est-ce qu'on n'est pas frappé par l'arome du beurre de montagne placé sur la table ?

Telle est la cause de l'infériorité de la viande dans l'Amérique du Sud. Il en sera toujours ainsi, parce que si l'on trouve un propriétaire qui ferait un sacrifice pour mieux nourrir sa famille, il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui préféreront mal vivre et continuer à *faire rendre* au sol tout ce qu'il peut fournir.

Il ne faut pas négliger la question de terroir, qui a une action certaine sur les produits de la terre.

L'Américain du Sud ne supporte pas l'idée que son pays peut être inférieur à un autre en quoi que ce soit. Il faut pourtant bien lui dire la vérité.

L'Européen qui va dans l'Amérique du Sud à un âge où il peut bien juger, est frappé de cette particularité que les légumes, les fruits et les fleurs ont moins de saveur et sont moins odorants qu'en Europe. Ceci est surtout vrai et très remarquable au Brésil. Le Brésil est une vieille coquette : tout est extérieur ; mais si on gratte, on ne trouve rien au-dessous de l'écorce. Beaucoup de verdure, une végétation luxuriante, des fleurs avec des couleurs inconnues aux autres pays; mais, si l'on regarde le cœur, il n'y a rien.

Les asperges de Rio-de-Janeiro n'ont aucun goût; les fruits européens transplantés, pommes, poires, pêches, n'ont aucun

goût ; les fleurs ont peu d'odeur. La rose, elle-même, y est très peu odorante. Cela est si vrai, que des étrangers ont eu l'impolitesse de dire de ce pays : hommes sans honneur, fruits sans saveur, fleurs sans odeur, femmes sans pudeur !

Il est vrai de dire que les fruits particuliers au Brésil ont une odeur spéciale et un goût très prononcé, comme la banane, l'ananas, la mangue, le cambuca, le maracuja, le caju, etc., etc. Tous ces fruits sont très abondants au Brésil.

*L'alimentation* des Brésiliens varie dans chaque province ; mais on peut dire qu'en général, la base de l'alimentation est la viande, le maïs, le riz, la farine de manioc, la pomme de terre et le haricot noir. Dans la province de Rio-Grande, comme dans l'Uruguay, on se nourrit presque exclusivement de viande. L'eau de la boisson est l'eau de pluie qu'on conserve dans des citernes ; elle est si pure, qu'elle ne précipite pas le nitrate d'argent. Peu de villes ont de l'eau de source pour boisson. Santa-Anna-do-Livramento fait exception à la règle. Chose remarquable, la pierre dans la vessie est rare au Brésil, elle ne se rencontre pas dans le Sud. Est-ce à cause de la nourriture exclusivement animale et de l'usage exclusif de l'eau de pluie ?

*La Fazenda*. — Les Brésiliens qui possèdent une *fazenda*, où l'on cultive généralement le café, surtout dans la province de Rio, s'y rendent pendant les chaleurs de l'été. C'est une vie assez monotone, parce qu'on est forcé de vivre sans cesse dans un isolement complet, vu l'immense étendue des fazendas. L'intérieur du pays étant le plus souvent dépourvu de routes praticables, il n'est pas rare de trouver des fazendas tellement isolées, qu'il faudrait employer deux ou trois jours pour se rendre à la fazenda la plus voisine. Vous devez comprendre, mon cher ami, les avantages et les inconvénients de cette vie d'isolement forcé. C'est une véritable promiscuité entre tous, d'autant plus qu'il existe, dans ces sortes de fermes, une grande quantité de nègres et de négresses, de mulâtres et de mulâtresses.

La vie de la fazenda était fort curieuse à étudier autrefois. Le fazendeiro était omnipotent. Les noirs étaient traités comme des bêtes de somme. Lorsqu'un voyageur allait visiter le fazendeiro, le maître ne manquait pas de faire des recommandations

au *capataz*, sorte de garde-chiourme. Au moment où le voyageur allait se coucher, le capataz lui faisait porter un bain de pieds par une des plus jolies mulâtresses de la fazenda: ce qui était, vous le comprenez, une attention délicate.

*Le Brésilien dans sa maison.* — Il faut le reconnaître, le Brésilien, en général, a les sentiments de famille très développés. Bon père, bon fils, le Brésilien rend sa femme heureuse, à condition qu'il soit le maître, et qu'il ait une grande liberté d'action. Une chose admirable chez le Brésilien, c'est l'affection qu'il a pour le beau-père et la belle-mère.

Entre gendre et beaux-parents, c'est un accord admirable, absolument inconnu dans les principales nations européennes. La vie de famille occupe une large place dans l'existence du Brésilien. Il se marie de bonne heure, et il a beaucoup d'enfants. Les ménages stériles sont rares.

Un type curieux dans la famille, c'est le *compère* et la *commère*, c'est-à-dire le parrain et la marraine de l'enfant. Le compère et la commère sont de la famille, et si le filleul devient orphelin, il est sûr d'être adopté par son parrain, qui l'élèvera comme son propre enfant.

Il y a aussi l'*agrégée*. C'est généralement une femme sans fortune et sans parents. Des familles sans enfants, ou ayant peu d'enfants, la prennent et la traitent comme un membre de la famille, quoiqu'elle ne soit pas leur parente.

Si des enfants restent orphelins, les frères ou les sœurs des défunts prennent ces enfants à leur charge, quel que soit leur nombre, et cela se voit dans toutes les classes de la société.

Chez lui, le Brésilien est maître absolu, et rarement la femme émet un avis contraire à celui de son mari. La femme et les enfants ont tout à fait la même manière de voir que le chef de famille, ils ont le respect de son autorité.

Quand il rentre à la maison, il embrasse sa femme. Tous les enfants viennent lui baiser la main. Il est exceptionnel de voir un enfant embrasser le visage de ses parents. En quelque lieu qu'un Brésilien rencontre son père et sa mère, dans le monde ou dans la rue, il doit lui baiser la main.

Le soir, lorsqu'on allume la lumière, les enfants et les do-

POITIERS. — IMPR. OUDIN *Le Gérant.* J.-A. FORT.

mestiques s'approchent des maîtres de la maison, et disent : Bonne nuit ! *Boa noite !*

A moins d'être riches et luxueusement installés, les Brésiliens ont des logements peu hygiéniques. Plusieurs personnes couchent souvent dans la même chambre, et, s'il y a des enfants, il n'est pas rare d'en voir six ou huit dans la même pièce. Chez les petites gens, dans le peuple, c'est pire, et le pêle-mêle qu'on y rencontre est une véritable horreur. Tout le monde couche ensemble : père, mere, garçons et filles. Dans cette classe de la société, on ignore absolument ce que c'est que la pudeur.

Les domestiques ont rarement un lit au Brésil, si ce n'est dans quelques familles étrangères ou vivant à l'européenne. Beaucoup d'entre eux couchent par terre, sur des nattes. Si ce sont des nègres, on ne s'inquiète pas, le plus souvent, de leur coucher ; ils couchent devant la porte du maître, comme des chiens.

On s'occupe peu des noirs, au point de vue de la moralité, dans les maisons où ils servent. Les noirs des deux sexes sont relégués dans un endroit désigné de la maison, et là ils s'arrangent comme ils veulent ou comme ils peuvent. On ne leur demande que de faire leur service, et ils le font généralement très mal.

Les nègres et les négresses ont une grande influence dans la maison, à plusieurs points de vue. Ce sont eux qui s'occupent des enfants, et quelquefois les négresses sont les confidentes et presque les amies de la maîtresse de la maison. Qu'ils soient esclaves ou libres, ils n'ont aucune instruction, aucun rudiment d'éducation, et, le plus souvent, ils sont sans pudeur et sans l'ombre de moralité. Ce sont, sauf quelques exceptions, de véritables animaux. Les noirs mangent à la manière des singes, leur attitude dans la maison est souvent celle d'animaux domestiques.

Je laisse les noirs qui mériteraient d'être étudiés à part, mais ce sujet m'entraînerait trop loin ; je reviens au Brésilien dans sa maison.

On se lève assez tard, excepté dans le Nord du Brésil, climat chaud, où les affaires se font de sept à dix heures du matin, et où les médecins visitent les malades de très bonne heure. Dans la journée, on ne peut pas sortir.

Mais à Bahia, à Rio, et dans tout le Sud du Brésil, on se lève tard. Un médecin serait mal reçu s'il faisait une visite avant neuf heures du matin.

Il fait jour à quatre heures du matin, en été, hiver de France ; et à six heures en hiver, été de France.

La famille brésilienne est, pour ainsi dire, cloîtrée ; personne ne pénètre dans la maison le matin. Mais, entre membres d'une même famille, c'est la confusion, c'est le négligé le plus absolu. La plupart des femmes restent sans corset, sans bas, et sans être peignées, jusqu'au moment du déjeuner. On déjeune à la brésilienne, puis on prend du café noir. Le mari va ensuite à ses affaires. La femme et les filles se mettent à la fenêtre ou au balcon. Quelques-unes y passent plusieurs heures, et même la journée. Cette habitude est tellement invétérée à Rio-de-Janeiro, qu'on a l'habitude de placer des planches, de champ, en dedans du balcon, pour mettre les jambes des dames à l'abri des regards indiscrets. Les Brésiliens ont le regard pénétrant et investigateur. C'est à bon droit que leurs femmes sont jalouses.

Le mari rentre, on ne lui fait jamais d'observation s'il est en retard. On dîne, puis on reçoit des visites, on en rend, ou on va au théâtre.

Une visite ne compte pas si elle ne dure pas au moins une heure. Les visites moins longues s'appellent *visites de médecin*.

Les dames du Brésil ont une manière singulière de se saluer de loin, lorsqu'elles sont à une fenêtre ou qu'elles passent en voiture. Elles portent la main devant leur visage, et agitent gracieusement les doigts, par des mouvements alternatifs et irréguliers de flexion et d'extension.

Quand on appelle une personne, on lui fait, de la main, un signe qui signifierait chez nous : va-t-en, et on lui crie *chit*, comme si on voulait chasser des mouches.

## *TRENTE-ET-UNIÈME LETTRE.*

Biarritz, le 7 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Je désire ne vous avoir pas trop ennuyé par les détails que je vous ai donnés sur le Brésil, les Brésiliens et l'Empereur.

J'ai voulu vous faire connaître ce pays et vous initier surtout aux mœurs des médecins dont j'eus tant à me plaindre plus tard. Contre les Brésiliens qui ne faisaient pas partie du corps médical, je n'ai rien à dire, sauf quelques exceptions. Vous connaissez suffisamment ce pays aujourd'hui pour n'être pas étonné de ce que je vous raconterai bientôt.

Le temps s'écoulait, et l'époque des cours de l'Ecole pratique de la Faculté de Paris approchait. Je me préparai à retourner en France.

Le 13 septembre 1880, au moment où j'allais m'embarquer, l'empereur du Brésil me fit la gracieuseté de m'envoyer le diplôme et les insignes de chevalier de l'Ordre de la Rose.

Ce n'est pas sans regret que je quittais ce beau pays où j'avais reçu un accueil très sympathique.

Pendant les quelques mois que j'avais séjourné à Rio-de-Janeiro, j'avais été souvent consulté comme vous devez le supposer.

Parmi les consultations qui me furent demandées, il en est une fort intéressante au point de vue de la moralité médicale de Rio-de-Janeiro. Je veux vous la faire connaître dès à présent, cela me paraît nécessaire.

J'allai plusieurs fois chez le général da Gavia, rua Humaita. La nièce du général, Madame Salvador Muniz Aragon, me parla un soir, après dîner, d'une de ses amies, malade, qui désirait me consulter. Comme l'amie voulait laisser ignorer à son père son intention, il fut convenu que je l'examinerais un jour dans la chambre même de son amie, Madame Aragon.

Nous prîmes rendez-vous. Tout le monde fut exact. Mademoiselle X. me dit qu'elle avait un *kyste pileux de l'ovaire,* qu'il avait été ouvert, mais qu'il restait toujours une tumeur, qu'elle souffrait au point de garder la chambre la plupart du temps, et qu'elle voulait savoir si on pourrait la débarrasser de cette tumeur par une opération.

Comme j'étais sur le point de quitter le Brésil, je fis un examen peu approfondi, et je donnai à Mademoiselle X., très maigre et très anémique, un traitement tonique et reconstituant, nous promettant l'un et l'autre de nous revoir l'année suivante à mon retour.

Je tiens à préciser ces faits, parce qu'ils sont le préambule d'une polémique scandaleuse qui eut lieu plus tard dans les journaux de Rio-de-Janeiro.

Plus tard, le mari de Madame Aragon, par la voie de la presse, 22 février 1882, affirma que sa femme ne m'avait jamais demandé d'examiner son amie, que je rencontrai celle-ci par hasard en visite, que je m'empressai de parler d'opération dès que je connus la maladie dont il s'agissait, et que je fixai le 1er juin 1884 pour faire cette opération. Un vrai tissu d'inexactitudes.

Il se condamna lui-même, ce fameux avocat, par l'exagération de ses affirmations. Qui pourrait croire qu'un chirurgien soit assez hardi pour parler à une demoiselle de sa tumeur du ventre s'il n'y est pas invité, et assez stupide pour désigner le jour où il fera une opération de cette gravité s'il n'est même pas consulté par la malade? Si Madame Aragon ne m'avait pas demandé d'examiner son amie, il est probable que je ne l'aurais pas prise de force.

Je revins à Paris où j'arrivai vers la mi-octobre, fort indécis, ne sachant pas si la situation serait meilleure à l'Ecole pratique et bien décidé à retourner au Brésil plutôt que de continuer la lutte des années précédentes avec la Faculté de médecine.

Que s'était-il passé pendant mon absence?

Paul Bert, Vulpian et Farabeuf, le grand chirurgien des cadavres, avaient été furieux d'apprendre que le ministre m'avait envoyé en mission dans l'Amérique du Sud. Ils avaient juré de se venger, et, pour y arriver, ils demandaient simplement la suppression de mon cours.

Mais on ne supprime pas ainsi un cours libre au moment où la

République proteste de son amour pour la liberté en général et pour celle de l'enseignement en particulier. Le ministre, un peu faible, Jules Ferry, n'hésitait pas à me sacrifier à mes trois ennemis agissant en commun ; mais il redoutait la presse médicale et extra-médicale.

Que faire ? Tourner la difficulté. « Nous ne pouvons, dit le ministre, supprimer un cours libre, n'ayant pas à nous plaindre du professeur. Mais nous pouvons arriver au même but par un autre moyen : nous empêcherons les élèves d'aller à son cours. »

Et Jules Ferry rédigea un décret qui obligeait une certaine catégorie d'élèves à assister aux démonstrations anatomiques faites à l'Ecole pratique par les prosecteurs. Comme mon cours devait avoir lieu forcément à la même heure, il en résulta que mes élèves, ne pouvant être en même temps à mon cours et à celui des prosecteurs, furent forcés d'abandonner mon cours d'anatomie.

Ce décret parut dans le courant de l'année scolaire 1880-1881. J'avais commencé mon cours fin octobre, je le continuai, et je dirigeai mes élèves dans les dissections jusqu'à la fin de l'hiver.

Dans le cours de l'hiver j'écrivis une lettre à Jules Ferry, et je donnai ma démission de professeur libre de l'Ecole pratique, renonçant à un enseignement de vingt années.

Ce décret ne me désignait pas personnellement, je n'étais pas nommé ; mais personne ne s'y méprit, on m'avait visé quand on l'avait rédigé.

Empêcher les seuls élèves qui avaient besoin de leçons d'anatomie de suivre mes cours d'anatomie et de médecine opératoire, en les obligeant d'être présents aux cours des prosecteurs, aux heures de mes cours, c'était ruiner mon enseignement. Je n'étais pas d'un caractère à supporter une telle situation.

Je partis de nouveau pour l'Amérique du Sud dans le courant de l'année 1881.

## *TRENTE-DEUXIÈME LETTRE.*

Biarritz, 8 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Je débarquai à Rio-de-Janeiro, le 9 mai 1881, pourvu d'un arsenal chirurgical complet.

L'accueil sympathique que j'avais reçu du corps médical en général, et de la Faculté de médecine, la bienveillance que m'avait témoignée Sa Majesté l'Empereur, la confiance que m'avaient montrée les malades: tout cela m'avait engagé à retourner au Brésil.

J'aurais dû, peut-être, me souvenir du caractère ombrageux et curieux du Brésilien, de l'affaire Carvalho, et des quelques médecins qui avaient cherché à me rendre la presse hostile.

Ma seule excuse est que je ne les connaissais pas suffisamment. Si je les avais connus comme je les connais aujourd'hui, jamais je n'aurais mis les pieds dans leur pays.

Je vous prie de ne pas oublier l'accueil qu'ils m'avaient fait, lorsque j'étais venu, chargé d'une mission, pour passer quelques. mois parmi eux. Vous serez bientôt étonné de constater leur changement d'attitude.

Je ne me souvenais que de leurs bons procédés.

J'allais à eux, comme on va à des amis, plein de confiance.

Je pus alors juger de mon erreur et de mes illusions. Médecin voyageur, en visite à Rio-de-Janciro, j'avais été reçu princièrement; mais, à mon second voyage, je n'étais plus le visiteur, le missionnaire, mais le concurrent sérieux et peut-être redoutable.

Ce fut un changement à vue. A peu d'exceptions près, tous les médecins qui m'avaient témoigné de l'amitié se renfermèrent dans leur dignité, se tinrent sur la réserve ; il y avait de la froideur.

On me fit une guerre sourde, et on chercha à me nuire sour-

noisement. A ce genre de guerre, les médecins brésiliens excellent. Je n'avais qu'à frapper la terre du pied, pour en faire sortir des légions d'ennemis; j'eus à les combattre. L'aimable chirurgien français de l'année précédente devint un audacieux querelleur; le savant anatomiste, un ignorant et un charlatan. Il fut plus tard un voleur, un assassin, un empoisonneur!

Cette attitude du corps médical ne paraîtra pas étrange à toute personne connaissant le caractère envieux et jaloux du médecin brésilien.

Le Dr A. da Costa lui-même, quoiqu'exerçant la chirurgie dans son propre pays, y rencontra les plus grandes difficultés, à son retour de France; et pourtant, un médecin des plus renommés lui facilita ses débuts.

« Il fallait donc du courage, dit-il (page 10 *loc. cit.*), de la persévérance, et nous croyons pouvoir dire que c'est pas à pas, à travers de nombreuses difficultés, que nous avons enfin conquis la position que nous sommes parvenu à occuper comme chirurgien dans notre pays.

« Notre collègue, M. le Dr Peixoto, avait toutefois aplani une partie de ces difficultés.

« Une polémique, qui était engagée déjà, fut continuée et éclairée par l'exécution de nouvelles opérations; la cure heureuse de certains malades importants nous aida enfin à détruire les obstacles qui se dressaient contre nous à notre début à Rio. »

Si M. da Costa eut à lutter contre l'envie de ses confrères brésiliens, je n'étonnerai personne en disant que ma seule arrivée à Rio, comme chirurgien pratiquant, souleva le corps chirurgical contre moi.

J'ai dit, précédemment, que Pertence m'avait engagé à aller au Brésil, et m'avait promis sa protection. Il l'entendait à sa manière. Pertence, Brésilien avant tout, voulait m'avoir dans sa main, me guider, me diriger à sa guise; il voulait faire de moi un élève docile, un instrument. Nous ne nous entendîmes pas.

Vous êtes médecin depuis assez longtemps, mon cher ami, pour savoir ce que c'est que la *jalousie de métier*, pire chez les médecins : *invidia medicorum pessima*.

Vous n'avez pas oublié, sans doute, cette lettre de Sarah Bernhardt, jalouse de Coquelin, aux journaux de Paris en 1888.

« Lille, samedi 7 h. 50 du soir.

« Voulez-vous être assez aimable pour rectifier l'erreur commise par Coquelin, dans sa lettre du supplément ? Je n'ai pas donné de représentation à bord du *Cotopaxi*. J'ai assisté à la représentation donnée par une troupe d'opérette voyageant en même temps que nous.

« Coquelin a donné cent francs. J'en ai donné cinq cents. Que Coquelin se remette de sa stupéfaction, car moi, je n'ai pas été stupéfaite de voir que sa première recette à Rio-de-Janeiro s'élève à 13,500 francs, alors que la mienne était de vingt-six mille.

« SARAH BERNHARDT. »

Mais ne sortons pas du champ de la médecine.

Les médecins, pris isolément, sont les meilleurs fils de la terre : on les voit souriants, aimables et pleins de bienveillance. Mais, si vous leur parlez de leurs confrères, ils deviennent des tigres, des chacals, des léopards qui bondissent, hurlent, et on croit apercevoir dans leurs mâchoires, des crocs de bêtes fauves. Le médecin est charmant; mais le corps médical est bien laid ; il est hideux. Le mot de George Sand à Flaubert est toujours vrai : « Avez-vous remarqué, mon ami, comme on est bête, quand on est beaucoup ? »

Lisfranc, de la Pitié, et Dupuytren, de l'Hôtel-Dieu, s'entre-déchiraient. Dupuytren portait un habit vert, et Lisfranc le désignait toujours sous le nom de *Perroquet du bord de l'eau*. Les grands chirurgiens, jaloux de Velpeau, l'appelaient *vile peau*. Jobert, de l'Hôtel-Dieu, né à Lamballe, ne prononçait jamais le nom de Nélaton, il ne pouvait lui pardonner le succès de la balle du pied de Garibaldi.

Croyez-vous que les médecins allemands aient épargné le Dr Morell Mackensie, de Londres?

Deux membres de l'Académie de Médecine de Paris m'écrivaient ces lignes si vraies, au moment de mes luttes au Brésil :

« ..... Je vois avec peine tous les tracas et tous les ennuis que vous avez dans ces pays.

« Mais il faut toujours vous attendre à ce que vos succès chirurgicaux provoquent des envieux, et si, en France, nous y mettons plus de formes, la lutte n'en est pas moins vive. A Paris, les chirurgiens les plus éminents se déchirent à pleines dents.

« Je crains que vous ne vous imaginiez un monde idéal, où la justice est

rendue d'une façon proportionnelle aux services et au savoir de chacun. Ce monde n'existe pas. Il faut donc en prendre votre parti et adopter les idées philosophiques de Panglosse.

« Je vous serre la main.

« X.

« 26 mai 1882. »

«MON CHER FORT.

« ..... J'ai reçu et lu avec beancoup d'intérêt le recueil de vos six observations de grande chirurgie. Ce sont là des faits et des résultats qui parlent mieux et plus haut que la jalousie de vos confrères. N'en prenez donc pas autant de souci, marchez dans la voie large que je vous ai tant conseillée, pour la tranquillité de votre esprit et pour le succès de votre carrière. Vous finirez ainsi par dominer l'envie la plus envieuse.

« Votre dévoué.

« X.

« 26 novembre 1883. »

Trois mois après mon arrivée, j'avais pratiqué quarante-quatre opérations suivies des plus beaux résultats. Cédant aux instances de quelques amis, je les publiai, et j'attribuai les succès vraiment merveilleux aux *pansements antiseptiques* et à l'habitude que j'avais de *nourrir mes opérés* : ce qui était contraire aux coutumes brésiliennes. Les pansements antiseptiques, *bien faits*, étaient à peu près inconnus à Rio-de-Janeiro. Les chirurgiens tenaient leurs opérés à une diète rigoureuse. Ils étaient arriérés d'un siècle, tout au moins.

La publication de ma statistique fut comme le signal d'une guerre à outrance, d'un déchaînement général de tous les chirurgiens.

Une protestation signée de neuf chirurgiens, dont quatre de la Faculté de médecine, parut dans les journaux. Ces chirurgiens déclarèrent (5 juillet 1881, *Jornal do Commercio*) que M. Fort n'avait apporté au Brésil aucun pansement qu'on ne connût, qu'il n'avait pratiqué aucune opération nouvelle; que le résultat des opérations au Brésil était bien supérieur à celui qu'on obtient en Europe; que le Dr Fort n'était pas un chirurgien, etc., etc. Pedro Affonso Franco, Motta Maia, Pereira Guimaraès et Caetana d'Almeida, de la Faculté, avaient signé la protestation.

*La Revista Illustrada* s'empara de la question ; on voit, par ces deux figures que le journal a publiées, tout ce qu'il a pu dire à ce sujet.

Voici comment s'exprima, au sujet de la protestation, un confrère qui prit plus tard ma défense dans la presse :

« Notre confrère de Paris avait obtenu, dans ses opérations, des « résultats bien supérieurs à ceux qu'on obtenait à Rio-de-Ja- « neiro, cela est incontestable ; il était donc de son droit, et je « dirai même plus, de son devoir, d'attribuer ces succès à l'ap- « plication des pansements nouveaux, et à l'alimentation des « opérés.

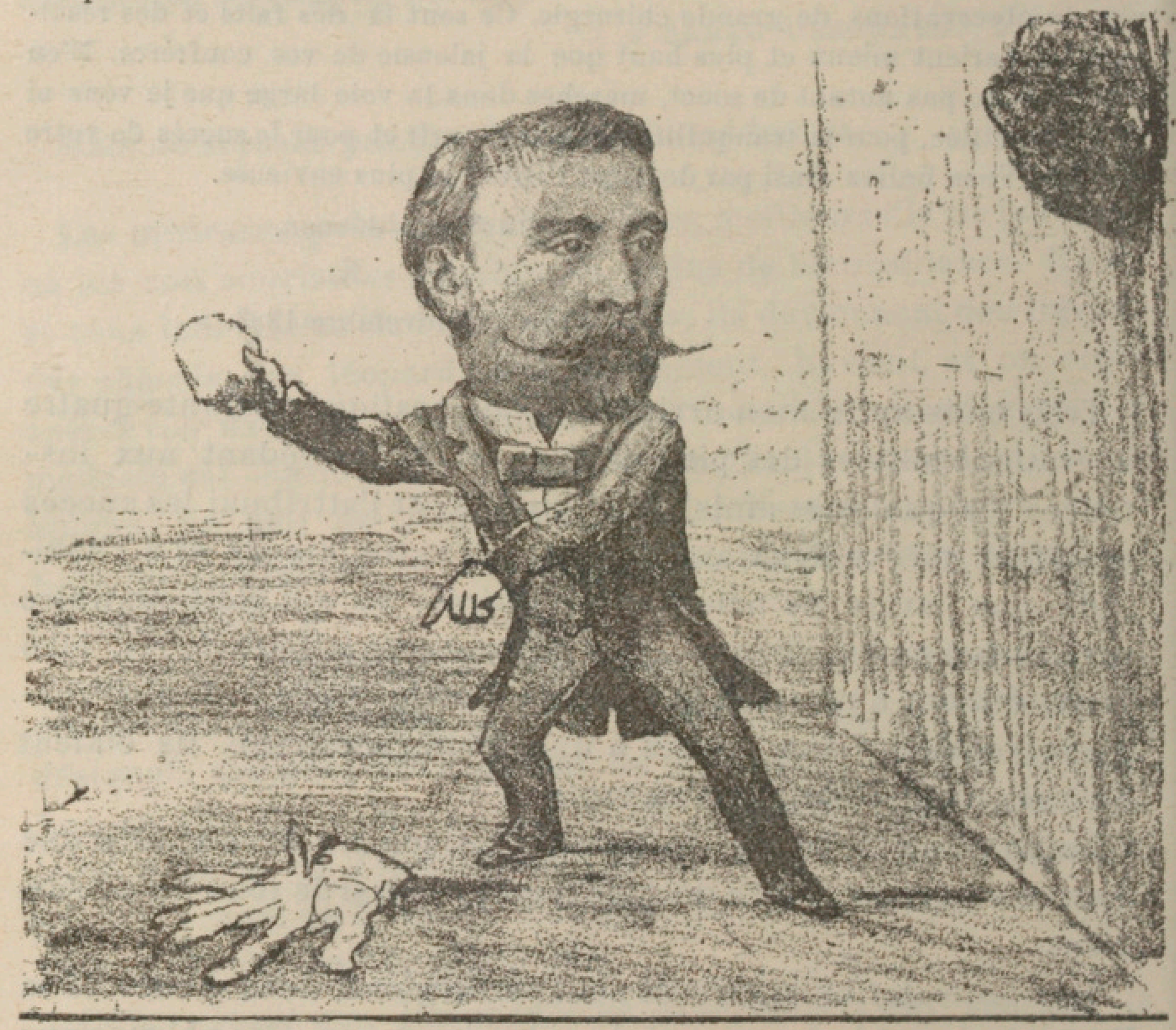

Fig. 16. Après avoir terminé sa 44e opération, le Dr Fort trouva qu'il était temps de répondre aux diffamations de ses confrères, et il les défie à un duel chirurgical. (*Revista Illustrada*.)

« Nous savions tous qu'il avait pratiqué l'anatomie et la chi- « rurgie pendant vingt ans, dans la capitale de la France, le « grand centre scientifique.

« La protestation des professeurs de la Faculté était une véri- « table déclaration de guerre. Tout le monde le sait: l'agression « est venue de la Faculté, elle a été l'origine d'une foule d'arti- « cles de journaux des plus malveillants pour M. Fort.

« La protestation même, et les arguments désobligeants mis « en avant par quelques professeurs de la Faculté, prouvaient « qu'ils étaient dans leur tort. Leur vanité était froissée, leurs « intérêts lésés.

« Pedro Affonso Franco et Pereira Guimaraès ont écrit des « articles pleins d'insolence, contre leur confrère, qu'ils cou- « vrent de boue, après l'avoir couvert de fleurs.

Fig. 17. Ceux-ci, comme un essaim d'abeilles furieuses, se jettent sur le confrère français, et cherchent à l'écraser; mais ils ne relèvent pas le gant, reculant ainsi sur le terrain scientifique.

« Parmi les opérations pratiquées par M. Fort, il y en avait « plusieurs de très remarquables. L'une, entre autres, était un « cas de résection de l'os frontal, qu'il enleva en mettant à dé- « couvert les membranes du cerveau. La guérison fut remar- « quable, grâce au pansement employé. Ce cas fut publié dans « la *Gazette des Hôpitaux de Paris*.

« M. Fort pratiqua avec succès la ligature de la carotide primitive pour un anévrisme du cou. Il se trouva qu'il avait, le

« premier, pratiqué cette opération, par la méthode de Brasdor,
« au Brésil. On exhuma alors des observations de l'antiquité,
« pour prouver le contraire. Mais M. Fort publia l'observation
« dans la *Gazette des Hôpitaux*, de Paris, en faisant scientifique-
« ment justice des calomnies. »

« Voici ces deux observations :

*Nécrosé du frontal ; extraction du séquestre ; mise à nu des membranes du cerveau ; guérison.* Par M. le Dr J.-A. Fort, à Rio-de-Janeiro.

Le 8 juin 1881, les docteurs Continentino Junior, directeur de l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste de Nitherohy, et Andrade, chirurgien du même hôpital, me montrèrent une malade portant, au-dessus et à droite du front, une large fistule suppurant abondamment. Le pus était animé de battements isochrones aux pulsations artérielles. Le stylet arrivait sur une surface osseuse dénudée et rugueuse. La maladie datait de cinq mois.

Ayant déclaré qu'une opération seule pouvait guérir cette malade, je fus prié de fixer un jour.

Le 13 juin, la malade fut chloroformée. Après avoir rasé la partie antérieure du cuir chevelu, je fis une incision cruciale dont la partie horizontale mesurait quatorze centimètres, s'étendant d'une région temporale à l'autre, et dont la partie verticale, étendue de la racine du nez à la fontanelle antérieure, mesurait environ treize centimètres. Ces incisions furent faites en plusieurs temps, à mesure qu'il était nécessaire de découvrir une nouvelle portion d'os malade. Un grand nombre d'artères furent divisées ; l'hémostase offrit quelques difficultés.

La portion d'os malade occupait le centre du frontal, dépassait la ligne médiane à gauche, s'étendait en hauteur depuis le sinus frontal jusqu'à la suture fronto-pariétale et gagnait à droite la partie antérieure de la fosse temporale.

L'os malade a un aspect rougeâtre ; ce sont des granulations situées dans l'épaisseur et au-dessus de l'os qui font saillie à travers les orifices dont la surface osseuse est criblée.

Avec la rugine, j'écarte le périoste et je constate que les granulations, ainsi que la surface osseuse, sont très molles.

J'enlève une couche osseuse et des bourgeons charnus dans une étendue de plus de cinquante centimètres carrés et dans

POITIERS. — IMPR. OUDIN *Le Gérant.* J.-A. Fort.

une épaisseur relativement considérable. J'avançai toujours en ruginant et en détruisant jusqu'à ce que je sentis un séquestre se mouvoir sous mes instruments. Je le saisis avec des pinces ; il était composé d'une pièce principale de dix centimètres carrés et de petits fragments accessoires qui s'étaient séparés. Les parties nécrosées avaïent l'épaisseur d'un frontal ordinaire et étaient évidemment formées par l'os ancien.

Le séquestre enlevé, je constatai, non sans émotion, que la dure-mère était à nu. Les médecins de l'hôpital, présents à l'opération, purent constater la dénudation de cette membrane.

Je continuai à enlever toutes les parties malades et je détachai quelques bourgeons charnus qui s'étaient insinués entre le frontal et la dure-mère. Je raclai la surface de la dure-mère et, les bourgeons charnus étant enlevés, je réunis les bords des incisions par vingt-deux points de suture avec du fil d'argent, espérant une réunion par première intention.

Le pansement antiseptique de Lister a été employé dans toute sa rigueur. Il n'y eut pas un instant de fièvre. La malade fut alimentée depuis le premier jour avec des aliments solides. Les fils furent enlevés le neuvième jour.

La partie droite de la suture horizontale s'ouvrit pour laisser passer un peu de pus fourni par les bourgeons charnus qui n'avaient pu être enlevés pendant l'opération. Ce trajet fistuleux diminua peu à peu; il est resté un tout petit pertuis fistuleux d'où sort un peu de sérosité purulente. Mais la guérison est complète.

Encore un triomphe du pansement de Lister.

(*Gazette des Hôpitaux*, 7 décembre 1882)

*Anévrisme spontané de la carotide primitive gauche ; ligature de l'artère; guérison.*

José Vicente G....., quarante-deux ans, cafetier à Rio de Janeiro, entre le 13 juin 1881 à la maison de santé de Sainte-Thérèse.

Le malade porte à la partie inférieure gauche du cou une tumeur du volume d'une petite orange. Elle présente tous les symptômes d'un anévrisme, mais le bruit de souffle y fait défaut.

La tumeur est située à la partie interne de la clavicule gauche; elle soulève le bord interne du sterno-mastoïdien. Elle est aplatie, et son diamètre est de 5 centimètres environ. La saillie de la

tumeur peut être évaluée à une hauteur de 2 centimètres. Elle masque la partie interne de la clavicule gauche, la fourchette sternale, et atteint presque la clavicule droite. Elle est séparée du bord supérieur du cartilage thyroïde par un intervalle de 5 centimètres.

Le pouls temporal et le pouls facial sont diminués du côté de la tumeur. Le pouls radial est le même des deux côtés. Les régions sus-claviculaire et sous-claviculaire présentent de l'empâtement.

La tumeur est le siège de douleurs spontanées qui se propagent vers l'épaule gauche, surtout en arrière. Une dyspnée très violente se montre à intervalles irréguliers, principalement la nuit ; elle s'accompagne d'une suffocation extrême qui ne peut être calmée que par des injections hypodermiques de 1 centigramme de chlorhydrate de morphine.

Le cœur et l'aorte sont sains.

Le malade tousse, il expectore des mucosités. Il a maigri. Des râles sous-crépitants existent dans toute l'étendue des poumons. Avant l'apparition de la tumeur, il était traité pour une affection pulmonaire. En présence de ces circonstances, je me pose, sans la résoudre, la question de tuberculisation pulmonaire.

*Début.* — Le malade affirme qu'il ne s'est aperçu de la présence de la tumeur que depuis le 7 juin, cinq jours avant son entrée. La tumeur fait des progrès tels, qu'il réclame instamment, et sans aucun retard, l'opération.

*Opération.* — Celle-ci est pratiquée le 19 juin, en présence des docteurs Andrade, Thomas Coelho, Poncy, Cunha Pinto, Alfredo Guimaraès, Malaquies, Hilario de Gouvea, et d'un certain nombre d'étudiants en médecine. Je lie la carotide primitive gauche, près de sa bifurcation, par la méthode de Brasdor. Le malade étant chloroformé, je fais la ligature par le procédé classique, au moyen d'un fil de catgut n° 4, avec une modification que j'ai cru devoir apporter dans le but de ralentir la circulation cérébrale du même côté avant de la supprimer complètement. Voici comment j'ai procédé : après avoir passé le fil au-dessous de l'artère, je l'ai serré d'abord modérément, m'assurant que le sang passait dans l'artère en bien moins grande quantité. Au bout de cinq minutes seulement, j'ai fait la constriction complète du vaisseau. Les choses se seraient peut-être passées de la même manière si

je n'avais pas fait cette ligature en deux fois, mais il n'est pas possible de l'affirmer.

Suture au fil d'argent. Pansement de Lister très rigoureux.

*Suites.* — 19. Le soir de l'opération, rien de particulier. P. 83. T. 37, 5. Pouls temporal et pouls facial supprimés du côté de la ligature. Le côté correspondant de la face est sensiblement moins coloré et moins chaud.

20. P. 108. T. 38,5. Le malade a toussé, mais l'oppression et les accès de suffocation ont complètement disparu depuis le moment de l'opération. Le matin, 5 centigrammes d'extrait d'opium ; le soir, une potion avec 20 grammes de sirop de morphine.

21. P. 105. T. 37,8. Transpiration extrêmement abondante. La tumeur n'a subi aucune modification.

22. P. 108. T. 37,5. Rien à noter.

23. P. 96. T. 37,6. Même état.

24. P. 100. T. 37,6. Le malade peut s'asseoir. La plaie se cicatrise. Il se développe un *œdème* considérable dans toute l'étendue du membre supérieur du côté malade. Les battements de la tumeur sont les mêmes. La toux se calme. Depuis le jour de l'opération, le malade a été alimenté avec des bouillons et des potages.

25. P. 96. T. 37,2. La tumeur semble diminuer. L'œdème est stationnaire.

26. P. 98. T. 37,6. La tumeur diminue de hauteur, mais elle paraît s'étendre au côté du cou. Œdème des pieds et des régions malléolaires.

27. P. 100. T. 37,4. L'œdème augmente. La tumeur anévrismale semble s'étendre davantage à droite.

29, 30. P. 100. T. 37,5. La plaie de la ligature est complètement cicatrisée depuis quatre jours. L'œdème augmente, il y a de l'ascite. Le membre supérieur droit et le côté droit de la face s'infiltrent également.

Les urines sont normales, le cœur est sain. Cet œdème m'inquiète énormément, je n'en saisis pas le mécanisme. Je le rapporte à un trouble circulatoire occasionné par la portion intra-thoracique de la tumeur. Je sens cependant que la tumeur ne peut expliquer ni l'ascite, ni l'œdème des membres inférieurs. C'est un symptôme étrange que je m'applique à noter avec soin.

1er *juillet*. Malgré l'œdème, le malade a passé la journée et la nuit hors de la maison de santé.

2. Même état. La tumeur diminue. La tuméfaction du côté droit du cou diminue également.

Les jours suivants, tout rentre dans l'ordre, sous l'influence d'une médication diurétique et sudorifique, peut-être spontanément. L'œdème diminue insensiblement, la tumeur s'affaisse.

Le 8 août, je considère le malade comme guéri, et je le présente à l'Académie de médecine de Rio-de-Janeiro. Il reprend ses occupations. Pendant un certain temps, on pouvait percevoir encore des battements en arrière de la fourchette sternale; mais aujourd'hui, 8 septembre, il ne reste absolument aucune trace fonctionnelle ou physique de la tumeur anévrismale.

Si l'on consulte l'article *Carotide* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, par le professeur Léon Le Fort, on lit que la ligature de la carotide primitive par la méthode de Brasdor n'a été pratiquée que neuf fois en Europe, une fois à New-York, et que la guérison n'a eu lieu, d'une manière certaine, que trois fois.

Le 5 novembre 1879, M. Delens a pratiqué une opération identique à celle qui fait le sujet de cette observation. La relation de cette opération se trouve dans les *Bulletins de la Société de chirurgie*, t. V, p. 228, et t. VI, p. 229.

L'opération que j'ai pratiquée pour cet anévrisme a soulevé de nombreuses protestations dans le corps médical de Rio-de-Janeiro. On a prétendu qu'elle avait été faite un certain nombre de fois dans ce pays ; on a prétendu également que la statistique de M. Léon Le Fort est incomplète. Je dois déclarer que tous les cas qu'on m'a cités sont des cas différents, à l'exception d'un seul cependant, dont je ne possède pas la copie. Ce serait un cas de ligature faite, il y a près de quarante ans, par un chirurgien du nom de Bompain. L'observation se trouve dans les *Archives générales de médecine*, année 1847. Nous savons tous avec quel soin M. Le Fort fait ses statistiques ; il compulse toutes les observations, et il n'accepte que celles qui lui paraissent authentiques.

Le diagnostic de l'anévrisme carotidien avait été fait par la plupart des médecins qui ont assisté à l'opération.

(*Gazette des Hôpitaux*, 8 août 1882.)

## *TRENTE-TROISIÈME LETTRE.*

Biarritz, 9 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Un volume ne suffirait pas à l'énumération des mauvais procédés des médecins brésiliens à mon égard. Vous avez vu le commencement des hostilités, dues en grande partie, et peut-être uniquement, à mes succès opératoires.

J'ai à vous parler maintenant de l'affaire Rio-Novo, et de quelques autres, du médecin nègre payé par les professeurs, de la luxation, du kyste pileux, puis je dirai quelques mots d'un concours, et je raconterai enfin mon voyage aventureux dans le sud du Brésil.

Dès mon arrivée à Rio-de-Janeiro, les malades accoururent en grand nombre ; j'eus un succès étonnant. Les quelques amis qui m'étaient restés fidèles savaient déjà la guerre sourde que me faisaient les professeurs de la Faculté. Ceux qui prirent mon parti, comme le Dr Eiras, eurent à en souffrir après mon départ.

Un professeur de Rio, Nuno de Andrade, qui s'était montré franchement hostile dès mon premier voyage, m'insulta grossièrement dans les journaux, dès mon arrivée, quoique je n'aie jamais eu aucune relation avec lui. Je dois dire, cependant, que nous avions eu une relation indirecte : il traitait, depuis deux ans, une demoiselle atteinte de diarrhée rebelle et d'hémorragies intestinales, mais sans succès. Il sut que cette demoiselle s'était adressée à moi, et qu'elle avait été guérie en quelques semaines.

Je pratiquai avec succès plusieurs ovariotomies et hystérectomies qui ont été publiées dans la *Gazette des Hôpitaux*. A cette époque, on n'avait pas encore fait d'hystérectomie au Brésil. Il y avait bien eu un cas de laparatomie, pour extraire un corps fibreux sous-péritonéal de l'utérus; mais il ne fut pas publié. Le

chirurgien qui avait pratiqué l'opération avait oublié une éponge dans le ventre de la malade, ce qui avait empêché la divulgation du fait.

Vous comprenez, mon cher ami, que ces succès chirurgicaux n'étaient pas faits pour me concilier les bonnes grâces des chirurgiens brésiliens, dont je vous fait connaître le caractère.

Avant mon retour au Brésil, et après aussi, mes adversaires avaient écrit à Paris pour chercher des armes contre moi. J'ai le regret de dire qu'ils furent aidés dans ces recherches par un médecin français, le Dr Couty, qui reçut des lettres de Vulpian. Farabeuf en écrivit-il ? Je le crois, mais je n'oserais l'affirmer. Il n'en est pas moins vrai qu'un beau matin, des articles malveillants parurent dans les journaux de Rio-de-Janeiro ; on y rappelait, en le dénaturant, le *scandale* causé par Farabeuf à l'école pratique. Pedro Alfonso Franco profita de cette occasion pour m'injurier lâchement dans la presse. Ce fut lui qui dirigea la guerre contre moi; nous le retrouverons à chaque instant, usant contre moi de tous les moyens, et manquant toujours de franchise et de loyauté.

Le corps médical de Rio aurait dû, au contraire, me remercier d'avoir été cause de l'amélioration de la Faculté, et de lui avoir enseigné la pratique chirurgicale moderne.

L'une des plus jolies femmes de Rio-de-Janeiro, la fille du baron N..., majordome de l'Empereur, était atteinte d'une ankylose fibreuse de l'articulation coxo-fémorale, produite par le séjour prolongé au lit, à la suite d'un rhumatisme articulaire. Je lui pratiquai le massage, pour lui être agréable ; mais je ne tardai pas à lui proposer la rupture des adhérences, suivant la méthode de Bonnet. Elle refusa, après avoir consulté plusieurs médecins du palais de l'Empereur, la plupart professeurs à la Faculté. Ils lui affirmèrent qu'elle mourrait de l'opération.

M. Hargraves, ingénieur, 25 ans, avait eu une fracture de cuisse. Les premiers chirurgiens de Rio, Pedro Alfonso Franco entre autres, l'avaient traité ; il lui resta une difformité produite par la soudure irrégulière des fragments, presque à angle droit. Il marchait avec des béquilles.

Nous étions d'accord pour opérer le redressement du membre, par une opération directe sur le cal; mais les chirurgiens de Rio

intervinrent, et assurèrent au malade que l'opération était impossible et qu'il mourrait certainement. Comme je m'intéressais à lui, je lui conseillai d'aller trouver M. Lister, à Londres, et je lui remis une lettre pour mon savant ami. Il la lui porta, il fut opéré, et il guérit parfaitement.

La riche comtesse de Rio-Novo, 66 ans, me consulta en septembre 1881, pour un kyste de l'ovaire. Ce kyste était uniloculaire, l'état général bon, et l'ovariotomie paraissait pouvoir être pratiquée avec succès. La comtesse, dans sa générosité, raconta à son entourage qu'elle ferait au chirurgien qui la guérirait, un présent de 40 centos de reis, soit 100.000 francs. Naturellement, le bruit s'en répandit dans la ville de Rio-de-Janeiro. On manœuvra avec habileté, et on persuada à la comtesse qu'elle serait bien mieux opérée à Londres. Le même Pedro Alfonso Franco s'offrit pour l'accompagner et la présenter à M. Spencer Wels. Son voyage lui fut payé 45.000 francs.

La pauvre femme n'avait jamais voyagé : elle avait ses habitudes de fazendeira, c'est-à-dire des habitudes de petite reine, ayant sous ses ordres plusieurs centaines d'esclaves, exerçant son despotisme sans contrôle. Les coutumes des dames brésiliennes habitant les fazendas sont totalement différentes de celles des dames européennes, sous le rapport de la vie domestique : alimentation, vêtements, serviteurs, etc., etc. Sortir la comtesse de Rio-Novo de sa fazenda, pour lui faire entreprendre un si long voyage, la placer dans un hôtel de Londres ou dans une maison de santé, c'était la mettre dans les conditions morales les plus mauvaises pour subir la redoutable opération.

Malgré mes avertissements, elle partit. M. Spencer Wels l'opéra. Elle mourut peu d'instants après l'opération, ainsi que me le dit mon cher confrère Spencer Wels, dans une lettre datée de Londres, le 15 juin 1882.

Après ce que je vous ai raconté, le récit du fait suivant ne vous étonnera point.

Le baron d'I....., amiral, 63 ans. Depuis trois mois, il a un gonflement dans l'aisselle, avec douleur et gonflement du bras. On l'a traité d'abord pour des rhumatismes ; enfin, en janvier 1883, on finit par diagnostiquer un anévrisme. La tumeur est comme une grosse orange, avec les battements et les symptômes classiques. La paroi antérieure de l'aisselle est soulevée, le

plexus brachial est comprimé, ce qui produit des douleurs violentes ; les vaisseaux axillaires le sont également, et donnent lieu à un œdème considérable de tout le membre. Les os de l'épaule n'ont subi aucune déviation, ni altération appréciable. L'état général est bon ; le moral est parfait.

Léger bruit de souffle au premier temps, dans la région du cœur. Le malade est maigre, et il est facile de constater que les artères axillaire, humérale, sous-clavière même, ont des parois un peu dures, mais non franchement athéromateuses. Le cou est maigre et allongé ; la ligature de la sous-clavière doit être facile.

Les Drs Catta Preta, Pereira Guimaraès, Pertence et plusieurs autres, font une consultation. On déclare que l'opération seule sauvera le malade, et qu'on la fera le plus vite possible ; mais aucun chirurgien ne veut prendre sur lui la ligature de la sous-clavière.

On m'appelle. Je déclare qu'il faut pratiquer au plus vite la ligature de la sous-clavière, le malade ayant environ 90 chances sur 100 pour la guérison. En effet, 72 opérations avaient eu lieu jusqu'à ce moment ; 45 avaient été suivies de guérison. En tenant compte de ce fait, que la statistique embrasse les cas graves, simples ou compliqués, et que les opérations ont été pratiquées par toutes sortes d'opérateurs ; et de ce fait, que les opérés morts ont succombé presque tous à la septicémie, on peut conclure que s'il y a eu 66 0|0 de guérison, nous obtiendrons 90 0|0. En effet, nos opérés meurent fort rarement de septicémie, aujourd'hui.

On fit une autre consultation : non plus de chirurgiens, les seuls compétents en cette matière, mais de médecins. Ils déclarèrent que l'état du cœur ne permettait pas au malade de supporter la chloroformisation.

Voilà comment les grandes questions chirurgicales se jugent à Rio-de-Janeiro. Du reste, on aurait pu opérer, sans chloroformer, un homme énergique comme l'était l'amiral.

Devant cette conclusion, la famille a pris peur, et l'opération n'a pas été faite, malgré les conseils des amis du malade, et, dit-on, de l'Empereur lui-même.

Un mois après, le malade mourait de rupture de l'anévrisme. Le sang s'est infiltré le long du bras et dans toute l'étendue du tronc.

POITIERS. — IMPR. CUDIN ET Cie. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

Le cas était vraiment intéressant. Je l'ai adressé à la Société de chirurgie de Paris, qui l'a probablement mis au panier.

En racontant ce fait, je me rappelle qu'il y avait trois dames, dans la maison de l'amiral. Dès qu'elles m'aperçurent, elles s'enfuirent et allèrent s'enfermer dans leur chambre. Je produisais sur l'élément féminin l'effet d'un épouvantail. Mes aimables confrères avaient persuadé aux femmes de Rio-de-Janeiro que je prenais les femmes de force, dans leur propre maison, pour leur extirper la matrice. Cela peut vous paraître exagéré, c'est la pure vérité.

Vous comprenez bien, mon cher ami, que les médecins brésiliens n'acceptent pas d'avoir été agressifs avec moi. Ils vous diront que j'ai mal parlé d'eux, que ce ne sont que représailles. C'est là l'argument de tous les médecins de l'Amérique du Sud, lorsqu'ils veulent faire la guerre à un confrère étranger.

Ceux qui les connaissent me croiront sur parole. Si j'avais été agressif, on verrait clairement à quel moment a commencé la guerre, il y aurait un acte de ma part, un fait qui aurait marqué la scission. Depuis mon arrivée à Rio, à mon deuxième voyage, peu de chirurgiens ont eu de bonnes relations avec moi; ils m'ont été hostiles dès le début. Voici, du reste, une note qui vient à l'appui de ce que j'avance. Cette note arrivait à Rio-de-Janeiro quelques jours après moi, en mai 1881 :

*Indiscrétion médicale. Le Dr Fort, de retour de Londres, critique, dans la* Gazette des Hôpitaux, *la manière d'opérer des chirurgiens, anglais... Dieu veuille qu'il ne fasse pas de même à Rio-de-Janeiro, lorsqu'il aura rempli sa bourse. Il ne serait pas le premier à prouver que les Brésiliens sont bien sots, et à critiquer leurs défauts, sans parler de leurs vertus.*

(*Revista de medicina*, 25 mai 1881, journal publié à Paris.)

## *TRENTE-QUATRIÈME LETTRE.*

Biarritz, 10 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Veuillez lire avec attention l'histoire de la luxation que je vous raconterai dans tous ses détails, afin que vous puissiez juger de la mauvaise foi de mes confrères de Rio-de-Janeiro. Je n'ajouterai aucun commentaire, ce serait superflu.

*La Luxation.*—Dansle courantdu mois de juillet ou d'août 1881, je fus appelé par un Brésilien pour sa fille, âgée d'une douzaine d'années. Elle était retenue au lit depuis deux ans, et traitée pour une ostéite avec fistules des extrémités des trois os longs du membre inférieur. Son chirurgien, le Dr Pedro Affonso Franco, ne s'était jamais aperçu d'aucune affection de la hanche.

Celle-ci sautait aux yeux; et le père de l'enfant fut littéralement stupéfié, lorsque je lui appris qu'il y avait une affection de l'articulation coxo-fémorale, en outre de l'ostéite.

La cuisse, en effet, était dans l'adduction et la flexion; les mouvements spontanés et communiqués d'abduction et d'extension étaient impossibles. Le membre inférieur était raccourci de quatre centimètres. La pointe du pied était tournée en dedans d'une manière permanente, et on sentait une tumeur dans la région fessière, un peu au-dessus de la cavité cotyloïde.

J'ai déjà dit que l'enfant gardait le lit depuis deux ans, à la suite d'une chute qu'elle avait faite dans un escalier.

Il faudrait être ignorant pour ne pas reconnaître, aux signes précédents, une luxation du fémur en haut. La question était de savoir s'il s'agissait d'une luxation traumatique produite par la chute faite deux ans auparavant dans l'escalier, ou d'une luxation spontanée résultant de la lésion et de la position vicieuse de la cuisse.

Le docteur Pedro Affonso Franco, averti, affirmaqu'il n'y avait aucune luxation. Pertence fut appelé ; il me dit qu'il y avait

*quelque chose,* et il prétendit que la tête du fémur *gonflée* faisait saillie en dehors de la cavité cotyloïde. Evidemment le cas n'était pas des plus faciles, et on conçoit qu'on ait pu méconnaître une luxation sur une enfant qu'on traitait depuis deux ans pour une autre maladie.

Mon adversaire crut trouver là une occasion favorable pour me déconsidérer, et il se mit d'accord avec ses amis pour me faire proposer une grande consultation par un jury composé de six membres. J'aurais dû être accoutumé à ces sortes de pièges; mais, je le répète, je ne suis pas méfiant par nature, et j'acceptai naïvement la proposition. C'était un traquenard dans lequel on espérait me prendre pour m'obliger à quitter le pays.

J'acceptai les trois membres nommés par l'adversaire, mais lui n'accepta que le docteur Couty parmi les trois membres désignés par moi. Il remplaça les deux autres par deux de ses amis; et lorsque je protestai, il me répondit, par une lettre, que le jury était composé, que l'heure de la consultation était désignée, qu'elle devait avoir lieu dans la journée même, et que, si je n'y venais pas, la consultation aurait lieu sans moi.

La composition de ce jury montre la bonne foi de ce chirurgien brésilien. Il s'agissait de se prononcer sur un cas difficile de chirurgie, et il avait formé un jury composé de son maître et complice Pertence, d'un médecin de marine M. Xavier Frederico, du professeur d'histologie de la Faculté, baron de Maceio, d'un oculiste, Hilario de Gouvea, d'un médecin militaire, Caetano d'Almeida, et d'un physiologiste, Couty.

La veille de la consultation, le Dr Nuno de Andrade fut dépêché auprès de Couty pour connaître sa pensée. Il lui dit qu'étant professeur au Museum de Rio-de-Janeiro, il devait se considérer comme Brésilien et soutenir le corps médical brésilien. Il fut invité à se rendre à une conférence préparatoire, à une préparation de guet-apens, qui eut lieu entre tous les membres du jury chez M. Pertence, le matin même du jour de la consultation.

A l'heure dite, nous nous trouvions réunis dans la maison de la jeune malade. Mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque je constatai la présence d'un public! De nombreuses dames avaient été appelées par le docteur Pedro Affonso Franco, alors qu'il avait été convenu qu'on n'admettrait aucune personne étrangère.

J'aurais dû protester, mais j'étais si sûr de mon diagnostic que j'acceptai tout ce qu'on voulut.

Vous comprenez que le public avait été convoqué pour être témoin d'une exécution en règle.

J'expliquai mon cas en me servant d'un fémur que j'avais apporté pour la démonstration. Couty, que j'avais désigné en qualité

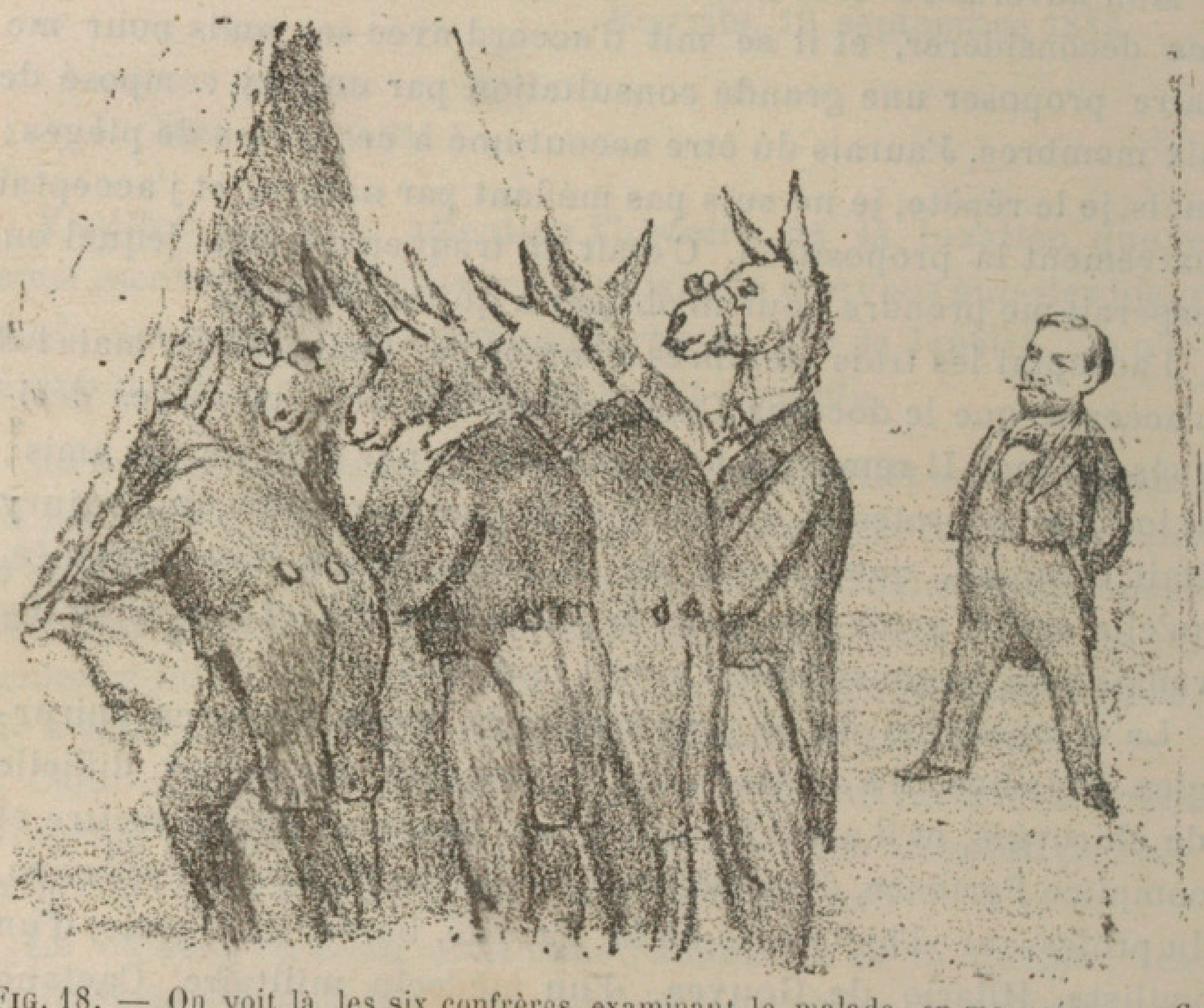

Fig. 18. — On voit là les six confrères examinant le malade, en ma présence. Ce qu'il y a de fort curieux dans ce dessin, ce sont ces têtes d'ânes. Les deux qui portent un lorgnon sont particulièrement d'une ressemblance frappante.

de Français, espérant qu'il ne me laisserait pas égorger, me dit, avec un ton arrogant, qu'il savait ce qu'était un fémur et que je n'aurais pas dû l'apporter ; il me gratifia aussi de quelques insolences qui me démontrèrent clairement qu'ils étaient tous contre moi de parti-pris. Bref, mon explication, celle du Dr Franco, qu'il fit après moi, l'examen de la malade par les six membres du jury, tout cela dura, on croit rêver, cinquante minutes ! Mais ce qui est surprenant, c'est l'accord unanime des six membres qui déclarent *qu'il n'y avait pas luxation.*

Après l'examen du malade, les six ennemis se retournent vers moi, et, parlant tous ensemble, ils veulent me convaincre sans y parvenir.

C'était un guet-apens, un piège auquel je me suis laissé pren-

FIG. 19. — Les six médecins réunis déclarent au Dr Fort qu'il s'est trompé et qu'il n'y a pas luxation.

dre. Connaissant les médecins brésiliens comme je les connais-

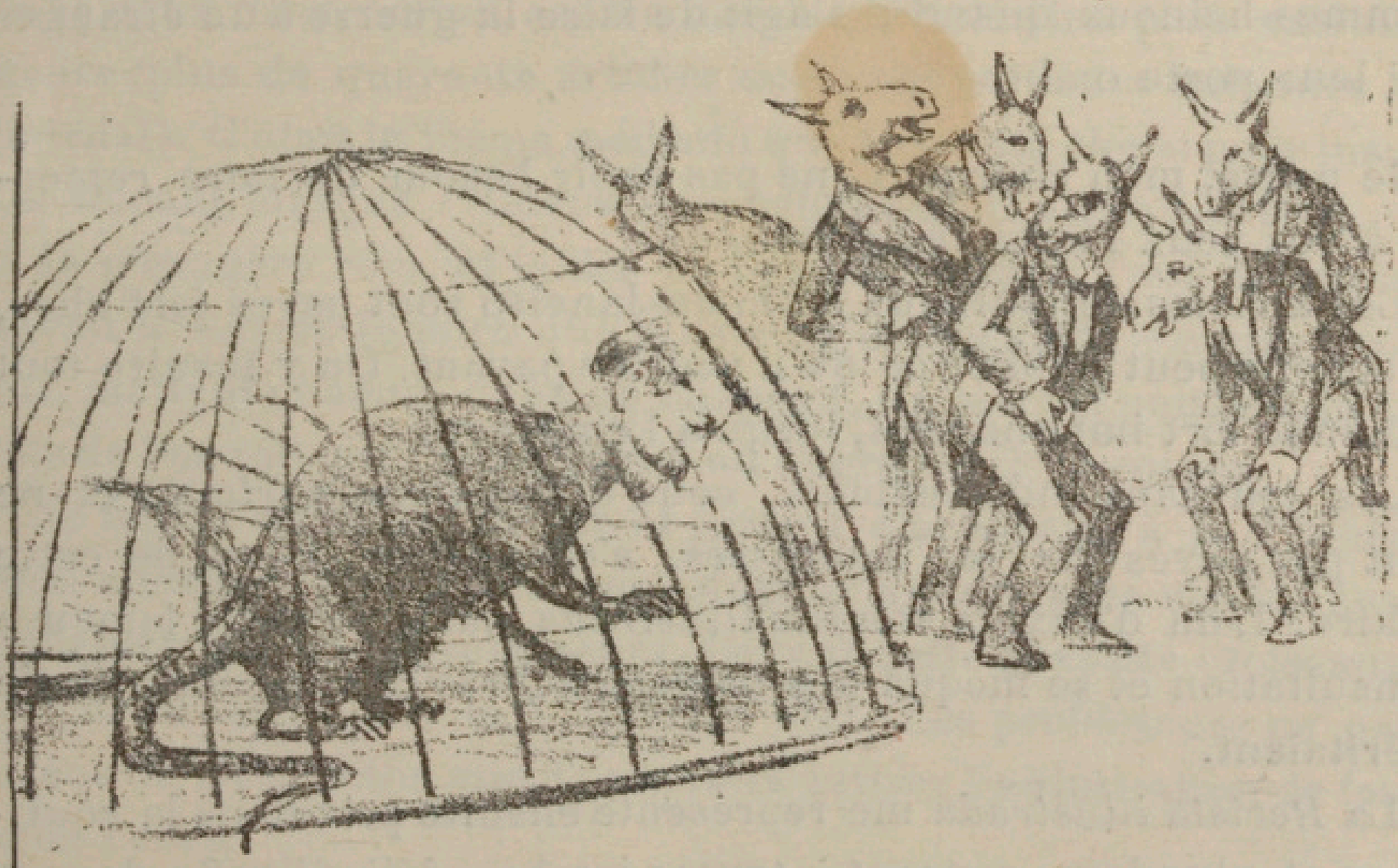

FIG. 20. — Le docteur Fort pris dans la souricière, à la grande joie de ses confrères qui s'esclaffent de rire.

sais, je n'aurais pas dû me rendre à cette consultation si comique. Je fus pris à la souricière, comme le dit fort spirituellement le même journal.

On ne sera pas étonné si je dis que, le lendemain et les jours suivants, M. Franco m'injuria de la manière la plus scandaleuse dans les journaux. Mais cela ne lui suffisait pas.

M. Pedro Affonso Franco et M. Pertence s'occupèrent alors sérieusement de l'enfant, que je ne revis plus ; on lui appliqua un appareil ; je ne sais ce qu'on lui fit encore. On l'envoya ensuite aux eaux de Caldas, dans la province de Saint-Paul ; on lui fit faire de la gymnastique. En somme, on l'améliora considérablement, et lorsqu'on la crut suffisamment préparée, au bout d'un an, le docteur Franco la conduisit à Paris, la montra aux chirurgiens qu'il savait devoir m'être hostiles, et qu'il est inutile de nommer. Deux chirurgiens, professeurs à la Faculté, donnèrent une consultation écrite.

Il est évident que leur consultation eût été différente s'ils avaient vu la malade un an auparavant. M. Franco se servit de la consultation de mes compatriotes pour m'insulter de nouveau, par la voie des journaux. Je fais grâce de ces polémiques à mes lecteurs, ils en seraient probablement dégoûtés.

Voilà la manière de procéder de quelques chirurgiens de Rio-de-Janeiro. Et encore, je fais grâce à mes lecteurs de détails inutiles qui montreraient jusqu'à quel degré peuvent descendre ces hommes haineux, quand il s'agit de faire la guerre à un étranger qui leur porte ombrage.

Je pense, mon cher ami, ne pas avoir besoin de faire ressortir à vos yeux l'infamie du procédé.

Les articles de journaux à Rio-de-Janeiro sont payés fort cher, et chacun peut publier ce qu'il veut en payant. On y insulte tout le monde fort impunément, jusqu'à l'empereur.

Les journaux indépendants, ceux qui glanent partout, et ne sont pas payés par les intéressés, s'occupèrent aussi de cette affaire. L'un d'eux, la *Revista illustrada*, parla de cette fameuse consultation et se moqua des médecins brésiliens comme ils le méritaient.

La *Revista illustrada* me représente ensuite pris dans la souricière et, plus loin, courant à toutes jambes, délivré enfin de mes horribles ennemis.

Mes adversaires ne s'en tinrent pas là et ils trouvèrent un nouveau moyen de me nuire. Voyant que le public ne s'éloignait pas de moi, ils eurent l'idée de se réunir et de *se cotiser* pour payer un médecin qui écrirait, tous les jours, un article contre moi dans le journal le plus répandu.

FIG. 21. — Le docteur Fort échappé de la souricière, et fuyant ses ennemis.

Ils remirent une certaine somme à un médecin nègre qui, pendant deux mois, écrivit contre moi les articles les plus extravagants (plus de quarante articles occupant soixante colonnes de journal). C'était le même médecin qui avait été choisi pour insulter Depaul, lorsque l'illustre accoucheur était allé au Brésil.

Je n'exagère rien, et je dis ici l'exacte vérité. Tout le monde savait à Rio-de-Janeiro que plusieurs chirurgiens s'étaient réunis, mettant chacun, dans un chapeau, un certain nombre de billets de banque qui furent remis au nègre, le Dr Carolino.

Je faisais un cours public et gratuit d'anatomie à la Faculté. Mon auditoire était nombreux. Aucune vexation ne me fut épargnée par quelques professeurs. Devant cette hostilité croissante, je cessai mon cours le 8 octobre 1881. Les professeurs ne parlaient de rien moins que de me faire retirer l'autorisation de faire mon cours.

Je savais pertinemment, par les étudiants eux-mêmes, que les professeurs les excitaient contre moi.

Ce qui prouve, du reste, que ces bruits avaient quelque fondement, c'est l'indigne conduite de la Faculté rapportée dans le rapport annuel, *Memoria historica da Faculdada de medicina de Rio-de-Janeiro*, 1882, par le professeur Benjamin Franklin Ramiz Galvaô.

Ce professeur était excité par mes deux adversaires les plus hostiles, Nuno de Andrade et Pedro Affonso Franco.

La Faculté me retira l'autorisation de faire un cours libre.

On lit, en effet, à la page 25 de ce mémoire, à l'article *Cours libres :* « Dans la séance du 16 août 1881, M. Nuno de Andrade présente une motion et propose de casser l'autorisation accordée à *ce médecin étranger*. »

Après discussion, la proposition suivante est adoptée. Je la transcris en portugais pour lui laisser tout ce qu'elle a d'odieux, d'audacieux et de mensonger. « *Propongo, que, a vista da conducta irregular do Dr Fort provada per factos trazidos ao conhecimiento da Faculdade, seja lhe cassada a licencia de leccionar no edificio da Faculdade..... os factos conhecidos e provados contra Dr Fort eram de naturaleza tal que por honra e dignidade propria naô restava à Congregacaô outro alvitre, por muito que lhe fosse penoso, proceder d'esta forma con un medico estrangeiro.....* »

Voici la traduction fidèle de ce fameux document :

« Je propose que, vu la conduite irrégulière du Dr Fort, prouvée par des faits venus à la connaissance de la Faculté, l'autorisation de faire des cours dans la Faculté lui soit retirée...

« Les faits connus et prouvés contre le Dr Fort sont d'une nature telle que, pour l'honneur et la dignité, il ne reste plus au Conseil de la Faculté d'autre alternative, malgré la peine extrême qu'elle éprouve, à agir de cette manière envers un médecin étranger. »

Je dois dire, cependant, qu'un professeur ne voulut pas s'associer à cette nouvelle infamie, qu'il protesta, se retira sans signer, et montra un véritable chagrin de la conduite de ces misérables qui mentaient impudemment.

Ce professeur est le Dr Peçanha de Sylva, que je n'avais pas le plaisir de connaître. Il a droit à toute ma gratitude.

Voulez-vous savoir sur quels prétextes ils s'appuyèrent ? Tant d'audace, tant d'ignominie sont à peine croyables !

Sur un cadavre servant aux dissections, j'avais enlevé, pour

l'étudier, un pédicule d'ovariotomie ; et un jour de pluie, ne pouvant rester à la place où je professais, sans avoir les pieds dans l'eau, j'avais pris le tiroir d'une table et je l'avais renversé pour y appuyer mes pieds. Voilà ce que ces ignorants vaniteux, jaloux du succès d'un étranger, appelaient *conducta irregular*.

Je vous ferai remarquer qu'au Brésil, mieux qu'ailleurs, on voit des ennemis se mettre d'accord pour combattre un ennemi commun plus dangereux. C'est ce qui était arrivé à cette occasion. Les professeurs Saboia, Pereira-Guimaraes et Franco furent d'accord pour faire casser l'autorisation de mon cours, et l'année précédente, Saboia avait chassé Franco de la salle de clinique chirurgicale à coups de pied où vous savez, en présence de tous les élèves. Deux ans auparavant, à propos d'une question chirurgicale du rectum, Pereira Guimaraes, et Franco avaient eu une polémique scandaleuse dans les journaux politiques, tellement scandaleuse qu'ils furent caricaturés sur les chars allégoriques du carnaval.

Quelque temps après, j'obtins un beau succès d'hystérectomie, qui souleva de nouveau le corps chirurgical contre moi. Voici l'observation telle qu'elle fut publiée par la *Gazette des Hôpitaux* :

*Tumeur fibreuse de l'utérus; hystérectomie ; guérison.* — La maladie a commencé en février 1876, époque à laquelle la malade sentit une tumeur de la grosseur d'un œuf. L'année suivante, M^me^ W., aujourd'hui âgée de 49 ans et habitant Rio-de-Janeiro, alla en Europe où elle consulta plusieurs chirurgiens, notamment en Autriche et en France. On lui conseilla de ne pas se faire opérer ; elle revint au Brésil.

Le ventre augmentait de volume, et la malade était de temps en temps atteinte d'hémorrhagies fort sérieuses, qui la forçaient à garder le lit pendant des mois entiers.

A la fin de 1878, la malade fit un second voyage en France. Elle consulta deux chirurgiens éminents de Paris, qui lui conseillèrent de ne pas se faire opérer. De retour au Brésil, elle vit son ventre s'accroître, les hémorrhagies se succéder, et l'anémie faire des progrès considérables. Les chirurgiens de Rio, consultés tour à tour par la malade, étaient opposés à l'opération.

En juillet 1881, je fus consulté également. J'essayai en vain d'obtenir le retrait de la tumeur par la méthode Chéron (courants continus avec intermittences) ; enfin, en novembre, après plusieurs examens, je déclarai à la malade que l'hystérectomie était le seul moyen qu'on pût opposer à son mal.

Le ventre était considérable ; une tumeur bosselée, dure et assez mobile, remplissait l'abdomen jusqu'à trois centimètres de l'appendice xiphoïde. Il n'y avait pas de liquide ascitique et la tumeur ne paraissait pas adhérente. Le col de l'utérus était normal. Le doigt introduit dans le rectum sentait le commencement de la tumeur immédiatement au-dessus du col.

La vessie fonctionnait régulièrement, il y avait de la constipation. Les métrorrhagies, très fréquentes, avaient affaibli la malade, qui était devenue anémique au point que le bruit de souffle du cœur pouvait être pris pour une lésion cardiaque. Les jambes étaient infiltrées.

Au moment où je me préparais à faire l'opération, une nouvelle hémorrhagie très abondante affaiblit considérablement la malade. La chaleur menaçant d'être très intense à Rio-de-Janeiro, je l'envoyai au milieu des montagnes, à Pétropolis, où j'espérais qu'elle prendrait un peu de forces avant l'opération.

*Opération.* — Je pratiquai l'opération de l'hystérectomie le 20 mars 1881, à 8 heures du matin, avec l'aide des Drs Brito, médecin de l'hôpital de Pétropolis, du Dr Baron du Cattete, des Drs Costa et Rocha et de quelques autres aides.

La paroi abdominale fut incisée depuis l'appendice xiphoïde jusqu'à 5 centimètres au-dessus du pubis.

La tumeur fut extraite de l'abdomen avec les plus grandes difficultés, après la destruction de deux adhérences épiploïques. Elle était si large à sa base, qu'il était matériellement impossible d'aborder son point d'implantation. Elle était intra-utérine et les deux ovaires flottaient de chaque côté de la paroi supérieure. Il était presque impossible de maintenir les intestins.

La malade chloroformée respirait difficilement, elle était d'une pâleur mortelle; je voulais à tout prix éviter une effusion de sang. Je passai des broches en croix dans la tumeur, à quelque distance de son pédicule, et je passai une ligature fortement serrée au

moyen d'une grosse corde. La tumeur était tellement dure, que cette constriction ne suffit pas pour interrompre la circulation. Je glissai alors au-dessous, en protégeant de mon mieux l'intestin, un autre cordon fort, de 3 millimètres de diamètre, et j'appliquai par-dessus un gros fil de laiton que je serrai avec le serre-nœud Kœberlé. Le laiton cassa. Je passai ensuite un fil de cuivre très fort, que je serrai avec un autre serre-nœud de Kœberlé. Enfin, la circulation fut interrompue dans l'utérus et dans la tumeur, et je pus faire la section de l'utérus immédiatement au-dessus du col.

La tumeur, comprenant le corps fibreux, l'utérus, les trompes et les ovaires, pesait plus de 5 kilogrammes. La malade n'avait certainement pas perdu un verre de sang.

Je passai un double fil de catgut au-dessous des ligatures, et je liai le pédicule en quatre parties (celui-ci, une fois serré, avait environ trois centimètres de diamètre). J'aurais désiré ôter les fils métalliques ; mais ma malade était extrêmement faible, et je redoutais pour elle la moindre hémorrhagie. Je préférai laisser en place les fils et les serre-nœuds, espérant pouvoir les enlever plus tard. Je fixai les fils à une broche placée en travers sur le ventre.

La paroi abdominale fut suturée après avoir fait la toilette du péritoine. Je laissai la plaie béante à la partie inférieure, et je plaçai un tube à drainage en verrre dans le cul-de-sac de Douglas.

Le 20 au soir. — J'enlève le tube, les liquides s'écoulant librement par la plaie. T. 37,5. P. 84. L'opération avait été faite avec toute la rigueur que comporte la méthode de Lister. Le pansement était fait deux fois par jour.

Le 21.— Tympanisme, vomissements, efforts considérables ; je crains pour les sutures qui résistent. P. 84. T. 37,5. Deux injections d'un centigramme de morphine.

Le 22. — Les vomissements sont calmés. P. 90. T. 37,8. Nouvelle injection de morphine. Je donne moi-même à la malade deux lavements nutritifs tous les jours, composés avec 200 grammes de bouillon de poule, 2 grammes de quinquina, et 20 grammes de vin de Porto. Après l'opération, j'avais placé dans la vessie un mince tube de caoutchouc qui conduisait l'urine dans une bouteille contenant de l'eau phéniquée.

Le 23. — P. 84. T. 37,5. Deux lavements, coliques.

Le 24. — P. 90. T. 37,5. Fortes coliques, injection de morphine. Depuis la veille, la malade prend du bouillon, mais en petite quantité.

Le 25. — Somnolence, douleurs sourdes dans le bas-ventre. Injection de morphine. Deux lavements. P. 84. T. 37,5.

Le 26. — La malade a bien dormi, elle mange la moitié d'une côtelette et un potage. P. 84, T. 37, 5. Les lavements sont supprimés. J'ôte les points de suture.

Le 27, — Même état. P. 84. T. 37,5. Quelques douleurs. Injection de morphine.

Le 28. — Inquiet de l'avenir du pédicule entouré par les fils laissés en place, j'essaie des tractions, mais en vain. Je fais des tractions continues avec un tube de caoutchouc. P. 96. T. 37,8.

Le 29. — Un fil de catgut est tombé. Sommeil un peu agité. Injection de morphine. P. 96. T. 37,5.

Le 30. — Pas d'appétit, malaise, fatigue. Je cesse les tractions sur le pédicule. La suppuration est abondante et fétide. P. 96. T. 37. Deux lavements nutritifs.

Le 31 — La malade se sent mieux, elle s'alimente un peu. P. 96. T. 37.

Le 1er janvier 1882. — Amélioration sensible. P. 84. T. 37.

Du 2 au 8. — Même état du pouls et de la température.

Le 9. — Après une traction continue de 12 heures par un tube en caoutchouc, je retire de la plaie un serre-nœud, le fil de cuivre et la corde. La partie du pédicule, située au-dessus de la ligature, sort mortifiée, elle sort par fragments, avec une odeur très fétide. P. 84. T. 37.

Le 10. — Par le même procédé, j'ôte le second serre-nœud et le fil de laiton.

Le 11. — La plaie tend à se fermer; je ne fais plus qu'un pansement par jour. J'enlève le drain de caoutchouc que j'introduisais dans la plaie depuis quelques jours.

Le 12.— La malade est placée sur un canapé pendant quelques heures.

Les jours suivants, elle se lève et marche. Elle s'alimente et recouvre les forces; la plaie marche rapidement vers la guérison.

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant.* J.-A. FORT.

En septembre 1882, neuf mois après l'opération, la malade est en parfaite santé ; elle a engraissé, elle a rajeuni. Elle a contracté un rhumatisme qui détermine d'assez vives douleurs aux articulations des mains et des pieds.

*Réflexions.* — Cette observation me paraît remarquable à plusieurs points de vue : séjour des instruments et des fils dans l'abdomen, tolérance du péritoine, moyen d'extraction de ces objets, manière de vider la vessie. De plus, je crois, d'après ce fait, qu'on peut songer à instituer, pour des cas spéciaux, un autre mode de traitement du pédicule qui ne serait ni intra-péritonéal, ni extra-péritonéal et auquel je proposerai le nom de *traitement mixte*.

En parcourant les observations connues d'hystérectomie, on ne trouve pas d'exemple d'instruments chirurgicaux ayant séjourné pendant 20 jours dans la cavité abdominale, fixés au pédicule. En lisant l'observation précédente, on est frappé de cette parfaite tolérance du péritoine, cette séreuse si inflammable, qui tolère sans protester ces divers corps étrangers, fils de catgut, corde, fils métalliques de nature diverse, deux serre-nœuds.

Malgré la présence de ces corps étrangers, malgré les tractions exercées sur le péritoine pendant l'opération, malgré la longueur considérable de l'incision de la paroi abdominale, la malade n'a jamais présenté le moindre mouvement fébrile. Le pouls a toujours oscillé entre 84 et 96 ; la température n'a jamais atteint 38°.

Lorsqu'il s'est agi de retirer les instruments, mon embarras a été grand. Les serre-nœuds avaient disparu au fond du bassin, l'ouverture s'était beaucoup rétrécie, et je n'avais prise que sur l'un des bouts du fil de cuivre, que j'avais recourbé en forme de crochet et auquel j'avais fixé un lien. Il sortait par la plaie des débris du pédicule fétides. Il était évidemment temps, au bout d'une vingtaine de jours, de retirer tous ces corps étrangers.

J'exerce des tractions sur le fil de fer avec des pinces, la malade éprouve des souffrances violentes, je crains quelque rupture, une hémorrhagie ; je m'arrête. J'ai l'idée alors de faire passer une corde étendue de la tête au pied du lit, au-dessus de la malade. A cette corde je fixe un tube à drainage

que je fixe d'autre part au fil de cuivre saillant dans la plaie. Sous l'influence de cette traction élastique légère et continue, je ramène peu à peu les instruments du côté de la plaie abdominale, et je les extrais un à un ainsi que les fils, par le même procédé.

Je n'ai pas sondé la malade, et jamais elle n'a été salie par l'urine. L'opération étant terminée et la malade portée dans son lit, j'ai placé dans la vessie un tube de caoutchouc long et mince qui plongeait par l'autre extrémité dans de l'eau phéniquée placée au fond d'une grande bouteille. On pouvait ainsi s'assurer que la vessie fonctionnait, et on était à l'abri de plusieurs inconvénients.

*Traitement mixte du pédicule.* — C'est par suite de circonstances forcées que j'ai été amené à ne traiter le pédicule ni par la méthode intra-péritonéale, ni par la méthode extra-péritonéale. Le pédicule n'a subi aucun tiraillement. Il s'est établi un canal, une sorte d'infundibulum allant du pédicule à la plaie abdominale. Les parois du canal étaient formées par la vessie et les intestins, organes recouverts par le péritoine et adhérant sur les limites de ce canal. Le fond était formé par le pédicule lui-même, et la cavité renfermait les divers instruments et les fils de nature variée. Il est probable que ces organes ont adhéré entre eux pendant les trois semaines qui ont précédé les tractions des objets contenus : ils ont formé une barrière entre la cavité du canal et la cavité péritonéale proprement dite.

Le cas de Mme W... est un des plus difficiles qui se puissent rencontrer ; les éventualités émouvantes qui se sont présentées pendant le traitement, l'heureuse terminaison qui est venue couronner mes efforts, autorisent à penser qu'on pourrait agir de même dans d'autres cas d'hystérectomie. C'est ce que je me propose de faire à la première occasion.

Je ne terminerai pas sans faire observer que j'ai toujours fait les pansements avec toute la rigueur que recommande le professeur Lister. Je suis convaincu que c'est à l'action de ce mode de pansement que doit être rapportée cette admirable tolérance du péritoine.

Tous les médecins de Rio-de-Janeiro connaissaient cette dame; tous s'attendaient à sa fin prochaine. Le bruit de l'opération se

répandit, et plusieurs chirurgiens, comptant sur le mauvais résultat, chargèrent un émissaire de télégraphier de Pétropolis le résultat de l'hystérectomie que je devais pratiquer. Des articles de journaux étaient préparés pour le cas où je n'aurais pas réussi. Mais le brillant succès de l'opération paralysa les efforts des envieux.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que personne n'avait pratiqué avant moi, avec succès, une opération d'hystérectomie dans l'Amérique du Sud. La conduite de mes confrères à mon égard m'autorise à faire cette remarque.

L'opérée, Madame Welisch, habite Paris aujourd'hui. Elle est fort bien portante.

## *TRENTE-CINQUIÈME LETTRE.*

Biarritz, 11 septembre 1888.

*Le kyste pileux.* — J'ai à vous raconter, cher ami, un fait inouï, un fait probablement unique dans les annales de la chirurgie. Je vous prie de me prêter toute votre attention.

Je vous ai raconté précédemment (page 302) que j'avais été consulté par une demoiselle se disant affectée d'un kyste pileux de l'ovaire, l'avant-veille de mon départ de Rio, en 1880. Je l'avais examinée superficiellement chez une de ses amies, et il fut convenu que si l'opération devait se faire, je la pratiquerais à mon retour en 1881.

J'arrivai à Rio le 9 mai 1881. Il se passa quatre mois sans que j'entendisse parler de cette malade, et il se serait passé probablement plus longtemps si je ne l'avais rencontrée fortuitemen t dans la rue en septembre 1881. A la suite de notre rencontre, elle vint avec son père dans mon cabinet de consulta tion, et ils me prièrent d'aller à leur domicile pour procéder à un examen minutieux, afin de savoir si l'opération devait se faire.

Voici l'observation de la malade.

Mademoiselle X..., âgée de 32 ans, est très maigre et souffre beaucoup de la présence d'une tumeur abdominale, au point qu'elle désire vivement en être débarrassée.

Elle est vierge et elle se refuse résolument à tout examen par la voie vaginale. Il n'y a aucun écoulement vaginal et la menstruation, dit-elle, se fait régulièrement. Il n'a jamais existé de métrorrhagie.

Des douleurs assez violentes existent dans la région du bas-ventre, et souvent la malade garde le lit ou la chambre, abattue qu'elle est par ses souffrances.

Au toucher rectal, on sent un corps dur qui peut être pris pour l'utérus refoulé ou pour la tumeur elle-même.

Dans la région hypogastrique et un peu dans la fosse iliaque

gauche, on sent une tumeur arrondie, sensible à la pression, dure et peu mobile.

Un orifice fistuleux existe à égale distance du pubis et de l'ombilic, à deux centimètres à gauche de la ligne médiane. Par cet orifice la mal ade introduit une sonde molle en caoutchouc à une profondeur de six ou sept centimètres, dans une direction oblique en bas et en dedans.

Les renseignements suivants m'ont été donnés par le père de la malade. On ne saurait les révoquer en doute, puisqu'il les publia lui-même le 24 février 1882 dans le *Jornal do Commercio*.

« Ma fille, après avoir été vue par quelques médecins et chirurgiens distingués, a été confiée aux soins du Dr A.

« Après des examens consciencieux, *ce médecin a reconnu l'existence d'un kyste*.

« Voulant, toutefois, procéder avec prudence et certitude, il fit, avec l'aide des docteurs B. et C., une ponction exploratrice.

« Le résultat de cette ponction a confirmé pleinement le diagnostic du Dr A.

« Plus d'un litre de liquide séreux, *mélangé d'une quantité prodigieuse de poils*, a été extrait.

« Le Dr A. a établi dans l'ouverture un tube à drainage qui a fonctionné sans inconvénient pendant plus de cinq ans, en donnant constamment issue à des liquides et à des poils.

« *Il y a trois ans*, cependant, des phénomènes qui paraissaient étrangers à son mal se développèrent chez ma fille, et les éminents professeurs Drs B. et C., réunis en conférence, déclarèrent *qu'un grand changement s'opérait dans la tumeur de ma fille*.

« Quelques jours après, le même Dr A., accompagné des mêmes Drs B. et C., procéda à l'opération.

« La paroi abdominale fut ouverte, le kyste aussi, et *aucun homme de science ne douta de l'existence d'un kyste pileux*. Le chirurgien se borna à ouvrir le ventre dans la plus petite étendue possible, ne pouvant pas et ne voulant pas extraire le kyste.

« S'il procéda ainsi, ce fut par prudence et par considération pour la vie du prochain. Ma fille venait d'avoir une péritonite aiguë ; inciser largement le péritoine, ç'eût été l'exposer à une autre à laquelle elle ne résisterait pas sans doute.

« Le chirurgien plaça dans l'ouverture un tube à drainage qui

fonctionna pendant cinq ans, donnant toujours issue à des liquides et à des poils. »

Les lignes qui précèdent ont été signées par le père de mademoiselle X... ; mais nous savons bien que ce style n'est pas celui d'un général, mais bien celui d'un médecin.

Après mon examen, il s'agissait de porter un diagnostic.

Il s'imposait naturellement. Il s'agissait bien d'un kyste pileux, puisque *plusieurs médecins en avaient retiré des poils*. Du reste, les symptômes physiques n'excluaient nullement l'idée de l'existence d'un kyste.

J'ajoute qu'un chirurgien, à ma place, eût été coupable de douter de ce diagnostic. En effet, on n'avait pas fait seulement une ponction, mais le chirurgien avait ouvert l'abdomen, *il avait vu et touché le kyste pileux*, il l'avait incisé et vidé.

C'est bien compris, n'est-ce pas ? Il y avait là un kyste pileux de l'ovaire, *on avait montré une grande quantité de poils à la malade*.

Sans le témoignage de mes savants confrères, j'aurais exigé coûte que coûte l'examen par la voie vaginale ; mais en présence d'affirmations aussi catégoriques et paraissant si bien prouvées, je ne pouvais pas me permettre de mettre en doute le diagnostic des chirurgiens brésiliens.

Je résolus donc de pratiquer l'opération, parfaitement justifiée par les douleurs physiques et morales que souffrait la malade, et enfin par le vif désir qu'elle avait d'être opérée.

Nous fixâmes pour le jour de l'opération le 8 décembre 1881.

Je fus aidé par les docteurs Poncy, Samico, baron de Cattete, et par les élèves de quatrième année Costa et Rocha.

Nous avions préparé les instruments nécessaires à l'extraction d'un kyste.

La malade étant chloroformée, j'incise la paroi abdominale sur la ligne médiane et j'arrive sur la tumeur.

Notre étonnement est à son comble lorsque nous constatons *qu'il n'existe aucune adhérence* entre la paroi abdominale et la tumeur.

Une sonde cannelée introduite dans le trajet fistuleux nous démontre que la sonde de caoutchouc que la malade changeait chaque jour, pénètre dans l'épaisseur de la paroi abdominale et n'arrive pas au péritoine.

C'était renversant Comment ! un kyste avait été ouvert par le Dr A., une sonde y avait été mise à demeure et nous trouvions cette sonde dans l'épaisseur de la paroi abdominale ! Il n'y avait aucune adhérence entre la paroi abdominale et le kyste ! Il n'y avait même pas trace d'anciennes adhérences !

De kyste il n'y avait pas l'ombre. Les deux ovaires étaient complètement sains et dans leur état normal !

Que dites-vous de cela, mon cher ami ? Nous étions tous stupéfiés !

Que fallait-il penser ? Ou que le kyste pileux avait disparu et que les adhérences s'étaient détruites, ou que le kyste avait été simplement un kyste pileux de la paroi abdominale, ou qu'il n'y avait jamais eu un kyste pileux.

Vous voyez que certains chirurgiens brésiliens sont très forts, très forts !

Si des adhérences peuvent se résoudre, ce qui me paraît difficile puisque la sonde était introduite tous les jours depuis huit ans dans l'ouverture faite par le chirurgien, il est impossible que la paroi d'un kyste pileux de l'ovaire disparaisse assez complètement pour qu'on trouve, à l'ouverture du ventre, les ovaires sains. Si le ventre et le kyste pileux ovarique avaient été ouverts, on devait trouver une paroi kystique adhérente à la paroi ou bien ratatinée sur l'ovaire. Mais rien, rien, rien ! Les ovaires étaient sains.

Il n'est pas possible d'admettre un kyste de la paroi abdominale. Il eût été tellement superficiel qu'on ne l'aurait pas pris pour un kyste de l'ovaire et qu'on l'aurait extirpé au lieu de faire une ponction. Enfin on n'aurait pas ouvert la cavité abdominale pour le vider.

Y avait-il eu erreur de diagnostic ? Il faut l'admettre, autrement ce serait trop monstrueux. Il vaut mieux croire à l'ignorance qu'à la fourberie.

Mais pourquoi avait-on diagnostiqué le kyste pileux ? Pourquoi avoir dit à la malade qu'il était sorti des poils de la tumeur ? Pourquoi lui en avoir montré ? Pourquoi lui laissait-on croire que la sonde était dans le kyste lorsqu'elle se trouvait dans un simple trajet fistuleux de la paroi abdominale ? Autant de questions insolubles.

Les médecins coupables de ce fait auraient pu dire que je me

trompais, qu'il y avait bien un kyste pileux et que je ne l'avais pas vu ou que je l'avais pris pour une autre tumeur. Quelle que soit l'invraisemblance d'un argument, il sert toujours à celui qui veut se justifier.

Mais je n'étais pas seul à l'opération, et il faudrait admettre, pour invoquer cet argument, que les médecins qui assistaient à mon opération sont des sots ou des fourbes.

Chaque médecin a touché la tumeur ; chacun d'eux a touché les ovaires et a vu qu'ils étaient parfaitement sains. Les Dr Poncy, Samico, Costa, Rocha et le baron de Cattete ont, à ma prière, constaté que le péritoine était sain et n'avait jamais été ouvert.

Revenons à l'opération. Quelle était donc cette tumeur ?

Nous étions en présence d'un myome utérin, globuleux, gros comme une tête de fœtus à terme et recouvert par une couche de tissu utérin. La tumeur était arrondie et inclinée vers la fosse iliaque gauche.

La tumeur avait contracté des adhérences avec la paroi du bassin et avec le rectum.

Au comble de la stupéfaction, nous nous concertons pour savoir quelle doit être notre conduite. Nous convenons que l'un des médecins présents, je crois que ce fut le Dr Samico qui fut désigné, doit se rendre auprès du père qui se tenait dans l'une des pièces voisines et lui donner connaissance de ce qui se passait.

Il fut décidé d'un commun accord que l'opération serait continuée et qu'on ferait l'hystérectomie.

Mais nous n'étions pas outillés pour l'extraction d'un fibrome utérin. Il fallut se procurer des instruments, aller chercher un écraseur linéaire, des fils plus solides. Tout cela causa une perte de temps précieux, et lorsque l'opération fut terminée, il y avait *trois heures et demie* qu'elle était commencée.

La malade mourut le lendemain du choc *opératoire*, sans qu'aucune réaction se soit produite. On devait s'y attendre, car il est bien exceptionnel de voir un succès opératoire après une opération abdominale ayant duré aussi longtemps.

Vous pouvez croire que cette opération eut du retentissement. Les chirurgiens de Rio de Janeiro l'exploitèrent contre moi et voulurent me rendre responsable de leur ignorance ou de leur fourberie.

Ils se mirent en rapport avec le père de l'opérée, et il fut convenu entre eux qu'on étalerait au grand jour la douleur du père, qu'on décrirait tout au long la maladie de la fille et qu'on y mettrait tant de venin qu'on me forcerait bien à quitter le pays. On ne s'imagine pas la violence de cette polémique.

Pendant deux mois les journaux publièrent chaque jour un article rédigé par des médecins et signé du nom du vieux général.

Je dis rédigé par des médecins, parce que ce général était incapable de les écrire et qu'on y trouve des expressions que des médecins seuls peuvent employer, comme : après avoir fait *la toilette* du péritoine, mauvaise ligature des vaisseaux, etc., etc. Du reste, l'opinion publique désignait mon plus grand ennemi comme l'auteur de ces articles.

Voulez-vous savoir jusqu'où ces audacieux n'ont pas craint d'aller ? Il fallait bien qu'ils donnassent une raison aux médecins présents à l'opération, car les docteurs Samico, Poncy, baron de Cattete, Rocha et Costa, avaient vu les ovaires sains et savaient qu'il n'y avait jamais eu aucun kyste pileux de l'ovaire.

C'est inouï ! Jamais vous ne devineriez ce qu'ils ont inventé. *Le kyste pileux de l'ovaire*, dirent-ils, *s'était transformé en tumeur fibreuse de l'utérus.*

Franchement, c'est trop bête ou trop canaille.

Vous trouverez peut-être, mon cher ami, que je suis un peu dur avec ces charlatans ! Je me trouve indulgent au contraire ! Songez donc qu'ils sont cause de la mort de cette personne ; ils l'ont assassinée par leur fourberie, par leurs mensonges monstrueux et par l'appât du gain ! Et ils ont eu l'audace, ces infâmes, de me rendre responsable de cette mort et de prendre ce prétexte pour nuire à ma réputation, à ma considération !

Ce cas, mon cher ami, vous donne la mesure de la force de certains chirurgiens brésiliens et de l'audace avec laquelle ils exploitent la crédulité publique.

Ils affirmaient avoir ponctionné un kyste pileux et en avoir retiré une prodigieuse quantité de poils !

Ils les ont montrés à la malade ! Puis ils ont ouvert l'abdomen, ils ont vidé le kyste dont la paroi a formé plus tard une tumeur, et ils ont mis une sonde dans le kyste !

Moi, j'affirme et j'ai constaté, en présence de cinq confrères, qu'ils n'ont jamais ponctionné aucun kyste pileux, qu'une ponction ne peut pas donner issue à une prodigieuse quantité de

poils, que s'ils ont montré des poils à la malade, ces poils ne provenaient pas de la malade; qu'ils n'ont pas ouvert l'abdomen, qu'ils n'ont vidé aucun kyste, qu'il n'y avait aucune tumeur sur l'ovaire, qu'aucune sonde n'est jamais entrée dans l'abdomen de Mademoiselle X... Enfin j'affirme que *Mademoiselle X..., qui n'avait jamais eu de kyste pileux de l'ovaire, était affectée d'un myome utérin* et que ces chirurgiens sont responsables de la mort.

C'est le comble de l'incapacité, de la mauvaise foi.

En 1883, j'adressai à la Société de Médecine pratique de Paris mes opérations de laparatomie, d'ovariotomie et d'hystérectomie. Mon confrère A. Brochin, chargé de faire un rapport, s'exprima ainsi au sujet de cette opération :

« Cette dernière observation de M. Fort est intéressante à plusieurs titres, et particulièrement en raison de l'erreur de diagnostic qu'il était, d'ailleurs, difficile de ne pas commettre en présence de ces curieux antécédents. Plusieurs médecins du pays ont cru devoir expliquer les choses par la transformation du *kyste pileux en tumeur fibreuse*. On sait ce qu'il faut penser aujourd'hui de ces prétendues transformations ; mais admettre qu'un kyste pileux de l'ovaire peut se transformer en tumeur fibreuse de l'utérus, c'est véritablement là un comble que nous nous abstiendrons de qualifier et que notre collègue, M. Fort, ne manque pas de faire ressortir.

« A l'occasion de ce fait malheureux, notre collègue s'est trouvé en butte à des calomnies et à des persécutions qui semblent prouver qu'au Brésil, peut-être plus encore qu'ailleurs, les jalousies professionnelles s'exercent sur une large échelle. Ce sont là des considérations extra-scientifiques dans lesquelles je n'ai pas à entrer, et je ne m'y arrêterai pas davantage.

« Je me bornerai pour aujourd'hui à féliciter et remercier M. Fort de ces intéressantes observations qui, tout en nous révélant chez lui une certaine audace chirurgicale, n'en font pas moins d'honneur à son habileté opératoire et à son talent de clinicien. »

L'année suivante je fis une opération brillante, enlevant à une femme un fœtus extra-utérin qu'elle avait dans le ventre depuis huit ans. Voici l'observation telle qu'elle fut recueillie à cette époque par mon aide le Dr Rocha.

*Grossesse extra-uterine. Laparatomie. Guérison.* — Une mulâtresse de 35 ans se présente à M. Fort pour être débarrassée d'une tumeur qui la gêne, l'empêche de travailler et lui rend la vie insupportable. La malade a eu trois enfants, mais elle n'a pas eu de nouvelle grossesse depuis qu'elle porte sa tumeur.

Elle se crut enceinte il y a huit ans; elle avait préparé la layette, et elle était allée trouver une sage-femme à l'époque où devait avoir lieu l'accouchement. Les mouvements de l'enfant cessèrent peu à peu et il resta une tumeur. Ces renseignements n'ont été fournis par la malade qu'après l'opération. Au moment de l'examen, il était difficile de lui arracher une parole, elle ne disait rien d'une manière précise.

La tumeur, dure, comme pierreuse, présentait un bord inférieur irrégulier, qui permettait de passer la main au-dessous. Elle avait approximativement le volume d'une tête d'adulte.

Les fonctions s'accomplissaient régulièrement, et si ce n'eût été les douleurs vives ressenties par la malade, aucun symptôme particulier n'eût déterminé le chirurgien à pratiquer l'opération. L'utérus, normal, était parfaitement mobile.

Le diagnostic fut : *tumeur fibreuse*, de siège indéterminé, probablement de l'ovaire. On pratiquera l'ovariotomie.

*Opération.* — Le 27 janvier 1883, tout étant préparé pour l'ovariotomie, avec tout l'appareil listérien, M. Fort pratiqua l'opération à l'hôpital de Pétropolis, en présence de M. le Docteur Baron du Cattete, directeur; avec l'aide de MM. les Docteurs Brito, médecin de l'hôpital; Souza Gomes, médecin adjoint; Castro Rebello et Mello Franco. La paroi abdominale fut incisée sur la ligne blanche dans une étendue de 17 centimètres, 7 au-dessus de l'ombilic et 10 au-dessous. La tumeur était complètement adhérente à la paroi antérieure de l'abdomen. Des brides nombreuses s'étendaient de la tumeur à la paroi, et en certains points il y avait adhérence intime. Après un travail des plus pénibles et qui dura environ une heure, les adhérences étant détruites avec la spatule et l'hémorrhagie étant arrêtée par des ligatures au catgut fin et par des attouchements au perchlorure de fer liquide, M. Fort put enfin découvrir la tumeur et passer la main au-dessous de son bord inférieur.

Enfin la tumeur bascula et elle put être extraite, après avoir rompu encore quelques adhérences. Cette tumeur était formée par un fœtus, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le pédicule de la tumeur, qui n'était plutôt qu'une forte adhérence, contenait des vaisseaux qui paraissaient se confondre avec ceux de l'épiploon. Il fut lié avec le catgut n° 2.

La toilette du péritoine terminée et les sutures étant posées, il y eut une hémorrhagie en nappe qui fut maîtrisée par la compression et le perchlorure de fer ; le sang venait de la paroi antérieure de l'abdomen. Les sutures furent serrées ensuite, le pédicule fut placé entre les deux lèvres de la plaie, complètement caché. Les fils de catgut sortaient seuls par la plaie.

La suture profonde comprenant la peau, les aponévroses et le péritoine, fut faite avec huit fils de catgut moyen, la superficielle, comprenant seulement la peau, avec sept fils d'argent.

Le 27, soir, rien de nouveau. Eau pour boisson par cuillerées.

Le 28. T. 37,5. P. 84. Bouillon.

Le 29. T. 37,5. P. 84. Bouillon ; la malade a dormi.

Le 30. T. 37,5. P. 84. Premier pansement.

Le 31. T. 37,5. P. 84. Potages ; deux pilules d'extrait thébaïque de 0,025 dans le but d'empêcher l'évacuation de l'intestin.

Le 2 février. T. 34,5. P. 87. Deuxième pansement. On enlève les fils d'argent.

Le 4. T. 37. P. 76. On enlève les fils de catgut.

Le 5. La malade se lève.

Le 11. Elle quitte l'hôpital complètement guérie.

La malade a présenté les phénomènes de la montée du lait, comme s'il se fût agi d'un accouchement. Dès le lendemain de l'opération, les seins ont commencé à se gonfler, ils sont devenus gros et douloureux et, le 10 février, la malade a pu retirer de son sein une demi-tasse de lait ayant fort bonne apparence.

*Fœtus.* — Le produit de la conception est dans un état d'atrophie légère et de dégénérescence graisseuse. Il n'y a pas trace des eaux de l'amnios qui ont été résorbées pendant le long séjour du fœtus dans la cavité abdominale. L'amnios et le chorion, ce dernier hypertrophié et mesurant plus de 1 millimètre d'épaisseur, créent au fœtus une enveloppe complète qui em-

POITIERS. — IMPR. OUDIN *Le Gérant*, J.-A. FORT.

pêche de reconnaître la forme d'un enfant. Cette membrane, ressemblant à un parchemin épais, passe comme un pont sur les interstices qui séparent les diverses parties du fœtus appliquées les unes contre les autres, en donnant à l'ensemble la forme d'une tumeur fibreuse irrégulière.

La tumeur, dure et lourde, tombe comme une pierre sur le par quet. M. Fort, pour s'assurer de sa nature, la tranche en deux morceaux d'un coup de couteau et s'aperçoit qu'il s'agit d'un fœtus.

On constata alors que la membrane enveloppante était très ad hérente au dos du fœtus et qu'elle pouvait être séparée sur les autres points. Un cordon grêle, gros comme une ficelle de fouet, s'étendait de l'ombilic à la face interne du chorion, où l'on voyait des filaments, débris des vaisseaux placentaires, s'étaler en divergeant.

Le fœtus était placé en travers, la tête à droite, la face dirigée en avant, fortement courbé sur son côté gauche, de telle sorte que le genou gauche touchait la joue du même côté.

La main droite était placée contre la joue droite et la gauche était en arrière du cou. Les jambes croisées étaient rejetées en arrière.

L'enfant, du sexe masculin, était bien conformé. Quoiqu'il fût le produit d'une mulâtresse et d'un nègre, il ne portait aucune trace évidente de pigment cutané, mais il avait les cheveux crépus et très noirs.

Aucune ossification n'existait en dehors du système osseux. Les tissus étaient seulement indurés. La peau était jaune et graisseuse, elle était dure comme un parchemin épais. Les viscères étaient indurés; les anses intestinales, aplaties les unes contre les autres, pouvaient être déroulées. Les muscles, indurés également, n'offraient aucune trace d'ossification.

Il est inutile de faire ressortir l'extrême rareté du cas et par conséquent son intérêt. Nous appelons l'attention sur l'absence du placen'a et sur la rapidité de la guérison de la malade.

Le 15 septembre 1884, la malade était en parfaite santé.

*Cas rare et curieux d'hystérie pulmonaire et de succès obtenu par l'alimentation artificielle.*

J'eus aussi un succès véritable avec une malade qui se mourait d'inanition par suite de vomissements incoercibles. Elle pré-

sentait tous les symptômes de cette affection décrite récemment par mon savant confrère le Dr Léon Petit sous le nom d'*hystérie pulmonaire*.

L'observation de cette malade fut publiée par le *Bulletin général de thérapeutique* le 30 septembre 1883, par les soins de M. le Dr Dujardin-Beaumetz, son rédacteur en chef, à qui je l'avais adressée.

Mme Marie de M..., vingt-sept ans, née à Marseille, a deux enfants vivants, l'un de sept ans, l'autre de huit.

Comme maladies antérieures, la malade raconte qu'elle a eu des attaques d'hystérie avant son mariage. Elle habite le Brésil depuis 1875.

En novembre 1881, elle réclama les soins de M. Fort pour une métrite du col de l'utérus. A cette époque, elle avait tous les jours ou tous les deux jours une attaque hystérique. La métrite fut améliorée, et pendant un certain temps la malade fut perdue de vue.

A la fin de janvier 1882, elle consulta de nouveau M. Fort pour une affection pulmonaire. Elle toussait fréquemment, sans expectoration. Elle avait des hémoptysies, des douleurs musculaires dans les parois thoraciques, augmentant par la pression dans les fosses sous-claviculaires, principalement à droite. La fosse sous-claviculaire droite donnait une submatité non douteuse à la percussion. Au même niveau la voix était retentissante et les vibrations thoraciques augmentées. La respiration dans le même point était un peu soufflante, le bruit de l'expiration était prolongé. Pas de râles. Amaigrissement. La malade ne fait nullement mention de ses attaques hystériques.

On institue le traitement de la phthisie pulmonaire. Huile de foie de morue, teinture d'iode, opiacés.

L'état du poumon ni l'état général ne subissent aucune modification. La malade tousse pendant toute la nuit, elle ne dort pas, l'appétit est complètement perdu.

Cet état dure pendant les mois de février, mars, avril et mai.

Pendant ce temps, il survient des vomissements *incoercibles* que rien ne peut arrêter. Tous les moyens thérapeutiques sont employés en vain contre ces vomissements.

Pendant cette longue période, la malade a des attaques quotidiennes d'hystérie.

Les vomissements sont incessants; tout aliment solide ou liquide est immédiatement rejeté. L'affaiblissement et l'amaigrissement sont extrêmes; la malade ne peut plus se tenir sur ses jambes et, quoique de taille moyenne, elle arrive à ne peser que 34 kilogrammes à la fin de mai.

A cette époque, elle est prise d'hémoptysies plusieurs fois par semaine, l'insomnie est complète, la toux incessante et la dénutrition est telle que la malade présente des symptômes d'*inanition*. Ses extrémités sont froides, le pouls est serré et fréquent, sans fièvre ; la malade passe des heures entières sans avoir conscience d'elle-même, ni du lieu où elle se trouve; elle a des hallucinations de l'ouïe et de la vue, elle se croit constamment entourée de vieillards.

On s'attendait, vu le dépérissement de la malade, à une issue funeste très prochaine, lorsque les journaux de Paris signalèrent les expériences si intéressantes de MM. Dujardin-Beaumetz et Debove sur l'alimentation forcée des phthisiques et des hystériques. L'une des malades de M. Debove présentait une si grande analogie avec Mme de M... que M. Fort résolut de tenter l'expérience sur sa malade.

Le 22 mai 1882, on essaya d'introduire le tube alimentaire en caoutchouc, mais on ne put y parvenir qu'en chloroformisant la malade. Ce jour-là, on injecta un demi-litre de lait que la malade ne vomit pas.

Le 30 mai, le tube fut introduit sans le secours du chloroforme on mélangea au lait de la poudre de viande; mais la malade rejeta le tout à cause des renvois fétides qu'elle éprouva après l'injection.

M. Fort ne put obtenir une poudre de viande convenable chez plusieurs pharmaciens, probablement à cause de la difficulté de sa préparation dans les pays chauds.

Les jours suivants, il renouvela l'opération à la même heure, en donnant à la malade un mélange composé de : 1 litre de lait, 100 grammes de farine de lentilles, de 4 œufs et de 100 grammes de sucre.

Huit jours après, la malade pesait 1 kilogramme de plus, c'est-à-dire 35 kilogrammes.

L'état général n'était pas sensiblement amélioré ; cependant les attaques hystériques étaient plus rares et la toux diminuait

de fréquence. Les hémoptysies se montraient de temps en temps et les forces ne paraissaient faire aucun progrès.

A partir du 8 juin, M. Fort fit préparer à la pharmacie Silva Araujo, quotidiennement, 200 grammes de pulpe de viande crue passée dans un tamis de crin, et il introduisit tous les jours dans l'estomac de la malade, à trois heures de l'après-midi, le mélange suivant :

| | |
|---|---|
| Pulpe de viande crue. . . . . | 200 grammes. |
| Purée de lentilles. . . . . | 100 — |
| Sucre. . . . . | 100 — |
| Œufs crus frais. . . . . | N° 6. |
| Lait. . . . . | 1200 grammes. |
| Extrait de quinquina. . . . . | 1 — |

M.

De temps en temps il ajoutait à ce mélange un petit verre de vin de Porto.

La malade conserve parfaitement les aliments injectés ; mais tout ce qu'elle prend d'une autre façon, lait, café, thé, médicaments, est immédiatement rejeté. Inutile de faire observer qu'on veille scrupuleusement à ce qu'elle ne prenne rien après l'opération.

Pendant trois jours, du 21 au 25 juin, les matières injectées ont été complètement vomies, sans qu'il ait été possible de connaître la cause qui a provoqué le vomissement.

Du 26 juin au 5 juillet, l'opération a été faite très régulièrement sans que les matières injectées aient été rejetées une seule fois.

5 juillet. La malade est dans un état très satisfaisant. C'est une véritable résurrection physique et morale. Elle engraisse, ses joues se colorent et ses seins, qui avaient presque complètement disparu, proéminent de nouveau.

Les forces reviennent, elle fait des courses à pied et en voiture, elle s'occupe des soins de sa maison. Depuis trois semaines il n'y a plus eu une seule attaque d'hystérie. La toux a considérablement diminué. La dernière hémoptysie s'est produite le 15 juin. La malade dort chaque jour pendant qu elques heures.

Ce qui est encore remarquable, c'est que les symptômes d'induration du sommet droit du poumon, dûment constatés précédemment, disparaissent rapidement; il n'y a plus de retentissement de la voix, plus de souffle, plus de douleurs thoraciques,

plus de submatité. Il ne reste que de la rudesse de la respiration.

Les douleurs thoraciques éprouvées par la malade étaient si intenses, que des injections hypodermiques de morphine avaient été faites depuis le commencement de février. Elles étaient de 1 centigramme au début, et à la fin de juin étaient arrivées à la dose de 10 centigrammes. Dans les premiers jours de juillet, la dose était diminuée graduellement à l'insu de la malade.

6 juillet. Alimentation artificielle à dix heures et demie du matin. A peu toussé. N'a pas dormi.

7 juillet. Alimentation à trois heures de l'après-midi ; a dormi quelques heures la nuit dernière, a toussé pendant une demi-heure. Ne prend absolument rien en dehors des aliments injectés.

8 juillet. Alimentation à trois heures.

9 juillet. Alimentation à 4 heures et demie. La malade, assez indocile et se conformant peu aux prescriptions médicales, a tout vomi hier, sans qu'on puisse expliquer la cause de ce vomissement.

10 juillet. On est obligé de faire deux ou trois tentatives avant de pouvoir introduire le tube. Aujourd'hui on constate un phénomène étrange qui ne peut être dû qu'à une contraction spasmodique de l'estomac. Avant l'introduction du tube, la malade venait de faire une course portant un enfant de cinq ans dans ses bras. Elle était exténuée et d'une pâleur mortelle. Le tube est introduit jusque dans l'estomac et la matière alimentaire liquide est versée, comme de coutume, dans l'entonnoir. Au bout de deux minutes, voyant que le liquide ne passe pas, M. Fort suppose que le tube est bouché et il le retire de l'estomac, mais aussitôt le liquide s'écoule. On recommence l'introduction, il ne passe pas une seule goutte dans l'estomac ; le tube étant retiré de nouveau, on constate que l'appareil est en bon état. Une contracture spasmodique de l'estomac peut seule expliquer ce phénomène.

Après une heure de repos, l'injection a lieu comme de coutume.

11 juillet. N'a pas vomi. Alimentation à 3 heures.

12 juillet. Idem.

Du 13 au 16 juillet. La malade engraisse. Le 16, elle pèse 40 kilogrammes.

Les 17 et 18 juillet. La malade vomit tout ce qu'on injecte,

sous l'influence d'une violente contrariété survenue le 17 et dont la malade garde le secret.

Le 19 juillet. Alimentation artificielle à 3 heures.

Le 20 juillet. Idem.

Le 21 juillet. A vomi hier à 10 heures du soir.

Le 22 juillet. N'a pas vomi.

Le 23 juillet. A midi, la malade a eu une attaque de nerfs. A 1 heure, on injecte les aliments, mais le même phénomène de contraction de l'estomac signalé l'autre jour se reproduit, et il ne passe pas un atome de la matière alimentaire. Après une heure de repos, l'injection réussit parfaitement.

Le 24 juillet. A tout vomi hier. Nouvelle attaque le soir.

Le 25 juillet. La malade refuse toute alimentation.

Le 26 juillet. Alimentation artificielle à trois heures.

Le 31 juillet. Depuis une dizaine de jours, la malade est constamment sous l'influence de diverses contrariétés. Elle pleure fréquemment. Tous les jours, invariablement, elle a vomi en plus ou moins grande quantité les matières injectées. La maladie reprend le dessus, l'amaigrissement fait des progrès, et les symptômes qu'elle présentait il y a environ deux mois reviennent avec une certaine intensité. Elle a eu plusieurs hémoptysies. La toux et l'insomnie ont réapparu ; il y a des hallucinations de la vue et des douleurs myosalgiques dans toute la région du thorax et de l'abdomen. La malade ne trouve de repos qu'avec une injection quotidienne de 4 centigrammes de morphine.

Le 1er août. A vomi hier ; on diminue la quantité d'aliment et on injecte 3 œufs, un demi-litre de lait et 50 grammes de viande. Le phénomène de contraction de l'estomac se manifeste de nouveau et rien ne passe par le tube. On retire le tube jusqu'au milieu de l'œsophage, espérant que le liquide s'écoulera dans l'œsophage ; rien ne passe. Une demi-heure après, l'estomac reçoit la matière injectée.

Le 2 août. La malade a vomi une partie seulement des aliments.

Les 3-4-5 août. Vomissements, attaques d'hystérie. Hémoptysies. Toux. Insomnie.

Les 6-7 août. Conserve les matières injectées.

Le 8 août. A vomi hier.

Le 18 août. Jusqu'au 10, la malade a vomi tous les jours les matières injectées.

Jusqu'au 1er septembre, la malade a reçu tous les jours à peu près la même quantité de matières alimentaires. Le 1er, le 2 et le 3 septembre, la malade mange seule et ne vomit pas. Le 3, l'alimentation artificielle cesse, la malade engraisse, elle pèse 49 kilogrammes. Il ne reste plus rien de pathologique ni du côté du poumon ni du côté du système nerveux.

18 septembre 1882. L'alimentation artificielle a été laissée et reprise plusieurs fois. Dans le courant de février 1883, l'estomac a été lavé pendant une semaine à l'eau de Vichy.

Depuis février jusqu'à aujourd'hui, la malade mange et n'a jamais été alimentée artificiellement. Elle a engraissé jusqu'à peser 60 kilogrammes. Les seins, qui avaient disparu, sont devenus gros et la malade se trouve dans d'excellentes conditions. Elle n'a plus une seule attaque d'hystérie et elle ne présente aucun signe stéthoscopique du sommet du poumon.

*Réflexions.* — Le cas que je viens de citer est véritablement instructif sous bien des rapports. Nous avons ici un exemple de congestion pulmonaire active et intense, avec hémoptysies, sous l'influence de l'hystérie. Les vaso-moteurs jouent évidemment un grand rôle dans la pathogénie de cette congestion, prouvée par le résultat du traitement par l'alimentation forcée, traitement à la suite duquel tous les symptômes de congestion ont disparu.

Ma malade doit la vie à mes savants confrères Debove et Dujardin-Beaumetz, dont les travaux m'ont suggéré l'idée d'appliquer l'alimentation artificielle dans ce cas. Il n'est pas douteux que ce corps réduit à l'état de squelette et n'ayant que le souffle, pesant à peine 34 kilogrammes, ne fût voué à une mort prochaine. C'est l'ingestion des substances alimentaires dans l'estomac qui a sauvé la malade.

J'ignore si on a donné une explication du phénomène nerveux qui consiste dans le rejet de tous les aliments qui passent par le pharynx. Il est très curieux, en effet, de voir un malade rejeter tous les aliments ingérés naturellement et conserver ceux qu'on injecte dans l'estomac au moyen d'un tube. L'explication suivante me paraît plausible. Chez les phthisiques et les hystériques, il existe une hyperesthésie particulière des nerfs du pharynx, connue depuis longtemps chez les phthisiques qui vomissent

souvent au contact des crachats et de la muqueuse du pharynx. On sait que l'excitation de ces nerfs produit, à l'état normal, le vomissement, à tel point qu'on les a appelés nerfs nauséeux. Les nerfs du pharynx se trouvent, chez les malades, excités par le passage des aliments. Cette excitation produit la contraction réflexe qui amène le vomissement. Dans l'alimentation artificielle, les matières alimentaires n'ont aucun contact avec le pharynx et le vomissement ne se produit pas.

Cette observation nous montre encore la possibilité d'une contraction spasmodique de l'estomac qui peut durer pendant plus d'une heure. Aucune expérience physiologique n'est plus démonstrative que celle de la contracture de l'estomac lorsqu'elle se montre pendant l'alimentation artificielle.

Notre observation est un succès complet. Le mode d'alimentation artificielle n'est pas le même que celui qui est prescrit par MM. Debove et Dujardin-Beaumetz. Mes savants confrères recommandent l'usage de la poudre de viande. Or, dans les pays chauds, il est impossible de s'en procurer. Plusieurs pharmaciens y ont renoncé, et ceux qui ont terminé la préparation m'ont fourni une sorte de viande nauséabonde et coûtant 50 francs par jour. J'ai eu l'idée d'employer la pulpe de viande et j'en ai obtenu les meilleurs résultats.

Ce succès est assez complet pour encourager mes confrères à user du même moyen dans des cas analogues.

## *TRENTE-SIXIÈME LETTRE.*

Biarritz, 12 septembre 1888.

Vous voyez, mon cher ami, que si j'ai eu quelques succès à Rio-de-Janeiro, j'y ai passablement souffert. La guerre qu'on me faisait était générale, mais je ne puis pas dire qu'elle fût universelle. Cependant, il est arrivé rarement que des médecins aient pris ouvertement parti pour moi. S'ils ne voulaient pas me nuire, ils ne voulaient pas non plus se brouiller avec leurs compatriotes.

Je n'hésite pas à publier ici une petite partie d'un article dû à la plume acerbe de l'un de mes confrères brésiliens indigné de la conduite de ses compatriotes. Cet article fut publié plusieurs mois après mon départ définitif de Rio-de-Janeiro en 1883.

« ..... Jamais, de mémoire d'homme, un médecin ne fut abreuvé de plus d'amertumes par ses confrères.

« Une chose est digne de remarque et aucun médecin de Rio n'a eu la franchise de le reconnaître : c'est que M. Fort n'a jamais été agressif depuis son arrivée au Brésil ; il s'est contenté de se défendre, avec vivacité peut-être, mais jamais avec la déloyauté qu'on a mise à l'attaquer. Aucun confrère n'a pris son parti, je suis l'unique. Dans les conversations particulières, dans les salons, partout où j'en trouve l'occasion, je dis bien haut comme on s'est comporté indignement envers ce médecin étranger, homme instruit, qui ne demandait qu'à enseigner ce qu'il savait, qui était plein de bonne volonté, et qu'on a traité dans mon pays comme on traite les charlatans. C'est une honte, une honte que je ressens vivement pour le corps médical tout entier.

« Il fallait que cet homme fût vraiment bien supérieur pour inspirer une telle frayeur à la plupart de nos confrères. Il fallait qu'il fût bien capable pour avoir eu une aussi grande clientèle,

malgré le nombre si grand de ses jaloux, de ses détracteurs, de ses ennemis.

« Si M. Fort n'avait pas été un médecin important, un professeur émérite à Paris, s'il n'eût pas été un bon chirurgien, il est probable que le gouvernement français ne l'aurait pas chargé d'une mission de cette importance : l'étude de l'état des sciences anatomique, physiologique et chirurgicale dans l'Amérique du Sud. Malgré l'état de dénuement, malgré l'état arriéré de notre Faculté de médecine, M. Fort a trouvé moyen de faire au ministre de l'instruction publique de France un rapport plein d'amabilité et flatteur pour les professeurs brésiliens. A son arrivée, M. Fort fut reçu à bras ouverts par le Dr Pertence; son couvert était à sa table tous les jours. Les autres professeurs de la Faculté, la plupart des membres du corps médical, le reçurent avec enthousiasme.

« M. Fort fit des leçons sans préparation préalable, dans la chaire de plusieurs professeurs de la Faculté de médecine, leçons fortement applaudies et beaucoup vantées par le corps professoral et la presse de la capitale. Il fit un cours complet sur les centres nerveux, en développant toutes ses qualités professorales. S. M. l'Empereur assista à toutes les leçons, dont il fut très satisfait. Tout le monde s'empressait auprès du Dr Fort. Les établissements qu'il visita étaient fiers de lui faire inscrire quelques lignes sur leur livre de visite. Le directeur de la Faculté de médecine lui offrit un dîner.

« Des professeurs de la Faculté de médecine proposèrent de donner un banquet en son honneur. Le professeur français fut accueilli avec faveur, cemme on le sait. On se l'arrachait, c'était une perfection.

« Qu'on ne vienne pas dire qu'on s'est trompé. D'abord le corps professoral de la Faculté de médecine serait impardonnable de lui avoir confié ses chaires, d'avoir fêté un confrère qui n'en était pas digne. M. Fort était trop connu pour qu'on se trompât à son égard. En admettant même qu'il ne l'eût pas été, la mission dont l'avait chargé son gouvernement près de la Faculté de médecine de Rio-de-Janeiro, le recommandait suffisamment à la bienveillance de ses confrères. Mais il n'était pas besoin de cette recommandation gouvernementale, car M. Fort était parfaitement apprécié du corps médical.

« Le corps professoral savait parfaitement à quoi s'en tenir,

puisque, quelque temps avant l'arrivée de M. Fort au Brésil, M. Pertence avait présenté à la congrégation réunie son ouvrage intitulé *Cours de médecine opératoire*, et que la Faculté l'avait adopté comme texte. Est-ce que le professeur d'anatomie de la Faculté de Rio-de-Janeiro ne recommandait pas aux élèves les ouvrages d'anatomie de M. Fort ? Est-ce que les professeurs de chirurgie ne se servaient pas de l'ouvrage de M. Fort intitulé *Pathologie et clinique chirurgicale ?* Ces ouvrages avaient plusieurs éditions ; ils étaient dans la bibliothèque des élèves, des médecins et du corps professoral tout entier.

« M. Fort était estimé par un grand nombre de médecins de Rio qui avaient assisté à ses cours à Paris. Si M. Fort n'avait pas été parfaitement connu, comment S. M. l'Empereur l'aurait-il autorisé, par décret, à exercer sa profession dans l'empire du Brésil, après avoir consulté la Faculté ?

« C'est précisément en se basant sur la notoriété de ce chirurgien que le Conseil de la Faculté intercèda auprès de l'Empereur pour exempter M. Fort des examens.

« Il est donc surabondamment démontré que lorsque M. Fort a été reçu à Rio les bras ouverts, lorsqu'on l'a fêté comme il le méritait, il est démontré, dis-je, que c'était en parfaite connaissance de cause et que ces démonstrations d'amitié lui étaient bien dues. »

« Voici la meilleure preuve que je puisse en donner. Je la trouve dans la *Gazette des hôpitaux* du 17 avril 1888 :

« Est-ce que M. Saboia, doyen de la Faculté de médecine de Rio-de-Janeiro, ne connaissait pas le docteur Fort lorsqu'il en faisait un si grand éloge à ses élèves? S'il en était ainsi, cela prouverait au moins une grande légèreté. »

« Je prie mes confrères de lire ce qui suit. Les paroles suivantes ont été prononcées par M. Saboia, doyen et professeur de clinique chirurgicale.

*Hopital Santa Casa da Misericordia* (*de Rio-de-Janeiro*). — Clinique de M. le professeur SABOIA. *Blessure par arme à feu, plaie pénétrante de la poitrine, lésion pulmonaire.* Leçon recueillie par M le docteur Lima CASTRO.

« Mon cours est honoré aujourd'hui par la présence d'un savant

étranger, M. le docteur Fort (de Paris), que vous connaissez tous par les ouvrages qu'il a publiés et qui servent de compendium à la plupart des élèves de notre Faculté. C'est pour moi un grand honneur de vous faire connaître personnellement l'un des professeurs d'anatomie les plus distingués. Je serais bien heureux de pouvoir parler en français sur le malade qui fait le sujet de cette leçon, afin d'être mieux compris par notre distingué confrère ; mais le règlement de la Faculté ne le permet pas.

« Le malade que je vous présente..... etc.. »

« C'est après avoir reçu tous ces témoignages flatteurs d'une amitié qui paraissait sincère à M. Fort que ce chirurgien retourna en France, résolu de venir s'installer à Rio avec sa famille, sur les conseils de M. Pertence.

« Il revint en effet, et il faisait son entrée à Rio le 9 mai 1881.

« Mais les esprits étaient bien changés. On avait bien consenti à fêter le voyageur, le chargé de mission du gouvernement français ; on l'avait embrassé, le serrant sur le cœur jusqu'à l'étouffer ; mais c'était, paraît-il, suffisant. C'eût été demander trop que de vouloir qu'on continuât les mêmes démonstrations d'amitié au savant devenant simple praticien, et par conséquent concurrent.

« Nous acceptons volontiers l'étranger dans notre pays, nous le tolérons tant qu'il est pour nous indifférent et qu'il ne lèse pas nos intérêts ; mais s'il y porte atteinte, c'est tout différent. Voilà le grand grief du corps médical contre le Dr Fort ; il a menacé leur bourse en cliniquant à Rio-de-Janeiro.

« Ce fut un déchaînement général, une tempête épouvantable soulevée contre lui par la Faculté de médecine, entraînant à sa suite presque tout le corps médical de Rio-de-Janeiro.

« On a dit que le Dr Fort a attaqué le corps médical de Rio de-Janeiro, c'est une erreur, et un prétexte pour expliquer la conduite inexplicable des professeurs de la Faculté de médecine. Pour prouver ce que j'avance, je pourrais rappeler les premiers faits qui amenèrent la guerre des chirurgiens..... »

Vous voyez clairement, mon cher ami, avec preuves à l'appui, que la guerre qui m'était faite par les chirurgiens de Rio-de-Janeiro, était une *guerre de boutique*. En voici une autre preuve.

Il existe à côté de Rio-de-Janeiro, de l'autre côté de la baie,

une ville assez importante, Nictherohy. Les chirurgiens de Nictherohy n'avaient rien à redouter de moi, qui habitais Rio-de-Janeiro.

Pendant mon séjour à Rio, je n'ai eu qu'à me louer des procédés de mes confrères de Nictherohy, et principalement des médecins de l'hôpital, avec qui j'ai eu les meilleures relations.

Si j'avais attaqué les médecins brésiliens, comme les professeurs de la Faculté le prétendirent, les médecins de Nictherohy se seraient mis avec eux par esprit de nationalité ; et le docteur Manoel Pereiva da Silva Continentino, directeur de l'hôpital, n'aurait pas parlé de moi dans d'aussi bons termes, dans son *rapport annuel* au président de la province de Rio-de-Janeiro sur l'état actuel de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste de Nictherohy.

Voici ce qu'écrivait mon honorable confrère :

« Ces deux dernières opérations, dit le Dr Continentino (amputation de cuisse et résection du frontal), ont été pratiquées, « sur l'invitation des chirurgiens de l'hôpital, par le professeur « Fort, aidé par nos chirurgiens et par le docteur Poncy.....

« Je saisis cette occasion pour remercier, d'accord avec le « personnel médical de cet hôpital, les docteurs Fort et Poncy « pour les services qu'ils ont rendus avec tant de bonne volonté « à notre établissement. Nous avons accepté l'offre que nous a « faite le docteur Fort de se mettre à notre disposition, comme « chirurgien, toutes les fois que nous croirons avoir besoin de « ses services désintéressés. » (Page 6.)

Et plus loin, page 10, le même confrère, directeur de l'hôpital, ajoute : « Je suis heureux de constater l'opinion favorable que « les étrangers manifestent au sujet de notre hôpital. Le pro- « fesseur Fort manifeste son opinion en ces termes, lors de sa « visite, le 10 juin 1881 :

« Je suis très reconnaissant à M. le Docteur en médecine, « directeur de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste, de m'avoir montré « jusque dans ses moindres détails ce joli édifice. La situation « me paraît admirable. Constamment entouré d'un air très pur, « l'hôpital S.-Joâo-Baptista, dont la ventilation est admirable- « ment renouvelée, réalise le *nec plus ultrà* des conditions « hygiéniques. La tenue de l'hôpital est remarquable. Aucune « mauvaise odeur ne trahit la destination de cet édifice, grâce à « la propreté qui règne partout, même dans les lieux les plus

« fréquentés par les malades. J'ai vu des hôpitaux, mais je n'en « connais aucun plus propre, ni mieux entretenu. — Dr FORT. »

Mes rapports ont toujours été excellents avec ce chirurgien. En effet, le 23 août 1883, au retour d'un voyage que je fis dans le sud du Brésil, mon confrère et ami, le Dr Continentino, m'écrivit cette lettre :

*Hôpital de Saint-Jean-Baptiste de Nictherohy.*

23 août 1883.

MON CHER CONFRÈRE ET AMI,

Je vous prie d'avoir la bonté de venir le plus vite que vous pourrez à cet hôpital pour voir une malade qui a besoin de vos profitables conseils. Cette malade a une tumeur qui me paraît produite par une grossesse extra-utérine.

Il y a presque un mois qu'elle se trouve en traitement, sans aucune réussite, et je crois que sans l'opération elle ne sera pas guérie

En comptant sur votre amitié et bonté, j'espère que vous ne laisserez pas de me prêter encore cette grande faveur.

Agréez les compliments de votre confrère et ami.

Dr CONTINENTINO JUNIOR.

Cette femme fut opérée, en effet, la semaine suivante.

On pourrait me taxer d'ingratitude si je ne me montrais pas reconnaissant de l'appui, du soutien moral, que je trouvai auprès du Dr Continentino père. Ce noble vieillard avait eu une haute situation à Rio ; il déplorait l'attitude hostile de quelques chirurgiens à mon égard. Mais que pouvait-il contre le nombre ?

Le 12 juin 1882, le directeur de l'hôpital de Nictherohy m'écrivait la lettre suivante :

MONSIEUR,

Au nom du Gouvernement provincial, je vous remercie de l'offre spontanée que vous avez faite au cabinet de chirurgie de cet hôpital, de vingt planches de vos préparations anatomo-topographiques.

Dieu garde V. S.

*Le Directeur*,

Dr MANUEL PEREIRA DA SILVA CONTINENTINO JUNIOR.

Avant de quitter Rio-de-Janeiro, M. Continentino et les chirurgiens de l'hôpital me firent un présent.

Les journaux indépendants étaient indignés de la conduite de mes adversaires.

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

Le 19 septembre 1882, le journal *O Corsario* publia l'article suivant. Je le reproduis malgré sa violence, parce qu'il exprime exactement l'état des choses :

« Les procédés employés par les professeurs de la Faculté de médecine contre ce médecin sont misérables et méprisables. Lorsqu'il se présenta, chargé d'une mission, les professeurs firent toutes sortes de bassesses. Dr Fort par ci.... Dr Fort par là... On ne lui épargna rien de ce que la flatterie peut inspirer, jusqu'à lui ouvrir solennellement les portes de la Faculté pour son *cours sur le système nerveux* et assister à ce cours comme de véritables étudiants.

« Mais, quand le Dr Fort revint ici pourvu de ses instruments, il y eut alors conflit d'intérêts, et les professeurs de la Faculté, qui n'avaient pas disputé au chirurgien français la gloire de la célébrité scientifique, ne dédaignèrent pas de lutter lorsqu'il s'agissait d'intérêts matériels. Ils lui firent cette guerre honteuse à la face de tout le pays, de façon à outrager la générosité proverbiale et la courtoisie que l'on reconnaît aux Brésiliens.

« Entre les plus acharnés, un certain chirurgien, Affonso Franco, se fit remarquer par sa rancune et son courage stupide, parce que le chirurgien français lui disputait quelques victoires de son fer homicide. Dans cette campagne, les chirurgiens nationaux s'enrégimentèrent comme une bande d'assaillants, cherchant à abattre le docteur Fort, en lui reprochant le cas de la jeune fille à la luxation, celui de la fille du général Drago et autres misères que l'opinion publique jeta à la face de ces insulteurs.

« Comme si ces vilenies n'étaient pas suffisantes, la Faculté se réservait de donner la dernière preuve de son indignité. M. Fort ayant demandé à rouvrir un cours libre, la Faculté n'eut pas l'audace de lui refuser l'autorisation ; mais la majorité des professeurs ne se présenta pas, se réservant le droit de murmurer contre le chirurgien français, comme ils injurient et calomnient les hommes de vrai mérite.

« Sautez, charlatans ! A la porte, hypocrites !

« Prenez garde que la Providence ne vous châtie sévèrement, marchands du Temple de la science !

« Pauvre Brésil, comme on te rabaisse ! »

Vous voyez, mon cher ami, par l'article du journal que je viens

de citer, que la surexcitation était à son comble parmi le corps chirurgical de Rio de Janeiro.

Comme je tiens à établir que cette hostilité n'était causée que par mes succès, je veux en donner encore des preuves en citant quelques articles de journaux.

A la suite de l'opération de grossesse extra-utérine que j'ai reproduite plus haut, page 341, jaloux du succès de cette opération, et furieux de voir que j'avais réussi plusieurs grandes opérations qu'on n'avait jamais pratiquées dans l'Amérique du Sud, plusieurs chirurgiens inondèrent de leur bave jalouse les journaux de la capitale du Brésil. Voici un échantillon de cette prose :

**Grande opération.**

A l'œuvre on connaît l'artisan.
FORT.

En cherchant un kyste, Fort
Trouva son négrillon d'or.
CAROLIN.

« Leschaud se met à arranger la machine et dit : Je jure qu'il est de pierre.

« Fort examine l'enfant, le cogne contre les meubles et dit : C'est impossible, mais c'est vrai ! Si j'avais su, j'aurais fait l'opération par la *dynamite*. En tout cas, je vais décrire la méthode dans le *Paris Médical* ; ça fera de l'effet ; voyez le titre pompeux :

(*De l'emploi de la dynamite pour faire sauter les tumeurs dures de la cavité abdominale*).

« Je serai le créateur de la chirurgie explosive, comme je le suis déjà de l'opération *à la minute* des rétrécissements de l'urèthre.

« Ça fera rager Farabeuf !...

« Si j'étais à Paris, je dirais que la négresse aurait peut-être jeté des regards amoureux sur l'obélisque ; mais ici c'est probablement sur *un moine en pierre*.

« Fruisec. — Comment un moine en pierre ?

« Fort. — J'ai eu un malade qui m'a dit qu'il s'était cogné contre un *frade de pedra*, et ça veut dire, moine en pierre, d'après mon dictionnaire. Mais n'importe l'explication : le fait brutal est là ; c'est bien un enfant pétrifié.

Il chante :

*Oh ! quel enfant !*
*C'est étonnant,*
*C'est épatant,*
*Pétrifiant.*

« Il fait un grand cornet en papier, met l'enfant dedans, et, le paquet sous le bras, il s'en va à l'hôtel, monologuant :

« — Etrange pays où les kystes pileux deviennent des fibromes, ou se transforment en fœtus pétrifiés !... Il faut que je remplisse mon sac au plus vite et que je file.

« On me jette tant de pierres, que je crains que mon cerveau ne subisse la transformation pierreuse. J'ai le pressentiment que je sortirai d'ici le Corcovado sur la tête.

« Leschaud — *qui finissait de rajuster la machine*) : — Ça y est déjà...

Dr Fortemblague (*Gazette des vibrions*, 3e *édition*, *Paris*).

Voici encore un échantillon de nombreux articles écrits contre moi. Vous voyez qu'on ne me ménageait pas. La liberté de la presse est tellement large dans ce pays qu'il était impossible de savoir l'auteur des articles.

**Grande opération.**

A l'œuvre on connaît l'artisan.
En cherchant un kyste, Fort
Trouva son négrillon d'or.

CAROLIN.

« La scène se passe à Petropolis. Tout frais et pimpant du brillant succès, un succès à double tranchant — la gloire et la finance, — Crâne de Carton était réellement en train ce matin.

« Un brillant état-major l'environnait : entre autres, les Drs Brute, Fruisec et un vicomte, amateur de chirurgie, mais surtout d'autre chose.

« Avant de commencer, et pendant qu'on donnait l'anesthésique (le *nouveau* connu depuis 10 ans), il dit :

« Etablissons d'abord le diagnostic, qui est la base de tout traitement. Sans diagnostic on ne peut rien faire. *Le chirurgien qui ne sait pas préciser le diagnostic est un âne aveugle, et celui qui entreprend une grande opération sans épuiser tous les moyens d'arriver à la connaissance exacte de la maladie, est un charcutier, un bourreau, un boucher sans conscience.* Je vous dis un boucher sans conscience, parce qu'un boucher consciencieux sait ce qu'il coupe et ne donnera jamais du bœuf pour du mouton.

« Etablissons donc sur des bases solides un diagnostic certain. — Il y a huit ans, la négresse s'est cru enceinte, elle a eu tous les symptômes de la grossesse, son ventre a grossi graduellement, elle a senti remuer l'enfant, elle a préparé le trousseau, et a attendu l'accouchement, qui n'est jamais arrivé. — Son ventre est resté volumineux. — Voilà les commémoratifs d'une grossesse extra-utérine. C'est clair comme de l'eau. Mais... méfions-nous, les apparences sont trompeuses. — Dans ce fameux cas de la rue de l'Areal, toutes les apparences étaient pour un kyste pileux, et, cependant, vous savez la triste histoire, j'ai réalisé le comble de l'habileté chirurgicale, ce que je n'ai jamais pu faire au Val-de-Grâce : opérer un kyste ovarien et tuer un général. — Malheureusement, le public ignorant prend toujours ces histoires du mauvais côté. Soyons prudent ; on m'a

attrapé une fois ; mais on ne m'attrapera pas une seconde. — Je suis plus malin que ça. Dans le cas actuel, il y a toutes les probabilités pour une grossesse extra-utérine : eh bien ! ça doit être un kyste pileux, ou plutôt c'est positivement un kyste pileux.

« Si c'était réellement une grossesse extra-utérine, l'opération serait inutile, parce que, *passé les premiers temps*, l'enfant se transforme en adipocire, ou se pétrifie, et peut rester indéfiniment dans le ventre, sans produire aucun accident. Il y a le fameux cas de Leinzell, dans lequel l'enfant est resté 46 ans dans le ventre de la mère qui a eu encore deux enfants bien portants.

« J'ai vu au musée de la Misericordia un cas pareil. »

Dr FORTANE.

### Le négrillon d'or.

(CHANSON).

Comme Fortunio—moi aussi
J'ai ma chanson ;
Et encor j'ai, plus que lui,
Mon négrillon !
Ah ! que ce négrillon
Est mon plus grand trésor !
Il vaut plus qu'un million,
Car il est tout en or !

Au ventre d'une négresse,
Je l'ai pêché :
Je le garde dans ma caisse,
Bon gré, mal gré.
Ah ! que je suis *fort !*
Et l'on ne dit pas non !
Car j'ai mon grand trésor,
Dans ce beau négrillon !

*Le vibrion savant, poète en vacances.*

La rage de mes adversaires avait acquis un degré tel qu'ils en arrivèrent à écrire des articles stupides comme celui qui suit. Nous regrettons d'avoir à constater qee cet article a été écrit probablement par un Français qui fait intervenir maladroitement le nom de Farabeuf.

### Ovariotomie et hystérotomie.

A l'œuvre on connaît l'artisan.
A la barbe du sot
Apprend le barbier nouveau.

« La description de la séance de chirurgie tragi-comique a tellement instruit et amusé le public, et a produit de telles fureurs d'un autre côté, qu'on nous a forcés à écrire une série d'articles pareils, qui seront après publiés à Paris, sous la forme d'un mignon volume en vélin doré sur *tranche* et illustré de nombreuses gravures. Le charmant petit ouvrage, précédé d'un article du professeur Pajot de Paris, que nous publierons prochainement, s'appellera : « CHIRURGIE AMUSANTE ou les tribulations d'un Gascon dans l'Amérique du Sud. » On prend des abonnemcnts chez Nicolau Alves.

« Un vibrion voyageur, à présent en Europe, publiera une esquisse biogra-

phique, qui sera très intéressante et surtout instructive pour un public *beaucoup trop facile* et beaucoup trop hospitalier.

« D'après les titres des chapitres, on voit que l'ouvrage doit être très curieux et intéressant. Nous en transcrirons quelques-uns : L'expulsion du collège. — L'interne et la blanchisseuse. — Mauvais ménage. — Triste femme et pauvres enfants. — La séparation de corps. — Forten-peine et Fortendèche. — Une perle dans un tas d'ordures. — La perle et l'huître. — Le coup de pied de Farabeuf. — Une mission pour rire. — L'Atlantique et Cupidon. — Les domestiques indiscrets, etc.

« Que le vibrion voyageur écrive tout ça, si bon lui semble ; c'est une affaire individuelle ; nous nous occupons seulement de chirurgie.

« Nous allons décrire aujourd'hui une séance très courte, mais très jolie. »

Voici un article écrit probablement par le même Français après une opération de laparotomie pour extraire un cancer du pylore, à une époque où l'on parlait beaucoup d'une opération analogue faite par le professeur Billroth à Vienne.

## Chirurgie amusante.

### LE CANCER DE L'ESTOMAC ET LE CAOUTCHOUC.

*Les charlatans, etc.* Boitard.

« On vient de découvrir un traitement chirurgico-végétal pour la guérison complète du cancer de l'estomac.

« L'opération est *fort* simple: on ouvre le ventre, on y cherche la viscère malade et, après avoir moulé deux ou trois estomacs en caoutchouc, on ferme la blessure et... l'opération est terminée.

« Les gens qui ont du courage peuvent la pratiquer sur eux-mêmes.

« Ce traitement mixte est tout ce qu'il y a de plus perfectionné comme chirurgie moderne ; il est simple, commode et très bon marché.

« Voici les preuves : on vient annoncer que le dîner est servi, le malade sonne son valet de chambre.

« — Garçon, mon estomac nº 1.

« Le garçon lui présente le nº 1.

« — Non ! ce n'est pas celui-là, j'ai bon appétit, apportez-moi le n. 3.

« Le malade barrote son estomac n. 3 de son mieux, y compris le dessert, le vin et le café, après quoi il l'avale !

« Quatre heures après ce repas modeste, l'estomac sort par l'autre côté de la bouche et le malade le tourne à l'envers, tout vide : la digestion est faite.

« Si c'est chez une de ses connaissances qu'il va dîner, il porte l'estomac dans sa poche, et une fois à table il s'en sert comme nous l'avons déjà décrit.

« Avec une douzaine de mille reis on peut se procurer trois paires de bons estomacs en caoutchouc, qualité supérieure.

« Le caoutchouc, dont les applications *consolatrices* sont bien connues, trouve dans le traitement du cancer de l'estomac sa plus grande élasticité.

. . . . . .

Où les charlatans vont-ils se nicher ! C'est trop... fort.

*L'ombre de Farabeuf.* »

22 avril 1882.

J'ajoute encore ici, souhaitant que le lecteur sache lire le portugais, deux articles pleins de venin, émanant évidemment de quelques chirurgiens cachés sous le voile de l'anonyme.

**Uma operaçao importante.**

EXTRAÇAO DE UM CANCRO DO ESTOMAGO.

*Dr Fort*. Jornal do Commercio *de* 21 *de abril de* 1882.

Resumo fiel.

« Diagnostico. — Cancro volumoso do estomago, cachexia profunda, anemia extrema em uma senhora de 42 annos.

Dr Fort.

« Prognostico. — Fatal. A vida nao se podera prolongar por mais de um mez.

Dr Fort.

« Tratamento. — Extirpaçao do tumor. Indicaçao da operaçao.

« Illm. Sr. Dr. Fort. — Peço a V. S. com instancia de praticar a operaçao do cancro do estamago de que esta affectada minha mulher. Ella naoquer mais continar a soffrer tamanha dores.

« Tanto ella como eu conhecemos o perigo da operaçao e por isto mesmo depositamos em V. S. toda confiança. De V. S. — *T. J. A.* »

« Duraçao da operaçao — 2 3|4 horas.

« Resultado immediato — Morte.

« Opiniao do operador Dr. Fort, sobre o resultado : « Tudo estara terminado com a maior felicidade. »

« A doente nao podia supportar uma operaçao tao longa, e por isto a perdemos logo depois de concluida a operaçao. »

« Conclusoes : « Este caso me parece digno de ser consignado nos annaes da sciencia. »

« Sômente assim pòde a sciencia progredir. » (!!!!!!!!)

Dr Fort.

« Quanto pòde o amor da humanidade em uma consciencia sua...

« *A l'œuvre on connaît l'artisan.*

« *Um interessoae da Empreza Funeraria.* »

**Cirurgia antiseptica com garantia da vida.**

« Abre-se o ventre sem o menor receio ; nao ha perigo — é um copo de agua. Resultado (*As barrigas abertas*).

« Uma foi sò para *espiar ;* as cousas nao estavao boas ; fecha-se a porta

sem nada fazer. O doente escapa. Nao é a primeira vez que se escapa da navalha de um *capoeira*.

« Outra é de kysto do ovario ; a doente escapa da cura e vai servir de *isca*. Venhao vê-la.

« Outra é para hysterotomia... morte.

« A ultima, moça em boas condiçoes : passeiava, divertia-se, era a unica consolaçao de um velho pai ; poderia viver muitos annos, mas, assegura-se a vida, garante-se o resultado, juras, promessas, enganos, Erro de diagnostico ; operaçao desastrosa, graves erros de technica cirurgica ; duas hemorrhagias — morte.

« *Morituri te salulant.* »

Vous verrez encore, par le petit article suivant, ce que c'est que la haine entre médecins dans le pays de l'Amérique du Sud.

**Ovariotomie, etc.**

« Pourquoi un certain ouvreur de ventres a comme aide de ses opérations un *graveur* ?

« C'est tout simple. L'opération faite, le graveur donne sa carte, et la famille sait déjà par qui faire *graver l'épitaphe*.

« *La mitrailleuse à mensonges.* »

Dans les hôpitaux, à la Faculté de médecine, certains professeurs excitaient les élèves contre moi, et plus d'une fois j'ai eu à réprimer des insolences.

Je dois déclarer que certains étudiants étaient indignés de la conduite de leurs chefs, à tel point qu'ils publièrent dans le journal *O Corsario* une protestation en ma faveur.

Voici encore une pièce de vers qui prouve que tous les Brésiliens n'étaient pas animés de sentiments hostiles contre moi :

**Far-fer-fir-fort.**

Aguas passadas...

I.

O Affonso Pedro pedreja,
Affouto affronta a valer,
E com vigor na peleja
O Affonso Pedro pedreja ;
Por isso é que elle deseja
A luxaçao esconder
O Affonso Pedro pedreja
Affouto affronta a valer.

II

Saboia, o sabio sabido,
Sóbe a serra com o caso,
E n'um combate renhido,
Saboia, o sabio sabido,
Nao sahe da luta ferido,
Ma deixa-se ir ao acaso.
Saboia, o sabio sabido,
Sòbe a serra com o caso.

III

O Maia Motta maçado
Martella, mutilla e mata,
Maça em artigo estirado
O Maia Motta maçado ;
Mas sahe da briga escamado,
E nem ata nem desata ;
O Maia Motta maçado
Martella, mutilla e mata.

IV

O Figueiredo entra acceso
N'um artigo furibundo,
E qual gladiador já veso
O Figueiredo entra acceso.
Mas têm-lhe terror ao peso
Do seu discutir jocundo ;
O Figueiredo entra acceso
N'um artigo furibundo.

V

O Carolino calava-se
Se nao tivesse a palavra
E da luta retirava-se,
O Carolino calava-se ;
Mas, discutindo alargava-se,
E quasi que descalavra.
O Carolino calava-se
Se nao tivesse a palavra.

VI

O Fort enforca-os a todos
Força-os à forca a fallar
E com trinta mil apodos
O Fort enforça-os a todos ;
Brandindo de varios modos
Seu sabre de esquartejar,
O Fort enforça-os a todos
Força-os à força a fallar.

*Grog.* (Extracto do *Diabo da Meia-Noite* n. 15.)

Dans la lutte que je soutenais, plusieurs personnes prirent mon parti dans la presse, mais presque toujours sous le couvert de l'anonyme. Voici une des nombreuses pièces de vers que publia un Français, que je n'ai jamais connu, que je remercie néanmoins et qui signait du pseudonyme de Maugrée. Cette pièce de vers était adressée au médecin nègre qui était payé pour écrire *contre moi*.

Les articles que je reproduis ici ne représentent pas la millième partie de ceux qui ont été écrits contre moi. *Carolin* est une taquinerie de mon compatriote ; on sait que le médecin nègre se nommait Carolino. Cette pièce de vers etait annoncée par cet entre-filets :

**Dr Fort**

Après-demain on publiera, en vers français, une réponse aux articles de Carolino et des vibrions.

*Grumez.*

13 mars 1882.

**Carolin embêté par Fort.**

On croyait tout fini ; mais non ! cette querelle
Semble se rallumer, reprendre de plus belle !...
Comme un Epiménide après un long sommeil
Caro sort de son antre, effrayant au réveil.

Il rumine, il rumine, il rumine, et farouche
Il prend sa plume d'oie ; imprudent qui le touche !
Puis il se fend à fond d'un air tout doctoral,
Désireux d'enfoncer un dangereux rival.
Que dire à ce sabreur, à ce brillant athlète
Qui, contre l'étranger, rugit, hurle et tempête ?
Prenez au sérieux ce bel exaspéré
Défendant en public, comme un désespéré,
Sa clinique ! (sans doute, un maigre patrimoine.)
C'est à faire chanter, rire et danser un moine
Devant ce forcené *clamant* dans le désert !
Pourrait-on bien nous dire en quoi cela lui sert ?
Pourquoi déblatérer contre un docte confrère ?
Vous vola-t-il jamais la gerbe tout entière ?
Il veut, et c'est son droit, glaner sur votre champ :
Cela vaut-il enfin que l'on soit si méchant....
Votre logique ici se soutient avec peine ;
Si Fort était si nul, vaudrait-il tant de haine ?
Eh mais ! Défiez-vous, effréné zélateur,
De votre emportement, de votre propre ardeur !
L'exagération se venge, elle est à craindre ;
Elle franchit le but qu'on veut lui faire atteindre.
C'est ainsi qu'en fixant sur Fort l'attention,
Vous fondez à ravir sa réputation.
Certain docteur malin a dit avec justesse
Qu'attendre tout du temps, c'était de la sagesse.
Se taire à ce propos, c'est être intelligent :
Parfois un beau silence est bien plus éloquent !
L'opinion publique, en jugeant l'un et l'autre,
Nous dira de quel bord fut le meilleur apôtre.
D'elle seule on attend le verdict souverain ;
Jusque-là persifler, c'est persifler en vain !
Grouillez, vils vibrions, dans votre petitesse,
Vous sentez le néant, sentant votre faiblesse ;
Vous avez beau grouiller, multiplier encor,
Vous vous dévorerez, car tel est votre sort.
Le public sait juger tous vos trucs de puffistes ;
Vous êtes et serez d'indignes polémistes,
Et malgré tant de haine et tant d'indignité,
Fort planera toujours sur votre nullité.
Ils se fout un atout de la mort d'une femme !...
Pour gagner la partie et déverser le blâme,
On les a vus s'adjoindre, et cela sans pudeur,
Un père endolori, pliant sous la douleur.
Pour aider au scandale, ils s'adjoindraient la Peste,
Qu'importent les moyens ! si la victoire reste...
Comme cette tactique est de parfait aloi !
Mieux vaudrait le silence en tout ceci, mais quoi !

Une opération savante, magnifique
Vient-elle renchérir de Fort la statistique,
*Hic et nunc*, la voilà ! contre droit et raison,
Livrée à la dispute et mise en question .
Sans plus ample examen, il faut qu'on la dépare.
Et, fait original aussi drôle qu'hilare,
L'opéré guérit grâce à sa complexion,
L'opérateur n'est plus qu'une négation.
Le patient meurt-il de fièvre traumatique,
Ou bien d'hémorrhagie ? on change la rubrique,
Le sujet serait mort plein de jours dans son lit
S'il ne s'était jeté dans les bras du bandit.
Ces arguments badins ne pèsent pas grand'chose,
Et pour dire comme eux : ce n'est que de la prose.
Après avoir médit du docteur-chirurgien,
On cherche à dénigrer encore l'écrivain.
Ses traités, consultés avec profit naguère,
Ne laissent plus que d'être œuvres de plagiaire !
En France, en Angleterre, on les tient en honneur,
Ici, Fort n'est rien moins qu'un plat compilateur !
C'est encore un pédant dans toute son essence,
Qui pis est ! un intrus vernissé de science,
Un crâne de carton, un affreux charlatan,
Un prolixe rhéteur, marchand d'orviétan.
A vous injurier d'un front si tyrannique,
Employa-t-on jamais zèle plus frénétique ?
On s'expliquerait peu ce langage brutal,
Si l'on n'y pressentait un mobile vénal,
Servant de véhicule à cette polémique
Rancunière, odieuse et triplement inique ?
Quand donc cesserez-vous d'être tous ameutés
Contre de beaux talents partout ailleurs vantés ?
Cependant notre Fort parle-t-il à *la Gloire*
Devant un sympathique et nombreux auditoire,
Il fait de la tribune aux collègues nouveaux
L'effet d'un scorpion dans un nid d'étourneaux ;
Sur des chemins battus sa conférence verse,
C'est du dépit plutôt que de la controverse ;
Fort serait Hippocrate accru de Galien
Qu'on lui donnerait tort sur tout, même sur rien !
On ne discute pas dans l'Arche sacro-sainte,
Mais, chose pédantesque ! on conspue, on éreinte
Avec un parti pris ruisselant d'âcreté,
Celui dont les jaloux guident la Faculté.
Soyez donc à Paris l'ardent thuriféraire
D'une gent médicale à ce point tracassière,
Faites du Sanhédrin un éloge pompeux
Pour vous y voir plus tard houspillé comme un gueux !

Cela vous fait rêver à ces huîtres d'Athènes,
Qui frappèrent d'exil le meilleur des Hellènes...
Que les temps sont changés pour le professeur Fort !
Autrefois on était pour lui charmant, accort ;
On brûlait sous son nez l'encens et le cinname,
On lui fait une guerre à présent d'épigramme.
Dam ! jamais de la sorte on ne l'eût entrepris
S'il était revenu professer à Paris ;
Mais il exerce ici, partant plus d'atticisme ;
Son talent disparaît devant l'antagonisme
Et de la clientèle, et des gros intérêts ;
Le fonds et le tréfonds d'où partent tous les traits,
Cette cabale indigne aussi bien que sauvage
Ne fut jamais du goût de tout l'Aréopage.
Parmi ses rangs épais, le grand nombre s'est tu,
Mais Fort n'est pas de tous encor le bienvenu.
Il règne chez l'un d'eux un tel accent de haine,
De personnalité, de fougue si hautaine,
Qu'il vaut à lui tout seul, grâce à tout son fiel,
Toute une synagogue à la Machiavel !
C'est temps perdu, Car'lin, que de glapir la guerre
A qui vous n'inspirez ni crainte, ni colère.
D'opérer comme un Fort apprenez le secret ;
*Res non verba*, morbleu ! sinon restez muet.
A guérir vos clients usez votre science
Sous peine d'être alors ce que déjà l'on pense :
Un fort folliculaire, un cabaleur parfait
Ecornant à l'envi tout ce qu'il n'a pas fait.

E. MAUGRÉE.
14 mars 1882.

**Carolin embêté par Fort.**

Rien ne console de sa gloire,
Le peuple chante sa victoire.
. . . . . .

BÉRANGER.

Le chœur des vibrions chante comme un seul homme ;
Le plus mince de tous, de sa voix de rogomme
Entonne bravement la même édition.
Il ne se nourrit pas seulement de racine ;
A travers les auteurs voyez comme il chemine !
Quel esprit ! quel savoir ! quelle érudition ! ! !

Du titre de Français (?) hautement il se flatte ;
Cet aveu nous ferait désopiler la rate
Si nous ne méprisions un farceur aussi plat.
Continuez votre œuvre, allez ! et faites rage,
Détonnez contre Fort, abreuvez-le d'outrage ;
Nous savons de quel prix se paie un renégat (?)

Tudieu ! bel insulteur, quelle ardeur vous dévore ?
Il faut soigner cela par des grains d'ellébore !
L'ordonnance est de mise et propre à vous servir.
Jusqu'à quand ferez-vous rire la galerie ?
Calmez, au nom du ciel ! cette grave furie,
Pour vous-même et pour nous, songez à vous guérir

Hier on vous attaquait; on vous attaque encore ;
On attaque toujours celui qui décolore
Le talent d'un collègue ainsi que son honneur,
Sachez donc vous soumettre au joug des circonstances,
Et vous aurez le tact, l'esprit des convenances.
Favori d'Esculape, insigne contempteur !

Qu'est-ce à dire à la fin ? pensez-vous donc, en somme,
Qu'on puisse impunément insulter dans un homme
Tout un corps médical par votre beau fatras ?
Vous rendez ce grand corps tout entier solidaire
De votre polémique indigne et tracassière
Tant de haine vraiment, ne vous ennoblit pas !

Toute votre fureur et tous vos artifices
Rendent au docteur Fort de signalés services ;
De votre calomnie il restera du bien.
Quand vous vociférez : sus au charlatanisme !
On pense au vil crétin qui frappa d'ostracisme
Aristide le Juste, un grand Athénien !

E. MAUGRÉE.

16 mars 1882.

Voici plusieurs réponses de mes adversaires aux pièces de vers publiées par plusieurs de mes compatriotes, suivies de répliques.

### Ovariotomie et hystérotomie.

« Ici, Fort n'est rien moins qu'un fat compilateur !
« C'est encore un pédant dans toute son essence,
« Qui pis est ! un intrus vernissé de science,
« Un crâne de carton, un affreux charlatan,
« Un prolixe rhéteur, marchand d'orviétan. »

E. MAUGRÉE.

*Jornal do Commercio*, 14 mars 1882.

« Voilà la fine fleur de vos articles, Mgr Maugrée.

« Dans une situation difficile il faut avoir un avis comme vous. Comme vous connaissez à fond la personne que vous défendez ? !... C'est *fort* bien photographié.

« Votre tactique ne prend pas.

« Avec vos vers soporifères vous voulez endormir le public pour qu'il n'entende pas le franc rire des vibrions. Erreur !

« Vous perdez votre temps. Nous rirons un siècle et nous ferons rire nos descendants.

« C'est une mine inépuisable de ridicule. Vous verrez. Nous ne sommes que les tirailleurs.

« Vous l'avez dit vous-même : lorsqu'ils trouvent un cadavre en putréfaction, ils ne le quittent plus.

*Les vibrions.*

## A un Français.

Qui s'y frotte s'y pique.

« Je te reconnais, beau masque.

« Bavardages ineptes, sottises idiotes, bile empoisonnée bave contagieuse, glandes venimeuses et vipérines, chenils, repaires, etc. Mais on vous reconnaît à ce vocabulaire !

« C'est une photographie !

« Quant *à faire autant que vous*, jamais !

« Pour faire ce que vous faites, il faut avoir la vocation et la conscience négative.

« Vous dites que vous restez sur la brèche ; vous y êtes à votre aise, parce que la brèche est large et nous l'agrandirons.

*Les vibrions.*

## Aux vibrions.

« Cessez, Monsieur..... par amour pour notre chère patrie (si vous êtes Français) et ne souillez pas notre bel idiome en l'employant contre un compatriote.

« Si vous n'êtes pas Français, tant mieux ! mais employez votre langue et n'ajoutez pas à votre lâcheté cet autre masque.

« On peut garder l'anonyme, Monsieur, pour faire le bien ; mais pour blesser quelqu'un on a l'habitude en France de le faire de face. — Auriez-vous perdu ce sentiment qui nous distingue ?

« Notre article n'a qu'un but, celui de faire cesser cette polémique qui est loin de vous faire honneur. — *Qu'on lave son linge sale en famille*, cela se comprend ; mais devant un public étranger on garde toujours les convenances.

« Nous félicitons messieurs Maugrée et Vallée de leur patriotisme et n'éprouvons que du mépris pour l'auteur des *Vibrions*.

*Un factionnaire.*

## A un vibrion.

Vous prêtez sottement vos qualités aux autres.

« La photographie était vraiment ressemblante et parfaite puisque vous vous êtes si bien reconnu ; il est vrai que vous y avez mis du temps et de la réflexion, le temps peut-être de consulter les compères cachés dans la coulisse.

« Non, vous n'êtes pas Français : ne vous enorgueillissez donc pas de ce titre, il ne vous appartient en aucune façon ; jamais un Français n'atta-

quera lâchement un compatriote et un collègue, dans le seul but de s'en faire un titre de recommandation auprès de certaine Faculté. Cela ne vous a pas réussi, puisque ce but vous a échappé et que vous voilà Gros Jean comme devant.

« Les C., les P. A., les S, les P. et autres individualités médicales envieuses ont attaqué de face ! — Vous vous cachez sous un nom infime, malfaisant, bas ; vous prenez pour votre blason un vibrion, être qui n'est ni animal ni végétal, inoculant un virus putride et dangereux ; vous avez vraiment bien choisi et vous savez fort bien l'imiter.

« Si nous sommes intervenu, ce n'est pas que vos piqûres infimes puissent atteindre celui que vous visez et qui se rit de vos efforts impuissants ; c'est parce qu'en prenant le titre de Français, vous êtes semblable à l'âne se parant de la peau du lion, et que nous avons considéré comme un devoir de vous mettre à nu et de vous démasquer.

« La brèche est large, dites-vous ; nous la resserrerons, et pour si mince vibrion, bactérie ou leptothrix que vous soyez, vous ne trouverez pas une fissure pour vous y faufiler.

« Votre jactance parasitaire est trop puante pour qu'on ne cherche pas à l'annihiler ; c'est une mesure de salubrité publique.

17 mars 1882.

A. VALLÉE.

**Autre réponse.**

Grouillez, vils vibrions, dans votre petitesse,
Vous sentez le néant sentant votre faiblesse ;
Vous avez beau grouiller, multiplier encor,
Vous vous dévorerez, car tel est votre sort.

E. MAUGRÉE.

I

Quel est ce vibrion qui grouille, se pavane
Et croit à sa vigueur;
Pauvre être contrefait, sans sexe et sans organe,
Ferment putréfacteur ?
Quel est ce champignon poussant par hypogée,
Se tenant loin du jour,
Filament charbonneux qui dans son apogée,
S'élève avec amour
Sur un corps maladif, infirme et putrescible,
Et le frappe de mort ?
Quel est ce parasite infime et destructible
Qui rampe et grouille encor ?

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

II

C'est un homme envieux tout gonflé par la haine
Dont son cœur est rongé,
Qui sur un beau talent s'escrime et se démène
Et mord en enragé !
Fort se rit de vous tous, vibrions faux et louches,
Il se rit de vos coups.
Vos cris de furibonds, vos piqûres de mouches,
Vos hurlements de loups,
Passeront sans troubler, sans ternir sa science,
Sans nuire à sa bonté !
Et pour vous tuer tous, il suffit, triste engeance,
De soleil ! de clarté !

17 mars 1882. A. VALLÉE.

**Complainte et Silhouette.**

Rugissant de colère
De se voir embêté,
Carolin vocifère,
Il en est hébété.
Il glapissait sans cesse
Et croyait être lu ;
Immense est sa tristesse,
Il ne glapira plus !
Il se croyait l'unique,
Le seul, le vrai, le grand !
Appelait « *l'un* » bourrique
Doublé d'un intrigant.
Tous les autres compères
Cachés sous leurs faux-nez,
Ont disparu par paires
Et se croient tous damnés.
Père Teins a pris la porte ;
Il est très mécontent,
Comme un vilain cloporte,
Tout plat, quoiqu'insolent.
Dans les monts de Savoie
Un autre est égaré,
Cherchant en vain sa voie,
Errant tout effaré !
. . . . . .
Carolin vocifère,
Il est tout hébété
Et rugit de colère
De se voir embêté.

15 Mars 1882. A. VALLÉE.

**Ovariotomie, hystérotomie et vibriomachie**

(Qui s'y frotte, s'y pique.)

« Suave et doux cadet, confit en vibriotonie ; vibrant, vibrionnant et vibriomachant ; si vous ne possédez pas quatre mains, nous sommes certains que les pattes ne vous manquent point ; vous devez en posséder un nombre infini, en vrai vibrion qui se respecte.

« Si vous n'êtes point vibrion-major dans votre docte et grouillante colonie de vibrions, vous devez cependant y remplir un certain office : celui de vibrion tête-de fer, par exemple !...

« En outre vous êtes, vous l'avouez, un vibrion ami des vibrions, un vibrion-patriote, un vibrion-catholique !... Cette dernière épithète ne nous surprend nullement ; elle nous révèle beaucoup et nous donne la mesure absolue de votre capacité cérébro-catholico-vibriomachique !!!

« Grouillez ! empoisonnez, mordez, bavez ! c'est le rôle que vous avez choisi ; c'est le rôle qui vous convient, et le nom que vous avez osé choisir

indique suffisamment quel emploi vous remplissez ! Quant à arborer un drapeau autre que l'incolore dans lequel vous êtes né, n'y songez pas ; votre style vous trahit.

« Pour vous éteindre et vous faire disparaître, il suffit de quelques gouttes d'acide phénique.

« Comprenez-vous ?

« A. Vallée. »

16 Mars 1882.

### Aux enragés.

Quand donc cesserez-vous ces écœurants scandales,
Carolins envieux couverts de vibrions ?
Vil troupeau d'insulteurs, de meneurs de cabales,
Cachés sous les faux-nez de tous les cabrions !
Quand donc cesserez-vous ces aboiements de fauves,
Bande de chacals détestant la clarté ?
Médico-rebouteux, charlatans laids et chauves,
Votre courage est nul, car il est acheté !
Vous vendez votre plume et cachez votre épée.
Vous avez peur de tout, même de votre seing ;
Vous n'avez pas de cœur, et votre haine éclopée
Est trop basse à nos yeux pour valoir un dédain.
Le public vous connaît, il vous juge et vous pèse.
Il sait ce qui vous guide et ce qui vous conduit ;
En vous méprisant tous, il fait votre synthèse :
Envieux et méchant, voilà votre produit !
Glapissez ! glapissez ! c'est en vain, triste meute !
Fort est trop haut placé ! Vous vous vautrez trop bas !
Votre nullité sotte en croyant faire émeute
Ne fait que le grandir en ne l'effleurant pas.

AU Dr FORT.

Suis toujours ton chemin, ô noble enfant de France !
Laisse les envieux amoindrir tes succès !
C'est la patrie, ô Fort, qu'ennoblit ta science ;
Suis toujours ton chemin : grandis le nom français !

Yvan Maugrée.

31 Mars 1882.

### Question Fort.

A MONSIEUR E. MAUGRÉE.

Après un long combat, que la paix a de charmes !
Avant de quitter le champs clos,
Relevons les blessés, proclamons le héros,
Lorsque si dignement il dépose les armes.
Au défenseur de Fort, au poète érudit
Ma musette vient rendre hommage ;
Me taire à cet égard serait certes plus sage,
Mais l'incognito m'enhardit.

Comme j'adore l'ombre et connais la maxime :
« Trop se produire est un travers »,
Je viens modestement, voilé par l'anonyme,
Te dédier ces quelques vers.
Vraiment, j'eusse voulu te faire cet hommage
Sans l'amoindrir en me cachant ;
Mais, rimailleur obscur, je manque de courage
Pour reconnaître un laid enfant.
A défaut donc, Maugrée, et de lis et de rose
Qu'à tes lauriers je puisse unir,
J'ai cueilli des bluets, ici je les dépose ;
Reçois-les comme un souvenir.

G. DE ROSEVAL.

Le docteur Monat, le même qui est venu à Paris en 1890, pour critiquer mon opération de l'électrolyse linéaire, et qui a trouvé un appui sympathique auprès du directeur des *Annales des maladies des organes génito-urinaires*, ce que je déplore au point de vue moral, le docteur Monat, dis-je, n'a pas manqué de s'enrôler dans le bataillon ennemi, malgré ses protestations d'amitié. Il s'attira les quelques lignes suivantes d'un Français que je n'ai pas plus connu que M. Maugrée.

**Les Vibrions.**

« Feront rire leurs descendants, très bien ; mais ne vaudrait-il pas mieux, M. M***, que vous pleuriez sur la carie de votre ascendant ? C'est ce que vous avez de mieux à faire, si vous voulez éviter la publication de l'escroquerie de Bahia.

« A. DELALLÉE. »

A cet entrefilet M. Monat fit la réponse suivante, bientôt suivie d'une courte réplique, ce qui mit fin momentanément à la polémique.

« Rio-de-Janeiro, 28 de Julho de 1881.

**Question Fort.**

« Je suis forcé de sortir de ma neutralité pour me défendre.
« Un lâche, ne sachant comment déguerpir d'une question où il s'est fourvoyé, n'a rien trouvé de mieux que d'y mêler mon nom et celui de mon père, voulant ainsi attirer sur moi l'odieux et la responsabilité d'une question qui n'est rien moins que toutes les questions dans lesquelles le nom de M. le Dr Fort y était pour quelque part. J'en fais appel à la loyauté de ce confrère, et il pourra se rappeler mon refus, lors de son invita-

tion pour prendre part au jury qui devait décider sur un cas de luxation ne litige, il y a quelques mois.

« Ce qui me force à répondre aujourd'hui à quelques anonymes du *Journal*, c'est que l'on attaque l'honorabilité de mon père, mort il y a quatre ans.

« L'article signé A. Delallée est apocryphe. M. A. Delallée serait incapable d'articuler une seule infamie contre mon père, qui a fait cession de toutes ses propriétés en France en faveur de ses créanciers, lors de ses infortunes. J'appelle encore en témoignage M. Delallée lui-même, qui est depuis quatre ans au Cap de Bonne-Espérance, et à qui j'écris aujourd'hui, et M. Hontarède, en ce moment à Paris.

« Sitôt que j'aurai reçu les réponses de ces Messieurs, je me ferai un devoir de les publier, et je suis sûr, ce sera un document en plus qui justifiera la plus parfaite honorabilité de mon père.

« Je défie l'auteur de l'infâme anonyme de publier les documents dont il me menace.

« Quant à mon concours à la Faculté de Médecine, tout autre que l'auteur de ce sale griffonnage pourrait me juger, lui jamais.

« Quant à mes rapports avec le Dr Fort, ce confrère pourra dire sur quel pied ils sont : j'ai dû les rendre moins intimes, ma position me l'imposait.

« Mon servilisme... je ris de celui qui m'en accuse.

« Je défie, je répète, qui que ce soit de formuler sous sa signature une seule accusation contre mon père, dont le nom a toujours été trop respecté par tous ceux qui l'ont connu pour que je n'aie pas su suivre son exemple et ses derniers conseils.

. . . . . .

« Par qui suis-je cependant attaqué ?

« Par un lâche peut-être, à qui j'ai sauvé la vie et, je pourrais dire, l'honneur, lorsqu'en sortant d'une orgie, ses intimes voulant l'assommer, il me suppliait de lui sauver la vie.

« Qu'il signe son nom et je saurai faire mon devoir.

« Dr H. MONAT. »

### Aux vibrions.

Nous déclarons être tout à fait étrangers à l'article signé : E. Delallée.

Devant ce placard injurieux, nous cessons la petite polémique engagée entre nous et l'auteur des vibrions.

Nous pouvons être un peu lestes, sans nous permettre pour cela des allusions blessantes.

E. MAUGRÉE.
A. VALLÉE.

20 Mars 1882.

### La forte question.

par le trou de la

## *TRENTE-SEPTIÈME LETTRE.*

Biarritz 13 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Je me demande si je n'entre pas dans trop de détails et si cela intéresse le lecteur.

Quoique je n'aie pas besoin de me justifier, on comprendra pourtant que je sois bien aise de prouver, par des articles de journaux auxquels j'ai été totalement étranger, que les chirurgiens de Rio-de-Janeiro m'ont fait la guerre la plus épouvantable qu'ait eu à supporter un médecin de la part de ses collègues.

J'avais besoin d'être soutenu dans cette lutte que n'ignoraient pas mes confrères de Paris, restés en relations avec moi.

C'est vers cette époque que je recevais des conseils de quelques amis.

Le baron Larrey me disait, le 9 novembre 1881 :

« ..... Faites surtout en sorte de calmer, au lieu de les exciter, les sentiments jaloux et même hostiles que semble faire naître votre arrivée dans ce pays. Vous le pourrez, si vous le voulez ; mais il faut le vouloir, et vous y réussirez par la bienveillance opposée à la malveillance. »

. . . . . .

Votre bien affectionné,
Baron LARREY.

Paris, 4 février 1883.

« ... Mon cher Fort, tenez tête, avec le plus de calme et de dignité possible, aux agressions jalouses et malveillantes de certains de vos confrères brésiliens, vous en aurez plus tard l'honneur, et eux en auront la honte. »

Votre affectionné,
Baron LARREY.

Le baron Larrey, qui n'a jamais fait de clientèle, ignore certainement l'acharnement avec lequel on poursuit, au Brésil, un confrère qu'on redoute !

« 15 octobre 1881.

« MON CHER FORT,

« ... Je ne suis pas étonné que vos succès éveillent contre vous une violente jalousie. C'est une expérience que j'ai acquise depuis de longues années, à mes dépens. Je ne mets pas en doute, quel que soit le pays où vous exercerez, que vous n'ayez de brillants succès, connaissant votre habileté et votre amour du travail. »

Docteur PÉAN,

*chirurgien des hôpitaux de Paris.*

« 4 avril 1882.

« CHER COLLÈGUE,

« ... Votre succès n'étonnera point tous ceux qui connaissent vos nombreux ouvrages et les apprécient, tous ceux qui connaissent votre grande érudition et vos sérieuses qualités de professeur et de clinicien. »

MASSE,

*Professeur de médecine opératoire à la Faculté de Bordeaux.*

J'avais aussi reçu depuis mon arrivée au Brésil quelques témoignages de sympathie de mes compatriotes, des nominations

*Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne.*

La Société, dans sa séance du 8 décembre 1879, a admis au nombre de ses membres correspondants le Dr J.-A. Fort.

Limoges, le 12 décembre 1879.

*Société des médecins du bureau de bienfaisance, fondée le 25 avril 1852.*

La Société a reçu parmi ses membres associés libres nationaux, le 14 avril 1880, M. le Dr Fort.

Délivré à Paris, le 10 juin 1880.

*Société d'Anthropologie de Paris, fondée en 1859.*

La Société d'Anthropologie de Paris, dans sa séance du 2 décembre 1880 a nommé M. le Dr Fort membre titulaire et lui a délivré le présent diplôme.

Paris, le 2 décembre 1880.

*Société de médecine de Nancy.*

La Société de médecine de Nancy, dans la séance du 24 décembre 1879, a admis au nombre de ses membres correspondants le docteur Fort, professeur libre d'anatomie à Paris.

Elle lui en délivre le diplôme.

Fait en séance le 24 décembre 1879.

*Société de médecine pratique de Paris, fondée en* 1808.

Dans la séance du 5 mars 1880, a été admis au nombre des membres titulaires M. le Dr Fort.

Délivré à Paris, le 5 mars 1880.

Je reçus aussi la lettre suivante d'un de mes amis qui me blâmait d'avoir cédé *Paris médical*.

Fou ! car tu l'as été de te désarmer vis-à-vis de l'Ecole et de tes ennemis en vendant ton journal.

Dr L.

Et mon ami avait raison !

Vous souvenez-vous de *Paris médical*, mon cher ami ?

*Paris médical.* — J'avais, en 1875, fondé un journal médical hebdomadaire auquel je donnai ce nom. Ce journal, qui paraissait régulièrement, était rédigé entièrement par moi. Je ne connus jamais de collaborateur attitré.

*Cession du journal.* — En 1880, je le cédai au Dr Bouchut, comme en témoigne le contrat suivant :

« Entre les soussignés il a été convenu ce qui suit :

« M. le Dr Fort cède à M. le Dr Bouchut, pour la somme de francs, le titre et la propriété du *Paris médical*, libre de tout contrat, servitude et marché antérieurs à la vente de ce journal.

« Dr Bouchut, Dr Fort. »

Depuis, ce journal a été fondu avec la *France médicale*.

La colonie française, je dois le dire, me témoigna toujours la plus grande sympathie. Elle prenait naturellement parti contre mes adversaires. Je fus, cette année-là, nommé président de la fête du 14 juillet.

Les membres principaux de la colonie française me firent adresser une lettre, qu'on trouvera plus loin, dans laquelle on me priait de rentrer à Rio-de-Janeiro. J'étais alors dans le Sud du Brésil.

On ne s'imagine pas jusqu'où peut aller la passion des polémiques dans ce pays.

Quelque aguerri qu'on soit, ces attaques violentes ne laissent pas que d'impressionner.

On comprend donc combien j'étais heureux de recevoir les lettres affectueuses de mes amis. J'aimais à relire les noms des

excellents élèves que j'avais quittés à mon départ de Paris. S'ils lisent le récit de ma vie, ils se souviendront, en lisant leurs noms, que ma plume trace avec émotion, des sentiments d'amitié qui unissaient les élèves au maître, et ils n'oublieront pas le soin extrême que j'apportais à leur instruction.

Brochier, Brodeur, Quintesco, Crinon, De Molène, May, Bercher, Beau-Verdeney, Le Chevalier, Chabenat, Gardariano, Delefosse, Dautricourt, Labat, Lescarret, Sébastopoulo, Schafier, Froustey, Massidon, Demetresco, Clémant, Montano, Rativeau, Pignard, Gourdon, Lamson, Devinck, Barnier, Calderon, Cathelotte, Favale, Stephanesco, Josias, Arguello, Dieulafoy, Staes, Janicot, Favre, Mora, Villemet, Grante, Loiseau, Arciniéga, Péchaud, Dubourg, Marquis, Dumetau, Boudges, Beynier, Reygnier, Mugeot, Pigenet, Pepper, Ricard, Pechenet, Dupont, Fremont, Caubert, Cisneros, Azambre, Hallier, Azambuja, Kereny, Lascomère, Manoso, Rativeau, Detay, Bachelet, Suchard, Louis, Doumenge, Reite, Isambert, Manchon, Rigaud, Goix, Brianceau, Pitony, Rayes, Chaumont, Drancourt, Boulay, Marelle, Branly, Clément, Venegas, Crouzel, Mott, Simon, Adam, Lacroix, Plochud, Nogg, Launay, Cascua, Lebeau, Thomas, Juhel-Renoy, Serres, Archimaudesco, Guichet, Boularan, Sanchez, Brouard, Percepied, Broquère, Jozan, Moreau, Guttières Ponce, Faugeiron, Boucheron, Balesi, Hugues, Kercea, Pouey, Rivière, Crandpré, Oberlin, Fonsard, Genetet, Feulard, Guichard, Leduc, Labruyère, Bogues, Moncade, Ackermann, Galesco, Chopart, Bouthier, Loyson, Tuzan, Chateaufort, Challes, Jalabert, Benoit, Boucheron, Porta, Stahl, Blanchard, Chaudron, Artu, Laugier, Clan, Bouillon, Langlebert, Delille, Hermann, Variot, Etchebarne, Denis, Souloumiac, Caubert, Camus, Sauguinet, Pithon, Weill, Valdivieso, Diaz, Arnicédo, Ribello, Jamin, Thiron, Favre de Genolac, Bara, Limbo, Smester.

Calevitz, Pruneau, Labrousse, Bauby, Pignerol, Godais, Moussy, Ohtone, Rodocallat, Suarez, Hasservian, Janvier, Denouault, Bergès, Reulos, Pastia, Tissol, Lelay, Darnay, Morand, Narp, Off, Emin, Denrich, de Mersay, Tapret, Autun, Stoukoventkoff, Forster, Houet, Hélot, Leroy, Ulmo, Branza-Lassalle, Boutigny, de Béthune, Besteley, Blanc, Gouveaud, Dragulanesco, Rainbaud, Ledoux, Ducoudray, Pouillet, Schilpe, ervajan, Aguiar, Mouries, Boviel, Lataste, Lelay-Dupré, Thorel,

Dop, Aristide Rey, Vasquez, Egea, Doliger, Petrini, Petrash, Marckein, Vincendon, Landry, Coronel, Mme Gontcharoff, Gallerand, Scaglia, Frère Jacques, Fouchet de Pérignon, Petit Jean, Rendon, Trof, Sabanski, Saint-Martin, Piédra, Leytona, Boquillon, Ovion, Popesco, Blaquart, Dell, Amadeo, Willis, Gérard, Mallock, Myconios, de Roaldes, Prunier, Froustey, Amodru, Jovitza, Palfy, Jardin, Beadben, Sophocle, Navault, Lebouteiller, Campion, Lestage, Bernier de Bournonville, Legendre, Laurède, Decaisne, Pelletier, Hautecœur, Castagnié, Cebrian, Valette, Corbin, Bon, Paulmier, Silvino d'Alméida, Choquet, Fredault, Sarachaga, Alpheran, Beranguier, la Rocha, Georgesco, Bled, Derode, Barrois, Rizo, Jacques, Bustamante, Dominge, Pecorf, Marquis, Obled, Fusier, Ursulesco, Rosier, Cigaroa, Junque, Cadiz, Richard, Satis, Noulis, Love, Gambus, Lacoste, Fauconnier, Deçarragaix, Lespine, Mesny, Pradel, Angulo, Villemet, Baud, Pantos, Kotsifakis, Gardelis, Dubousquet, Harris, Racle, Ponroy, Gruson, Mauquié, Green, Carpentier, Méricourt, Dupuy, Woelher, Kuhn, Marcanot, Dériot, Delmont, Navarrette, Vincent, Pike, Frejer, Campenon, Collignon, Blatin, Fillioux, Mosset, Layton, Navault, de Ségogne, Tavalias, Porte, Cordier, Hassewich, Warlan, Bossel, Stanesco, Pelletier, Bled, Chrysospathis, Quantin, Anthone, Coste, de Bethune, Freix, Bergès, Visca, Brèves, Beard, Malloch, Esteva, Lachanau, Damoiseau, Megevin, Watelle, Roche, Lafitte, Cavaroc, Quintain, Saria, Pin, Mary, Putnam, Gusman, Guisan, Deprez, Coignet, Paulichroni, Pandele, Powel, Pastre, Verdier, Piechaud, Neyret, Alixant, Corbey, Cavielesco, Daymard, Manero, Moquin-Tandon, Miller, Filet, Humbert, Landais, Brunard, Lavergne, Macabiau, Darnay, Pruneau, Remnisiano, Constantinesco, Camuset, Boutigny, Santa Rosa, Perrussel, Goglioso, Lemirre, Morand, Bidard, Vitrae, Plick, Chausson, Caillard, Lagardère, Stoukovenkoff, Houet, Fapret, de Mersay, Zayas Bazan, Molinet, Norcom, Helot, Leroy, Ulmo, Affre Victor, Affre Jean, Dupouy, Dubuisson, Thénot, Corbin, Branza, Lassale, Aparicio, Brière, Macabiau, Barquissan, Stoyan, Lefrançois, Biernorski, Ropas, Salle, Massot, Budin, Jouglas, Levavasseur, Pastré, Lemirre, Gcessin, Pontalbo, Gros, Mouchot, Letessier, Livermore, Antonio, Brocard, Dombreviano, Duran, Petit (Léonce), Gravier, Labbey, Lapierre, Studder, Matteson, Caméra, M. Roiffé, Choisi ,

Mme Lapierre, Bonet Richard, Gueret, Guichet, Marpon, de Bymon, Bara, Leclerc, Shokkerkonning, Restrepo, Monnier, Godfrin, Garcia, Desfosse, Vanscher, Satis, Koornatouski, Ramos Gravier, Defosseux, Isvorano, Boutier, Belin, Deymard, Constantin, Basile, Cassagneau, Toussaint, Sarrazin, Nicanor, Insignares, Cucalon, Dubois, de Mermman, Baratoux, de Molènes, Leclerc, Balaïche, Brodeur, Balesi, Berlin, de la Cueva, Loyal, Bénard, Fatin, Guérineau, Carnero, Danchotte, Ricardo, Bonet, Juanchuto, Armagnac, Vaillamie, de Launay, Labbey, Rivas, Isaac, Dautresme, Litardière, Hugues, Lemaire, Azard, Marroenz, Négel, Garcia, Reboul, Helliny, Reibel, Négret, Variot, Hidalgo, Franco, Poncy, Brucy, Sollelis, Gailhardon, Manchon, Dehergne, Leblanc, Ortiz, Valls, Berlin, Duran, Ellard, Gruby. Gutierrez, Sollelis, Compain, Longbois, Moreau, Costilhes, Délage, Obissier, Jalabert, Macedo, Stiepowich, Prevost, Thomas, le Dien, Dramard, Moilin, Fauconnier, Rayes, Ceccaldi, Mlle Klumpke, Mme Perrée, Mme Ribard, Gil, Novaro, Spendeler, Coronado, Azar, Bonamy, Doumergue (Mlle), Ravot, Bancel, Basile, Negel, Bouillon, Mlle Danel, Doyennart, Monnerau, Bottez, Duché, Bartez, Martin, Obled, Defosses, Rigaud, Ducors, Urueta, Ravet, Lefèvre, Jalabert, Frédault, Brassard, Radigon, De Pezzer, Keraval, Augé, Cruchet, de Gennes, Love, Good, Marcano, Aurecochea, Breceno, Chatain, Mac Kowen, Banzolini, Cherubaé, Tissol, Becker, Utudjian, Pouliot, Relos, Foix, Marcadé, Mlle Choumoff, Mlle Skortzoff, Luboock, Coalbank, Cassoulet, Delmas.

*Procès Fort-Moynac.* — Ce n'est pas que tous mes souvenirs de Paris fussent des plus agréables. J'avais, avant de partir pour le Brésil, fait un procès de plagiat au docteur Moynac, de Bayonne, qui avait pillé mon *Anatomie* et qui n'avait pas hésité à me faire une concurrence déloyale en publiant une *Anatomie* copiée sur la mienne, mais réduite à deux volumes.

Moynac avait pris pour son livre tous mes tableaux synoptiques, il avait copié la plupart des figures de mes *leçons sur les centres nerveux*, et il avait poussé l'audace de plagiaire jusqu'à copier des pages entières de mon texte d'anatomie.

On a dit, et je ne suis pas éloigné de le croire, que Moynac n'avait fait un tel ouvrage que d'après les conseils de Farabeuf.

Fatigué de la longueur de ce procès, et, je l'avoue sincèrement,

détestant les chicanes, je transigeais, sur la demande de l'adversaire, et je renonçais aux poursuites.

Mais il ne faut pas perdre de vue notre sujet. Vous devez comprendre, mon cher ami, le dégoût qui s'emparait de moi en présence de cette horde de chirurgiens sauvages déchaînéscontre moi dans un pays qui se pique d'être civilisé.

*Attitude de l'empereur.* — Vous vous demandez sans doute, mon cher ami, ce que devait penser l'empereur de tout cela. Il est bien difficile de le savoir.

Voulez-vous qu'un monarque prenne parti pour un étranger contre toute une corporation à laquelle appartiennent beaucoup de ses gens ?

L'empereur n'entendait qu'une cloche et par conséquent qu'un son. Vulpian a donné sur moi à l'empereur des notes désavantageuses, directement ou par l'intermédiaire du docteur Couty. Je l'ai su par le baron de Maceio, l'un de ses médecins particuliers; il m'a dit aussi que le docteur Couty avait cherché à me déconsidérer auprès de l'empereur. Le même baron de Maceio a entendu M. Gorcex, ingénieur au Brésil, tenir, en présence de l'empereur, des propos malveillants sur mon compte. Je déclare que ce M. Gorcex est pour moi un inconnu.

*Concours.* — Au commencement de 1883, la Faculté de médecine mit au concours une place de *professeur de clinique chirurgicale.*

Je m'inscrivis. J'eus pour unique concurrent M. Lima Castro, gendre du docteur Andrade, qui m'avait rendu quelques services.

Je fis la composition écrite sur : *l'anus contre nature, ses conditions pathogéniques et son traitement chirurgical.*

Il eût été téméraire de ma part de compter sur la bienveillance du jury, dont cinq membres s'étaient opposés à mon inscription (au Brésil, en 1883 du moins, on pouvait concourir en français pour le professorat, et il n'était pas nécessaire d'être naturalisé). D'autre part, ma présence au concours ne pouvant que nuire au prestige de mon compétiteur, je résolus, pour être agréable à mon ami le docteur Andrade, de ne pas lire ma composition. Je partis pour le Sud du Brésil, et, à l'époque de la reprise du concours, je prétextai une maladie et je de-

mandai un délai pour lequel je désirais un refus qui ne se fit pas attendre.

Afin qu'on ne crût pas que je reculais devant les épreuves, j'obtins de prendre copie de ma composition, chaque page fut signée par mon compétiteur et par deux juges. Je publiai cette composition sous les yeux de M. de Souza Fernandez, secrétaire de la Faculté, qui certifia la conformité de la publication et du manuscrit. Cette composition forme une brochure que j'aurais intercalée ici si j'avais eu la place nécessaire.

Quelques mois auparavant, j'avais publié un mémoire sur l'action du café sur l'organisme humain, d'après des expériences faites sur moi-même. Après avoir pris, le soir, une très fortedose de café, une dose presque toxique, je me suis convaincu que le café est un excitant du pouvoir excito-moteur de la moelle épinière. Les symptômes principaux de cet empoisonnement ont été : crampes violentes, et douloureuses dans tous les membres, pendant toute la durée de la nuit, constriction des mâchoires, augmentation dans la force et la vitesse des battements du cœur ; insomnie complète ; diarrhée. Ce travail fut reproduit l'année suivante dans l'*Année scientifique* de L. Figuier.

Mon voyage dans la province de Rio-Grande do Sul dura cinq mois, du commencement de février au commencement de juillet 1883.

Mon itinéraire était des plus faciles :

1° Suivre en bateau à vapeur la côte du Brésil jusqu'à Rio-Grande, capitale de la province de Rio-Grande do Sul ;

2° Partir de Rio-Grande jusqu'à Jaguarâo, en suivant le *lago dos Patos*, le canal Saint-Gonçalves et le lac Mirim avec une station à Pelotas et à Porto Alegre ;

3° De Jaguarâo parcourir en diligence, de l'est à l'ouest, la province de Rio-Grande do Sul, en suivant la frontière de l'Uruguay et en séjournant à Bagé, à Santa Anna do Livramento et au Salto, l'une des villes principales de l'Uruguay ;

4° Prendre le bateau à vapeur au Salto oriental, descendre l'Uruguay, le Rio de la Plata, formé par la réunion de l'Uruguay et du Parana, faire escale à Buenos-Ayres et à Montevideo et remonter l'Océan Atlantique le long de la côte orientale d'abord, de la côte brésilienne ensuite, pour retourner à Rio-de-Janeiro.

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

Le matin du 12 février 1883, nous nous embarquions. A deux heures, nous étions en vue du port de Santos, où il se fait un grand commerce de café. C'est là qu'on embarque le café de la province de Saint-Paul.

Quand on est nourri comme nous l'étions sur le bateau de la Compagnie G. N. N., on est heureux de pouvoir descendre aux escales pour changer de cuisine. Aussi ai-je accepté avec un grand plaisir la proposition du baron de Capanema, homme charmant, aimable et instruit, directeur des télégraphes de l'Empire du Brésil (7,000 kilomètres de télégraphe), d'aller dîner chez le chef de la station télégraphique de Santos qu'il avait averti d'avance.

Nous avons été traités royalement par le directeur du bureau télégraphique de Santos, par la directrice et par sa fille : potage au safran ; feijoada (plat de haricots noirs) ; huîtres frites dans leur coquille ; omelette aux huitres ; poisson sous deux formes ; rôti ; très bon vin de Porto ; excellent café. Après avoir remercié nos hôtes, nous avons continué notre voyage.

Le 13, à onze heures du matin, nous étions en face de la ville de Paranagnâ, capitale de la province de Parana, renommée par le *maté* qu'elle produit. Vous savez, sans doute, que le maté, fort en honneur dans une très grande partie de l'Amérique du Sud, est une des substances connues sous le nom d'aliments antidéperditeurs, ou aliments d'épargne, comme la coca, parce qu'il empêche la dénutrition du corps et qu'il économise par conséquent les aliments. On le prend en infusion très chaude dans une sorte de petite gourde spéciale au pays, au moyen d'un tube métallique présentant à l'une de ses extrémités un renflement percé de trous en écumoire, la *bombilla*.

Je reproduis ici un passage d'une lettre que j'écrivis, le 14 février, à sept heures du matin, à un de mes amis de Paris :

« MON CHER AMI,

« . . . . . Nous nous dirigeons vers le port de Santa Catarina, où nous devons arriver vers deux heures. Depuis le point du jour nous avons perdu de vue la terre. A six heures du matin, branle-bas général sur le bateau ; on fait lever tout le monde : *le feu est à bord*. Vous remarquerez que ma main tremble en écrivant ; c'est

nerveux, je ne puis m'empêcher d'être remué par les cris de détresse que les femmes et les enfants poussent autour de moi. Nous sommes quatre cents à bord, dont trois cents émigrants pour Rio-Grande. J'écris au salon, la fumée m'aveugle. Les femmes courent d'un bout à l'autre du bateau, affolées et tenant leurs enfants dans leurs bras.

« Comment le commandant a-t-il eu la mauvaise inspiration d'alarmer ainsi tout ce monde? Nous sommes sur un volcan, nous pouvons sauter d'un instant à l'autre, c'est vrai ; mais pourquoi effrayer les passagers ?

« Le feu, dit le commandant, est au centre, à la cale ; on a tout calfeutré, et j'espère que, sans air pour alimenter le feu, il ne surviendra aucune catastrophe. Nous voyons bien qu'il cherche à rassurer, car, pendant qu'il parle ainsi, on prépare les embarcations et tous les engins de sauvetage pour les mettre à l'eau en un instant, en cas de danger.

« Le feu à bord ! C'est terrible ! Nous ne possédons que quatre embarcations, et il y a cent cinquante femmes et cinquante enfants à embarquer avant les hommes.

« Personne ne connaît la cause de l'incendie. Le commandant confie à quelques-uns d'entre nous qu'il a envoyé trois hommes, successivement, à la cale, dès la première alarme, mais qu'ils n'ont pas pu pénétrer; ils étaient pris à la gorge par des vapeurs suffocantes. Il ne s'explique pas la cause de l'incendie, mais il nous raconte qu'au départ, on avait mis dans la cale une bonbonne d'acide nitrique et une bonbonne de mercure, et il se demande naïvement si la rupture de ces bonbonnes suffirait à produire un incendie.

« Certainement oui : le contact du mercure et de l'acide nitrique dégage une forte chaleur qui peut produire un incendie, cela n'est pas douteux; les vapeurs suffocantes dont j'ai parlé sont des vapeurs d'acide hypoazotique.

« Le plus grand péril, dans cet incendie, est celui-ci : il y a, dans le même compartiment de la cale, vingt énormes barriques d'alcool, et le commandant nous dit, de temps à autre, pour rassurer les poltrons sans doute : avec cet alcool nous pouvons sauter à chaque instant, ce serait une terrible explosion.

« A ce moment, on ne voit pas la côte, mais le commandant, pensant qu'on est en face du petit port de San-Francisco, va

droit vers la terre. Songez, mon ami, que les minutes paraissent des siècles ; nous sommes tous consternés, navrés par les cris et les sanglots de toutes ces femmes qui se jettent sur nous et nous demandent de les sauver, comme si nous en avions le pouvoir.

« Après deux heures d'angoisse mortelle, allant à toute vapeur, le bateau arrive enfin au port tant désiré. Il fallait voir, mon cher, tous ces bras tendus vers la petite ville de San-Francisco, et cette joie quand tout le monde a pu débarquer! Ah! quelle panique!

« Après avoir débarqué les passagers, le bateau a pris le large, et on s'est assuré que l'incendie avait été vraiment causé par le mercure et l'acide azotique répandus dans la cale. C'est un vrai miracle que nous n'ayons pas sauté, car la paroi de l'une des barriques d'alcool était carbonisée jusqu'à deux millimètres du liquide. Quelle explosion si le feu avait pénétré plus avant! Il n'était que temps d'aborder.

« Il y avait à bord, en outre, une épidémie de rougeole qui avait éclaté le jour même de notre départ. Beaucoup d'enfants avaient été embarqués malades. Ces bateaux n'ayant pas de médecins, j'ai été obligé d'installer une ambulance à San-Francisco avec le concours d'un aimable confrère, le docteur Baptista Abdon, ambulance où nous avons placé quinze enfants et quelques autres passagers malades. »

Après avoir échappé à la mort, comme par miracle, nous sommes repartis le lendemain 15 février à 4 heures du soir.

Vous ne vous faites pas une idée, mon cher ami, de ces petites villes de la côte brésilienne. Paranagnâ a trois mille âmes, six églises, pas de religion. Le docteur Leocadio m'a accueilli très amicalement, ce dont j'ai été touché. J'ai visité, avec lui, les deux clubs et quatre malades; les rues doivent être peu fréquentées, si on en juge par la quantité d'herbe qu'on y trouve.

San-Francisco est plus petit et plus joli. Deux mille âmes, pas de clubs, pas de café, un hôpital de neuf lits. Il y a tant d'herbes dans les rues, qu'on y mène les chèvres, les ânes et les chevaux. Un seul médecin, très hospitalier, bon comme le pain. Son cheval café au lait payé 250 francs est une merveille. Son nègre également, un joli négrillon de treize ans. Le salon du docteur est très aéré, douze mètres sur onze ; douze ouver-

tures, trente-trois chaises alignées le long des murs, un lustre de fer-blanc, c'est tout l'ameublement.

Le 16 février au matin, nous séjournons pendant six heures dans le port de Santa Catarina. Ce voyage est extrêmement fatigant; chaleur atroce, nourriture exécrable. Comme ils sont à plaindre, les voyageurs qui vont en bateau à vapeur du Para à Rio-Grande! C'est un voyage d'au moins quinze jours! Songez : 5,500 kilomètres !...

Après avoir quitté le port de Santa Catarina, nous avons navigué à proximité de la côte, et nous avons pu jouir d'un panorama fort pittoresque. Je ne connais rien de plus beau que ces pays montagneux, sauvages, déserts, que le pied de l'homme n'a peut-être jamais foulés.

Nous apercevons plusieurs troupeaux de chèvres sauvages. Sur une petite île inhabitée, il y en avait un grand nombre, plus de cent certainement. Dès qu'elles ont aperçu le bateau, elles ont sauté, couru au sommet d'un petit monticule et se sont blotties les unes contre les autres, tremblantes de frayeur probablement.

Puis, dans un endroit où il y a quelques centaines de mètres de plage sablonneuse, le commandant nous fait remarquer huit ou dix cabanes de pêcheurs. Il y a là une trentaine de personnes, séparées du reste du monde, sans chemins de communication. On ne sait comment elles y sont venues, cela se perd dans la nuit des temps. Elles ne vivent que de poisson, et elles ne font pas la plus petite dépense. Ces pescadores fabriquent leurs engins de guerre avec leurs matières premières. Leurs constructions, très primitives, sont faites de terre et de bois. Ils sont à peine vêtus. Les hommes y sont vigoureux, quoiqu'ils soient privés de pain et de vivre, « ce qui est encore une preuve de l'inutilité du vin. »

Le 18 février, nous débarquions à Rio-Grande, où j'ai laissé un bon ami, le docteur Amancio Caldas, médecin instruit, dont la modestie égale le savoir et l'intelligence.

Je suis allé plusieurs fois de Rio-Grande à Pelotas, ville remarquable par le nombre de saladeros qu'elle renferme. Pelotas est une jolie ville, fort bien bâtie ; on y trouve de grandes fortunes.

J'ai fait à Pelotas l'une des plus belles opérations de rétrécissement de l'urèthre au moyen de l'électrolyse. Le rétrécissement était de ceux qu'on appelle infranchissables. L'introduction de la plus petite bougie filiforme ne peut avoir lieu qu'après plusieurs jours de tentatives, et je me préparais à faire à mon malade, M. Lima, de Santa Victoria, dernière ville du Sud du Brésil, l'opération de *la boutonnière*, lorsque je parvins à faire pénétrer la bougie, après dilatation préalable et électrolysation ; je lui passai une bougie n° 19. Tout cela se passa sans une goutte de sang, sans une minute de fièvre, parfaitement, en un mot.

Je fus invité à visiter l'hôpital par un médecin de réputation, le docteur Miguel Barcellos, qui fut d'une grande amabilité. Il me pria de pratiquer une amputation sus-malléolaire, pour se familiariser avec le pansement antiseptique que je portais avec moi. Le résultat fut rapide et merveilleux. Mon aimable confrère se promit bien alors de ne plus user d'autres pansements. Je suis heureux d'avoir introduit les pansements antiseptiques à l'hôpital de Pelotas, comme dans plusieurs autres villes du Brésil.

J'avais une lettre d'introduction pour un riche négociant de Pelotas qui me reçut dans sa famille ; il me témoigna une grande amitié, ainsi que sa charmante femme et ses filles. Je regrette infiniment de ne pouvoir écrire son nom ici, mais ma mémoire me fait défaut en ce moment.

Je passai également quelques jours à Porto-Alegre, où je pratiquai plusieurs opérations.

J'ai rencontré là un chirurgien d'une grande capacité, le docteur Sarmento, qui habite aujourd'hui Rio-de-Janeiro. M. Sarmento est un opérateur habile dans les maladies des voies urinaires.

De Rio-Grande, je me suis dirigé vers Jaguaraô. J'ai parcouru toute la longueur du lac des Canards, *lago dos Patos*, le canal Saint-Gonçalves et le lac Mirim en bateau à vapeur. C'est au milieu de ces eaux que se trouve un phare habité par une superbe jeune fille qui avait alors une vingtaine d'années. Cette belle créature, à ce qu'affirment les marins, n'est jamais sortie du phare, elle ne connaît ni la terre ferme, ni ses habitants. Elle n'a jamais vu que son père, sa mère et l'homme qui va les

ravitailler, deux fois par semaine, quand les vagues le permettent.

Nous arrivons dans la soirée à Jaguaraô, petite ville brésilienne séparée de la ville d'Artigas, ville uruguayenne, par l'embouchure du Rio Jaguaraô qui se jette dans le lac Mirim. J'ai eu la bonne fortune de faire dans cette ville la connaissance d'un jeune docteur fort intelligent, le docteur Carlos Barboza. Il a été enchanté d'assister à plusieurs opérations de rétrécissements de l'urèthre par l'électrolyse, méthode qu'il a adoptée et qu'il applique avec succès.

De Jaguaraô, j'ai parcouru toute la frontière du Sud du Brésil en diligence.

Le 19 avril 1883, à cinq heures du matin, je pris place dans la diligence qui conduit de Jaguaraô à Bagé; le voyage est assez curieux pour être raconté.

## *TRENTE-HUITIÈME LETTRE.*

Biarritz, le 14 septembre 1888.

MON CHER AMI,

*De Jaguaraô à Bagé. — Trajet : 198 kilomètres, en deux jours, avec 94 chevaux.*

Dans ces pays, il n'y a ni routes, ni ponts ; on va toujours au galop, à travers des prairies très vastes. Lorsqu'on rencontre une rivière, on la traverse comme on peut.

Dans les endroits un peu secs, l'herbe est rare, et l'on aperçoit des traces de roues, mais la plupart du temps on a devant soi une immense plaine, verte, sans le moindre sentier.

Cette manière de voyager, sans cahots et sans poussière, n'est pas dépourvue d'un certain charme.

Huit chevaux ou mules traînent la voiture. Quatre sont attelés directement, formant un seul rang, à la diligence ; deux ou trois forment une autre rangée, en avant, et, plus en avant encore, un jeune postillon, *cuarteador*, monté sur un cheval, à une distance de quatre ou cinq mètres, dirige l'équipage au moyen d'une corde, afin d'éviter les défectuosités de la route, toujours au galop.

Les relais existent de deux en deux heures. Le plus souvent il n'y a aucune habitation aux relais. Une enceinte ou *corral* de vingt à trente mètres de diamètre, entourée de pieux, c'est tout. En arrivant au relai, le cuarteador décroche la corde conductrice au moyen d'un crochet fixé à la selle de son cheval, et il part au galop vers des chevaux qui paissent librement dans le *campo*. Il les ramène au corral, toujours au galop. Là, aidé du conducteur, il leur jette un lazo autour du cou et il les amène, un à un, à la diligence où ils sont attelés à la place de ceux qu'on vient de dételer. Ceux-ci vont paître à leur tour jusqu'au lendemain ou au surlendemain, pour être pris de nouveau et attelés à la diligence de retour.

Ces chevaux ne sont pas ferrés, par la raison bien simple que la ferrure d'un cheval coûte dix francs et que le cheval n'en vaut pas trente. Ils ne mangent que de l'herbe, et n'ont jamais mis sous la dent un grain d'avoine ni un grain de maïs.

On voyage ainsi de quinze à seize heures par jour. Le malheureux conducteur, *mayoral*, est toujours sur son siège, et le pauvre cuarteador, un enfant de quatorze ou quinze ans ordinairement, sans cesse sur son cheval. Nu-pieds, il place le gros orteil seul sur l'étrier dont il fait passer la branche montante entre le gros orteil et l'orteil suivant.

Les Européens sont étonnés d'entendre parler de ces cavaliers, et quelquefois même ils doutent de ce qu'on raconte. Les hommes de ces régions de l'Amérique du Sud passent leur vie à cheval ; ils y sont habitués dès l'âge le plus tendre. Il est fréquent de voir des cavaliers parcourir en trois ou quatre jours une distance d'une centaine de lieues brésiliennes, de 6 kilomètres chacune. Un mauvais cavalier fait facilement 120 kilomètres en un jour, sans être fatigué. Ils aiment les étriers longs, ils tiennent le pied dans l'extension et en appuient seulement la pointe sur l'étrier. Tout le monde a horreur du sous-pieds, même les plus élégants cavaliers. Lorsqu'ils viennent en France, ils se moquent de nos cavaliers.

Le cheval n'obéit pas au mors, comme en France, si ce n'est pour l'arrêt. Pour faire tourner le cheval à droite ou à gauche, on exerce simplement, avec la bride, une pression sur les parties latérales du cou. Un cheval n'obéit pas à un cavalier français qui le monte pour la première fois.

Avec ces habitudes, on comprend que l'armée française ait dû renoncer à se servir des chevaux de la Plata.

Pendant ces longs voyages, on ne trouve pas un seul village. De loin en loin on aperçoit une estancia ou un hangar, *rancho*, où quelque misérable vous sert une mauvaise nourriture, toujours sans pain et sans légumes.

Pendant le premier jour de notre voyage, nous avons déjeuné de soupe, de citrouille bouillie, de farine de manioc, et d'un rôti exécrable. A dîner, nous avons trouvé de la mauvaise viande et du café. On dort comme on peut dans ces voyages, tantôt sur des lits, tantôt dans une grange, enroulé dans une couverture, souvent à la belle étoile.

Pendant la seconde journée, le 20 avril, nous avons parcouru dix-neuf lieues de six kilomètres, de trois heures et demie du matin à huit heures du soir. Heureusement, le temps était beau.

Lorsqu'il pleut, le terrain se détrempe et l'on s'engage quelquefois dans de vrais marécages où les roues s'enfoncent jusqu'à l'essieu et d'où il est difficile de sortir. Il n'est pas rare qu'on soit obligé d'aller chercher au loin six ou huit bœufs qui arrachent la diligence de cette boue gluante. Les pluies d'hiver rendent ces voyages impossibles.

Le plus curieux dans ces voyages, c'est la manière dont on traverse les rivières. Si elle n'est pas très profonde, les chevaux s'engagent dans l'eau, la diligence aussi ; on en est quitte pour soulever les pieds. On franchit ainsi plusieurs rivières. Mais s'il a plu, si les cours d'eau ont grossi, on est quelquefois obligé de bivouaquer pendant deux ou trois jours, en attendant que l'eau baisse et qu'on puisse traverser la rivière.

Pendant ce temps, on vit comme on peut.

Voici comment on procède généralement lorsque la rivière est habituellement profonde : les voyageurs sont transportés de l'autre côté de la rivière sur un petit canot, les chevaux et le cuarteador. Quant à la voiture, on la place sur une *balsa*, sorte de radeau qu'on tire au moyen de cordes. De l'autre côté de la rivière, on reprend ses places et on part encore au galop.

La province de Rio-Grande do Sul est un immense carré de terre, plus grand que la France, limité à l'est par l'océan, à l'ouest par le fleuve Uruguay qui le sépare de la République argentine, au nord par les provinces de Santa Catarina et de Parana, et au sud par la république de l'Uruguay, ou Etat oriental.

Cette province a une longueur de 748 kilomètres et une largeur de 860, de l'est à l'ouest.

Le sol, montagneux au nord et au centre, où il est peu habité, sablonneux à l'est, du côté de la mer, est plein de pâturages, peu savoureux, vers le sud. Les montagnes sont nombreuses et peu élevées, les sables fins et mouvants. Les vents enlèvent ce sable, couche par couche, grain par grain, et déplacent ainsi de vraies montagnes sablonneuses. On passe un jour dans un bois auprès d'une montagne de sable, le lendemain

on est tout étonné de ne plus trouver le bois ; on n'aperçoit que la cime des arbres qui émergent de la montagne de sable déplacée.

Le sol est la seule richesse du pays. Ce sont des pâturages d'une immense étendue. Il n'est pas rare de voir des estancias de vingt-cinq à trente lieues carrées et même plus. Chaque lieue peut recevoir trois mille bœufs. La lieue, dans cette province, valait environ 175.000 fr. en 1883, et le bœuf, à point pour être tué, valait de 70 à 80 francs. Il y a des époques où il ne vaut pas 40 francs.

Le bœuf, de même que le cheval, ne coûte rien pour son élevage et son entretien. Les vaches et les taureaux sont abandonnés dans le campo, sans aucun abri. Qu'il pleuve ou qu'il vente, peu importe, le veau vient comme il peut. Au bout de trois ou quatre ans, il est bœuf, bon à vendre. Si un animal vient à mourir dans la prairie, les oiseaux de proie en dévorent la chair, et les os, blanchis d'abord par la rosée, finissent par se calciner et par disparaître.

La maison de l'estanciero est la seule construction de l'estancia. Il n'y a ni hangars, ni étables, ni écurie. La seule dépense de l'estanciera est l'entretien de deux domestiques par mille bœufs ; il les nourrit de farine de manioc et de haricots noirs. On ne connaît ni le pain, ni le vin, dans ces campagnes.

Ces immenses prairies sont sans fleurs, parce que les animaux décapitent chaque plante qui pousse. Elles sont dépourvues de cette délicieuse odeur aromatique qui fait l'agrément de nos riantes prairies d'Europe.

Le climat de cette province est délicieux. En hiver, le thermomètre ne descend jamais au-dessous de — 4° ; en été, il ne dépasse jamais + 33°. C'est le climat de la France, un peu plus tempéré, moins froid en hiver et moins chaud en été. Il est plus vrai de dire que c'est le climat de l'Algérie. On y observe peu de maladies ; on meurt de vieillesse...., si on n'est pas assassiné.

La province de Rio-Grande do Sul contient 496.000 habitants ; plus que la république de l'Uruguay.

Les principales villes sont : Porto-Alegre, 40,000 habitants ; Pelotas, 20.000, et Rio-Grande, 15.000. Elles sont situées, toutes les trois, sur le bord du grand lac des Canards, *lago dos Patos*. Ce lac, le canal Saint-Gonçalves et le lac Mirim réunis mesu-

rent une longueur de plus de quatre-vingts lieues brésilennes, lieues de 6 kilomètres.

Les villes secondaires sont : Jaguaraô, Bagé, San-Gabriel, Don Pedrito, Santa Anna do Livramento, Alegrete et Uruguyana, qui possèdent chacune environ de 8,000 à 15,000 habitants.

Si vous comparez ce pays à la France, vous remarquerez que la province de Rio-Grande est aussi grande que la France et qu'elle possède soixante-quinze fois moins d'habitants.

Les communications sont difficiles au centre de la province. Des distances immenses séparent les diverses viiles. Pour aller de Bagé, par exemple, à l'une des villes voisines, il fallait, en 1883, parler de journées passées en diligence, un jour pour San-Gabriel, deux ou trois pour Jaguaraô, trois pour Santa Anna do Livramento. Aujourd'hui, il existe un chemin de fer qui relie entre elles plusieurs de ces villes.

Il y a dans cette province, comme dans les autres parties du Brésil, des blancs et des noirs. Les habitants sont de beaux hommes, bien développés, jouissant d'une bonne santé.

*Bagé.* — Le troisième jour, au soir, j'arrivai à Bagé, où je passai un mois et demi.

Vue de loin, Bagé représente une masse irrégulière mêlée de blanc, de gris et de rouge, qui se détache sur le fond vert des pâturages. Les rues sont ce que la nature les a faites, pleines de saillies, de dépressions, de trous énormes. Il est impossible d'y passer la nuit soit à cheval, soit en voiture.

Dans ces pays, on ne connaît pas le pavage des rues.

Constructions détestables, faites contre toutes les règles de l'hygiène. Des rez-de-chaussée seulement, sans cave, sans air au-dessous du plancher, sans cheminée. Ces maisons insalubres sont chargées d'un air humide qui ne se renouvelle pas. On y gèle en hiver, et les femmes, malgré les vêtements dont elles se surchargent, ont souvent le nez pincé par le froid et l'onglet au bout des doigts.

On déjeune à neuf heures et on dîne à trois ou quatre. Les *camarons* (crevettes) à toutes les sauces et dans tous les plats, voilà le mets favori ; c'est à vous en dégoûter pour le reste de vos jours. Pas de légumes, toujours de la viande, et de la viande mal cuite. On se sert de cure-dents en bois, tout le monde en use. Le même cure-dent sert pendant plusieurs jours ; on le met

en réserve sur l'oreille ; souvent la femme le plante dans son chignon ou dans l'un de ses bandeaux ; l'homme le met dans sa barbe. Cette coutume m'a paru spéciale à cette province.

Pas de water-closet dans les maisons ou très peu. Chacun en est réduit, les femmes surtout, au fameux vase muni de son couvercle, véritable soupière de famille.

Les conversations ne sont pas très variées : chevaux, bœufs, pluie et beau temps. L'instruction est rudimentaire, l'éducation très primitive. La conversation des jeunes filles ressemble à celle des parents ; on ne sort guère du champêtre. Il est rare de trouver une jeune fille bonne musicienne.

L'homme, plus encore qu'à Rio-de-Janeiro, est le maître, le roi de la maison.

On joue beaucoup dans cette province, et on voit quelquefois des propriétaires perdre en une soirée, au club, le produit de la vente de plusieurs milliers de bœufs.

Il y a beaucoup de marchands de bijoux dans les villes de la province de Rio-Grande do Sul, et ils font tous de bonnes affaires. Il est d'habitude, dans les familles, d'offrir des bijoux aux anniversaires, aux fêtes, aux naissances, aux baptêmes, aux mariages, etc.

Il y a beaucoup plus de filles que de garçons ; il y en a de très belles et très jolies.

Dans les grandes villes, on trouve quelques familles sociables; mais dans les petites et à la campagne, elles sont rares.

Tout ce qu'on a dit et répété de l'hospitalité brésilienne et de l'amabilité des estancieros me paraît, en vérité, bien exagéré.

Règle générale, on ne refusera jamais à dîner ni à coucher, dans une estancia, au voyageur qui passe. Mais, même dans les cas où on est recommandé à l'estanciero, il est rare que celui-ci introduise un étranger dans sa maison et le présente à sa femme. Celle-ci est reléguée dans sa chambre à coucher d'où elle ne sort guère, et si vous lui êtes présenté, par faveur spéciale, l'œil terrible du mari jaloux vous suit attentivement. Malheur à vous s'il croit surprendre le moindre signe, le moindre geste équivoques. Sa jalousie est terrible. Il est arrivé quelquefois de trouver le cadavre d'un visiteur à une certaine distance de l'estancia : c'est le bras d'un nègre, armé par l'estanciero jaloux, qui lui a plongé un couteau dans le cœur.

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

L'estanciero a toujours le couteau à son côté. Si on l'insulte, n use. Souvent même une simple contrariété lui fait porter la in à son couteau. Combien de pauvres esclaves ont reçu le ignard au cœur pour avoir désobéi! Il n'est pas prudent de courir, seul, la campagne dans ces pays ; il y a beaucoup de gabonds, et le couteau joue un grand rôle parmi les gens de basse classe. Un prêtre me disait un jour qu'il serait certainement assassiné s'il s'éloignait, en soutane, dans la campagne. La maison de l'estancia est mal bâtie, sans cheminée, sans e, et malsaine. Il n'y a aucun confortable. Les étoffes des ements que l'on porte sont primitives et grossières.

Lorsque l'estanciero va à la ville, où il possède généralement maisons, il se loge dans une habitation également malsaine ale. Sa famille est aussi mal vêtue qu'à la campagne. Les ents sont sales, nu-pieds, et portent des vêtements déchirés. Les sines sont d'une saleté repoussante, et cependant l'estanciero d ou achète pour 30,000 ou 40,000 francs de bétail, à la fois.

La vie de la femme de l'estanciero est tout ce qu'il y a de plus ste. C'est elle généralement qui a apporté l'estancia en dot. e est absolument la servante de son seigneur et maître. Elle sait généralement ni lire ni écrire, et sa seule occupation siste à élever des enfants. Il y a des femmes d'estancieros n'ont jamais vu une ville ; le mari court les champs à chedans la journée ; elle, pour se distraire, admire les bœufs, vaches et les chevaux. Elle mange et boit à tout intant : si ces femmes sont-elles toutes énormes. Le soir, un nègre, ur la distraire, joue de l'accordéon ou de la guitare ; elle se gratter la tête et les jambes par une négresse, distraction s usitée au Brésil.

Les estancias sont tellement éloignées des villes qu'on y meurt, lus souvent, sans avoir vu ni prêtre, ni médecin. Pour la me raison, on enterre les morts dans la propriété même.

Dans un coin de l'estancia, on cultive un peu de maïs et des ricots, quelquefois des pommes de terre pour les besoins de naison.

Voilà les agréments de la campagne sur une étendue de plus mille lieues carrées entre le Brésil, l'Uruguay et la Répuque Argentine !

La population Rio-Grandeuse forme deux groupes distincts :

celui des trois villes principales, en rapport constant avec d étrangers, résultat forcé de la navigation, et celui de l'intérie de la province, composé des habitants disséminés dans la car pagne ou groupés dans de petites villes très éloignées les un des autres. Ces derniers n'ont, pour ainsi dire, aucun rappo avec ceux des villes voisines.

A l'intérieur du pays, en dehors des grandes villes, l'indépen dance, le despotisme, l'égoïsme, la vanité et le désir de se fai justice soi-même, sont poussés au plus haut degré.

Une loi brésilienne interdit le port d'armes; et la police Rio-de-Janeiro est très sévère avec les habitants pour fai respecter la loi. Par une contradiction étonnante, et ceci prou surabondamment l'insuffisance du pouvoir en province et l'a sence absolue de police, tous les habitants de la province Rio-Grande do Sul sont doublement et ouvertement armés portent couteau et revolver à la ceinture. Ces armes sont néce saires, indispensables, parce qu'on est sans cesse exposé à d dangers sans nombre. Les crimes sont très nombreux dans l'i térieur de cette province, et il semble, sans qu'il soit facile l'expliquer, que l'assassinat soit bien plus en honneur dans ville de Bagé, qui contient environ 15,000 à 16,000 habitants da la ville et dans le municipe. Dans cette province, on ne manq jamais de dire au voyageur qui va à Bagé : *Prenez garde, Ba est la ville du crime, on y tue comme à l'abattoir.* C'est malhe reusement vrai, et jamais réputation ne fut plus méritée. Je ci quelques lignes extraites du *Cruzeiro do Sul*, journal de Bag pour montrer qu'il n'y a rien d'exagéré dans mon affirmation :

*N° du 27 mai* 1883. « *Assassinat et vol.* Les bandits continue à immoler de nouvelles victimes et à maintenir sur le qui-viv les paisibles habitants de la campagne. Leur vie n'est pas plu garantie que leur propriété ; ils sont sans cesse exposés à ce scènes sanglantes et journalières qui prouvent malheureusemen le défaut de sûreté individuelle sur presque tous les points de l frontière. »

*N° du 24 mai* 1883. « *Assassinat barbare.* Malheureusement dans ces derniers temps, le banditisme s'est répandu de manièr à produire une terreur générale, car les crimes pratiqués dan toute la province, et notamment dans nos parages, deviennen très fréquents ».

« Ici, dit-on au voyageur, l'assassinat a pour mobile la jalou

sie, le jeu et la politique ; mais l'étranger n'a rien à craindre pour sa sécurité. »

Ne vous y fiez pas.

On devrait ajouter qu'on assassine par esprit de vengeance de toutes sortes, pour les motifs les plus futiles, et que l'étranger surtout n'est pas épargné si sa présence gêne en quelque façon un des puissants de l'endroit. Combien de fonctionnaires publics n'ont-ils pas été assassinés à Bagé par des mécontents! Le gouvernement est quelquefois embarrassé, parce que beaucoup d'employés publics refusent d'aller à Bagé. Il y a peu de temps, on a tué le juge de droit causant à sa fenêtre. Deux cavaliers masqués arrivent au galop, s'arrêtent tout à coup, déchargent leur revolver sur le juge et repartent au galop, sans qu'ont sache d'où ils viennent, qui ils sont, et sans qu'on ose même faire des perquisitions.

Ces bandits n'ont pas tué le juge pour leur compte.

Les assassins sont souvent payés par un homme influent qui vous fait assassiner pendant qu'il cause amicalement avec vous.

On comprend comment de cette façon certaines familles influentes maintiennent le peuple, comment elles parviennent à avoir des majorités aux élections, etc. Dans ce pays, le plus riche est le plus influent; il suffit d'avoir de l'argent ; avec de l'argent, on a des hommes ; avec des hommes, on a des couteaux. L'honneur ne compte pas.

On tue aussi dans ces régions pour l'unique plaisir de tuer; j'en ai plusieurs preuves, en voici une : un comédien me consulte à Bagé pour une plaie de la hanche. Il avait été précipité du haut d'une longue perche par un soldat brésilien qui lui avait décoché une balle uniquement pour montrer son adresse à un camarade.

On parle de tuer un homme comme s'il s'agissait d'un animal. Aujourd'hui encore, je lis ce qui suit dans *l'Echoda Fronteira de Santa Anna do Livramento*, à propos de l'exécution d'un criminel : « L'accusé répondit au juge lui demandant s'il reconnaissait l'énormité de son crime (il avait rencontré une femme à cheval avec un enfant de sept mois sur le bras ; il avait éventré la femme et coupé le cou au pauvre petit) : Aujourd'hui, dit-il, je le comprends, mais lorsque je l'ai fait, je ne croyais pas.

*qu'il y eût la moindre différence entre tuer une personne et tuer une vache ou un veau.* »

Dans une ville de cette province, dont je ne me rappelle pas le nom, un soldat, voyant un homme avec une tache dans le dos, à une grande distance, fit un pari avec un autre qu'il ferait mouche sur cette tache. Le pari fut accepté et l'homme tué.

La vue du sang n'impressionne pas, on y est habitué. Il n'y a pas un seul habitant de la campagne qui n'ait assisté ou aidé à l'égorgement de quelques centaines d'animaux. Le sol, à la campagne, est jonché d'ossements blanchis par la pluie et par le soleil. On vit dans les débris d'êtres vivants.

La manière dont on égorge les bœufs suffit à montrer le peu de sensibilité des sacrificateurs. On réunit des bœufs dans un corral. Le maître, de l'extérieur, désigne l'animal à un homme à cheval. Celui-ci jette adroitement le *lazo* autour du cou de la victime qui est traînée vers la porte, pendant qu'on lui coupe d'un coup de couteau le gros tendon du jarret, en arrière de la cuisse. L'articulation s'ouvre, l'os est à nu, et l'animal, toujours traîné, continue à marcher sur trois jambes. On lui coupe le tendon de l'autre cuisse de la même façon. Le pauvre animal, mugissant de douleur et de rage, rampe plutôt qu'il ne marche, sur les jambes de devant et sur les deux os dénudés de la cuisse. Dès qu'il est arrivé près des victimes déjà sacrifiées, on lui plonge profondément un couteau dans la région du cœur. Un énorme jet de sang jaillit, l'animal chancelle et tombe. Et tout cela se passe en présence de femmes et d'enfants qui s'habituent ainsi à voir couler le sang.

Rien de curieux comme la douceur apparente des Bagéens les uns pour les autres : à Bagé, on ne voit jamais deux hommes se quereller ; les charretiers ne se lancent pas des injures à la face, comme en Europe ; on ne traite pas de maladroit un Monsieur qui vous marche sur le pied, on le remercie presque ; on ne maltraite pas son domestique ; on ne médit pas, on ne calomnie pas dans les conversations particulières, à moins de grande réserve. Tout est parfait, tout est calme ; mais ce calme n'est qu'apparent, il est dû à la *peur du couteau.*

Les bandits, sans la moindre éducation, sans instruction et sans morale, sont extrêmement nombreux, et le riche sait où les trouver quand il veut faire couper la gorge à celui qui a osé se

moquer de lui, l'appeler maladroit, être plus heureux que lui en amour, le gagner au jeu, etc., etc.

Le couteau fonctionne ici à vil prix. Une once d'or, c'est-à-dire de 75 à 80 francs, tel est le prix moyen pour égorger un homme : c'est pour rien !

Et maintenant le lecteur s'explique pourquoi le nouveau venu dans ce pays trouve les hommes si doux en apparence. Ce sont des tigres sous le fouet du dompteur.

Quand on habite depuis quelque temps une ville comme Bagé, on a hâte de la quitter et d'aller planter sa tente plus loin.

Il y a à Bagé cinq médecins, trois pharmaciens, un vicaire, cinq négociants, des joailliers et des bureaux de diligence. Il y a aussi un juge de paix, un juge municipal, *maire*, un juge de droit, *président de tribunal*, un brigadier de police, *commissaire*.

Comme dans tout le Brésil, les médecins de ces pays sont envieux et jaloux, et ne supportent pas qu'un médecin étranger vienne leur faire concurrence, ne fût-ce qu'un jour. Mais, comme pour prouver qu'il y a toujours des règles sans exception, il se trouve à Bagé un médecin, des plus distingués, qui serait beaucoup mieux placé dans un grand centre scientifique, comme Paris: c'est le docteur Penna, qui a su se faire aimer de tous les habitants de ce pays. Cet agréable et savant confrère est le plus désintéressé des hommes, toujours sur la brèche et ne songeant jamais à demander des honoraires. Pendant mon séjour à Bagé, j'ai eu le plaisir de déjeuner tous les matins avec cet aimable confrère, et je suis heureux de dire que je n'ai jamais déjeuné au Brésil aussi bien que chez lui. A la table du docteur Penna, on ne boit que du chambertin et du champagne de première qualité.

Comme je m'informais auprès du curé de Bagé de la mortalité du pays, il me remit un document dont j'extrais quelques chiffres qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. Il n'y a aucun sentiment religieux dans ce pays, me dit-il; on ne se confesse pas, on ne va guère à la messe, et on meurt sans les secours de la religion. Le baptême est forcé parce que c'est de l'église qu'on retire plus tard son extrait de naissance, son certificat d'identité. Sans ce baptême forcé, sans les mariages, on ne mettrait jamais le pied à l'église.

*Mouvement paroissial de l'église Saint-Sebastien à Bagé, pen-*

*dant la période quinquennale écoulée de* 1876 à 1880. Population de Bagé et du municipe (15,000 âmes environ).

Baptêmes : enfants issus de parents libres, 1,207 garçons, 1,138 filles ; enfants d'esclaves, 291 garçons, 303 filles. Total, 2,939.

Morts : personnes libres du sexe masculin, 494 ; du sexe féminin, 383 ; esclaves : hommes 65, femmes 73. Total, 1,015.

Mariages, 412. Signé : A.-J. Silva Porto.

J'ai relevé dans les registres une série de prénoms les plu excentriques ; vous verrez qu'on ne donne pas toujours au enfants de ce pays des noms de Saint. Les plus jolies femmes d Bagé s'appellent Herodotelina, Universina, Aristotelina, Proser pina, Hibrahima, Isolina, Silvina. Octacilio est le prénom d'un de Esculapes de l'endroit. Le pharmacien Sérafim a pour filles Pro serpina et Hosticilia. Enfin mesdemoiselles Ercilia et Alegret sont les deux filles d'un médecin.

J'avais à Bagé un ancien élève, le docteur P...., qui fréquen tait beaucoup, lui aussi, la maison du docteur Penna, Quo qu'il m'eût témoigné par lettre un vif désir de me voir, il n me fit pas d'invitation à Bagé, et je ne tardai pas à reconnaitr en lui un homme sournois et envieux, un mauvais confrère.

Il est nécessaire, pour l'intelligence du sujet, de parler de me rapports avec ce jeune confrère.

Un jeune homme de la campagne, 30 ans environ, me consult à Bagé pour une affection de la jambe et du pied, datant de si ans, et l'obligeant à marcher avec des béquilles. Le pied est u peu œdématié, et les articulations du cou-de-pied et du pied sor presque ankylosées par suite de l'immobilité. Il y a deux point fistuleux à travers lesquels le stylet arrive à l'os.

L'opération est pratiquée le 13 mai 1883 avec l'aide des docteur Albano, P..... et Penna. Le docteur Penna donna le chlore forme, et le docteur P..... commença l'opération d'après me conseils.

Incision de la peau après applieation de la bande d'Esmarch râclage de l'os, grand embarras du jeune médecin, qui se fou voie dans les gaines du jambier postérieur et du fléchisseur com mun. Je le prie de me passer le bistouri, j'écarte le périoste ave précaution, et je rencontre deux ouvertures, cloaques, qui lais

sent passer du pus. Je fais sauter une portion d'os très mince et molle et j'extrais deux petits séquestres de 4 centimètres de long sur un de large. Ces séquestres sont logés dans une cavité assez grande pour contenir le pouce entier, cavité située sur la face interne du tibia et descendant jusqu'à quelques millimètres de l'articulation tibio-tarsienne. Les séquestres enlevés, je constate que la paroi de la cavité est recouverte par un tissu mou, noirâtre et de fort mauvaise odeur. C'est la membrane granuleuse d'où s'exhalait le pus. Je l'extrais avec les pinces, elle a deux millimètres d'épaisseur. Je constate ensuite que la cavité osseuse est parfaitement lisse et constituée par de la substance osseuse compacte.

L'hémostase est pratiquée, et la plaie est pansée à plat avec de la charpie imbibée d'eau phéniquée à 20 p. 1000.

Pas de réaction ; le malade a souffert un peu du pied dans la première journée. Pansements quotidiens. Je quitte le malade le 29 mai, en parfaite voie de guérison.

Le docteur P..... inexpérimenté (exerçant depuis deux mois la médecine à Bagé), traitait l'enfant de sa sœur, âgé de six jours. Il me montra cet enfant ainsi qu'au docteur Penna, nous disant qu'il avait des convulsions, qu'il était atteint de *phréno-glottisme,* que sa sœur avait déjà perdu un enfant dans les mêmes conditions l'année dernière. Le pauvre petit être ne tétait pas depuis quatre jours, il mourait de faim.

Je fus d'opinion, et le docteur Penna fut de mon avis, que l'enfant n'avait point de vraies convulsions ni de phréno-glottisme, mais qu'il offrait des mouvements nerveux produits par l'*inanition*. Je fus d'avis aussi que le bromure de potassium, que cet enfant prenait à la dose de 0,20 centigrammes par jour, lui était fort préjudiciable et qu'il fallait seulement alimenter cet enfant.

Mon avis prévalut, je supprimai le médicament, et j'introduisis dans l'estomac de l'enfant, avec une sonde de gomme et une seringue, trois fois dans la première journée, un verre de lait. Dès le second jour, l'enfant était mieux, il a tété et depuis s'est parfaitement porté.

Mademoiselle Elvire Bamba, de Bagé, 20 ans, est prise, au mois de novembre, de douleurs au genou avec tuméfaction et rougeur de la partie inférieure de la cuisse. On diagnostique une

arthrite. Les symptômes suivent leur évolution ; il se forme un abcès à la partie interne du genou, abcès qui laisse écouler une grande quantité de pus.

Plusieurs médecins de Bagé agitent la question d'amputation de la cuisse, on la propose même à la malade, jeune fille fort jolie, qui la refuse résolument, préférant mourir.

Le docteur P..... commet la même erreur de diagnostic que ses collègues ; mais, fort heureusement pour la malade, il n'a pas les mêmes idées sur le traitement radical qu'on voulait lui faire subir, et il applique un appareil inamovible.

Je suis appelé, le 23 avril 1883. L'appareil inamovible est enlevé. Il reste au-dessus du condyle externe du fémur une cicatrice toute récente et encore toute rouge sur le point où l'abcès s'est ouvert. Les muscles de la cuisse sont atrophiés, en partie, dans la moitié inférieure. Quant au genou, il ne présente pas le moindre gonflement ni la moindre rougeur; il n'y a pas traces de fongosités. La ligne articulaire est parfaitement visible sur le membre amaigri. Les mouvements sont difficiles parce que cette articulation est immobilisée depuis plusieurs mois ; mais il est de toute évidence que l'articulation est saine et que l'os de la cuisse a augmenté de volume dans son tiers inférieur.

Je diagnostique une périostite suppurée de la partie inférieure du fémur, ayant donné naissance à un abcès et étant aujourd'hui presque entièrement guéri. Je prescris de faire lever la malade, qui garde le lit depuis dix mois, et je supprime tout appareil.

La malade s'est rétablie peu à peu, malgré ses appareils inopportuns.

Un homme important de Bagé, le brigadier Lima, vient à mourir. C'était un malade du docteur Penna, que le docteur P... avait vu quelquefois. C'est moi qui lui ai donné des soins dans les derniers jours d'une maladie du cœur.

La famille voulait que le corps fût embaumé. Le docteur Penna ne se souciait pas de pratiquer une telle opération, et le docteur P..... ne l'ayant jamais faite, eût été fort embarrassé. Le docteur Penna nous rencontra au moment où nous sortions de la maison de Bamba, et nous dit : « Allez faire ensemble cet embaumement. »

POITIERS. — IMPR, OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

Il fut convenu entre le docteur P..... et moi qu'il irait se procurer la seringue, pendant que j'irais chez le pharmacien faire préparer le liquide nécessaire à l'injection conservatrice. Je la préparai moi-même avec l'élève du pharmacien, sur une formule de moi, ainsi que le certifia, le 15 mai 1883, le pharmacien Jose Maria Alves.

Nous fûmes exacts au rendez-vous au domicile de M. Lima. Mon confrère apporta la seringue, moi j'apportai les autres instruments et le liquide.

Quelques heures auparavant, nous étant transportés auprès du cadavre, nous avions trouvé le gendre du défunt, M. Py, qui nous pria de faire l'embaumement à cinq heures. Le sujet étant très infiltré, on le plaça, sur ma demande, les jambes pendantes, et j'y fis quelques piqûres en présence du docteur P..... pour diminuer l'infiltration.

L'embaumement eut lieu devant M. Py. M.... chercha l'artère fémorale, mais il ne put la rencontrer. Je la découvris, moi-même, j'y plaçai la canule, et je mis en place tous les fils nécessaires. Je fis toutes les injections intra-artérielles, personnellement, avec l'aide de M. P..... qui se borna à soutenir la canule. M. Py parut satisfait.

Je donnai ensuite les indications nécessaires pour l'emploi d'un sac contenant des matières astringentes et aromatiques destinées à faire un lit au cadavre, puis nous sortîmes ensemble.

Si j'ai insisté sur ces détails, c'est pour faire comprendre la suite de cette histoire, qui paraît bien simple au premier abord. Mais il faut songer que nous étions à Bagé, ville privilégiée.

Quelque temps après l'embaumement, M. Py, qui savait bien que j'avais fait moi-même cette opération, vint me trouver et me demanda quels honoraires j'exigeais. Je le lui dis. Comme ma réponse ne lui convint pas, il se leva et me dit : « J'ai traité avec M. P..... au sujet de l'embaumement, et non avec vous. »

C'était faux, il n'avait traité avec personne ; et la meilleure preuve que je puisse en donner, c'est qu'il était venu me parler d'honoraires.

Deux jours après, je reçus du docteur P..... la lettre suivante.

MON CHER AMI,

Je viens de recevoir de M. Py la somme de deux contos de reis pour l'opération d'embaumement du feu brigadier Lima. Je vous envoie la moitié de la somme, *pour l'aide que vous avez bien voulu me donner*.

Je ne vais pas vous voir personnellement, parce que je suis malade, comme vous le savez.

Votre ami et confrère.

Bagé, 7 mai 1883. P.

Je répondis aussitôt la lettre suivante : en renvoyant la somme :

MON CHER AMI,

Je ne puis accepter que vous régliez les honoraires qui me sont dus pour l'embaumement du brigadier Lima, et j'accepte beaucoup moins, que vous me considériez comme votre aide dans cette opération, où vous avez joué un rôle secondaire. C'est vous qui m'avez aidé.

Bien à vous.

Dr FORT.

Devais-je supporter sans mot dire une semblable humiliation? Moi seul savais faire les embaumements ; je ne pouvais accepter qu'on pût dire que j'avais été à Bagé pour être l'aide du docteur P..... pour faire un embaumement. Cette situation eût paru particulièrement ridicule à M. Huillier, notaire, 16, rue de Grammont, à Paris, qui m'écrivait la lettre suivante à propos d'un embaumement que j'avais pratiqué sur la femme d'un député de Paris :

Paris, le 31 mars 1870.

MONSIEUR,

J'ai fait part à M. H... de la fixation par vous à la somme de deux mille francs du chiffre de vos honoraires à raison de l'embaumement de Madame H.

M. H... m'a autorisé à porter ce chiffre à deux mille cinq cents francs. Je tiens cette somme à votre disposition.

Agréez, etc.

HUILLIER.

Après avoir lu cette lettre, le lecteur comprendra sans doute que la question des embaumements m'était familière.

Je réclamai directement mes honoraires à la famille Lima, pour les soins donnés pendant la maladie et pour l'embaumement.

Finalement, je transigeai, parce que l'étranger a toujours tort

dans ces pays. S'il part, son procès est perdu ; s'il reste, il perd beaucoup de temps et il y risque sa peau, parce qu'il reçoit souvent un coup de couteau sans qu'on puisse savoir d'où il est venu.

Le jeune confrère me fit une guerre violente à partir de ce moment.

Je fis quelques opérations à Bagé, j'opérai des rétrécissements, je pratiquai des amputations, une hystéréctomie, une cataracte, etc.

Dans le courant de mai, je reçus une lettre de Rio-de-Janeiro qui me décida à quitter Bagé. La colonie française me priait de présider la fête nationale du 14 juillet. C'est à ce sujet que M. Léon Derenusson m'adressa une première lettre, puis une seconde que je transcris ici :

Rio-de-Janeiro, le 10 mai 1883.

*Monsieur le Dr Fort,*

*Bagé.*

MONSIEUR,

Je viens, au nom du Comité organisateur de la fête du 14 juillet 1883, vous accuser réception de votre télégramme dont M. Berson nous a donné lecture en séance du 9 courant et qui se trouvait ainsi conçu :

« Agradece commissao ; meu regresso 25 junho bastara. »

Le Comité vous remercie de votre acceptation et, suivant votre avis, compte avoir l'honneur de se voir présidé par vous à partir du 25 juin prochain.

A chaque réunion, un procès-verbal minutieux est dressé, et lors de votre arrivée, le Comité se fera un devoir de vous en donner communication.

Recevez, Monsieur, avec mes sentiments, l'assurance de ma haute considération.

*Pour le Comité :*

*Le premier Secrétaire,*

LÉON DERENUSSON.

Dans le même hôtel que moi vivait un homme de la campagne, un peu hystérique, se croyant toujours malade et à qui j'avais extirpé un petit adénome du voile du palais.

Le docteur P..... connaissait cet homme et savait combien il était crédule et impressionnable. Il le fit venir chez lui et lui parla de l'opération que je lui avais pratiquée. Après avoir regardé sa gorge, il lui dit : « Ce médecin étranger est un charlatan, il vous a fait une opération inutile, dans un but de lucre ; il vous a fait un trou dans la gorge, et il pourrait bien vous en arriver malheur. »

Cet intéressant confrère poussa l'amabilité jusqu'à venir à moi pour me prévenir amicalement. Peut-être avait-il été effrayé de la résolution de mon malade. « Prenez garde à cet homme, me dit-il, il pourrait bien vous assassiner ; il est le frère d'un assassin fort redouté dans le pays. » Malgré cet avertissement, je ne pris aucune précaution.

Dans ce pays, il n'en faut pas davantage pour exciter un homme ignorant. Mon opéré était sorti de la maison du docteur P..... bien décidé à me tuer. Je devais partir le surlendemain.

Fort heureusement pour moi, il se livrait à la boisson. Le soir même, après dîner le vin délia sa langue, et il dit tout haut, devant le maître de l'hôtel, qu'il me couperait le cou la nuit de mon départ, avec un gros couteau qu'il portait toujours sur lui et qu'il montra aux personnes présentes.

L'hôtel était tenu par deux braves Italiens, forts et robustes.

La nuit qui précéda mon départ, je me couchai de bonne heure, ne me doutant de rien.

Mais, heureusement, les deux Italiens faisaient bonne garde, avec un jeune peintre de leurs compatriotes, M. Albertazzi, qui occupait une chambre voisine de la mienne. Tout le monde était au courant de ce joli petit projet, excepté moi, le principal intéressé.

La porte de ma chambre à coucher fermait mal ; il était très facile d'entrer chez moi sans bruit.

Vers une heure du matin, je fus réveillé par un vacarme épouvantable et par des cris poussés à ma porte.

Je compris qu'il se passait quelque chose de sérieux.

Je me levai.

Dès que j'ouvris la porte, je vis mon malade se démenant comme un beau diable, entre les mains des Italiens qui le maintenaient ferme.

Ils l'avaient arrêté à ma porte au moment où il se précipitait chez moi, le couteau à la main, et lui avaient arraché le couteau.

C'est grâce à leur énergie que j'échappai à une mort certaine.

Si cet hôtel avait été tenu par des gens du pays, au lieu de l'être par des Italiens, il est probable que ce forcené aurait mis son sinistre dessein à exécution.

Je ne me recouchai pas, comme bien vous le pensez, devant prendre, quelques instants après, la diligence qui devait me conduire à Santa-Anna do Livramento.

## *TRENTE-NEUVIÈME LETTRE.*

Biarritz, 15 septembre 1888.

*De Bagé à Santa-Anna do Livramento, 210 kilomètres, par la route de la diligence Flores. Trois jours de voyage, 17 relais, 170 mulets. Coup d'œil sur les mœurs et coutumes de la province de Rio-Grande do Sul.*

Le 31 mai 1883, à cinq heures du matin, je pris la diligence de Santa Anna do Livramento. Dix mulets la traînent, quatre au timon, six en avant, disposés deux par deux. Nous étions six, trois voyageurs, le mayoral et deux cuarteadores.

La nuit était obscure, la nature silencieuse.

On n'entendait que les cris des conducteurs et la trépidation des quarante petit pieds non ferrés des bêtes qui faisaient voler le véhicule.

De temps en temps, de petits craquements, produits par la glace brisée, témoignaient de la rigueur de la température.

A six heures et demie, le jour commençait à poindre ; nous allions atteindre le premier relai.

Tout à coup notre attention fut attirée par un léger bruit lointain.

Trois cavaliers paraissaient poursuivre la diligence, excitant leurs chevaux, rapides comme le vent.

Fort heureusement, ils ne nous atteignirent pas. Nous étions descendus de la voiture, avant leur arrivée.

C'étaient trois inconnus, à figure sinistre, à chevelure longue et inculte, pauvrement vêtus, mais complètement armés, montés sur des chevaux magnifiques, solidement harnachés, couverts d'écume et ruisselant de sueur.

Les chevaux et les hommes formaient un contraste frappant ; on aurait dit des pauvres en haillons montés sur des chevaux de princes.

Leur figure désappointée laissait voir leur dépit de n'avoir

pas atteint la diligence, qui était partie ce jour-là un peu plus tôt que de coutume, fort heureusement pour nous.

Quels étaient ces hommes et que nous voulaient-ils ? Ils étaient complètement inconnus au maître de la *venda*, sorte d'épicier cabaretier, qui se trouve dans la plupart des relais de diligence. L'épicier, qui connaissait presque tous les hommes du pays, voyageant à cheval, nous dit que, la veille, les mêmes hommes étaient venus rôder et étudier le chemin. Ils lui avaient inspiré si peu de confiance qu'il avait chargé son fusil. « Ils prétendent, ajouta le cabaretier, attendre des compagnons pour aller avec eux à Dom Pedrito, petite ville située à 12 lieues sur le trajet de la diligence ; mais c'est un mensonge, ils viennent ici pour faire un mauvais coup ; méfiez-vous. »

Cette course précipitée, sans motif, après la diligence, ce contraste entre la beauté des chevaux et les haillons des cavaliers, leur incognito, cette circonstance inusitée de voir trois hommes attendant des compagnons pour aller à Dom Pedrito, sans but avoué, l'insistance que mettait celui qui paraissait être le chef de la bande à m'étudier, à m'examiner en me montrant aux autres, et à me suivre d'un œil scrutateur, tout cela ne laissait aucun doute dans l'esprit du cabaretier et de MM. Diaz et Reverbell, mes deux compagnons de route, sur le but du voyage de ces hommes.

Ils venaient évidemment pour faire un mauvais parti à l'un de nous ou à tous les voyageurs de la diligence en même temps.

Malheur à nous, s'ils avaient atteint la diligence avant le relai, pendant qu'il était encore nuit !

Les mulets étant attelés, nous partîmes, en préparant nos armes, en cas d'événement.

L'un de nous avait-il quelque ennemi? Ces hommes étaient-ils des voleurs, ou étaient-ils envoyés à notre poursuite par quelque habitant de Bagé ? Qui pouvait le dire?...

Dans un pays où l'on tue un homme comme un chien et où il est si facile de faire tuer, il est toujours bon de prendre ses précautions. Nous étions bien armés, nous nous tenions sur nos gardes, et nous prîmes le parti, d'accord avec le mayoral, de ne voyager que pendant le jour.

Mes compagnons de route me demandèrent si j'avais des enne-

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

mis à Bagé. Des ennemis ! L'homme qui avait voulu m'assassiner, pendant la nuit, n'était pas sorti de l'hôtel. Ce n'était donc pas lui qui avait pu envoyer ces cavaliers.

Il y avait bien un malade que j'avais laissé un peu mécontent, parce qu'il ne se trouvait pas *radicalement* guéri après une opération. Mais ce malade était logé chez le curé de Bagé, avec qui j'étais en bonnes relations, et nous ne nous étions pas quittés en mauvais termes.

Je ne pouvais supposer que ces hommes étaient envoyés par le docteur P..... Un confrère ne pouvait avoir une telle pensée.

Je répondis donc à MM. Diaz et Reverbell que je ne pensais pas avoir d'ennemi à Bagé.

On va voir que je me trompais.

Nous avions quitté le relai depuis une demi-heure, lorsque nous aperçûmes de nouveau les trois cavaliers se dirigeant ventre à terre sur la diligence. Chacun de nous prit son revolver, et le mayoral, dirigeant le canon du sien vers les cavaliers, se dressa sur son siège en leur criant de passer au large, que nous étions tous armés et prêts à nous défendre Aussitôt deux d'entre eux s'éloignèrent ; mais le troisième, en faisant mine de rétrograder, passa rapidement derrière la diligence dont le vasistas était ouvert et déchargea son arme, en fuyant.

C'était bien moi qu'il avait visé. La balle traversa la paroi de la diligence en arrière de ma tête. Je n'étais pas touché.

Mais nous n'étions pas rassurés, ayant à voyager à travers ces immenses plaines pendant près de trois journées.

Le sol était dur, il faisait froid.

Nous traversâmes au galop de vastes pâturages où les pachydermes et les ruminants, déjà efflanqués à l'entrée de l'hiver, paissaient leur maigre pitance.

Les quelques arbres qu'on apercevait se dépouillaient déjà de leur feuillage, c'était comme la fin de l'automne de notre jolie France, c'était notre mois de novembre.

Au Brésil, on ne voit la chute des feuilles, en automne, que dans le sud, dont le climat, quoique plus doux, rappelle davantage le climat de la France.

De temps en temps, de demi-heure en demi-heure, on apercevait une habitation au loin dans la plaine.

Le plus grand silence régnait partout, c'était triste et monotone

Nous arrivâmes à midi au quatrième relai. Nous étions tous d'accord sur un point : que nous avions l'estomac vide. Le maître de la venda nous fit servir un pain massif peu cuit, une vieille saucisse de viande de vache desséchée, un vin aigri et impossible à boire. Quel repas ! grand Dieu, quel repas !

La route était assez accidentée dans ces régions ; les monticules se succédaient, et nous parcourions une sorte de désert, au milieu de l'herbe, sans aucune route tracée.

Le voyageur brésilien a l'habitude d'entrer dans la venda du relai, chaque fois qu'on change de mulets.

On a coutume, dans la venda, d'offrir le maté à tout voyageur qui entre. Dans l'une de ces vendas, avant d'arriver à Dom Pedrito, nous rencontrâmes une vieille femme, ridée comme une vieille pomme, à vêtements sordides, et une négresse couverte d'un paletot d'homme en lambeaux. A notre entrée, la négresse prépara le maté dans une gourde sèche, y enfonça la bombilla, en la roulant au fond, de manière à y former un réservoir. Elle y jeta de l'eau bouillante et passa le tout à la vieille femme qui suça la première gorgée de maté en notre honneur, et la cracha à nos pieds. Elle passa à son plus proche voisin le suçoir métallique qui sortait de sa bouche, et chacun suça à son tour le même tuyau imprégné de la salive du suceur précédent. Ce serait une injure que d'essuyer le suçoir avant de le mettre dans sa bouche, et cependant rien n'est plus malpropre ni moins hygiénique, dans un pays où certaines maladies contagieuses sont fréquentes.

Pendant que nous prenions le maté, une voiture s'arrêta à la porte ; une dame en descendit : c'était une châtelaine du pays, une estanciera, jeune et parée, qui se rendait à la ville pour y faire des achats.

Son mari était à cheval, en postillon, sur l'un des deux chevaux qui conduisaient le véhicule, véhicule en forme de boîte à chocolat, absolument carré, sans ouvertures latérales, sans siège de cocher et suspendu sur deux roues. La toilette très claire de l'estanciera n'était pas en harmonie avec la température. De petite taille, de visage vulgaire, les ongles en deuil, vingt ans à peine, cette femme était nu-tête, une rose plantée dans les cheveux. Robe de mousseline bleue claire, avec une demi-douzaine de nœuds de ruban rouge, manches larges et courtes, jusqu'au

coude, corsage ouvert sur le devant, fichu jaunâtre sur les épaules, souliers en coutil gris, pas de gants. Telle était la toilette de la châtelaine.

La route était, du reste, toujours la même, même froid, même tristesse, même monotonie. Sur le bord des ruisseaux, le gazouillement de jolis petits oiseaux aux couleurs variées semblait protester contre le silence sépulcral de ces campagnes où l'on ne rencontre que chevaux, bœufs, moutons, vautours et hiboux.

Nous arrivâmes à Dom Pedrito à cinq heures du soir, sans avoir aperçu nos brigands.

Dîner exécrable à Dom Pedrito. On couche dans des lits indescriptibles. Mes compagnons de route, qui connaissent bien leur pays, sont d'avis de ne partir qu'au jour, au cas où les bandits auraient résolu de tenter un coup de main avant le jour, au sortir de Dom Pedrito. En effet, dans ce pays, où l'assassinat est un honneur, c'est presque toujours lâchement, par derrière ou par guet-apens, qu'on frappe les victimes.

Mes compagnons de voyage et moi nous étions allés trouver le commandant de police après dîner. Il nous donna deux militaires à cheval qui nous accompagnèrent le lendemain matin jusqu'à une grande distance. Il n'y eut aucun incident.

Cependant, en sortant de la ville, nous crûmes apercevoir trois cavaliers fuyant dans la campagne.

La route que nous parcourions était affreuse, remplie de pierres et de fondrières profondes, coupées par une grande quantité de ruisseaux et de petites rivières sans ponts. Quels cahots ! Vingt fois, nous avons failli verser, et c'est vraiment miracle dans ces contrées que d'arriver sain et sauf au but du voyage.

Quelques rivières étaient véritablement difficiles à traverser. Celle de Santa-Maria, au sortir de Dom Pedrito, est profonde et large de soixante mètres. Ordinairement, on transporte la diligence, les mulets et les voyageurs sur un immense radeau ou *balsa*; mais, cette fois, le cocher et les postillons tentèrent de traverser la rivière, après avoir installé les voyageurs et les bagages sur le radeau. On ne pouvait se défendre d'une certaine émotion en voyant nager ce long attelage de seize mètres de longueur. Les postillons avaient de l'eau jusqu'à mi-côte et se maintenaient sur les mulets à la nage. Le cocher excitait les animaux

par ses cris, la diligence était remplie d'eau jusqu'aux vasistas. Enfin, l'équipage atteignit la rive opposée. Cette manière d'opérer n'est pas sans danger, et il n'est pas sans exemple de voir des chevaux entraînés par le courant, quand il est rapide.

Nous continuons notre voyage, et, à une heure, nous rencontrons enfin, au milieu de ce désert, une maison où nous trouvons juste de quoi ne pas mourir de faim. Ni pain, ni œufs, presque rien. Il y avait un peu de mauvais vin, du riz, de la farine de manioc et un morceau de viande desséchée au soleil.

Nous voyageons encore jusqu'à huit heures du soir, deux heures en pleine obscurité, par une route très difficile, au risque de nous rompre dix fois les os.

Enfin, nous voici à la maison de M. Florès, où se trouve un relai.

Tout le monde est couché. On se lève et on nous prépare quelques aliments. On nous offre une chambre commune, un dortoir où nous nous trouvons six, les trois voyageurs déjà connus et trois autres qui sont montés dans la diligence en route.

Le lendemain, au point du jour, reprenant le cours de notre voyage monotone, nous parcourons le reste de la route, et nous arrivons enfin à Santa-Anna do Livramento, à deux heures de l'après-midi.

Rien de curieux comme cette petite ville de 6,000 âmes, moitié brésilienne, moitié orientale, à cheval sur la frontière qui se trouve tracée juste au milieu de la ville.

Le côté oriental, ou uruguayien, est appelé Ribeira. On comprend avec quelle facilité se fait la contrebande à Santa-Anna, contrebande d'autant plus aisée à pratiquer qu'elle est protégée ouvertement par les autorités de l'Uruguay. Les habitants de Santa-Anna reconnaissent qu'il y a chez eux beaucoup de bandits; mais ils assurent que les crimes sont moins fréquents qu'à Bagé. Cependant les assassins ont beau jeu dans cette ville, et ils profitent souvent de la position de la frontière, assassinant à Santa-Anna et passant de l'autre côté de la place où la police brésilienne n'a aucun droit. Il semble même qu'il existe une sorte de rivalité entre les deux parties de la ville sous le rapport de la protection qu'elles accordent aux voleurs et aux assassins qui passent la frontière après leurs forfaits.

Quelques jours avant notre arrivée, un homme important de Santa-Anna avait dépêché des assassins à la poursuite d'un pai-

sible habitant, parti en voyage avec un jeune domestique. Il fut arrêté dans un chemin creux et étroit, on lui attacha quatre cordes aux quatre membres, et on le suspendit en croix entre quatre arbres. L'ennemi arriva et ordonna qu'il fût *saigné* au cou, ce qui fut fait aussitôt. On coupa le cou au domestique. L'un des assassins fut pris ; mais l'auteur du crime, protégé par les hommes politiques de son parti, continuait à se promener tranquillement dans la ville, jouissant de l'estime générale, bien que chacun sût qu'il avait fait assassiner M. X...

Il paraît que nos bandits avaient résolu de mettre leur dessein à exécution à Santa-Anna, d'où ils pourraient s'échapper avec une grande facilité après m'avoir coupé la gorge.

Le soir de mon arrivée, après dîner, le patron de l'hôtel où j'étais descendu, un Français, vint me trouver et me demanda si je connaissais les trois hommes qui avaient dîné en même temps que moi, dans la même salle. J'avouai que je ne les avais même pas remarqués.

— « Eh bien ! me dit ce brave homme, dont je regrette d'avoir oublié le nom, je vous assure qu'eux vous ont bien remarqué : ils parlaient évidemment de vous comme s'ils vous connaissaient, et la manière dont ils vous regardaient ne me plaisait pas. »

Je racontai alors, au maître d'hôtel l'aventure de l'avant-veille. C'étaient les mêmes hommes, venus à l'hôtel avec leurs chevaux. — « Ne craignez rien, me dit-il, je veillerai. »

Le soir, je m'enfermai solidement dans ma chambre, je mis mon revolver à portée, et je me couchai.

Le lendemain matin, de bonne heure, le maître de la maison vint me trouver ; il me raconta qu'il avait veillé toute la nuit, et que vers une heure du matin, il avait surpris les trois hommes traversant la cour de l'hôtel et s'arrêtant devant la porte de ma chambre.

Lorsqu'il s'était montré, ils avaient fui et s'étaient renfermés chez eux. « Je les ai fait garder à vue, me dit-il ; ils ne sont pas encore sortis, et les portes de l'hôtel sont encore fermées. »

Je complétai alors le récit de la veille que je ne lui avais fait qu'incomplètement. Il envoya aussitôt avertir le commandant militaire, qui est chargé de la police dans les villes de la frontière.

On arrêta ces hommes et on les amena devant le chef. — « Vos papiers ? leur dit-il. — Nous n'en avons pas. — Où allez-vous ? — Nous allons placer des fils de fer autour d'une propriété. »

On les garda deux jours, puis on les lâcha, en leur disant : « Nous vous surveillons, prenez garde à vous ; si l'on voit l'un de vous rôder autour de cet hôtel, vous serez arrêtés. »

Je n'entendis plus parler de ces bandits, et je ne les revis plus.

*De Santa-Anna do Livramento (Brésil) au Salto (Uruguay), 280 kilomètres, 17 relais, avec 194 chevaux. Passage de la frontière. Une heure en chemin de fer. Voyage de trois jours.*

Même diligence, même système de chevaux, 11 à 12 à chaque relai, même chemin à travers champ, sans aucune indication que la main de l'homme y ait jamais passé.

J'arrivai au Salto (République orientale de l'Uruguay) après un voyage de deux jours.

Il n'était pas douteux que j'avais couru un grand danger et que les brigands avaient poursuivi la diligence de Bagé pour m'assassiner. Il ne m'était pas facile de comprendre pour quelle raison j'avais été poursuivi ainsi, et si ces assassins agissaient pour leur propre compte ou pour celui de quelques ennemis.

L'homme au couteau, le nommé Patito, était resté à l'hôtel de Bagé le matin de mon départ, et je ne me connaissais pas d'ennemi suffisamment irrité contre moi pour vouloir me faire subir cette agréable opération qui consiste à vous trancher les carotides ou à vous plonger un couteau dans le cœur.

Ce que je n'aurais jamais cru, par exemple, c'est que ces bandits pouvaient être payés par un confrère.

Le brave général d'Oliveira, commandant les troupes de la frontière, n'eut pas plus confiance en ces hommes, et il les fit interroger. La nuit suivante, ces hommes, qui disaient être venus pour une quinzaine de jours, disparurent sans qu'on ait jamais rien su de la direction prise par eux. Le 15 au soir, la veille de mon départ, il vint encore trois hommes à l'hôtel, hommes aussi inconnus que les premiers et demandant à coucher. Le délégué de la police les interrogea, ils eurent peur probablement, et ils ne reparurent plus.

Lorsque je quittai Santa-Anna do Livramento, le 15 juin, le

Commandant me donna un homme sûr qui m'accompagna jusqu'à la ville du Salto oriental, avec le laissez-passer suivant :

*Commando da Fronteira e Guarniçaô do Livramento. Cuartel, em Sant'Anna* 15 *de junho* 1883.

« Sigue atè a villa do Salto, na Republica oriental do Uruguay em companhia do Sr Doutor Fort, o individuo Jose Torres.

« Peço portanto à todas autoridades a quem este fôr apresentado que naô opponham obstaculo algum a sua viagem. »

Signé : « Isidoro Fern. de Oliveira brigadeiro.

*Traduction.* « Le nommé José Torres va au Salto en compagnie de M. le Dr Fort ; je prie les autorités de ne mettre aucun obstacle à son voyage, sur la présentation de ce laissez-passer.

« Le brigadier DE OLIVEIRA. »

Je pris la diligence au Salto le 16 juin 1883, à 7 heures du matin.

J'avais presque oublié cet événement auquel je n'avais pas prêté une attention suffisante; vous allez savoir pourquoi.

Deux mois plus tard, j'eus l'explication de l'énigme à Montevideo, où je rencontrai le Dr Meira de Cerro-Largo.

Pendant mon séjour à Bagé, cet excellent confrère était venu me rendre visite. Nous nous étions rencontrés fréquemment chez notre ami commun le Dr Penna, et il s'était établi entre nous un certain degré de camaraderie.

Lorsqu'il me rencontra à Montevideo, il m'embrassa avec effusion, et il manifesta une de ces joies qu'on ressent lorsqu'on retrouve un ami qui a couru un grand danger.

« Vous l'avez échappé belle, me dit-il ; la chose transpira à « Bagé dans la journée de votre départ. Aussitôt que le docteur « Penna eut connaissance de cette canaillerie, il voulut envoyer « des hommes pour vous porter secours ; mais il était trop tard. « Pendant deux jours, on n'a parlé, à Bagé, que de votre assas- « sinat. Comment avez-vous fait pour échapper à ces trois ban- « dits ? C'étaient des assassins renommés. »

C'est alors seulement que j'ai eu la preuve certaine que ces hommes avaient été envoyés pour m'assassiner, mais je n'ai jamais voulu croire que la personne qu'on m'a nommée les avait payés pour cette besogne. Il me répugne de la nommer.

## *QUARANTIÈME LETTRE.*

Biarritz, 16 septembre 1888.

MON CHER AMI,

Nous arrivons de Montevideo, capitale de l'Uruguay.

*Montevideo.* — Après avoir passé quelques jours au Salto, je m'embarquai à bord du *Saturne*, je descendis l'Uruguay, le Rio de la Plata, et j'arrivai à Montevideo après un jour et une nuit de voyage.

Montevideo est une jolie ville de cent à cent dix mille habitants, construite à l'extrémité d'une langue de terre, qui s'avance dans la mer. Baignée à l'est par l'océan et à l'ouest par les eaux du Rio de la Plata, la ville de Montevideo renferme 45,000 étrangers environ, parmi lesquels on compte 14,500 Espagnols, 14,000 Italiens, 7,000 Français, etc. Le climat y est délicieux, et en été la chaleur y est plus douce qu'à Buenos-Ayres. Tous les jours, vers trois heures de l'après-midi, la ville est caressée par une brise d'une fraicheur fort agréable, qui persiste le plus souvent jusqu'au lendemain matin.

Lorsqu'on compare cette ville à Rio-de-Janeiro, on est forcé d'avouer qu'au point de vue pittoresque la comparaison n'est pas possible, car je ne crois pas qu'il existe au monde une ville aussi jolie, aussi coquette, et d'aspect plus séduisant que Rio-de-Janeiro. Mais quand il s'agit de sa santé et de celle de sa propre famille, quand on songe à la douceur du climat de Montevideo, quand on compare cette ville si saine à la ville brûlante, infectée de microbes, on n'hésite pas. Je songeai à m'y fixer.

Ces raisons auraient suffi à me déterminer. J'avais quitté Rio-de-Janeiro le cœur plein d'amertume, et depuis quelques mois je jouissais d'un calme, d'un repos moral relatif. On conçoit que je n'aie pas eu la plus légère hésitation, et en songeant à l'accueil plein d'affabilité que j'avais reçu de mes confrères, du gouvernement et des habitants eux-mêmes, à mon précédent voyage à

Montevideo, je me demandai comment je n'avais pas pensé plus tôt à quitter le Brésil. Nous étions au mois de juillet 1883.

J'ai déjà dit, lorsque j'ai parlé de ma mission scientifique dans l'Amérique du Sud, comment j'avais été accueilli lors de mon premier voyage. Je fus choyé, je dirai même gâté par les professeurs de la Faculté de médecine, qui me donnèrent les témoignages les plus sincères, en apparence, d'une grande sympathie. On me fit faire des conférences à la Faculté, on me couvrit de présents.

Les membres du gouvernement eux-mêmes éprouvèrent pour moi une sorte de sympathie qui leur avait été transmise évidemment par contagion. Nous fîmes ensemble de nombreuses promenades, nous étions inséparables. Le ministre de la guerre, Maximo Santos, devenu depuis président de la République et tyran odieux, ne voulut pas me laisser quitter le pays oriental sans un souvenir intime. Je le conserve, non par amitié, mais comme autographe, parce qu'il indique bien l'origine de ce parvenu. En effet, au milieu de la courte dédicace qui accompagne son portrait, on voit briller une énorme faute d'orthographe qu'il est impossible de prendre pour un lapsus.

La conduite inqualifiable des médecins brésiliens avait laissé dans mon esprit une profonde impression. Je me tenais donc sur mes gardes, mais insuffisamment, ainsi qu'on le verra plus loin.

L'un des médecins les plus occupés de Montevideo avait été mon élève à Paris pendant deux années consécutives. J'avais donc tout lieu de croire que j'aurais en lui un soutien et un ami, comme il l'avait été à mon précédent voyage, lorsque ses confrères voyaient en moi un voyageur devant chanter leurs louanges, et non un concurrent. Pendant mon séjour au Brésil, il m'avait fortement engagé à aller pratiquer la chirurgie à Montevideo. Il m'écrivait, le 9 mai 1883, une lettre se terminant ainsi: « Revenez à Montevideo de suite, et puis à Buenos-Ayres, où vous trouverez de l'ouvrage et des batailles ». Signé : Visca.

Le docteur Visca était un des confrères organisateurs du banquet qui me fut offert à Montevideo, en 1880, à l'ocasion de la mission scientifique dont j'étais chargé. La plupart des autres confrères qui m'offrirent le banquet avec le docteur Visca étaient professeurs à la Faculté de médecine.

Comme mon but était de pratiquer la chirurgie à Montevideo,

je cherchai à obtenir la dispense des examens. Je n'y parvins pas, ayant eu à lutter contre une intrigue à laquelle prirent part un certain nombre de confrères. Plusieurs mois s'écoulèrent et, le 29 avril 1884, je fus reçu, à l'unanimité, médecin et chirurgien de la république de l'Uruguay.

La Faculté de médecine de Montevideo ne se montra pas aussi magnanime que Dom Pedro d'Alcantara, empereur du Brésil, qui ne voulut pas qu'on me fît subir d'examens.

Les habitants de cette petite république se souvenaient de la réception splendide que m'avait faite, trois ans auparavant, le corps médical de Montevideo. Les malades accoururent en foule, et je ne crois pas qu'il soit possible à un médecin de donner plus de consultations que je ne le fis dans les premiers mois de mon séjour à Montevideo.

Mon temps était complètement pris, et je vivais un peu à l'écart, n'ayant conservé qu'un nombre très restreint de relations médicales.

Lorsque j'ai parlé du corps médical du Brésil, j'ai montré la solidarité qui existe entre les médecins brésiliens, et j'ai dit combien ils sont peu hospitaliers pour leurs confrères de l'étranger, à tel point qu'on ne trouverait pas, dans toute la ville de Rio-de-Janeiro, dix médecins qui ne soient pas brésiliens. La capitale de l'Uruguay ne possédait pas de Faculté de médecine, il y a quelques années, et l'on était très tolérant pour les médecins qui voulaient bien consentir à pratiquer dans l'Uruguay. Prouvons-le par deux ou trois exemples.

L'un des chirurgiens le plus en vogue à Montevideo, M. Jurkowski, partit de Montpellier vers 1860 et s'embarqua à bord d'un voilier pour Montevideo. Réfugié polonais, il était absolument dénué de ressources et n'avait pour tout bagage qu'un certificat de la Faculté de Montpellier, constatant qu'il était élève de troisième année. Il débarqua à Montevideo sans un sou vaillant, et je tiens de la bouche du Dr Vidal, ancien président de la République, et alors membre du conseil d'hygiène, que ce pauvre garçon, qui marchait sur la plante des pieds, tant ses souliers étaient usés, lui inspira une profonde pitié, ainsi qu'aux autres membres du conseil. Voulant lui témoigner leur sympathie, ils lui accordèrent d'emblée l'autorisation d'exercer. Depuis ce moment, M. Jurkowski exerce la médecine et la chirurgie à Montevideo, sans jamais avoir subi le moindre examen, sans jamais

avoir été reçu ni docteur ni officier de santé. Il sut, par son savoir-faire et les relations qu'il se créa, pénétrer par le mariage dans l'une des meilleures familles du pays. Lorsque, en 1887, à mon dernier voyage, je fis plusieurs séances d'hypnotisme à Montevideo, il fut surpris des résultats qu'on peut obtenir en hypnotisant les sujets. Il hypnotisa à son tour, rencontra des sujets particulièrement sensibles, notamment une dame qu'il hypnotisait à distance, et à laquelle il suggérait, à distance également, tout ce qui lui plaisait. Un beau jour, il lui suggéra de tout abandonner et de l'accompagner à l'Exposition de Paris, où ils sont venus comme deux tourtereaux, en compagnie d'un singe, abandonnant l'un et l'autre leur propre famille. En juin 1889, ils habitaient encore Avenue de l'Opéra, nº 41.

Il ne faudrait pas croire que ce soit là un cas exceptionnel à Montevideo. Les médecins irréguliers y pullulent, et la plupart d'entre eux sont des Italiens, principalement des Napolitains. Presque tous ces médecins napolitains se sont embarqués à bord de quelque bateau à une solde très modique, ne trouvant pas à vivre dans les pays où ils étaient établis. Descendant en ville pendant que le bateau était au mouillage dans le port, ils trouvaient de nombreux compatriotes, car les Napolitains foisonnent à Montevideo, une population très arriérée et un conseil d'hygiène très facile. C'était tentant. Ils abandonnaient leur bateau et s'installaient en ville, où quelques-uns, malgré leur profonde ignorance, ont acquis une véritable fortune. Tout le monde connaît à Montevideo un de ces médecins napolitains qui abandonna sa femme légitime à Naples, et qui se maria de nouveau à Montevideo avec M^lle *** dont il eut un grand nombre d'enfants.

Je désire faire savoir comment l'un de ces Napolitains parvint à se faire une réputation rapide. M. Vicente Staanjo était médecin à bord d'un bateau, la *Reine-Marguerite*. Il fut séduit par la ville de Montevideo, comme beaucoup de ses confrères. Au moment de son installation, il se disait médecin de la reine, et les amis qui le poussaient le désignaient également sous le nom de médecin de la reine, laissant croire ainsi à la population qu'il était le médecin de la reine d'Italie, et non celui du bateau « la *Reine-Marguerite* ». Il eut de la vogue, épousa M^lle Cibils, de la famille du bouillon Cibils, dont il eut beaucoup d'enfants, et il fit une véritable fortune.

A quelques exceptions près, voilà ce qu'est le corps médical de Montevideo.

Constitué par des éléments hétérogènes venus de toutes les parties du monde, on comprend que le corps médical devait être moins homogène que celui de Rio-de-Janeiro, et qu'il ne devait pas exister entre ses divers membres la même solidarité. En effet, les médecins du pays étaient en minorité. Le corps médical était composé de médecins espagnols, italiens, français et anglais. Mais cette composition n'empêchait pas les mauvais sentiments de germer. On sait à Montevideo que les médecins italiens détestent les Espagnols, que ceux-ci sont exécrés par les médecins du pays, lesquels, à leur tour, n'ont aucune sympathie pour ceux qui viennent de l'étranger.

On conçoit que le succès étourdissant de mes consultations et de mes opérations, qui réussissaient comme par enchantement, ait porté ombrage à quelques confrères envieux. On me dénigra ; je fus horriblement calomnié, et il ne fut pas douteux pour moi, quoique je ne fréquentasse aucun de mes confrères, que j'avais des adversaires, et qu'il me faudrait peut-être un jour les combattre.

C'est surtout par les clients que j'apprenais les taquineries et même les hostilités des adversaires dont le nombre augmentait tous les jours. A mon premier voyage en Amérique du Sud, mes collègues et confrères, dans leur enthousiasme, avaient beaucoup vanté mon enseignement et mes ouvrages ; ceux d'entre eux qui avaient été mes élèves à Paris, ou qui avaient simplement suivi mes cours, s'en glorifiaient très haut. A ce moment, le confrère en mission de son gouvernement, visitant le beau pays de l'Uruguay et devant chanter ses louanges à son retour en France, était un ami qu'il fallait savoir flatter ; il était une réclame vivante pour cette petite république qui aime tant à faire parler d'elle. Tout le monde m'acclamait alors, je n'avais que des amis. Mais l'ami d'autrefois, se permettant de revenir, non plus en visiteur, mais en concurrent sérieux, pouvant détourner quelques piastres de la poche de ses confrères au bénéfice de la sienne, l'ami d'autrefois, dis-je, devenait un ennemi, un adversaire redoutable. Il fallait entendre ces aimables confrères faisant la chasse à mes clients jusque dans leur propre famille, et leur disant : ce n'est pas lui qui était professeur d'anatomie à Paris, ce n'est pas lui qui est l'auteur du Traité d'Anatomie de Fort ;

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

le véritable auteur est son oncle; celui-ci n'est qu'un ignorant, un menteur et un charlatan. — Presque tous, mon ancien élève, le Dr Visca lui-même, cherchaient à m'amoindrir. Je fus véritablement peiné, un jour, lorsqu'un client me demanda s'il était vrai que M. Visca eût été mon élève à Paris, et si j'étais bien l'auteur du Traité d'Anatomie. « Je vous demande cela, dit-il, parce que j'ai été très surpris de l'entendre lui-même nier que vous ayez été son professeur, et que vous soyez l'auteur de l'Anatomie, alors que je l'avais entendu affirmer le contraire en 1880, lors de votre première visite à Montevideo ! »

Je ne dis pas cela pour le plaisir de critiquer ou de médire. Ces lignes aideront plus loin à comprendre le role honteusement passif que joua plus tard ce confrère dans l'affaire la plus scandaleuse qui se soit présentée dans le corps médical du monde entier, et que je décrirai *in extenso*, lorsque le moment en sera venu, pour la honte des médecins qui ont trempé dans l'odieux complot dont il sera question.

On verra par le fait suivant combien il est difficile à un médecin étranger, ayant quelque notoriété, de se maintenir en bonne harmonic avec des confrères établis depuis longtemps dans le pays.

J'avais pratiqué à Montevideo plusieurs opérations de rétrécissement de l'urèthre au moyen de mon procédé d'électrolyse linéaire. Ces opérations avaient fait un certain bruit.

Le Dr Vicente Stajano vint me trouver un jour et me demanda si je voulais opérer un rétrécissement sur un des négociants les plus importants de la ville. L'appareil ayant été porté chez le malade, M. Stajano me prit à part et me dit qu'il désirait pratiquer l'opération lui-même, parce qu'il était médecin de la famille depuis vingt ans, et qu'il ne voulait pas paraître ignorer mon procédé. Sur mon observation qu'il pourrait blesser grièvement le malade et qu'il m'était impossible de me rendre à son désir, il me dit : « Comment a fait celui qui a opéré la première fois ? Je ne ferai pas pire. » Devant son insistance, je lui promis de faire l'opération de manière à ce que le malade pût supposer qu'il était opéré par son médecin. J'introduisis l'instrument, je fis manœuvrer la pile, et quand tout fut prêt et qu'il ne s'agissait plus que d'appliquer le doigt sur l'extrémité de l'instrument et de lui imprimer une légère impulsion, je fis signe à

mon confrère d'appliquer son doigt, et l'opération se termina de la manière la plus heureuse en moins d'une minute.

On avouera que je m'étais montré très complaisant pour mon confrère napolitain, et le lecteur sera certainement surpris d'apprendre de quelle manière il me témoigna sa reconnaissance.

Il fit publier dans un journal l'entrefilet suivant : « M. X... a subi, ce matin, une opération importante qui a été pratiquée avec une grande habileté par le Dr Stajano, avec l'aide de M. Fort ». Pouvais-je ne pas protester, dans un pays où la publicité joue un si grand rôle ? Sur le conseil de quelques amis, je rectifiai l'assertion du médecin napolitain dans un autre journal.

Comment aurais-je pu servir d'aide à ce confrère, puisqu'il ne connaissait pas mon instrument, et que moi seul le possédais dans la ville ? S'il avait pu opérer le malade lui-même, il ne m'aurait certainement pas appelé.

A partir de ce jour, M. Stajano ne me salua plus. Il devint un ennemi acharné, et il réussit à indisposer contre moi tous les médecins napolitains de Montevideo.

Ce fut de leur part une surveillance active et incessante ; ils allaient visiter mes malades, s'informant de ce que je leur avais fait, cherchant à lire mes prescriptions, faisant enfin tous leurs efforts pour me rendre la vie insupportable et m'obliger à quitter le pays. On peut dire qu'il y avait un *tolle* général du corps médical contre moi.

Voici un autre fait à citer :

Dans le courant du mois de novembre 1883, j'eus l'occasion de pratiquer, avec le plus grand succès, l'extraction d'une énorme tumeur graisseuse du cou, englobant la carotide primitive et la jugulaire interne, sur un nommé Fernando Barthe. En huit jours, la cicatrisation était complète, et aujourd'hui, neuf ans après l'opération, le malade est en très bonne santé, et la tumeur ne s'est pas reproduite.

Le malade était tellement satisfait de l'opération qu'il m'écrivait le 17 décembre 1883 :

..... Mon cœur rempli de gratitude vous en gardera une éternelle reconnaissance..... Vos bienfaits resteront toujours gravés dans ma mémoire..... Je me trouve parfaitement guéri, et ma nombreuse famille prononcera toujours avec respect le nom de mon bienfaiteur.

Signé : Fernando BARTHE.

J'avais pris pour l'un de mes aides le Dr Cassanello, médecin napolitain, ami de M. Stajano venu à Montevideo, comme ce dernier, à bord d'un bateau. Était-il docteur? Personne n'a jamais vu son diplôme. Lorsqu'il fut question d'honoraires, le malade, conseillé par le médecin napolitain, prétendit avoir été mal opéré, et il affirma qu'il prouverait, par des certificats de médecins, que le mal récidiverait. Je regrette d'avoir à dire, pour l'honorabilité de quelques-uns de nos confrères, que le malade, avec l'aide du Dr Cassanello, obtint dix-sept certificats de médecins, constatant que la tumeur était maligne et qu'elle récidiverait! Elle n'a pas encore récidivé, depuis neuf ans.

Autre cas curieux :

Un entrepreneur, à la tête d'une grande fortune, se fait au-dessus du poignet une fracture du radius compliquée de plaie, en tombant d'un tramway. Il est traité par M. A., médecin espagnol. Il survient des complications, et on appelle en consultation des médecins indigènes. Lorsque le cas est désespéré et que l'on s'attend à une fin prochaine, on me fait appeler. L'avant-bras est tuméfié, il y a des frissons, une température très élevée, en un mot un état grave. Je déclare que s'il y a une chance de guérison, elle ne s'obtiendra qu'avec une opération. C'était le début de l'infection purulente.

Ma proposition est acceptée. J'incise les parties nouvelles au-devant du foyer de la fracture ; elle était comminutive. J'extrais plusieurs séquestres, et je retire une quantité énorme de sang coagulé et de pus ; j'installe ensuite un appareil à irrigation continue. Une amélioration considérable suivit l'opération, et un mois après, le malade était complètement guéri.

Lorsqu'il a été question d'honoraires, le médecin espagnol s'est insinué entre le client et le chirurgien, au détriment de ce dernier. Malheureusement, cette insinuation a été fatale au malade. En effet, deux mois après (le malade étant guéri depuis longtemps), il se forma au niveau du point opéré un petit abcès gros comme une noisette, produit par un petit fragment osseux, abcès dont j'aurais eu raison en quelques heures.

Le confrère espagnol s'opposa à ce que le malade me fit appeler, il lui ouvrit lui-même l'abcès avec une bistouri plus ou moins propre, et, avant la fin de la semaine, le malade succombait à une attaque d'infection purulente.

On comprend que la mort de cet homme fit sensation. Les parents accusèrent avec raison le médecin de la famille, qui voulut faire retomber toute la responsabilité sur moi. Je n'avais même pas vu le malade dans cette dernière maladie ! Naturellement je protestai. Le confrère me répondit une courte lettre pleine d'insultes, et se terminant par ces mots : *J'attends votre réponse afin que nous puissions nous égorger en silence.*

Parmi les médecins qui s'étaient mis en hostilité ouverte contre moi, il s'en trouvait qui étaient en très bons termes avec Maximo Santos, président de la République. Comme, en définitive, le président n'avait aucune raison pour se ranger du côté d'un étranger contre des médecins qu'il connaissait depuis longtemps et qui lui rendaient des services, il cessa de m'être favorable, et je peux même ajouter qu'il devint insensiblement pour moi un ennemi redoutable, comme j'aurai occasion de le montrer plus loin.

Le général Pagola, une des premières têtes de Montevideo après le président de la République, était traité par les médecins du président. Il les voyait d'un mauvais œil, et il les redoutait. Il me fit appeler : « Docteur, me dit-il, je n'ai aucune confiance dans les médecins du président, qui me traitent pour une lésion du cœur ; j'ai une répulsion invincible pour les médicaments qu'ils me donnent, et je tiens à savoir de vous quelle est ma maladie et si vous pouvez me guérir. »

Le général, âgé de soixante ans environ, toussait ; il avait des suffocations et faisait sans cesse usage d'un éventail. Il passait la plupart de ses nuits dans un fauteuil. Ses médecins disaient qu'il avait une lésion du cœur, mais sans préciser la nature de cette lésion. Quelques-uns affirmaient qu'il avait le cœur graisseux. Je le priai de m'accorder une semaine avant de me prononcer, car je pressentais que mes adversaires interpréteraient à leur manière mon diagnostic.

Tous les médecins savent qu'on ne peut pas diagnostiquer un cœur graisseux sur le vivant ; on ne peut que le soupçonner. Notre malade n'éprouvait aucun symptôme qui pût autoriser ce diagnostic. Après l'avoir examiné et étudié, matin et soir, pendant une semaine, je finis par lui déclarer qu'il était atteint d'asthme, et qu'un médecin pouvait, sans témérité, lui donner un espoir, sinon de guérison, au moins de grand soulagement.

Je traitai le général par l'iodure de potassium et l'extrait de thébaïque, qui firent merveille chez lui. Au bout d'un mois, ce courageux militaire, qui n'avait pas quitté sa chambre depuis plus de six mois, put revêtir son uniforme et aller faire des visites. Lorsqu'il se présenta devant le président de la République, celui-ci ne put cacher son étonnement. « C'est le docteur français qui m'a remis sur pied, lui dit-il ; j'étais empoisonné par toutes les drogues que me donnaient vos médecins. »

Pour l'explication d'un fait que je raconterai plus loin, je tiens à préciser la manière dont M. Pagola me raconta, le lendemain, son entrevue avec le président Santos. Comme tous les tyrans cruels, celui-ci était soupçonneux, et le général m'avait donné à comprendre à plusieurs reprises qu'il portait ombrage à Santos, et que celui-ci le redoutait comme successeur possible. En somme, Santos ne l'aurait pas beaucoup regretté s'il avait disparu. « Mon cher docteur, me dit-il, tenez-vous sur vos gardes ; Santos est votre ennemi, et cet homme est terrible. Lorsque je lui ai appris que c'était à vous que je devais ma guérison, j'ai vu sortir de ses yeux des éclairs de haine et de rage pour vous, quoiqu'il s'efforçât de rendre sa figure souriante. »

M. Pagola était un homme charmant, aimable, doux, affectueux, poussant la générosité à l'excès ; il était aimé de tous. Mais il aimait passionnément sa liberté, et il ne savait pas résister à la tentation d'un plaisir. Ce qu'il aimait par-dessus tout, c'étaient les promenades à cheval. Dès qu'il se sentit capable de supporter la fatigue du cheval, il partit avec son aide de camp et ils firent un galop effréné jusqu'à Punta Carretas, dans le voisinage de Montevideo. Comme il n'était pas encore très vigoureux, il arriva baigné de sueur, et il monta, en cet état, sur un point élevé où il fut saisi par un coup de vent qui le refroidit. Il rentra chez lui, eut un frisson, et pendant la nuit il se déclara une pneumonie à laquelle il succomba quelques semaines plus tard.

J'ai beaucoup regretté ce brave militaire qui fut excellent pour moi. Il était sans cesse en éveil pour me protéger, et, comme il avait sa police, nul ne savait mieux que lui quels dangers me menaçaient.

C'est vers cette époque qu'un petit journal, la *España federal*, payé par un groupe de médecins, m'insultait journellement de

a manière la plus scandaleuse. Un soir, le principal article du journal était : *L'Assassinat du Dr Fort*, et les gamins criaient ce journal dans les rues avec cette aimable addition.

Il me faudrait des volumes pour raconter toutes les infamie dont j'ai été victime.

Je reçus dans ce temps-là cette lettre émue d'un excellen confrère et compatriote, Bardou :

Montevideo, 28 janvier 1885.

CHER MONSIEUR FORT,

Sous le coup d'une émotion que vous comprendrez, je vous adresse c lignes afin que vous me rassuriez.

Une rumeur sinistre est parvenue jusqu'à moi : on parle d'une tentati d'empoisonnement commise sur votre personne.

J'attends, anxieux, le démenti de cette nouvelle.

Dr J. BARDOU.

Peu de temps auparavant, on avait appelé, la nuit, un médec auprès d'un malade, Pendant qu'il l'auscultait, il fut assassiné coups de poignard dans le dos.

Un jour, le général Pagola me fit appeler. En entrant, j'aperç deux revolvers sur son lit. « Mon cher docteur, me dit-il, je vo fais présent de ces deux armes, vous en aurez probableme besoin. » Voyant ma surprise, il ajouta : « Je connais mon pa mieux que vous, et je sais de quoi certaines gens sont capable Vous savez que j'ai ma police et que je n'ignore rien de ce qui fait et de ce qui se dit dans Montevideo. Je vous supplie do d'accepter ces deux armes ; vous en donnerez une à votre c cher, et vous garderez l'autre près de vous dans votre voitur Si, de nuit ou de jour, quelqu'un arrêtait votre voiture, n'hés tez pas, faites feu sur l'agresseur, et donnez le même ord à votre cocher. J'ajoute un mot : vous savez, mon cher do teur, que je tiens à vous, non seulement par intérêt perso mais encore par une véritable sympathie. Je veux vous donn un conseil, mais je vous demande de ne m'adresser aucune que tion. Je vous supplie de ne jamais accepter un verre de v ni quoi que ce soit en matière d'aliment, dans aucune mais de la ville. Si je vous parle ainsi, c'est que j'ai des raisons s rieuses. »

La *España federal* était rédigée par un misérable vendu ; il

ménageait personne, il suffisait de payer. Il attaquait aussi bien mes ennemis que moi-même. Il me suffira du reste, pour faire juger de la moralité de ce journal, de traduire ici une lettre qu'il publia le 14 février 1885, et à propos de laquelle il dénonçait le Dr Carafi au Conseil d'hygiène.

A Monsieur le directeur de la *España federal*.

MONSIEUR,

Où pourrai-je trouver protection ? Je suis désespéré ; mon fils est mort à Montevideo le 1er janvier 1885 sous le couteau fatal et imprudent du Dr Carafi qui, avec l'aide du Dr Piaggio, a voulu pratiquer une opération sur le cou de mon fils (trachéotomie). Au premier coup de bistouri, le sang a jailli jusqu'au corridor, inondant tout le monde. Au bout de quelques minutes mon fils était mort.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien publier cette lettre, afin d'empêcher qu'un fait semblable puisse se reproduire.

Le père de feu Vicente Bottino,
rue Cerrito, 63.

Nous, soussignés, après avoir lu la déclaration de M. Vicente Bottino, père de l'infortuné, mort pendant l'opération que le Dr Carafi, aidé du Dr Piaggio, lui a pratiquée dans le cou, certifions que son récit est exact.

Et nous signons, ayant assisté à l'opération.

Signé : PEDRO GIUSEPPE, AMICO EMILEO, ROTCHE PHILIPINO.

Je recommande la lecture des lignes suivantes à mes lecteurs :

On n'a pas oublié la visite que fit le général au président de la République après la guérison, ou mieux l'amélioration de son asthme. Quelques jours après, un aide de camp de Maximo Santos vint me trouver à sept heures du soir, me priant, de la part du président de la Républiqne, d'aller, le soir même, à Maldonado, pour donner des soins à un de ses amis qui venait d'être victime d'un accident.

Il faisait, à ce moment, une violente tempête. On ne pouvait aller à Maldonado que par mer ; c'était donc un voyage de trente lieues environ au milieu des rochers sans nombre qui existent le long de la côte. J'acceptai sans arrière-pensée, ne voyant là qu'une occasion d'être agréable au président et de me le rendre favorable. L'aide de camp ajouta que le capitaine du port de Montevideo avait ordre de mettre une canonnière à ma disposition avec les hommes nécessaires. « Le président, disait-il, désire que le voyage se fasse le plus tôt possible. »

J'allai immédiatement m'entendre avec le capitaine du port, et il fut convenu que je m'embarquerais le soir même, à 10 h. et demie.

Je retournai chez moi pour faire mes préparatifs de voyage. La demande formulée de cette façon par le président Santos avait fait réfléchir les miens, et on me fit observer avec juste raison que l'officier n'avait laissé entre mes mains aucun document, pas même une carte de visite. Ma femme insista beaucoup pour me détourner de ce voyage, au sujet duquel elle avait de tristes pressentiments.

Nous décidâmes d'aller consulter le général Pagola et de nous en remettre à sa décision. Le général me parla ainsi : « N'oubliez pas ce que je vous ai dit, l'autre jour, du regard haineux de Santos lorsqu'il apprit que vous m'aviez rendu la santé. Ce que j'apprends aujourd'hui ne m'étonne pas.

« Pourquoi le président vous envoie-t-il à Maldonado, vous sur qui il n'a aucun droit, qui n'avez aucune relation avec lui, et à qui il devra payer des honoraires, lorsqu'il a sous sa main vingt-sept médecins, dont plusieurs ont sa confiance et auxquels il peut ordonner de faire le même voyage ? A votre place, je refuserais d'y aller. » Mme Pagola me pria aussi de ne pas faire ce voyage, qui lui inspirait pour moi une crainte réelle. Comme j'insistais, le général finit par me dire : « Vous ne savez donc pas à quel homme vous avez affaire ? Lorsqu'il en veut à quelqu'un, il cherche à s'en défaire, et pour cela il sacrifierait non seulement une canonnière, mais avec elle une centaine d'hommes, si c'était nécessaire. »

Le voyage n'eut pas lieu.

Lorsque j'avertis le capitaine du port de l'impossibilité dans laquelle je me trouvais de faire ce voyage, il téléphona en ma présence au président, et il ne me cacha pas l'extrême mécontentement de Santos.

Le lendemain, plusieurs journaux, instruits de ce qui s'était passé, racontèrent le fait, surpris que j'eusse osé me soustraire à un désir du président, tout le monde *sachant que ses désirs étaient ordinairement des ordres.*

Quelle ne fut pas ma stupéfaction en lisant, le jour suivant, dans le journal officieux *la Nacion*, que l'histoire racontée la veille par les journaux était absolument fausse, que le président ne m'avait rien demandé, et qu'il n'avait jamais eu besoin de mes services !

Après la lecture de cet article, je téléphonai aussitôt, appelant le directeur de *la Nacion*, qui avait été instruit de l'incident, et qui en avait causé la veille avec moi. « Pourquoi, lui dis-je, avez, vous démenti un fait que vous saviez être exact? » — « Mon cher docteur me répondit-il, je n'ai pas pu faire autrement ; *c'est le président lui-même qui a rédigé la note du journal.* »

Si j'avais pu douter jusque-là des mauvaises intentions de Santos, cette note du journal donnait raison aux soupçons de mes amis.

La guérison du général Pagola n'était pas la seule cause de l'animosité du général Santos. Celui-ci avait des relations très intimes avec plusieurs des confrères qui me faisaient la guerre, et il s'était laissé indisposer contre moi.

Depuis mon arrivée à Montevideo, il s'était opéré en lui un grand changement sous l'influence de mes confrères. On peut en juger par cette lettre qu'il m'écrivait au Brésil le 16 juillet 1882, avant mon voyage dans le Sud :

*M. le Dr Fort, à Rio-de-Janeiro.*

CHER AMI,

..... Je vous attends, et lorsque vous viendrez dans notre pays, j'aurai le plus grand plaisir à vous recevoir.

Je suis votre ami très affectionné.

MAXIMO SANTOS.

La situation se tendait. Mes aimables confrères ne laissaient échapper aucune occasion de m'être désagréables.

Voici une de leurs aménités :

M. AngelGuillot, commissionnaire à Montevideo, portait depuis quelques années une tumeur anévrismale siégeant vers la grande corne de l'os hyoïde. et faisant communiquer la carotide externe avec la jugulaire externe. Cet homme avait beaucoup maigri, et la tumeur était le siège d'un *susurrus* permanent, isochrone aux pulsations du pouls, qui le tourmentait sans cesse, et l'empêchait de dormir. Une opération seule pouvait le débarrasser de cette infirmité. J'acceptai une consultation à laquelle prirent part six médecins de la ville. Ils se prononcèrent tous, sans exception, contre l'opération, prétendant qu'elle était inexécutable et que c'était la mort du malade. M. Visca, dont je n'avais plus à me louer depuis un certain temps, oublia que j'avais été son pro-

fesseur d'anatomie à Paris, et le jeune Carafi, qui ne m'avait jamais pardonné d'avoir refusé de payer ses observations dans le *Paris Médical*, dont j'étais le directeur, alors qu'il était étudiant, fit preuve d'une animosité inouïe. Jaloux de voir que j'allais pratiquer une opération difficile et importante, M. Carafi, commettant une erreur colossale de diagnostic, prit un anévrisme artéro-veineux de la carotide externe et de la jugulaire externe pour un anévrisme faisant communiquer la jugulaire interne avec la carotide interne. Dans son exaspération, il alla jusqu'à dire à haute voix devant ses collègues : « *Si, malgré notre avis, cette opération avait lieu, je l'interdirais comme membre du Conseil d'hygiène* ». C'était se donner une grande importance et donner au Conseil des attributions qui ne lui appartenaient pas. Comme on le suppose, le malade ne se soumit pas à l'opération.

En novembre 1884, je pratiquai avec succès une opération de *transfusion du sang*. Je ne résiste pas au plaisir de décrire cette observation.

Mme Martinez, 35 ans, est prise d'une ménorrhagie dont il est impossible de trouver la cause. La malade est anémique depuis longtemps ; elle a eu, à plusieurs reprises, des ménorrhagies dont on a triomphé par les moyens ordinaires. Cette fois, les règles ont été abondantes, en forme de ménorrhagie, avec des caillots sanguins ; puis l'écoulement du sang a continué pendant vingt-trois jours.

Dans les premiers jours, depuis le commencement de décembre jusqu'au 17 du même mois, j'emploie tout ce que la thérapeutique m'offre de ressources, et je ne réussis pas à arrêter la ménorrhagie, qui devenait tellement inquiétante que je songeais déjà à la transfusion du sang. (La malade n'a pas accepté les injections d'eau chaude.)

C'est alors que le mari me déclara qu'il allait s'adresser à l'homœopathie. « C'est bien! mon ami, faites venir l'homœopathe, puisque cela vous plaît. » L'homœopathe vient, il donne des globules, mais la ménorrhagie ne s'arrête pas. La malade décline tous les jours.

Le 27 décembre, le mari, désespéré, me rappelle. Je trouve la malade exsangue; elle est dans une demi-somnolence, elle a des évanouissements fréquents, des frissons, 120 pulsations, les ex-

trémités froides. Elle vomit tout ce qu'elle prend. Il y a un peu de délire. L'écoulement sanguin continue toujours sous forme d'eau rosée.

Je propose la transfusion du sang, et je demande une consultation qui a lieu le lendemain 18 décembre. Les Drs Léopold, Romeu, Espinosa et M. Dufour, médecin de la marine française, attaché à la *Tactique*, se joignent à moi, approuvant l'idée de pratiquer la transfusion.

J'avais préparé le transfuseur de Roussel, de Genève. M. Dufour offre généreusement son sang. L'opération commença avec l'aide de mes confrères, et de deux étudiants en médecine, MM. Coste et Demiquéli.

Aussitôt que l'appareil fut fixé sur le bras de M. Dufour, je découvris la veine médiane basilique de la malade, je mis a nu toute sa paroi antérieure et je fis un trou avec des ciseaux. La canule fut introduite, et la veine du donneur de sang ouverte. L'appareil fonctionna parfaitement au milieu de l'émotion générale.

Je pressai neuf fois le ballon de caoutchouc, ce qui fit passer 90 grammes d'un sang jeune et vigoureux dans les veines de ma malade arrivée au dernier degré de l'anémie.

On fit le pansement aux deux bras, on recommanda une grande immobilité à la malade.

Aussitôt que le sang eut pénétré dans ses veines, Mme Martinez fut prise d'un accès de suffocation et s'écria : « J'étouffe ! » Cet accès fut de courte durée. Puis survint un violent frisson. Ensuite la malade s'endormit.

A partir du moment où la transfusion a été pratiquée, la ménorrhagie s'est arrêtée pour ne plus revenir. Les fonctions organiques se sont toutes régularisées ; mais ce qui a été remarquable, c'est le réveil de la malade et le retour complet des facultés intellectuelles.

Un mois après l'opération, la malade était complètement guérie ; elle sortait, allait aux bains de mer et vivait complètement de la vie ordinaire. Depuis, elle a eu un enfant et elle se porte parfaitement.

Cette transfusion ne diffère probablement pas des autres pratiquées avec le transfuseur Roussel. Quelques points cependant méritent d'attirer un peu l'attention. D'abord, ceci soit dit sans prétention de ma part, mais uniquement au point de vue de l'his-

toire, c'est la première opération de transfusion qui a été suivie de succès à Montevideo et dans l'Amérique du Sud. Ce qui me reste à dire est relatif au transfuseur, à son inventeur et aux fabricants.

Le transfuseur de Roussel n'est pas aussi facile à manier que son inventeur veut bien le dire. J'ai parfaitement exécuté toutes les prescriptions de Roussel, et cependant je n'ai pu injecter que 90 gr. de sang, au lieu de 200 gr. que je voulais injecter. J'ai réussi avec 90 gr.; tout est donc pour le mieux. Je ne me plains pas moins toutefois de ce que j'ai été forcé de m'arrêter après neuf pressions du ballon ; le sang ne passait plus par la canule ; il était coagulé. On comprend que je n'ai pas fait d'efforts, j'aurais craint d'envoyer un caillot dans la veine.

Mon appareil était neuf, il m'avait été vendu par un des principaux fabricants de Paris, qui pense sans doute que des appareils imparfaits sont suffisants pour l'Amérique du Sud. Mon appareil étant neuf, on comprend que je fusse plein de confiance dans la lancette double du Dr Roussel.

C'est M. Dufour qui a payé cet excès de confiance. J'avais donné trois coups secs sur le piston de la lancette, le dernier avec le poing. Rien n'était sorti. J'enlevai rapidement l'appareil ; M. Dufour n'avait que deux petits trous à la peau, et la veine n'était pas ouverte. Que faire ? Le cas était pressant. J'ai saigné la veine de M. Dufour avec le bistouri qui m'avait servi à découvrir la veine de la malade.

Quoi qu'il en soit, voilà une opération qui a sauvé la vie à Mme Martinez, ce n'est pas douteux. L'honneur en revient évidemment au Dr Roussel.

Avec les sentiments qui animaient mes confrères à mon égard, on conçoit que ce succès ne les disposa pas en ma faveur.

Il fallait que la confiance qu'avaient en moi les habitants de Montevideo fût bien grande pour que j'aie pu lutter, en maintes circonstances, contre mes adversaires.

La confiance absolue de la malade à la transfusion, et celle de son mari, m'étaient acquises depuis quelques mois par la *guérison radicale* d'une de leurs enfants, âgée de six ans, et atteinte de coxalgie à la première période. J'avais redressé son membre sous le chloroforme, et je l'avais immobilisé avec un appareil silicaté. Si je rappelle ce fait, ce n'est pas pour m'en

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

faire gloire, mais pour montrer comment j'y gagnai un adversaire de plus. L'enfant était traitée depuis un mois par un Dr Green, qui l'avait fixée dans son lit avec des cordes et des courroies, et qui soumettait la jambe de la petite malade à une extension continue. Depuis le commencement du traitement, l'enfant était privée de sommeil et poussait des cris incessants. Les cris cessèrent et le sommeil revint dès qu'on renonça à l'extension continue.

Une jeune fille se fit une blessure au pli du coude, en brisant une vitre. Les nerfs médian et cubital avaient été divisés. Je dus lui faire la suture des nerfs, et le directeur de l'hôpital m'autorisa à pratiquer l'opération dans l'une des salles de l'hôpital, avec l'aide du Dr Vidal, ancien président de la République. Le succès fut complet. Le Dr Bosch, médecin de la salle dans laquelle j'avais pratiqué l'opération, avait refusé d'y assister, et il fit subir à la malade toutes sortes de vexations. Enfin, le jour de la sortie de la malade, onze jours après l'opération, le 29 décembre 1884, le Dr Bosch se mit dans une violente colère, m'injuria et me menaça de me jeter une chaise à la tête. Je lui envoyai deux témoins et rendez-vous fut pris pour se battre à l'épée le lendemain matin. Mais il est des accommodements avec le gouvernement dans lequel M. Bosch comptait de nombreux amis. Le soir même, des agents de police arrêtaient les futurs combattants et les témoins, et les conduisaient à la préfecture de police où ils passèrent la nuit. L'autorité empêcha ce duel.

## *QUARANTE ET UNIÈME LETTRE.*

*Biarritz*, 17 *septembre*.

MON CHER AMI,

Je cesse ici de raconter les divers incidents qui m'ont mis en hostilité avec le corps médical de Montevideo. Un gros volume ne suffirait pas à les mentionner tous. J'arrive au fait principal, au récit de cette histoire scandaleuse qui a fait tant de bruit, et pendant laquelle ma vie a été menacée plusieurs fois. Il s'agit d'un jeune Napolitain, M. José Mantero, atteint de rétrécissement du rectum, opéré par moi, et mort de pyohémie. Voici l'observation de ce cas telle qu'elle a été rapportée par la *Gazette des Hôpitaux* de Paris, le 3 avril 1884.

*Rétrécissement du rectum ; rectotomie externe ; mort ; autopsie.*

En novembre dernier, je reçois la visite d'un jeune homme de vingt-cinq ans, à physionomie sympathique, qui vient me demander à être opéré d'un rétrécissement du rectum.

José M..., c'était son nom, me raconta qu'il souffrait depuis cinq ans environ. Plusieurs médecins l'avaient examiné et lui avaient conseillé l'opération. L'un d'eux même l'avait opéré, il y a trois ans, d'une manière incomplète probablement, car son état n'avait pas été amélioré. Il s'était fait fabriquer, sur le conseil des médecins, des morceaux de bois de différentes dimensions au moyen desquels il se faisait lui-même la dilatation. Le plus petit, qui n'égalait pas le volume du petit doigt, ne pouvait plus passer à travers le rétrécissement. Le malade souffrait, il ne vidait son intestin qu'avec beaucoup de douleurs et de difficultés ; il y avait une suppuration assez abondante ; il salissait son linge ; bref, la vie lui devenait insupportable.

Je l'examinai, et je pus constater qu'une sonde seule passait ; le rétrécissement n'admettait pas même l'extrémité du petit doigt.

Je ne pus, en questionnant le malade, préciser quelle était la nature du rétrécissement. Cependant, comme il y avait quelques nodosités au-dessous du point rétréci, surtout à la paroi antérieure, que le malade rendait quelquefois du sang, je n'étais pas éloigné de penser qu'il y avait là un tissu hétéromorphe qui diminuait le calibre de l'intestin. Ce n'était là qu'une hypothèse, du reste peu importante dans ce cas, puisque l'indication restait la même au point de vue opératoire.

Il existait, en avant de l'anus, une petite hémorrhoïde, du volume d'une petite noisette, et on voyait quelques élévations rougeâtres de la peau, entre l'anus et le scrotum.

Connaissant le peu de succès de la dilatation graduelle et les dangers auxquels elle expose, sachant, du reste, que le malade se dilatait sans résultat depuis longtemps, je fus de l'opinion du malade qui réclamait l'opération, et il fut décidé qu'elle se ferait un mois et demi après, une fois qu'il aurait fait l'inventaire de son magasin.

Je lui pratiquai l'opération de la *rectotomie externe* le 11 janvier, selon le procédé employé par le professeur Panas, avec l'aide du Dr Rappaz, médecin suisse établi à Montevideo, et de M. Agastin Vila, étudiant en médecine.

En 1882, à Rio-de-Janeiro, j'avais pratiqué deux fois cette opération avec un plein succès.

La première fois, c'était sur une jeune femme de vingt-deux ans, ayant un rétrécissement cicatriciel du rectum; je l'opérai avec le bistouri, elle guérit parfaitement.

La seconde fois, il s'agissait d'un rétrécissement cicatriciel, également chez une femme que j'opérai avec le thermo-cautère. La plaie s'ulcéra un peu ; mais, après quelques semaines, la malade guérit également. Dans ces deux cas, j'avais eu recours au procédé de M. Panas.

Le rétrécissement était situé, chez mon malade, à 3 centimètres au-dessus de l'anus. Le malade étant chloroformé par le docteur Rappaz et placé dans la position de la taille, je fis maintenir un gorgeret dans le rectum, au-dessous du point rétréci, et je pus inciser librement la partie postérieure de l'anus et le sphincter externe dans une étendue de 2 centimètres du côté de la peau. Écartant les lèvres de l'incision avec les doigts de la main gauche, j'incisai en remontant à une hauteur de 3 centimètres. Arrivé au point rétréci et craignant d'ouvrir quelque vaisseau,

je passai la chaîne de l'écraseur, au moyen d'une aiguille, par-dessus la partie postérieure du rétrécissement que je divisai en quelques instants.

Lorsque j'introduisis l'aiguille qui conduisait la chaîne, j'eus soin de protéger la paroi antérieure du rectum au moyen d'une petite spatule creusée en gouttière, dont je me sers pour d'autres opérations.

Après la division du rétrécissement, j'introduisis une énorme canule de caoutchouc.

Il y eut à peine quelques gouttes de sang versé.

Le malade fut placé dans son lit avec un pansement antiseptique.

Je lui prescrivis 4 centigrammes d'extrait thébaïque à prendre journellemeni pour éviter les évacuations intestinales.

Il fut pansé d'abord deux fois par jour, plus tard une fois. La plaie était toujours bien lavée à l'eau phéniquée, et j'avais soin d'interposer un long tampon de coton imbibé d'eau phéniquée entre la partie incisée et la paroi postérieure de la canule de caoutchouc.

Tout alla parfaitement jusqu'au treizième jour.

Du 18 au 23, le malade se levait, se promenait dans la chambre, et il commençait à manger. Il se trouvait parfaitement.

Le 23, malgré ma recommandation, il commit l'imprudence de rester assis une partie de la journée,

Le 24, il y eut un frisson, du malaise et des troubles généraux. La petite tumeur hémorroïdale et les saillies que j'ai signalées sur la peau du périnée étaient tuméfiées, rouges et luisantes.

Le 25, douleurs du ventre, hoquet ; il se forme une péritonite.

Le 26 et les jours suivants, les symptômes de l'infection purulente s'accentuent davantage, et, le 31 janvier, à onze heures et demie du soir, le malade meurt.

*Autopsie judiciaire.* — Le crâne n'est pas ouvert.

La plèvre gauche est le siège d'un épanchement séro-purulent.

Les deux poumons sont fortement hypérémiés, et le gauche renferme un grand nombre d'abcès métastatiques.

Le péritoine renferme une quantité énorme de liquide purulent ; les intestins sont fortement dilatés par des gaz.

Il n'y a rien dans les viscères dont il n'est pas fait mention, à part une arborisation vasculaire du péricarde et des plèvres.

Le rectum est extrait du bassin. On y voit l'incision de l'opération produite par le bistouri et par la chaîne de l'écraseur et mesurant en tout une longueur qui n'atteint pas cinq centimètres. La paroi rectale n'a même pas été divisée dans toute son épaisseur.

En un mot, il n'est pas douteux que l'opération a été pratiquée correctement.

Ce cas est assurément un cas malheureux ; mais doit-on, pour un insuccès, renoncer à une opération aussi simple et aussi facile dans son exécution que l'opération de Panas ? Stafford, Nélaton, Panas, Poinsot lui doivent des succès. Pour mon compte, je la préfère à la rectotomie interne de Verneuil, et je la conseillerais dans tous les rétrécissements, quelle que soit leur nature, même dans les rétrécissements cancéreux. Mon malade n'est pas mort parce que je lui ai pratiqué la rectotomie externe ; il est mort parce qu'il avait une plaie, et l'on sait que malheureusement toutes les plaies peuvent se compliquer d'infection purulente, étant donné certaines conditions de leur situation et de la difficulté du pansement.

Je ne suis pas éloigné de croire qu'il s'est produit quelque modification dans la plaie le jour où le malade est resté assis une partie de la journée ; c'est en effet le jour suivant que se sont montrés les premiers symptômes de l'infection purulente.

Le fait est très simple en lui-même. On va voir toutes les infamies dont il a été le prétexte.

J'ai déjà dit que mes aimables confrères étaient aux aguets et ne cherchaient que des occasions pour m'être désagréables. Voici le plan qu'ils imaginèrent en cette cocasion.

On sut dans la ville que M. Mantero était gravement malade. Le Dr Stajano se rendit auprès des parents du malade et leur dit qu'il était urgent de faire une consultation. Les parents me demandèrent mon heure. Je leur fis la recommandation expresse d'appeler le Dr Vidal, le seul qui m'inspirât confiance, et je leur dis qu'il ne me serait nullement agréable de me rencontrer en consultation avec leur compatriote, le Dr Stajano, qui était animé envers moi de mauvais sentiments.

Le rendez-vous était pour 9 heures du soir, le 30 janvier. L'heure une fois connue, M. Stajano, et son ami le Dr Cassanello, se mirent en campagne, et recrutèrent pour l'heure convenue

neuf médecins (ils choisirent ceux qu'ils pensaient devoir m'être le plus hostiles).

Lorsque je me rendis à la consultation, je fus surpris, on le comprend, d'être entouré d'adversaires et de ne point trouver parmi eux le Dr Vidal que j'avais demandé. Il y avait donc une douzaine de médecins réunis dans la pièce voisine de celle qu'occupait le malade.

Ce fut une discussion, pour ne pas dire une dispute, qui dura deux heures. On ne s'inquiéta pas du malade, mais on me demanda pourquoi je l'avais opéré, comment je l'avais opéré, et avec qui je l'avais opéré.

Fatigué de cette discussion, ennuyé d'écouter les discours de ces médecins, dont la plupart ne connaissaient même pas de nom la *rectotomie*, je finis par déclarer que j'allais me retirer si on ne s'occupait pas du malade.

Alors ils pénétrèrent dans sa chambre, et cinq d'entre eux *lui introduisirent tour à tour le doigt dans l'anus*, chose qu'ils jugèrent utile, et que je déclarai inhumaine et absolument nuisible au malade. Voici la consultation que rédigea M. Carafi pour ce malade atteint d'infection purulente et agonisant :

« 1° 20 paquets de sulfate de quinine de 0, 20 chacun, 6 par jour ;

« 2° 120 gr. de potion de Todd avec addition de 6 gr. d'alcoolature d'aconit à prendre par cuillerées.

« Faire les pansements avec de l'eau phéniquée au 50e ; lait glacé, bouillon et vin de Bordeaux.

« Montevideo, 29 janvier 1884. Signé CARAFI. »

Les parents de Montero voulurent m'imposer de continuer mes soins au malade, avec le concours des Drs Stajano et Crispo Brandis. Je leur répondis que je le traiterais avec le Dr Vidal ou tout autre, mais que je n'acceptais pas de me trouver en consultation avec les deux médecins napolitains. Ils ne cédèrent pas, parce qu'ils étaient conseillés par eux. Je me retirai.

L'appartement du malade était au premier étage. Des Napolitains, attirés du port ou du voisinage, avaient envahi l'escalier et la cour de la maison pendant la consultation, ameutés, comme je l'ai su plus tard, par les soins de MM. Stajano et Cassanello. Par bonheur, je quittai la maison du malade, accompagné du Dr Rappaz qui m'avait aidé à l'opération. Sans cette circonstance,

j'aurais certainement été mis en pièces. Armés de poignards, et convaincus que j'avais causé la mort de leur compatriote par ignorance ou maladresse, ils m'invectivaient et m'injuriaient à qui mieux mieux, et ils me reprochaient d'être en désaccord avec mes confrères. Ce n'est que par miracle que je pus gagner la rue et monter lestement en voiture avec le confrère qui m'accompagnait. Mais tout n'était pas fini. Ils se ruèrent sur la voiture, cherchant, les uns, à m'en arracher, les autres à dételer les chevaux. Je ne sais pas par quel heureux hasard j'en sortis; mais je sais assurément que je dus à l'énergie et aux coups de fouet de mon cocher de pouvoir me tirer des mains de ces enragés.

Cette fureur des Napolitains était provoquée par la manière dont MM. Stajano et Cassanello leur avaient raconté l'opération. Ils leur avaient persuadé que j'avais arraché l'intestin par le rectum au moyen d'une chaîne et que j'avais ainsi occasionné la mort du malade. *Lo Mató*, leur avaient-ils dit, *destripandolo con una cadena*. « *Il l'a tué en lui arrachant les boyaux avec une chaîne* ». Voilà ce que répétaient ces pauvres ignorants.

J'ai raconté comment s'était passée la consultation dans la maison de Mantero. Onze médecins pour une consultation ! C'était beaucoup. Cinq d'entre eux ont labouré du doigt la plaie rectale du malheureux opéré, ce qui aura certainement hâté la terminaison fatale.

Puis tout ce monde s'est trouvé d'accord contre moi. Ce qui le prouve, c'est que la dénonciation qui fut faite au conseil d'hygiène dit que l'opération *avait été condamnée par tous les médecins présents*. J'en excepte le Dr Rappaz, au caractère et à l'honorabilité de qui je rends pleinement justice.

Après la consultation, il se fit entre eux une entente. Les dénonciateurs se mirent d'accord avec M. Carafi, mon ennemi personnel, membre du Conseil d'hygiène, et assistant à la consultation. Il fut concerté entre eux qu'une *dénonciation* serait portée devant le Conseil d'hygiène, et M. Carafi assura qu'il obtiendrait du Conseil qu'on me mette en présence de mes accusateurs pour discuter le cas, que je serais exécuté et que je serais forcé de quitter Montevideo.

On comprend que j'aie refusé de retourner dans cette maison le lendemain, en compagnie de M. Stajano, que la famille voulait

m'imposer, malgré tout ce que j'ai pu dire pour l'en détourner. Le lendemain matin, ignorant si le malade était soigné, j'ai prié MM. Rappaz et Vila, mon aide, d'aller visiter le malade. Ils se sont rendus à son domicile et là ils ont appris qu'il était entre les mains des médecins napolitains.

Le malade mourut dans la soirée du 31 janvier.

Le 1er février, les journaux de Montevideo publiaient les deux déclarations suivantes :

*Les soussignés déclarent que, appelés à voir un malade le 30 janvier 1884, dans la rue du 25 août, 211, opéré par le Dr Fort, et dont l'opération a été unanimement condamnée par une consultation de onze médecins, qui a eu lieu le 29 courant, ils se sont vus dans l'absolue nécessité de se charger dudit malade agonisant, parce qu'il avait été abandonné par le Dr Fort, qui a refusé de suivre le traitement avec d'autres médecins de la confiance de la famille.*

*Signé : Drs Cassanello, Green, Jurkowski, V. Stajano.*

*Les soussignés, parents de M. Mantero, déclarent qu'ayant été introduits à sept heures du matin dans le domicile du Dr Fort, ils lui ont exposé qu'en vue du résultat de la consultation d'hier au soir, la famille avait résolu que le Dr Fort continuât les soins au malade conjointement avec les Drs Vicente Stajano et Crispo Brandis.*

*Le Dr Fort nous a répondu qu'il n'acceptait en aucune façon d'être accompagné par de tels médecins, préférant leur laisser le malade. Lui ayant observé que nous nous verrions dans l'obligation de recourir au Conseil d'hygiène, M. Fort nous a répondu que nous pouvions faire ce qui nous paraissait convenable.*

*Signé : Vallarino, J. Falcq, P. Catiminati.*

A Montevideo, les médecins n'adressent pas les certificats de décès à la mairie, mais au juge de paix. L'acte de décès de mon opéré fut rédigé par les plus courageux de mes adversaires. Il se terminait ainsi :

..... *Certifions que le nommé José Mantero est mort à la suite d'un crime chirurgical.*

*Signé : Drs Cassanello, Green, Jurkowski, V. Stajano.*

En même temps, les mêmes médecins adressaient la dénonciation suivante au Conseil d'hygiène :

*Monsieur le président,*

*En présence d'un fait inconnu dans les annales de la chirurgie et dont nous nous ferions complices si nous gardions le silence, j'ai l'honneur de vous adresser un acte rédigé dans la maison même du nommé Mantero, rue du 25 août, numéro* 211, *par les Drs Cassanello, Green, Jurkowski et le soussigné, afin que vous preniez les mesures nécessaires pour sauvegarder la dignité médicale contre les attaques d'ignorants et d'audacieux charlatans.*

*Je déclare en outre que le malade sur lequel a été effectué un tel crime chirurgical est à l'agonie.*

30 *janvier* 1884. *Signé : Vicente Stajano.*

Voilà ce qui s'est vu en plein dix-neuvième siècle, dans un pays dit civilisé, la République de l'Uruguay, sous la présidence de l'odieux tyran, Maximo Santos.

Je me demande ce qu'il y a de plus stupéfiant : ou de l'infamie des quatre dénonciateurs, ou de l'ignorance du Conseil d'hygiène qui a donné suite à cette affaire.

Le juge de paix, recevant le certificat de décès parlant de crime, crut devoir l'envoyer au procureur de la République, connu à Montevideo sous le nom de *juge du crime*. A la lecture du mot *crime chirurgical*, ce dernier lança immédiatement un mandat d'amener contre moi, et je dus à l'intervention d'un ministre du gouvernement de ne pas être incarcéré.

Le calme se fit ensuite dans l'esprit du juge, qui finit par se rendre compte de la chose et qui me laissa en liberté.

Le Conseil d'hygiène, après avoir reçu la dénonciation ci-dessus, me fit comparaître devant lui.

Il me questionna et m'invita à rédiger séance tenante un résumé de l'opération que j'avais pratiquée. Il eût été incapable, vu son ignorance, de suivre une discussion sur ce sujet. C'est stupéfiant, n'est-ce pas, lecteur, et à peine croyable ?

Lorsque j'eus écrit ce qu'on me demandait, M. Carafi, membre du Conseil, et qui avait pris part à la consultation, voulant tenir sa promesse à ses complices, proposa de faire entrer les dénonciateurs, qui se trouvaient dans une salle voisine, afin de nous mettre en présence. Mais le Dr Vidal, le plus âgé et aussi le plus sensé des membres du Conseil d'hygiène, voulant éviter une collision, s'y opposa formellement.

Une scène violente eut lieu alors en ma présence entre MM. Vidal et Carafi ; mais le premier y mit un terme en disant à

son jeune collègue que si par hasard il y avait eu erreur de la part du chirurgien, il devait savoir que tous les chirurgiens pouvaient se tromper, puisque M. Carafi lui-même avait récemment opéré M. Saccarello d'une affection de voies urinaires, et que le malade était mort sur la table pendant l'opération.

*Le Conseil d'hygiène décréta l'autopsie judiciaire*, qui eut lieu le 3 février au cimetière, en ma présence. Mes dénonciateurs y assistèrent également avec M. Carafi qui faisait partie de leur bande, ce qui est inouï de la part d'un homme qui était appelé à juger la question.

Il s'agissait bien d'un complot, et d'un complot dirigé avec une grande férocité. Le directeur principal, qui avait le talent et le soin de se tenir dans l'ombre, était M. Visca : tout le monde le savait. L'intermédiaire entre le directeur et les acteurs de ce complot était M. Carafi, qui allait et venait sans cesse du chef de la bande aux complices, et de ceux-ci au chef de la bande. Il est clair que, sans cette entente, si les accusateurs n'avaient pas été certains d'y trouver des soutiens, des complices, une accusation aussi stupide n'aurait pas été portée devant le Conseil d'hygiène. Un Conseil d'hygiène composé d'hommes honorables et sérieux eût fait bonne justice du document que lui avaient adressé des médecins envieux, et entre les lignes duquel apparaissait, dans toute son évidence, la haine implacable qu'ils avaient contre un confrère qui, en somme, était un médecin connu et que l'on devait supposer incapable de la maladresse dont il était accusé.

Mais il était évident que j'avais à lutter contre l'acharnement de mes collègues et contre la complicité du Conseil d'hygiène.

Ai-je besoin de dire que l'autopsie ne révéla que les lésions ordinaires de l'infection purulente, et qu'elle ne put constater la moindre lésion d'organes importants, la plus petite déviation des instruments qui avaient servi à l'opération ?

Cette affaire avait fait tant de bruit que les habitants de Montevideo s'étaient portés en foule au cimetière pour assister à cette autopsie.

Il faut que je parle ici d'un nouveau guet-apens organisé par les soins de mes ennemis qui me poursuivaient partout sans trêve ni merci.

Pendant qu'on pratiquait l'autopsie, en plein air, au milieu du

cimetière, M. Gayoso, chef de la police, chef politique, l'analogue de notre préfet de police, s'approcha de moi et me dit tout bas : « Docteur, il est de toute importance que vous ne vous éloigniez pas d'ici sans moi ; restez à cette place et, dans quelques instants, je viendrai vous prendre ». Il vint en effet; l'autopsie venait de se terminer. Il me prit le bras et nous nous dirigeâmes vers la porte de sortie du cimetière. Avant de la franchir, il me fit remarquer plusieurs hommes qui se tenaient debout de chaque côté de la porte. « Ces hommes, me dit-il, sont des amis de la famille de Mantero : je sais d'une manière certaine qu'ils sont venus ici pour vous poignarder après l'autopsie. Ne quittez pas mon bras, et passez sans crainte près d'eux avec moi. »

Le chef de police maintint ces hommes en respect et nous passâmes au milieu d'eux sans accident.

M. Gayoso avait posté des agents de police à cet endroit pour me protéger en cas de besoin ; il me fit monter dans sa voiture et me conduisit à mon domicile, laissant à ma porte deux agents en cas de manifestations hostiles.

Quoique ce désir de vengeance de la part d'amis et compatriotes de l'opéré puisse paraître excessif, il faut reconnaître que les médecins napolitains, qui avaient organisé ce complot, n'avaient rien ménagé pour exciter la colère de leurs compatriotes. Je vais le prouver par deux attestations qui ont été mises sous les yeux de la justice :

« Je soussigné déclare avoir accompagné M. Antonio Marroig à la maison de feu José Mantero, où plusieurs personnes de la famille se trouvaient réunies. On parla de la mort du jeune homme, et j'entendis, de la bouche même de ses parents, que la mort était due à l'opération mal pratiquée par M. Fort, ainsi que le leur avaient affirmé après la consultation neuf médecins qui y assistaient. On était en réalité onze, mais il faut distraire de ce nombre le Dr Rappaz et l'opérateur. Ils dirent qu'au lieu de faire une incision de quatre pouces dans le rectum du malade, il en avait fait une de dix ou onze pouces, lui broyant les boyaux et se servant ensuite d'une chaîne dont l'usage est condamné par ces médecins. La famille de Mantero est convaincue que le jeune homme est mort par la faute du chirurgien. »

Signé : BARTOLOMEO OLIVIER.

Une déclaration identique a été signée par M. Antonio Marroig.

Que voulaient mes adversaires? Me nuire, me susciter des ennuis de toutes sortes, et me forcer à quitter le pays, mort ou vif.

L'effet de cette accusation fut désastreux pour moi. La plus

grande publicité fut donnée à l'accusation ; du jour au lendemain, mon cabinet de consultation, qui regorgeait de clients, se vida comme par enchantement, et, pendant plusieurs semaines, je ne vis pas un seul malade. Comment en eût-il été autrement, lorque le public lisait des articles dans le genre de celui-ci : « *Faute grave* . — Le 29 janvier, la plus grande partie des médecins de Montevideo ont constaté une grave erreur chirurgicale sur un jeune homme de 25 ans. Le patient est sur le point de mourir au moment où nous écrivons ces lignes. On nous assure que le Conseil d'hygiène a pris des mesures très sévères. Nous ne pouvons rien dire de plus pour le moment, mais la chose n'en restera pas là ». (*L'Italia*, 31 janvier.)

Tout le monde s'attendait à connaître immédiatement la déclaration du Conseil d'hygiène, et je dois ajouter que personne ne doutait que cette déclaration ne me fût favorable. On croyait que le Conseil aurait à cœur de me venger des insultes des médecins qui n'avaient pas reculé devant la plus grande des infamies et la plus lâche des accusations.

Voici quelques articles publiés par les divers journaux de la ville. On lisait dans *la France* :

« *Un conflit médical.* — Tout Montevideo a lu dans les feuilles locales la note adressée au Conseil d'hygiène, car il importe de ne pas laisser, sans les qualifier comme ils le méritent, de pareils écarts de style de la docte Faculté.

« Il faut être bien sûr de ce qu'on avance pour écrire sur ce ton brutal et hautain, à propos d'un chirurgien étranger qui n'est pas le premier venu, qui a des antécédents, un passé, des états de service au moins égaux à ceux que peut produire le docteur Stajano dans le cours de sa brillante carrière.

« Déjà le jour où paraissait cette note, nous avions reçu, pour l'insérer dans *la France*, un article écrit en assez mauvais français et dénonçant *à la vindicte publique le crime chirurgical* du docteur Fort. Il a eu le sort qu'auront tous les écrits du même genre, car notre journal n'est pas un récipient où viennent se déverser des questions personnelles ou d'amour-propre blessé.

Le Conseil d'hygiène a rempli son devoir devant une accusation aussi grave, formulée en termes indignes par un médecin qui, à l'entendre, se croit la science infuse au point de manquer à toutes les convenances envers un confrère. Le Conseil n'a pas

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

encore prononcé son verdict. Cependant nous tenons comme certain qu'un des chirurgiens étrangers, le plus en renom à Montevideo, a déclaré que l'opération avait été pratiquée selon toutes les règles de l'art et que le malade était mort d'une infection purulente déclarée onze ou douze jours après l'opération.

« Le verdict du Conseil d'hygiène fera la lumière. En attendant, ce qui reste, c'est la note *corsée* signée par le docteur Stajano. C'est le cas ou jamais de lui dire avec le chœur de la comédie de Molière :

*Vivat, vivat, vivat, vivat, cent fois vivat, etc.* »

Plus tard, je reçus le compte rendu d'une séance de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle j'avais adressé mon *Recueil d'observations de clinique chirurgicale*, publié à Montevideo. Je signale les quelques lignes que notre excellent confrère, le Dr Gillet de Grammont, consacra à la question qui nous occupe.

« L'ordre du jour appelle la lecture d'un rapport de M. Gillet de Grammont sur les travaux de *clinique chirurgicale* de M. le Dr Fort.

« C'est avec satisfaction et avec fruit, dit le Dr *Gillet de Grammont*, que j'ai lu l'intéressant recueil d'opérations pratiquées par le Dr Fort dans l'Amérique du Sud. Notre collègue a voulu que son livre fît son entrée à Paris par la porte de la Société de Médecine pratique à la laquelle il n'a cessé, durant son absence, d'envoyer ses meilleurs travaux.

« La brochure de M. Fort est divisée en trois parties. La première est un mémoire sur les opérations chirurgicales pratiquées dans l'abdomen de la femme pour tumeurs et grossesse intra-utérine. Elle se termine par la publication du rapport que notre distingué confrère, le Dr Brochin, nous fit, il y a trois ans, au sujet de la communication de M. Fort à cette même Société.

« Une série d'observations d'*uréthrotomie interne* forme la 2e partie du recueil. M. Fort a été encore plus heureux dans ce genre d'opérations, puisque tous ses opérés sont guéris. Le grand nombre d'uréthrotomies internes et d'opérations *d'électrolyse* (près de 400) pratiquées par notre confrère sont, en effet, le témoignage de son expérience consommée dans ce genre d'intervention chirurgicale. Une observation, entre autres, m'a paru

digne de vous être signalée. M. Fort doit opérer d'urgence un malade porteur d'un calcul intolérable; mais il y a rétrécissement, et le malade ne peut attendre. M. Fort parvient à faire pénétrer un cathéter très fin dans la vessie ; il pratique la taille périnéale et, séance tenante, il fait l'uréthrotomie interne, d'arrière en avant, par la plaie périnéale, en se servant d'un bistouri boutonné. Le succès a été complet pour cette double opération.

« Ce n'est pas seulement dans la chirurgie spéciale que notre confrère s'est distingué et qu'il a porté haut, comme il dit, le drapeau de la chirurgie française dans l'Amérique du Sud. M. Fort a entrepris et mené à bonne fin les opérations les plus difficiles de la chirurgie générale, dont quelques-unes n'avaient jamais été pratiquées ou n'avaient jamais donné de bons résultats dans l'Amérique du Sud ; c'est ainsi que notre collègue a pratiqué deux *thyroïdectomies* qui ont été suivies de guérison.

« Par la *ligature de la carotide primitive* gauche, il a guéri un anévrysme de cette même artère. C'est le cinquième cas de guérison connu dans la science; le quatrième appartient à M. Delens.

« M. Fort a pratiqué avec succès la *cure radicale d'une hernie inguinale* par ablation du sac et resserrement de l'anneau inguinal; la *résection de la tête du fémur*. Au moyen de la *transfusion du sang*, notre confrère a guéri une femme sur le point d'expirer par suite d'une hémorrhagie incoercible. C'était le premier cas de succès de transfusion obtenu dans l'Amérique méridionale. C'est l'instrument de notre collègue le Dr Roussel qui a été employé, et le sang a été fourni par un médecin français, le Dr Dufour, chirurgien de la marine.

« M. Fort, partisan convaincu du pansement antiseptique, a osé mettre à nu les membranes du cerveau en enlevant un *séquestre du frontal*. Son malade a guéri.

« Partageant à certains point de vue, en gynécologie, les idées de Sims, de Chéron, de Péan, notre confrère rapporte l'histoire curieuse de trois métrites internes qu'il a traitées par le grattage et la cautérisation au galvano-cautère. Dans les trois cas, il y a eu fécondation consécutive ; deux de ces femmes n'avaient jamais eu d'enfant, la troisième n'en avait pas eu depuis longtemps.

« M. Fort a pratiqué contre le *rétrécissement du rectum* la rectotomie linéaire. Il a eu deux succès à Rio-Janeiro. Malheu-

reusement le troisième cas, à Montevideo, a été fatal : le malade est mort après trois semaines d'une infection purulente. C'est à la suite de cette issue fatale que des médecins de Montevideo, aussi jaloux qu'ignorants, n'ont pas craint de déférer notre collègue au Conseil d'hygiène et aux tribunaux pour avoir commis un *crime chirurgical*. Le mot est neuf, mais le fait est honteux; je n'y insiste pas! Je rappelle seulement que la rectotomie externe est une opération parfaitement légitime, parce qu'elle procure le plus souvent un grand soulagement aux patients.

« Messieurs, le travail de M. Fort est une œuvre sérieuse, écrite avec conscience et sincérité. M. Fort nous était connu comme un de nos meilleurs anatomistes ; ce travail nous le révèle comme un chirurgien hardi et prudent, possédant les qualités nécessaires à la pratique des grandes opérations.

« Je vous propose, Messieurs, de remercier M. Fort, et de déposer honorablement son travail dans la bibliothèque de la Société. »

Nous avons été très sensible, on le conçoit, aux paroles flatteuses prononcées par l'honorable secrétaire de la *Société de médecine pratique*. Lorsque notre confrère parle, on est certain qu'il le fait en toute connaissance de cause.

— Il serait fastidieux de raconter tout ce qui a été dit et publié à la suite de ces faits. Ce que je veux faire ressortir, c'est la coupable négligence du Conseil d'hygiène, qui pouvait et devait donner son opinion en quelques heures et qui ne l'avait pas encore donnée *au bout de quatre mois*. Ceci indique clairement la complicité des membres de ce Conseil. Ils gardaient le silence le plus absolu, malgré toute sorte de supplications.

Voici, entre autres, un article publié par l'*Union française* de Buenos-Ayres.

« *L'affaire du Dr Fort à Montevideo.* — Bien que les intérêts non seulement d'un compatriote, mais d'un médecin français de valeur, fussent en jeu, nous n'avons suivi l'affaire du Dr Fort qu'en spectateurs intéressés, attendant le dénouement pour nous prononcer. Il faut dire que l'affaire avait lieu à Montevideo.

« Voici en quelques mots quelle est l'accusation dont a été victime le Dr Fort, et contre laquelle il se défend énergiquement dans plusieurs journaux de la capitale voisine, réclamant

avec fermeté le verdict d'un jury appelé depuis le mois de janvier à se prononcer.

« Au commencement de l'année courante, les soins du Dr Fort étaient réclamés par José Mantero, atteint depuis quelque temps déjà d'un rétrécissement du rectum. Une opération chirurgicale était urgente. L'habile praticien pratiqua avec toute la compétence qu'on lui reconnaît et la prudence exigée dans un cas aussi grave. L'opération réussit pleinement, comme l'attestent les témoignages du Dr Rappas, de l'étudiant en médecine M. Vila et de deux autres personnes : MM. Marroig et Bartolom, Olivier. Le malade éprouva dès le jour même un mieux sensible.

« La grande renommée du Dr Fort, ses ouvrages de médecine, ses succès comme praticien au Brésil, firent peut-être que ses confrères le virent avec inquiétude fixer sa résidence à Montevideo. Nous ne jugeons pas les cœurs, nous analysons des faits. On chercha contre lui des griefs. Le cas de Mantero vint à point pour fournir à ses ennemis une arme puissante. L'état du sujet après quelques jours s'était aggravé. Une infection purulente s'était déclarée, comme il arrive souvent dans toute plaie en suppuration. C'est là une complication que le talent du praticien est impuissant à prévenir. La famille appela un conseil de médecins qui déclara que l'opération avait été faite sans nécessité, puis qu'elle avait été mal faite, enfin que l'opération tuait le malade.

« On dirigea contre le Dr Fort les plus cruelles invectives, et l'on ne craignit point de publier que l'opération pratiquée par notre compatriote était un *crime chirurgical*. L'opinion publique, comme on le pense bien, fut vivement impressionnée par cette accusation que la mort du malade, survenue dix-neuf jours après l'opération, venait malheureusement accréditer. Le cas fut porté devant le Conseil d'hygiène qui se constitua aussitôt en tribunal disciplinaire, devant lequel le Dr Fort fut invité à faire ses déclarations et à indiquer le procédé qu'il avait employé. L'autopsie du cadavre fut pratiquée en présence d'un certain nombre de médecins. Elle dura deux jours entiers. Des rapports furent rédigés par les docteurs présents à l'autopsie. Acte fut pris de la séance, et un procès-verbal remis au tribunal. L'affaire en est restée là jusqu'à aujourd'hui.

« Quatre mois !

« Depuis ce temps, notre compatriote attend en vain que le

Conseil d'hygiène veuille bien se prononcer sur son sort, le réhabiliter devant l'opinion publique. Il attend d'être déchargé de cette accusation pour attaquer à son tour ses détracteurs.

« On s'est plaint autrefois de la lenteur avec laquelle les tribunaux argentins rendaient la justice. Que ne devons-nous pas dire de celle avec laquelle procèdent ceux de Montevideo? Qui osera affirmer que les membres du Conseil sont animés d'un esprit d'impartialité, après avoir laissé accumuler sur la réputation d'un homme les calomnies et les accusations? On a écouté les médecins contraires, on a pris note de leurs déclarations, seul le calomnié n'a pas été appelé, n'a pas comparu, n'a pas été entendu.

« On a laissé peser sur lui tous les soupçons d'une telle accusation. Il serait temps cependant de l'en décharger. Nous nous joignons à notre compatriote et à nos confrères de Montevideo pour réclamer un dénouement, pour demander que le Conseil d'hygiène rende un verdict impatiemment attendu par le public. »

(*Union française* de Buenos-Ayres du 11 juin.)

Après l'autopsie, le rectum du cadavre fut emporté à l'hôpital et examiné en ma présence. Il était impossible d'y découvrir autre chose que la petite incision nécessitée par l'opération. Cette pièce anatomique fut mise dans un bocal, et depuis je n'en ai pas entendu parler.

M. de Monclar, chargé d'affaires à Montevideo, m'avait donné connaissance de l'opinion du Dr Fleury dans les termes suivants :

Mardi.

MON CHER DOCTEUR,

Je vous envoie un petit chef-d'œuvre de concision et d'ironie ; j'ai été autorisé à vous en donner copie, sous la condition que cette communication resterait absolument confidentielle jusqu'après la fin de l'affaire.

Tout à vous,

MONCLAR.

*Déclaration du Dr Fleury.*

« Le chirurgien soussigné, prié par le Conseil d'hygiène, en date du 13 février 1884, de donner son opinion relativement à l'examen anatomique qui a eu lieu dans la salle d'autopsie de l'hôpital de la Charité, le 2 du courant, déclare que, *pour rendre*

*hommage à la vérité, il n'a rien* trouvé qui dût attirer l'attention de l'honorable Conseil.

« Dr FLEURY.

« Rue du 25 Mai, 109. »

Ce que le Conseil exigea de moi est extraordinaire. Je ne crois pas qu'aucun criminel ait eu à subir autant d'interrogations.

Le 4 février, le Conseil d'hygiène, par l'intermédiaire de son secrétaire, le Dr Carnaval, m'écrivait :

« Monsieur, le Conseil d'hygiène vous prie de remettre au secrétariat, demain 5 février, vos titres académiques et une liste des ouvrages de médecine et de chirurgie que vous avez publiés, en spécifiant les époques et les lieux où ont été faites les éditions. Vous aurez également à expliquer les raisons qui vous ont engagé à ne pas continuer votre assistance à votre opéré. Ces documents devront porter votre signature. »

Sigré : CARNAVAL.

Le 5 février, nouvelle lettre du Conseil d'hygiène :

« Monsieur, le Conseil vous prie de remettre au secrétariat votre diplôme de docteur en médecine de la Faculté de Paris. »

Signé : CARNAVAL.

En lisant ces lettres stupéfiantes, on pourrait croire que les membres du Conseil d'hygiène ne me connaissaient pas.

Le 13 février, le Conseil m'intimait l'ordre de remettre au secrétariat une déclaration écrite, établissant mon opinion sur le diagnostic, le pronostic et le traitement de la maladie dont était atteint mon opéré.

Le 14 février, une nouvelle lettre du même secrétaire, Dr Carnaval, me demandait de nouvelles informations, et m'engageait à préciser la nature du rétrécissement et le procédé opératoire que je croyais le mieux approprié pour ce cas.

On voit que le Conseil d'hygiène se livrait à des taquineries mesquines, et qu'il faisait preuve de quelque incapacité. En effet, n'était-il pas puéril de me demander quel était le procédé opératoire que j'employais dans ce cas, lorsqu'ils savaient tous que j'avais employé la *rectotomie externe*, selon le procédé de M. Panas ? Aussi répondis-je à cette lettre ridicule avec la plus grande concision.

« Mon *diagnostic*, disais-je dans ma réponse, a été *rétrécisse-*

*ment du rectum*, situé à trois centimètres au-dessus de l'anus. Le *pronostic* m'a paru sérieux, puisque j'ai indiqué comme *traitement* la *rectotomie*. »

Pas un mot de plus.

La lenteur du Conseil d'hygiène, évidemment calculée, était désespérante. Si la majorité du corps médical, d'accord avec le Conseil d'hygiène, se réjouissait de la lenteur avec laquelle ce dernier procédait, il faut dire aussi que la partie honnête de la population était indignée de ces atermoiements.

Voici ce qu'écrivait M. Bonifacio Martinez, l'un des hommes les plus estimés de Montevideo :

. . . . . .

Je veux parler de M. le docteur Fort.

Tout à coup on porte contre lui une accusation terrible ; on l'accuse d'avoir commis un *crime chirurgical*. *Crime chirurgical* ! Cherchez dans un ouvrage de médecine légale le sens de ces deux mots, et vous ne le trouverez point.

Au contraire, si vous cherchez dans un code quelconque le sens du mot crime, vous verrez que la définition en est amplement fournie, et qu'il désigne l'infraction librement voulue à des lois capitales.

Le médecin, par exemple, qui aide à un avortement, le chimiste qui prépare dans un but coupable des substances nuisibles, le juge qui se vend ont commis par ce fait, chacun de son côté, un crime.

Mais il n'y a ni crimes chirurgicaux, ni crime chimique ; légalement, *crime scientifique* n'a pas de sens !

Revenons à M. le docteur Fort. Dans la question soulevée contre lui, de grands principes de morale sont mis en jeu. Le peuple a le besoin et le devoir de voir net dans cette affaire, car il s'agit d'un crime. Le docteur Fort a-t-il commis le crime dont on l'accuse ? Que fait le *Conseil d'hygiène*, muet comme un Arabe dans sa tente, fatalement soumis aux solutions aveuglément apportées par le Destin ?

Quel mobile peut le pousser à laisser ainsi sans défense un homme brutalement attaqué et dont tout espoir repose sur le jugement des tribunaux ?

Nous avons eu l'occasion de voir, chez l'avocat qui a pris la cause en main, le dossier de cette grave affaire ; et dans le peu d'instants que nous avons passé avec le docteur, nous avons conservé cette impression : Un savant aux manières affables et plein de cette simplicité est presque toujours inséparable du génie.

La Faculté de Paris s'est-elle trompée en lui décernant ses titres ? Nous ne le pensons pas !

En France, tous les hommes de talent sont bien accueillis, sans distinction de race et d'origine.

C'est une nation de propagande, et chez elle se donnent rendez-vous les génies.

Quand on parle de nos médecins, on dit, pour démontrer la confiance qu'ils doivent inspirer, qu'ils sortent de la Faculté de Paris.

M. Fort recherche toujours M. Vidal pour ses consultations; c'est un témoignage;

Voici ce qui se passe :

L'accusé demande avec insistance que le Conseil d'hygiène fasse enfin son rapport.

M. Fort continue à exercer saprofession ; or, s'il est soupçonné de crime, il devrait être en prison.

Le juge doit dans ce cas s'adresser au *tribunal*, qui, à son tour, demandera au pouvoir exécutif d'exiger du Conseil d'hygiène une solution dans l'affaire qui lui a été soumise.

Pour le décorum de la nation, il faut que la vérité resplendisse.

Malgré tout et contre tous, le docteur Fort a obtenu déjà justice de l'opinion publique, et il peut répéter les paroles de Juan Carlos Gomez : « Galilée était seul ; ici la morale et la science sont triomphantes. »

BONIFACIO MARTINEZ.

*La France*, comme les autres journaux, cherche à faire sortir le Conseil d'Hygiène de son engourdissement.

« *Hippocrate sommeille.* — La presse, qui n'est ici que l'écho de l'opinion publique, a déjà demandé, à différentes reprises, que le Conseil d'Hygiène fît entendre sa voix sur cette question ridicule soulevée par quatre médecins jaloux, question que tout le monde connaît sous le titre du *Conflit médical*.

« On veut savoir, et c'est là un droit incontestable, si le docteur Fort est réellement l'homme éminent dont le nom est cité avec éloges dans tous les dictionnaires biographiques, ou si, au contraire, c'est, comme l'ont prétendu M. Stajano et confrères, un misérable charlatan, un homme sans savoir et sans valeur, qui par ignorance a tué un malade et peut par conséquent en tuer bien d'autres.

« Dans les deux alternatives, la question est grave et mérite la peine qu'on s'en occupe sérieusement ; il faut que la lumière se fasse entière, complète : le public est intéressé à connaître la vérité.

« D'ailleurs la dignité du Conseil d'hygiène lui-même est engagée dans ce cas. En effet, si M. le docteur Fort n'est qu'un médecin de fantaisie, avec les titres dont il n'est pas digne, comment a-t-on pu l'autoriser à jouer ainsi, le scalpel à la main, avec la vie de ses semblables ?

« D'un autre côté, s'il a été calomnié, s'il est réellement le chirurgien éminent dont le moindre des carabins connaît le nom, dont les ouvrages sont lus et appréciés dans les Facultés du monde entier, en un mot le professeur distingué d'anatomie dont tous les savants louent des travaux, il n'est pas juste, il n'est pas convenable de retarder si longtemps l'éclatante réparation qui lui est due.

« Comment! un homme travaillerait pendant vingt ou vingt-cinq ans de sa vie, et, à force d'intelligence et d'études, parviendrait à se créer un nom illustre à Paris, au sein de cette grande capitale où les sommités abondent ! Il parviendrait à se dégager du troupeau, à s'élever au-dessus de la foule, et ici, à Montevideo, qui passe avec raison pour être civilisée, le cri de quatre fumistes suffirait pour ameuter contre lui toutes les rancunes ou tous les idiotismes conjurés ! Allons donc ! cela ne sera pas, et le Conseil d'hygiène a mission pour dissiper, une bonne fois pour toutes, les doutes qui se sont emparés des esprits.

« Les Hippocrates qui forment le savant aréopage ont déjà trop sommeillé ; il est temps qu'ils se réveillent. »

Et, dans un autre article, le même journal disait :

« Le président de la République a présenté son message au jour et à l'heure fixés par la Constitution. Quand donc le Conseil d'hygiène présentera-il son rapport sur cette accusation soulevée par quatre ou cinq médecins contre un de leurs confrères ? Les jours passent, les semaines menacent de passer aussi, et l'aréopage n'a pas encore prononcé son verdict. Déjà les paris commencent à s'engager : « *Il le présentera — il ne le présentera pas* » — le tout sur l'air *des lampions*. A cela, d'aucuns insinuent que peut-être il a été soumis à qui de droit, dûment paraphé et avec tout le cérémonial que le cas comporte.

« Présenté ce rapport ? Allons donc ! Est-ce que le vulgaire public, la galerie qui attend, n'en aurait pas su quelque chose ?

« Le docteur Fort est toujours au pilori. Il n'est ni généreux, ni prudent de l'y laisser plus longtemps, sans quoi la galerie, malgré son humeur patiente, s'en prendra tout naturellement aux juges qui comprennent si peu leur devoir et les convenances envers un confrère. »

Malgré les réclamations les plus pressantes, malgré les dé-

marches réitérées de M. de Monclar, notre chargé d'affaires auprès du gouvernement, le Conseil d'hygiène gardait le silence.

J'écrivis deux lettres au président du Conseil et au ministre du gouvernement, toujours sans résultat.

Sur ces entrefaites, le professeur Panas, de Paris, dont j'avais suivi le procédé pour opérer mon malade, et à qui j'avais envoyé l'observation détaillée, me répondit la lettre suivante :

Paris, 20 mars 1884.

« MON CHER CONFRÈRE,

« La manière dont vous avez opéré est la même que suivait Nélaton d'abord, et moi ensuite, sauf l'emploi de l'*écraseur linéaire* qui est conseillé par le professeur Verneuil, autre partisan de la rectotomie externe.

« L'opération que vous avez pratiquée était parfaitement indiquée, et la mort qui est survenue n'est pas due à l'opération même, sinon, comme cela est très probable, à une complication de *pyohémie* qui s'est développée quatorze jours après votre intervention.

« Croyez-moi, etc. »

Signé : Dr PANAS,
chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris,
professeur à la Faculté de médecine.

Les semaines et les mois s'écoulaient ; le Conseil d'hygiène gardait un silence obstiné. Il était évident, pour tout le monde, que l'autopsie réduisait à néant les accusations des quatre accusateurs.

Cependant le plus grand mystère continuait à régner autour du Conseil. Des influences empêchaient la publication du verdict. Le ministre d'Italie, et M. Paulier, ami de l'un des accusateurs, et quelques autres, intervenant dans la question, paralysaient le Conseil d'hygiène.

Après une attente de trois mois et des atermoiements répétés, M. Vidal mit ses collègues en demeure de résoudre la question, et il exigea avec une grande énergie que le Conseil d'hygiène fît enfin connaître son opinion.

Ce fut seulement le vendredi 2 mai, c'est-à-dire trois mois après l'autopsie, qu'on étudia la question.

Il était temps, car le Conseil d'hygiène, talonné de tous côtés, était accusé de partialité, et presque convaincu de complicité.

L'opinion publique était déjà fixée. J'avais intenté à mes calomniateurs un procès pour diffamation. Voyant qu'ils ne

pouvaient rien espérer sur le terrain où s'était placée l'accusation, les accusateurs changèrent de tactique, et ils adressèrent, le 6 mai, une nouvelle lettre au Conseil d'hygiène par l'intermédiaire de M. Carafi, membre du Conseil et leur complice.

Dans cette lettre, le Dr Stajano niait l'exactitude de l'observation publiée par la *Gazette des Hôpitaux*. Il niait également la compétence du professeur Panas qui avait écrit la lettre que j'ai publiée plus haut, déclarant que M. Panas n'est pas chirurgien, mais oculiste.

Cet odieux accusateur tourne la question au point de la défigurer.

Il ne s'agissait plus de l'accusation d'homicide lancée contre moi, mais d'un procès médico-légal qu'on m'intentait pour avoir pratiqué une opération contre toutes les lois de la science et de la logique.

Il indiquait au Conseil d'hygiène, en lui traçant la marche à suivre, sur quels points il devait porter son attention.

Et M. Carafi, son compère, chercha plus tard à entraîner le Conseil hors de la question.

Il prétendait, dans sa lettre, que j'avais caché à la famille les dangers de l'opération et que je lui avais garanti la guérison en 25 jours. Or, je n'ai jamais donné une telle garantie, et je ne savais même pas, avant l'opération, si le malade avait une famille.

Il disait encore, dans sa lettre, que j'avais pratiqué une opération grave sans avoir recours aux moyens que conseille la science ; que j'avais opéré contre toutes les règles de la chirurgie et de la logique, n'ayant pas enlevé par l'opération la cause déterminante, laissant subsister le rétrécissement ; que j'avais fait preuve de mauvaise foi en affirmant aux médecins présents à la consultation, que j'avais opéré le rétrécissement, tandis que l'autopsie prouvait qu'il n'avait pas été opéré.

Est-ce que le bon résultat immédiat de l'opération n'était pas prouvé par la possibilité d'introduire le doigt et la grosse canule de caoutchouc dans le rectum après l'opération ?

Il déclarait aussi que j'avais commis une erreur de diagnostic en avançant que le rétrécissement était cancéreux, et que je n'avais pas suivi les règles usitées en pareil cas, en n'appelant pas plusieurs chirurgiens en consultation. Or, je n'avais jamais dit que le rétrécissement fût cancéreux, et j'avais appelé à mon

aide le Dr Rappaz, ce qui me paraissait suffisant dans ce pays où les charlatans italiens pullulent.

Enfin, M. Stajano, aux abois, conseillait aux illustres membres de la commission de me poursuivre pour avoir abandonné un malade dans un état aussi grave, contre les lois du devoir et de la morale médicale et pour avoir reçu d'avance la moitié du prix de l'opération. Or, en abandonnant le malade, — que je ne voulais pas soigner avec des médecins indignes et incapables, animés de sentiments hostiles et s'étant laissé aller jusqu'à dire au malade lui-même que l'opération avait été mal faite, — en abandonnant le malade, dis-je, j'ai usé de mon droit, et, le cas échéant, je n'agirais pas autrement.

Une telle lettre, venant surenchérir sur une première accusation, serait repoussée, dans un pays civilisé, et l'auteur serait réprimandé ou traduit devant les tribunaux., Mais dans l'Amérique du Sud, les choses ne se passent pas ainsi. L'auteur de cette lettre infâme a pu trouver, parmi les membres du Conseil, un complice qui a essayé de faire valoir ses odieux arguments, et ce complice, c'est le Dr Carafi.

Enfin, vers la mi-juin, le Conseil d'hygiène, quatre mois après l'autopsie, finit par faire la déclaration suivante.

Sa réponse, adressée au juge du crime, était ainsi rédigée:

« En réponse à la note officielle du Tribunal supérieur de justice, accompagnée de documents datés du 16 de ce mois, et sanctionnée par le gouvernement supérieur à la date du 22, le Conseil, après avoir accompli la tâche qui lui a été confiée, a l'honneur de vous exprimer son opinion relative à la cause qui a déterminé la mort de José Mantero.

« L'avis de cette corporation, exprimé dans la première conclusion du rapport de la commission prise en son sein, et qui a été modifiée dans sa séance d'hier, est ainsi formulé :

« *La cause de la mort de José Mantero a été une septopiohemia porflebitis y linfangitis (piohémie par phlébite et limphangite), complication qui peut résulter de la rectotomie ou de toute autre solution de continuité et ne peut être imputée au chirurgien.* »

« Cette conclusion se rapporte à la cause de la mort, et c'est la seule que le Conseil doive actuellement communiquer à M. le Juge ; mais si de nouvelles données devenaient nécessaires à

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

l'éclaircissement des faits, le Conseil s'empressera de les lui exposer.

« Le Conseil a l'honneur, etc.

« JULIO RODRIGUEZ,
« *Président.* »

Malgré ses termes ambigus et ses réticences, cette note me donnait complètement raison. La publication qui en fut faite par les journaux ne faisait pas l'affaire des accusateurs. Ceux-ci n'hésitèrent pas à l'altérer en publiant dans les journaux une lettre se terminant ainsi :

« ..... Nous tous qui avons signé le certificat de décès du malheureux Mantero, et d'accord avec Mata (*Médecine légale*, tome III, page 356) qui dit qu'il ne faut pas favoriser des délits bien définis, nous n'avons pas voulu protéger celui qui cherchait à cacher son ignorance (déclarée officiellement par l'honorable Conseil d'hygiène), avec une dose énorme d'audace et d'orgueil. »

J. JURKOWSKI, V. STAJANO, Dr CASSANELLO,
TOMAS W. N. GREENE. (*Tribuna popular.*)

Pour répondre à ces nouvelles infamies, je dus produire les déclarations suivantes faites au Conseil d'hygiène par le Dr Rappaz et l'étudiant Vila, qui m'ont aidé dans l'opération, en y ajoutant celle du Dr Fleury, chirurgien de l'hôpital et l'un des rares médecins de Montevideo capables de juger la question.

*Déclaration du Dr Rappaz.*

« Victor Rappaz, Dr en médecine, soussigné, déclare et certifie qu'il est vrai qu'après l'opération de rectotomie pratiquée par le Dr Fort sur M. José Mantero, cet opérateur introduisit avec une grande facilité une canule de caoutchouc de 0,10 c. de long sur 0,2 c. de diamètre. De plus, ce tube était entouré d'une couche de coton phéniqué de Schaffhaussen trempé dans une solution phéniquée.

« Moi-même, trois ou quatre jours après l'opération et une autre fois plus tard, étant aidé par M. Vila, j'ai fait le pansement de l'opéré, sortant la canule et la replaçant dans les mêmes conditions. Ce tube entrait très facilement et restait dans le rectum, dans la cavité duquel je n'avais pu, avant l'opération, introduire l'extrémité du petit doigt à trois centimètre au-dessus de l'anus.

« Les pansements se faisaient deux fois par jour, ôtant et replaçant la canule avec toutes les précautions et règles du traitement antiseptique de Lister.

« Je déclare que ceci est l'expression de la vérité.

« Dr Rappaz.

« Calle, 25 de Mayo, 296.

« Montevideo, 30 mai 1884. »

*Déclaration de M. Vila, étudiant en médecine.*

« Je déclare que j'ai assisté, comme aide du Dr Fort, à l'opération qu'il a pratiquée sur José Mantero qui était atteint du rétrécissement du rectum.

« La section du rétrécissement étant faite, une canule de caoutchouc de 0,10 c. de long et de 0,02 c. de diamètre fut introduite dans le rectum.

« J'assistai pendant plusieurs jours au pansement, accompagnant tantôt le Dr Fort et tantôt le Dr Rappaz. A chaque pansement on lavait la canule dans l'eau chaude, on la replaçait dans le rectum, où l'on introduisait en plus un tampon de coton phéniqué.

« Ceci est la vérité, et comme preuve je signe.

« Augustin de Vila.

« Calle Colonia, 111. »

Je regrette infiniment d'avoir à blâmer ici la conduite d'un de nos compatriotes. Il est curieux d'observer que, dans la plupart des grandes villes de l'Amérique du Sud, lorsqu'un médecin français est en hostilité ouverte avec les médecins indigènes, il se trouve quelqu'un de ses compatriotes mourant de faim, ou désirant obtenir quelque faveur, prêt à se mettre du côté des indigènes, et à accuser le confrère.

Un jeune docteur, le Dr Inchauspé, obligé de quitter la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port pour des raisons qu'il est inutile d'approfondir, était venu se fixer à Montevideo quelques années auparavant. Je ne le connaissais pas, et je ne saurais dire où prit naissance l'antipathie dont il fit preuve envers moi dès mon arrivée. Quoi qu'il en soit, il se trouvait toujours dans les groupes qui m'étaient hostiles. On comprend donc qu'il fut un des premiers

recherché par le Dr Stajano, le soir de la fameuse consultation. Il fut l'un des plus agressifs et des plus insolents de la réunion.

Quelques mois auparavant, le Dr Inchauspé m'avait déjà attaqué dans les journaux, à la suite d'éloges que j'avais reçus de la part du président de la Société française, pour avoir opéré une malade abandonnée par notre confrère.

Inchauspé connaissait la conduite indigne de notre confrère, le Dr Couty, se réunissant aux médecins brésiliens pour attaquer ma réputation ; il savait que ce dernier n'avait rien perdu en se mettant du côté des Brésiliens.

Le Dr Inchauspé, n'ayant rien à dire, eut recours à la calomnie, et il mentit sciemment en mettant en doute la mission scientifique que j'avais reçue du ministre de l'Instruction publique pour l'Amérique du Sud, et en affirmant aux habitants de Montevideo que j'avais été expulsé de l'Ecole pratique de la Faculté de Paris. Il disait aussi que je n'avais pas été interne des hôpitaux. Il niait même, je crois, que je fusse docteur en médecine.

Quelles turpitudes ! Et dire que certaines personnes ajoutaient foi à ces insanités ! C'est à peine croyable ! Je fus obligé de faire venir de Paris une attestation de l'administration de l'Assistance publique prouvant que j'avais été interne, et une autre du ministère de l'instruction publique, prouvant que j'avais renoncé volontairaiment à mes cours d'anatomie.

L'illustre Inchauspé faisait allusion à l'attaque grossière que j'avais eue à subir de la part de Farabeuf, car il joignit à cette lettre la protestation ou plutôt le coup d'encensoir que Farabeuf avait exigé de ses prosecteurs, ses subordonnés. Mais laissons là ce Monsieur qui ne méritait même pas d'être nommé.

Après le scandale que j'ai raconté dans ses moindres détails, la situation devint encore plus difficile ; il fallait lutter contre toutes sortes d'hostilités.

J'avais pris la résolution de quitter ce pays inhospitalier, ce que je fis quelques jours après la publication du verdict du Conseil d'hygiène.

## *QUARANTE-DEUXIÈME LETTRE.*

Biarritz, 18 septembre 1888.

Vous voilà édifié, mon bon ami, sur la moralité des aimables confrères avec lesquels je me suis trouvé en contact.

En juillet 1885, je revins en France où je publiai la quatrième édition de mon ouvrage *Anatomie descriptive et Dissection*.

*Mon voyage au Chili.* — Pourquoi suis-je allé au Chili?

Il me serait bien difficile de le dire au juste. J'avais été très affecté par un malheur irréparable, je ne tenais pas en place, je voulais aller loin, et depuis longtemps je désirais connaître ce pays. J'aurais dû supposer pourtant, après l'épreuve que j'avais faite du corps médical du Brésil et de l'Uruguay, que je rencontrerais les mêmes difficultés chez les Chiliens.

Quoi qu'il en soit, je partis de Bordeaux le 5 février avec l'intention d'aller par terre de Buenos-Ayres à Santiago.

J'arrivai au Chili le 15 mars 1886, après avoir débarqué à Buenos-Ayres, et traversé toute la largeur de l'Amérique du Sud, de l'est à l'ouest. Nous avons voyagé par voie ferrée de Buenos-Ayres au pied des Cordillères des Andes (deux jours), et nous avons franchi l'immense chaîne de montagnes à dos de mulet (huit jours).

Voulez-vous traverser avec moi l'Amérique du Sud et franchir les Cordillères? Suivez-moi, ce ne sera pas long.

Rien n'est direct comme une voie ferrée traversant les Pampas. Des milliers de kilomètres de rails, paraissant simplement placés sur l'herbe, traversent des prairies immenses, vastes plaines où l'on aperçoit, de distance en distance, de grands troupeaux qui sont tout effarés à l'approche de la locomotive. De loin en loin, on s'arrête à une gare où la présence de quelques êtres humains indique qu'il existe une population non loin de là. Aucune barrière ne limite la voie ferrée, et, je le répète, les chemins de

fer dans les Pampas ne sont autre chose que des rails paraissant posés sur l'herbe.

On arrive à *Mendoza*, terme de la voie ferrée. Là, on traite avec des guides (arrieros) pour la location d'une mule.

Il est rare qu'on s'aventure seul à travers les Cordillères ; la traversée des montagnes se fait par petites caravanes de quatre à douze personnes. Le guide s'engage à conduire les voyageurs jusqu'à *Los Andes*, la ville du Chili la plus rapprochée des Cordillères. Chaque voyageur a sa mule ; d'autres mules portent les bagages, qui doivent être le moins volumineux possible, et qui sont répartis à raison de 200 k^os^ par animal.

Pour une semaine que dure la traversée des Cordillières, le prix de chaque mule est de dix piastres, ce qui équivaut à une somme variable de 35 à 40 francs. On paie également la mule du guide ; mais on ne donne rien personnellement à l'homme, qui doit pourvoir à l'alimentation de ses animaux et à la sienne propre.

De Mendoza, ville Argentine la plus rapprochée de la chaine des montagnes, jusqu'à Los Andes, ville chilienne, située d'une manière analogue de l'autre côté des Cordillères, il y a sept journées de marche, et ce ne sont pas de petites journées. Comme le voyage ne peut avoir lieu qu'en été, de novembre à mars, et que la chaleur du jour est assez vive, les caravanes se mettent généralement en route vers 3 ou 4 heures du matin, pour arriver à la halte suivante dans l'après-midi. Ce sont des étapes assez longues qui ne durent pas moins de douze à quatorze et seize heures.

Du point où se terminent les Pampas, c'est-à-dire de la ville de Mendoza, jusqu'au sommet des Cordillères, où l'on arrive après quatre jours et demi de marche, on monte insensiblement jusqu'à plus de 4.000 mètres de hauteur. Quoique le voyage soit assez monotone, vu le peu de végétation qu'on rencontre sur la route, quoique les rayons solaires dardent violemment sur la tête des voyageurs, et malgré l'absence non seulement de tout confort, mais même du strict nécessaire, la traversée des Cordillères n'en est pas moins un voyage rempli de charme.

Le premier jour, après quatorze heures de marche, on arrive à *Villa Vicenzo*, première halte, harassé de fatigue et couvert de poussière. On trouve à peine quelques mauvais aliments, une détestable *cazuela*, soupe que l'on fait sur-le-champ avec du

poulet ou des fragments de mouton bouilli. Le réduit où nous sommes logés, et auquel on peut à peine donner le nom de maison, ne contient pas un seul lit, et les six voyageurs qui composent notre caravane sont obligés de passer la nuit fraîche sur le sol d'une grange avec leur couverture de voyage. Ceux qui redoutent l'exercice exagéré d'équitation peuvent aller en voiture de Mendoza à Villa Vicenzo, la montée étant très légère jusqu'à ce dernier point.

Le deuxième jour, la caravane se met en marche au clair de lune, à trois heures du matin. La journée sera rude, on doit parcourir dix-huit lieues, près de la cinquième partie des cent lieues qui séparent Mendoza de Los Andes.

Nous avons entendu des personnes sensées demander quel plaisir on peut bien éprouver à escalader une montagne. Nous leur conseillons de traverser les Cordillères. Elles y trouveront tout ce que l'œil peut rêver de plus pittoresque : cours d'eau impétueux ; cascades de toutes espèces ; ciel bleu, large comme la main, aperçu entre les cimes des montagnes ; fleurs montagneuses, aromatiques, à couleur bien tranchée, inconnues pour la plupart aux Européens ; montées à pic sur des rochers où les mules, livrées à elles-mêmes, se servent des moindres aspérités, pour y poser leur petit sabot gouverné par un jarret d'acier. Puis, de temps en temps, des descentes tellement rapides qu'on est obligé de se renverser, la nuque sur la queue de la mule, pour ne pas rouler par-dessus sa tête. L'ascension est délicieuse pendant les quelques heures qui suivent le lever de l'aurore. Il semble qu'un air frais, léger, bienfaisant, affranchi de détritus et de microbes de toutes sortes, vient dilater la poitrine et rafraîchir les muscles. On se sent léger, et on respire à pleins poumons cet oxygène pur, dépourvu de ces poisons infâmes et de ces odeurs nauséabondes qui infectent l'air des plaines.

Dans cette journée où l'on gravit plus de mille cinq cents mètres, on ne rencontre pas sur sa route une seule maison pour y demander un verre d'eau. On est forcé de déjeuner en plein soleil, tout en regrettant de ne pas rencontrer un arbre à l'ombre duquel on puisse s'abriter. Malheur à ceux qui, ignorant tous ces détails, ne songent pas à emporter avec eux quelques provisions ! Dans les années de sécheresse, c'est avec peine

qu'on rencontre un petit cours d'eau potable pour se désaltérer au milieu de cette chaleur étouffante.

Après avoir voyagé pendant toute la journée, on arrive vers six heures du soir à *Uspallata*, deuxième halte.

On est mort de faim et de fatigue. Il y a trois ou quatre maisons à cet endroit, un débit de bière et de liqueurs. On nous sert un dîner dont les chiens de nos pays n'auraient pas voulu. La saleté régnait en maîtresse dans l'auberge, où l'on nous offrit deux chambres à trois lits, dont les draps avaient certainement servi à plusieurs générations de voyageurs. D'où la conclusion naturelle qu'en tirera le lecteur, qu'il faut, pour traverser les Cordillères, emporter avec soi un lit pliant avec tous ses accessoires, et des provisions de bouche pour une semaine.

La troisième journée du voyage est encore plus terrible que la seconde. On ne peut pas partir d'Uspallata avant le lever du soleil, parce que les douaniers, qui vérifient vos bagages avant le départ, n'étant pas nyctalopes, se contentent de travailler au grand jour. Ayant quitté Uspallata à six heures du matin, nous sommes arrivés à *Punta de Vacas*, troisième halte, à huit heures du soir, après avoir parcouru vingt lieues. On aperçoit la crête des montagnes qui semble se rapprocher ; on suit un cours d'eau ; on traverse de petites prairies, on s'élève rapidement jusqu'au pic d'un rocher pour redescendre ensuite et recommencer aussitôt une pareille ascension. Ces journées de chaleur excessive, où l'on reçoit les rayons solaires directement sur la tête, au fond de ces successives et riantes vallées, se terminent brusquement par une fraîcheur glaciale qui pénètre jusque dans la moelle des os, aussitôt que le soleil a disparu derrière les cimes qui vous entourent.

Nous trouvons, à la fin de notre troisième journée, une auberge un peu plus acceptable que la précédente, où l'on nous entasse pêle-mêle dans une grande chambre, après nous avoir donné un repas qui laissait fortement à désirer.

Nous partons, le matin du quatrième jour, longtemps après le lever du soleil, l'étape n'étant que de quelques lieues, et nous arrivons pour déjeuner à *Puente del Inca*, quatrième station. L'hospitalité, que nous payons bien entendu, est bien supérieure à tout ce que nous avons vu jusqu'alors. On nous donne des

lits ; on nous sert des repas respectables ; enfin nous trouvons là des êtres civilisés. Quoiqu'il n'existe qu'une seule maison dans cette station, on y trouve en été quelques douzaines de personnes, venues du Chili ou de la République Argentine pour y faire une cure d'eau minérale. Faut-il que les deux pays soient dépourvus, de la façon la plus absolue, de station balnéaire pour que leurs habitants aillent demander la guérison de leurs maux à des sources naturelles où il n'existe aucun aménagement, rien, en un mot, de commode pour boire une eau minérale et pour y prendre des bains! On trouve là, à quelques pas de la maison qui sert d'hôtel, à proximité d'un pont des plus pittoresques, d'où descendent de longues stalactites semblables à d'immenses cierges, des eaux sulfureuses puissantes, une source abondante d'eau chargée d'acide carbonique, et une source d'eau magnésienne purgative. Que diraient nos élégantes de France si, au lieu d'arriver commodément en sleeping-car jusqu'au pied de nos magnifiques sources des Pyrénées, elles étaient forcées de gravir trois mille mètres de montagne, par des rochers tortueux, pour aller faire leur station thermale? Que diraient-elles, si, au lieu des hôtels élégants et confortables qu'on rencontre aujourd'hui dans toutes nos stations balnéaires, elles étaient obligées, comme les dames chiliennes et argentines, de passer trois ou quatre semaines sous une tente avec des lits de camp improvisés, obligées de se nourrir de pain noir et dur et de conserves alimentaires? Voilà qui montre, entre autres choses, où en sont, en fait de progrès, la plupart des peuples de l'Amérique du Sud !

Lorsqu'on arrive à Puente del Inca, on a parcouru environ soixante lieues.

Le cinquième jour, nous partons de très bonne heure, au clair de lune, et après avoir sillonné les flancs d'une immense montagne par un chemin en zigzag, où l'on risque à tout instant de rouler dans le précipice, nous arrivons à *la cumbre*, autrement dit au sommet de la crête des Cordillères, à plus de 4.000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ceux qui n'ont pas eu la précaution de mettre un masque sur la figure, ou de la protéger par une bonne couche de cold-cream, ont le visage gercé et lézardé de la façon la plus abominable par le vent très vif et très caustique qui règne à ces hauteurs. Ajoutez à cela que l'on

marche sur la neige glacée et que les rayons du soleil, réfléchi par ce blanc éclatant, produisent sur le visage et les mains des brûlures qui s'ajoutent à l'action du vent. Cette journée est vraiment douloureuse parce que, indépendamment de ces malaises extérieurs, on éprouve une grande difficulté de respiration connue dans nos pays sous le nom de *mal des montagnes*, et que les gens du pays appellent *puna*. Les animaux font peine à voir: ils s'arrêtent tous les trois ou quatre pas, haletants et comme épuisés ; ils marchent encore, puis s'arrêtent de nouveau, et ainsi de suite jusqu'au sommet.

Le versant argentin des Cordillères, que nous venons de gravir, est relativement facile, si on le compare au versant chilien, qui est presque à pic, rempli de précipices et véritablement dangereux.

On descend un chemin sinueux, le nez sur un immense précipice autour duquel on voit serpenter le torrent *Aconcagua* qui descend des glaciers et des neiges accumulés entre les crêtes des cimes les plus élevées.

Le sentier est tellement rapide et la sensation de vide si prononcée que certaines personnes n'y résistent pas, descendent de leur mule et font le chemin à pied. Même à pied il faut les précautions les plus grandes pour ne pas rouler d'une hauteur de cinq cents mètres. Ceux qui sont restés à cheval doivent avoir leur attention sans cesse en éveil. Il faut se renverser complètement sur la monture si l'on ne veut pas glisser et passer par-dessus sa tête.

Les pieds, dans les étriers, arrivent sur les côtés du cou de l'animal dont on maintient les rênes pendant que le tronc et la tête touchent pour ainsi dire la croupe. Avant d'entreprendre cette descente périlleuse, les guides ont soin de consolider les sangles des selles. Malheur à celui dont la sangle casse : s'il ne roule pas au fond, c'est un miracle.

Depuis le sommet jusqu'à la cinquième halte, c'est-à-dire jusqu'à Juncal, le chemin est malaisé et rocailleux, je dirai même pierreux. Il y avait, dans notre caravane, une dame qui n'était plus jeune. Saisie de vertige et de frayeur, elle descendit de cheval et voulut continuer la route à pied jusqu'à Juncal. En y arrivant, ses bottines étaient absolument détruites, et le bas de sa robe tout déguenillé.

Si le soleil du jour, si la réverbération brûlent la peau dans ces parages, il faut dire, par contre, que les nuits sont fraîches, je dirai même très froides parfois.

J'ai traversé deux fois la Cordillère des Andes, accompagné de ma fille. Ce voyage m'a démontré ce que j'ai souvent remarqué ailleurs, que les enfants supportent mieux la fatigue que les adultes ; j'ai certainement été plus éprouvé que mon enfant par ce voyage si fatigant.

Après la chaleur de la journée précédente, c'était en plein été, nous devions certainement nous attendre à une matinée douce quoique fraîche ; mais nous ne comptions pas sur un froid terrible. Nous étions partis le matin de très bonne heure au clair de lune. A mesure que nous gravissions la montagne, nous sentions la fraîcheur qui augmentait, nous traversions des ruisseaux complètement glacés. Enfin, vêtus légèrement comme nous l'étions, nous devions éprouver bientôt les effets du froid. C'est ce qui arriva, et, au point du jour, à cinq heures du matin, nous n'y tenions plus. Ma chère petite fille avait le visage violacé, et elle ne sentait pas ses doigts. Saisie de froid, elle me disait : « Papa, il me semble que je n'ai plus de jambes, je ne les sens plus. » J'étais aussi transi de froid. Nous fûmes obligés de faire arrêter les mules aux bagages et de prendre des vêtements pour nous réchauffer, ce qui fut bien difficile.

Cinquième halte. *Juncal.* — Nous arrivons à Juncal à l'entrée de la nuit. Nous sommes assez mal reçus par les gens de l'auberge qui nous font dîner d'une mauvaise *cazuela* au mouton, et qui nous offrent pour six voyageurs une chambre de six mètres carrés, sans fenêtre, ayant pour plancher la terre naturelle.

Nous étions si serrés que nous avons été obligés de laisser la porte ouverte, au risque de voir pénétrer quelque animal sauvage. Nous nous sommes arrangés comme nous avons pu, nous enroulant dans une couverture et désirant quitter au plus vite ces gens inhospitaliers.

On n'est pas toujours privilégié comme nous l'avons été : le temps est resté très pur pendant toute la durée de notre voyage.

Peu de temps auparavant, une caravane de voyageurs et un troupeau de bœufs avaient été moins heureux. (De nombreux troupeaux venus de la République Argentine traversent les

Cordillères pour se rendre au Chili qui emprunte à ses voisins une partie de sa viande d'alimentation.)

Un jour, au milieu d'une journée chaude, un grand orage surprit les voyageurs. Pluie torrentielle, après cela neige abondante, tellement abondante qu'on ne pouvait voir à deux pas autour de soi. Le sentier fut rapidement couvert, les rochers et tout ce qui peut guider le voyageur étaient ensevelis sous la neige ; on ne pouvait plus avancer. Les bœufs, qui avançaient, glissaient et roulaient dans les précipices ; les hommes, terrifiés, n'osaient pas bouger. Quelques-uns finirent par trouver une grotte où ils se blottirent et firent un peu de feu. Pendant ce temps, on alla à la recherche des autres ; mais la moitié manqua à l'appel ; ils étaient ensevelis sous la neige. On passa la nuit dans la grotte, et le lendemain, quand on voulut se compter, on s'aperçut qu'un grand nombre avaient disparu ! On se mit à leur recherche, ils n'étaient pas morts, mais engourdis par le froid. Les uns avaient les pieds gelés, les autres les mains, quelques-uns le nez et les oreilles. Près de la moitié du troupeau, exténué de faim et de fatigue, gisait sur le sol ; les animaux étaient morts et couverts de neige. On voit par là que ces voyages manquent quelquefois de gaîté.

Nous partons le matin de bonne heure ; c'était le sixième jour, et nous quittons Juncal avec une satisfaction non dissimulée.

Après une journée assez fatigante, nous arrivons à *** (j'ai oublié le nom), sixième halte, où nous trouvons assez bon gîte.

Le matin du septième jour, nous nous mettons en route pour un petit village, séparé par quelques lieues de Los Andes où une voiture peut venir nous chercher. C'est le village de *los Loros*, c'est-à-dire des perroquets.

A los Andes, on prend le train, qui se divise bientôt en deux portions allant, l'un à Santiago, l'autre à Valparaiso.

Je suis arrivé au Chili au cœur de l'été, au moment où les habitants des villes, fuyant l'encombrement, vont chercher un peu de fraîcheur à la campagne ou au bord de la mer.

Avant de m'installer à Santiago, j'ai voulu prendre quelques jours de repos, pendant les chaleurs excessives, dans un lieu de plaisance charmant, sur le bord de la mer, à quelques kilomètres de Valparaiso, et désigné sous le nom de *Viña del Mar*.

Dès le lendemain de mon installation au grand hôtel de Viña

del Mar, étant au restaurant, je fis la rencontre d'un de mes confrères qui doit jouer un grand rôle dans les pages suivantes.

Le docteur Francisco Martinez, secrétaire de la Faculté de médecine de Santiago, en m'apercevant, se précipita vers moi, et poussa l'amabilité, je dirai même l'obséquiosité, jusqu'à me demander l'autorisation de faire porter son couvert à côté du mien. J'insiste sur ce détail pour montrer jusqu'où certaines personnes, certains confrères, peuvent pousser l'hypocrisie.

Il fut gracieux, aimablement bavard, et très flatteur en me rappelant mes leçons d'anatomie à Paris, le fruit qu'il en avait retiré, et le plaisir qu'il avait eu à les écouter.

Il était très engageant, je le crus très hospitalier, parce que ma nature me porte à oublier les taquineries dont je suis quelquefois l'objet. J'aurais dû me rappeler tous les tartufes que j'avais rencontrés à Rio-de-Janeiro, à Montevideo et en bien d'autres endroits. Je ne m'en souvins pas. Nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde, lui plein de promesses, moi le remerciant chaleureusement.

Quelques jours après, j'arrive à Santiago. N'ayant pas oublié les attaques aussi injustes qu'odieuses qu'avaient dirigées contre moi les médecins brésiliens et uruguayens, je déclarai à tous que je n'exercerai pas la chirurgie à Santiago, et que je me livrerais seulement à des études anthropologiques pour remplir la mission dont m'avait chargé la Société d'Anthropologie.

Si j'avais déclaré, en arrivant, que je venais à Santiago pour y pratiquer la chirurgie, j'aurais soulevé contre moi toute cette nuée de chirurgiens de pacotille, dont l'ignorance égale la présomption.

La Société d'Anthropologie m'avait donné la mission d'étudier au Chili des questions anthropologiques, mission que je n'ai pas pu remplir, comme on le verra plus loin, à cause du mauvais vouloir des médecins du pays.

Grâce à l'obligeante entremise de M. Baïhaut, devenu depuis ministre des travaux publics, j'avais obtenu du ministère des affaires étrangères le passeport diplomatique et la lettre de recommandation dont je donne ci-après copie :

*Société d'Anthropologie de Paris.*

Délégation temporaire valable du 19 novembre 1885 au 19 novembre 1886.

La Société d'anthropologie de Paris, dans sa séance du 19 novembre 1885,

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

a confié à M. J.-A. Fort la mission d'étudier les questions anthropologiques au Chili, et d'y recueillir des pièces pour son Musée.

Paris, le 19 novembre 1885.

*Le secrétaire général,*
Dr P. TOPINARD.

*Le président de la Société,*
CH. LETOURNEAU.

*Ministère des affaires étrangères. — Cabinet du ministre.*

Paris, le 29 novembre 1885.

*Messieurs les agents diplomatiques et consulaires au Chili.*

Messieurs, cette lettre vous sera présentée par M. Fort qui entrepend un voyage d'étude au Chili.

Bien qu'en sa qualité de Français, M. Fort puisse compter sur votre bienveillant accueil, je crois devoir vous prier de vouloir bien lui prêter, dans les limites de vos attributions, vos bons offices, dans le cas où il se trouverait dans la nécessité d'y avoir recours.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Pour le ministre et par autorisation :

*Le ministre plénipotentiaire, directeur du cabinet et secrétariat,*
JULES HERBETTE.

On verra bientôt comment notre ministre au Chili me prêta ses bons offices.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nous, Ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères, prions les officiers civils et militaires, chargés de maintenir l'ordre public dans l'intérieur de la France et dans tous les pays amis ou alliés de la République française, de laisser librement passer M. le docteur J.-A. Fort se rendant au Chili,

Et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent passeport délivré à Paris, le 28 novembre 1885.

Pour le ministre des affaires étrangères :

*Le ministre plénipotentiaire, directeur du cabinet et secrétariat.*
JULES HERBETTE.

Les médecins de Santiago étaient avertis de mon arrivée bien avant l'époque de mon embarquement à Bordeaux. Comment ? Bien fin serait celui qui pourrait me le dire.

On va voir que, sans aucune provocation de ma part, les médecins de Santiago se sont coalisés contre moi, comme ceux de Rio-de-Janeiro et de Montevideo. Ceux de Buenos-Ayres, pendant mon séjour à Montevideo, m'avaient fait savoir qu'ils me

préparaient une guerre à outrance si j'allais exercer à Buenos-Ayres. Je me le tins pour dit et je n'exerçai pas la chirurgie à Buenos-Ayres. Je commençais, du reste, à être fatigué par ces luttes interminables.

J'ai passé un an au Chili, j'en ai rapporté d'excellents souvenirs, j'ai eu les meilleurs rapports avec les Chiliens et avec les étrangers qui sont fixés dans ce beau pays ; mais je dois à la vérité de dire que j'ai été maltraité par le corps médical de la manière la plus honteuse.

Quelques personnes s'étonnent que je me sois trouvé en hostilité avec le corps médical de toutes les nations de l'Amérique du Sud que j'ai visitées, et ces personnes m'auraient volontiers accusé d'avoir provoqué ces hostilités. L'explication en est pourtant bien simple, et tout homme qui connaît le caractère des médecins de l'Amérique du Sud comprendra facilement les tempêtes que soulevait dans ces pays la seule nouvelle de mon arrivée.

Les médecins de ces pays ne sont qu'exceptionnellement hommes de science ; ce sont des commerçants, et les rapports entre médecins et clients ne diffèrent pas beaucoup de ce qu'ils sont entre l'épicier et ses pratiques. La preuve de ce que j'avance, je la trouve dans l'absence de recueils scientifiques sérieux ; je la trouve encore dans l'absence de publications scientifiques de la part de ces médecins. Jamais un ouvrage de médecine ou de chirurgie, digne d'être lu, n'a été écrit par un de ces médecins, et si, par hasard, quelque vaniteux a voulu, par orgueil et ostentation, produire un ouvrage scientifique, comme cela s'est vu au Brésil, on a bientôt démontré qu'il ne s'agissait que de vulgaires compilations. Aussi, les quelques ouvrages médicaux qui ont vu le jour dans l'hémisphère sud se trouvent-ils enfouis au fond des librairies.

Dans aucun pays, on ne voit autant de journaux qu'en Amérique. On est au courant de tout ce qui se passe chez le voisin, et si un Péruvien se permet d'éternuer, tous les Chiliens prennent à l'instant même les armes.

Ayant eu à Paris, pendant mon enseignement, près de cinq mille élèves, parmi lesquels j'ai compté des Péruviens, des Chiliens, des Brésiliens, des Argentins, des Uruguayens, etc., etc..., étant connu de tous les membres du corps médical de ces divers

pays, par mes ouvrages scientifiques, et surtout par l'édition espagnole de mon Traité d'Anatomie descriptive, adoptée dans les universités d'Amérique où l'on parle espagnol, arrivant dans un pays où aucun médecin ne travaille sérieusement, ainsi que je l'ai déjà dit, on comprend que les confrères, non seulement se soient tenus sur la réserve, je dirai même sur la défensive, mais encore qu'ils aient organisé des plans d'attaque contre le nouveau venu, entre les mains duquel ils craignaient de voir passer leur clientèle.

Je cédai à la sollicitation de quelques amis, parmi lesquels le même docteur Francisco Martinez figurait en première ligne. « Passez vos examens, me disait-il ; nous serons très heureux d'avoir parmi nous un chirurgien français distingué ; venez à nous, nous serons vos amis ; les examens ne sont rien, c'est une simple formalité ; vous viendrez causer un instant avec nous, et nous vous remettrons votre diplôme dans une simple conversation. »

Le professeur Valderrama et mon compatriote et ancien camarade d'internat, le docteur Servoin, joignirent leurs instances à celles de M. Martinez. « Passez vos examens, me disait Servoin ; je serai heureux d'avoir avec moi un chirurgien français, nous aurons beaucoup à faire ensemble. »

Je dois dire, pour rendre hommage à la vérité, que je n'ai jamais été appelé auprès d'un malade par ce confrère.

Je cédai enfin.

Lorsqu'un médecin étranger subit un examen à l'Université du Chili, la loi l'oblige à adresser une pétition au Conseil de l'instruction publique, qui a la haute main sur la Faculté de médecine. Lorsque je fis ma demande, quelques membres du Conseil, parmi lesquels je cite avec le plus grand plaisir MM. Barros Arana et Valderrama, proposèrent au Conseil de me faire décerner le diplôme de médecin chilien sans me faire subir d'épreuves ; mais le recteur, faisant observer que, tout en le regrettant, la loi étant formelle, de ne pouvoir accéder au vœu de MM. Barros Arana et Valderrama, promit d'obtenir de la Faculté que ces épreuves seraient des plus simples. D'accord avec la majorité du Conseil, le recteur fit la déclaration suivante : « El Consejo, sintiendo no poder eximir a don J. A. Fort de toda prueba, acordo

por unanimidad que se le sometiera solo a la prueba practicr » (textuel), ce qui veut dire que j'avais à *subir simplement une épreuve pratique*. (*Session* du 3 mai 1886 ; *Journal officiel* du Chili, du 7 mai.)

Sa Majesté l'Empereur du Brésil s'était montré plus généreux, cinq années auparavant, en publiant un décret qui me donnait le droit d'exercer dans tout l'empire du Brésil, sans passer sous les fourches caudines des examinateurs.

C'est ici qu'on va juger du caractère de quelques-uns de nos aimables confrères de l'Amérique du Sud.

Le mardi 18 mai, je me rendis à l'hôpital où j'avais été convoqué par M. Martinez, secrétaire de la Faculté, pour y subir mon examen, qui devait être, selon lui, *une conversation de quelques minutes, et une simple formalité*.

Sans avoir ouvert un seul livre et sans aucune préparation préalable, la canne à la main, je me dirigeai vers une salle où devait se trouver M. Martinez.

J'avais bien trouvé étrange de recevoir de lui, la veille, une lettre dans laquelle il se disait dans l'impossibilité de me faire connaître mes examinateurs ; mais avec un homme aussi aimable, aussi prévenant et aussi bon confrère, on n'y regarde pas de si près. J'étais certain de trouver en lui un ami et un confrère bienveillant.

Pendant cette journée du 13 mai, journée mémorable, j'allai de surprise en surprise jusqu'au soir où l'on me refusa à l'examen.

En arrivant à l'Hôtel-Dieu, je fus d'abord étonné de voir une quantité d'étudiants plus considérable que n'en avait jamais vus aucun cours du Chili. Je trouvai enfin M. Martinez, il était transfiguré. Dur, peu poli, froid comme la glace, il me dit : « Monsieur, vous allez subir votre examen, veuillez monter à la salle de médecine où vos examinateurs vous donneront des malades à examiner. »

Remarquez que je ne connaissais personne au Chili et que je ne connaissais nullement la tête de mes examinateurs.

J'entre dans les salles, sous le regard insolent et haineux de cette nuée d'étudiants chiliens qui prenaient vis-à-vis de moi un air agressif que je ne m'expliquais pas. C'était un air de commande inspiré par le secrétaire Francisco Martinez.

Les bonnes Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Santiago, qui me connaissaient déjà, me regardaient avec un air de profonde pitié. Ce sont des Religieuses françaises. L'une d'elles, après mille détours, parvint à se rapprocher de moi et à me dire à l'oreille : « Nous sommes désolées, vous tombez dans un piège infâme : nous savons de source certaine qu'on veut vous refuser et vous humilier devant les élèves. »

Pendant les deux heures que j'employai à l'examen de mes malades, quelques rares étudiants, qui éprouvaient de la sympathie pour moi, et qui étaient indignés de la conduite de leurs professeurs, me confirmèrent les paroles de la religieuse.

Si j'avais voulu me révolter, et faire une énergique opposition à ce complot, je suis certain que j'aurais provoqué une réelle collision entre les étudiants.

Ordinairement, on fait examiner trois malades par le candidat au titre de docteur chilien. Comme on m'avait annoncé que mon examen ne serait qu'une simple formalité, on m'en donna cinq ! Chose curieuse, je n'avais jamais vu mes examinateurs, je ne les connaissais ni de nom, ni de vue ; et comme des étudiants de tout âge se pressaient autour des lits où je devais examiner les malades, au point de m'en empêcher l'accès, je ne pouvais pas distinguer entre toutes ces têtes quelle était celle qui appartenait à l'examinateur. Je fus obligé à chaque lit de faire le diagnostic de l'examinateur avant celui du malade, et je n'oublierai jamais la figure bête que me fit l'un d'eux lorsque je lui adressai cette simple question : « Monsieur, est-ce vous qui êtes mon examinateur ? »

Parmi les malades que j'eus à examiner, il y avait un pleurétique avec épanchement abondant, que le chef de service avait déclaré être atteint de pneumonie. Lorsque j'eus posé mon diagnostic de pleurésie, on voulut que ma confusion fût complète, et l'examinateur ordonna au chef de clinique de ponctionner la poitrine du malade au point que j'indiquerais. Tous les étudiants présents prirent un air moqueur et m'auraient foudroyé de leurs regards s'ils l'avaient pu. Enfin, le trocart est enfoncé, et, au moment où tous ces jeunes gens s'apprêtent à m'assaillir par un murmure de railleries, un jet superbe de sérosité purulente confirme mon diagnostic et fait baisser le nez de tous ces arrogants.

En chirurgie, j'eus pour examinateur un professeur âgé de

27 ans, un enfant, et lorsqu'on m'apprit qu'il était mon examinateur, je crus vraiment qu'on plaisantait.

Il me présenta un agent de police qui était tombé, étant en état d'ivresse. Il avait une ecchymose au-dessus de l'œil, siégeant dans la paupière supérieure et dans le haut de la conjonction. Ce malade avait saigné par l'oreille. Un examen attentif m'ayant démontré que la cause de l'hémorragie auriculaire n'était pas profonde, sachant, d'autre part, que l'ecchymose symptomatique d'une fracture du crâne commence à se montrer d'abord à la paupière inférieure, sachant également que la somnolence ne prouve pas que le crâne soit brisé, je diagnostiquai de simples contusions, des plaies contuses de la face, et de la commotion cérébrale; mais je rejetai l'idée d'une fracture du crâne.

A cette épreuve qui dura deux heures et demie, et qui se pratique généralement le matin, on se contente de donner le diagnostic qui doit être discuté publiquement le soir.

On comprend dans quel état d'esprit je devais me trouver. J'étais tombé dans le piège; que devais-je faire ? Etant sûr de moi, je continuai à subir les épreuves.

Au sortir de l'hôpital, le même secrétaire Martinez, aussi dur et aussi faux qu'il l'avait été le matin, me donna rendez-vous à l'amphithéâtre à midi, pour y subir l'épreuve de médecine opératoire.

A mon arrivée, à midi, je trouve l'amphithéâtre rempli d'étudiants qui avaient été attirés par M. Martinez, et dont la plupart m'étaient manifestement hostiles. On va juger des sentiments confraternels et sympathiques dont les professeurs chiliens étaient animés à mon égard, par le simple énoncé des opérations qui me furent demandées : ligature de l'artère sous-clavière, résection de l'astragale.

Ai-je besoin d'ajouter que je me tirai honorablement de cette épreuve ? Quelques élèves m'adressèrent des applaudissements qui furent bientôt couverts par de nombreux coups de sifflet.

On me donna ensuite rendez-vous pour discuter les diagnostics du matin, à 8 h. du soir, dans une des salles de l'Université, car, en 1886, le Chili n'avait pas encore, comme local, bien entendu, une Faculté de médecine. Que peut-on dire de plus pour montrer à quel point ce pays est arriéré ? Les divers cours sont disséminés dans la ville ; les uns se font dans un hôpital, les autres dans un autre, quelques-uns à l'Université.

Jusque-là on n'avait rien à me dire. Tout s'était passé assez régulièrement. Mais cela ne faisait pas l'affaire de mes confrères; ils voulaient un scandale. Les épreuves devant se terminer dans la soirée, il fallait que le scandale eût lieu le soir même.

Le soir, à 8 heures, en entrant dans la salle, littéralement encombrée d'étudiants, je ne rencontrai dans mes juges que des regards malveillants et même hostiles. On me désigna un siège en face de mes juges; je m'y assis en me tenant sur mes gardes.

N'oublions pas que mon examen, sur la demande du Conseil de l'instruction publique, ne devait être qu'une simple épreuve pratique.

Lorsqu'un confrère étranger fait à l'Université du Chili l'honneur de subir les examens de médecine, on a généralement la délicatesse de nommer une commission pour lui seul et de ne pas l'humilier en lui adjoignant un étudiant. Mais pour moi une humiliation de plus n'était pas grand'chose, et les grands chirurgiens de Santiago avaient à cœur de prouver qu'un simple étudiant du Chili pouvait subir avec éclat des examens auxquels ne devait certainement pas prétendre un médecin français, ancien interne des hôpitaux, rompu depuis plus de vingt ans à la pratique de l'enseignement.

L'examen du soir commença par une escarmouche. Le Dr Elizalde Carvallo, le très jeune professeur auquel j'ai fait allusion plus haut, me pria de lui rendre compte du malade atteint de commotion cérébrale que j'avais examiné le matin. J'avais porté, comme je l'ai dit plus haut, le diagnostic de contusion de la tête; mais le jeune professeur avait déjà affirmé à sa clinique qu'il s'agissait d'une fracture du crâne. Il ne céda pas à l'examen un pouce de son terrain, et moi pas davantage. On comprend que cette partie de l'examen ait été un peu aigre. Cependant, l'avenir me donna raison, puisque le malade à la prétendue fracture sortit la semaine suivante, complètement guéri.

Après avoir subi un interrogatoire malveillant et agressif, relatif aux autres malades que j'avais eus à examiner, je fus pris à partie par un professeur d'histologie qui me posa les questions les plus ardues relativement à la structure du bulbe et de la moelle épinière. Dans son désir de me confondre en présence de tous les étudiants assemblés, il poussa la malveillance jusqu'à inventer des faisceaux nerveux du bulbe et de la moelle.

Jusque-là encore cette série de petites vexations avait été supportable ; mais voici ce qui mit ma patience à bout. Craignant que ma mémoire ne me serve pas fidèlement, je place sous les yeux du lecteur la lettre que j'écrivis au recteur de l'Université, après avoir été ajourné à six mois.

MONSIEUR LE RECTEUR,

Je me suis soumis à l'épreuve pratique ordonnée par le Conseil pour l'obtention du titre de médecin chirurgien.

La Commission m'ayant refusé, je crois devoir donner les explications au Conseil sur les incidents de cet examen dont le résultat est dû à l'attitude hostile et inconvenante, ce que je considère comme une injure faite à ma personne, de l'un des membres de la Commission, le Dr Martinez.

A la séance du soir, j'ai rendu compte, devant la Commission, des cinq malades que j'avais eus à examiner. Alors est intervenu M. Martinez, qui a commencé à haranguer le public à propos d'un incident de l'examen. Il m'a adressé grossièrement la parole et m'a dit d'un ton impoli et en grossissant la voix : *Ce n'est pas pour vous que je parle, c'est pour le public.*

Alors, sur un ton des plus railleurs, avec une attitude provocatrice et en se frottant les mains, M. Martinez me dit : M. Fort, nous allons faire un peu de matière médicale. Parlez-moi du *chloramide*. A ce mot de chloramyde, corps chimique, qui ne fait pas partie de la matière médicale et qui ne figure ni dans le Codex ni dans aucun formulaire, j'ai vu son intention de se moquer de moi, et je lui ai répondu que je ne connaissais pas ce médicament. Je n'ai plus eu aucun doute sur l'issue de cet examen, lorsque M. Martinez s'est grossièrement écrié : *Esto es muy grueso, M. Fort.* Ayant pris alors la résolution de terminer au plus vite avec cet examen, et me sentant blessé, j'ai répondu de travers à des questions sur l'acide prussique, la digitale et le turbith, de manière à montrer à M. Martinez que je désirais ne plus être interrogé, et c'est dans les mêmes dispositions d'esprit que j'ai refusé de répondre aux questions du dernier examinateur.

Je demande au Conseil, en présence de l'attitude hostile de l'un des membres de la Commission, s'il ne jugerait pas convenable de déclarer cette épreuve nulle, et de me soumettre à une nouvelle épreuve, dans laquelle il me serait agréable de ne plus voir l'examinateur dont il a été question dans ma lettre.

Agréez, etc.

Dr FORT.

On se fait une idée de l'exaspération de mes examinateurs dont je portais la décision devant le Conseil académique. Je dois ajouter que le même Conseil, auquel on adresse les demandes d'autorisation pour subir les examens, m'avait autorisé, en adressant en ma faveur une mention spéciale au doyen de la

Faculté, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut. « M. Fort, disait le recteur, est un médecin connu, qui a fait ses preuves. Comme le règlement est formel, il subira les épreuves de l'examen, mais nous vous prions de les rendre aussi légères que possible, et de les *réduire à une simple épreuve pratique*. »

Ma protestation provoqua un débat au sein du Conseil de l'instruction publique, débat qui eut lieu le 5 juin 1886, et auquel prirent part M. Jorge Huneeus, recteur, le Dr Aguirre, doyen de la Faculté, le Dr Orrego Luco, professeur à la Faculté, et MM. Amunátegui don Manuel, Asta-Buruaga, Barros Arana, Bruna, Philippi, Valderrama et Manuel Luis Amunátegui.

Voici en quels termes le *Journal officiel* du Chili en rendit compte :

M. le recteur Huneeus a soumis le projet suivant aux membres du Conseil :

1° Le Conseil de l'instruction publique, considérant que le Dr J.-A. Fort, en sa qualité d'étranger récemment arrivé au Chili, a pu ne pas se rendre un compte exact de la nature de l'examen institué par décret du 11 novembre 1881, et usant des attributions que lui confère l'art. 9 de la loi du 9 janvier 1879, autorise le Dr Fort à répéter son examen à partir du 18 du mois courant. Cette décision sera communiquée, au doyen de la Faculté de médecine pour qu'elle reçoive son exécution.

2° Le secrétaire de la Faculté de médecine, au moment où la commission des examens sera nommée, devra mettre à la disposition du candidat les articles du règlement.

La seconde partie de ce projet fut votée à l'unanimité. Quant à la première, tous les membres la votèrent, à l'exception des deux membres faisant partie de la Faculté, le Dr Aguirre, doyen, et le Dr Orrego Luco, professeur, qui se mirent en hostilité flagrante avec le Conseil de l'instruction publique, hostilité d'autant plus flagrante que les journaux s'étaient emparés de ce petit événement, et l'avaient grossi en lui donnant des proportions considérables.

Est-il nécessaire de faire remarquer que les deux professeurs de Faculté faisant partie du Conseil avaient refusé de voter, uniquement pour protester contre leurs collègues qui avaient demandé pour moi la dispense de l'examen ?

La situation était donc bien nette. La Faculté m'avait ajourné

à six mois ; mais le Conseil de l'instruction publique annulait cet examen, puisqu'elle m'autorisait à me présenter de nouveau quelques jours après.

Le journal « La Libertad Electoral », du 9 juin, publiait un article anonyme dû à la plume de l'un des avocats les plus éminents du Chili, le Dr José Victorino Lastarria. *Que fera le Conseil?* tel était le titre de l'article.

« Que fera le Conseil de l'Université pour sortir de la situation vraiment ridicule dans laquelle l'ont placé le doyen avec le secrétaire de la Faculté et une cinquantaine d'étudiants en médecine?

« Il s'agit de donner le titre de médecin chilien à un docteur de la Faculté de Paris, le Dr J.-A. Fort, dont la biographie se trouve dans le grand Dictionnaire universel du XIXe siècle de Larousse.

« Les ouvrages écrits par M. Fort prouvent qu'il s'est un peu plus occupé de science que le doyen et son secrétaire qui, jusqu'à aujourd'hui, n'ont donné aucune preuve écrite de leur savoir. Cependant, ces Messieurs, fidèles à la tradition de leurs prédécesseurs qui se flattaient de ne pas accepter des médecins étrangers, à moins de recommandations inéluctables, ont refusé M. Fort, contre le vote de deux de leurs collègues plus prudents et plus sérieux. Ils n'ont même pas eu pour lui la considération que tout professeur empirique doit avoir pour un homme de science.

« Il paraît cependant que le Conseil a voulu témoigner à M. Fort la considération que lui ont refusée trois professeurs, en réduisant à un mois les six mois auxquels la Faculté l'avait ajourné.

« Malgré le règlement pour les cas ordinaires, le Conseil devrait déterminer les épreuves auxquelles doivent être soumis les professeurs étrangers, afin de leur éviter précisément des hostilités honteuses et des taquineries puériles. Du moment qu'il s'agit d'un professeur connu et renommé, comme le Dr Fort, qui a écrit des ouvrages répandus dans les universités européennes et jusque dans celle du Chili, le Conseil devrait l'exempter de toute nouvelle épreuve et le garantir contre les jalousies de l'empirisme.

« Je le répète: Que fera le Conseil? Où est la loi? Où est le droit qu'elle donne aux professeurs étrangers? Sont-ils dans

l'Université ou sur la voie publique, entre les mains de l'autorité ou des étudiants qui se réunissent en *meetings* pour conspuer un honorable étranger? »

Nous pourrions citer plusieurs articles analogues, que nous jugeons sans utilité.

L'opposition faite au sein du Conseil par les deux professeurs de la Faculté avait pris les proportions d'un grand événement, qui défrayait toutes les conversations, de sorte qu'il se fit deux camps : les uns étaient pour, les autres contre.

Les étudiants en médecine principalement prirent fait et cause pour leurs professeurs contre le Conseil de l'instruction publique et contre moi, ce que l'on comprend aisément.

*Le Meeting*. — Ils organisèrent un meeting, et ils se donnèrent rendez-vous sur la place du Congrès, le dimanche suivant, à deux heures, pour me conspuer, ainsi que le Conseil de l'Université. Un nombre immense de prospectus fut imprimé par les soins d'une commission nommée par les étudiants. Ils furent répandus à profusion, distribués ou jetés dans les maisons par les fenêtres ou dans les corridors. En voici la teneur :

*Grand Meeting ! Aux étudiants en médecine.*

Les soussignés, étudiants des différents cours de médecine et de pharmacie de l'Université du Chili, invitent leurs camarades d'études à un *meeting* qui aura lieu le dimanche 6 juin, dans le but de donner un vote d'approbation à MM. Aguirre, doyen de la Faculté, et Orrego Luco, professeur d'anatomie, pour l'attitude énergique qu'ils ont montrée au Conseil supérieur de l'instruction publique, en défendant les prérogatives du corps médical foulées au pied d'une manière lamentable dans la dernière session.

Accourez, compagnons !

Signé : Octavio Maira, Patricio Venegas, 6e année ; Conrado Rios, Carlos Auger, 5e année ; Ramon Zegers, Benjamin Gonzalez, 4e année ; Juan Silva, Luis Galdsak, 3e année ; Guillermo Acevedo, Juan Vélis, 2e année ; Anibal Contreras, Miguel Padilla, 1re année; Narciso Briones, Juan Brignole, élèves en pharmacie.

L'effet de ce meeting fut énorme. Les professeurs de la Faculté de médecine se mirent d'accord pour refuser de m'examiner, dans le cas où je me présenterais.

Des journaux prirent parti pour moi, d'autres prirent parti contre.

Je ne donnerai qu'un exemple, et il sera suffisant, de la véhémence avec laquelle m'attaquèrent certains journaux, poussés ou payés par des médecins mes adversaires. L'un d'eux publia un article intitulé : « *C'est trop Fort.* » En voici les principaux passages :

« C'est du cynisme ! Le fameux charlatan Fort, après l'examen indécent dans lequel il fut refusé à l'unanimité, persiste encore dans sa prétention d'obtenir le titre de médecin chilien. On me dit qu'il va s'adresser au Conseil de l'instruction publique, parce que ce farceur raconte à qui veut l'entendre que ses adversaires s'étaient entendus pour le perdre. *C'est trop Fort* !

« Et pourtant la commission chargée de l'examiner était composée de quelques-uns des médecins les plus notables, des docteurs Aguirre Izquierdo, Ugarte Gutierez, Carvallo Elizalde, et Martinez. *C'est trop Fort* !

« Si un élève de notre école avait subi un examen aussi scandaleux que ce farceur, on l'aurait certainement mis à la porte à coups de pied.

« Lorsqu'il a examiné les malades à la clinique médicale, il a presque tué un malade à coups de poing sur la poitrine (sauvage !), sous prétexte de le percuter.

« Dans l'épreuve chirurgicale, pour trouver certaines articulations sur un cadavre qu'il devait opérer, il déchiqueta la région au point d'assommer les examinateurs. Le premier boucher venu des abattoirs aurait pu donner des leçons à cet homme stupide. *C'est un âne très fort que M. Fort* !

« Et il continue sans honte à exercer, sans titre ni rien, la profession de médecin, tuant tous les malades qui se présentent chez lui. Que fait le doyen qui ne prend pas des mesures nécessaires en pareil cas !

« Bientôt je raconterai à mes lecteurs quelques miracles de ce miraculeux savant Fort pendant son séjour à Montevideo, et tous s'écrieront : *C'est trop Fort* ! »

Cet échantillon me dispense de signaler d'autres articles.

Je reçus les lettres les plus flatteuses de notabilités chiliennes. Un Chilien fort connu de Valparaiso m'écrivait, le 24 mai. . . . . : « La première nouvelle de votre examen par la presse m'a paru absurde; mais, à la réflexion, je me suis dit que très souvent les hommes se laissent conseiller par l'envie plutôt que par la justice.

« Mon premier mouvement a été d'excessive indignation, puis je me suis laissé abattre par le sentiment que produisent les mauvaises actions lorsqu'on n'y peut porter remède.

« Comment peut-on comprendre qu'un chirurgien qui a enseigné pendant vingt ans à la Faculté de Paris, et qui, par ses ouvrages, a acquis une renommée universelle, comment admettre que ce médecin soit refusé à Santiago par la même commission qui accepte, en même temps, un étudiant obscur, pour rendre plus manifeste le sarcasme !

« Quoi ! l'école commençante du dernier recoin du monde serait-elle déjà tant au-dessus de la France que ces jeunes docteurs peuvent corriger les notabilités du grand centre scientifique d'où vous venez ? Je comprendrais que vous fussiez victime de rivalités d'école et de nationalité à Berlin ; mais à Santiago je ne me l'explique pas !

« Ah ! mon Dieu ! je suis honteux et triste de ce qui vient de vous arriver. Que les hommes sont petits et cruels quand ils se laissent guider par les mauvaises passions !....

« Je suis très attristé à la pensée que Izquierdo ait trempé dans cette intrigue. Puisse le Conseil de l'instruction publique rectifier la mauvaise action de ces examinateurs !..... »

Le 8 juin, ce cher ami m'écrivait encore :

..... « Quelle commission vous examinera ? Les mêmes professeurs ? Ils ne seraient pas impartiaux, et ils sont inacceptables. Si ce sont d'autres professeurs, comment pourront-ils éviter l'influence de leurs collègues ? Il appartient au recteur de l'Université de vous donner toutes les garanties possibles relativement aux examinateurs. Il le doit pour l'honneur du Chili et pour le sien propre, parce qu'il ne voudra pas figurer indignement dans cette affaire qui peut faire du bruit et retentir dans les grands centres scientifiques où il nous importe de maintenir

notre crédit et notre bonne réputation. Huneeus ne peut pas et ne doit pas s'associer à une telle intrigue, il ne peut pas se mettre au service de mauvaises passions....

« Il n'y aurait pas de raison pour ne pas accéder à votre demande, d'autant plus qu'il s'agit d'une cabale montée par les enfants d'une école, futurs docteurs sans plumes, qui devraient être plus respectueux envers l'étranger et plus reconnaissants envers le maître. »

Un peu plus tard, mon confrère et ami, le Dr Dureau, secrétaire de l'Académie de Paris, ancien président de la Société d'anthropologie, m'écrivait :

.... « Votre refus à l'examen est un comble ! Ne faites pas attention à toutes ces misères, vous désarmerez vos adversaires en leur rendant le bien pour le mal ; il y aura toujours assez d'honnêtes gens pour vous rendre justice là-bas. »

Un de nos compatriotes, qui occupe une position officielle à Valparaiso, m'écrivit la lettre suivante, le 21 mai :

« Mon cher Docteur,

« Au moment où je reçois votre lettre, j'allais vous écrire. Je suis désolé ; mais je m'attendais presque à un échec par ce que j'avais entendu par-ci par-là des rumeurs qui semblaient présager un piège qu'on vous tendait. C'est une abomination, une infamie, une canaillerie qui n'a pas de nom. J'avais presque l'intention d'aller à Santiago m'entendre avec vous au sujet de ce que vous pourriez faire, car la trahison dont vous êtes victime mérite une protestation éclatante.... »

J'avais été averti, il est vrai, par le même compatriote, qu'il est inutile de nommer, et à qui j'ai voué une grande reconnaissance. Il me disait, quelques jours auparavant, le 10 mai : « Je suis heureux que vous vous soyez décidé à exercer votre profession pendant les quinze ou vingt mois que vous pensez résider au Chili. Je me félicite, en même temps, de la part que j'ai prise à cette décision.....

« Il existe à Santiago, d'après ce que j'ai entendu dire à plusieurs médecins, un parti pris contre les docteurs étrangers. Soyez sur vos gardes et prenez bien vos précautions. Je crois, malgré tout, que les examinateurs de la Faculté de médecine

n'oseront pas commettre une action qui les déshonorerait aux yeux du public et de la Faculté de médecine de Paris....

« Je ne connais pas les médecins qui vont vous examiner, cela est vrai ; mais je connais les passions humaines, et je sais que la jalousie est une plante vénéneuse qui croît sous toutes les latitudes. »

J'ai déjà dit que j'étais autorisé à subir l'examen à partir du 15 juin. Le 16 au matin, je me rendis à l'Université, et je me trouvai en présence de difficultés toujours croissantes. Le secrétaire me renvoyait au doyen, le doyen me renvoyait au secrétaire. J'appris enfin qu'une cabale d'un autre genre était dirigée contre moi, et que les professeurs de la Faculté s'étaient mis d'accord pour refuser de m'examiner.

J'allai trouver l'un d'eux qui se disait mon ami, et qui avait suivi mes cours à Paris, le Dr Barros Borgono ; il me dit simplement : « Je ne demande pas mieux que de vous examiner, à condition que vous trouviez d'autres examinateurs ; mais je crois que vous n'en trouverez pas. » Je ne pus rien obtenir, et la Faculté de médecine se vantait ouvertement de m'attaquer pour exercice illégal de la médecine.

C'était une situation intolérable.

On pourrait croire que le Ministre de France au Chili aurait pris fait et cause pour moi, enfin qu'il m'aurait soutenu, encouragé, protégé ? M. L.... ne s'occupa jamais de mes affaires, pas plus, du reste, que de celles de nos compatriotes. Il n'aimait pas qu'on le troublât dans son repos, et pourtant je lui avais extirpé, à titre gracieux, un durillon sous-unguéal, et évité l'opération de l'ongle incarné qu'un grand médecin de Santiago voulait lui pratiquer par erreur.

Pour rendre justice à la vérité, je dois dire que M. Charles Wiener, secrétaire de la légation, s'était assez intéressé à moi pour me rédiger une protestation au Conseil de l'instruction publique, après que je me fus laissé prendre au piège que l'on sait.

« Il ne m'appartient pas, écrivait-il, de relater ce qui s'est passé à l'examen dont il s'agit, attendu que je craindrais glisser de la narration dans le domaine de la critique ; je me permets simplement de faire observer à l'honorable Conseil :

« 1° Que certains de mes juges ont été, durant l'examen, d'une vivacité qui, je l'avoue, m'a déconcerté ;

« 2° Qu'une des questions qui m'a été adressée et qui m'a valu une observation blessante porte sur une matière qui ne figure ni dans le codex ni dans les formulaires médicaux.

« J'ai en conséquence l'honneur de faire appel à la bienveillance du Conseil et aux sentiments d'équité de mes juges mêmes, qui peuvent en faire partie, pour demander une revision du jugement qui me condamne ou m'ajourne — revision sous la forme et dans les conditions qu'il plaira à cette haute Assemblée de dicter à titre de grâce et de justice à la fois. »

J'attendrais encore le bon vouloir des illustres professeurs de la Faculté de médecine de Santiago, sans l'intervention spontanée et bien désintéressée d'une charmante femme, et je dois dire que je dus à l'incurie de notre ministre la sympathie que cette dame me témoigna. Lorsque je lui racontai les péripéties de mon examen, et le peu d'intérêt que ma situation critique avait inspiré à notre ministre, qui était un de ses amis, elle ne put contenir son indignation, et elle me proposa immédiatement de prendre cette affaire en mains et de s'y intéresser sérieusement.

Mme X... se mit en campagne, et, comme elle avait les meilleures relations dans la ville, étant elle-même la femme d'un ministre influent, elle gagna à ma cause l'une des dames chiliennes les plus considérables de Santiago. Tout le monde sait au Chili que Mme Domingo Toro, femme d'une intelligence supérieure et d'une très grande influence, fait la pluie et le beau temps en politique, comme en beaucoup d'autres choses.

Lorsqu'on a les femmes pour soi, on est à peu près sûr du succès.

Ces dames, bien résolues à me faire triompher et à me faire obtenir mon diplôme, se heurtèrent à des refus et à des fins de non-recevoir sans nombre. Enfin, Mme Domingo Toro frappa un grand coup : elle fit venir chez elle le Dr Aguirre, mulâtre et doyen de la Faculté ; elle lui tira les oreilles (ceci n'est pas une métaphore), et elle lui ordonna, sous peine de rupture de leurs relations, d'avoir à me constituer sur-le-champ une série d'examinateurs qu'elle lui désigna d'avance. Les ordres de Mme Toro furent exécutés à l'instant, et, deux jours après, le 12 juillet,

grâce à l'intervention de ces deux femmes d'un caractère élevé, je passais mon examen d'une manière convenable, et sans piège, comme cela aurait dû avoir lieu la première fois.

Voici le modèle du diplôme qui me fut délivré :

UNIVERSIDAD DE CHILE.

El rector de la Universidad de Chile, de acuerdo con el consejo de Instruccion Publica, confiere a Don J. A. Fort el titulo de Medico Cirujano, conforme à la dispuesto en el inciso 2°, del articolo 5° de la ley de 9 de Enero de 1879.

Dado en la sala de sesiones del Consejo de Instruccion Publica de Santiago, el doce de Julio de mil ochociento ochento y seis.

*Firma del Interesado,* D. FORT.

*Rector de la Universidad,* JORGE HUNEEUS.

*Secretario general,* MANUEL LUIS AMUNATEGURI.

Je pratiquai au Chili des opérations très heureuses, parmi lesquelles je compte un grand nombre d'uréthrotomies internes.

Parmi mes opérations les plus importantes, il se trouva une extirpation de goître (*thyroïdectomie*).

Depuis l'époque de mon examen, les professeurs de la Faculté ne me ménageaient pas et faisaient tous leurs efforts pour me décrier auprès de leurs compatriotes. Lorsqu'on sut que j'allais pratiquer cette opération qui n'avait jamais été faite au Chili, on me traita de téméraire, d'audacieux, et plusieurs refusèrent d'assister à l'opération, déclarant qu'ils ne voulaient pas se rendre complices d'un assassinat.

L'opération réussit merveilleusement, et, à l'heure actuelle, l'individu sur qui elle fut pratiquée travaille de son métier de bourrelier. Voici l'observation telle qu'elle fut publiée alors par la *Gazette des Hôpitaux* du 13 janvier 1887.

### Clinique de Santiago du Chili. — Kyste du corps thyroïde; extirpation; guérison.

Par M. le docteur J.-A. FORT, ancien professeur libre d'anatomie à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris.

Le nommé Juan X..., ouvrier sellier, vingt ans, vint me consulter il y a trois mois. Il est atteint de goitre depuis quatre ans. Il éprouve des accès de suffocation assez fréquents; mais ce qui

l'a décidé surtout à réclamer l'opération, c'est qu'il désire se marier et que sa fiancée exige, avant de l'épouser, qu'il se fasse guérir de cette difformité.

M. Ch..., jeune médecin assez entreprenant, lui a promis plusieurs fois de l'opérer; il lui a même prescrit les diverses pièces du pansement; mais il a toujours reculé devant cette opération. Il est vrai qu'on n'a jamais pratiqué l'extraction du corps thyroïde à Santiago. Il est certain, tout au moins, que les recueils scientifiques ou autres n'en font aucune mention.

La tumeur, du volume d'une grosse orange, occupe la ligne médiane et le côté droit du cou. Elle offre tous les caractères du goître. Cependant il existe une fluctuation profonde au centre. Quoi qu'il en soit de cette fluctuation, la tumeur étant dure en plusieurs points, je suis décidé à faire la *thyroïdectomie*.

En haut, la tumeur dépasse l'os hyoïde; en bas, elle repose sur la clavicule et sur la fourchette du sternum; en dedans, elle dépasse la ligne médiane de 4 à 5 centimètres; en dehors, elle repose sur la jugulaire interne et la carotide primitive.

L'opération est pratiquée le 8 août 1886, avec l'aide des docteurs Burucua, Winceslow, Hidalgo, Luis Molinare, du pharmacien Cauquelin et du professeur de chimie Paul Lemateyer.

Le malade est chloroformé. Je fais une incision de 5 centimètres, verticale, un peu à droite de la ligne médiane, et j'incise jusqu'à la tumeur. Une fois celle-ci découverte, je cherche à la séparer des parties voisines; mais elle éclate sous la pression des crochets d'une pince de Museux, et le kyste se vide. J'en dissèque les parois, et j'enlève la totalité des parois du kyste, qui offre en plusieurs points des concrétions cartilagineuses et calcaires assez étendues. Si j'avais essayé d'un autre moyen de traitement avec un kyste à parois indurées, je crois que j'aurais eu à m'en repentir.

Aucun vaisseau n'a été lié. J'ai fait l'hémostase avec le plus grand soin, et j'ai réuni les lèvres de la plaie par huit points de suture métallique, laissant un tube à drainage dans la plaie.

On vient me chercher une heure après. Il y a une hémorragie veineuse. J'ôte les fils un à un, et je trouve les vaisseaux qui fournissaient du sang justement au niveau du dernier fil enlevé. L'hémorragie étant difficilement contenue, je laissai deux pinces hémostatiques à demeure et je recousus les lèvres de la plaie.

Le lendemain seulement j'enlevai les deux pinces. Le cou était un peu tuméfié. Le malade avait 39 degrés. J'avais fait l'opération en employant le traitement antiseptique de Lister dans toute sa rigueur pendant et après l'opération.

Les jours suivants, la tuméfaction reste stationnaire. J'enlève le tube le sixième jour. Le quatrième jour, la température est normale. Neuf jours après l'opération, le malade se lève. Il reste un petit point dont la réunion a exigé huit jours de plus.

Aujourd'hui, 10 novembre 1886, le malade se porte parfaitement. Il s'est marié, et il n'éprouve aucun malaise du côté du cou.

J'ai déjà publié deux cas de thyroïdectomie en 1882. Le second a été remarquable par la vaste étendue de la plaie et l'absence de ligature, si l'on excepte la ligature de la veine jugulaire externe, que j'avais été obligé de diviser. Dans le cas actuel, je n'ai fait aucune ligature, et je suis persuadé qu'on doit pratiquer toutes les thyroïdectomies sans poser un seul fil sur les vaisseaux. Mes trois opérés de goître ont tous guéri.

Les illustres médecins de Santiago me faisaient la guerre de toutes les manières. Après cette opération de goître, ces aimables confrères allaient ou envoyaient des amis chez mon opéré, lui déclarant qu'il avait été mal opéré, et qu'il ne tarderait pas à mourir des suites de l'opération, etc., etc.

Peu de temps après, le Dr Cornelio Guzman fit une conférence publique pour condamner l'extirpation du goître, et il eut bien soin de m'en faire avertir secrètement par un de ses amis, afin de m'attirer dans un nouveau piège, en me conseillant de faire une conférence contradictoire. Je ne me laissai pas prendre à ce piège, mais il y en avait tant à éviter que la situation était véritablement difficile.

J'avais déjà inventé mon uréthro-électrolyseur, et j'avais pratiqué un nombre considérable d'électrolyses au Brésil et à Montevideo. Je n'employai jamais mon instrument à Santiago, et, lorsqu'il s'agissait d'opérer un rétrécissement, je donnai la préférence à l'uréthrotomie. On se demandera pourquoi ; je vais l'expliquer en deux mots :

Les médecins du Chili, à quelques exceptions près, il est vrai, s'étaient montrés tellement hostiles envers moi, et ils étaient dans une telle ignorance en ce qui concerne l'électricité, que je

n'osais pas me hasarder à faire connaître mon procédé d'électrolyse. Ils ne l'auraient certainement pas compris, et ils n'eussent pas manqué de crier au charlatanisme. Quoi qu'il en soit, je ne pratiquai pas une seule électrolyse à Santiago. On pourrait croire que j'exagère; il n'en est rien, et je crois pouvoir affirmer qu'on aurait eu de la peine à trouver une seule pile électrique en bon état dans la ville de Santiago.

J'eus recours à l'uréthrotomie interne toutes les fois que je me trouvais en présence de rétrécis ayant besoin d'être opérés. Les rétrécissements étant très fréquents au Chili, j'eus l'occasion de pratiquer quinze uréthrotomies jusqu'au 13 octobre 1886.

Est-il nécessaire d'ajouter que j'avais une grande habitude de cette opération ?

On a vu, dans les pages précédentes, avec quel acharnement m'avaient poursuivi les professeurs de la Faculté de médecine, ayant poussé leur animosité jusqu'à refuser de m'examiner, et, chose honteuse pour cette Faculté de médecine minuscule, il est certain que je n'aurais jamais eu mon diplôme de médecin chilien sans l'intervention de deux dames de la ville.

Ce que voulait le corps médical de ce pays, ce qu'il désirait le plus ardemment, c'était de me voir partir. Il serait fastidieux de raconter toutes les intrigues, tous les petits moyens qui furent employés pour hâter mon départ.

Avec ces gens-là, je devais m'attendre à tout, ils n'auraient reculé devant rien. Il est impossible de se faire une idée de leur manque de savoir-vivre, et même de leur grossièreté dans les rapports confraternels. L'un des professeurs, nommé Diaz, ayant été demandé en consultation par un de mes malades, me fit attendre en vain à trois reprises différentes, et m'obligea à lui faire savoir d'une manière formelle comment devait se conduire un médecin bien élevé avec ses confrères.

Ils étaient aux aguets, ils avaient même leur police pour m'observer et savoir tout ce qui me concernait. Ils savaient quels étaient les Chiliens qui m'appelaient pour leur donner des soins ; ils leur disaient alors, ou leur faisaient dire, qu'ils manquaient de patriotisme, tout en me critiquant et en leur faisant observer que les médecins de Paris ne sont pas capables de subir avec succès un examen au Chili, et ne connaissent pas même la valeur thérapeutique de la chloramide.

Je me savais observé et je me tenais sur mes gardes; mais quel est le chirurgien qui peut répondre d'être à l'abri d'un accident opératoire ? J'avais pratiqué un grand nombre d'opérations qui toutes avaient été suivies de succès.

Le 13 octobre fut pour moi un jour néfaste. Je prie le lecteur de vouloir lire attentivement les pages qui vont suivre : il y verra jusqu'où peut aller l'envie professionnelle, et jusqu'à quels excès peuvent se laisser entraîner des confrères haineux.

Je vais d'abord raconter le fait dans toute sa simplicité, et sans commentaires, laissant au lecteur le soin de juger. Voici l'exposé du cas que j'adressai à la *Société de médecine pratique* et à mon confrère le Dr Reliquet :

Dans le courant du mois d'août 1886, un jeune homme de dix-huit ans, M. Tapia, vint me consulter. Il portait depuis un an et demi un *rétrécissement,* suite de blennorrhagie, pour lequel il avait déjà consulté plusieurs médecins. Quelques semaines auparavant, il avait contracté volontairement une nouvelle blennorrhagie, espérant par ce moyen se débarrasser de la *goutte militaire* dont il était atteint et qui compliquait son rétrécissement.

Cette blennorrhagie guérit en trois semaines.

Le rétrécissement, unique, était situé à quatorze centimètres du méat urinaire, vers le collet du bulbe. La boule de la bougie exploratrice correspondant au n° 5 de la Filière Charrière ne traversait pas le point rétréci, et le passage de bougies plus petites indiquait un rétrécissement assez court. Ce rétrécissement, quoique serré, était cependant dilatable ainsi que le montrait l'introduction de bougies coniques. Il y avait complication de catarrhe, et il arrivait à ce jeune homme d'avoir quelquefois le vase en permanence sur son lit, les mictions se répétant de cinq en cinq minutes. Certains jours, le jet de l'urine était assez gros; quelquefois ce liquide sortait goutte à goutte.

Le rétrécissement étant dilatable par les sondes coniques en gutta-percha, j'ai essayé de la dilatation. Mais ce rétrécissement était sensible et irritable. L'introduction de la sonde amenait chaque fois du frisson et de la fièvre. — Voulant, coûte que coûte, guérir de son rétrécissement, le malade me demanda de lui pratiquer l'opération de l'uréthrotomie dont je lui avais déjà parlé.

M. Tapia était ordinairement très pâle, et paraissait d'une constitution délicate. Cependant, il ne présentait aucune lésion viscérale capable d'appeler l'attention. La semaine qui a précédé l'opération, il eut trois épistaxis abondantes, qu'on réprima avec beaucoup de peine. Chacune avait duré une heure environ. Mais cet accident, qui semble indiquer une certaine tendance à l'hémophilie, ne fut connu qu'après l'opération.

Sur mon observation qu'il devait avertir ses parents, il me répondit que sa mère approuvait l'opération, et que son père devait rentrer de la campagne le 12 octobre.

Le 13 octobre, je pratiquai l'opération de l'uréthrotomie interne en présence du père et avec l'aide de M. Antonin Cauquelin, pharmacien, qui m'avait déjà aidé plusieurs fois pour la même opération. Je me servis de l'uréthrotome de Maisonneuve, employant pour la section une lame de huit millimètres de hauteur. Je fais observer que le malade avait un membre viril très développé.

Cinq grammes de solution de chlorhydrate de cocaïne à 2 0[0 injectés dans l'urèthre et laissés dans le canal pendant un quart d'heure, n'ont donné aucun résultat au point de vue de l'insensibilité. Je me place à gauche du malade, l'aide étant situé à droite.

Le cathéter étant introduit, j'en confie l'anneau à mon aide, et je lui recommande de pousser légèrement en bas et en avant du côté de la convexité de l'instrument. Je saisis la verge de la main gauche de manière à tendre le canal, puis de la main droite j'introduis la lame de l'uréthrotome jusqu'au point rétréci. A ce moment je pousse la lame jusqu'à l'extrémité du cathéter, et je la retire en suivant le même trajet.

Je retire l'instrument et j'applique la sonde à demeure sans aucune difficulté.

L'urine s'écoule, un peu sanguinolente. Mais dans la journée il sort du sang pur par la sonde et par le méat urinaire. La sonde est obstruée par les caillots de sang, et malgré les injections pratiquées par la sonde, je n'obtiens pas l'écoulement du contenu de la vessie.

Plus tard l'hémorragie augmente, et le malade perd jusqu'au soir un litre de sang.

Le cas devenait pressant, il fallait arrêter l'hémorragie. J'ôte la sonde douze heures après l'opération. Il sort du sang caillé

mêlé d'urine, par l'urèthre. Toutes les trois heures, nuit et jour, je vide la vessie avec la sonde, afin d'empêcher le contact de l'urine et de la plaie uréthrale. Une légère compression, faite au niveau du bulbe, entre l'anus et le scrotum, arrête l'hémorragie. — Le lendemain, le malade urine plusieurs fois sans sonde, et vers midi il se déclare une nouvelle hémorragie.

Il se produit une infiltration d'urine formant tuméfaction en arrière du bulbe. La température monte, le pouls devient fréquent, il y a complication d'infiltration urineuse, et peut-être d'infection purulente.

On appelle en consultation les médecins indigènes ; quelques-uns démoralisent le père du jeune homme par leurs allusions malveillantes. Tous m'accablent en me rendant responsable de l'accident, excepté le docteur A. Concha, seul spécialiste des voies urinaires, dans ce pays. Ne partageant pas les idées mesquines de ses compatriotes, le Dr Concha déclara que cet accident pouvait arriver à tous les chirurgiens, et que, à ma place, il eût agi de la même manière.

On réunit neuf médecins en consultation, la plupart professeurs de la Faculté, et ceux-ci réussirent à éloigner de la consultation le Dr Concha qui ne paraissait pas disposé à tremper dans un complot.

Je me retirai. C'est alors que les confrères indigènes s'emparèrent du malade, et lui pratiquèrent au périnée une opération qui causa sa mort.

Mes confrères avaient enfin trouvé une occasion de me nuire, ils ne la laissèrent pas échapper. Le complot fut vite combiné.

L'un des médecins ne recula pas devant une démarche que je laisse au lecteur le soin de qualifier. Il alla trouver le père du jeune homme, et il lui affirma que son fils n'avait pas eu de rétrécissement, que je lui avais pratiqué une opération inutile, et que je l'avais opéré en pleine blennorrhagie, lui faisant croire que le muco-pus, produit par la présence de la sonde dans l'urèthre, n'était autre chose que l'écoulement blennorrhagique. Il conseilla au père de faire pratiquer l'autopsie du cadavre et de m'attaquer devant les tribunaux, lui promettant les certificats nécessaires pour me faire condamner.

L'autopsie fut pratiquée clandestinement. Malgré la demande

que je fis d'y assister, malgré l'insistance que j'y mis, je ne pus parvenir dans aucune circonstance à voir les pièces anatomiques.

Ce qui précède n'est point, de ma part, le produit de l'imagination, car plusieurs journaux ont publié des articles sur ce sujet.

Je dois faire observer que l'autopsie a été pratiquée par des médecins inexpérimentés et n'ayant peut-être jamais ouvert un urèthre.

Ils ont trouvé, paraît-il, une incision de trois centimètres environ à la partie supérieure du collet du bulbe. La totalité de la *paroi* de l'urèthre était divisée, et il existait, dirent-ils, une blessure de l'extrémité antérieure de la racine droite du corps caverneux. On constatait une infiltration d'urine autour de cette même racine se prolongeant un peu dans l'épaisseur du périnée.

Du pus dans les uretères et dans les testicules, en petite quantité.

Les médecins qui ont pratiqué l'autopsie ont déclaré qu'il n'y avait pas de rétrécissement. Ont-ils fait cette déclaration avec mauvaise foi, ou bien l'ont-ils faite de bonne foi et avec une ignorance complète? Il me serait difficile de le dire ; le lecteur saura certainement à quoi s'en tenir.

A la suite de cette autopsie, M. Tapia père m'a intenté un procès criminel devant le juge du crime, m'accusant :

1° D'avoir opéré un rétrécissement qui n'existait pas ;

2° D'avoir mal pratiqué l'opération et fait preuve d'incapacité.

Les gens sensés étaient vraiment consternés de la tournure que prenait cette affaire, et ils étaient étonnés de voir combien peu étaient intelligents les juges qui prenaient au sérieux une chose qui n'était, au fond, qu'une question de boutique.

M. Varas, juge du crime, chargé de l'affaire, était ami intime du Dr Servoin, chez qui il passait la plupart de ses soirées. Eh bien! le croirait-on? malgré les observations, explications, etc., de M. Servoin, M. Varas n'a jamais voulu entendre raison, et, pendant quelques jours, on s'attendait d'heure en heure à mon arrestation et à mon incarcération.

J'ai dû prendre un avocat pour me défendre, et je dois à la vérité de dire que j'ai eu fort à me louer des conseils, des

Imprimerie Oudin et Cie. Le Gérant : FORT.

attentions et des démonstrations amicales de mon avocat, M. Carlos Llausas.

« On accuse mon client, disait M. Llausas, se basant sur des notes que je lui ai fournies, d'avoir opéré un rétrécissement qui n'existait pas.

« Les médecins qui ont fait l'autopsie ne disent pas comment ils ont procédé à la vérification de la lésion. Or, il est difficile de reconnaître un rétrécissement à l'autopsie dans certains cas de rétrécissement annulaire comme celui dont était atteint le jeune Tapia.

« En effet, Thompson (*Traité pratique des maladies des voies « urinaires* page 316) dit : « Dans quelques cas rares, la muqueuse « seule est atteinte et semble seulement épaissie. *Le rétrécis- « sement disparaît alors en général lors de la section du canal « et laisse, comme seule trace, une ou deux petites lignes blan- « châtres.* On n'observe ni rougeur particulière de la muqueuse, « ni congestion de ses vaisseaux, quoiqu'on ait de bonnes « raisons pour soupconner leur existence pendant la vie en « même temps que leur disparition après la mort. »

« Page 317, 13e ligne, Thompson ajoute :

« *Cependant il est un fait certain, c'est qu'un rétrécissem ent qui a été fort étroit pendant la vie laisse, après l'ouverture de l'urèthre sur le cadavre, moins de trace qu'on ne pourrait le prévoir.*

« Donc, il est difficile de reconnaitre dans certains cas un rétrécissement à l'autopsie ; et des médecins qui se prononcent catégoriquement pour la non-existence d'un rétrécissement commettent au moins un acte de légèreté inqualifiable.

« A l'autopsie, *on a trouvé une incision* de l'urèthre au point où siègent ordinairement les rétrécissements.

« *La présence seule de cette incision prouve la présence du rétrécissement,* et des médecins affirmant qu'il n'y avait pas de rétrécissement font preuve d'absence totale de connaissance dans les maladies des voies urinaires et de *profonde ignorance.* »

Je prouve ce que j'avance.

M. Maisonneuve a inventé, il y a plus de vingt ans, l'instrument dont s'est servi le Dr Fort, l'*uréthrotome*. Le principe qui a guidé l'inventeur est celui-ci : pouvoir introduire jusqu'à la vessie, par l'urèthre, un instrument qui ne blesse pas les parois

du canal, mais qui sectionne les points rétrécis, les rétrécissements.

On peut introduire l'uréthrotome dans un canal sain sans le diviser, parce que le bouton qui se trouve au sommet de la lame triangulaire soulève la paroi du canal et l'empêche de subir l'atteinte de l'instrument tranchant. Mais s'il y a un rétrécissement, le bouton ne peut plus soulever la paroi du canal, et le tranchant de la lame la divise. Donc, s'il y avait une incision dans l'urèthre de notre malade, c'est qu'il y avait un rétrécissement. S'il n'y avait pas eu rétrécissement, il n'y aurait pas eu d'incision, c'est clair. Voici pour corroborer les preuves que je donne.

Reliquet (Traité des opérations des voies urinaires, page 272) : « Le procédé d'uréthrotomie, avant l'invention de l'uréthrotome de Maisonneuve, *exposait à couper des points sains de l'urèthre, en raison de ce que la lame était tranchante dans tous ses points.* »

Reliquet, page 284, 17e ligne : « *En maniant sciemment l'uréthrotome* de Maisonneuve, on est sûr de couper tout ce qui est plus étroit que la lame et de respecter tout ce qui est plus large. Ce qui revient à dire *qu'on respecte forcément les parties saines.* »

Reliquet (page 284, à la fin de la page) raconte qu'on a fait sur le cadavre des expériences qui ont démontré cette manière d'agir de la part de l'uréthrotome.

Je crois avoir démontré que notre malade avait bien un rétrécissement.

On pourrait objecter que les rétrécissements ne se montrent que longtemps après la blennorrhagie et que le jeune homme ne faisait remonter la blennorrhagie qu'à un an et demi. Je répondrai à ceci que le jeune homme n'a pas été très explicite sur ce point, et qu'il ne savait pas au juste l'époque à laquelle remontait le rétrécissement. En supposant même que la maladie ne remontait qu'à un an et demi, je vais prouver que les rétrécissements se montrent souvent d'une manière précoce.

Guyon (Leçons cliniques sur les maladies des voies urinaires, Paris, 1881), page 493, au bas, parle d'un jeune homme de 21 ans, à qui il a fait l'uréthrotomie interne suivie d'un accès de fièvre urineuse. « *Chez ce jeune homme,* dit-il, *le rétrécissement s'était très rapidement développé, puisque sa blennorrhagie datait seulement de deux années.* »

Thompson, page 267, 2e ligne : « Dans beaucoup de cas, l'époque écoulée entre l'inflammation et l'apparition des premiers symptômes (du rétrécissement) est excessivement courte, quelquefois de *quatre à huit semaines seulement* », etc.

Thompson, page 354, 17e ligne : « Ainsi, dans quelques cas, on a vu le rétrécissement survenir un mois ou six semaines après la gonorrhée. »

Donc la précocité du mal n'est pas une raison pour dire qu'il n'y avait pas de rétrécissement.

Autre objection : *N'aurait-on pas pu guérir ce jeune homme par la dilatation ?*

Non. La dilatation est la méthode qu'on doit employer; mais, dans le cas actuel, pour le rétrécissement annulaire, elle était impraticable. Le rétrécissement était sensible et irritable, et le moindre contact de la sonde donnait à ce jeune homme du frisson et de la fièvre ; il ne supportait pas facilement le contact des sondes que je lui ai introduites. Sans cela, le rétrécissement aurait pu se dilater. Je dilate souvent, et j'ai fait 65 dilatations contre 16 uréthrotomies.

Je corrobore mon opinion par les citations suivantes. — Guyon (*Semaine médicale*, 26 mai 1886, clinique de l'hôpital Necker sur les rétrécissements de l'urèthre) dit à propos d'un malade ayant un rétrécissement dilatable : « Et cependant, je vous l'ai dit, je lui ferai l'uréthrotomie interne. Après l'exploration que nous avons faite, notre malade a eu des frissons et de la fièvre, et voilà plusieurs fois qu'il en est ainsi. C'est là un cas qui n'est pas exceptionnel, qui comporte une indication spéciale de l'uréthrotomie interne. C'est, en effet, un des grands avantages de cette opération que de pouvoir être pratiquée là où la dilatation échoue. »

Thompson, page 483, 1re ligne : « Après une étude attentive du sujet et quelques expériences sur les méthodes employées, je suis persuadé que l'uréthrotomie interne est un moyen très efficace de traiter certains cas de rétrécissement qui ne se laisent pas dilater. »

Thompson, page 481.

Thompson, page 490, 5e parrafo : « L'uréthrotomie interne est utile aussi dans quelques cas de rétrécissements situés au niveau de la portion bulbeuse, qui ne peuvent pas se guérir par la

dilatation, *une simple incision peu profonde étant dépourvue de tout danger.* »

Thompson, page 485, § 5e : « Reybar exprime qu'aucun rétrécissement ne peut être guéri par la dilatation. »

Donc M. Fort avait le droit et le devoir de pratiquer l'opération de l'uréthrotomie pour guérir son malade.

On accuse encore mon client, dit l'avocat, d'avoir mal fait l'opération, et fait preuve d'incapacité. Et on se fonde, pour articuler une telle accusation, sur ce que l'incision n'avait pas été faite exactement sur la ligne médiane.

Cette accusation est une nouvelle preuve de l'ignorance absolue des médecins qui ont pratiqué l'autopsie, et je regrette d'avoir à faire remarquer que quelques-uns d'entre eux passent pour les meilleurs médecins du Chili !

Si le rétrécissement n'avait pas plus ou moins la forme d'un anneau, s'il n'occupait pas toute la circonférence du canal, ce ne serait pas un rétrécissement. L'opération de l'uréthrotomie peut se pratiquer sur n'importe quel point de la circonférence du rétrécissement, en haut, en bas et sur les côtés. Il suffit d'ouvrir l'anneau rétréci pour guérir le rétrécissement.

La meilleure preuve que je puisse en donner, c'est que M. Maisonneuve a fait construire divers uréthrotomes qui peuvent inciser en haut, en bas, ou sur les côtés. Qu'importe alors que l'incision soit ou ne soit pas au milieu ?

Reliquet, page 276 : « Sur la demande de M. Maisonneuve, « MM. Robert et Collin ont fabriqué les lames suivantes : « 1° lames bilatérales, 2° lames unilatérales... Avec la lame double, « on fait des incisions latérales. Avec la lame simple, on peut « inciser sur la paroi supérieure, ou sur la paroi inférieure. »

Reliquet, page 282, dernière ligne : « M. Philips ne se sert que « de la lame inférieure. »

Donc, il est bien démontré que le rétrécissement peut être opéré en n'importe quel point de sa circonférenee, et qu'il importe peu que l'incision soit exactement médiane ou un peu à côté de la ligne médiane.

Comment expliquer l'accident ? Après l'uréthrotomie interne, l'hémorragie est très rare.

« Une hémorragie d'une certaine abondance est excessivement rare. » (Thompson, page 48, 25e ligne.)

« Je n'ai jamais appris que cette opération ait eu un résultat

fâcheux. » — « Il vaut mieux inciser trop que trop peu. » (Thompson, page 484.)

Reliquet, page 291, 4e ligne : « L'hémorragie immédiate, acci-« dent si fréquent après les incisions profondes, *n'existe plus* avec « l'instrument de Maisonneuve... Mais, nous le répétons, nous « n'avons pas eu une seule fois un écoulement de sang suffisant « pour attirer l'attention. »

Cependant, en se servant de l'uréthrotome de Maisonneuve qui avait servi déjà quinze fois sans produire aucun accident, M. Fort a eu une hémorragie tellement abondante qu'elle ne pouvait prendre sa source que dans une lésion des corps caverneux.

Que s'est-il passé ? Cet accident ne se montrant jamais ou presque jamais et l'instrument agissant aveuglément pour ainsi dire dans l'urèthre, il faut rechercher la cause de l'accident dans une *anomalie anatomique* des organes du malade ou dans une *anomalie physiologique*, comme je le suppose.

Les médecins qui ont pratiqué l'autopsie sont inexcusables de ne l'avoir pas fait en la présence de M. Fort. C'est plus qu'un manque d'égards, c'est un mauvais procédé. Au moment où l'opérateur a voulu retirer la lame de l'uréthrotome qui avait passé en arrière du point rétréci, il s'est produit probablement un spasme, un mouvement convulsif des muscles du périnée, des ischio-caverneux spécialement, qui ont tiré les corps cavernaux en arrière, les appliquant, avec la paroi supérieure de l'urèthre, contre le tranchant antérieur de la lame.

Cette supposition paraît vraisemblable, parce qu'à ce moment de l'opération M. Fort a senti l'instrument serré avec une certaine force.

Comme l'incision a dépassé les parois de l'urèthre et atteint la racine du corps caverneux, l'urine a filtré, pénétrant dans le système veineux par la plaie des corps caverneux et s'infiltrant en même temps dans le tissu cellulaire du périnée. De cette filtration sont résultés et l'intoxication urineuse produisant l'infection du sang et l'infiltration d'urine dans le périnée, résultant de l'irruption de l'urine dans le tissu cellulaire. Bien traité, ce malade aurait pu guérir ; mais avec un grand nombre de médecins, avec des avis si différents et un traitement si contraire à son mal, il était difficile qu'il ne succombât pas. Je regrette qu'on n'ait pas laissé à mon client la direction du traitement.

Si mes explications ne portent pas la conviction dans l'esprit du juge, je demande une contre-expertise ou, tout au moins, je demande qu'on appelle en témoignage les Drs Buruciva, Concha, Castaigneau de Valparaiso et Servoin, ainsi que M. Antonio Cauquelin qui a servi d'aide à M. Fort.

Nous avons adressé la relation de ce cas à M. le Dr Reliquet, de Paris, et à la Société de Médecine pratique de Paris. Nous attendons la réponse, que nous ferons connaître en temps et lieu.

Un peu plus tard, nous recevions la lettre suivante que notre excellent ami, le Dr Gillet de Grandmont, secrétaire général de la Société de Médecine pratique de Paris, s'était empressé de nous adresser :

Paris, le 27 janvier 1887.

*Société de Médecine pratique de Paris.*

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

J'ai l'honneur de vous informer que la Société de Médecine pratique, après avoir entendu le rapport de M. Guillon sur votre observation d'uréthrotomie suivie d'hémorragie, a adopté les conclusions suivantes :

« *L'observation qui nous est communiquée par M. le Dr Fort, légitime pleinement l'opération pratiquée ; et l'issue fatale ne saurait être attribuée à ce chirurgien.* »

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Le secrétaire général,*
Dr A. GILLET DE GRANDMONT.

Vers la même époque, le Dr Reliquet eut l'extrême obligeance de nous adresser la consultation suivante sur le cas en question, consultation rédigée en commun avec le Dr Thévenot, ancien interne des hôpitaux, qui avait pratiqué la chirurgie à Santiago pendant plusieurs années.

Paris, le 18 janvier 1887.

Le Dr Fort a adressé aux Drs Reliquet et Thévenot de Paris la relation d'une observation d'uréthrotomie interne suivie de mort. Il s'agit du fait de M. Tapia.

A ce sujet, les Drs Reliquet et Thévenot envoient au docteur Fort la note suivante :

L'hémorragie considérable, cause primitive de tous les accidents qui ont amené la mort dans ce fait, est absolument exceptionnelle, après l'uréthro-

tomie interne faite avec l'instrument de Maisonneuve, lorsqu'il s'agit d'un rétrécissement blennorrhagique. Elle est tellement rare que nous ne l'admettons possible que : 1° dans le cas où le sujet est prédisposé aux pertes faciles de sang en raison de son état constitutionnel plus ou moins hémophilique ; 2° lorsque l'opération est mal exécutée, c'est-à-dire lorsque la lame a coupé plus profondément qu'elle ne le devait. Ce second cas, nous devons l'éliminer, puisque le Dr Fort a déjà exécuté nombre de fois cette opération, dont quinze fois à Santiago du Chili avec succès. Si M. le docteur Fort n'avait pas été un chirurgien expérimenté, il aurait eu au moins un accident sur ces quinze cas.

M. Tapia, dans les huit jours qui ont précédé l'opération, a eu trois épistaxis difficiles à arrêter. Malheureusement M. le docteur Fort n'a pas été averti de ce fait capital. Sûrement, s'il en avait été prévenu, il aurait remis son opération. Ces épistaxis démontrent que M. Tapia était justement dans ces conditions d'état général défavorable se rapprochant plus ou moins de l'hémophilie.

L'intoxication urineuse qui s'est produite ensuite, la sonde étant enlevée douze heures après l'opération, devenait presque inévitable. La tuméfaction au périnée et l'inflammation circonvoisine ont été aussi la conséquence immédiate du retrait de la sonde. Enfin les accidents d'intoxication urineuse et peut-être de septicémie ont certainement provoqué la mort.

Mais tous ces accidents ne se seraient pas produits si l'hémorragie n'avait pas eu lieu.

C'est là un fait malheureux qui peut arriver à tous, même aux chirurgiens les plus expérimentés, lorsqu'ils n'ont pas été prévenus que le malade est plus ou moins hémophilique.

Etant donné la rareté de l'hémophilie, étant aussi donné la bénignité de l'uréthrotomie interne faite avec l'instrument de Maisonneuve en prenant toutes les précautions que l'un de nous, le Dr Reliquet, a décrite dans son travail de 1865 et dans son traité des opérations des voies urinaires de 1869-71, il est difficile d'incriminer un chirurgien pour un accident semblable à celui dont il s'agit.

Signé : RELIQUET. A. THÉVENOT.

Toute personne animée de l'esprit de justice et de sentiments honnêtes croirait qu'après les explications loyales qui viennent d'être fournies, le procès devait tomber dans l'eau. Ce serait une erreur de le croire, et il faudrait ne pas avoir la moindre idée du caractère des médecins du Chili.

Ils ont alors déchargé sur moi leur venin le plus virulent, et ils n'ont pas craint de prêter serment et de signer des attestations pour corroborer leurs premières affirmations.

Détail assez piquant : l'un des médecins qui ont fait l'autopsie, et qui a déclaré qu'il n'y avait pas de rétrécissement, m'avait déclaré, pendant la maladie du jeune homme, qu'il

l'avait lui-même traité par la dilatation pour son rétrécissement, mais qu'il y avait renoncé à cause de la sensibilité extrême du malade. Ce médecin est M. Barenechea.

Le juge du crime Varas me fit appeler chez lui à plusieurs reprises, et je subis un interrogatoire comme le plus vil des criminels. Cette affaire finissait par se compliquer très sérieusement. Je crois fermement que je n'aurais pas évité une condamnation en dommages-intérêts, et peut-être la prison, si je n'avais suivi le conseil de quelques amis et n'avais pris le parti de retourner en France.

Mais, à ce moment, le choléra éclata comme une bombe, transporté par des cavaliers à travers les Cordillères. L'épidémie fut terrible, mais elle ne dura que trois mois. Les Chiliens en furent littéralement affolés, et cela s'explique quand on sait que le choléra visitait, pour la première fois, la côte ouest de l'Amérique méridionale.

On construisit de nombreuses ambulances. Les Espagnols établirent un lazaret espagnol, les Français un lazaret français. Il y eut un lazaret de chaque nationalité. Les membres du corps diplomatique présidèrent à l'installation de leur lazaret respectif, et les médecins traitants furent choisis parmi les étrangers de chaque nationalité.

Notre ministre, M. Lanen, se désintéressa complètement de l'installation du lazaret français. Ce fut M. Wiener, secrétaire de la légation, qui s'occupa absolument de tout, et paya de sa personne pendant toute la durée de l'épidémie, jusqu'à coucher dans le lazaret même, veillant avec les médecins. La courageuse conduite de M. Wiener, pendant toute la durée de l'épidémie, a été au-dessus de tout éloge. Il surmonta tout, jusqu'aux hostilités de quelques membres du comité français.

Les médecins français étant très rares à Santiago, je fus le seul médecin de cette nationalité, chargé du service du lazaret français. On m'adjoignit un médecin de Montevideo, établi depuis quelque temps à Santiago, et un étudiant en médecine Chilien. Le docteur Servoin, se trouvant malade, ne put faire partie du personnel traitant.

L'épidémie touchant à sa fin, je quittai le Chili en février 1887, et je traversai de nouveau les Cordillères, pour me rendre à Buenos-Ayres, où je m'embarquai à bord d'un bateau des Messageries maritimes.

POITIERS. — IMPR. OUDIN. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

## *QUARANTE-TROISIÈME ET DERNIÈRE LETTRE.*

Depuis mon retour de l'Amérique du Sud, j'ai eu la constante préoccupation de faire connaître en France le procédé d'électrolyse linéaire qui m'avait donné de si bons résultats.

Je m'occupai d'abord de faire perfectionner l'électrolyseur. Je pratiquai quelques opérations d'électrolyse sur des malades atteints de rétrécissements uréthraux, et j'eus soin de faire ces opérations devant des confrères compétents, dont les noms suivants se trouvent présents à ma mémoire : Dureau, Maximin Legrand, Corlieu, baron Larrey, etc., etc.

J'avais vu les opérations d'électrolyse pratiquées par Mallez, et je connaissais les résultats négatifs qu'il avait obtenus. J'avais assisté également à quelques opérations pratiquées par Jardin, et j'avais été frappé par les imperfections de son appareil.

On reprochait à notre confrère ses nombreuses récidives et ses accidents opératoires. Ces insuccès ne nous avaient pas étonné, étant donné la confection défectueuse de son électrolyseur, auquel il avait donné le nom d'*uréthrotome électrolytique*.

Les opérations de Jardin étaient fréquemment suivies d'hémorragie, parce qu'il était forcé d'exercer une pression considérable qui produisait une déchirure de la muqueuse uréthrale.

Jardin, avec son instrument, ne pouvait faire de l'électrolyse ; mais il faisait de la divulsion, par rupture de la partie rétrécie. Si le fluide électrique avait pu s'accumuler en un seul point de son appareil, et produire la destruction du rétrécissement, son appareil eût été parfait ; mais le courant, au lieu de s'accumuler sur la lame de platine pour opérer la destruction, se répandait dans toute la longueur de la cannelure métallique parcourue par la lame, et jusque dans l'articulation métallique parcourue de la bougie conductrice. Or ce qu'il faut pour détruire un rétrécissement par l'électrolyse, c'est que le courant électrique se dégage d'un seul point métallique en contact avec le rétrécissement.

Mais le défaut capital de l'instrument de Jardin est le

suivant : lorsque, le cathéter cannelé étant en place, on imprime une impulsion à la lame qui doit opérer, on éprouve des résistances qui peuvent être dues à ce que la lame est serrée dans la cannelure, résistances qu'on attribue fréquemment au rétrécissement lui-même, et *vice versa*. Il en résulte qu'on ne sait jamais exactement ce qu'on fait lorsqu'on se sert de l'uréthrotome électrolytique de Jardin.

Avec mon électrolyseur, formé d'une pièce unique, dont la lame ne peut être arrêtée que par le rétrécissement, lame qui est le seul point métallique apparent, et par conséquent le seul par lequel le fluide peut se dégager, on ne commet jamais d'erreurs, on n'a jamais d'accidents, et on réussit toujours l'opération, pourvu qu'on ait quelque peu l'habitude du maniement de l'électrolyseur.

Après avoir réuni un certain nombre d'observations, j'ai prié le professeur Richet de présenter un mémoire en mon nom à l'Académie de médecine (mai 1888).

Avant de présenter mon mémoire, Richet, qui avait été mon maître, il y a quelque trente ans, voulut se rendre compte par lui-même de mon procédé d'électrolyse qu'il trouvait (ce sont ses expressions) merveilleux.

Il y avait deux malades dans ses salles, à l'Hôtel-Dieu : les nommés Dumoulin et Mulot, tous deux très étroits, et le dernier absolument infranchissable et en proie à des accès de fièvre urineuse.

Ces deux malades furent opérés en présence de l'auditoire du professeur, et complètement guéris. Mulot, le plus intéressant, avait été traité par la dilatation deux ans auparavant, et par l'uréthrotomie en 1884. Ce malade ne fut jamais sondé, ni au moment de l'opération ni depuis, et cependant il est resté complètement guéri, quoiqu'il se soit écoulé quatre ans depuis son opération.

En novembre 1888, le baron H. Larrey présenta un nouveau mémoire à l'Académie. En 1889, je fis une communication sur l'électrolyse linéaire appliquée au traitement des rétrécissements urethraux et œsophagiens au Congrès français de chirurgie. En 1890, nouvelle communication au Congrès de Berlin. Dans la même année, présentation, à l'Académie de médecine, d'un cas remarquable de rétrécissement œsophagien cicatriciel, complètement guéri par l'électrolyse linéaire. Je fis,

dans le courant de la même année et des années suivantes, plusieurs communications à l'Académie de médecine et à la Société de médecine pratique. L'Académie a désigné M. Dujardin-Beaumetz comme rapporteur sur mon traitement des rétrécissements œsophagiens; elle a nommé une commission composée de MM. Tillaux et Péan pour étudier mon traitement des rétrécissements uréthraux par l'électrolyse.

Divers médecins de province et de l'étranger se sont servis de mon instrument, et ils ont adopté mon opération de préférence à l'uréthrotomie interne.

J'ai eu, et j'ai encore, à lutter contre tous les spécialistes des maladies des voies urinaires, qui ne pourront se décider à abandonner l'uréthrotomie interne pour un procédé plus simple et bien plus avantageux inventé par un contemporain.

Je suis donc toujours sur la brèche, défendant mon enfant, produit de mes études et, si l'on veut bien me l'accorder, de mon imagination.

Malgré les détracteurs et les adversaires que je rencontre, mon procédé fait des progrès, et ceux qui jugent consciencieusement, sans parti pris, impartialement en un mot, se convainquent toujours de cette grande vérité, que l'électrolyse linéaire est de beaucoup supérieure à l'uréthrotomie interne, parce qu'elle est rapide et indolore, parce qu'elle ne donne pas lieu à un écoulement de sang et qu'elle n'exige ni sonde à demeure ni séjour au lit ; enfin, parce qu'elle n'a jamais causé la mort d'un malade.

Les mille cinquante observations sont le meilleur témoignage qu'on puisse invoquer en faveur de mon procédé. Les malades en reconnaissent si bien la supériorité qu'ils font entre eux la plus active des propagandes.

Vous voyez donc bien, mon cher ami, qu'on peut diviser ma vie médicale en trois périodes : 1° celle des luttes que j'eus à soutenir jusqu'en 1881, époque à laquelle un ministre inique détruisit l'enseignement libre pratique de l'anatomie à la Faculté de médecine de Paris ; 2° celle de mon voyage dans l'Amérique du Sud, où je restai pendant sept années consécutives, après y avoir été envoyé en mission par le gouvernement ; 3° enfin, une période de nouvelles luttes, qui commencent à se calmer, il est vrai, luttes pour la propagation du traitement des

rétrécissements par l'électrolyse linéaire. Autrement dit, d'anatomiste que j'étais dans la première période, de chirurgien dans la seconde, en Amérique, je suis devenu, dans la troisième, spécialiste pour les rétrécissements, ce que je resterai jusqu'à la fin de mes jours.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

POITIERS. — IMPR. OUDIN ET Cie. *Le Gérant*, J.-A. FORT.

DESACIDIFIE
A SABLÉ - 2009

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00855465 3